AUJOURD'HUI perspectives

LE SOLEIL

76 PAGES — 73e ANNEE — No 244 — QUEBEC, SAMEDI 17 OCTOBRE 1970 — PRIX VINGT CENTS

INNO 70
dans 12 jours

DOCTEURS
REMY BEAULIEU - J.Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
363, de la Couronne. Tél.: 524-2413

Dossier spécial

- Les premiers ministres de cinq provinces se rangent derrière le gouvernement Trudeau
- Le gouvernement de Québec n'a plus de pouvoirs
- Le recours à la loi sur les mesures de guerre est provisoire
- Aucune action étudiante d'envergure à Montréal avant lundi
- L'ancien président de la CEQ affirme que la seule réaction possible est la passivité
- A Ottawa, seul Caouette approuve l'application de la Loi des mesures de guerre
- Le gouvernement d'Ottawa reçoit l'appui de nombreux journaux canadiens
- Le chiffre des arrestations connues est 250; saisies d'armes et de documents
- Pour René Lévesque, le Québec n'a plus de gouvernement. Il dénonce Ottawa et les terroristes
- Le ministre Garneau croit que les otages sont toujours vivants
- Des gens interrogés à Québec se disent avec la "loi"
- Lamontagne : c'est pour la population l'occasion de réfléchir

Dossier : 10 - 11 - 12 - 13

Autres textes : 2 - 3 - 8 - 9 et 39

Où sont les otages ?

Trudeau tente de rassurer la nation

Mutisme complet du Front de libération du Québec

Nos informations en page 11

Support au FLQ —

Environ 300 étudiants se sont massés devant le pavillon des Arts de l'Université McGill, hier après-midi, à Montréal pour manifester leur appui au Front de Libération du Québec. Le premier ministre Trudeau a présenté, hier, aux Communes la loi des mesures de guerre, déclarant le FLQ hors-la-loi. (Téléphoto PC)

Arrêté lors de descentes —

Ce jeune homme menotté est l'une des nombreuses personnes arrêtées, hier matin, au cours des perquisitions policières effectuées. Des centaines de séparatistes et de sympathisants ont été arrêtés au cours des heures qui suivirent la proclamation de la mesure de guerre qui conféra aux forces de l'ordre le droit d'arrêter, de perquisitionner sans mandat et de détenir tout individu sans fournir d'acte précis d'accusation. Après les opérations policières le gouvernement proclama les règlements rendant hors-la-loi le Front de Libération du Québec. (Téléphoto PC)

sommaire

Arts et Lettres	35 à 42
Annonces classées	26 à 33
A Québec aujourd'hui	42
Bandes dessinées	43
Bridge	26
Construction	55
Décès	37
Documents	16
Famille	6
Finance	44 et 45
Horoscope	27
Mots croisés	26
Patron	29
Sport	49 à 54
Télévision	24
Voyages	18 à 21

la météo

Nuageux avec des périodes ensoleillées et froid. Maximum: 50. Aperçu pour demain: Généralement nuageux et plus chaud.

(Détails en page 2)

Malgré l'opposition l'assurance-maladie dès le 1er novembre

page 3

le cahier des arts

- Le récent colloque international consacré au roman contemporain d'expression française
- Premier enregistrement intégral des "Troyens" de Berlioz
- Rencontres avec Jean Barbeau et Albert Millaire
- La radio-télévision et les événements
- Gilles Vigneault, écrivain
- Le niveau de compétence et vous

(pages 35 à 42)

La politique de la terreur

par Peter C. NEWMAN

Coincés entre les exigences violentes de fanatiques et les mesures répressives qu'elles ont imposées à nos chefs politiques, nous avons atteint un des rares points de rupture dans l'histoire de notre pays. Ce qui surviendra désormais sera très différent de ce qui est survenu jusqu'ici.

La politique de la terreur a transformé pour toujours le climat intérieur de notre société. Nous avons été contraints de proclamer l'état de guerre en temps de paix et subitement, nous constatons toute la fragilité —et aussi toute la valeur — de libertés que nous prenions pour acquises. Notre premier ministre circule dans un véhicule blindé. Fantassins et chars d'assaut occupent la métropole du pays ainsi que sa capitale. A Rockliffe, dans le jardin de notre ministre de la Justice, son jeune fils gambade à l'ombre des mitraillettes. Tout politicien qui tient à sa peau doit renoncer aux bains de foule. Et les campagnes électorales à venir devront possiblement être menées depuis des studios de télévision bien gardés.

Après la mutation qui nous éprouve, force nous est de porter le deuil de la société ouverte au sein de laquelle nous évoluions encore hier.

Les événements dramatiques qui se sont déroulés à Montréal et la proclamation par Pierre Elliott Trudeau de la Loi des mesures de guerre mettent au défit l'essence même de notre société démocratique qui est fondée sur un contrat social réciproque. L'Etat accorde sa protection à tous sur son territoire, et exige en retour que tous se conforment aux lois édictées par lui. Quand ces lois sont respectées, les citoyens ont le droit d'exiger la protection de l'Etat.

Mais lorsque l'Etat n'est plus capable de protéger ses citoyens, lorsque l'Etat abroge ses propres lois, comme cela s'est produit à la suite du défi lancé par le Front de libération du Québec, ce contrat social est remis en cause. Désormais, un premier ministre qui n'aurait pas le respect pointilleux pour la légalité d'un Pierre Trudeau pourrait invoquer ce précédent à des fins que l'on n'ose imaginer.

Du jour au lendemain, nous semble-t-il, nous avons été placés dans une situation révolutionnaire où la cadence et la perspective de l'histoire se sont dramatiquement confondus, dorénavant, ce sont les évènements qui forgent les idéologies, l'ère des dynasties politiques est révolue. Au fil des générations, la superstructure politique du Canada était jusqu'ici demeurée intacte. Les classes sociales étaient plus ou moins en équilibre quant aux avantages qu'elles pouvaient espérer de leur participation à la vie politique. Toutefois, les résultats obtenus n'ont jamais pu être à la hauteur des anticipations. Et maintenant, le centre ne tient plus.

La meilleure analogie historique que l'on puisse trouver au drame que vit le Canada depuis deux semaines (et que vit l'ensemble du Tiers-Monde sous-développé depuis cinq ans), c'est le mouvement anarchique qui a ébranlé l'Europe pendant les vingt années qui ont précédé la guerre de 1914-18.

Pendant cette période, l'assassinat de six chefs d'Etat a ponctué l'escalade d'un affrontement titanesque entre le monde des nantis et celui des démunis. Comme le FLN, les premiers anarchistes croyaient que la propriété est le premier de tous les maux et que l'Etat doit être abattu par des moyens violents. "Le gouvernement de l'homme par l'homme est un esclavage; ses lois sont toiles d'araignée pour les riches et chaînes d'acier pour les pauvres", clamait Pierre Proudhon, un des premiers anarchistes français. Et le révolutionnaire russe Peter Kronotkin: une seule action Peter Kropotkin: une seule action est bien meilleure propagande qu'un milier de pamphlets. Les mots se perdent en l'air come le titement des cloches. Mais les gestes sont nécessaires pour attiser la haine des exploitants pour ridiculiser les gouvernants, pour démontrer leurs faiblesses et surtout pour réveiller l'esprit de la révolte."

Le communisme, à l'encontre de l'anarchisme, est fondé sur le lent déroulement de phantasmes brumeux de Karl Marx: il s'est d'abord développé dans une société ou un système rigide de classes sociales constituait un terrain fertile pour la mise au point de ses tactiques révolutionnaires. Le FLQ procède plutôt de la tradition anarchique, plus ancienne, qui soutient que l'action précède la reflexion, que ce n'est pas le parti qui commande au fusil (ainsi que le soutenait Nikolai Lenine) mais plutôt le fusil qui suscite le mouvement politique. Le FLQ s'est inspiré des tactiques révolutionnaires de Mao Tse-tung, de Fidel Castro et de Che Guevara, qui ont agi en présumant que la violence, à elle seule, suffisait pour créer une situation révolutionnaire. Dans leur grammaire politique, la terreur meurtrière a préséance sur les réformes sociales et les programmes politiques.

Selon cette théorie, des actions violentes comme le rapt d'hommes politiques, sont un moyen efficace de changer le rapport de forces entre la révolution et la réaction, parce qu'ils permettent à un petit groupe de guerillas sans port d'attache de résister à un gouvernement légitime, plus fort et mieux armé, en semant la division en son sein et en sapant son autorité dans le peuple. De propos délibéré, les hommes du FLQ veulent nous priver du règne de la loi et de l'ordre; ils veulent provoquer une réaction d'extrême droite qui aliénerait les jeunes générations, leur ferait renoncer à la reforme de nos institutions et bloquerait tout progrès vers des solutions constructives. Nombre de jeunes Québécois, psychologiquement aliénés de la société traditionnelle de leurs parents, n'ayant plus que mépris pour la patience excessive, les demi-mesures préconisées par les plus vieux parmi les intellectuels, déçus par le fonctionnement d'institutions politiques qui n'ont accordé que sept pour cent des sièges au Parti québécois (qui avait pourtant obtenu 24 pour cent des suffrages) lors des dernières élections provinciales, sont entrés en dissidence et appuient les objectifs du FLQ, ouvertement ou tacitement.

L'écrasement du FLQ ne donnera aucunement satisfaction aux griefs du Québec, ils ne pourront être satisfaits qu'en transformant l'existence des jeunes Canadiens français que la société s'est aliénée. La manière de traiter avec ceux qui croient n'avoir plus rien à perdre, c'est de leur donner quelque chose à préserver.

Entre-temps, les gouvernements Trudeau et Bourassa n'ont d'autre choix que de réagir avec toute la force dont ils disposent... la démocratie est une vaine espérance quand règne le désordre. Mais au bout du compte, la seule façon de se prémunir contre la violence, c'est d'instaurer la justice.

Le Canada a été surtout, jusqu'ici un grand morceau du territoire de la planète. Il vint d'entrer dans le giron de l'Histoire et de connaître toute les offres de cette douloureuse naissance. De sombres et violentes querelles creusent leurs fissures souterraines dans les remparts den otre société? Elles nous révèlent une vision nouvelle et combien troublée de notre avenir. Soudainement, les vieilles idéologies pacifiques qui nous ont servi pendant plus d'un siècle paraissent épuisées — des pièces de musées, — dans un monde qui change à chaque pas qu'il fait.

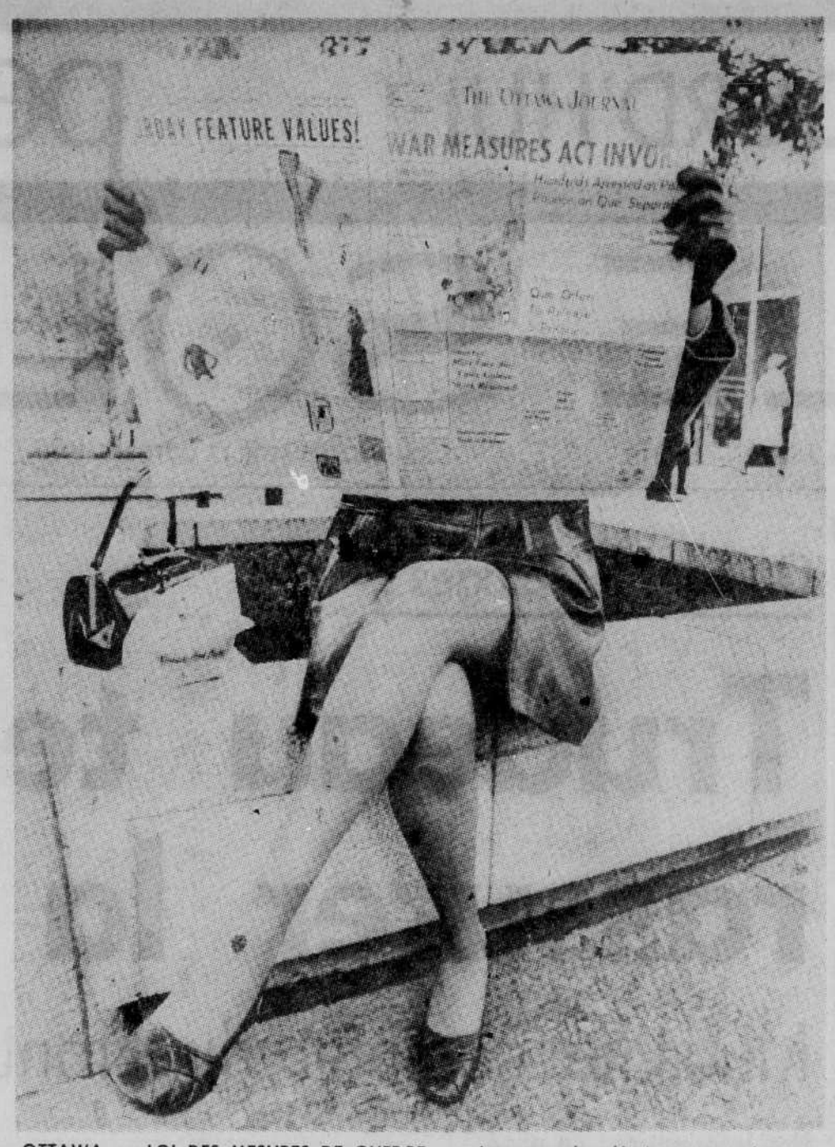

OTTAWA — LOI DES MESURES DE GUERRE — Les regards n'étaient pas nécessairement tous attirés par la manchette.

Des "mesures" pour une période restreinte, souhaite Bourassa

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, est d'avis que les mesures d'urgence décrétées par le gouvernement fédéral ne seront en application que pour une période de temps restreinte "parce qu'il ne s'agit que de quelques centaines d'individus".

M. Bourassa qui accordait une conférence de presse impromptue, hier après-midi, a déclaré à propos des mesures d'urgence que "la population les a acceptées avec un calme exemplaire et elle a toutes les raisons d'être optimiste."

Le premier ministre a révélé que selon les informations qui lui ont été transmises par les forces policières, le Front de libération du Québec groupe quelques centaines d'individus dont l'action aurait pu atteindre la quatrième étape, celle de l'assassinat sélectif. Il a identifié les trois premières étapes comme étant les manifestations violentes, les bombes et les enlèvements.

MAL

Relativement à l'intervention de l'armée, M. Bourassa a indiqué qu'il s'agissait là d'un choix équivalent à un moindre mal dans la situation actuelle.

"Le gouvernement du Québec a demandé au gouvernement fédéral l'adoption de certains pouvoirs d'urgence afin d'apporter des remèdes efficaces à la crise que le Québec traverse actuellement" a dit le premier ministre.

"C'est avec énormément de réticences, a-t-il-dit que le gouvernement a décidé d'avoir recours aux mesures des dernières heures; il se rend bien compte des implications de ces décisions mais les gestes successifs posés par le FLQ ne lui laissaient qu'un seul choix s'il ne voulait pas trahir son mandat de gouvernement, élu démocriquement."

Par ailleurs, M. Bourassa s'est refusé à dévoiler les résultats des opérations policières en affirmant, d'autre part, que l'offre du gouvernement faite aux membres des deux cellules du FLQ qui détiennent MM. Laporte et Cross, tient toujours.

Les journalistes craignent pour la liberté de presse

MONTREAL — Un comité spécial visant à surveiller les contrôles possibles de l'information par la police ou par toute autre force extérieure émanant du gouvernement, vient d'être mis sur pied au Québec.

Le syndicat des journalistes de Montréal, le syndicat général du cinéma et de la télévision (Radio-Canada), le syndicat des employés de CKAC, le syndicat des employés de CKLM, le syndicat des journalistes de Québec ainsi que plusieurs autres organismes groupant des journalistes de la presse écrite et parlée, ont décidé de participer à ce comité.

Dans chaque entreprise de presse, un ou plusieurs journalistes auront pour tâche d'acheminer immédiatement au comité de surveillance de la liberté d'information tout geste, toute menace, toute arrestation ou toute mesure visant à limiter, obstruer ou simplement abolir la publication ou la diffusion d'une information.

Les syndicats et les associations de journalistes craignent fortement que, sous le prétexte des mesures d'urgence, les autorités tentent de limiter ou de supprimer certaines informations.

la météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques transmises à 21h, hier.

Régions de l'Abitibi et de Pontiac - Témiscamingue: généralement nuageux. Température maximale: 45 degrés. Aperçu pour demain: nuageux et froid.

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est, Lac St-Jean et Mauricie: nuageux avec périodes ensoleillées et froid. Maximum: 50. Aperçu pour demain: généralement nuageux et plus chaud.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles: généralement nuageux et risque de neige légère occasionnelle ou de pluie. Maximum: 45. Aperçu pour demain: généralement nuageux et froid.

Menace à la bombe dans l'édifice de la Cour supérieure à Montréal

MONTREAL (PC) — L'édifice qui abrite la Cour supérieure du Québec ainsi que la Cour des sessions de la paix a dû être évacué, hier matin, à la suite d'un appel téléphonique de la part d'un correspondant anonyme qui a dit qu'une bombe y avait été placée.

Près de 200 personnes ont été priées de quitter les lieux, au 100 Est de la rue Notre-Dame, à proximité de l'hôtel de ville de Montréal. Toutes les audiences des tribunaux ont été renvoyées à 14 heures.

Parmi les personnes qui devaient comparaître devant la Cour des sessions, figurait Me Robert Lemieux, l'avocat montréalais qui servit d'intermédiaire entre les ravisseurs de MM. Cross et Laporte et les autorités provinciales.

A la fin de la semaine dernière, Me Lemieux avait été inculpé d'obstruction à la justice.

Lors de sa comparution, mardi, devant la Cour, il avait plaidé non coupable.

On ignore encore si M. Lemieux a pu comparaître hier après-midi devant la Cour des sessions. Avec lui, en effet, il y a des centaines de détenus appréhendés par la police aux premières heures du jour, aussitôt après la promulgation de la loi sur les mesures de guerre.

Contrôle des transports

A la suite des récents événements, le premier ministre Trudeau a déclaré, jeudi, que les passagers aériens, voyageant au Canada, seraient fouillés et auraient leurs bagages inspectés avant de pouvoir prendre place à bord des avions.

Par contre, un porte-parole d'Air Canada a dit qu'une telle mesure n'était pas actuellement en vigueur sur les avions de la compagnie. Un porte-parole du département des Transports a dit que le département étudie les mesures à prendre avec la GRC.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

ANNONCE
Plus d'assurance en mangeant ou parlant avec
UN DENTIER
Ne craignez plus de voir votre dentier se relâcher ou tomber au mauvais moment. Pour plus de sûreté et de confort, saupoudrez vos prothèses d'un peu de cette fameuse poudre adhésive pour dentiers FASTEETH, qui maintient les dentiers fermement plus longtemps. Vous mangerez plus facilement. Etant alcaline, FASTEETH n'aigrit pas sous les appareils. Nul effet gommeux, sirupeux ou pâteux. La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et procurez-vous votre FASTEETH à tous les rayons de pharmacie.

GRAVEL EBENISTE ENR.
VOS MEUBLES REMIS A NEUF
Nos experts peuvent refinir vos meubles dans une couleur nouvelle, réparer les défauts occasionnés par les années, etc.
ESTIME GRATUIT
TEL.: 523-1262

DÉMÉNAGEZ-VOUS À MONTRÉAL?
domaine d'iberville
2½, 3½, 4½ PIÈCES
loyers raisonnables
Traversez n'importe quel pont vers la rive sud et suivez les indications pour Longueuil.
Tous les jours de 10h. a.m. à 9h. p.m.
300 JOLIETTE LONGUEUIL
679-1330

Travaux artistiques d'embellissement
Plantation et taille des arbres
Construction de murs en pierre et de patios
MOTOCULTURE MODERNE
Construction et entretien de parterres
623-1455
Vieille Maison de confiance

Pour vos
• Banquets • Cocktails
• Banquets d'huîtres
• Anniversaires • Etc...
Fiez-vous à notre
SERVICE GENERAL D'HOTELLERIE COMPLET
pour maisons privées, commerces, etc.
Toujours au service du public québecois depuis 32 ans.
antonio chabot INC.
TRAITEUR
31, RUE NOTRE-DAME, QUEBEC - TEL.: 692-1022
Madeleine Chabot, gérante

POMPES
VENTE - SERVICE
REPARATIONS
W. Hayfield & Fils Ltée
370, 4e RUE - LIMOILOU - TEL.: 524-1238

MAISONS A VENDRE A CHARLESBOURG
PARC DE LIMOGES Entrée 83e rue est, tournez à gauche sur la 3e avenue est, maisons modèles à l'angle des rues Veuillot et Gironde (près de l'école).
MAISONS MODELES OUVERTES DE 14 HRES A 21 HRES
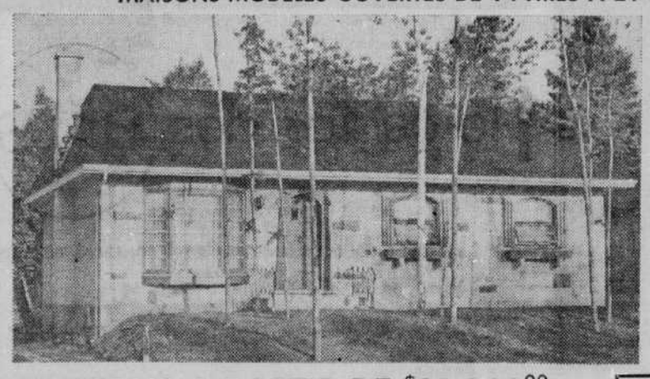
Possibilité d'un INTERET 9 3/4 %
pour maisons construites sur demande
MAISONS A PARTIR DE $21,300.00
Tous frais inclus, sauf contrat de vente notarié.
● Maisons de 6 à 7 pièces ● Près de l'école et de l'église ● Maisons disponibles immédiatement.
DEMANDEZ M. B. CLEMENT
TEL.: 626-0055
RES.: 667-1015
Pourquoi attendre? Il ne reste plus que 5 MAISONS
MAURICE CARRIER INC.
ENTREPRENEURS-GENERAUX

COMPAREZ... IL N'Y A RIEN DE SEMBLABLE AU MONDE

ALLEZ CHEZ
VIC TANNY
..vous constaterez vous-même que c'est le centre de culture physique le plus luxueux au monde, avec ses boiseries, ses chromes, ses miroirs élégants et son équipement exclusif ultra-moderne, spécialement conçu pour vous aider à atteindre rapidement le but que vous vous être fixé.
LES NOUVEAUX PROGRAMMES D'AUTOMNE CHARTER '70 COMMENCENT CETTE SEMAINE
EN 20 SÉANCES SEULEMENT VOUS POURREZ
• AMINCIR vos hanches et vos cuisses de 1" à 3"
• AMINCIR votre tour de taille de 2" à 5"
• PERDRE de 5 à 20 lbs... grâce aux programmes individuels pour hommes et pour femmes.
ATTEINT UNE MOYENNE INFÉRIEURE À 50¢ PAR JOUR SUR UNE BASE PROGRAMMÉE
2965, 1re Avenue, Limoilou, Tél.: 626-6216—Plaza Laval, Ste-Foy, Tél.: 659-1775
GAGNEZ 50 "VOYAGES DE DÉTENTE" AIR CANADA et DES FINS DE SEMAINES SENSATIONNELLES À LA STATION DE SKI EDELWEISS
La meilleure station de ski du Quebec avec le plus long monte-pente Poma au Canada.

En dépit de l'opposition, le régime d'assurance-maladie sera en vigueur le premier novembre

par Christian COUTLEE

Malgré l'opposition des groupes de professionnels de la santé, la population québécoise est maintenant assurée de jouir du régime public d'assurance-maladie le 1er novembre prochain.

Ainsi en a décidé l'Assemblée nationale réunie en session spéciale jeudi quand elle a adopté le bill 40 qui permet la mise en vigueur du régime à cette date.

L'opposition au régime s'est articulée surtout au niveau de la Fédération des médecins spécialistes du Québec qui a soulevé trois points majeurs dans la loi numéro 8 dite de l'Assurance-maladie.

Ces trois points que contestaient les spécialistes, nous l'avons déjà dit dans ce journal, se rapportaient au contrôle de l'acte médical, à la possibilité de désengagement et la fixation des honoraires.

Des modifications majeures ont été apportées aux deux premières questions par le ministre de la Santé, M. Claude Castonguay, la troisième demeurant encore sujette à la négociation entre l'Etat et les associations des professionnels de la santé.

Cette contestation, en plus d'avoir été articulée par la FMSQ, s'est concrétisée par le débrayage général des 4,000 spécialistes dans les h-pitaux du Québec. Malgré le terme "général" que l'on utilise pour qualifier le débrayage des spécialistes, il faut tout de suite mentionner que ces derniers ont continué, tout au long du conflit qui s'est terminé aujourd'hui, à maintenir les soins d'urgence sur tout le territoire de la province.

Ces soins ont été prodigués par des équipes de spécialistes qui se sont relayées 24 heures par jour dans quelque 40 h-pitaux que la FMSQ avait "désignés".

Une semaine avant que le conflit éclate, le gouvernement avait tenté un ultime rapprochement. Il a convoqué la FMSQ à venir expliquer clairement sa position devant les membres de la Commission parlementaire sur la santé. Malgré les efforts déployés alors par la commission, la FMSQ refusa catégoriquement d'y comparaître. Les positions se sont alors durcies au point que le dialogue fut rompu et qu'aucun pourparler ne fut ensuite possible entre les deux parties, sinon un dialogue par personnes interposées.

Ce fut ce que le ministre de la Santé a qualifié de campagne d'information de la part de la FMSQ. Cette campagne a eu pour effet direct le déclenchement du débrayage.

Cependant, à ce moment, le gouvernement avait accepté d'apporter certaines modifications à la loi numéro 8 accordant, pour une, le contrôle exclusif de l'acte médical par le Collège des médecins et chirurgiens du Québec et pour l'autre, établissant une troisième catégorie de médecins "désengagés" dans le cadre du régime d'assurance-maladie.

La FMSQ considérait ces deux questions comme étant des principes. Le Collège des médecins s'est dit satisfait sur la question du contrôle de l'acte médical, mais la FMSQ avait encore des doutes.

Quant au problème du désengagement, la nouvelle catégorie permettait à des médecins de se désengager du cadre du Régime en acceptant les tarifs des ententes à venir. La Régie s'engageait à payer ces tarifs au patient qui devait ensuite se débrouiller pour régler ses comptes avec son médecin.

La FMSQ a rejeté cette formule même si elle garantissait le principe de la liberté du médecin et du patient tel que le voulait la FMSQ.

Aucune négociation entre la FMSQ et l'Etat n'a été faite sur ces deux questions de "principe" pas plus d'ailleurs que sur la question de la rémunération qui, elle, n'était qu'une affaire de gros sous.

Devant l'impossibilité d'en arriver à une entente, les 4,000 spécialistes décident de faire la grève que l'on connait, grève qui paralysa partiellement la dispensation des soins médicaux.

Le gouvernement se trouvait dès lors face à un double problème. Régler la grève des médecins spécialistes et s'assurer de la mise en vigueur de la loi de l'assurance-maladie le 1er novembre. Ce'stpar voie législative qu'il procéda jeudi dernier.

Il présenta et fit adopter une loi obligeant les médecins spécialistes à retourner au travail dès aujourd'hui. Un refus d'optempérer à cette loi entrainait des sanctions fort sévères, tant pour le spécialistes pris individuellement que pour les associations qui le représentaient.

Le gouvernement présenta et fit adopter également une loi instituant le régime d'assurance-maladie au Québec à compter du 1er octobre 1970.

En ce qui concerne la question des tarifs, le gouvernement dans la loi instituant le régime, fixait les échelles tarifaires par voie de "documents sessionnels" déposés en même temps que la loi.

Ces échelles sont valides jusqu'à signature d'ententes avec les associations de professionnels de la santé ou, à défaut d'ententes, jusqu'au 1er juillet 1972.

C'est évidemment le problème soulevé par les relations entre la FMSQ et le gouvernement qui attira davantage l'attention de la population québécoise au cours des dernières semaines.

Il faut noter cependant que d'autres problèmes existent avec d'autres associations de professionnels de la santé (il y en a cinq en tout) et avec le gouvernement et que ces problèmes devront être réglés par la même voie que ceux concernant les spécialistes soit par entente directes à la table des négociations.

M. Claude Castonguay

Dr Raymond Robillard

Division de l'opposition sur la loi des mesures de guerre

- Le gouvernement a perdu la tête — **Stanfield et Douglas**
- Trudeau est trop généreux — **Caouette**

OTTAWA (PC) — Adoptée aux petites heures, vendredi matin, avant d'être suvie d'une première descente massive de toutes les forces de police conjugées, la promulgation de la Loi sur les mesures de guerre a été loin de recevoir l'appui unanime des Communes, hier.

MM. Robert Stanfield, chef du parti progressiste - conservateur, et T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique, ont tous deux reproché au gouvernement d'avoir perdu la tête.

Pour eux, la situation d'urgence, qu'ils admettent présentement au Québec, ne justifie aucunement l'imposition des mesures de guerre.

Le gouvernement aurait pu choisir d'autres moyens pour se défendre. En agissant ainsi, il ne fait que promouvoir un affrontement armé, souhaité par les membres du Front de libération du Québec, selon eux, et la Loi sur les mesures de guerre, en suspendant les libertés publiques, donne au gouvernement et à la police des pouvoirs très considérables.

Ainsi, aux termes de la réglementation déposée en Chambre, hier matin, par le premier ministre M. Trudeau, en vertu de la loi invoquée durant la nuit, l'"appartenance" à une organisation subversive, c'est-à-dire vouée au renversement du gouvernement, est retenue comme critère d'une activité criminelle. Cette disposition, entre autres, a littéralement fait bondir MM. Stanfield et Douglas.

Pour sa part, M. Réal Caouette, chef national du Ralliement créditiste, a loué la fermeté du Cabinet Trudeau.

S'il lui a reproché quelque chose, ce fut d'être intervenu un an en retard, après avoir ignoré les avertissements qu'avait prodigués, l'an dernier, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, lors de l'enquête sur la Compagnie des jeunes Canadiens.

Par ailleurs, M. Caouette a exprimé l'opinion que le premier ministre du Québec, M. Bourassa, s'est montré "trop généreux" en offrant "de recommander la libération sur parole de cinq criminels en échange de la liberté de MM. Laporte et Cross".

Il a ajouté que M. Bourassa ne devrait rien concéder à "ces criminels du Front de libération du Québec".

Un débat s'est amorcé aux Communes, qui, affirmait - on, dans les milieux parlementaires, pourrait se poursuivre aujourd'hui.

PIEGE ET PANIQUE

M. Douglas, du NPD, a accusé le gouvernement fédéral d'avoir cédé à la panique "et d'avoir monté ensuite une mise en scène pour couvrir son ineptie".

Lui et M. Stanfield ont affirmé que les termes "organisation subversive" et "appartenance" étaient suffisamment étendus pour permettre l'englobement de n'importe quel crime. La police pourrait s'en servir pour organiser une chasse - aux-sorcières. Elle peut détenir sans procès un suspect pendant 90 jours.

Selon les chefs conservateur et néo - démocrate, le gouvernement Trudeau est tombé dans "un piège" du FLQ, en posant un geste qui hâtera la formation de deux "camps armés" au Québec.

VALLIERES-GAGNON

Pour l'ancien premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker, consulté de même que les trois chefs de parti aux Communes et l'ex-premier ministre libéral, M. Lester Pearson, à propos de la décision de M. Trudeau, le gouvernement est surtout coupable d'avoir attendu de longs mois sans faire usage de ses pouvoirs normaux.

"Les Chartrand, Vallières et Gagnon se promenaient en liberté et répandaient leurs propos séditieux . . . mais jamais le gouvernement n'a osé les incriminer pour sédition", a déclaré M. Diefenbaker.

M. Caouette s'en est pris une fois de plus à Radio - Canada, aux professeurs algériens et à "Chartrand — président du conseil central de la Confédération des syndicats nationaux à Montréal — qui monte les ouvriers".

"FILS A PAPA"

Mais ni lui ni M. Douglas ne se sont entendus sur les sources où le FLQ recrute ses membres.

Selon le chef du NPD, les camionneurs postaux congédiés de Lapalme, les chômeurs, les habitants des taudis représentent autant d'éventuels territoristes. La lutte contre le FLQ se livrera autant par des mesures sociales et économiques. Mais M. Caouette a soutenu que le FLQ recrute plutôt ses effectifs chez les étudiants.

"Ce sont des fils à papa qui n'ont pas le coeur à travailler et comptent sur la crédulité de la société pour qu'elle leur taille une belle place", a-t-il dit.

A Ottawa, on affirme que le nombre des militaires a augmenté hier mais que leurs pouvoirs sont restés les mêmes.

Réaction favorable de 5 premiers ministres

Cinq premiers ministres de provinces canadiennes ont exprimé, hier, leur accord au sujet de la décision du gouvernement fédéral de promulguer la Loi des mesures de guerre pour combattre les activités du Front de libération du Québec.

Le chef du gouvernement de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, a déclaré que la décision d'Ottawa d'appliquer la Loi des mesures de guerre, était "très regrettable" mais que, dans les circonstances, le premier ministre Trudeau n'avait pas le choix.

Les premiers ministres John Robarts de l'Ontario, Harry Strom de l'Alberta, Joseph Smallwood de Terre-Neuve et Louis Robichaud partagent sensiblement le même avis.

M. Smallwood est même allé plus loin en affirmant que tous les Canadiens, en dehors du Québec, ainsi que 99 pour cent de la population québécoise, approuvent la décision du premier ministre fédéral d'appliquer l'Acte de guerre.

M. Smallwood a révélé qu'un système complet de sécurité a été mis en place à Terre-Neuve et qu'il était lui-même sous la protection des agents fédéraux 24 heures par jour depuis jeudi. Ses ministres sont également protégés.

Quant à M. Robarts, il est persuadé que le gouvernement fédéral n'abusera pas de ses prérogatives.

En Colombie-Britannique, le porte-parole du gouvernement et ministre du Bien-être social, M. Fred Gaglardi, a indiqué que le gouvernement central se devait d'intervenir "contre ces gens-là", en parlant du Front de libération.

De son côté, le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, s'est dit d'accord avec la position prise par le gouvernement fédéral sauf en ce qui a trait à l'appel des troupes pour "protéger l'intérieur et l'extérieur du Parlement".

Quant au premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard, M. Alex Campbell, il n'a pu être rejoint.

Le recours à la Loi des mesures de guerre

Constat d'échec des chefs de trois gouvernements

Une analyse de Donald DOYLE,
De notre bureau à Ottawa

Aussi incroyable, voir même Impensable, que cela puisse paraître, les trois chefs de gouvernement les plus concernés par les activités du Front de libération du Québec ont avoué publiquement, hier, leur échec.

Et c'est justement parce que leurs efforts et ceux déployés par les corps policiers n'ont pas porté fruit que le gouvernement canadien s'est résigné à recourir à la loi des mesures de guerre et à proclamer l'état d'insurrection.

S'adressant hier soir, à la nation toute entière par la voie de l'électronique, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a été des plus clair quand il a déclaré, en expliquant les motifs qui ont poussé son gouvernement à une telle décision:

"Il (mon gouvernement) ne s'y est résolu que lorsqu'il est devenu évident que la situation ne pouvait être maîtrisée autrement."

Dans la nuit du 15 au 16, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, avait lui aussi donné de sérieuses indications en ce sens quand il écrivit:

"Je demande que des pouvoirs d'urgence soient prévus le plus tôt possible permettant de prendre des mesures plus efficaces.".

Le fait de parler de mesures plus efficaces indique assez clairement que celles auxquelles on a eu recours jusqu'à maintenant n'ont pas été tout ce qu'il y a de plus rentables.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a lui aussi laisser entendre que les corps policiers n'avaient pas les moyens de leur tâche.

M. Drapeau l'a fait en endossant la position du directeur du Service de la police de Montréal, M. Marcel St-Aubin, lequel lui écrivait que les policiers ne pouvaient s'en tenir uniquement à la recherche de MM. James Richard Cross et Pierre Laporte car leur enquête risquait de se solder par un échec.

"Dans ces circonstances, a écrit le chef St-Aubin, l'enquête que doivent mener les autorités policières doit nécessairement porter sur l'ensemble des activités des réseaux de ce mouvement sédicieux et ne saurait se restreindre, à peine d'être voué à l'échec, à une simple recherche des individus qui ont perpétré l'enlèvement odieux des deux personnes encore à ce jour prisonnières."

Incidemment, ce document signé par le directeur St-Aubin et déposé, hier, aux Communes par M. Trudeau ne figurait pas parmis ceux qui ont été remis à la presse par le bureau du premier ministre canadien.

Un autre indice sérieux de l'échec des forces gouvernementales est ce qui semble être un renversement des priorités. Jusqu'à jeudi dernier, on avait généralement tendance à parler en terme de libération ou de relâchement de M. Cross et Laporte alors qu'aujourd'hui on semble d'abord faire porter les efforts vers l'anéantissement ou l'extermination du Front de libération du Québec.

Cela se vérifie encore soit par les propos ou par les écrits des trois chefs de gouvernement.

Ainsi dans sa lettre au premier ministre du Canada, le maire Drapeau ne fait pas mention des deux victimes et il se contente de demander au gouvernement canadien d'accroître les pouvoirs des corps policiers pour protéger la société contre le complot sédicieux et l'insurrection appréhendé.

Le premier ministre Bourassa, pour sa part, fait état de l'enlèvement des deux hommes et la possibilité qu'il soient assassinés. Cependant, M. Bourassa insiste surtout sur la tentative de désurrection de l'ordre social, sur le régime d'intimidation et de terreur qui règnent dans sa province. Il se dit en fait convaincu que l'on fait face à un effort concerté pour intimider et renverser son gouvernement et ses instinctions "par la commission planifiée et systèmatique d;actes illégaux, y compris l'insurrection."

Quant à M. Trudeau, à la fois dans son message devant les Communes et dans celui destiné au peuple canadien d'un océan à l'autre, il annonce que son gouvernement a décidé de se "débarrasser du cancer que représentent les mouvements révolutionnaires armés, voués à la destruction des fondements même de notre liberté".

"Pour cette raison, a-t-il ajouté, le gouvernement du Canada a décidé de proclamer la loi sur les mesures de guerre." Plus loin, il a affirmé:

"Par conséquent, il a été accordé à la police certains pouvoirs extraordinaires qui lui permettront de faire un travail de détection plus efficace, et d'éliminer le FLQ ou tout autre groupe préconisant l'usage de la violence à des fins politiques."

Incidemment, il est intéressant de noter que le gouvernement canadien n'a fait état d'aucune nouvelle proposition directe visant à obtenir la libération des deux otages. M. Trudeau s'est contenté de dire que le gouvernement agit également pour que M. Cross et M. Laporte soient libérés sain et sauf. Leur libération semble donc s'insérer dans le plan global de maîtrise du Front de libération du Québec.

Tout cela porte à croire que l'on est entré dans une nouvelle ère, celle de la guerre à finir.

ARRANGEMENTS Fleurs NATURELLES OU SÉCHÉES ARC-EN-CIEL DE BEAUTÉ
LIVRAISON RAPIDE QUÉBEC MÉTROPOLITAIN
BOUTIQUE l'Oeillet
Plaza Laval, chemin Ste-Foy (face hôpital Laval)
658-0644

APPRENEZ LA DANSE Valentino
523-2400

LOCATION MACHINE À ÉCRIRE MACHINE À CALCULER
MARQUES REPUTEES: IBM - OLYMPIA - VICTOR - TOSHIBA
JACQUES COUTURIER INC.
500, COTE D'ABRAHAM QUEBEC, TEL.: 529-9393

COURS D'IMMEUBLE
L'immeuble offre un champ d'activités d'une étendue extraordinaire et présente des opportunités sans limites. A tous ceux qui désirent faire carrière dans l'immeuble, la profession offre un programme d'éducation en immeuble.
SESSION 1970-71 à compter du 10 NOVEMBRE
COLLEGE NOTRE-DAME-DE-BELLEVUE
Pour tous renseignements, adressez-vous a
LA CHAMBRE D'IMMEUBLES DE QUEBEC
1060, rue Raymond Casgrain # 105
Téléphone: 683-1951
ou
LA CORPORATION DES COURTIERS EN IMMEUBLES DU QUEBEC
1080, côte Beaver Hall, Suite 1026, Montréal 128
Tél.: 861-9757

SUEDE ET CUIR
NETTOYE ET RECOLORE
SATISFACTION GARANTIE
Teinturerie Française Inc.
1480, Canardière
1029, ave Cartier
Québec
1003 Route de l'Eglise, Ste-Foy
TEL.: 524-4686

Mesures sévères contre le FLQ

Il fallait s'y attendre. L'abus des libertés par quelques-uns conduit inévitablement à la restriction des libertés de tous, pour sauvegarder au moins les libertés essentielles.

L'enlèvement d'un diplomate britannique et d'un ministre québécois, la menace de nouveaux actes de violence, la publication plus ou moins anarchique de communications d'organisations clandestines, le danger que fait peser sur nos institutions le terrorisme organisé (susceptible de passer à la violence ouverte et généralisée) ont fait qu'une réaction vigoureuse s'imposait de la part des gouvernants. Cette réaction s'est concrétisée par l'adoption des lois sur les mesures de guerre.

La loi confère des pouvoirs très étendus au gouvernement central en vue de faire face à une situation très exceptionnelle, notamment en cas de guerre, d'insurrection réelle ou appréhendée. Comme il n'existe pas de législation intermédiaire pour lutter efficacement contre le terrorisme et l'action clandestine — phénomènes relativement nouveaux dans notre milieu — il fallait bien que les gouvernements, à tous les niveaux recourent à des moyens adaptés à la situation, qui est devenue inquiétante.

Le premier ministre Bourassa affirme que la loi, dans son état actuel, ne permet pas de répondre de façon adéquate à une situation qu'il décrit comme un effort concerté pour renverser le gouvernement et nos institutions démocratiques. Dans le même sens, le président du Conseil exécutif et le maire de Montréal invoquent un complot séditieux et l'insurrection, dont les "événements récents ont marqué le déclenchement" pour réclamer l'assistance des pouvoirs supérieurs. Ces événements donnent raison aux propos alarmistes, mais justifiés, de MM. Drapeau et Saulnier, qui ont déjà mis en garde contre la puissance du terrorisme organisé dans la province.

Face à des pouvoirs insuffisants pour lutter efficacement contre le terrorisme et des pouvoirs extrêmes, applicables à l'insurrection et au temps de guerre, les gouvernants — et là-dessus l'accord se fait aux trois niveaux — ont opté pour la seconde solution, quitte à l'utiliser avec les nuances qui conviennent. Les règlements adoptés confèrent au pouvoir central et à la province des pouvoirs d'urgence jusqu'au 30 avril; ils pourront être annulés avant cette date si la situation s'est rétablie.

La leçon qui se dégage de ces événements en ce qui concerne les pouvoirs conférés à l'Etat est qu'il y aurait avantage, dans un proche avenir, à nous doter de lois intermédiaires entre les mesures de guerre, très radicales, et les lois actuelles, qui laissent le pouvoir trop démuni devant l'action clandestine. La lettre de M. Bourassa à M. Trudeau indique que des groupes bien organisés aspirent à renverser nos institutions démocratiques. Il ne s'agit pas de prendre cette menace à la légère.

Dans les circonstances, les mesures adoptées sont justifiées, même si en principe et dans les faits elles restreignent de façon marquée (la perquisition sans mandat, par exemple) les libertés traditionnelles dont nous jouissons dans un pays comme le nôtre. Mais à la guerre comme à la guerre; le terrorisme, le kidnapping et les menaces d'assassinats appellent des mesures de répression correspondantes.

Dès que des petits groupes décident de recourir à l'action clandestine dans un pays libre, il est inévitable que cette action amène tôt ou tard une restriction des libertés. Il s'agit par là de protéger les fondements essentiels de la société. Voilà où nous en sommes rendus et où il faudrait se maintenir tant que le FLQ n'aura pas été démantelé et tant que l'anarchie terroriste provoquée par des minorités d'activistes n'aura pas baissé pavillon. C'est la sécurité de la population et la survie de nos institutions démocratiques — passablement bafouées ces derniers jours — qui en dépendent.

Gilles BOYER

L'autre état d'urgence

Les médecins spécialistes viennent de se faire servir une médecine de leur cru: celle de l'intransigeance. Dire qu'ils ne l'ont pas méritée, dans les circonstances, ce serait être en deçà de la vérité.

En effet, en vertu de la loi d'exception votée, dans la nuit de jeudi à vendredi, par l'Assemblée nationale, ceux qui ne reprendront pas le travail dès aujourd'hui sont passibles de fortes amendes quotidiennes, allant de $200 à $500, avec ou sans emprisonnement d'une durée d'au plus un mois. Cela veut donc signifier qu'il y a actuellement plusieurs états d'urgence chez nous et que celui de la santé ne devait pas être négligé, même si des troubles sociaux de grande envergure lui volaient naturellement la vedette.

Est-il prématuré de croire qu'ils se plieront à une telle décision ou qu'un exode massif puisse se faire dans les jours qui suivent ? On aimerait bien ne pas y croire, mais certaines prévisions semblent supposer le contraire.

Pour sa part, l'Association médicale du Canada croit à cette dernière possibilité et se déclare prête à apporter son aide, si les services d'urgence se détériorent au Québec. De son côté, le Collège des médecins du Québec qui, il y a quelques jours, devant le problème d'urgence créé dans les hôpitaux, faisait aux spécialistes un appel pressant de retour au travail dont ces derniers n'ont pas voulu tenir compte, affirme que 1,300 praticiens auraient pris des mesures pour exercer leur profession hors de la province.

Il y a donc lieu de penser que, d'ici quelques jours, le Québec, déjà fortement secoué par les événements que l'on sait, devrait envisager à plus ou moins longue échéance une pénurie de ses médecins spécialistes.

Il est certes très malheureux que le législateur québécois ait dû avoir recours à une mesure aussi drastique que cette loi pour mater la résistance des spécialistes. Il faut avouer, d'autre part, que le climat social ne les a guère favorisés, depuis ces derniers jours, et que, malgré le refus catégorique qu'ils venaient d'opposer à la demande du Collège et de l'Association des hôpitaux, ils se savaient déjà dans la position de la chèvre de monsieur Séguin.

De toute façon, le moins que l'on puisse dire est que la situation des services de santé devenait intolérable, tout autant en vertu des circonstances que des individus impliqués. Même si la grève avait pu être justifiable au départ, elle ne pouvait plus se prolonger et mettre indûment la vie des malades en danger, même au nom des intérêts les plus sacrés soient-ils.

Il reste que tout cela est fort déplorable et que le conflit en lui-même recèlera encore longtemps de grandes inconnues que seul le recul du temps permettra de mettre à jour. L'expérience suffira — le plus tôt possible, souhaitons-le — à démontrer quels sont les véritables enjeux en cause et quelles valeurs il importait de sacrifier à d'autres.

Pour sa part, le ministre de la Santé nie bien qu'il y ait eu inflexibilité de la part du gouvernement dans ses négociations avec les spécialistes. A cet effet, il faut noter que les nouvelles dispositions relatives au désengagement et à l'activité professionnelle des médecins, soit l'acte médical et son contrôle, ne modifient en rien le principe de la loi.

On s'est en somme contenté de faire taire certaines craintes en ajoutant une troisième formule de désengagement selon laquelle des spécialistes peuvent exercer leur profession en dehors du cadre du régime institué mais acceptent d'être rémunérés suivant les tarifs de la régie et qu'au surplus, le montant des honoraires serait payé directement au patient qui, à son tour, réglerait lui-même son compte de médecin.

Cette solution forcera, bien sûr, le médecin à percevoir lui-même son dû et, selon les circonstances, pourrait fort bien l'inciter à s'engager complètement ou faire le contraire, ce qui, à la longue, pourrait avoir pour effet d'établir plus solidement les positions des médecins vis-à-vis du régime. De toute façon, le gouvernement se réserve sûrement de nouvelles coudées franches s'il décide un jour de "tailler" dans le système de la corporation professionnelle.

Cette première manche du combat donne tout de même à penser à quel point il est devenu essentiel que les professionnels de 1970 s'intègrent le plus rapidement possible à l'évolution des structures sociales actuelles. Ce qu'ils refuseront dorénavant de faire en ce sens, à l'avenir, pourrait d'autant plus justifier l'Etat de prendre la relève.

Paul LACHANCE

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

vu d'ottawa

Face à la terreur

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA — Le tourbillon de la crise politique résultant de l'enlèvement de MM. Cross et Laporte par le FLQ a tourné au cyclone, sans doute à l'émerveillement irresponsable des terroristes, mais à l'horreur de la quasi-totalité des citoyens du Québec aspirant à vivre librement et en paix. En faisant entériner par le Parlement sa décision de recourir à la loi des mesures de guerre, le premier ministre Trudeau a justement rappelé que son geste découlait du fait que les membres du FLQ avaient "choisi la bombe, le meurtre et l'assassinat".

Certes, on émondait là des droits de l'homme, mais ceux qui avaient enlevé MM. Cross et Laporte, qui menaçaient de les tuer même, pouvaient-ils afficher leurs . . . scrupules et ne pas reconnaître qu'ils avaient provoqué ces mesures extrêmes, eux qui n'avaient cure de la liberté de personnes innocentes et s'en servaient plutôt depuis plusieurs jours pour faire chanter des gouvernements démocratiquement élus.

Quant à ceux qui parlent du droit de parole, on pourrait leur demander s'ils ont déjà vu, dans les pays communistes ou en d'authentiques démocraties, en période de crise surtout, des agitateurs genre Vallières, Chartrand, Lemieux et autres passer aussi fréquemment à la télévision d'Etat qu'on a vu ces messieurs le faire ces derniers temps, tandis qu'on ne voyait à peu près pas les élus du peuple et encore moins des ministres.

L'un des grands buts du FLQ est évidemment de diviser les gouvernements d'Ottawa et de Québec, de sorte que le climat d'hystérie que l'on a parfois réussi à créer devait contribuer à se rapprocher de ce but. Certains sont d'ailleurs entrés dans le jeu plutôt inconsciemment. A un moment, on accusait Ottawa d'avoir laissé Québec se dépêtrer avec des difficultés qui étaient sa responsabilité et l'instant d'après, surtout quand M. Robarts a indiqué que l'escalade des enlèvements se poursuivrait si l'on cédait devant les terroristes, on insistait pour que ça se règle entre Québécois, comme si notre province ne faisait pas toujours partie du Canada et si de nombreux éléments de cette triste aventure ne tombaient pas sous la juridiction fédérale. Et l'on s'adonnait à l'enchère des . . . "détenus politiques".

Le déplacement des troupes commencé mercredi soir laissait prévoir la position finale que prendrait le gouvernement, déjà en possession de faits indiquant l'ampleur des activités subversives. Céder totalement, pour le gouvernement, équivalait à donner une licence au FLQ pour commettre d'autres crimes et s'en tirer ensuite avec des enlèvements.

En offrant aux auteurs des 2 enlèvements un sauf-conduit qui leur permettrait de passer dans un pays où les moeurs politiques seraient plus au diapason de leurs .. exigences sociales, Ottawa et Québec fournissaient une chance à ces membres du FLQ de s'en tirer avec honneur. On offrait aussi une liberté plus rapide à cinq détenus de leurs amis ayant déjà demandé leur libération conditionnelle. Il est clair toutefois qu'on ne pouvait céder la liberté à des individus qui n'ont pas commis de crimes politiques, comme le suave M. René Lévesque persistait à le dire l'autre soir, mais des assassinats parfois sauvages, tels les Hudon, Schrim, Delisle, Faulkner, Demers, sans oublier les attentats de Geoffroy qui a fait sauter 31 bombes dont une, à la Bourse de Montréal, a blessé 27 personnes.

Les terroristes ont encore créé un tort immense au Canada, donc à chacun des Canadiens, sur la scène internationale, alors qu'on a vu, pour la première fois, des militaires entourant nos politiciens, même si c'était pour les protéger contre les criminels du FLQ, tandis que M. Trudeau a dû canceler son voyage en Union soviétique, décision certes humiliante pour notre pays. Ceux qui trouvent ça "bon", drôle ou encore qui se moquent des répercussions économiques des activités du FLQ ne voient pas plus loin que leur nez ou encore leur ventre.

A ce dernier sujet, quand M. Douglas a affirmé que la misère était au fond de notre terrorisme, M. Réal Caouette lui a fait remarquer que l'agitation s'est surtout produite, en faveur du FLQ, chez les étudiants, qui ne sont certes pas des . . . affamés mais souvent plutôt des fils à papa. Justement, quand on connaîtra leur identité, il sera intéressant de savoir quelle misère ont déjà subi nos terroristes. Quant aux étudiants et à certains de leurs professeurs, verront-ils enfin vers quel abîme des têtes chaudes les mènent au lieu de les diriger vers des tâches constructives. En passant aussi, certaines autorités universitaires ne se sont pas tellement manifestées publiquement depuis le début de cette crise, leur voix étant plus forte quand il s'agit de réclamer des fonds des gouvernements. Et que dire de l'avocat Robert Lemieux incitant les étudiants à fuir leurs cours !

Au moment où ces lignes sont écrites, le plus grand mystère entoure le sort fait à MM. Cross et Laporte. Coincés à leur tour, les terroristes du FLQ arriveront à la minute de vérité et ce sera moins drôle pour eux que lorsqu'ils donnaient la chair de poule à toute la population, bien à l'abri de leur anonymat et . . . de leur cachette.

D'autre part, ceux qui réclament le retour à la peine de mort pour l'enlèvement de même que le meurtre lors de l'enlèvement signalent que les terroristes écoperont de l'emprisonnement à vie, qu'ils aient tué ou non MM. Laporte et Cross quand on les rejoindra et s'ils sont eux-mêmes, alors vivants. Le danger de meurtre est donc plus grand avec la loi actuelle.

On a encore dit que le gouvernement a cédé à la panique, n'aurait pas dû aller si rapidement vers l'imposition des mesures d'urgence. Mais s'il y avait eu d'autres enlèvements, des émeutes (dès hier soir) coûtant des vies, qui aurait-on blâmé, tout comme s'il survenait d'autres enlèvements ? Les dossiers obtenus de la police et, sur lesquels MM. Bourassa, Drapeau et Saulnier se sont basés pour réclamer l'aide d'Ottawa, affirmant qu'il y avait risque d'insurrection, seront rendus publics et, en outre, à la lumière des événements, on pourra sûrement évaluer le jugement de nos dirigeants dans les circonstances.

Plusieurs, dont M. Diefenbaker, ont d'ailleurs reproché au gouvernement fédéral de n'avoir pas suffisamment tenu compte des fameux avertissements que M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, avait lancés en décembre 1969 sur la planification du terrorisme dans notre province. A propos de l'ancien chef conservateur, notons qu'ils s'est encore une fois montré ... lui-même, commençant par accuser le gouvernement de se diriger vers la dictature et le blâmant aussitôt après d'avoir laissé un énergumène comme Michel Chartrand tenir des propos nettement révolutionnaires depuis 15 jours sans jamais le faire arrêter. Idée intéressante toutefois (mais était-ce possible dans une situation aussi urgente) que celle de M. Diefenbaker suggérant ensuite qu'au lieu de mettre "les libertés civiles au réfrigérateur pour 6 mois" on amende plutôt quelques points du Code pénal, ce qui laisserait la population paisible en possession de tous ces droits. Pourtant, à la vérité, cette population paisible a pu vaquer hier à ses occupations habituelles, comme elle pourra le faire à l'avenir et encore une fois, ça n'est pas une "urgence" comme celle de la France un certain printemps ou celles que d'autres pays subissent depuis des années. Peut-on accepter de mettre les droits du peuple entre les mains de cagoulards qui opérant à la mitraillette, kidnappent et menacent d'assassiner ceux qui ne sont pas de leur avis et même ... le premier innocent venu ? Certes, notre société n'est pas parfaite, mais qu'en serait-il si elle allait être dominée par de tels fanatiques ? L'honneur, le travail, la charité (la mansuétude même pour ces individus, en partie "malades", quand on les aura rejoints) ne sont-ils pas encore des stimulants dans une société où "bien vivre" n'est pas un crime et où, comme le rappelait M. Caouette, des fomenteurs de haine comme Michel Chartrand ne vivent pas dans des taudis en proie à la famine ou à la soif !

Toutes ces réflexions se succèdent, un peu en vrac, tandis que l'on surveille l'évolution, l'avalanche des événements. Il y aurait encore beaucoup à dire. Comme par exemple à propos de ces jaloux gardiens de la liberté de la presse qui ont vu sans sourciller, semble-t-il, des amis du FLQ tenir une seule conférence de presse, avec "claque" dans la salle et expulsion violente d'un authentique journaliste qui lui, n'était pas ... poli et parlait anglais. Encore: le mot de M. Trudeau à M. Diefenbaker qui voulait savoir si l'urgence était "régionale" ou "nationale" et auquel le premier ministre répliqua que ceci n'était pas tellement important à côté des deux vies se trouvant dans la balance. Pour résumer et ... finir: les citoyens ont à choisir entre la terreur et l'ordre.

l'opinion du lecteur

Le sens des événements

Le véritable sens des événements qui se déroulent présentement chez nous, ne peut découler de passions idéologiques multiples et moins encore de faits enregistrés. Ne voulant toutefois pas globaliser ces événements sous des titres d'analyses quelconques, ils existent réellement.

Le père qui assiste, qui tolère paternellement les perturbations nerveuses et instables de l'adolescence de son enfant. Ce père, occupé, soucieux, un jour que l'affrontement éclate; devient brutal et reçoit de même de son enfant. Quoi de plus déplorable que ces situations instables, issues de structures démodées, de conflits attardés et refoulés.

Il ne s'agit pas ici d'incriminer des hommes, quels qu'ils soient. Ils ont tous été à un moment de leur existence, échu à déterminer leur pensée; pour ou contre un système et la marge d'appréciation a toujours été pour le système. Le système vainqueur, il ne reste plus à l'homme qu'a refouler sa foi naturelle (liberté) et à contester le système dans lequel celui-ci perd son authenticité en tant qu'homme.

Il est bien normal pour chaque homme de chercher à être authentique, et si cette authenticité fait que pour l'assassin qu'il le soit; devra-t-il réellement l'être ? Les événements présents donnent comme exemple le système vis-à-vis l'individu.

Ces événements complexes; ils le sont, donnent à réfléchir non pas sur la manière de prendre la souris au piège, sur l'efficacité policière, les détenus, ni sur la possibilité d'une quelconque révolution bénéfique. L'illusion serait temporaire. Les gens sages comprennent leurs intérêts et ne prennent pas les feux d'artifice pour la fin de tout.

Cependant, le FLQ est comme le commencement de tout, en même temps qu'il peut en être la fin s'il ne réfléchit pas à des positions moins défavorables à leur belle liberté de vainqueur. Le repos du guerrier n'arrive qu'après la semence et si celle-ci n'est pas bonne, il risque d'aller la cultiver ailleurs ou d'attendre le temps qu'il faut pour comprendre ses erreurs. René Lévesque attend lui, son courage n'en sera que plus fort et son expérience plus rentable.

Il faut penser à ce que sera plus tard la belle intégrité diplomatique Québécoise si M. Cross venait à être exécuté. Ainsi qu'a la foi profonde qu'auraient les Québécois en eux-mêmes si ceux qui s'identifient comme tel, venaient à sacrifier par un assassinat le prix d'une bataille qui ne serait que le pont étroit par lequel il nous faudrait passer pour faire face à neuf pauvres provinces aussi éprises de justice que nous pouvons l'être.

A chaque rencontre des mots: langue, pays, nation, liberté, n'aurons nous donc jamais d'autres répliques que ce que des générations d'êtres humains de toutes races ont utilisées; révolution, guerre, serons-nous pour bien longtemps encore l'artifice de notre société "dite en évolution?" Cette évolution ne peut-elle pas faire surgir dans nos esprits des solutions moins nuisibles à nos motivations de toujours, celles qui nous suffisent vraiment pour vivre heureux sur chaque partie de cette terre, celles qui peuvent être appelées; tolérance, initiative, imagination, celles qui n'ont jamais compromi nos vies.

La liberté tel qu'appelée aujourd'hui, trahit l'égoisme de chacun. Elle empêche non pas l'évolution "de l'homme" mais l'évolution "par l'homme", puisque désormais nous ne pourrions dissocier l'avenir de ce que sera la société humaine de demain.

Il appartient à beaucoup d'entre nous à la réaliser pour qu'elle ne soit pas seulement "société", mais qu'elle renferme aussi en elle-même le but de chacun. C'est ainsi que nous pourrons l'appeler "Société Juste".

H. TREMBLAY,
1224 Boul. Hamel, R. 10
Ancienne-Lorette,
Québec.

Nettoyage des grèves

Ministère du Tourisme,
Chasse et Pêche.
Hôtel du Gouvernement,
Cher Monsieur:

Ma femme et moi venons de passer quelques jours à la plage du Rocher Blanc au "Tourist Rooms" dont le propriétaire est M. Elzéar Ouellet. L'endroit est magnifique et très populaire.

Seulement à tout ceci il y a une fausse note. Il y a beaucoup de roches sur la grève et un vieux quai d'aucune utilité. Heureusement, la veille de notre départ, la démolition du vieux quai était commencée. Espérons qu'Ottawa, avec votre appui, fera le nettoyage des roches de la grève qui pourraient servir si elles sont disposées sur la grève de façon à en faire des brise-lames. Ce nettoyage devrait être fait entre la Pointe du Bic et le Rocher Blanc ce qui ferait une plage splendide pour les touristes et surtout pour les gens de Rimouski.

Que dire de la petite route qui longe cette plage qui vous martyrise les pieds (un peu comme certains trottoirs de Québec, Mont-Joli et Rimouski). Une bonne couche d'asphalte serait d'une grande amélioration pour les autos et un grand soulagement pour les piétons.

Avec mes remerciements anticipés pour votre aimable attention que vous voudrez bien apporter à mes humbles recommandations.

Votre tout dévoué,
Lt-Col. P.-E. Bélanger,
955 Ave Marguerite-
Bourgeoys,
Québec, P.Q.

Spectacle de marionnettes centré sur la foi baha'ie

par Pierre MATHIEU

M. Jacques Schweitzer, français d'origine, fait présentement une tournée dans différentes écoles élémentaires de la province pour y présenter un spectacle de marionnettes centré sur l'idée fondamentale de la Foi baha'ie: l'unité de l'humanité.

Comme un troubadour, M. Schweitzer a parcouru plusieurs pays du monde, depuis 17 ans, en se présentant également dans des clubs, des magasins, à la télévision et sur les places publiques.

Il ne s'agit pas d'un prosélytisme en faveur de la Foi baha'ie, mais d'une présentation théâtrale simple de l'universalisme mondial et cosmique.

Cette foi en l'unité de l'humanité est toutefois la base de la Foi baha'ie, à laquelle M. Schweitzer adhère depuis 13 ans.

Les marionnettes se prêteraient, semble-t-il, assez bien à cette forme d'éducation, d'une façon plus efficace que les exposés oratoires. Celles que M. Schweitzer utilise représentent des habitants de tous les coins du monde, de tous les temps, et même des êtres lunaires . . .

MARIONNETTE BAHA'IE — M. Jacques Schweitzer présentait hier son spectacle de marionnettes aux enfants de l'école élémentaire Dominique Savio (Saint-Pascal). Il s'agit d'un spectacle centré sur l'unité de l'humanité, idée maîtresse de la Foi baha'ie.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tout pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

Le Portugal procède à l'ouverture d'un bureau commercial à Montréal

par Monique DUVAL

Le Portugal vient d'ouvrir un bureau commercial.

Le ministère des Finances et de l'Economie de ce pays, dont relève le domaine des affaires avec l'extérieur, a pris cette décision devant l'accroissement des relations avec le Canada, et, également, devant le fait qu'il fallait, préalablement, souvent passer par les Etats-Unis pour faire des échanges tant commerciaux que touristiques et autres.

C'est ce que nous apprenait, hier au cours d'une visite à Québec, M. Jose Calvo, attaché commercial adjoint de ce nouveau bureau.

Nous faisant remarquer que le gouvernement de son pays est conscient de l'importance de ses rapports avec le Canada, le visiteur nous a fourni les précisions suivantes:

En 1969, le Canada a acheté, du Portugal, des marchandises s'élevant à une valeur de $20 millions tandis que le Portugal, lui, inversement, établissait ce montant à $10 millions.

De ce pays, le Canada importe des textiles, du liège, du café, des vins, des conserves de poisson, des concentrés de tomates, etc. tandis qu'il exporte, de son côté, du papier journal, de l'aluminium, des minéraux, de la morue, de la volaille, du boeuf, etc.

Quoique appréciables, ces montants peuvent, toujours selon le représentant du Portugal, être accrus et l'instauration d'un bureau commercial dans la métropole canadienne concourra à ce faire.

"Nous sommes d'autant plus confiants que, si nous considérons le nombre de touristes canadiens qui viennent chez nous, nous nous rendons compte que le Portugal se fait de plus en plus connaître", a poursuivi M. Calvo.

En 1969, il y a eu une augmentation de 23.9% sur le nombre de voyageurs canadiens au Portugal sur l'année précédente. "Et nous espérons l'augmenter encore cette année".

Pour lui, ce pays par son climat, par ses beautés naturelles, historiques et artistiques, par ses villes chargées d'éléments variés et attrayants, Lisbonne, Coimbra, Cintra, Nazarée, Porto, le fait aussi que ce pays, très petit, puisse se visiter en quelques semaines, tout cela représente des aspects très intéressants pour le tourisme.

M. Calvo, nous signale, qu'au Portugal, on peut dire qu'il fait beau pendant neuf mois, soit de mars à décembre. Cela, particulièrement pour les Nordiques que nous sommes, toujours assoiffés de chaleur et de soleil, constitue un élément touristique des plus invitants".

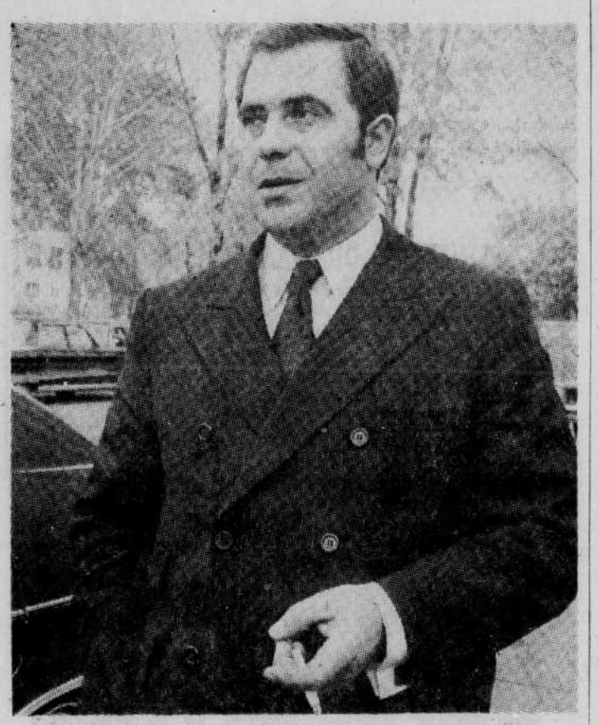

M. Jose Calvo, attaché commercial adjoint du Portugal à Montréal.

Woolco magasin de Giffard
La Cafétéria
MOISSON D'OR

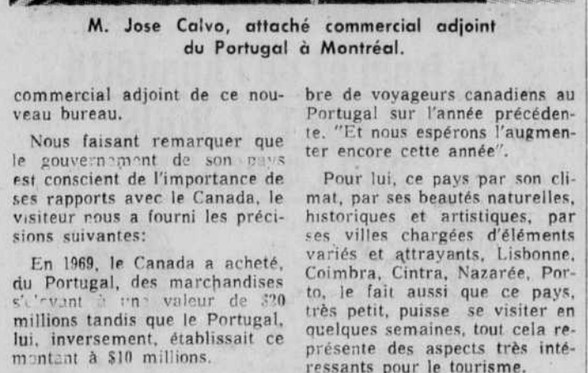

LE DÉCOR SOMPTUEUX AINSI QUE L'AGRÉABLE ATMOSPHÈRE DE DÉTENTE, CONTRIBUENT À FAIRE DE CETTE CAFÉTÉRIA UN RESTAURANT DE GRANDE CLASSE

La Cafétéria est ouverte tous les soirs. HEURES DU DIMANCHE: 10h.30 a.m. à 8h. p.m. GIFFARD SEULEMENT.

RICHELIEU

"...le meilleur produit que nous ayons jamais fabriqué"

Napoléon Drouin
1862 - 1934

Mon père, Napoléon Drouin, a été le fondateur de la Compagnie de Tabac Rock City, en 1899. Pendant trois générations, ma famille a fièrement maintenu les normes d'excellence et de savoir-faire établies par le fondateur. Etant l'aîné des membres de la famille Drouin, il me fait plaisir de vous présenter le plus récent et le meilleur produit que nous ayons jamais fabriqué, la cigarette Richelieu. Je suis persuadé qu'elle vous plaira. Votre tout dévoué,

(Olivier Drouin)

La Compagnie de Tabac Rock City Limitée
180, rue de la Couronne, Québec

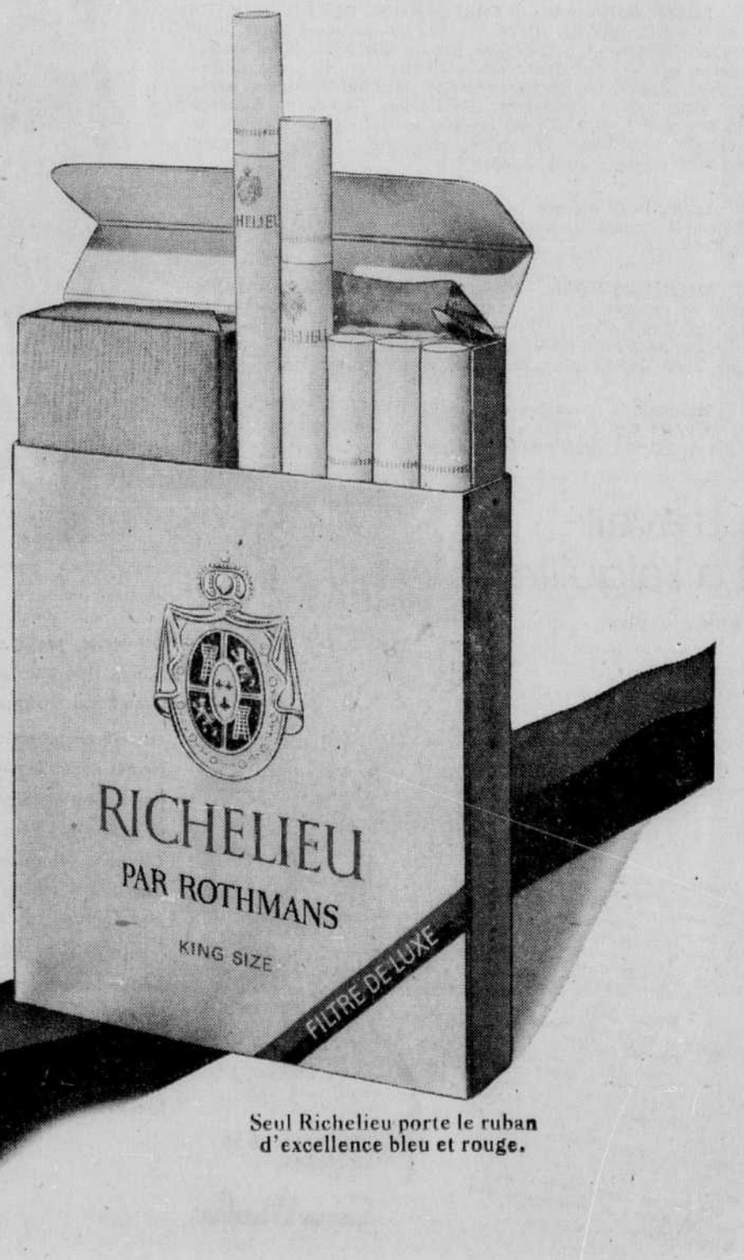

Seul Richelieu porte le ruban d'excellence bleu et rouge.

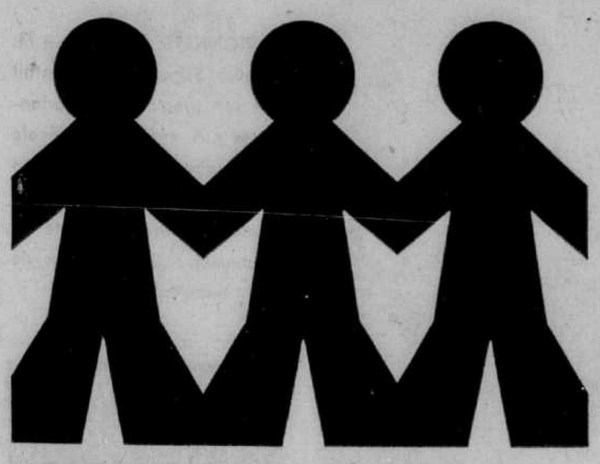

La balançoire que veulent essayer ces jeunes visiteurs de Ce-Jour donne la dimension de l'une des trois vastes pièces (21'x21' et 28'x21') consacrées aux jeux et au repos des enfants dans ce centre de jour de l'Aire 10 installé dans l'ancienne académie St-Roch, rue St-François. Les fenêtres, habillées gaiement de jute orange, mesurent 6'x8'.

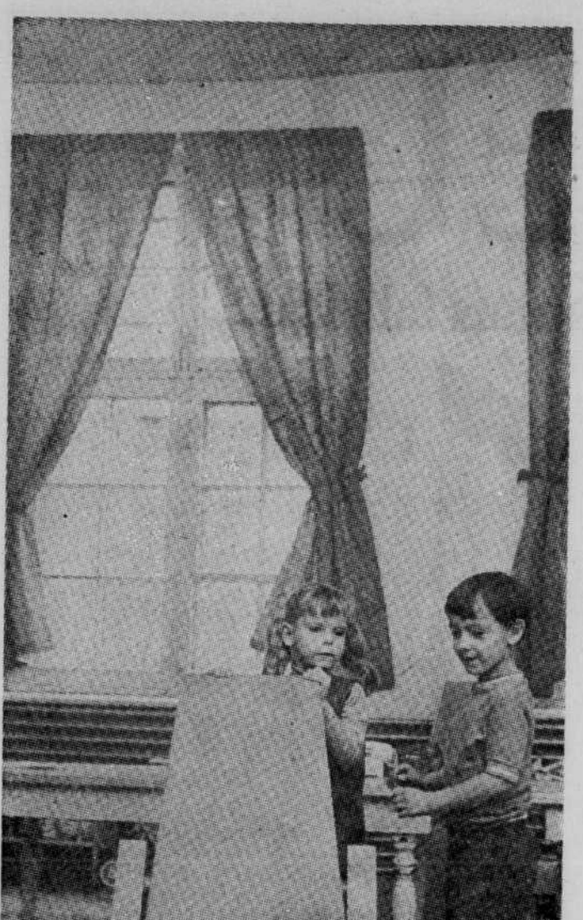

Ce-Jour ouvre lundi dans l'Aire 10

Cette expérience de centre de jour pourrait s'étendre à la province

Avant même que Ce-Jour ouvre, 40 couples de l'Aire 10 voulaient y inscrire leurs petits.

Lundi, ils seront vingt enfants de trois et quatre ans à commencer l'expérience de ce centre de jour pilote qui pourrait s'étendre un jour à la province.

Actuellement, ce projet du Centre des oeuvres et de bien-être de Québec prend racine dans l'Aire 10. Le Ministère de la famille, le Service familial de Québec et la Commission des écoles catholiques de Québec y sont déjà indirectement impliqués par la présence de spécialistes travaillat directement auprès des enfants ou de leurs familles, ou faisant partie du conseil d'administration de Ce-Jour.

Seconder la famille Développer l'enfant

Ce projet pilote de centre de soins de jour a un double but: seconder la famille et développer l'enfant. Pour ce faire, des spécialistes en éducation pré-scolaire prennent en main les petits durant la journée, alors qu'une travailleuse sociale fait le lien entre le centre et la famille afin que l'expérience s'élargisse en favorisant également l'éducation familiale.

Pour supporter la famille dans ses responsabilités, le Centre accueille des enfants d'âge pré-scolaire 5 jours par semaine, de 8h.30 du matin à 5h. du soir, en respectant le calendrier scolaire. En plus du diner, deux collations seront données aux enfants chaque jour.

L'esprit du centre

Afin de récréer un milieu familial pour les enfants, le centre de jour veut respecter le décor dans lequel ils vivent et tout l'ameublement, les jouets, le matériel d'éducation a été "pigé" dans les choses que l'on trouve déjà dans les maisons ordinaires, nous disait cette semaine. Mlle Hélène Bériault, la titulaire responsable administratrice du centre du côté pédagogique.

Le Centre, établi dans l'ancienne Académie St-Roch, rue St-François est au coeur de l'Aire 10, qui regroupe les paroisses St-Roch, Notre Dame de la Paix et Notre-Dame de Jacques-Cartier.

Une grande partie de l'équipement a été fait par les ateliers de l'Aire 10 et Mlle Bériault, nous disait que la seule contribution matérielle demandée aux parents était de donner aux enfants du matériel de bricolage comme du papier à cigarettes, des bobines de fil, etc.

Intégration de la famille

Ce jour, une nouvelle ressource communautaire qui vient compléter les autres services essentiels déjà mis sur pied, veut favoriser l'éducation familiale par l'intégration de la famille au centre de jour.

Une travailleuse sociale du Service familial est attaché à Ce-Jour, après entente avec le Cobec. Aussi la tâche de Mlle Marianne Chagnon est-elle tournée exclusivement vers les familles des enfants.

L'expérience de l'Heure des Petits, à laquelle elle a collaboré à Montréal l'an dernier en s'occupant du groupe des mères, servira à cette travailleuse sociale, pour regrouper les mères en les intéressant à la vie de leurs petits au centre.

"Ce qui arrive au centre a des répercussions dans la famille" nous dit Mlle Chagnon et les parents veulent savoir ce qu'y font leurs enfants.

Les mères pourront observer leurs enfants, discuter de leur évolution et apprendre les techniques d'éducation et de formation utilisées par les jardinières. Le deuxième semestre, les mères pourront aller directement dans les salles avec leurs enfants, mais pour les premiers mois, l'attention ira à leurs problèmes à elles et à ceux de leurs familles.

Pour respecter l'unité familiale, dès qu'un enfant est inscrit au centre, s'il y a d'autres problèmes dans la famille, la travailleuse sociale de Ce-Jour rapatriera, s'il y a lieu, les cas du service familial. Cela permettra d'éviter les services parallèles et Mlle Chagnon pourra recevoir les parents en consultation et les diriger vers les ressources communautaires nécessaires.

Un projet du Cobeq

Ce-Jour est un projet du Cobeq qui a pris en charge son financement pour la première année, avec possibilité de répéter l'expérience l'an prochain, espérant que sa réussite amènera le ministère de la famille à établir des centres du genre à travers la province.

Le comité directeur de Ce-Jour est composé de M. Jean-Paul Labelle, président, conseiller à la Société d'Habitation; Mlle Micheline Casault, directrice du Service social scolaire au ministère de la Famille, Mlle Madeleine Valois, directrice adjointe au Service familial de Québec; Mme Hélène Bériault, titulaire responsable du projet Ce-Jour, et Mme Marianne Chagnon, t.s., également attachée au projet.

A leur arrivée au centre, les enfants auront subi un examen médical de contrôle et leur développement sera suivi régulièrement par des spécialistes du Centre hospitalier de l'Université Laval. Ce jour verra aussi au dépistage des retards dans les apprentissages, particulièrement dans celui du langage, et les enfants et leurs familles pourront être suivis par la clinique socio-médicale fonctionnant déjà dans l'Aire 10, en plus des autres ressources locales.

LA SOCIALISATION de l'enfant et le partage font partie de l'évolution que le centre de jour veut favoriser chez les petits. En plus des préoccupations récréatives et éducatrices, Ce-Jour assurera aussi les soins physiques de l'enfant (repos, alimentation, hygiène).

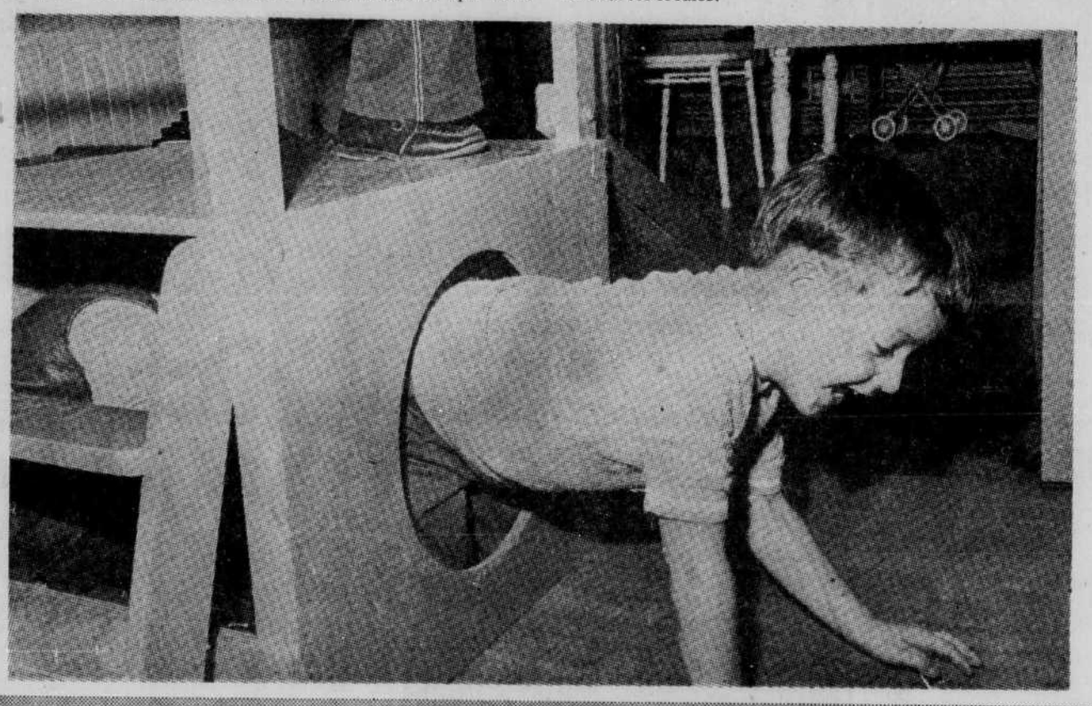

CLINIQUE ANDRE ROY
CENTRE MGR-MARCOUX
1885 Canardière - 3e plancher
ESTHETIQUE DU VISAGE ET DU CORPS
présente pour $5.00 seulement

1 - EXAMEN PROFESSIONNEL
2 - ORDONNANCE PROFESSIONNELLE
3 - NEMECTRON
4 - IONISATION
5 - TRAITEMENT SELON VOS BESOINS
6 - CREME TRAITANTE
7 - MASSAGE (KINESONDE)
8 - SAUNA - VAPEUR - TOURBILLON
9 - BRUNISSAGE
10 - PRODUITS DR. RENAUD

Egalement traitement et support pour pieds endoloris, maquillage facial. Ouvert de 2h. à 10h. p.m. tous les jours. 661-7766, local 9.

vous avez rendez-vous

Samedi, le 17 octobre — ASSOCIATION DES FEMMES CELIBATAIRES — Réunion mensuelle à 20h., au 215 rue Père Marquette. Sujet de discussion: la préparation à la retraite.

Samedi, le 17 octobre — CORPORATION DES DIETETISTES DU QUEBEC, section Québec — journée d'étude à 8h.30, à la maison Montmorency, 2490 ave Royale, Courville. Sujet traité: l'avenir de la diététique, des diététistes et des corporations professionnelles. Conférenciers invités: M. Paul Pleau, dir. général hôpital du St-Sacrement; Dr Antoine Gattereau, directeur du laboratoire de nutrition, Institut de recherches cliniques de Montréal; M. Julien Chouinard, secrétaire général du conseil exécutif, gouvernement du Québec.

Lundi, le 19 octobre — CATHOLIC WOMEN'S LEAGUE — Assemblée mensuelle à 14h.45 au sous-sol de l'église St-Patrick, Grande-Allée.

Mardi, le 20 octobre — CERCLE DES FEMMES CANADIENNES — Colloque sur la femme au travail ou à la maison, au Quebec Winter Club à 12h.30. Animateur: M. Robert Sauvé, sous-ministre du Travail à Ottawa. Participants: Mme Mary Lamontagne, Mme Marie Giroux, M. Gérald Fortin, M. Régis April.

Mercredi, le 21 octobre — DEFILE GLACE ET NEIGE — en la Salle de Bal du Château Frontenac à 20h.30 organisé par le Club de Ski St-Castin. Admission $2.00.

travail à l'aiguille

TRICOT RAPIDE — Choisissez l'un ou l'autre de ces tricots: la veste nouvelle vague ou le pull-over toujours populaire. Travail rapide et facile. Utilisez deux brins de laine à vêtements sport et de grosses aiguilles pour réaliser la veste à bords festonnés ou le pull à bords frangés. Numéro 656: tailles 10-16 incluses.

Prière lisiblement vos nom et adresse à mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.
Adressez vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL C.P. 1547, QUEBEC 2.

Prix: 50¢
(AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIERE CLASSE)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

OH NON, MARGARET — Un certain nombre de journaux londoniens élevaient hier un concert de protestations véhémentes contre la princesse Margaret, dont le goût vestimentaire est critiqué sans indulgence. Oh non, Margaret, titrait en première page le "Sun" qui n'hésite pas à qualifier de monstrueuse la robe midi jaune portée la veille par la princesse, robe accompagnée de bottes noires, d'une jaquette de fourrure et d'un chapeau bicolore . . .

POUR VOUS QUI SOUFFREZ

du froid et de l'humidité QUE PORTEZ-VOUS SUR LA PEAU?

Si vous redoutez le froid et l'humidité; si votre existence est assombrie par ces douleurs qui gênent tous vos mouvements et empêchent votre sommeil, le "Thermolactyl" vous viendra en aide.

De ce Thermolactyl, créé par la science, on fait maintenant des sous-vêtements qui vous permettent de bénéficier d'une saine et salutaire chaleur qui pénètre votre corps tout entier. A cause de ses propriétés thermogènes le "Thermolactyl", mis au point par un groupe de savants français, est recommandé aux personnes âgées et à ceux qui souffrent du froid et de l'humidité de notre climat. Le "Thermolactyl" entoure le corps d'une bienfaisante chaleur qui le défend contre les perturbations atmosphériques, les écarts de température et les refroidissements.

Eprouvée sous tous les climats

La fibre "Thermolactyl" a fait la preuve, sous tous les climats, de ses propriétés exceptionnelles, lors d'expéditions scientifiques et médicales, depuis les hauteurs de l'Himalaya jusqu'en Scandinavie, de l'Equateur au Groënland. Partout, les sous-vêtements en "Thermolactyl" DAMART se sont révélés bénéfiques. Ils "climatisent" le corps et l'aident à supporter sans en souffrir les brusques passages du chaud au froid et du froid au chaud.

Défiez les intempéries!

Tous ceux qui veulent passer l'hiver au mieux de leur forme physique et éviter les multiples "risques" du refroidissement, doivent réfléchir à l'avantage que leur apporte le "Thermolactyl": la climatisation de leur organisme.

Pourquoi attendre alors qu'un seul essai vous apportera tant de bien-être.

Dès maintenant, les sous-vêtements en "Thermolactyl" sont à la disposition des frileux, de ceux qui ont toujours froid, qui sont toujours gelés, des personnes âgées et de tous les adultes bien portants qui redoutent les douleurs dues au froid et à l'humidité, et vous en ressentirez un tel bien-être.

Faites l'expérience du "Thermolactyl", vous serez étonnés des résultats. Demandez la documentation gratuite par le bon ci-joint.

Damart *Thermolactyl*

Nous vous invitons à nous rendre visite à nos points de vente, situés à: Suite 733, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 110, P. Qué.

Postez ce coupon et obtenez notre catalogue gratuit.

NOM_____
ADRESSE_____
VILLE_____ PROV._____
(en lettres moulées)

NE TARDEZ PAS! POSTEZ-LE AUJOURD'HUI!

DAMART THERMOLACTYL LIMITÉE (SERV. S)
Suite 733, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 110, P. Qué.

IL CEDE SA PLACE — Le premier ministre G. I. Smith, de la Nouvelle-Ecosse (à droite), a déclaré hier que son gouvernement progressiste-conservateur offrira sa démission mercredi le 28 octobre prochain à moins que les rapports officiels de l'appel au peuple n'appondent des changements à l'alignement des partis. Il a ajouté que tout indique l'élection des libéraux et de leur chef, Gerald Regan. Au soir des élections, les résultats donnaient 23 sièges aux libéraux, 21 aux conservateurs et deux au NPD. Le recomptage officiel commence mardi et le président des élections, Gordon Davidson, s'attend à ce que les compilations définitives soient terminées le jeudi suivant. Répondant à une rumeur qu'il abandonnerait la direction de son parti, M. Smith a déclaré: "Je ne crois pas tout ce que je lis dans les journaux. J'ai bien l'intention de rester en place un bon moment. Le premier ministre est accompagné sur notre photo du ministre des Finances et des Mines, le docteur T. J. McKeough.

(Téléphoto PC)

Des savants canadiens et américains recommandent la mise en commun des recherches dans l'Arctique

Par DAVE McINTOSH

OTTAWA (PC) — Un groupe de savants américains et canadiens ont recommandé la mise en commun presque totale des recherches dans l'Arctique, notamment dans les domaines pétrolier et minéral.

Cette recommandation a été faite à l'issue d'une conférence américano-canadienne de quatre jours réunie par le ministère du Développement du Grand-Nord du Canada il y a quelques mois. Le document sera déposé aux Communes et l'on s'attend à de virulentes protestations de l'opposition qui reprochera au gouvernement d'Ottawa de permettre aux Américains de profiter des recherches pour mettre la main sur les ressources canadiennes. Mais il n'est pas dit cependant que le Cabinet fédéral accepte la recommandation. Les 25 savants américains et canadiens sont réunis au Seignory Club à Montebello.

"Il est hors de doute que le Canada et les Etats-Unis ont affaire avec un "ecosystem" humain dans l'Arctique et les efforts de planification de l'avenir de cette région seront voués à l'échec à moins que les recherches dans l'Arctique et d'autres programmes des deux pays ne soient étroitement liés."

Et les savants concluent à la nécessité de recherches bilatérales et de programmes coordonnés renforcés, dans les domaines suivants:

Exploration, extraction et développement des ressources; utilisation de la faune et du terrain; transports; constructions d'immeubles et de villes; pipelines; bateaux de surface et submersibles; barrages; cartographie; forages; routes; aéroports; ts; chemins de fer; centrales nucléaires; population en l'an 2000; surveillance du trafic aérien; météo; communications et assistance à la navigation.

Le document recommande au Canada et aux Etats-Unis de travailler de concert pour utiliser dans l'Arctique les meilleures techniques d'avant-garde. Les recherches en commun sont nécessaires, affirment les savants pour déterminer la façon dont doivent être prises les décisions politiques, administratives et économiques qui permettront l'utilisation judicieuse des ressources du Grand-Nord.

Des subventions de $515,000 à des industries québécoises

Par la PRESSE CANADIENNE

M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, a annoncé hier des subventions de $335,000 pour la construction d'une usine de bois scié à Barraute, au Québec; de $77,350 pour l'agrandissement d'une usine de tentes-roulottes, à Thetford Mines; de $47,000 pour l'agrandissement d'une usine de boîtes de carton, à Victoriaville.

Enfin, trois autres industries, de Giffard, de Victoriaville et de St-Nicéphore, recevront des subventions pour un montant moindre.

Le total des subventions s'établit à $515,000.

L'ambassadeur du Canada à Bonn reçu par M. Leussink

BONN (AFP) — M. Gordon Gale Crean, ambassadeur du Canada à Bonn, a été reçu, hier matin, par M. Hans Leussink, ministre ouest - allemand de la Recherche scientifique. Les entretiens ont porté sur un projet d'accord de coopération soviéto - canadienne, tandis que M. Leussink a rendu compte à l'ambassadeur de son récent voyage en URSS.

La Commission fédérale des prix et revenus a annoncé, dans un communiqué, qu'elle institue une enquête sur les hausses du prix de l'huile de chauffage, au Québec et dans l'est de l'Ontario.

Un prêt de $590,000 a été consenti à la compagnie Gauthier et Légaré Inc. pour la construction d'un ensemble de 66 appartements à loyer modique à Chicoutimi, a annoncé, hier, le gouvernement fédéral.

Commerce des oeufs

La Cour suprême se prononcera sur les restrictions, lundi

WINNIPEG (PC)—Le premier ministre Ed Schreyer, du Manitoba, a déclaré hier que la complaisance du fédéral a obligé le province du Manitoba à demander l'avis de la Cour Suprême du Canada sur la validité des restrictions de commerce sur les oeufs.

Le Manitoba aussi a préparé des mesures restrictives mais avant de les faire appliquer attend que soit connue la décision de la Cour Suprême. C'est lundi que cette affaire doit être entendue.

Il a rappelé qu'aux Etats - Unis, toutes les denrées passant d'un Etat à un autre, tombent sous la juridiction fédérale.

D'autres pays pourraient imiter le Canada à l'égard de la Chine

TAIPEH (PA)—La Chine nationaliste suit de près l'évolution de la situation, après la décision du Canada d'établir des relations diplomatiques avec le gouvernement de Pékin, a déclaré hier, M. Wei Yu-sun, porte-parole du ministère des Affaires étrangères de Formose.

Répondant aux questions des journalistes, M. Wei a dit que son gouvernement épiait tout particulièrement l'Italie, la Belgique et le Chili, qui pourraient suivre la trace du Canada.

Cependant, dit-il, la décision canadienne n'affectera pas la représentation de la Chine nationaliste à l'ONU.

Tout le personnel officiel formosan se trouvant au Canada, a ajouté M. Wei, quittera le pays dans les plus brefs délais. Les étudiants titulaires de passeports formosans seront autorisés à y demeurer, mais le gouvernement nationaliste ne délivre plus de nouveaux passeports à ceux qui désirent émigrer au Canada pour rejoindre leur famille ou aux étudiants qui désirent y faire des études.

Cependant, au ministère de l'Education, à Taipeh, on précise que dès que le Canada aura clarifié sa position au sujet des étudiants, ceux-ci pourraient être à nouveau autorisés à s'y rendre à des fins d'études.

A TELE 4

M. FERNAND TREMBLAY

Vous invite à ne pas manquer le programme

"VOTRE FOYER MADAME"
tous les dimanches
à 3h.15 à Télé 4
une commandite de votre
MAGASIN PRESTIGE
LEOPOLD TREMBLAY
1123 COMMERCIALE
ST-ROMUALD D'ETCHEMIN, LEVIS
TEL.: 839-9441

TELEPHONE: 651-5242
Les Salons Brasin

LES SALONS BRASIN
DE STE-FOY
"à deux pas de chez vous"
C'est dans une atmosphère de détente, dans un décor des plus recherchés, que nos Coiffeurs Créateurs feront pour vous
LES TETES D'AUTOMNE
boucles folles, maxi-nuque, couleurs vivantes
SPECIAL DU MOIS "maxi-boucles" ~~$15.00~~ $8.50 TOUT COMPRIS
4 SALONS POUR VOUS SERVIR
RENDEZ-VOUS 651-5242
CENTRE D'ACHATS NAVILLES (STE-FOY)
ESTHETICIENNE - VISAGISTE - ELECTROLYSE
Consultation gratuite

PLACE DES ROSES
ORSAINVILLE

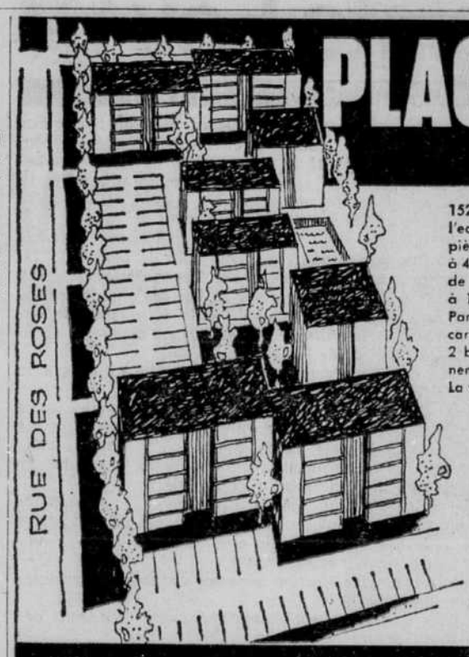

152 logements insonorisés, libres immédiatement, chauffés à l'eau chaude, meublés ou non meublés. 1½, 3½, 4½ et 5½ pièces, entre les rues des Platanes et des Sauges à Orsainville, à 4 milles de la limite de Québec. Visites des lieux en tout temps de 9 a.m. à 10 p.m. Visites le samedi et le dimanche: de midi à 10 p.m.
Parterres, terrains d'amusement communautaires, barboteuse, carrés de sable, Bar-B-Q, buanderettes, service de concierge. 2 badmintons, piscine extérieure, système d'intercom, stationnement éclairé pour tous.
La vie de la compagne avec les commodités de la ville.

- Près de l'église
- Près de 3 écoles
- Près d'un terrain de jeux
- Près d'un centre d'achats
- Près de Québec

152 LOGEMENTS INSONORISES CHAUFFES

623-4523

Woolco
Magasinez pour Noël en Octobre
avec votre bureau de crédit WOOLCO

Il n'est pas nécessaire d'attendre à la dernière minute pour acheter vos cadeaux. Magasinez cette année chez WOOLCO. Tous vos cadeaux pour NOEL sont ici présentement et à votre choix.

MAGASINEZ
avec facilité: dites simplement
"PORTEZ A MON COMPTE"

Voici le fonctionnement:
1 — Nouveau crédit aux clients pas de paiements avant janvier 1971
2 — Crédit offert aux clients aucune augmentation sur les paiements avant janvier 1971
3 — Pas de paiements exigés

667-1462
Téléphonez au bureau de crédit et votre carte sera prête quand vous viendrez magasiner

Cafeteria MOISSON D'OR
Lun., Mar., Merc., Jeu., Ven., 8h a.m. à 6h p.m.
Sam., Dim., 8h a.m. à 8h p.m.

GIFFARD
CENTRE STE-ANNE
2960 Boul. STE-ANNE

LEVIS
ROUTE 2
ROND-POINT, LEVIS

HEURES D'AFFAIRES lundi mardi mercredi 9h a.m. à 5h30 p.m. jeudi et vendredi 9h a.m. à 9h p.m. samedi 9h a.m. à 5h30 p.m.

MANGEZ, DEGUSTEZ LE DELICIEUX
Poulet Frit à la Kentucky
et...
GAGNEZ
bauer
Black Panther
des PATINS pour Garçons et Filles
LE CONCOURS SE TERMINE LE 25 OCT.
GRATUITE RONDELLE de HOCKEY OFFICIELLE
AVEC L'ACHAT D'UN SEAU OU D'UN BARIL DE...
Poulet Frit Kentucky
LES PETITS COLONELS INC.
A LIMOILOU 1000 Canardière 529-8901
A LIMOILOU 186 de l'Espinay 529-9664
A DUBERGER 1600 e. boul. Hamel 681-7844
A LEVIS 128 Côte du Passage 837-0288
VIEUX-QUEBEC 22 Côte du Palais 529-2183
A STE-FOY 2635 chemin Gamin 653-8783
OBTENEZ VOS FORMULES DE PARTICIPATION DANS NOS ETABLISSEMENTS.

De nombreux journaux canadiens approuvent l'action d'Ottawa

Par la PRESSE CANADIENNE

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux canadiens, commentant les mesures d'exception que le gouvernement fédéral vient de prendre au sujet de la situation au Québec:

Le Citizen, Ottawa

Pour le moment, les personnes raisonnables devraient s'abstenir de porter un jugement, et soutenir le gouvernement. Quand la crise sera passée, le peuple canadien aura droit à un rapport détaillé justifiant ces mesures d'exception.

Le Journal, Ottawa

Evidemment, nous sommes tous inquiets et nous voudrions que ces pouvoirs soient strictement limités aux impératifs de la situation. Mais, il faudrait aussi que le public, qui ignore bien entendu les risques cachés et les circonstances de la crise, s'abstienne de critiquer ces pouvoirs. Nous ne sommes pas encore dans un Etat policier, mais l'anarchie et le terrorisme ont contraint notre Etat à recourir à la force.

L'Advocate, Red Deer, Alta.

En cette heure grave, le pays ne peut que supposer que ses dirigeants savent ce qu'ils font. Que le ciel aide ces dirigeants s'ils se sont trompés.

Il est maintenant de la plus haute importance qu'il écrase résolument l'"insurrection" qui menace, afin que nous n'ayons pas à subir d'une manière chronique cet état de choses.

Vue la manière dont le premier ministre a affronté la crise, jusque-là, on ne peut qu'en conclure, raisonnablement, que c'est le froid calcul et la logique qui ont inspiré son action et non la panique.

Le pays n'a rien de mieux à faire que de lui apporter son soutien moral, d'admettre qu'il a mandat pour résoudre la crise et de se tenir tranquille.

Le Free Press, Winnipeg

Sans doute, les mesures draconiennes prises par le gouvernement fédéral, vont susciter des réactions hostiles, En échange, il aura l'appui de la majorité écrasante des Canadiens. Dans la situation qui prévaut actuellement au Québec l'hésitation serait prire que l'inaction... Il y a des moments où les droits qui nous sont les plus chers doivent être suspendus. C'est un de ces moments, maintenant.

Le Tribune, Winnipeg

La décision d'appliquer la loi sur les mesures de guerre était aussi judicieuse qu'inévitable... On a abusé du droit de critique pour appeler à la subversion et à la violence.

Le Telegram, Toronto

L'invocation de la loi extraordinaire des mesures de guerre, ce matin, par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, constitue de la part d'un gouvernement un geste sans précédent en temps de paix. Cette mesure a manifestement été prise avec l'appui des chefs des partis d'opposition à Ottawa, le gouvernement du Québec et l'administration de la ville de Montréal.

Tous les Canadiens, qui ont sûrement été ébranlés ce matin par la nouvelle, appuieront massivement le geste de M. Trudeau...

... Nous ne pouvons permettre à un petit groupe terroriste de s'abriter derrière les institutions démocratique tout en s'efforçant de les détruire.

Le Star, Toronto

Le Star aurait de beaucoup préféré que le gouvernement Trudeau justifie devant le Parlement cette mesure radicale avant de l'adopter, et qu'il ne revendique que les pouvoirs de la loi qui sont absolument nécessaires pour régler la situation au Québec.

Il ne faut pas suspendre à la légère les libertés civiques des Canadiens ...

... En invoquant la loi des mesures de guerre, le gouvernement peut s'appuyer lourdement, aux yeux d'une opinion publique inconstante, sur le fait que le gouvernement Bourassa et le gouvernement municipal de Montréal lui ont demandé d'agir.

Mais la requête de ces gouvernements ne constitue pas en soi une justification suffisante.

Le Standard, Freeholder, Cornwall

Ou bien Ottawa, qui se cachait depuis deux semaines derrière le gouvernement du Québec par crainte de répercussions politiques, a pris panique et est allé trop loin, ou bien la situation au Québec est bien plus sérieuse qu'on ne l'a laissé entendre publiquement.

Le Journal, Edmonton

Plusieurs Canadiens peuvent déplorer que le gouvernement fédéral ait exagéré en considérant l'enlèvement de deux hommes d'Etat comme une situation d'insurrection anticipée. Mais nous n'avons pas les renseignements dont dispose le gouvernement.

Nous ne pouvons que prendre pour acquis, pour le moment, que les mesures adoptées étaient nécessaires à la paix, à l'ordre et à la bonne administration du Canada. Les membres du cabinet fédéral savent aussi bien que les autres Canadiens que les pouvoirs invoqués aujourd'hui ne sont tolérables qu'en cas de véritable urgence nationale.

Le Times, Victoria

Les motifs de ces mesures aussi extrêmes, même en considérant les enlèvements, ne sont pas claires ... il semble, selon la réaction du gouvernement devant les événements au Québec, que les institutions démocratiques du Canada soient plus menacées qu'on ne l'a dit publiquement. Si c'est le cas, le gouvernement a le devoir de communiquer ces dangers au peuple canadien ...

Le Sun, Vancouver

...enfin, le gouvernement s'est armé pour combattre le feu par le feu et la dureté par la dureté. Les chances d'obtenir la libération honorable des otages du FLQ et les chances pour le Canada de revenir à la stabilité, la loi et l'ordre se sont améliorées avec ce refus total d'une série de compromis lâches et auto-destructeurs.

En bref

CARTE D'IDENTIFICATION

Tous les membres de l'Assemblée nationale seront munis de cartes d'identification avec photographies d'ici quelques jours.

Selon un communiqué émanant du sergent d'armes de l'Assemblée nationale, M. Jean-Marc Roberge, les députés pouvaient se procurer leur carte d'identificatin dès hier après-midi et tout indiquait que certaines restrictions seraient imposées pour limiter l'accès déjà restreint aux édifices gouvernementaux.

Selon les observateurs, le gouvernement pourrait, d'ici quelques jours, décréter la carte d'identification obligatoire pour tous les citoyens du Québec.

VISITE EN RUSSIE REMISE

M. Alexei Kossyguine, président du Conseil de l'URSS, a reçu à Moscou M. Robert Ford, ambassadeur du Canada en URSS, qui l'a informé de la décision de M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, de remettre à plus tard la visite officielle qu'il devait effectuer en URSS à partir du 19 octobre.

L'ambassade a déclaré que M. Kossyguine avait exprimé à M. Ford sa "compréhension" de la décision de M. Trudeau d'annuler la visite prévue pour cette date et qu'il avait été décidé que les deux parties resteraient en contact pour fixer une nouvelle date dans un avenir proche.

JOURNEE DE PRIERES

Les chefs de l'Eglise anglicane du Canada et de l'Eglise unie du Canada ont émis un communiqué conjoint, hier, proclamant la journée de demain, dimanche, journée nationale de prières pour ceux affectés par les récents enlèvements au Québec.

Le texte intégral du communiqué est le suivant :

"Dans ces temps de crise nationale sans précédent nous demandons à nos fidèles et à nos congrégations d'offrir des prières spéciales, dimanche, le 19 octobre, pour les chefs de nos gouvernements, pour ceux dont la vie est en jeu et pour ceux affectés par la présente crise".

L'AVION ATTEND

Le gouvernement fédéral a toujours un avion prêt à partir de Montréal pour transporter les auteurs des enlèvements de James Cross et de Pierre Laporte vers Cuba, ou toute autre destination choisie par les ravisseurs, s'il advenait que les deux hommes soient relâchés, a déclaré, hier, un porte-parole du gouvernement.

"UN COMMENTAIRE IMPORTANT"

Le juge de sessions Maurice Allard a déclaré, hier, que les journaux avaient accordé "beaucoup trop d'importance" à des remarques qu'il avait fait en Cour, mercredi, selon lesquelles sa famille serait en danger.

On a rapporté que le juge Allard a dit : "Dans une période où les membres du Front de Libération du Québec citent des noms de juges en cour, j'expose ma famille à des dangers."

Il a dit, hier, que cette remarque lui était venu d'une façon toute naturelle alors qu'il lisait la condamnation d'un homme accusé de fraude. L'individu ne voulait pas donner les noms de ses complices par crainte de représailles contre sa fille.

"Je lui ai dit qu'il fallait parfois choisir entre la crainte et ses responsabilités, a dit le juge Allard, tandis que je discutais d'une façon très générale avec le prisonnier."

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE
740 Ouest, rue Galt,
Sherbrooke (PQ)

APPEL D'OFFRES NO 132

La Commission scolaire régionale de l'Estrie recevra jusqu'à 16.00 heures, le 9 novembre 1970, au 740 ouest rue Galt, Sherbrooke, Québec, des offres pour la fourniture du matériel suivant:

ENSEIGNEMENT COMMERCIAL
(Laboratoire commercial)

Ces offres devront:

1. — Etre préparées sur le formulaire fourni à cette fin par la Commission scolaire régionale de l'Estrie.
2. — Etre accompagnées d'un bon de garantie ou d'un chèque visé, égal ou supérieur à 5% du montant total de l'offre incluant la taxe provinciale de 8%.
3. — Etre remises, sous l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission (cette enveloppe devra être scellée).

Pour obtenir une copie du cahier descriptif, les soumissionnaires devront **déposer** $10.00 qui leur sera retourné après une présentation d'une soumission.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers descriptifs à compter du 16 octobre 1970, à la Division des Approvisionnements de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, 740 ouest rue Galt, Sherbrooke, Québec.

Les offres seront ouvertes à 16.00 heures, le 9 novembre 1970 au bureau de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, 740 ouest rue Galt, Sherbrooke, Québec.

La Commission scolaire régionale de l'Estrie ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Gustave LAFONTAINE,
Secrétaire Général

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Gérant des Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec 2, P.Q., et portant la mention: "SOUMISSION POUR REPARATIONS AU QUAI, FORESTVILLE, COMTE DE CHARLEVOIX, P.Q.", seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Québec), le 29 OCTOBRE 1970.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de:

Gérant,
Services Administratifs,
Travaux Publics du Canada,
Gare Maritime Champlain,
Anse-au-Foulon,
Québec 2, P.Q.

et on peut les consulter au (x) bureau (x) de poste de Forestville et Les Escoumins, P.Q.

Pour tout renseignement concernant ce projet, veuillez communiquer avec le Surintendant de Secteur, au numéro de téléphone 694-3097.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

JEAN-PAUL THIBAULT,
Gérant,
Services Administratifs.
Québec, le 14 octobre 1970.

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC
(No : 701-1-878)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

1e— QUE le Conseil Municipal de la Cité de Charlesbourg, à sa séance du 13 octobre 1970, a adopté le règlement No 701 relativement à des travaux d'aqueduc et d'égout faisant l'objet du contrat 70-AE-03, ainsi que l'emprunt au montant de $172,800.00 pour en payer le coût.

2e— QUE les intéressés pourront prendre plus ampiement connaissance de ce règlement au bureau du sous-signé;

3e— QUE le Conseil de la Cité de Charlesbourg a fixé au 22 octobre 1970 à 7.00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, l'assemblée publique à laquelle les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, sont convoqués pour approuver ledit règlement No 701, ou pour demander que ce règlement soit soumis aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, par voie de scrutin, conformément à l'article 593 de la Loi des Cités et Villes.

Charlesbourg, ce 17 octobre 1970.

Le Greffier de la Cité:
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

MINISTERE DE LA FAMILLE ET DU BIEN-ETRE-SOCIAL

Direction Générale des Ressources Institutionnelles
6161 rue St-Denis
Montréal

Montréal, le 23 juillet 1970.

OBJET: Le choix du Directeur Général de votre Foyer.

Monsieur le Président,

Le Conseil d'administration dont vous assumez la présidence doit procéder incessamment à la sélection et à l'embauchage d'un Directeur Général qui assumera l'administration générale de votre Institution.

Vous connaissez déjà en partie les normes à observer à cet égard; nous désirons, par la présente, vous indiquer les modalités qui doivent présider à la poursuite de cette opération.

1 — **Le contenu des demandes de candidature:** voici le schéma qui servira à cette demande de candidature.

A. **La description du poste:** Le Directeur Général, mandaté par le Conseil d'Administration, est responsable de l'administration de l'institution, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'Administration et le Ministère.

B. **Les qualifications requises:** Diplôme universitaire en sciences administratives ou autres sciences connexes ou posséder une formation secondaire et jouir d'une vaste expérience administrative dans le secteur du bien-être ou dans un domaine connexe. De plus, posséder des connaissances en gérontologie.

C. **Les conditions de travail:** Le salaire est déterminé suivant les qualifications et l'expérience, les bénéfices marginaux sont avantageux.

D. Veuillez écrire et fournir un curriculum vitae complet en mentionnant le salaire désiré. Discrétion assurée.

N. B. : — Vous avez constaté à la lecture des paragraphes précédents, la concordance avec le manuel des procédures budgétaires (cahier Numéro 3, que vous avez déjà en mains). Vous trouverez à la page 10 de ce cahier les échelles de salaire pertinentes.

2 — **Les modalités de publication des demandes de candidatures:** La demande de candidature paraîtra au moins deux jours de suite dans un quotidien à large diffusion.
Nous vous enjoignons d'en faire connaître la teneur, d'une façon spéciale, aux milieux les plus susceptibles de fournir des candidats compétents.

3 — **La procédure de sélection:** Un jury composé d'au moins trois personnes dont un représentant du Conseil d'Administration, un représentant de l'organisme responsable du placement d'adultes à votre institution et d'un représentant de la Direction Générale des Ressources Institutionnelles du Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social, recommande, pour embauchage, au Conseil d'Administration, le candidat le plus apte à exercer la fonction. Le nombre de membres de ce jury ne devrait pas excéder cinq.
On remettra à chaque membre du jury, avant la tenue des séances, un guide de sélection.
Les recommandations du jury seront fondées sur les faits vérifiés concernant les candidats et une interprétation rigoureuse de ces faits: la formation théorique, la formation pratique, les qualités personnelles et professionnelles ainsi que les aptitudes des candidats serviront de cadre au guide d'appréciation.

4 — **La sélection:** Le Conseil d'Administration choisit le candidat le plus qualifié pour exercer la fonction; il l'embauche aux conditions de travail conformes aux normes du Ministère.

5 — **L'entrée en fonction:** L'entrée en fonction aura lieu environ un mois avant l'ouverture du Foyer.
La Direction Générale des Ressources Institutionnelles coordonnera les tenues du stage que fera le nouveau Directeur Général au moment de son entrée en fonction.
Soyez assuré de notre coopération.

Bien à vous
Le Directeur Général
Claude MAILHIOT

DEMANDE DE SOUMISSION PAR COMMISSION SCOLAIRE

La Commission scolaire de St-Ferréol les Neiges demande des soumissions pour vendre 1, école no 2A près du Mont St-Anne. Ecole de deux classes résidence enseignants, salle de jeux. Cette vente sera payable au comptant. 10% exiger du montant de soumissions.

Ces soumissions séront ouvertes le 1e jour de novembre 1970 à la salle du Couvent à huit heures de l'après-midi.

Les Commissaires d'écoles se réservent le droit d'accepter ou non aucune de ces soumissions.

St-Ferréol les Neiges
14 octobre 1970
Albert SIMARD
Secrétaire.

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC
(No : 700-1-877)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

1e— QUE le Conseil Municipal de la Cité de Charlesbourg, à sa séance du 13 octobre 1970, a adopté le règlement No 700 concernant l'achat d'un terrain pour l'aménagement d'une Colonie de Vacances à Ville Bélair, et l'emprunt au montant de $66,000.00 pour en payer le coût.

2e— QUE les intéressés pourront prendre plus amplement connaissance de ce règlement au bureau du soussigné;

3e— QUE le Conseil a fixé au 22 octobre 1970 à 7.00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, l'assemblée publique à laquelle les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, sont convoqués pour approuver ledit règlement No 700, ou pour demander que ce règlement soit soumis aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, par voie de scrutin, conformément à l'article 593 de la Loi des Cités et Villes.

Charlesbourg, ce 17 octobre 1970.

Le Greffier de la Cité,
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

CEGEP FRANCOIS-XAVIER GARNEAU

APPEL D'OFFRES NO 116

Le CEGEP FRANCOIS-XAVIER GARNEAU recevra jusqu'à 14:00 heures, le 29 octobre 1970, à 1360, Boulevard de l'Entente, Québec, des offres sous enveloppe scellée, pour l'enlèvement de la neige sur les stationnements du Cegep François-Xavier Garneau.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par le CEGEP, auquel il joindra un chèque ou un bon-garantie équivalent à au moins dix pour cent (10%) du montant total de son offre.

Le chèque visé sera fait à l'ordre du CEGEP François-Xavier Garneau et tiré sur une banque, ou une caisse populaire.

L'enveloppe scellée, contenant la soumission, portera les mots "APPEL D'OFFRES NO 116" et sera adressée comme suit :

CEGEP François-Xavier Garneau,
1660, Boulevard de l'Entente,
Québec 6.

Les soumissionnaires pourront se procurer les formules d'offres et les autres documents auprès du Directeur du Service de l'Equipement, M. Réal Racine, 1660, Boulevard de l'Entente, Québec.

L'ouverture des soumissions se fera à 15:00 heures le 29 octobre 1970, au même endroit.

Le CEGEP ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.

DIRECTEUR GENERAL,
MAURICE RUEST.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 9355-F

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)

Dans l'affaire de la faillite de :
GERARD CHABOT, ex-garagiste,
St-Gilles,
Cté Lotbinière.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

DEBITEUR :

AVIS est par les présentes donné que des SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues par les syndics soussignés à leur bureau, 56 rue St-Pierre, Québec le ou avant le vendredi 23 octobre 1970 à 2:00 heures P.M. pour l'achat de l'item ci-après décrit, savoir :

Terrain et immeuble à usage de résidence
si St-Gilles, Cté Lotbinière, voisin de
l'ex-garage du débiteur, partie du lot
183 (sujet à hypothèque) VALEUR $12,500.00

Toute soumission devra être cachetée et sur l'enveloppe la mention suivante devra être inscrite "SOUMISSION RE : GERARD CHABOT" et cette dernière devra être accompagnée d'un chèque visé représentant 10% de la soumission. Aucune soumission non cachetée ne sera acceptée.

L'item ci-haut mentionné est visible sur place en s'adressant à Madame Gérard Chabot.

Les titres peuvent être examinés au bureau des syndics.

Tous les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions qui aura lieu le 23 octobre à 2.30 heures P.M. au bureau des syndics soussignés.

CONDITIONS DE PAIEMENT, COMPTANT sur acceptation de la soumission par les Inspecteurs de la faillite.

Les syndics soussignés ne s'engagent pas à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.
Québec, 7 octobre 1970.

RENE LEFAIVRE & ALBERT VERROEULST,
56, rue St-Pierre, Québec,
SYNDICS.

BUREAUX DE :
LEFAIVRE, VERROEULST & DELWAIDE,
56, St-Pierre, Québec,
116, est rue Racine, Chicoutimi.

No : 170-F
Dans l'affaire de la faillite de :

GUY MALENFANT SPORT INC.,
Corps politique et incorporé ayant sa place d'affaires au 383 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Qué.

DEBITRICE.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis par les présentes donné que des soumissions cachetées, accompagnées d'un chèque visé représentant 15% de la soumission seront reçues par le syndic soussigné, à son bureau, 71 rue St-Pierre, Québec 2, Qué. le ou avant le 28 octobre 1970 à 4.00 hres de l'après-midi.

1. — Equipement et ameublement de bureau comprenant :
Rocks avec roues, comptoir vitré fauteuils, bureau en bois, classeur, filières, etc.
Valeur approximative de : $8,200.00

2. — Fonds de commerce comprenant :
Equipements de golf et camping, articles de pêche, tennis, badminton, tentes, gants de baseball et de balle molle, fusils, etc.
Valeur approximative de : $ 8,200.00

Les actifs seront visibles le 23 octobre 1970 de 10:00 hres a.m. à 12.00 hres et 1.00 hre P.M. à 3:00 hres de l'après-midi.

Les détails de l'actif pourront être obtenus en s'adressant au bureau du syndic soussigné.

Seules seront acceptées les enveloppes scellées et il devra être indiqué, au recto de l'enveloppe, les mots : "Soumission re : Guy Malenfant Sport Inc."

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions le 28 octobre 1970 à 4.00 hres de l'après-midi au bureau du syndic soussigné, 71 rue St-Pierre, Québec 2, Qué.

Toutes taxes résultant de la vente des actifs devront être assumées par le ou les acquéreurs.

Le ou les acquéreurs devront prendre possession dans les cinq (5) jours de l'acceptation de leurs soumissions.

Le syndic soussigné et l'inspecteur à la faillite ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

CONDITIONS DE PAIEMENT : Comptant sur acceptation de la soumission par l'inspecteur de la faillite.

Québec, 14 octobre 1970.

GREGOIRE BELLAVANCE, c.a.
syndic,
71 rue St-Pierre, Québec 2, Qué.
Tél. : 692-0646.

---

ville de
Sainte-Foy

AVIS/OFFRES/DEMANDES

Avis est par les présentes donné que la Ville de Sainte-Foy s'adressera par requête au lieutenant-gouverneur en conseil, conjointement avec la municipalité de La Paroisse de l'Ancienne-Lorette, pour se fusionner avec cette dernière conformément à la Loi de la fusion volontaire des municipalités, ainsi qu'elle y a été autorisée par son règlement numéro 1450;

Ladite requête aura pour but l'octroi de lettres patentes créants une nouvelle municipalité de ville sous le nom de: "La Ville de Sainte-Foy", qui comprendra les territoires actuels des deux municipalités et qui sera régie par la Loi des cités et villes;

Le conseil provisoire de la nouvelle ville sera composé des membres du conseil de la Ville de Sainte-Foy et du maire de la municipalité de La Paroisse de l'Ancienne-Lorette;

Le Maire du conseil provisoire de la nouvelle ville sera le maire de la Ville de Sainte-Foy;

Le premier dimanche de novembre 1971, une élection aura lieu dans le Quartier Laurentien, comprenant le territoire de La Paroisse de l'Ancienne-Lorette, conformément à la Loi des cités et villes et d'après une liste électorale préparée en vertu d'icelle pour élire la personne qui représentera ce quartier;

La première séance du conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu en la salle du conseil de la Ville de Sainte-Foy, à huit heures du soir et sans autre convocation;

La date de la première élection générale est fixée au premier dimanche de novembre 1973;

Les élections générales subséquentes auront lieu tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre;

A compter de la première élection générale, le conseil municipal de la nouvelle ville sera composé d'un maire et de sept conseillers;

Tout intéressé peut prendre connaissance de la requête et en obtenir copie à l'Hôtel de Ville de Sainte-Foy, 1000 route de l'Eglise, Sainte-Foy, pendant les heures de bureau;

Les propriétaires de la municipalité ont le droit de s'opposer à la fusion durant le mois qui suit celui au cours duquel le présent avis aura été publié, en faisant connaître leurs motifs par écrit à la Commission Municipale de Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec 4.

Sainte-Foy, le 7ième jour d'octobre 1970.

Le greffier de la ville,
NOEL PERRON, avocat.

Appel d'offres

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
Projet no: 477-70
Palais de Justice de Montréal
Phase 11-D

Un dépôt de $100.00 est requis (chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du Ministère des Travaux Publics) pour l'obtention d'un jeu de plans, devis et formules de soumission aux Bureaux des Soumissions Déposées, 4970 Place de la Savanne, Montréal ou 675 Marguerite-Bourgeoys, Québec.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires dont la soumission aura été complétée conformément aux instructions et qui auront retourné le jeu complet de plans et devis en bonne condition, dans les quinze (15) jours suivant la fermeture des soumissions.

Les plans et devis sont également en montre aux bureaux des architectes, David & Boulva, Archibald, Illsley & Templeton, 3 Place Ville-Marie, Montréal, ainsi qu'aux bureaux des ingénieurs, Dagenais, Dupras, Gauthier, Gendron, 5585, Monkland, Montréal, P.Q.

CLOTURE DES SOUMISSIONS:

Des soumissions séparées adressées au Ministre des Travaux Publics seront reçues aux Bureaux des Soumissions Déposées, 4970 Place de la Savanne, Montréal ou 675, Marguerite-Bourgeoys, Québec, pas plus tard que: JEUDI, le 29 OCTOBRE 1970, A 15:00 HEURES,

pour les spécialités suivantes: Soumission No 7: Granit, fourniture. Soumission No 8: Granit, pose. Soumission No 9: Métaux ouvrés et produits manufacturés divers. Lot No 1: Postes accès, Acier structure, Boites à rideaux, Linteaux, raidisseurs de cloisons, etc. Soumission No 10: Portes creuses en acier. Soumission No 11: Boucliers et écran suspendu et insonorisant en panneau de gypse pour plafonds et fourrures, lattes, enduits de plâtre et enduit de ciment. Soumission No 12: Plafond acoustique en fibre de bois et plafonds intérieurs à nervure. Soumission No 13: Accessoires de toilette. Soumission No 14: Dispositif de sûreté.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions même la plus basse.

Projet no: 478-70 **A: PONTIAC**

DES SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues par le Ministere des Travaux Publics pour:

La vente d'un immeuble (ameublement compris)
(Dispensaire Lac Cayamant) situé dans la Municipalité de Dorion & Church, Comté de Pontiac.

Cette vente ne comprend pas le terrain sur lequel est érigée cette construction.

L'acquéreur devra démolir ou déménager la bâtisse et niveler le terrain dans les 30 jours de la date de l'acceptation de la soumission.

Les soumissions seront reçues par la poste au Ministère des Travaux Publics, Service des Contrats, Hôtel du Gouvernement. Si les soumissions sont livrées par porteur, elles devront être remises au Ministère des Travaux Publics, Service des Contrats, 2700 boul. Laurier, Ste-Foy, Québec. (Centre d'Achats Laurier, 3e Etage, section ouest) JUSQU'A 3:00 heures p.m.

VENDREDI LE 30 OCTOBRE 1970.

Toutes les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé et fait à l'ordre du Ministère des Travaux Publics, pour un montant égal à (10%) de la soumission.

Lors de l'adjudication, ce chèque sera remis au soumissionnaire, sauf s'il est l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque sera retenu jusqu'à la date de l'exécution de l'acte de vente à la satisfaction du Ministère.

Le Ministère des Travaux Publics ne s'engage aucunement à accepter la plus haute soumission ni aucune des autres. Les frais de contrat seront à la charge de l'adjudicataire.

Le Sous-Ministre, J.-Alphonse DUGAS

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Avis est par les présentes donné que la Municipalité de la Paroisse de l'Ancienne-Lorette s'adressera par requête au lieutenant-gouverneur en conseil, conjointement avec la Ville de Sainte-Foy, pour se fusionner avec cette dernière conformément à la Loi de la fusion volontaire des municipalités, ainsi qu'elle y a été autorisée par son règlement numéro 226.

Ladite requête aura pour but l'octroi de lettres patentes créants une nouvelle municipalité de ville sous le nom de: "La Ville de Sainte-Foy", qui comprendra les territoires actuels des deux municipalités et qui sera régie par la Loi des cités et villes;

Le conseil provisoire de la nouvelle ville sera composé des membres du conseil de la Ville de Sainte-Foy et du maire de la municipalité de La Paroisse de l'Ancienne-Lorette;

Le Maire du conseil provisoire de la nouvelle ville sera le maire de la Ville de Sainte-Foy;

Le premier dimanche de novembre 1971, une élection aura lieu dans le Quartier Laurentien, comprenant le territoire de La Paroisse de l'Ancienne-Lorette, conformément à la Loi des cités et villes et d'après une liste électorale préparée en vertu d'icelle pour élire la personne qui représentera ce quartier;

La première séance du conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu en la salle du conseil de la Ville de Sainte-Foy, à huit heures du soir et sans autre convocation;

La date de la première élection générale est fixée au premier dimanche de novembre 1973;

Les élections générales subséquentes auront lieu tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre;

A compter de la première élection générale, le conseil municipal de la nouvelle ville sera composé d'un maire et de sept conseillers;

Tout intéressé peut prendre connaissance de la requête et en obtenir copie au bureau de la Municipalité de la Paroisse de l'Ancienne-Lorette, 1579, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, pendant les heures de bureau ;

Les propriétaires de la municipalité ont le droit de s'opposer à la fusion durant le mois qui suit celui au cours duquel le présent avis aura été publié, en faisant connaître leurs motifs par écrit à la Commission Municipale de Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec 4.

Municipalité de la Paroisse de l'Ancienne-Lorette,
le 7ième jour d'octobre 1970.

Le Secrétaire-Trésorier,
LEGER MOISAN.

NOUVEL APPEL D'OFFRE

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE ORLEANS
1078, Boulevard des Chutes,
Villeneuve, P.Q.

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ECOLE POLYVALENTE SITUEE A BEAUPRE, CTE MONTMORENCY, P.Q.

PROPRIETAIRE :
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE ORLEANS
a/s Monsieur Gérard Grenier, secrétaire-trésorier-administratif,
1078, Boulevard des Chutes,
Villeneuve, P.Q.

ARCHITECTES :
LA ROCHE, RITCHOT, DERY, ROBITAILLE
477, Boulevard Champlain,
Québec 2, Qué.

INGENIEURS EN CHARPENTE ET EN SERVICES EXTERIEURS
CARRIER & TROTTIER,
900, rue Holland,
Ste-Foy, P.Q.

INGENIEUR EN MECANIQUE ET ELECTRICITE
GILBERT, BOURASSA, GAGNE, MORIN,
2700, Boul. Laurier,
Ste-Foy, Québec 10.

Les soumissions (L'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au secrétaire-trésorier-administratif de la Commission Scolaire Régionale Orléans, 1078, Boulevard des Chutes, Villeneuve, Cté Montmorency seront reçues pas plus tard que le mercredi 18 novembre 1970 à/ou avant 19.00 heures (heure en vigueur localement).

La mention "Soumission pour la construction d'une école polyvalente à Beaupré, Cté Montmorency" devra apparaître sur l'enveloppe de soumission.

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissionnaires (entrepreneur-général) pourront se procurer une (1) copie complète des plans, devis et documents contractuels, ainsi que trois (3) copies de la formule de soumission au bureau des architectes LA ROCHE, RITCHOT, DERY, ROBITAILLE, 477, Boulevard Champlain, Québec 2, Qué. à compter du jeudi 15 octobre 1970 de 10.00 heures à 17.00 heures. La date limite pour se procurer les plans et devis est le mercredi 11 novembre 1970.

Un dépôt de cent dollars ($100.00) par chèque ordinaire sera exigé pour chaque première copie complète des plans et devis. Des copies additionnelles seront disponibles, moyennant un versement non remboursable du coût d'impression par copie. Dans les trente (30) jours suivant l'ouverture des soumissions, chaque entrepreneur ayant reçu des plans et devis devra les retourner au complet et en parfait ordre au bureau de l'Architecte. Après vérification des documents, l'Architecte remettra le dépôt aux entrepreneurs soumissionnaires non favorisés du contrat.

La soumission de chaque entrepreneur devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission au montant de trois cent mille dollars ($300,000.00) et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, soit d'un chèque visé d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire au montant de trois cent mille dollars ($300,000.00). Ce cautionnement ou ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale Orléans.

Ce cautionnement devra être accompagné d'une lettre d'intention de la caution garantissant au Propriétaire l'émission d'un cautionnement de fidèle exécution du contrat (performance bond) pour cinquante pour cent (50%) et d'un second cautionnement garantissant le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux également pour cinquante pour cent (50%) et seront émis par cette compagnie au nom de l'entrepreneur général et au bénéfice de la Commission Scolaire Régionale Orléans s'il obtient le contrat.

Les cautionnements de soumissions seront retournés aux soumissionnaires non adjudicataires dans un délai raisonnable.

Le cautionnement de soumissions sera remis à l'adjudicataire lors de la signature du contrat en échange du cautionnement de fidèle exécution et du cautionnement garantissant le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux émis par une compagnie d'assurances acceptée par la Commission Scolaire Régionale Orléans et aux frais de l'entrepreneur-général. Ces cautionnements expireront un (1) an après la fin des travaux.

Les sous-traitants dont la liste suit sont tenus de fournir un cautionnement de soumission (Bid Bond) ou chèque visé d'un montant fixe établi ci-après et émis au bénéfice de la Commission Scolaire Régionale Orléans.

Ces cautionnements de garantie de soumission seront remis au propriétaire et en même temps que la soumission des sous-traitants et seront valides pour une période de cint vingt (120) jours.

Tous les sous-traitants soumettant un prix pour les travaux ci-dessous mentionnés devront remettre leurs soumissions cachetées au Bureau des soumissions déposées.

SOUMISSIONS DEPOSEES :

A Québec :	675 rue Marguerite Bourgeoys, Québec 6, Qué.
A Montréal :	4970, Place de la Savanne, Montréal, P.Q.
A Rimouski :	56 est, rue de l'Evêché, Rimouski, P.Q.
A Trois-Rivières :	1447, rue de la Vérendrye, Trois-Rivières, P.Q.

a/ou avant 15.00 heures (heure en vigueur localement) le mercredi 11 novembre 1970. Ces soumissions devront être présentées sur les formules officielles du Bureau des Soumissions Déposées.

Le cautionnement de soumission des sous-traitants en plomberie-chauffage, en ventilation-réfrigération, en électricité et en inter-communication, devra être accompagné d'une lettre, d'intention de la caution garantissant à l'Entrepreneur général l'émission d'un cautionnement de la fidèle exécution du contrat (performance bond) pour cinquante pour cent (50%) s'ils obtiennent le contrat.

1— Plomberie - chauffage	$40,000.00
2—Ventilation - réfrigération	$30,000.00
3— Electricité	$30,000.00
4— Intercommunication	$ 3,000.00
5— Béton préfabriqué (murs, planchers, etc.)	$20,000.00
6— Acier d'armature et treillis métallique (achat)	$15,000.00
7— Fenêtres d'aluminium (fourniture et pose)	$ 4,000.00
8— Couvertures, isolant

Ottawa et Québec blâmés par le Front commun pour la liberté

MONTREAL — Le Front commun pour la liberté a ouvertement blâmé, hier, le gouvernement québécois et le gouvernement canadien "d'avoir refusé de négocier en vue de sauver le sort de deux vies humaines, la réputation et l'honneur collectif de notre société".

Le Front, issu de l'unification de forces venant de l'Université de Montréal, l'Université McGill et l'Université du Québec, à Montréal, déplore aussi que les deux gouvernements "se soient laissé entraîner par une fausse analyse de la situation à supprimer les libertés individuelles et collectives et d'avoir ainsi écarté en fait les assises mêmes de la démocratie".

Le mouvement fait également ressortir dans un communiqué ce qu'il appelle "le véritable problème auquel doit faire face rapidement le gouvernement", c'est-à-dire les injustices que les partis politiques et les divers groupes d epression ont dénoncées à maintes reprises.

Selon le Front commun pour la liberté, la seule solution est non pas la répression mais l'application des réformes des règles du jeu afin de redonner confiance à chaque citoyen.

Le Front dit s'associer à la déclaration de MM. Ryan, Laberge, Pepin, Rioux, Dumont Rocher, Lévesque qui avaient proposé la négociation avec les ravisseurs et la centralisation des pouvoirs à Québec.

Le président du CTC craint l'application de la "Loi sur les mesures de guerre"

OTTAWA (D'après PC) — Le président du Congrès du Travail du Canada, M. Donald MacDonald, a exprimé des inquiétudes, hier, à la suite de la décision du gouvernement fédéral d'appliquer la Loi des mesures de guerre.

Le CTC s'inquiète parce que la loi "permet virtuellement l'élimination de toutes les libertés civiques et ne s'applique pas exclusivement à ceux qui commettent des actes de subversion et de terreur.

"C'est un geste extraordinaire en temps de paix, même dans les circonstances actuelles," a souligné M. MacDonald. Il s'est cependant dit assuré que la loi sera suspendue le plus tôt possible, dès que les circonstances le permettront.

M. MacDonald a admis que le gouvernement ne pouvait cependant tolérer le kidnapping de personnes innocentes et l'implantation d'un régime de terreur.

La violence est le produit d'un malaise trop longtemps ignoré

MONTREAL (PC) — Le prof. Maxwell Cohen, ex-doyen de la faculté de droit de l'Université McGill, a condamné, jeudi, la violence au Québec, tout en faisant valoir que les événements que l'on voit actuellement se dérouler dans la province sont le produit d'un malaise et d'un mécontentement que l'on a voulu trop longtemps ignorer.

Dans un discous prononcé à l'assemblée annuelle de l'International Bridge, Tunnel and Turnpike Association, le prof. Cohen compare le Québec à un "immense laboratoire des mutations qui se produisent dans la société humaine".

A son avis, des actes tels que le double enlèvement de MM. Cross et Laporte vont à l'encontre des objectifs qui constituent l'élément catalyseur de l'activisme.

L'orateur compare la lutte que mène le Québec pour préserver son identité culturelle et prendre en mains ses destinées économiques au sein de l'ensemble canadien, à la lutte que le Canada lui - même livre pour s'affranchir des influences culturelles et économiques des Etats-Unis.

Il affirme que si les problèmes pendants entre le Canada et les Etats-Unis — investissements, contrôle des richesses naturelles et application des lois américaines aux filiales canadiennes des sociétés — ne sont pas résolus, cela pourrait "provoquer de nouvelles divisions à l'intérieur du pays, car les différentes parties du Canada continueront d'apporter des solutions différentes aux mêmes problèmes".

Impatients, les jeunes nient la validité du processus démocratique, a dit encore le prof. Cohen. Ils nient la possibilité pour les francophones de réaliser leur destin au sein du processus démocratique tel que nous le connaissons.

Le Québec, ajoute l'orateur, constitue le dernier exemple de la "restructuration révolutionnaire de la société . . . et en dépit de nos traditions démocratiques, il existe selon toute vraisemblance, une force suffisante prête à prendre le risque au nom d'objectifs plus élevés".

Des pressions qui sapent les bases de la démocratie

Le président de la Corporation des maîtres électriciens du Québec, M. Emile Bourbonnais, s'est élevé, hier, contre le genre de pressions exercées par le Front de libération du Québec, "pressions qui mettent en cause non seulement la vie d'hommes actifs dont le Québec a tant besoin," a-t-il dit, "mais aussi l'existence même du pouvoir démocratique".

M. Bourbonnais a d'ailleurs consacré la première partie de son discours d'ouverture, au 20e congrès annuel de la corporation, aux journées dramatiques qui perturbent le Québec actuellement.

"On ne peut se payer le luxe de se taire dans de telles circonstances, si l'on se rappelle ce que nous a enseigné l'histoire de l'Allemagne avant la guerre", a-t-il ajouté. Selon M. Bourbonnais, la majorité silencieuse dont il est si souvent question, doit, à ce moment historique du Québec, cesser d'être silencieuse et faire valoir son point de vue même si l'on doit en même temps reconanitre qu'il y a lieu d'effectuer des changements profonds de nature à améliorer le sort des infortunés.

M. Bourbonnais a manifesté l'espoir que les menaces d'enlèvement qui pèsent sur les hommes publics, n'auront pas pour résultat que ceux-ci deviennent tous apathiques et laissent une infime minorité leur enlever ce droit fondamental qu'est la liberté de parole.

Le Québec n'a plus de gouvernement, dit René Lévesque en dénonçant Ottawa et les terroristes

par Lise LACHANCE,
de notre bureau
de Montréal

"Le Québec n'a plus de gouvernement. Le tronçon d'Etat dont nous disposions a été balayé au premier vrai coup dur. Le Cabinet Bourassa a passé la main et n'est plus que le pantin des dirigeants fédéraux".

C'est ce qu'a lancé, hier soir, le président du Parti québécois, M. René Lévesque, au cours d'une conférence de presse impromptue où il a supplié les ravisseurs de MM. James Richard Cross et Pierre Laporte "d'accepter les conditions dictées jeudi soir par le gouvernement d'Ottawa et transmises par celui de Québec".

M. Lévesque s'en est pris violemment, aussi, au "recours précipité" à la Loi sur les mesures de guerre.

Selon le président du PQ, il est clair maintenant que, depuis le tout début de cette période tragique dont l'enlèvement de M. Cross a marqué l'ouverture, le gouvernement du Québec n'a pas eu d'autre rôle véritable que celui de figurant". M. Bourassa, a-t-il poursuivi, "a accepté de servir simplement d'instrument d'une politique conçue et décidée en dehors de lui. Il a joué l'approche du compromis, alors même qu'il était au courant de la ligne intraitable qui régnait à Ottawa, qu'il en préparait le climat requis en laissant la situation se prolonger et pourrir pendant qu'il faisait semblant de tergiverser. Finalement, la nuit dernière, c'est lui qui a cautionné le geste extrême du régime Trudeau qui veut placer tout le Québec sous occupation militaire jusqu'au printemps prochain".

M. Lévesque a ajouté: "Il faut songer dès maintenant à la façon dont on pourra, le plus tôt possible, relever le Québec et ses fragiles institutions d'Etat de cet abaissement où on vient ainsi de les plonger". A son avis, cette "dégradation" du Québec a été voulue très sciemment pour certains, instinctivement pour d'autres. Dans la première catégorie, il classe ce qu'il appelle "l'establishment fédéral et les forces économiques qui le soutiennent". Dans le second groupe, il place les terroristes. "Espérons, a-t-il dit au sujet de ces derniers, qu'ils se rendent compte aujourd'hui d'avoir été tout bêtement les fourriers du régime militaire et de la mise en péril des droits essentiels de tous les Québécois".

L'homme politique et journaliste a insisté là-dessus: "Ni les bombes, ni à plus forte raison l'atrocité de l'enlèvement de personnes ne sont moralement, humainement, politiquement, justifiables dans une société qui permettait, hier encore, l'expression et l'organisation de toutes les volontés de changement". C'est là, soutient-il, une forme effarente de déracinement.

M. Lévesque supplie donc les ravisseurs d'accepter les conditions proposées par les autorités. "S'ils sont encore capables de penser au-delà d'eux-mêmes et de dépasser les affreuses simplifications où le chaos et la table rase ont quinté de faux airs créateurs, ils devraient voir enfin que leur geste n'a fait jusqu'ici que du mal à tout le monde (pas seulment aux otages et à leurs proches) et aussi que, s'ils persistent et que d'autres continuent à leur emboîter le pas, il n'en découlera qu'un temps d'épreuve plus long et plus cruel pour le Québec, avec la justification fournie à ceux qui n'espèrent rien d'autre".

LA CALVITIE EST VAINCUE

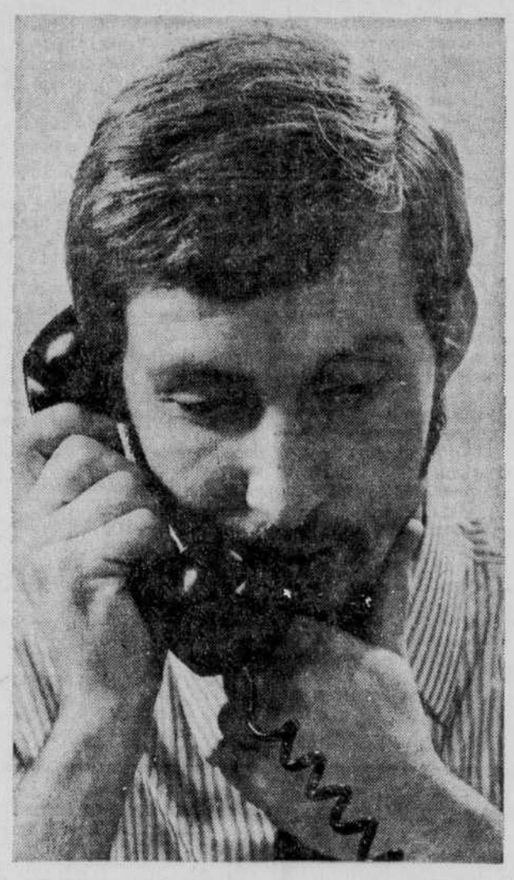

MAINTENANT A QUEBEC

MEDI-X

PAS DE TISSAGE, PAS DE GREFFE, PAS DE COLLE, PAS DE PERRUQUE

DES CHEVEUX VERITABLES EN UN SEUL JOUR

Medi-X remplace les cheveux que vous aviez perdus par des cheveux humains qui deviennent tout aussi partie intégrante de votre chevelure que les cheveux naturels que vous aviez - et Medi-X procure une apparence tout aussi naturelle! Un mélange parfait de vos cheveux naturels que vous pouvez peigner, brosser, séparer, laver ou soumettre à des mises en plis!

MEDI-X PREFERE A DES GREFFES ET DES TISSAGES

Medi-X devient rapidement le premier choix de plusieurs spécialistes en cosmétiques, déclassant ainsi les greffes. Medi-X signifie cheveux humains et apparence naturelle. Ceux qui ont essayé d'autres méthodes préfèrent Medi-X en raison de son coût substantiellement moins élevé que les greffes. Supprimez les ajustements fréquents causés par la méthode du tissage. Plusieurs dames sont également enchantées du traitement Medi-X.

Appelez ou écrivez pour obtenir plus de renseignements sans obligation.

SALON CHEVEUX POUR LUI INC.
(autrefois Original Tissage de Cheveux)
1100, RUE ST-JEAN, QUEBEC - TEL.: 525-9484
(24 heures par jour)
Pour plus d'informations, sans obligation de votre part envoyez ce coupon:

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL.: .....

Ne parlez pas trop vite.

L'époque des stéréos "console" n'est pas révolue. Voilà pourquoi Philips a conçu, pour ceux qui aiment bien tout avoir dans un seul et même meuble, des stéréos aux qualités comparables à celles de ses chaînes haute-fidélité.

Les stéréos Philips sont garantis "d'origine". C'est-à-dire que chaque pièce qui les compose a été pensée et fabriquée par Philips avec un souci de continuité vers l'avenir.

Ce qui signifie que lorsque vous achetez un stéréo "console" Philips, il ne sera pas démodé un an après. Il est flexible et adaptable à tous vos besoins futurs.

Vous désirez y intégrer un magnétophone à cassette? Rien de plus facile, car Philips a prévu à cette intention dans ses "consoles" 380 et 390 l'espace et les fiches de raccordement nécessaires. Vous branchez; c'est tout.

Voyez-les et entendez-les par vous-même en rendant visite à votre vendeur Philips. Vous y trouverez un stéréo "console" en accord avec votre budget.

Au delà du "son Philips," l'intelligence PHILIPS

Modèle R380 $439.95*

Modèle R390 $469.95*

*prix de liste suggéré

Dépositaires

Paquet — ST-ROCH TEL.: 524-5121

Le Syndicat de Québec — Place Laurier - Centre-Ville, Fleur de Lys, 529-7351

J.O. Fiset INC. — 55 DORCHESTER SUD, QUEBEC, TEL.: 525-7191

BIZIER & CARON LTEE — 801 EST, ST-JOSEPH, QUEBEC, TEL.: 529-3391

TREMBLAY & BERGERON — 301 DE LA CANARDIERE, QUEBEC - TEL.: 523-7760, SUCC. 245 - 71e RUE EST, TEL.: 626-1102

L. GUTTMAN LTEE — 95, ST-JOSEPH, QUEBEC, TEL.: 522-2727

PARENT TV INC. — 22 BOUL. VALCARTIER, LORETTEVILLE, TEL.: 842-2952

ameublements tanguay inc — ROND-POINT LEVIS 837-2496

P.-A. MATHIEU — 109 ST-GREGOIRE, VILLE MONTMORENCY, TEL.: 663-7129

ameublements tanguay inc — 535 BOUL. STE-ANNE, TEL.: 661-3761

GAGNON & FRERES MEUBLES — DE VOTRE LOCALITE

Le Québec

Texte des règlements adoptés en vertu de la loi sur les mesures de guerre

OTTAWA (PC) — Voici le texte intégral des règlements que le gouvernement Trudeau a adoptés, vendredi matin, à la suite de la proclamation de la Loi des mesures de guerre.

Loi sur les mesures de guerre.

Proclamation déclarant qu'un état d'insurrection existe et a existé depuis le 15 octobre 1970.

Roland Michener

Canada

Elizabeth II, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront de quelque manière concerner,

Salut:

Le sous-procureur général DONALD S. MAXWELL.

PROCLAMATION

Attendu que la Loi sur les mesures de guerre édicte que l'émission d'une proclamation sous l'autorité du gouverneur en conseil est une preuve concluante que l'état d'insurrection, réelle ou appréhendée, existe et a existé pendant toute période de temps y enoncée et qu'il continue jusqu'à ce que, par une proclamation ultérieure, il soit déclaré que l'état d'insurrection a pris fin.

Et attendu qu'il existe actuellement dans la société canadienne un noyau ou groupe appelé le Front de libération du Québec qui préconise l'emploi de la force ou la perpétration de crimes, y compris le meurtre, les menaces de mort et l'enlèvement, et y a recours, comme moyen ou instrument aux fins de réaliser un changement de gouvernement au Canada, et dont l'activité a engendré un état d'insurrection appréhendée dans la province de Québec.

Sachez donc maintenant que, sur et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous proclamons et déclarons en vertu de Notre présente proclamation qu'un état d'insurrection appréhendée existe et a existé depuis le 15 octobre 1970.

De ce qui précède, Nos loyaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner sont, par les présentes, requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin. Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre ville d'Ottawa, ce 16e jour d'octobre en l'an de grâce mil neuf cent soixante-dix, le dix-neuvième de Notre Règne.

Par ordre

Le sous-régistraire général du Canada J. F. GRANDY

LOI SUR LES MESURES DE GUERRE

REGLEMENT DE 1970 CONCERNANT L'ORDRE PUBLIC

16 octobre 1970

Attendu qu'on continue de reconnaitre, au Canada, que les hommes et les institutions ne demeurent libres que lorsque la liberté s'appuie sur le respect des valeurs morales et spirituelles et sur la suprématie du droit;

Et **attendu** qu'il existe actuellement dans la société canadienne un noyau ou groupe appelé le Front de libération du Québec qui préconise l'emploi de la force ou la commission de crimes comme moyen ou instrument aux fins de réaliser un changement de gouvernement au Canada et dont les membres ont eu recours à la perpétration de crimes graves, y compris le meurtre, la menace de mort et l'enlèvement;

Et **attendu** que le Gouvernement du Canada veut s'assurer que des mesures légales efficaces puissent être prises contre ceux qui cherchent ainsi à détruire le fondement de notre système démocratique de gouvernement sur lequel repose la jouissance des droits de l'homme et de nos libertés fondamentales et assurer la protection constante de ces droits et libertés au Canada;

En conséquence, sur l'avis conforme du premier ministre et en vertu de la Loi sur les mesures de guerre, il plait à Son Excellent le Gouverneur général en conseil d'établir les dispositions réglementaires ci-jointes, portant le titre: Règlement prévoyant des pouvoirs d'urgence pour le maintien de l'ordre public au Canada.

REGLEMENT PREVOYANT DES POUVOIRS D'URGENCE POUR LE MAINTIEN DE L'ORDRE PUBLIC AU CANADA

TITRE ABREGE

1 — Le présent règlement peut être cité sous le titre: Règlement de 1970 concernant l'ordre public.

INTERPRETATION

2 — Dans le présent règlement, communiquer comprend l'action de communiquer par téléphone, radiodiffusion ou autres moyens de communication visuelle ou sonore;

agent de la paix désigne un agent de la paix selon la définition qu'en donne le Code criminel et s'entend également d'un membre des Forces armées canadiennes;

déclarations comprend les mots parlés ou écrits ou enregistrés par des moyens électroniques ou électromagnétiques ou autrement, et les gestes, les signes ou autres représentations visibles; et

l'association illégale désigne le groupe de personnes ou l'association que la présente loi déclare être une association illégale.

FLQ ILLEGAL

DISPOSITIONS GENERALES

3 — Le groupe de personnes ou l'association appelés le Front de libération du Québec et tout groupe ou toute association succédant audit Front de libération du Québec ou tout groupe de personnes ou toute association qui préconisent l'emploi de la force ou la perpétration de crimes comme moyen ou instrument aux fins de réaliser un changement de gouvernement au Canada, sont déclarés être des associations illégales.

4 — Une personne qui a) est ou se déclare membre de l'association illégale, b) fait office ou déclare faire office de dirigeant de l'association illégale, c) communique des déclarations pour le compte de l'association illégale ou à titre de représentant réel ou déclaré de celle-ci,

d) préconise ou favorise les actes, desseins, principes ou lignes de conduite de l'association illégale qui sont contraires à la loi,

e) fournit quelque chose, sous forme de cotisations ou sous une autre forme, à l'association illégale ou à qui que ce soit au profit de l'association illégale,

f) sollicite des souscriptions ou contributions pour l'association illégale, ou

g) préconise ou favorise l'emploi de la force ou la perpétration de crimes ou y a recours, comme moyen de réaliser un changement de gouvernement au Canada, est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de cinq ans au plus.

5 — Une personne qui, sachant ou ayant des motifs raisonnables de croire qu'une autre personne est coupable d'une infraction sous le régime du présent Règlement, fournit une aide quelconque à cette autre personne dans l'intention d'empêcher ainsi l'arrestation, le jugement ou le châtiement de cette personne pour cette infraction ou dans l'intention de nuire ou de mettre obstacle à cette arrestation, à ce jugement ou à ce châtiement, est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de cinq ans au plus.

7 — Un propriétaire, locataire, régisseur ou surintendant d'un immeuble, d'une pièce, d'un local ou de tout autre lieu, qui y permet sciemment la tenue d'une réunion de l'association illégale ou d'une cellule, d'un comité ou de membres de celle-ci, ou de tout groupement de personnes qui favorisent les actes, desseins principes ou lignes de conduite de l'association illégale, est coupable d'un acte criminel et passible d'une amende de cinq mille dollars au plus ou d'un emprisonnement de cinq ans au plus ou de l'une et l'autre peine.

PAS DE CAUTIONNEMENT

7. — 1 Une personne arrêtée pour une infraction sous le régime de l'article 4 doit, en attendant le procès, être gardée en détention et ne peut, sans le consentement du procureur général de la province dans laquelle elle est détenue, être relâchée sous caution.

2 — Lorsqu'un prévenu a été arrêté pour une infraction sous le régime du présent Règlement et est gardé en détention à la seule fin d'assurer sa présence au procès sur l'inculpation, sous le régime du présent Règlement, pour laquelle il est détenu, et que le procès n'est pas commencé dans les quatre-vingt-dix jours à partir du moment où il a été mis en détention en premier lieu, la personne ayant la garde du prévenu doit, dès l'expiration de ce délai, demander à un juge de la Cour supérieure de juridiction criminelle de la province dans laquelle est détenu le prévenu, de fixer une date pour le procès; et le juge peut fixer une date pour le commencement du procès ou donner les instructions qu'il estime nécessaires pour hâter le procès du prévenu.

8 — Dans toute poursuite d'une infraction sous le régime du présent Règlement, la preuve qu'une personne

a) a assisté à une réunion de l'association illégale,

b) a parlé publiquement en faveur de l'association illégale, ou

c) a communiqué des déclarations de l'association illégale à titre de représentant réel ou déclaré de l'association illégale, constitue, à défaut de preuve contraire, la preuve qu'elle est membre de l'association illégale.

ARRESTATION SANS MANDAT

9 — 1 Un agent de la paix peut arrêter une personne sans mandat

a) lorsqu'il a des raisons de soupçonner qu'elle est membre de l'association illégale,

b) lorsqu'elle se déclare membre de l'association illégale, ou

c) lorsqu'il a des raisons de soupçonner qu'elle a commis, est en train de commettre ou est sur le point de commettre un acte visé aux alineas b, a, g de l'article 4.

2 — Une personne arrêtée en application du paragraphe 1 doit être conduite devant un juge de paix compétent et inculpée d'une infraction visée à l'article 4 dans les sept jours qui suivent son arrestation, à moins que le procureur général de la province, dans laquelle la personne est détenue, n'ait, avant l'expiration de cette période de sept jours, lancé un ordre prescrivant que le prévenu soit gardé en détention jusqu'à l'expiration d'un délai de vingt et un jours, au plus, suivant son arrestation; à l'expiration de ce délai, la personne arrêtée doit être conduite devant un juge de paix compétent et inculpée d'une infraction visée à l'article 4 ou remise en liberté.

10 — Un agent de la paix peut, sans mandat, entrer dans tout local, lieu, véhicule, bateau ou aéronef, et y perquisitionner, lorsqu'il a des raisons de soupçonner

a) que quelque chose y est gardé ou utilisé en vue de favoriser les actes, desseins, principes ou lignes de conduite de l'association illégale qui sont contraires à la loi;

b) qu'il s'y trouve quelque chose qui peut contribuer à établir la preuve d'une infraction sous le régime de la présente loi;

c) qu'un membre de l'association illégale s'y trouve, ou

d) qu'une personne y est détenue par l'association illégale.

11 — Lorsqu'un agent de la paix a des raisons de soupçonner qu'un bien peut contribuer à établir la preuve d'une infraction sous le régime du présent Règlement, ce bien peut être saisi, sans mandat, par un agent de la paix et retenu pendant quatre-vingt-dix jours à partir de la date de la saisie ou jusqu'à la date à laquelle prennent fin définitivement toutes procédures relatives à une infraction sous le régime du présent Règlement, au cours desquelles ce bien peut être requis, si elles prennent fin après l'expiration de ce délai.

12 — Le présent Règlement sera appliqué par les tribunaux, fonctionnaires et autorités qui appliquent les règles de droit concernant les actes criminels créés par le Code criminel et de la manière dont ces règles sont appliquées.

Une loi qui a une valeur inestimable – Mackenzie King

OTTAWA (PC) — Un mois après l'entrée du Canada en guerre, en 1939, le premier ministre de l'époque, M. Mackenzie King, avait déclaré aux Canadiens que la loi sur les mesures de guerre était un instrument d'une valeur inestimable, car elle permettait au gouvernement de prendre tous les mesures nécessaires, sans avoir à attendre le Parlement.

Aujourd'hui, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a recours à cette loi pour faire face à la menace que font peser sur le pays les terroristes qui ont enlevé tour à tour, le diplomate britannique James Jasper Cross, puis le ministre du Travail du Québec, M. Pierre Laporte.

En octobre 1939, c'était un vendredi soir, M. King avait déclaré dans un message radiodiffusé qu'une "des raisons qui ont permis au Parlement d'agir avec une telle célérité a été l'existence dans la législation canadienne de la loi de 1914 sur les mesures de guerre".

"Conçue spécialement pour faire face à une situation de guerre ou de risque de guerre, cette loi a permis au gouvernement de prendre les mesures qui, autrement, auraient exigé l'autorisation formelle du Parlement.

"La loi sur les mesures de guerre a permis au gouvernement d'agir avec célérité...."

MESURES EXCEPTIONNELLES

Lors de la deuxième guerre mondiale, une série de mesures exceptionnelles ont été prises en vertu de cette loi, qui, du reste n'avait été appliquée qu'à deux reprises depuis qu'elle avait été votée: au début de la première guerre mondiale et en 1939.

Grâce à cette loi, on avait pu interner M. Camillien Houde, alors maire de Montréal, qui avait, en 1940, incité les citoyens à ignorer la mobilisation nationale édictée pour toutes les personnes âgées de plus de 16 ans. M. Houde ne fut relâché qu'en 1944.

En 1942, une accusation était portée en vertu de cette loi, puis retirée, contre M. George Drew, leader conservateur de l'Ontario, qui avait fait des commentaires sur un rapport officiel concernant la malheureuse expédition canadienne de Hong-Kong.

La même loi avait permis, en temps de guerre, d'interner un grand nombre de personnes considérées comme un danger pour la sécurité nationale. Leur nombre avait, à un moment, donné, atteint 1,489.

D'autres règlements avaient été adoptés en 1945, en vertu de cette loi, permettant de déporter les nationaux japonais qui avaient demandé à être rapatriés, ainsi que des Japonais naturalisés et des Canadiens d'origine japonaise qui, eux aussi, avaient formulé le désir de rentrer au Japon.

Une sévère censure de la presse avait été imposée durant toute la guerre, mais de l'avis des porte-parole du gouvernement, il n'en est pas question dans les circonstances actuelles.

Le recours à la loi sur les mesures de guerre est une action provisoire

OTTAWA (PC) — Voici la traduction de la déclaration que le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a faite vendredi en invoquant la loi des mesures de guerre:

"M. le président,

"Il est de mon grave devoir d'informer la Chambre qu'à 4.00 heures ce matin, le gouvernement a proclamé la loi des mesures de guerre. Nous avons pris cette mesure après avoir étudié tous les faits, et surtout les lettres du premier ministre du Québec et des autorités de la ville de Montréal qui nous rapportent une situation laissant redouter l'insurrection.

"Considérant l'importance de ces lettres, je désire les soumettre toutes les deux, de même que la lettre du chef de police de Montréal dont me parle la lettre des autorités civiques de Montréal. Je suggère, si la Chambre y consent, qu'elles soient consignées au Hansard.

"Après la proclamation de la loi et l'approbation par le gouvernement en conseil des ordres et règlements présentés au début de cette séance, les forces policières de la région de Montréal ont reçu instruction d'accroitre le volume et l'intensité de leurs activités.

"Depuis environ 4.30 heures ce matin, on a procédé à un certain nombre d'arrestations. Il y a une heure, le nombre des personnes détenues par suite de ces opérations atteignait environ 154.

"La lettre du gouvernement du Québec demandant des pouvoirs extraordinaires suivait de quelques heures une requête antérieure du même gouvernement sollicitant le déploiement du personnel des forces armées dans certaines régions de la province de Québec.

"La Chambre doit savoir que le gouvernement du Québec avait déjà proposé hier soir aux ravisseurs du FLQ, en échange de la reddition de leurs deux otages, M. James Cross et M. Pierre Laporte, la promesse d'un sauf-conduit hors du Canada et une recommandation de libération conditionnelle pour cinq détenus du FLQ qui en ont fait la demande. Cette proposition n'a amené aucune réponse positive.

"Il est pour moi profondément regrettable et très inquiétant, tous les honorables membres conviendront, que la situation dans notre pays nécessite cette proclamation. Je sais que pour nous tous, membres de cette Chambre, nous avions cru très énergiquement que la démocratie n'était nulle part plus saine qu'au Canada, que nulle part moins qu'ici les gens frustrés avaient besoin de recourir à la violence pour atteindre leurs buts politiques. Je crois encore fermement que c'est le cas.

"Toutefois, depuis quelques années, nous avons été forcés de reconnaitre au sein du Canada l'existence d'un type de personne nouveau et terrifiant, qu'autrefois on aurait appelé un anarchiste, mais qu'on connait aujourd'hui comme un révolutionnaire violent.

"Ces personnes prétendent chercher le changement social par des moyens nouveaux. En fait, ils cherchent la destruction de l'ordre social par des moyens clandestins et violents.

"Face à ces gens et devant les rapports irréfutables soulignant la gravité des risques imposés aux citoyens et à la propriété dans la région de Montréal, le gouvernement n'a d'autre solution justifiée que d'agir comme il l'a fait la nuit dernière. Etant donné la détérioration rapide de la situation, comme le mentionnait le premier ministre Bourassa, et vu l'expiration du délai offert pour la libération des otages, il est devenu évident que l'urgence de la situation exigeait des mesures rapides.

"Faute de temps suffisant pour prendre d'autres mesures et de choix dans les moyens législatifs, nous avons dû recourir à la loi des mesures de guerre. Après avoir informé les chefs des partis d'opposition de notre intention d'agir en ce sens et sur réception des lettres que j'ai présentées, le gouvernement a proclamé la loi.

"Le gouvernement reconnait que les pouvoirs accordés par la loi sont beaucoup plus importants que ne le requiert la situation actuelle, nonobstant la gravité des événements. Pour cette raison, les règlements adoptés ne permettent que l'exercice d'un nombre limité des pouvoirs consentis par la loi.

"Néanmoins, je veux préciser aujourd'hui que le gouvernement considère le recours à la loi des mesures de guerre comme une action provisoire et, dans le sens expliqué auparavant, quelque peu insatisfaisante.

"Quand il se sera écoulé assez de temps pour permettre au gouvernement d'acquérir l'expérience nécessaire à l'évaluation du genre de statut approprié à ces circonstances, j'ai la ferme intention de discuter avec les chefs des partis d'opposition l'opportunité de créer une législation de nature moins totalitaire. A cet égard, je demande à tous les honorables députés des suggestions touchant l'amendement des règlements.

"Ces suggestions seront soigneusement étudiées pour être éventuellement incluses à de nouveaux statuts.

"Puis-je dire en conclusion, M. le président, qu'aucun Canadien ne considère plus que moi le sérieux de la situation actuelle au Canada et la gravité des mesures que le gouvernement a été prié d'adopter pour régler la situation. En même temps, le sort des deux otages enlevés me tient vraiment à coeur, comme d'ailleurs à nous tous.

"Je reconnais, comme tout le monde, je l'espère, que cette position extrême où les gouvernements ont été acculés est à certains égards un piège. C'est une technique bien connue des groupes révolutionnaires qui tentent de détruire la société par la violence injustifiée pour inciter les autorités à prendre des attitudes inflexibles.

"Les révolutionnaires évoquent alors cette manifestation de prétendu autoritarisme pour justifier leur besoin de recourir à la violence dans leurs attaques répétées contre la structure sociale.

"Je demande à tous Canadiens de ne pas se laisser obséder par ce que le gouvernement a fait aujourd'hui en réponse au terrorisme au point d'oublier qui a ouvert les hostilités dans ce jeu haineux. Ce sont les révolutionnaires qui ont amorcé le mouvement en choisissant de recourir aux bombes, au meurtre et aux enlèvements.

"A ceux qui exprimeront leur inquiétude devant l'étendue des pouvoirs exercés par le gouvernement aux termes de cette mesure, je ne puis que répondre que je sympathise avec leur attitude et que je les félicite de l'avoir exprimée.

"Je m'empresse toutefois de souligner que les antécédents législatifs de ce Parlement, dans le domaine des libertés individuelles, contribuent sans équivoque à sa crédibilité et à la preuve de sa bonne foi.

"Je m'engage à tenir la Chambre au courant de tout changement apporté aux règlements. De plus, je m'engage à faire révoquer les pouvoirs extraordinaires dès qu'auront manifestement pris fin la violence et les menaces de violence qui en ont nécessité l'adoption.

"Je désire réitérer cette assurance et offrir au peuple canadien, au cours de la journée, par l'intermédiaire des organes d'information, une explication sur les activités gouvernementales à cet égard.

"Avant de me rasseoir, M. le président, je m'en voudrais de ne pas exprimer à la Chambre ma gratitude pour la compréhension qui m'a été manifestée depuis 24 heures par les chefs des partis d'opposition et par certains membbres du Conseil privé, y compris le très honorable député de Prince-Albert et le très honorable Lester B. Pearson.

"Je les remercie de leurs sages conseils".

Depuis quatre heures hier matin, Québec a perdu tous ses pouvoirs

par Fernando LEMIEUX

A toute fin pratique, il n'y a plus de compétence provinciale à travers le Canada et au Québec en particulier depuis 4h., hier matin. Ottawa détient tous les pouvoirs.

En proclamant l'application de la "loi ayant pour objet de conférer certains pouvoirs au gouverneur en conseil dans le cas de guerre, d'invasion, ou d'insurrection", Ottawa s'est prévalu du pouvoir qu'il a de décréter l'état d'urgence.

Mais en le faisant, il enlève "pour une période déterminée", le pouvoir des provinces dans leurs propres champs de compétence. Il s'agit cependant d'une question plus théorique que pratique.

En effet, les provinces continuent à administrer leurs propres affaires, à condition qu'elles ne portent pas atteinte ou puissent léser les droits fédéraux de protéger l'intégrité territoriale canadienne.

Ainsi, même si l'éducation relève des provinces, la loi des mesures de guerre pourrait donner au gouvernement fédéral (au pis aller) le droit de fermer les écoles et les universités pour raison de sécurité publique.

QUELLE PREUVE...?

Selon la loi des mesures de guerre, il suffit que le gouvernement la décrète pour qu'il y ait preuve suffisante de guerre, d'invasion, d'insurrection réelle ou appréhendée. Dans le cas présent, il a suffi d'invoquer "l'invasion appréhendée" pour valider le décret.

Qu'est-ce que l'insurrection? S'agit-il qu'il y ait bataille rangée pour qu'on puisse décréter l'insurrection?

Il semble bien que la loi des mesures de guerre a tablé sur la présomption. S'insurger veut dire "se soulever contre". Il n'est pas besoin à ce moment que le geste ait besoin d'être épaulé par une arme.

Il suffit, semble-t-il, qu'il puisse entrer, dans le simple contexte, de l'intention séditieuse qui pourrait vraisemblablement conduire à la violence dans un but bien précis: renverser l'ordre établi.

C'est cette présomption qui aurait amené le gouverneur en conseil (lisez le gouvernement fédéral) à décréter que la loi des mesures de guerre s'appliquait au pays.

Les attentats à la bombe, les rapts de Pierre Laporte et de James Cross, deux étapes si l'on veut dans l'escalade felquiste, ont permis au gouverneur général de présumer une éventuelle insurrection.

Mais une fois cette présomption établie, une fois les arrêtés en conseil signés par le gouverneur, Ottawa jouit de pouvoirs considérables.

LES POUVOIRS

Il peut réglementer à volonté sur tous les sujets suivants :

a) la censure, le contrôle et la suppression de publications, écrits, cartes, plans, photographies, communications et moyens de communication.

b) l'arrestation, la détention, l'exclusion et l'expulsion;

c) le contrôle des havres, ports et eaux territoriales du Canada et des mouvements des navires;

d) les transports par air, par terre ou par eau et le contrôle du transport des personnes et des choses;

e) le commerce, l'exportation, l'importation, la production et la fabrication;

f) la prise de possession, le contrôle, la confiscation des biens et leur usage."

Si on voulait pousser les choses plus loin, on pourrait dire que, théoriquement, le gouverneur général dirige seul les destinées du Canada. A toute fin pratique, c'est toujours le Cabinet fédéral qui a le contrôle du pays, laissant le soin aux provinces de régler leurs affaires courantes.

Les pouvoirs conférés au gouverneur en conseil peuvent être exercés en bloc ou séparément. On sait que, pour le moment, le FLQ est hors-la-loi et que ses sympathisants (directs ou indirects) sont sous la férule de la loi.

CEPENDANT

Mais si l'état s'aggravait, le gouverneur pourrait imposer la censure, édicter des règlements sur les voyages outre-frontières, etc.

Cette fameuse loi des mesures de guerre a été votée en 1914. Elle fut immédiatement appliquée pour être rappelée en 1920. Une fois de plus appliquée en 1939, elle ne fut rappelée qu'en 1954.

Pendant le Deuxième conflit mondial, Mackenzie King profita de la loi pour enlever "temporairement" aux provinces des pouvoirs directs de taxation. On sait quelle bataille a dû livrer le Québec pour récupérer ses droits, sous forme de péréquation ou autrement.

,Il n'est pas impossible que la même chose se produise à l'avenir si les choses se gâtaient. Mais l'hypothèse que nous posons est fort problématique.

Le gouvernement pourrait, toujours en vertu de la loi des mesures de guerre, chapitre 288 des Statuts révisés du Canada, 1952, imposer la loi martiale. Celle-ci découle de la première qui donne, comme on a pu le voir, de très vastes pouvoirs au gouverneur.

Cependant, si la loi martiale étaient proclamée, ce seraient cette fois les structures militaires qui prendraient théoriquement les destinées du Canada en main.

SPECIAL

Alors que la loi des mesures de guerre maintient le pouvoir des tribunaux ordinaires (civils et criminels), la loi martiale peut évidemment prévoir la création de tribunaux spéciaux (toujours en théorie) habituellement présidés par des militaires.

La loi martiale n'a été appliquée qu'une fois au Canada, soit à Québec, en 1918, lors des émeutes qui marquèrent la conscription. Le maire d'alors refusa carrément de lire l'acte d'émeute et le gouvernement se contenta alors de suspendre l'habeas corpus.

Ajoutons qu'une fois l'acte d'émeute lu, tout attroupement de trois personnes ou plus est défendu. Il y a évidemment le droit de "tirer à vue" et, habituellement, le peloton d'exécution remplace, pour le Canada, la pendaison.

Enfin, le Code criminel prévoit le crime de trahison: toute personne qui utilise la force ou la violence pour renverser le gouvernement du Canada ou d'une province est reconnue coupable du crime de trahison et peut être condamnée à mort ou à l'emprisonnement à perpétuité.

On sait que la peine de mort, depuis 1967 et cela jusqu'en novembre 1972, n'existe au pays que pour les meurtres du policier en exercice ou du gardien de prison.

EST-IL POSSIBLE . . . ?

Le gouvernement fédéral pourrait-il aller jusqu'au rappel "temporaire" de cette loi?

De même, Ottawa pourrait-il décréter que les militaires en exercice sont assimilés aux gardiens de l'ordre et sont dorénavant considérés comme des agents de la paix?

Les historiens ... et les experts pourront en discuter plus tard, mais il semble qu'une question constitutionnelle sera mise en veilleuse pour un certain temps: Y a-t-il un gouvernement central qui délègue des pouvoirs aux provinces en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, ou les provinces ont-elles signé un pacte donnant à un pouvoir central l'exclusivité de juridiction dans des domaines bien définis ?

A l'heure actuelle, il ressort pleinement des faits et des déclarations des hommes politiques (surtout M. Robert Bourassa) qu'Ottawa a les pleins pouvoirs. Qui plus est, Québec lui a demandé de les exercer.

Il semble bien que la légitimité du gouvernement québécois, d'Ottawa et de la Confédération repose maintenant entièrement entre les mains du Cabinet fédéral... avec la coopération du Cabinet Bourassa.

sous la "Loi des mesures de guerre"

Journée sans appaisement

M. Trudeau explique . . . et rassure la population

OTTAWA (PC) — Voici le texte intégral du discours prononcé vendredi soir par le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, sur les ondes de Radio-Canada:

"Les heures que nous vivons sont d'une gravité exceptionnelle. Un groupe d'extrémistes a décidé de s'attaquer par la violence et le terrorisme à la liberté et à l'unité du pays. Des menaces pèsent sur la vie de deux hommes innocents. Ces questions sont extrêmement sérieuses, et je me dois de vous entretenir de la situation et des mesures que le gouvernement a prises pour y faire face.

"Ce qui s'est produit à Montréal, au cours des deux dernières semaines, n'est pas sans précédent. Cela est arrivé ailleurs dans le monde à plusieurs reprises, et pourrait se produire dans d'autres régions du pays. Mais les Canadiens ont toujours cru que de tels événements ne pourraient survenir ici; c'est pourquoi nous en sommes si bouleversés.

"Notre présomption était peut-être naïve, mais elle s'expliquait aisément, parce que la démocratie est solidement enracinée chez nous, et parce que nous avons toujours attaché le plus grand prix à la liberté individuelle.

"En dépit de ce climat — et peut-être en partie à cause de lui — voici qu'il suffit de quelques exaltés pour nous révéler à quel point peut être fragile une société démocratique lorsque la démocratie n'est pas préparée à se défendre, et combien peut être vulnérable au chantage un peuple foncièrement humain et tolérant.

"Les gouvernements du Canada et du Québec se sont fait dire par des groupes de révolutionnaires que, si l'on ne donne pas suite à leurs demandes, deux hommes seront assassinés. Les ravisseurs prétendent agir ainsi pour attirer l'attention sur des cas d'injustice sociale. Mais l'attention de qui veulent-ils attirer ? Celle du gouvernement du Canada? Celle du gouvernement du Québec? Tous les gouvernements du pays sont parfaitement conscients qu'il existe des problèmes sociaux à la fois graves et complexes. Et chaque gouvernement, au mieux de ses ressources et possibilité, s'attache à y trouver des solutions. Et si l'on doute de la bonne foi ou de la compétence de tel ou tel gouvernement, les partis d'opposition, ou tout nouveau groupe politique, sont là, qui ne demandent pas mieux que d'avoir l'occasion de gouverner. Bref, partout au Canada, on peut se prévaloir de moyens pacifiques pour changer le gouvernement. Les citoyens y ont eu recours maintes et maintes fois."

"Ces victimes qui ont été enlevées, qui sont-elles? Pour les familles éprouvées, ce sont des maris et des pères. Pour les ravisseurs, ils ne sont que des moyens de chantage. Ces ravisseurs en effet auraient pu s'emparer de n'importe qui, de vous, de moi, ou même d'un enfant. Leur but est d'exploiter les sentiments de compassion que nous ne pouvons pas manquer d'éprouver dans de telles circonstances, et de forcer cette sympathie à servir la violence de leurs ambitions révolutionnaires.

"Qu'est-ce que demandent ces gens en retour de la vie de leurs otages? Plusieurs choses. Entre autres, ils exigent que soient publiquement étalés leurs griefs, comme s'il suffisait de lancer des slogans et des injures pour régler les problèmes de l'univers et pour rallier l'opinion à leur cause.

"Ils exigent aussi que leur soit sacrifiée par la police une personne qui aurait, selon eux, contribué à l'arrestation légale et à la juste condamnation de certains criminels de leurs amis.

"Ils exigent encore plus. Que soient libérés de prison 17 criminels et que soient retirées les accusations portées contre 6 autres hommes, les uns et les autres étant qualifiés par eux de "prisonniers politiques". Oui sont-ils, ces individus qu'on voudrait nous faire passer pour des patriotes et des martyrs? Je vais vous le dire.

"Trois d'entre eux ont été condamnés pour meurtre; cinq autres ont été mis en prison pour homicide involontaire; un autre a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité après s'être reconnu coupable de nombreux délits en rapport avec des explosions à la bombe; un autre encore a été déclaré coupable de 17 vols à main armée deux autres ont été libérés sur parole, mais sont de nouveau incarcérés et subiront leur procès sous des inculpations de vols.

"Et l'on voudrait nous faire croire que ces gensont été victimes d'injustices, qu'ils ont été emprisonnés à cause de leurs opinions politiques et qu'ils méritent d'être libérés,

"La responsabilité de décider si l'un ou l'autre de ces prisonniers devrait être élargi appartient au gouvernement fédéral. C'est une responsabilité que le gouvernement assumera conformément aux dispositions de la loi. Mais céder aux pressions de ces ravisseurs qui exigent l'élargissement des détenus ne serait pas seulement abdiquer cette responsabilité, mais provoquerait un accroissement de l'activité terroriste au Québec. Ce serait en outre encourager le terrorisme à travers le pays et risquer d'y voir se multiplier les enlèvements.

"Le FLQ détient comme otages dans la région de Montréal deux hommes, un diplomate britannique et un ministre du gouvernement québécois. On menace de les assassiner. Si les gouvernements cédaient à ce grossier chantage, la loi de la jungle finirait alors par supplanter nos institutions juridiques, qui se désagrégeraient graduellement. Car enfin, si, comme certains le suggéraient, on avait accédé cette fois-ci aux exigences des terroristes, quitte à exercer "la prochaine fois" une sévérité et une vigilance accrues, on n'aurait fait que retarder l'échéance. Demain, la victime aurait été un gérant de caisse populaire, un fermier, un enfant. C'aurait été, dans tous les cas, un membre de votre famille. Est-ce alors seulement qu'il aurait fallu s'opposer au chantage? Combien d'enlèvements aurait-il fallu avant de dire non aux ravisseurs? L'histoire ne nous a-t-elle pas suffisamment éclairés sur ces pays qui ont payé cher une complaisance de cet ordre, trop longtemps entretenue? En décidant de prévenir une telle éventualité, le gouvernement n'entend pas seulement défendre un principe important, il veut protéger, des périls auxquels j'ai fait allusion, la vie de tous les citoyens. Les lois sont faites pour sauvegarder la liberté et la sécurité de chacun encore faut-il, pour être efficaces, que ces lois soient respectées.

"C'est le devoir des gouvernements de s'opposer aux exigences des ravisseurs, mais il ne fait aucun doute que ce sont les ravisseurs qui ont la vie des otages entre leurs mains. Il faudrait une logique absolument aberrante pour penser autrement. Rien de ce que les gouvernements du Canada et du Québec ont fait, ou n'ont pas fait, n'excuserait jamais le moindre tort que pourrait subir l'un ou l'autre de ces deux hommes innocents. Ceux qui ont le doigt sur la gachette, ce sont des membres du FLQ. Rien ne saurait donc justifier le mal qui pourrait être fait à ces deux hommes et, si, par malheur, quelque chose leur arrivait, le gouvernement pourchassera sans relâche les coupables.

"Au cours des douze derniers jours, les Gouvernements du Canada et du Québec se sont constamment consultés. La ligne de conduite qui a été adoptée a reçu l'appui complet des deux gouvernements et des autorités municipales de Montréal. Dans le but de sauver la vie de Monsieur Cross et celle de Monsieur Laporte, nous avons établi un contact indirect avec les ravisseurs.

"Les ravisseurs n'ont pas encore accepté notre offre d'un sauf-conduit vers un pays de leur choix en retour de la libération des otages. Ils n'ont pas encore accepté non plus l'offre du gouvernement du Québec de recommander la libération conditionnelle de cinq détenus éligibles à ce privilège.

"Si nous avons offert un sauf conduit, c'est uniquement parce que M. Cross et M. Laporte pourraient identifier leurs ravisseurs et contribuer à leur éventuelle condamnation. De cette façon, nous éliminons donc les motifs que ces derniers pourraient avoir de faire mourir leurs otages.

"Pour survivre, toute société démocratique doit pouvoir se débarasser du cancer que représente un mouvement révolutionnaire armé, voué à la destruction des fondements mêmes de notre liberté.

"Pour cette raison, après avoir examiné la situation, et compte tenu des requêtes du gouvernement du Québec et de la ville de Montréal, le gouvernement du Canada a décidé de proclamer la Loi sur les mesures de guerre. Ceci a été fait à 4 heures ce matin, afin de permettre aux autorités de prendre immédiatement les dispositions nécessaires pour tenir en échec tous ceux qui préconisent la violence, ou l'exercent, à des fins politiques.

"La Loi sur les mesures de guerre accorde au gouvernement des pouvoirs très étendus. Elle met aussi en suspens l'application de la Déclaration canadienne des droits de l'homme. Je peux vous assurer que ce n'est pas de gaieté de coeur que le gouvernement assume de tels pouvoirs. Il ne s'y est résolu que lorsqu'il est devenu évident que la situation ne pouvait plus être maîtrisée autrement. Les pouvoirs que leur confère la loi sur les mesures de guerre permettront aux gouvernements de parer aux dangers très graves que représentent pour la société les organisations terroristes. Le droit criminel, dans son état actuel, est insuffisant face à l'action du terrorisme systématique.

"Par conséquent, il a été accordé à la police certains pouvoirs extraordinaires qui lui permettront de faire un travail de détection plus efficace, et d'éliminer le FLQ ou tout autre groupe préconisant l'usage de la violence à des fins politiques. Ces groupes et l'appartenance à de tels groupes ont été déclarés illégaux. Ces pouvoirs comprennent le droit de procéder sans mandat à des perquisitions ou à des arrestations, de détenir des suspects sans avoir à porter immédiatement contre eux des accusations précises, et de recourir à la détention sans cautionnement.

"Ce sont là de très amples pouvoirs, qui ne me sourient pas plus qu'à vous, j'en suis sûr. Mais, sans eux, la police ne pourrait pas avoir raison de ces individus qui se sont voués au renversement de notre régime démocratique par la violence.

"Le gouvernement est conscient de sa grave responsabilité en intervenant dans l'exercice de certaines libertés, et il répondra de ses actions devant le peuple. D'autre part, il révoquera cette proclamation le plus tôt possible, compte tenu de son obligation de protéger l'Etat contre l'insurrection.

"Comme je l'indiquais à la Chambre des Communes ce matin, le gouvernement prévoit un laps de temps suffisant pour déterminer quel devrait être le contenu d'une loi qui conviendrait aux circonstances présentes. J'ai fermement l'intention de discuter avec les chefs des partis de l'Opposition l'opportunité de présenter une loi d'une portée plus restreinte que celle de la loi sur les mesures de guerre. A cet égard, j'ai prié instamment l'Opposition de faire des propositions positives relativement à l'amendement du règlement adopté la nuit dernière. L'inclusion possible de telles propositions dans la nouvelle loi sera prise en sérieuse considération.

"Le peuple doit être protégé contre les menées de fanatiques capables de tout, même des crimes les plus odieux, qu'ils tentent de faire passer pour des actes d'héroisme.

"La menace des terroristes du FLQ est tout à fait disproportionnée à leur nombre. Cela tient à ce qu'ils agissent dans la plus totale clandestinité et que nous les savons en possession d'une quantité considérable de dynamite.

"Je sais que le fait d'acculer le gouvernement à des mesures d'exception peut devenir un piège tendu à l'Etat par les extrémistes. C'est une tactique bien connue des mouvements qui tentent de détruire la société par la violence que de pousser les gouvernements à durcir leurs attitudes. Les extrémistes invoquent ensuite ces apparences d'autoritarisme pour justifier une recrudescence de leurs attaques contre les structures sociales. Les décisions que le gouvernement a dû prendre ont été prises en réponse au terrorisme. Ce sont les extrémistes qui ont amorcé ce processus ce sont eux qui ont eu recours à la bombe, au meurtre et à l'enlèvement. Je suis convaincu que le public ne sera pas dupe de cette stratégie.

"Pour parer au sérieux danger d'attentats et d'explosion de bombes dans les installations et les édifices publics, le gouvernement du Québec a sollicité la présence des Forces armées canadiennes qui prêteront assistance à la police en plusieurs endroits de la province. Dès hier, ces troupes étaient rendues à destination.

"Malheureusement, la violence n'est pas étrangère à la décennie qui commence. Le discours inaugurant la présente session du Parlement, il y a quelques jours, précisait que nous vivons à une époque de tension profonde. De plus, nous ne devons pas oublier que la violence est souvent le symptôme d'un malaise social aigu. Le gouvernement s'est engagé à présenter un ensemble de projets de loi qui s'attaquera non seulement aux symptômes, mais aussi aux causes des problèmes sociaux qui souvent sont à la source du crime et du désordre — et leur servent d'excuse.

"Quant à ceux qui appuient les méthodes du FLQ, pensent-ils sérieusement que l'utilisation de la violence et du crime va valoir une plus grande justice sociale au Québec Le terrorisme va-t-il nous aider à réduire le nombre des chômeurs chez nous. Va-t-il nous donner les ressources nécessaires pour venir en aide à ceux qui sont dans le besoin? Va-t-il aider les jeunes à jouer pleinement leur rôle? Poser la question, c'est y répondre. Tout ce que des méthodes comme celles du FLQ peuvent produire, c'est une aggravation, et non une diminution des injustices qui existent chez nous; c'est une accentuation et non une réduction des maux, comme le chômage et la pauvreté, qui affligent notre peuple.

"C'est dans cet esprit que j'avais déclaré à la Chambre des Communes, il y a un an, que, pour apporter des changements à la société canadienne, il est absolument injustifié de recourir à la violence, contrairement à ce que prétendent certains esprits sectaires. Il y a peut-être des lieux dans le monde où la loi est si inflexible et si impitoyable qu'on peut songer à de tels recours. Mais ce n'est pas le cas chez nous. J'ajoutais alors — et je le répète — que ceux qui veulent défier la loi, sans égard aux moyens dont ils disposent pour faire redresser leurs torts et obtenir satisfaction, ceux-là ne seront pas entendus par le gouvernement.

"Il y a eu trop de violence au pays, au nom de la révolution, depuis quelque douze mois. Nous commençons à en percevoir les conséquences. Ceux qui ont recours à la violence attisent délibérément la haine parmi nous. Et ils le font au moment précis où, pour édifier la société que nous voulons tous, il est impérieux que le pays, oubliant toute animosité, fasse preuve de tolérance et de compréhension. Et pourtant, ceux qui méprisent le cours normal des lois s'exposent à voir les honnêtes gens, dans la colère et la peur, durcir leurs positions et se refuser à tout changement, voire à toute amélioration. Car la peur tend à inhiber l'esprit de tolérance et le sens de la justice.

"Le gouvernement, lui, n'agit pas sous l'effet de la peur. Il agit pour empêcher la peur de se propager. Il agit pour maintenir l'autorité de la loi sans laquelle la liberté n'est plus possible. Il agit pour faire comprendre aux ravisseurs, aux révolutionnaires et aux assassins que, dans ce pays, ce sont les représentants élus du peuple qui font les lois et qui les modifient — et non pas une poignée d'aspirants dictateurs. Car ceux-là qui cherchent à s'emparer du pouvoir par la terreur, si jamais ils y parvenaient, régneraient par la terreur. Le gouvernement agit donc pour protéger vos libertés et vos vies.

"Il agit également pour que M. Cross et M. Laporte soient libérés sains et saufs. C'est au nom de millions de Canadiens que je dis à leurs femmes et à leurs familles courageuses combien profondément nous sympathisons avec elles pendant cet horrible cauchemar. Nos voeux et nos prières les accompagnent.

"Le Canada demeure l'un des pays les plus sains et les plus civilisés du monde. Si nous savons être fermes, nous aurons tôt fait de venir à bout de la situation présente, et nous pourrons déclarer avec fierté, comme nous l'avons si longtemps fait, que s'il y a place chez nous pour l'opposition et la dissidence, il n'y en a pas pour l'intimidation et la terreur.

"Il arrive rarement dans l'histoire d'un pays que tous les citoyens doivent prendre position sur des problèmes cruciaux. C'est ce qui nous arrive.

"Ceux qui ont déclenché cette série d'événements dramatiques l'ont fait dans le dessein de briser notre société et de déchirer notre pays; c'est le contraire qui arrivera, j'en suis sûr. Le résultat de leur action ce sera une société plus forte dans un pays plus uni. Ils voulaient nous diviser, ils auront fait notre union.

"Je comprends l'inquiétude de tant de Canadiens. Plusieurs d'entre vous sont bouleversés, et cela s'explique. Je veux vous assurer que les autorités ont la situation en main. Nous faisons tout ce qui doit être fait. Tous les niveaux de gouvernement au pays sont prêts à agir dans l'intérêt du salut public."

Autant pour justifier la position de son gouvernement que pour apaiser la tension générale qui se manifeste au sein de la population, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a livré, hier soir, un message d'une haute importance à la nation.

M. Trudeau, la voix grave lorsqu'il parlait de la situation dramatique actuelle, le ton plus catégorique lorsqu'il parlait des ravisseurs et du Front de libération du Québec, a tenté de rassurer la nation devant les heures sombres qu'elle traverse actuellement.

Il a promis que le gouvernement allait étudier un assouplissement de cette loi de manière à l'adapter au temps présent.

Plus tôt dans la journée, le gouvernement Trudeau avait promulgué la Loi sur les mesures de guerre. Les dispositions du règlement adopté par le gouvernement fédéral, en vertu de cette loi, sont d'une ampleur telle qu'elles n'ont probablement pas de précédent dans l'histoire canadienne.

En moins de temps qu'il n'en faut pour les énumérer, elles rangent parmi les hors-la-loi des centaines sinon quelques milliers de Québécois, soit les membres du Front de libération du Québec ainsi que leurs sympatisants avoués.

OU SONT LES OTAGES ?

Mais toutes ces décisions et ces discours à la chaine ne font pas oublier que deux hommes, le diplomate britannique James Richard Cross et le ministre québécois du Travail et de l'Immigration, Pierre Laporte, espèrent toujours leur retour à la liberté.

Le Front de libération du Québec, qui se manifestait presque sans interruption durant les jours qui ont suivi les deux rapts, observe, depuis quelques jours déjà, le mutisme le plus complet.

De son côté, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, a déclaré, hier, qu'il y avait tout lieu de croire que MM. Laporte et Cross sont toujours vivants. Toutefois, il a indiqué que le gouvernement n'avait jamais été informé à l'effet que la police connaissait l'endroit où avaient été cachés les otages.

M. Bourassa qui, à l'instar des autres ministres provinciaux et fédéraux, a passé une autre journée harassante, a indiqué son accord entier avec la position prise par le gouvernement central au cours de la journée.

REACTIONS

Aux Communes, le leader de l'Opposition conservatrice, M. Stanfield, et le chef du Nouveau parti démocratique, M. Douglas, ont exprimé de vives inquiétudes devant la décision du gouvernement d'appliquer cette loi tout en se demandant s'il était justifié de passer à cet extrême "pour écraser une arachide", pour employer le terme même de M. Douglas.

Quant au chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, il s'est rangé du côté du gouvernement précisant toutefois que M. Trudeau aurait dû poser ce geste beaucoup plus tôt.

Ailleurs, au Canada, les premiers ministres des provinces ont manifesté, dans l'ensemble, la plus grande solidarité à la position adoptée par Ottawa. La proclamation de la Loi des mesures de guerre a évidemment provoqué toutes sortes de réactions dans le monde, le Canada étant reconnu depuis toujours comme un pays pacifique.

Mais, la plupart des commentaires sont venus d'hommes politiques canadiens, québécois ainsi que d'une foule d'associations. Le ministre fédéral de l'Expansion régionale, M. Jean Marchand, s'est montré fort précis dans ses déclarations relatives aux forces véritables du Front de libération du Québec. Le ministre de la Justice, M. John Turner, a également tenté, dans une interview, de justifier l'action du gouvernemnt.

RATISSAGE EN REGLE

Durant ce temps, la police continue de passer au peigne fin les principales villes du Québec. On estime que 250 arrestations ont été effectuées durant les heures qui ont suivi l'entrée en vigueur de la loi. Parmi les personnes appréhendées figurent des gens qui assument d'importantes fonctions dans diverses couches de la société.

Quant aux Forces armées canadiennes, elles continuent de protéger les hommes publics, les édifices gouvernementaux tout en prêtant leur concours dans la vaste chasse à l'homme pour tenter de repérer les ravisseurs de MM. Cross et Laporte.

Les appels à la bombe ont été nombreux. Quant aux protestations venant des étudiants, on ne croit pas qu'une action d'envergure ne soit entreprise avant le début de la semaine prochaine.

Quelque 250 arrestations, des armes en grand nombre et une forte documentation

par Jos.-L. HARDY

De nouvelles perquisitions et arrestations étaient prévues, hier soir, dans le cadre de l'opération amorcée par la Sûreté du Québec en rapport avec les activités du Front de libération du Québec (FLQ). Les agents de la SQ restent en état d'alerte secondés par les forces armées. Leurs activités porteraient de nouveau dans de présumées cellules ainsi que dansdesdomiciles de militants du FLQ.

Le quartier général de la Sûreté du Québec établissait officiellement à 248, hier soir, le nombre des arrestations qui ont été faites aux premières heures de la matinée et dans la journée, hier, au cours de quelque 190 perquisitions. Le bilan s'établissait comme suit: 150 arrestations, dont celles de plusieurs personnalités, à Montréal; 56 à Québec; 19 à Rimouski; 12 au Lac-Saint-Jean et 11 à Hull. La plupart des détenus sont des jeunes gens. En fin de journée, la SQ a aussi révélé qu'une imprimerie clandestine a été mise au jour dans une école de Hull. Un matériel considérable y a été trouvé, notamment deux presses, des magnétophones, et des dictaphones. Dans cette ville, la police a aussi découvert du matériel servant à des charges de dynamite. Antérieurement, à Québec et à Montréal, de nombreuses armes et une forte documentation ont été saisies.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a déclaré, hier soir, que "la police reste au stage des fouilles et des arrestations et qu'aussi longtemps que la loi des mesures de guerre restera en force les personnes appréhendées peuvent être détenues dans les 90 jours à venir, et davantage si les tribunaux l'autorisent.

La Sûreté du Québec faisait aussi connaitre qu'aucun message n'avait été reçu du FLQ aux dernières conditions posées par le gouvernement provincial, concernant la libération de M. Pierre Laporte et de M. James Richard Cross.

PLUSIEURS PERSONNALITES SONT ARRETEES

Au nombre des personnalités de marque qui auraient été arrêtées à Montréal et à Rimouski, on mentionne notamment l'avocat Robert Lemieux, négociateur du FLQ aveclereprésentant du gouvernement provincial, Michel Chartrand, président du Conseil central des syndicats de Montréal; Charles Gagnon et Pierre Vallières, deux personnages bien connus; les professeurs Stanley Grey et Charles Prévost, la chanteuse Pauline Julien, Gérald Godin, de l'hebdomadaire Québec-Presse, l'écrivain Gaston Miron, le critique Patrick Straram, Jean Roy, candidat du Grap aux élections municipales de Montréal, Ronald Labelle, journaliste à la revue Perspectives, Arthur Vachon, ex-président du Syndicat des agents de la Sûreté du Québec, Pierre Marcil, conseiller technique à la CSN, le Dr Serge Mongeau, directeur du centre de planification familiale, ainsi que le fonctionnaire Gaétan Tremblay, de Rimouski.

La plupart des arrestations effectuées à Québec sont celles de jeunes gens. Un porte-parole de la Sûreté du Québec a précisé, hier soir, que les "étudiants sont en nombre appréciable". Il y aurait par contre plusieurs adultes et même des enseignants. Des détenus feraient partie du Comité de Défense des droits démocratiques, du Mouvement pour la libération de la femme, du Front de libération populaire et de la Jeunesse révolutionnaire québécoise.

Malgré les prétentions de la Sûreté, plusieurs des Québécois appréhendés sont des citoyens en vue. Il y aurait Robert Bilodeau, gérant de l'ACEF, Mme Yves Bergeron, de la rue Scott, la propriétaire de la livrairie Livres et périodiques progressistes Ltée, au 309 de la rue du Pont, qui a été arrêtée avec son mari, au début de la semaine, pour possession et livraison de tracts. On mentionne aussi les noms de Julien Painchaud, professeur à La Pocatière; Jacques Lagacé, étudiant, organisateur du "teach-in" qui devait avoir lieu à Sainte-Foy; Cézar Rutiliano, autrefois de la CSN et maintenant de l'ACEF; Solange Hudon, secrétaire de la Compagnie des jeunes Canadiens.

On mentionne également les noms de Me Claude Samson, avocat, procureur actuel de plusieurs personnes appréhendées en rapport avec la possession et la distribution de tacts; Mme Guy Pouliot, l'épouse de l'ancien consul de Belgique, à Québec; M. M. Morin, peintre, etc., etc. On cite aussi le nom de Dominique Lebourhis, de la rue Dalquier, chez qui des armes ont été trouvées. Un autre dirigeant de la CSN aurait aussi été appréhendé.

LA CENSURE IMPOSEE

En vertu même de la loi des mesures de guerre, la Sûreté du Québec se refusait à la publication de la liste des détenus tant à Montréal qu'à Québec et les autres districts. Comme en temps de guerre, la censure peut être imposée. Ce n'est pas avant plusieurs jours que les autorités consentiraient à livrer cette liste. Le quartier général de la Sûreté du Québec, à Montréal, expliquait que ce serait nuire au travail de la police que de publier cette liste. On a aussi refusé aux journaux de photographier les armes et le matériel saisis.

SAISIE D'ARMES ET DES DOCUMENTS

Des nombreuses armes sont tombées entre les mains de la police. Il y a des carabines, des fusils, des revolvers, des munitions, des couteaux. Une presse et un matériel considérable ont aussi été saisis.

A la même occasion, les agents de la SQ ont trouvé une forte documentation et de longues listes de noms auxquels les enquêteurs attachent beaucoup d'importance. De nombreux volumes, de la littérature, des tracts ont également été transportés au quartier général de la police. La librairie de la rue du Pont à Québec a été vidée de tout son contenu. Cet établissement était ouvert depuis le mois de juin dernier.

La loi des mesures de guerre venait à peine d'être proclamée qu'environ 500 policiers de la région de l'Est du Québec, à l'instar de ceux de Montréal, se sont lancés dans la vaste opération de ratissage. Depuis 3h45, jeudi après-midi, tous les corps policiers du Québec sont sous la juridiction du directeur Maurice Saint-Pierre de la Sûreté du Québec à qui des pouvoirs spéciaux ont été accordés en vertu d'un arrêté ministériel. En vertu même de la loi des mesures de guerre, les policiers ont le pouvoir d'opérer sans mandat et de détenir les suspects aussi longtemps qu'ils le jugent nécessaire. Au cours de la journée d'hier, certains élargissements ont été faits de la prison d'Orsainville et de celle de la rue Saint-Cyrille où les personnes arrêtées ont été conduites.

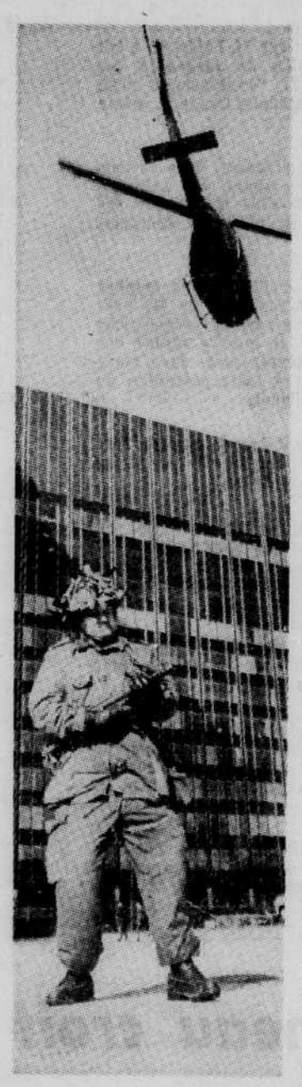

Un militaire à la Sûreté du Québec. (Téléphoto PC)

La situation créée par les "mesures de guerre" serait empirée par les agissements des policiers

par Normand GIRARD

Le manque de discernement et de délicatesse de certains policiers envers les personnes et leurs domiciles où depuis vendredi matin, on procède à des perquisitions, semble être ce que l'on a le plus à reprocher à la situation dont le Québec est l'objet depuis que la loi des mesures de guerre est décrétée.

Certains faits nous ont été rapportés hier, dont plusieurs ont pu être vérifiés, ce qui a fait dire à un de nos informateurs, un procureur de Québec, que le recours à cette loi est déjà une tragédie et le fait que des policiers en profitent pour agir sans discernement rend pire encore la situation.

Le fait le plus important et rapporté par notre interlocuteur consiste en l'arrestation de l'épouse de Me Guy Pouliot, ancien consul de la Belgique et ex-candidat du RIN. Les policiers se sont rendus à la demeure de Me Pouliot et comme ce dernier était absent, ils ont appréhendé son épouse. "Ce qui est inadmissible, a-t-il dit, c'est qu'ils ont abandonné sans gardien aucun à cinq heures du matin, deux enfants de cinq et six ans..." Hier soir, au domicile de Me Pouliot, on a refusé de faire tout commentaire au sujet de cette arrestation.

Un autre exemple donné par ce procureur concerne l'arrestation d'un peintre québécois bien connu, M. Maurice Morin, employé du gouvernement provincial, où les policiers "auraient tout saccagé" selon les termes du procureur, ils se sont présentés là en sacrant et en vociférant, demandant à Mme Morin où était son époux. Ce dernier dormait à l'arrivée de la police.

L'autre fait signalé s'est produit à Ste-Foy où on a arrêté un père de famille alors qu'on était à la recherche de son fils. Il s'agit de la résidence de M. Lucien Lebouris, où quatre policiers sont entrés à sa demeure en pleine nuit, ont saisi plusieurs armes à feu (M. Lebouris étant un collectionneur d'armes) et ont conduit M. Lebouris à la prison d'Orsainville. A cet endroit, on s'est aperçu de l'erreur et ce dernier a été relâché. Quelques heures plus tard, la police retraçait son fils Dominique chez une amie.

Parmi les autres personnes arrêtées dans la région de Québec, mentionnons l'avocat bien connu Me Claude Samson, membre de l'étude légale Lawrence Corriveau. La mère de ce dernier nous a révélé que les policiers ont procédé à l'arrestation de Me Samson en pleine nuit, et ont fouillé la maison, emportant avec eux tous les documents de l'avocat.

Notre informateur qui est associé d'un criminaliste réputé et militant au sein du Parti québécois a affirmé que le téléphone "n'a pas dérougi de la journée à son bureau". Les personnes qui appelaient le faisaient pour se plaindre du comportement de la police", a-t-il dit.

D'autre part, il a précisé: "Les avocats de Québec, de ce temps-ci cachent leurs dossiers en maudit".

Le Québec

Laliberté n'entrevoit plus que la passivité

Face à la loi des mesures de guerre, l'ancien président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, informe les étudiants de sa décision de suspendre son travail d'étudiant.

"Les seules possibilités de réaction qui restent", a déclaré M. Laliberté, sont toutes qualifiables de passives". C'est pourquoi, l'ancien président de la CEQ a jugé que, pour les étudiants, l'absence aux cours demeurait le meilleur moyen d'action.

M. Laliberté était un invité surprise au teach-in qu'ont tenu, hier midi au Pavillon Pollack, les étudiants de la région de Québec.

M. Fernand Dumont, directeur de l'Institut supérieur de sciences humaines, et M. Jacques Genest, professeur à la faculté des Lettres de l'Université Laval, accompagnaient M. Laliberté à l'occasion de son passage au Pavillon Pollack. Ils ont toutefois confié à l'ancien président de la CEQ le soin de prendre la parole en leur nom.

Les premiers mots de M. Laliberté furent pour inviter les étudiants à prendre conscience que le teach-in, en tant que tel, était illégal. M. Laliberté a aussi expliqué que le programme de l'assemblée, au cours de laquelle il devait, avec MM. Dumont et Genest, faire une analyse des événements des derniers jours, avait dû être contremandé.

C'est à ce moment que M. Laliberté a fait connaître sa décision de suspendre ses cours à l'université . . . "en imaginant qu'un certain nombre d'étudiants feront la même chose".

"A compter de maintenant, nous entrons dans le silence", a ajouté M. Laliberté avant de quitter la salle où fusaient les applaudissements de plusieurs centaines d'étudiants.

Il est à prévoir, d'ailleurs, que nombre d'étudiants suivront l'exemple de M. Laliberté. Les arrestations et les perquisitions qui ont touché hier, la quasi - totalité des leaders de l'Opération-Québec, dans notre région, ont mis fin à toute possibilité de manifestations publiques.

Les étudiants vivent dans la crainte. Tout au plus se contenteront-ils de rester en dehors des salles de cours.

Au CEGEP de Sainte-Foy, ce ne sont pas les étudiants, mais les responsables des services pédagogiques qui ont d'ailleurs pris, hier après-midi, la décision de suspendre les cours jusqu'à lundi.

Au CEGEP de Limoilou, la possibilité d'un débrayage a été envisagée, hier après-midi, par les étudiants.

Dans un communiqué remis à la presse, hier, l'Assemblée générale des étudiants de ce dernier CEGEP dit "manifester son opposition à la loi d'urgence présentement en vigueur."

De façon générale, on attend, toutefois, de savoir ce que réservent les prochains jours, avant de prendre position de façon définitive.

"Ils peuvent faire sauter le coeur de Montréal" – Marchand

OTTAWA (d'après PC) — Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, a prononcé un discours, en Chambre, hier, pour justifier encore davantage la décision de son gouvernement d'appliquer la Loi sur les mesures de guerre.

"Nous savons une chose", a-t-il dit en réponse aux protestations formulées par l'Opposition, aux Communes, à l'effet que le gouvernement avait lancé une trop vaste offensive vu le groupe restreint d'agresseurs. "Nous savons," a enchainé M. Marchand, "qu'il s'agit d'une organisation possédant des centaines de révolvers et de carabines de même que des mitraillettes, des bombes et suffisamment de dynamite, au moins 2,000 livres, pour faire sauter le coeur de Montréal.

Selon M. Marchand toujours, les membres du Front de Libération du Québec se sont infiltrés à l'intérieur des institutions vitales de cette province afin de détenir des postes clefs et de prendre des décisions importantes.

"Ils sont dans une position pour causer des dommages irréparables au Québec et aux autres provinces", a dit le ministre.

M. Marchand s'est d'autre part dit d'avis que ceux qui critiquent l'adoption des mesures d'urgence, ne connaissent pas la situation de Montréal. "Ceux qui sont bien protégés, derrière les Rocheuses ou au centre de Toronto, ignorent ce qui se passe au Québec actuellement", a-t-il ajouté.

Le ministre de l'Expansion économique est allé plus loin en révélant que les cellules felquistes avaient maintenu d'étroits contacts entre elles grâce aux codes secrets basés sur des émissions radiophoniques. "Ce qui nous semble souvent être de simples discours sont en réalité des messages en code", a-t-il mentionné.

"Pas d'échange" — Turner

OTTAWA (PC) — D'un négoce pour la libération des "prisonniers dits politiques", on serait bientôt passé à un négoce pour la libération des "criminels", a déclaré hier, aux Communes, le ministre de la Justice, M. John Turner.

M. Turner intervenait dans le débat sur une motion proposant l'adoption d'une série de règlements d'urgence décrétés par le premier ministre M. Trudeau en vertu de la loi sur les mesures de guerre.

Il a déclaré que le gouvernement ne pouvait en aucune manière accéder aux conditions posées par le FLQ pour la libération des otages, MM. Cross et Laporte.

"Je ne crois pas qu'un échange de criminels pour des victimes d'un enlèvement aurait résolu le problème", a-t-il dit.

Pour sa part, le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, intervenant dans le même débat, a soutenu que le gouvernement fédéral n'avait plus aucun choix.

"Sans la promulgation des mesures de guerre, ç'aurait été la séparation du Québec dans un mois ou dans un an", a affirmé le ministre et député de Québec.

Le premier ministre Trudeau a décidé l'imposition de la loi sur les mesures de guerre, vendredi matin, après que le premier ministre M. Bourassa et le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, eurent exprimé leurs craintes, dans des lettres, à propos d'un "état d'insurection appréhendée" au Québec.

NOUVEAU BILL

Pour sa part, M. David Lewis (NPD — York-Sud) a déclaré que, si le gouvernement est sincère dans son désir de conserver aux mesures d'urgence un caractère intérimaire, il présentera lundi un bill accordant des pouvoirs amoindris par rapport à ceux de la loi sur les mesures de guerre.

La situation actuelle ne justifiant pas la proclamation de cette loi, MM. Stanfield et T. C. Douglas, respectivement chefs du parti conservateur et du NPD, avaient tous deux demandé une mesure plus restreinte plus tôt dans la journée.

L'état des mesures de guerre prendra fin au plus tard le 30 avril, a annoncé le gouvernement d'Ottawa.

UN VRAI DE VRAI — Un groupe de jeunes écoliers regardent intrigués un soldat armé et casqué qui semble tout juste sorti d'un écran de cinéma. (Téléphoto PC)

Toute décision relative à une action étudiante d'envergure à Montréal est remise à lundi

par Jean-Claude PICARD,
envoyé du Soleil à Montréal

Aucune action étudiante d'envergure ne sera entreprise à Montréal avant le début de la semaine prochaine. Toute décision à ce sujet a été remise à lundi.

C'est ce qui se dégage des assemblées générales tenues, hier, dans la majorité des institutions d'enseignement collégial et universitaire de la Métropole.

Aujourd'hui et demain, cependant, un groupe d'une cinquantaine d'étudiants assureront la permanence à l'intérieur des locaux de l'école des Beaux-Arts, constituante de l'Université du Québec.

L'occupation de cette école a été décidée au début de la journée d'hier par les étudiants des Beaux-Arts et l'on a convenu, au cours d'une assemblée tenue hier soir, de poursuivre cette occupation toute la fin de semaine.

L'occupation a pour principal but de permettre un ramassis des informations et un début de coordination de l'action prévue pour lundi.

L'école des Beaux-Arts est donc actuellement le seul lieu de rassemblement d'étudiants dans toute la Métropole. Il ne se passe absolument rien ailleurs.

Hier soir, certains étudiants craignaient que les forces de l'ordre les obligent à quitter les lieux. Si tel était le cas, il semble que les étudiants ne feront aucune résistance.

Signalons en outre que le système téléphonique de l'école ne fonctionne pas, les lignes téléphoniques ayant été "coupées". A Bell Canada, on explique que les services ont été "temporairement suspendus", tandis qu'aux quartiers généraux de la Sûreté du Québec, on déclare ne rien savoir.

SITUATION

Hier soir, la situation dans le milieu étudiant de la Métropole était la suivante:

A l'Université de Montréal, les étudiants de cinq facultés ont maintenant débrayé. Ces facultés sont celles des Sciences sociales, de Lettres, de Biologie, de Psychologie et d'Architecture Elles regroupent environ 2,000 étudiants.

Les étudiants des facultés de Droit et de Sciences ont jusqu'ici décidé quant à eux de ne pas abandonner leurs cours.

La situation est cependant beaucoup plus confuse en ce qui concerne les divers pavillons de l'Université du Québec. Certains groupes d'étudiants ont débrayé, tandis que d'autres continuaient d'assister à leurs cours. De toute façon, à cet endroit, c'est l'administration de l'université qui a réglé le problème en décidant de fermer "jusqu'à nouvel ordre" les portes de l'institution.

Rien à signaler par ailleurs aux universités McGill et Sir George Williams où seulement une infime minorité d'étudiants semble être concernée par la situation.

En ce qui concerne les Cegep, les cours ont été dispensés partout hier, sauf au Cegep du Vieux-Montréal, où les étudiants ont tenu une longue assemblée générale sans toutefois décider le débrayage.

D'ailleurs, aucun Cegep de la Métropole n'a connu de débrayage hier et, partout, les étudiants ont remis cette question à des assemblées générales devant avoir lieu lundi. Dans tous les Cegep, cependant, des petits comités d'action ont été formés. Ces comités regroupent des étudiants qui étaient en faveur du débrayage.

Signalons par ailleurs que, dans la région proche de Montréal, les étudiants du Cegep de Saint-Hyacinthe ont débrayé, tandis qu'il y a eu lock-out au Cegep de Valleyfield. On est toujours sans nouvelle du Cegep de Trois-Rivières.

Il y a enfin eu également débrayage à l'école secondaire Pie-IX à Montréal.

DIVISION

Les assemblées générales d'hier ont d'autre part démontré qu'il existait une nette division au sein de la population étudiante quant à l'attitude à prendre face aux gestes du FLQ et face à ce que certains appellent "l'instauration d'un Etat policier au Québec".

L'assemblée tenue hier midi, au Gesu, par les étudiants de l'Université du Québec a clairement démontré que l'unanimité était loin d'être réalisée au sein de la population étudiante quant à l'attitude à adopter face à la situation actuelle.

Alors que certains, les plus engagés, désirent un débrayage massif et une action concertée avec les milieux ouvriers, d'autres, voulant faire preuve de réalisme, estiment par contre que la proclamation de la loi de la guerre oblige les étudiants à s'en tenir à leur rôle d'étudiants.

De plus, les étudiants n'ont pas encore décidé s'ils entreprenaient une action ouverte ou clandestine en vue de faire face à la situation. Il est probable que les deux types seront adoptés.

Finalement, on a retrouvé, à ces assemblées, l'éternelle attitude de la majorité des étudiants qui consiste à ne pas vouloir dépasser le niveau des énoncés de principe et des appuis moraux.

D'autant plus que les moyens habituels qu'adoptent les étudiants, en circonstance de crise (manifestations, assemblées monstres, publications de tracts), sont à toute fin pratique prohibés par la proclamation de la loi des mesures de guerre.

D'autant plus enfin que chacun sent bien qu'il peut lui aussi être arrêté et conduit en prison.

ORGANISATION

Malgré tout cela, un groupe d'étudiants, et principalement ceux de l'Université du Québec, semble bien être déterminé à engager la lutte.

L'organisation est très faible pour le moment, la coordination est pratiquement inexistante (on n'a pas réussi à établir des contacts permanents avec les étudiants "débrayés" de l'Université de Montréal), mais il semble que tout cela devrait être corrigé durant la fin de semaine.

Ce groupe sait fort bien qu'il peut être arrêté par les forces de l'ordre, mais il a prévu à cette fin un petit système permettant d'assurer la continuité de l'action. Chaque organisateur confie toute son information à un étudiant connu de lui seul. S'il est arrêté, cet étudiant pourra prendre sa place.

L'ORDRE

Jusqu'à maintenant, les autorités policières ne semblent pas s'être trop occupées de l'action étudiante. Il se pourrait cependant que tout cela change sous peu, puisqu'un porte-parole de la Sûreté du Québec a déclaré hier soir, au cours d'une entrevue téléphonique, qu'il ne pouvait pas aborder ce sujet parce qu'il était relié de trop près aux opérations policières en cours.

Garneau croit Laporte et Cross toujours vivants

par Normand GIRARD

M. Raymond Garneau, un "Les seuls raisons qui peuvent a déclaré hier qu'on a tout lieu de croire que MM. Laporte et Cross sont toujours vivants bien que l'on soit sans nouvelles d'eux.

Au cours d'une conférence de presse qui en a précédé une autre du premier ministre, M. Robert Bourassa, le ministre des Finances a affirmé que le gouvernement n'a jamais été informé que la police savait où étaient détenus les deux otages.

M. Garneau, disant exprimer l'opinion du gouvernement, a déclaré qu'il espère que les mesures de guerre en vigueur depuis cinq heures vendredi matin seront levées le plus tôt possible et qu'aucune mesure de censure n'est prévue.

"Les seuls raisons qui peuvent permettre aux agents de la paix de prendre action, dit-il, seraient dans le cas de sédition, c'est-à-dire d'incitation à la violence en vue de renverser le pouvoir démocratique par la force".

Le ministre a affirmé que "la réaction de la population, jusqu'à maintenant, est extrêmement encourageante. Les échos que le gouvernement a reçus de différentes parties du Québec nous permettent de croire que nous avons pris la meilleure décision et j'oserais même dire que la décision du gouvernement était celle à laquelle s'attendait la population".

De son côté le chef du gouvernement s'est dit dans l'impossibilité de révéler les résultats des opérations policières jusqu'ici. Rappelant qu'il se tenait eu contact permanent avec le directeur de la Sûreté du Québec, M. Saint-Pierre, maintenant en charge de toutes les forces policières, M. Bourassa n'a pas répondu directement à la question lui demandant si les résultats obtenus justifiaient l'ampleur des opérations.

Le premier ministre a ensuite admis que 200 arrestations ce n'est pas un nombre extraordinaire, tandis que le ministre des Finances a expliqué que les arrestations avaient pour objet de permettre l'interrogatoire dans le but de porter des accusations contre ceux qui participent à des activités des mouvements terroristes.

"Si ce n'avait été de la vie de messieurs Laporte et Cross, dit-il, il y a longtemps que le gouvernement aurait pris action, une action beaucoup plus sévère. Je pense, a-t-il ajouté un peu plus tard, que les personnes qui ont oeuvré dans les cellules terroristes n'ont peut-être pas pleinement ou parfaitement conscience des dangers que cela causait et nous espérons que ces mesures d'urgence et leurs conséquences vont les faire réfléchir".

Le ministre des Finances a dit par ailleurs qu'il ne fallait pas exagérer le nombre des terroristes et que 200 lui semblait être un nombre maximum, sans préciser s'il parlait uniquement des terroristes comme tels, ceux déjà lancés dans l'action terroriste, ou des terroristes et leurs sympathisants disposés à les rejoindre en cas d'action généralisée.

M. Bourassa, interrogé sur le même sujet, a été beaucoup plus évasif, signalant que les corps policiers avaient soumis des données précises au gouvernement là-dessus "mais que je ne peux dévoiler dans les circonstances".

Rappelons que Le Soleil a publié, jeudi, que le nombre de terroristes (Felquistes avoués et sympathisants) dépassait les 3,000.

A l'instar de son collègue M. Garneau le chef du gouvernement a affirmé que l'on n'a pas oublié leur vie et que si les terroristes décidaient de les remettre en liberté vivants l'offre gouvernementale finale de leur émettre des sauf-conduits serait respectée et qu'elle tient toujours.

Enfin, M. Garneau a déclaré que la police était en possession des différents plans de travail que se proposait de réaliser le FLQ: manifestations, posage de bombes, kidnapping et assassinats sélectifs.

"Nous avions tout lieu de croire que la quatrième étape était possible. Aucun gouvernement responsable ne pouvait permettre qu'une telle chose arrive et c'est la raison pour laquelle nous avons pris des mesures extrêmes".

sous la "Loi des mesures de guerre"

Seule solution possible

La population est d'accord avec la loi mais craint les pouvoirs accordés

par Louis TANGUAY

Même si la majorité de la population semble d'accord avec la proclamation de la loi de guerre par le Cabinet fédéral à cause de la situation tendue qui règne encore au Québec, un certain nombre de personnes interrogées ont dit craindre que les pouvoirs accordés aux autorités policières ne soient trop grands.

Au cours d'un sondage éclair, effectué hier après-midi à Québec et Sainte-Foy, un quart des personnes interrogées au hasard ont par ailleurs refusé de livrer leur opinion au reporter du Soleil.

Presque toutes les autres ont affirmé qu'elles étaient d'accord avec l'attitude prise par le gouvernement. De ce nombre, cependant, le tiers doutait de la nécessité d'accorder aux forces de l'ordre des pouvoirs aussi étendus. D'autre part, un sixième des témoignages recueillis, s'ils ne donnaient pas raison au FLQ d'employer des méthodes violentes, s'opposaient de façon catégorique à une action non régie par les limites habituelles du droit criminel.

Dix ans de paix si ça réussit

APPUI SANS RESERVE

Selon un commerçant d'une cinquantaine d'années, la situation actuelle en est une d'insurrection pure et simple qui justifie totalement une action radicale des forces de l'ordre, et il a dit souhaiter que les terroristes soient gardés le plus longtemps possible à l'ombre. Il croyait que les mesures actuelles si elles portent fruit, pourront apporter au Québec au moins dix ans de paix sociale.

De l'avis d'un autre homme d'âge mûr, il était grand temps que le gouvernement prenne ses responsabilités. Il fondait son jugement sur ce qu'il appelait l'exploitation, par des mouvements subversifs de la situation de pauvreté de larges masses populaires.

Une dame d'un certain âge considérait pour sa part qu'il s'agit là de la seule solution possible à une crise qu'elle juge terrible et de la seule façon de sauver éventuellement MM. Laporte et Cross.

Pas d'accord
Il ne faudrait pas que ça dure

Selon une jeune infirmière, la situation ambiguë qui prévaut rend une action énergique absolument nécessaire pour faire face au FLQ qu'elle a qualifié de "bande de révolutionnaires."

Un autre homme interrogé s'est dit d'avis que ces mesures radicales étaient nécessaires à la sauvegarde de la sécurité du pays. Il a qualifié la situation présente de regrettable et d'illogique dans un contexte nord-américain. La plupart des personnes citées ci-haut estimaient en outre que le gouvernement avait trop attendu avant de prendre ces dispositions.

AUTORITE TROP ETENDUE

Même si elle ne se croyait pas en mesure de juger à la lumière de tous les éléments du problème, une jeune femme considérait que la loi de guerre accordait aux autorités policières beaucoup de pouvoirs discrétionnaires, alors que la situation aurait peut-être été possible à trouver par les moyens usuels. Elle s'affirmait en désaccord complet avec les motifs des enlèvements qu'elle juge inacceptables.

Un jeune homme a affirmé qu'il faudrait que la Loi de guerre soit révoquée le plus tôt possible de façon à ce que le pays ne soit pas ridicule aux yeux des autres nations. Il souhaitait aussi que les autorités n'appliquent pas intégralement tous les règlements édictés par Ottawa et cessent leur action dès la libération de MM. Laporte et Cross.

PAS D'ACCORD

Pour un autre individu âgé d'une quarantaine d'années, l'adoption de telles mesures n'était pas nécessaire dans les circonstances actuelles. Il a principalement insisté sur le fait qu'il n'était pas justifiable de prendre des mesures qui peuvent être appliquées à la grandeur du Canada, alors que le problème réside dans une seule de ses dix provinces. Il était de plus catégorique opposé au contrôle policier.

Selon un étudiant, les mesures actuelles constituent un frein susceptible d'empêcher tout changement social. La solution au problème ne se situe pas dans la violence et les représailles, à son avis. Seule la solution des problèmes sociaux a-t-il dit pourrait empêcher des mouvements tels le FLQ de recourir à des moyens violents.

Le sondage éclair au cours duquel ces opinions ont été recueillies n'était évidemment pas fondé sur un échantillonnage scientifique, mais il semble qu'il puisse refléter, dans une certaine mesure l'opinion de la population sur l'attitude des gouvernements provincial et fédéral face au FLQ.

Le maire Lamontagne invite la population à réfléchir

Selon le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, les événements qui se passent au Québec devraient faire réfléchir la population. Réflexion d'abord sur la perte d'une certaine liberté et réflexion sur la leçon que devrait nous avoir laissé le dernier conflit mondial.

"Les mesures extraordinaires que les gouvernements ont dû prendre ne sont que temporaires", a-t-il dit. "On ne devrait pas oublier que dans bien des pays ces mesures sont permanentes. Nous vivons dans un pays presque unique au monde, tant il y existe des libertés".

Se disant tout à fait d'accord avec les décisions prises par les autorités gouvernementales, le maire de Québec a ajouté: "Un gouvernement n'a pas le droit de spéculer avec la liberté. Il se doit de prendre les mesures nécessaires pour la protéger".

Selon lui, les mesures décrétées par les gouvernements du Québec et du Canada permettront justement de protéger les libertés des citoyens. Il a tenu à faire remarquer que ces décisions ne sont que temporaires. Il n'y a pas de danger extrême, mais il s'agit de prévenir.

M. Lamontagne a ajouté que beaucoup de jeunes qui n'ont pas vécu le dernier conflit mondial ne se sont pas souciés d'étudier cette leçon de l'histoire qui a coûté la vie à des millions d'hommes.

Il a rappelé qu'il fut lui-même parmi des millions qui ont risqué leur vie pour défendre la démocratie contre des gens (Hitler et Mussolini) qui s'étaient emparés du pouvoir au nom de la liberté. "Leur liberté d'aujourd'hui, bien des jeunes la doivent au sacrifice ou au risque courageux de la vie de leur père", a-t-il ajouté.

Rappelons que M. Lamontagne fut pilote durant la dernière guerre mondiale et détenu pendant environ deux ans dans un camp allemand.

Par ailleurs, il a dit trouver curieux le fait que des personnes citent en exemple des pays où les gens n'ont pas de liberté et qu'ils voudraient être comme ces gens.

Tout en avouant qu'un système n'est jamais sans imperfections, le maire de la Capitale provinciale a déclaré qu'il y a d'autres moyens que la violence pour corriger ces imperfections. Il s'est dit persuadé aussi que la grande majorité des Québécois est désireuse de conserver ses libertés et que dans toute démocratie c'est la majorité qui prime.

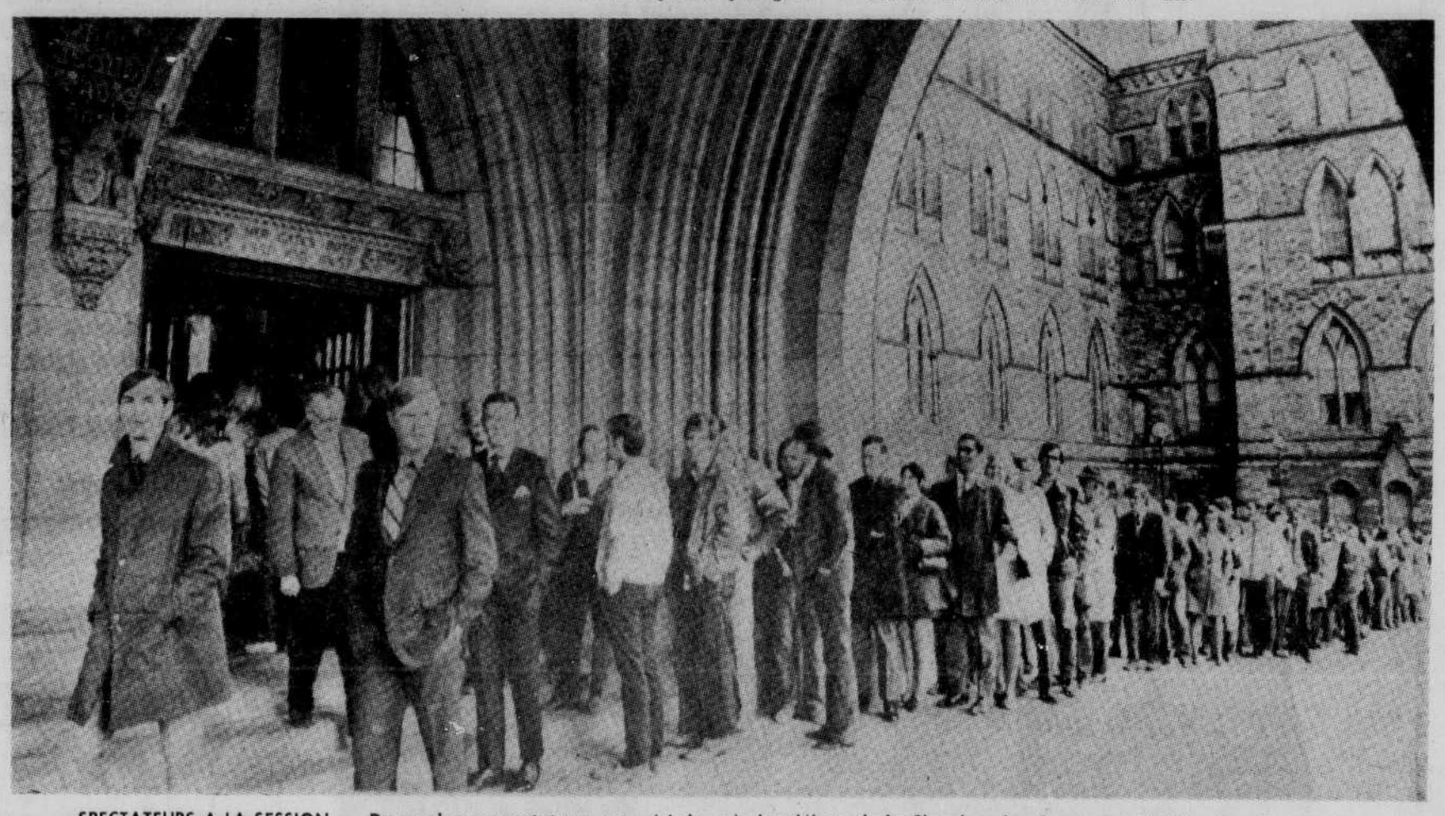

SPECTATEURS A LA SESSION — De nombreux spectateurs ont suivi de près les débats de la Chambre des Communes, à Ottawa, cette semaine. On en voit ici un groupe qui attendait l'ouverture des portes du Parlement, avant le début d'une séance matinale.

Le dossier de la semaine

La deuxième semaine de l'affaire Cross-Laporte s'achève. En voici les principaux événements marquants.

	FLQ	Réactions des autorités	Opérations policières	Autres réactions
Samedi	18h15: enlèvement de Pierre Laporte quelques minutes après l'expiration du délai fixé par le FLQ pour la libération de James Richard Cross.	— Le ministre de la Justice refuse les conditions fixées par le FLQ pour la libération de Cross et offre aux ravisseurs des sauf-conduits.		
Dimanche	9h: les ravisseurs de Laporte s'identifient comme faisant partie de la cellule Chénier et fixent 22 heures comme heure ultime pour l'exécution de leur otage si les 7 conditions ne sont pas remplies. 13h: communiqué de la cellule Chénier accompagné d'une lettre de Laporte à sa femme et d'une pièce identificatrice. 15h: troisième communiqué authentifiant le deuxième qui réitère le respect de toutes les conditions posées pour que MM. Laporte et Cross soient libérés. Ce message est accompagné d'une lettre de M. Laporte à M. Bourassa qu'il invite à respecter les conditions posées par le Front.	21.50 hres: Bourassa en s'adressant au FLQ, pose comme condition préalable la garantie de la vie des otages avant de céder aux exigences du Front.	—La protection des hommes politiques est redoublé. —Perquisitions à Montréal et à Québec, chez les présumés sympathisants du FLQ. — Arrestation de Me. Robert Lemieux. — Exercices des soldats du 22e régiment, près de Montréal.	— Le FRAP endosse le manifeste du FLQ.
Lundi	2h10: 8e communiqué de la cellule libération confirmant que M. Cross est vivant et réitérant les 2 conditions fixées par cette cellule pour sa libération: libération des prisonniers et cessation des fouilles. — 4e communiqué de la cellule Chénier daté du 11 octobre à minuit, désigne Me Lemieux comme négociateur. Lettre de M. Laporte à M. Bourassa. Il réclame le respect de toutes les conditions. — 16h30: 5e communiqué Chénier: les ravisseurs affirment que toute hésitation sera considérée comme un refus. M. Laporte fait parvenir une lettre à sa femme. Ce communiqué doit être l'avant-dernier avant la libération ou l'exécution de Laporte.	A la suite des communiqués émis par les deux cellules, le gouvernement nomme Me Robert Demers pour le représenter dans la négociation avec le représentant du FLQ, Me Robert Lemieux. Les deux négociateurs entrent en contact en soirée.	— Intervention de l'armée à Ottawa pour protéger les édifices publics et assurer la garde des hommes politiques.	— Le PQ appuie la position prise par le gouvernement. — Le premier ministre Robichaud voit dans l'action felquiste le résultat d'une collaboration étrangère.
Mardi	— Silence du FLQ	— Me Robert Lemieux est libéré. —Le négociateur du Front déclare qu'il n'est pas mandaté pour négocier sur le fond des conditions posées par le FLQ. Impasse des négociations.	— Des soldats s'introduisent au parlement d'Ottawa. — La police de Montréal déclare que les journalistes nuisent au travail de la police.	—Protestation de membres du Barreau contre la saisie des dossiers de l'avocat Robert Lemieux. —Appui de la CSN aux buts du FLQ.
Mercredi	— Communiqué conjoint des deux cellules fesquistes. Le Front donne carte blanche à Me Lemieux dans les négociations. Annonce un nouveau communiqué dans lequel il fixera au gouvernement un nouveau délai. Réclame que Me Lemieux fasse le point sur les opérations policières. — Dans un communiqué remis aux journaux en France, le FLQ annonce qu'une action plus vaste encore sera entreprise par le Front, à travers le pays.	— Les rencontres entre les deux négociateurs se poursuivent après que le FLQ ait donné carte blanche à Me Lemieux.	— Des spécialistes en communication de l'armée canadienne occupent les bureaux voisins de celui de M. Bourassa au parlement de Québec. — A Montréal, un étage complet des bureaux de la Sûreté du Québec est occupé par des officiers de l'armée. —La recherche des ravisseurs s'étend hors de Montréal.	— Un mouvement demandant la libération des prisonniers contre la vie de Laporte et de Cross s'amorce. —L'UN, le PQ, le RC appuient le gouvernement Bourassa.
Jeudi	Le FLQ demeure silencieux.	— Trudeau annule son voyage en Union soviétique. — Proclamation par le gouvernement provincial de la Loi de la Police. — En soirée, le gouvernement Bourassa accorde comme ultime concession au Front, la libération conditionnelle de cinq prisonniers et fixe un délai de six heures pour obtenir une réponse du FLQ.	— A la suite de la proclamation, à 15 heures, de la Loi de la Police, intervention de l'armée à Montréal et à Québec. Les forces policières sont sous la direction du chef de la Sûreté du Québec.	—Les étudiants amorcent un mouvement de grève à Montréal. —Robarts déclare que le terrorisme au Québec a tourné à la guerre générale. — De nouveaux groupes réclament la libération des prisonniers en échange de la vie de Cross et Laporte.
Vendredi	Silence complet des ravisseurs de Pierre Laporte et de James Richard Cross dont on est sans nouvelle.	— 4 heures : proclamation par le gouvernement fédéral, de la Loi des Mesures de Guerre. — Le FLQ est déclaré hors la Loi.	— Les Forces armées canadiennes sont installées dans les villes de Québec et de Montréal. — Au-delà de 300 arrestations sont effectuées dans les villes de Montréal, Québec, Rimouski, Chicoutimi, Ottawa.	— Etablissement d'un comité de surveillance d ela liberté d'information. — Le Front commun pour la liberté blâme les gouvernements provincial et fédéral pour leur refus de négocier.

Borg

Les modes en Orlon de DuPont

Un formidable contre-froid pour toute la famille: le Borg. Ce tissu-fourrure s'avère indispensable parce que léger à porter, antimites et non allergène, et de plus garanti pour une longue durée. Choisir un vêtement réalisé ou réchauffé de Borg, c'est adopter le meilleur pour affronter les grands froids.

Pour juniors, manteau de longueur mini en grosse toile de canevas de couleur naturelle. Double croisé et ceinture large. Doublure de Borg naturel vous gardant bien au chaud. Grs: 5 à 15. **45.00**

MANTEAUX POUR JUNIORS. CENTRE-VILLE, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS.

De Gay Togs, deux créations pour les tout-petits de 12 mois, 18 mois et 6 mois. Enveloppe en Borg lavable à la machine. Capuchon à même et fantaisie de boucles. **16.97**

Ensemble deux-pièces en Borg rose ou turquoise, comprenant le manteau avec bonnet et mitaines et le pantalon avec les petites bottes. **24.98**

ENFANTS. CENTRE-VILLE, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS.

Pour la ville l'élégant et le jeune homme apprécient les manteaux en fin suède 'peau de porc' dans les nouveaux styles ceinturés et col à larges pointes. Riche doublure de simili-fourrure Borg détachable à glissière. Brun abricot, beige. Grs: 34 à 44.

Modèle trois-quarts Norfolk **99.00**

Modèle sept-huitièmes **140.00**

SPORT POUR HOMMES. CENTRE-VILLE, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS.

LE Syndicat DE QUÉBEC

Le Syndicat de Québec Ltée, C.P. 1217, Québec 2

Quant.	Description	Prix
	Taxe 8%	
	Total	

Nom .....

Adresse .....

Compte de crédit ☐ C.O.D. ☐ Mandat ☐

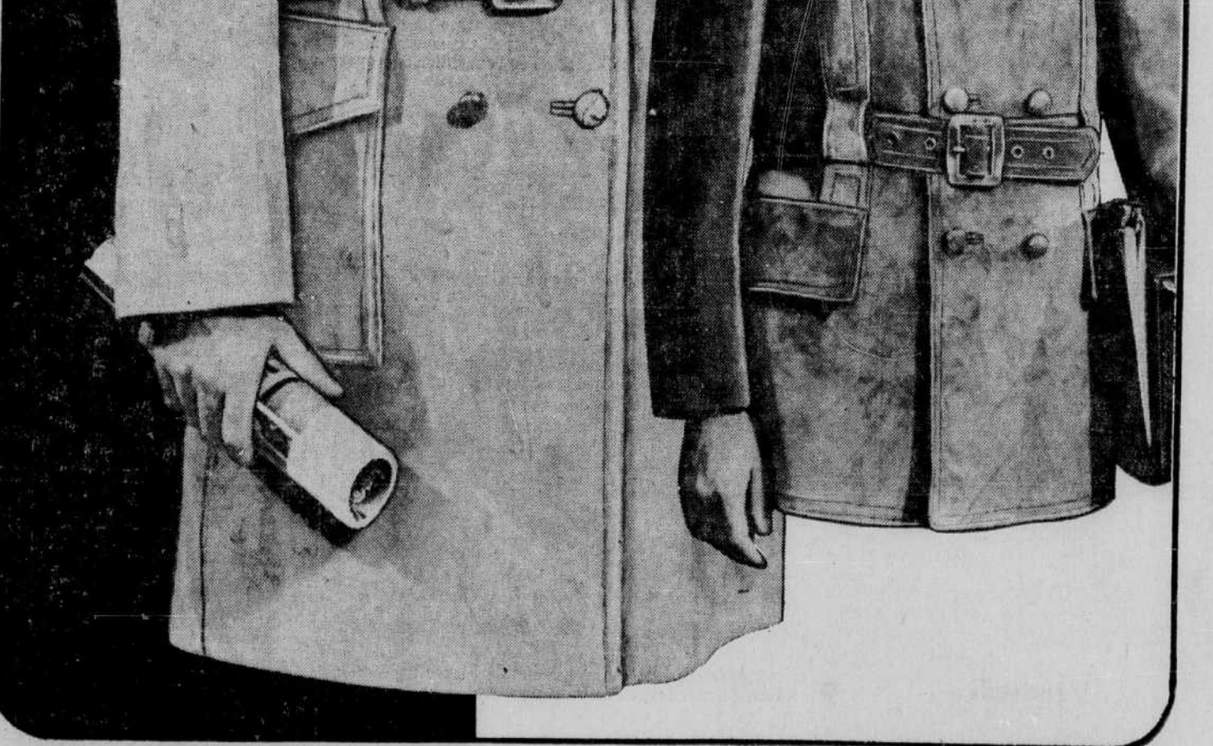

CENTRE-VILLE: 9H A 5H30, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9H ET LE SAMEDI JUSQU'A 5H.

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS: 9H30 A 5H30, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9H ET LE SAMEDI JUSQU'A 5H.

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

LE SOLEIL

73e ANNEE — No 244 QUEBEC, SAMEDI 17 OCTOBRE 1970 PAGE QUINZE

mini loto
MINI-LOTO
16 OCTOBRE
81484

l'administration municipale

PAR DENIS V. BACHAND Adm. A.

Tout comme un individu, une ville contracte des emprunts pour financer des projets ou pour rencontrer certaines dépenses qu'elle ne peut payer à même ses revenus courants. Pour bien comprendre les données du tableau disons que le service de la dette per capita est ce qui en coûte en moyenne à chaque individu pour rembourser le capital et les intérêts des emprunts de sa municipalité.

Pour ce qui est du pourcentage de cette dépense en fonction du budget total analysé la semaine dernière, comparons le à la portion de notre salaire consacré au remboursement de nos propres dettes. Si on considère une personne dont le revenu hebdomadaire est de $100.00 et si on compare ce dernier à la ville de Drummondville par exemple, $40.00 par semaine devrait être consacrés au seul remboursement de ses emprunts chaque semaine. Le même individu comparé à la ville de Charlesbourg, $41.00; Granby, $27.00; Sherbrooke, $28.00 et ainsi de suite.

En observant le tableau de la dette per capita, on constate que Châteauguay-Centre prend la vedette avec $70.00, suivie de près par Sherbrooke avec $66.00 et Sept-Iles avec $57.00. Considérant que la moyenne de notre échantillon se chiffre à $34.00, onze municipalités pourraient être considérées comme étant trop élevées à ce chapitre.

A peine au-dessus de la moyenne, mais disproportionnées en fonction du pourcentage sur le budget total sont les services de la dette des municipalités de Charlesbourg avec près de 41 pour cent et Victoriaville avec 37 pour cent. Du côté des villes les moins endettées, on remarque La Tuque, Rouyn, Lévis, Chicoutimi-Nord et Jonquière.

La Tuque d'autre part, en plus d'être la moins élevée en dépense absolue, jouit du plus faible pourcentage des dépenses totales à 10 pour cent.

Saint-Jean, en plus de se situer au niveau de dépense moyen de $34.00, semble de plus pouvoir servir de modèle avec 29 pour cent de son budget consacré au service de la dette, soit en pleine moyenne provinciale.

Le service de la dette accapare presque dans tous les cas, la plus grande proportion du budget de nos municipalités. Ce poste de dépense comprend plus précisément deux grandes subdivisions et le détail des dépenses au sein de chacune pourrait être le suivant:

A) La dette obligataire :

a) Le rachat d'obligations
b) Le rachat d'autres dettes à long-terme
c) Les intérêts sur obligations
d) Les intérêts sur d'autres dettes à long-terme
e) Le Change et les coupons.

B) La dette spéciale:

a) Les intérêts
b) Le remboursement de capital
c) L'appropriation à la réserve pour pourvoir au paiement des travaux exécutés.

Pour l'ensemble des municipalités de 5,000 habitants et plus au Québec, le service de la dette compte pour 28.7% du budget total, soit tout près de $200 millions annuellement, à peu près l'équivalent du budget de la ville de Montréal.

Certaines émissions d'obligations sont effectuées à l'intérieur du Québec et du Canada, d'autres le sont sur le marché américain. Plus récemment, soit en 1969, une des plus importantes émissions se totalisant à plus de $27 millions s'est effectuée sur le marché Allemand.

Au cours de 1969, le taux réel d'intérêt offert aux acheteurs d'obligations municipales a atteint au-delà de 10% à Charlesbourg et moins de 8% à Drummondville. La majorité des taux pour les autres municipalités se situent cependant entre 9 et 10%.

Une conclusion trop rapide pourrait nous porter à juger défavorablement les municipalités relativement trop endettées par rapport à la moyenne. Toutefois, tel que pour un individu ou une entreprise, il importe plus d'analyser l'usage des sommes empruntées que le total même de ces emprunts.

Par exemple, une municipalité pourrait effectuer une émission d'obligation dont les recettes seraient efficacement consacrées à l'aménagement d'un parc industriel, attirant ainsi de nouvelles industries créatrices de revenus dépassant à plus ou moins long terme l'investissement original.

Il va sans dire que les investissements moins profitables, tel l'érection d'un nouvel Hôtel de Ville, pour ne prendre qu'un exemple, exigent une analyse plus profonde et quoique parfaitement opportuns dans certains cas, demeurent souvent injustifiables dans d'autres.

Même si le service de la dette per capita est directement relié à la dette elle-même d'une municipalité, il ne faut pas confondre les deux, la première étant un poste de dépenses, l'autre étant un poste du bilan d'une municipalité. La dette per capita proprement dite fera d'ailleurs l'objet d'une chronique à venir. Disons maintenant qu'elle pourra excéder $500.00 dans certains cas, $400.00 dans plusieurs autres.

La semaine prochaine: Le service de l'administration.

LE SERVICE DE LA DETTE

Source : Aanalyse budgétaire — Année financière 1969-70 Bureau de la statistique du Québec

Population	Municipalité	Service de la dette per capita	% du budget Total:
	Trois-Rivières	35	30
	Hull	27	25
60 — 80,000	Drummondville	46	40
	Charlesbourg	35	41
	St-Jean	34	29
	Shawinigan	33	28
30 — 35,000	Granby	31	27
	Cap - de - la - Madeleine	30	37
	Chicoutimi	26	28
	Valleyfield	22	29
	Jonquière	21	21
	St-Jérôme	46	37
24 — 30,000	St-Hyacinthe	41	29
	Rimouski	33	33
	Sept-Iles	57	36
	Joliette	42	25
	Alma	33	26
20 — 25,000	Victoriaville	32	37
	Sorel	31	26
	Gatineau	28	30
	Thetford Mines	25	25
	Châteauguay Centre	70	50
	Arvida 34	34	25
15 — 20,000	Grand Mère	34	25
	Val D'OR	23	27
	Lévis	17	19
	Rouyn	16	20
	Châteauguay	54	48
	Hauterive	52	34
	Magog	34	23
12 — 15,000	Rivière-du-Loup	30	21
	Kénogami	22	19
	Chicoutimi Nord	20	34
	La Tuque	10	10
	Moyenne	34	29%

Les murs de Québec, au gré des sièges et des ans passés

Le Vieux-Québec est reconnu, à travers le monde, à cause de ses murs. En Amérique, ce'st la seule ville emmurée. Ces murs ont valu, à la ville de Québec, deux sièges désastreux: l'un en 1759 et l'autre en 1775.

Dans le concept général de réaménagement du Vieux-Québec on souligne le fait que les murailles de Québec paraissent, aux visiteurs, de construction assez récente. "La maçonnerie est en bon état, dit-on, les talus bien gazonnés et les portes en état de supporter des siècles".

Selon les auteurs du rapport, cet aspect cache une longue évolution allant de l'ouvrage isolé jusqu'à la muraille continue qui enserre la ville de toutes parts.

Si l'on ne tient pas compte du fortin, avec fossé et palissade, érigé en 1535 par Jacques-Cartier à l'embourchure de la rivière Lairet, les premières fortifications de la ville furent élevées par Champlain en 1608 et en 1620.

Dans des notes de Champlain, datant de 1608, on retrouve textuellement ce qui suit: "Je fis plusieurs pointes d'éperons... là où nous mimes nos pièces de canon". En 1620, il a écrit: "Lesquels ouvriers commencèrent un fort... J'établis cette demeure à une situation très bonne sur une montagne qui commandait sur le travers du fleuve Saint-Laurent".

En 1664, on projetait déjà de fortifier la Haute-Ville du côté de l'ouest par une ligne de murailles continues hérissées de cinq bastions disposés en arc de cercle. Pour la Basse-Ville, on projetait deux petits bastions qui devaient servir de plate-forme pour la défense de cette place. Ce projet ne fut pas réalisé à cette époque et en 1670, seule une petite batterie de cinq pièces de canon défendait la Basse-Ville au coin des rues Sous-le-Fort et Saint-Pierre.

En octobre 1690, Phipps fit une neuvaine devant Québec et repartit. Frontenac était alors absent, mais à son retour il décida d'entreprendre une fortification sérieuse et non improvisée. L'année suivante on érigea donc des ouvrages en pierre isolés. notamment la Batterie royale au bout de la rue Sous-le-Fort. On compléta, en 1693, avec le Cavalier du moulin au bout de la rue Mont-Carmel; avec la redoute Saint-Roch, la redoute du Cap-Diamant à l'intérieur de la Citadelle actuelle et en 1709, on commença la redoute Dauphine sur la rue McMahon.

Frontenac fit ajouter des remparts de pieux et de terre battue qu'on appela l'enceinte. On pouvait passer à travers les fortifications par les portes Saint-Jean et Saint-Louis.

En 1709, un ingénieur militaire du nom de Levasseur de Néré présenta un projet d'une muraille de pierre en reportant le site de ces ouvrages un peu plus vers l'ouest. Les travaux ont progressé jusqu'en 1720, moment où l'ingénieur Gaspard Chaussegros de Léry a pris la relève moment où l'ingénieur Gaspard Chaussegros de Léry aspris la relève de de Néré. Mais, en1745 c'est la chute de Louisbourg. Il n'en fallut pas plus pour que les autorités remettent les travaux en marche et cinq ans plus tard la muraille et les fossés étaient terminée et en état le subir un siège. Jusqu'en 1793, on n'y apporta aucune amélioration, à l'exception de quelques terrassements sur le Cap Diamant.

De 1786 à 1800, on a construit la porte Hope, au pied de la côte Sainte-Famille, la porte Prescott dans la côte de la Montagne et la continuation du mur de pierre le long du cap du parc Montmorency jusqu'à la porte du Palais.

C'est dans la période de 1820 à 1832 que les fortifications furent l'objet des plus grandes transformations. On revêtit la vieille muraille française d'un rideau de pierre de grès de Cap-Rouge. On construisit la Citadelle en conservant une partie de la vieille redoute du Cap Diamant, la poudrière de 1750, le bastion du Cap Diamant ainsi que sa courtine et le flanc droit du bastion de la Glacière.

De plus, on retoucha à la muraille près de la porte Prescott, on construisit les quatre tours Martello et un nombre imposant de poudrières dans les gorges des vieux bastions. Finalement, on démolit, pour les reconstruire, les portes Saint-Jean, Saint-Louis et du Palais.

Toutes ces améliorations ne servirent à rien sur le plan militaire, mais elles ont peut-être eu une importance insoupçonnée. Chose certaine, aujourd'hui les murs de Québec sont un des facteurs les plus importants dans l'industrie touristique.

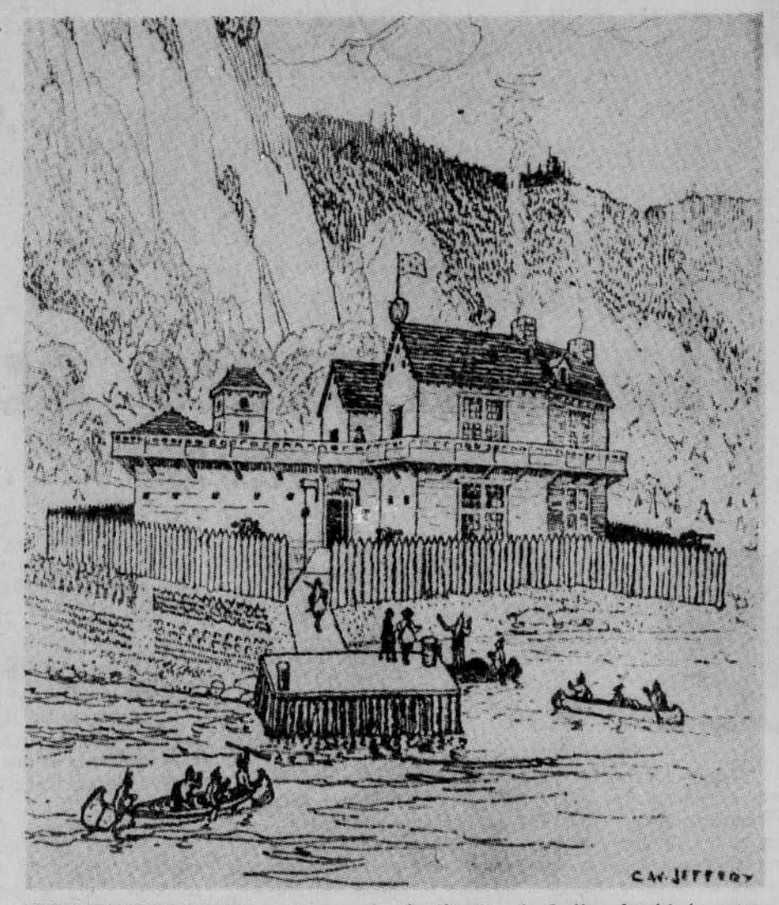

PREMIERE FORTIFICATION — La première fortification de Québec fut érigée autour de l'Abitation de Champlain en 1608. La maison était construite sur les bords du Saint-Laurent, à l'embouchure de la rivière Saint-Charles.

PORTE DU PALAIS — Vue de l'extérieur des murs. Elle était sise dans la côte du même nom, soit près de l'Hôtel-Dieu.

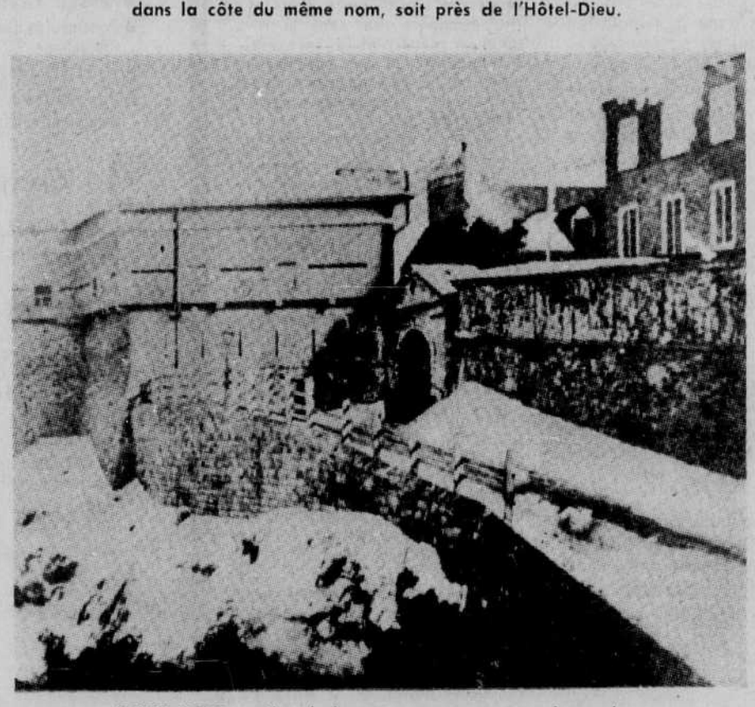

PORTE HOPE — Vue de la porte avec son corps de garde. Elle était située au pied de la côte Sainte-Famille.

SERVICE DE SECRETARIAT
Nous nous occupons pour vous:
- Tenue de livres
- Facturation
- Etats de comptes
- Rapports financiers
- Rapports impôt

623-7658 - 626-1976

MAISON OUVERTE
Dimanche 18 octobre, a: 495, 80e rue est, de 2h a 5h p.m.
Magnifique 2 logements, plus sous-sol pouvant servir de bureau.
FRANCOIS ROY, courtier
Tél.: 681-0221 - 626-2459

LES AVOCATS
KRONSTRÖM, KRONSTRÖM, TURMEL ET BLAIS
52, CÔTE DU PASSAGE, LÉVIS
TÉL. 837-3434
210 EST, BOULEVARD CHAREST, QUÉBEC
TÉL. 522-1221

VENDEZ ou ACHETEZ
vos propriétés privément
Venez inscrire votre maison à peu de frais
Venez choisir sans frais
VISITEZ
LA BANQUE D'IMMEUBLES
2860 Quatre-Bourgeois
Ste-Foy, Qué. — 653-7678
La seule a Québec

Spécialités:
- Cuisses de grenouilles
- Scampis provençale
- Boeuf Bourguignon
- Coq au vin
- Steak au poivre

RESTAURANT
la grenouille et le boeuf
68½, rue St-Louis
Pour réservations: 529-9545
STATIONNEMENT GRATUIT
Garage Frontenac - 47 St-Louis
- Repas de noces et réceptions de tous genres.

CLUB VENTE-PUBLICITE DE QUEBEC INC.
dîner-causerie
SALES AND ADVERTISING CLUB OF QUEBEC INC.
AU CHATEAU FRONTENAC
LUNDI LE 19 OCTOBRE A 6 H. P.M. PRECISES
2e DINER
Conférencier:
M. J. DAVID MOLSON
President de Canadian Arena Company
Président du Club de Hockey Canadien Inc.
Sujet:
LE HOCKEY UNE TRADITION CANADIENNE

COMPACT
A L'AVANT-GARDE

La Compagnie COMPACT, distributrice de l'aspirateur le plus distingué d'Amérique, annonce fièrement avoir versé plus de $727,115.00 à ses heureux participants depuis les onze années que son programme de recommandation du propriétaire COMPACT est en opération. La marque COMPACT est très hautement reconnue maintenant et synonyme de la plus haute qualité. Le programme de publicité nous a grandement aidé à faire connaître notre produit et ce programme ayant été discuté récemment sur son interprétation, la compagnie a décidé de le discontinuer complètement dans la province de Québec.

Cependant, une nouvelle promotion de vente a été innovée pour tous ses clients anciens et nouveaux. Cette promotion n'en sera que plus profitable pour tous. Il est à noter cependant que ceci ne change en rien l'entente précédemment offerte à nos clients. Pour obtenir tous les détails, vous n'avez qu'à communiquer avec votre bureau local pour la région de Québec:

525-8119
525-8110

au delà de l'événement

Le Nord-Ouest du Québec

La croissance économique masque les problèmes

par Gilles Boivin

Depuis longtemps, les gens du Nord-Ouest québécois cherchent des solutions à leurs problèmes, mais toujours ils s'étaient heurtés aux lenteurs administratives et aux incompréhensions qui ne sont pas toujours le fait d'une mauvaise volonté, mais plus souvent d'une mauvaise administration, ou même d'une mauvaise présentation des problèmes.

Leurs tentatives de faire avancer la région avaient bien souvent aussi été le fait d'une petite minorité sans pouvoir et bien souvent divisée en elle-même.

Issue de la grande époque de la "colonisation", du "retour à la terre", la région du Nord-Ouest ne s'est que très lentement, et par la force des choses, façonné: une image.

Une image marginale, certes, en raison des divers facteurs que nous avons énumérés précédemment, mais si marginale qu'elle soit, cette image n'en est pas moins le point de départ, aujourd'hui, d'une région à bâtir.

C'est dans cette perspective que le Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois (CERNOQ) lançait il y a quelques mois son mot d'ordre pour le développement:

"Soyons conscients de nos possibilités individuelles et collectives, utilisons les à fond, et dans dix ans, nous aurons changé la "face" de notre région, tant aux points de vue social culturel et politique qu'au point de vue économique".

CONSCIENCE COLLECTIVE ET INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

Cette conscience dont parle le CERNOQ, elle est évidemment primordiale dans le développement d'une région mais comme toute autre chose elle a besoin pour naître et se maintenir de s'alimenter à des réalisations concrètes.

Le N.O.Q., comme la plupart des autres régions excentriques du Québec, possédait en lui-même les forces vives nécessaires à toute prise de conscience collective, mais la lenteur qui a caractérisé pendant plusieurs années nos divers paliers gouvernementaux, en avait paralysé pour ne pas dire désabusé, un bon nombre.

Le N.O.Q., comme le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay - Lac - Saint - Jean avant lui, attendait une prise en main gouvernementale de ses responsabilités régionales. Pour la première fois au pays, les deux niveaux de gouvernement ont décidé d'assumer ces responsabilités et de s'attacher au développement régional.

Pour le N.O.Q., cette intervention gouvernementale tant attendue, elle a pris, pour le moment, la forme de la Mission de planification du Nord-Ouest québécois.

Il est inutile de reprendre ici tout le schéma des structures de planification et de développement régional édifiées par nos gouvernements. Nos lecteurs ont déjà pu se familiariser avec cette structure, il y a quelques semaines, à l'occasion d'une série d'articles à ce sujet.

La Mission de planification du N.O.Q. est de fait une "opération interministérielle de développement et de planification" dans la région. Elle est formée d'un groupe de fonctionnaires représentant neuf ministères, et dont le but est de préparer un programme de développement des actions gouvernementales dans la région.

Depuis mars 1970, la Mission est en oeuvre dans le Nord-Ouest québécois et devrait produire sous peu un dossier final sur le développement, la planification et la programmation des ministères concernés par rapport au développement socio-économique global de la région.

Elle constitue en quelque sorte la première étape d'un "processus visant à mettre sur pied une Conférence administrative régionale" qui, elle, sera chargée de mettre en exécution le programme tracé par la Mission.

OU L'OPTIMISME FAIT FACE AU PESSIMISME

Dans la population du N.O.Q., on se rend bien compte que "l'opération développement" pourrait bien être "l'opération survie" pour elle. Comment en effet croire aux possibilités de développement d'une région si, après l'échec des tentatives individuelles et isolées, une action collective était elle aussi vouée à l'échec.

On se rend bien compte de l'importance de cette "opération développement" et de la nécessité d'y participer, mais cette participation se veut néanmoins critique et éclairée.

C'est ainsi que le CERNOQ, dans un dossier définissant sa position face au plan de travail de la Mission dans le N.O.Q., souligne certains aspects négligés dans cette étude des besoins de la région et de la façon de les combler.

Il semble évident par exemple, à la lecture des rapports préliminaires de la Mission que l'on a mis l'accent surtout sur les aspects économiques du développement de la région sans vraiment s'attarder sur les répercussions qu'ils pourront avoir ou ont déjà sur la vie socio-politique d'une région.

L'aspect humain des divers problèmes y est très souvent relégué au second rang, quand il n'est pas simplement écarté pour faire place aux impératifs économiques. C'est ainsi, par exemple, que la Mission prévoit que seul le dernier étage (région-nord) du Nord-Ouest québécois semble promis à un développement appréciable, sans s'attacher au problème inhérent d'une main-d'oeuvre qui devra se déplacer continuellement, du moins c'est le cas pour les mineurs, pour suivre et profiter des développements futurs.

L'un des principaux reproches que l'on peut adresser à la Mission c'est justement d'avoir, à certains moments (nous verrons que c'est le cas par exemple dans l'étude des possibilités de développements miniers) retenu le seul critère économique pour l'élaboration des politiques et objectifs à atteindre, au détriment des aspects humains.

COMPARTIMENTS

Un autre aspect qui inquiète la population du N.O.Q., et peut nuire considérablement au travail entrepris par la Mission, est celui de la compartimentation très poussée qui ressort des différentes études de la Mission.

Historiquement, la population du Nord-Ouest québécois s'est vu forcée de diversifier ses activités au niveau des trois secteurs primaires de son économie: la forêt, les mines et l'agriculture.

C'est ainsi que l'on retrouve sur une assez haute échelle dans la région, un mélange de cultivateurs-bûcheron ou de cultivateurs-mineurs qui, pour assurer leur subsistance sont contraints d'exercer leurs activités dans plus d'un secteur à la fois. Cet état de chose est encore plus frappant au niveau des relations entre la forêt et l'agriculture.

Il apparaît dès lors, aux yeux de la population, qu'une compartimentation des divers champs d'activités ne peut être réalisée sans porter préjudice à la polyvalence qu'ils ont du développer pour assurer leur subsistance.

LES PIEFGES

La population du N.O.Q., ou du moins celle que le développement préoccupe particulièrement, a suivi avec attention l'expérience de consultation et de planification économique qui s'est tenue il y a quelques années dans le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie et qui est présentement en voie de réalisation.

Là comme ailleurs, la consultation a eu ses faiblesses et difficultés, et la population du Nord-Ouest pour sa part ne voudrait pas revivre ces mêmes problèmes. On craint que les fonctionnaires gouvernementaux ne viennent y faire une étude superficielle pour retourner ensuite dans leurs bureaux de Québec, planifier à distance l'économie de la région.

Une autre des craintes ancrées dans la population concerne les critères qui serviront de base au développement de la région. Le CERNOQ a déjà souligné que la Mission semblait à prime abord, "privilégier le critère de rentabilité des secteurs industriels, et ce au détriment même du critère de rentabilité l'appareil global de production".

"Il est évident, indique le CERNOQ, qu'on peut amener chacun des secteurs industriels existants à un haut degré de rentabilité *en même temps* qu'existerait du chômage et de multiples problèmes sociaux. *Cette situation ne serait guère préférable à celle que nous vivons présentement*".

La population du N.O.Q. tient à participer, ou du moins à être consultée, non seulement dans l'analyse de la situation existante, mais également, et surtout, dans le choix des critères qui sous-tendront la politique de développement qui sera appliquée à la région au cours des prochaines années.

C'est pourquoi, par exemple, la population veut être consultée à tous les niveaux de l'élaboration du plan et sur une large échelle, et craint que la façade de consultation ne soit un paravent aux décisions unilatérales des divers organismes gouvernementaux impliqués.

Le N.O.Q. attendait depuis longtemps une initiative gouvernementale, mais n'est pas disposé pour autant à s'y laisser embarquer, sans contrôler, au moins par un minimum de consultation, les décisions qui marqueront la "face nouvelle" de la région.

Sous-développement scandaleux dans les services de santé

"Que le ministère de la Santé prenne le plus rapidement possible des mesures spéciales pour doter la région des médecins, dentistes, infirmières, oculistes, pharmaciens et spécialistes nécessaires pour garantir à la population du Nord-Ouest québécois un minimum de services décents dans le domaine de la santé".

Cette recommandation, qui s'inscrit parmi d'autres en vue de doter la région du N.O.Q. de services de santé adéquats, est formulée par le Conseil de Développement social du Nord-Ouest Québécois Inc., dans un rapport détaillé sur les services de santé dans la région, leur carence et les besoins de la population.

Dans son rapport, le CDS souligne ainsi une autre carence de la distribution et de l'organisation des services d'une région marginale, dans un domaine aussi vital que celui de la santé.

Basant son argumentation sur le postulat de base que "le droit à la santé est aussi fondamental que le droit à l'éducation ou le droit au travail", le CDS souligne que le dossier social du N.O.Q. indique que la plupart des personnes ou familles récipiendaires d'assistance sociale: reçoivent de telles allocations pour cause de maladie mentale ou physique ou d'invalidité de plus de 12 mois.

Le rapport souligne que dans le N.O.Q. les hôpitaux ont été implantés sans planification globale et que leur localisation comme la distribution de leurs lits a été faite sans tenir compte d'une politique de services qui répondrait vraiment aux besoins de la population régionale.

PERSONNEL MEDICAL INSUFFISANT

Le CDS démontre en outre que la région subit présentement les effets d'une pénurie importante de médecins de toute catégorie, de l'omnipraticien au spécialiste.

Si la proportion médecin-population était appliquée à la région du N.O.Q., c'est-à-dire, un médecin pour 841 personnes, quelque 200 nouveaux médecins toute catégorie devraient venir **s'installer dans la région.**

La pénurie de spécialistes en médecine est évidente aussi si l'on considère que dans la région, la proportion de spécialistes par rapport aux omnipraticiens est de 39% alors que dans le reste du Québec cette proportion est de 43.6

Le rapport indique par exemple que pour une population de 160,000 personnes il n'y a qu'un psychiatre, un cardiologue, un urologue, deux anasthésistes licenciés, etc. De fait la région ne bénéficie que des services d'une trentaine de médecins spécialisés, dont 14 chirurgiens, ce qui indique bien le nombre de ceux qui couvrent les autres spécialités.

De plus un bon nombre de spécialités médicales n'y sont pas représentées. Par exemple, selon le rapport du CDS, il n'y a pas de gynécologue, pas d'obstétricien, pas de dermatologue, pas de pédiatre, pas de biochimiste, et la liste pourrait s'allourdir encore.

Pour subvenir aux besoins minimums de la région, il faudrait plus que doubler le nombre des spécialistes en fonction dans la région et porter de 47 à 75 le nombre des omnipraticiens. "Même avec ce personnel nouveau, la région serait encore sous-équipée en terme de personnel médical" conclu le rapport du CDS.

Le rapport souligne que les besoins de personnel para-médical sont aussi très marqués. Il faudrait par exemple ajouter les services de quelque 175 nouvelles infirmières, 18 techniciens en laboratoire, 16 infirmières spécialisées en salle d'opération, 20 infirmières psychiatriques, 100 auxiliaires en nursing, 30 infirmières auxiliaires, etc . . .

DEVELOPPEMENT DES SERVICES

Au niveau des services, la situation n'est guère plus reluisante et le CDS demande une accélération de la mise en place des services hospitaliers (construction et rénovation des hôpitaux).

En outre, pour pallier à la carence en ce domaine, le rapport souligne l'importance de doter les services de santé existants dans la région de services de recherches sur les maladies qui affectent la clientèle et la prévision des maladies qui pourraient toucher la région.

Le rapport indique aussi que la région n'est à peu près pas équipée pour les soins spécialisés, tels que les services pour malades chroniques, psychiatriques, pour alcooliques et toxicomanes de même que pour les soins à domicile et les services de réadaptation physique.

La carence de services de santé adéquats est d'autant plus malheureuse que plusieurs patients doivent sortir de la région pour se faire traiter, étant donné le manque de spécialistes et de personnel médical en général. Cet état de chose se fait ressentir de façon déplorable, par exemple, dans le cas des accidentés du travail et handicapés qui doivent quitter la région et se rendre à Montréal ou Québec pour obtenir des soins.

POLITIQUE GLOBALE DE SECURITE SOCIALE

Le CDS du Nord-Ouest Québécois a pour sa part estimé que le problème des services de santé dans le N.O.Q. ne peuvent vraiment se régler que dans le cadre d'une politique globale de sécurité sociale.

En conséquence il demande au ministère de la Santé d'occuper immédiatement la place qui lui est dévolue au sein de la Mission de planification pour permettre d'inclure dans le plan global de développement de la région, l'élaboration et la planification d'une politique de services adéquats dans le domaine de la Santé.

Le Nord-Ouest Québécois pourrait ainsi bénéficier de service de santé "de valeur, de quantité et de qualité égale à ceux de l'ensemble des citoyens du Québec".

cours par correspondance

du ministère de l'éducation du québec

Vous avez un emploi ? Vous êtes éloigné des centres d'enseignement ? Vous voulez progresser selon votre propre rythme ? Les cours par correspondance du Ministère de l'Éducation offerts par la Direction Générale de l'Éducation permanente vous permettent de poursuivre des études en formation professionnelle . . . à peu de frais, chez vous, dans vos moments libres. Des professeurs d'expérience vous aident.

Alors, faites comme des milliers d'autres

Inscrivez-vous au Service des Cours par Correspondance du Ministère de l'Éducation du Québec.

Vous avez le choix parmi une cinquantaine de cours sur des sujets tels que:

- lettrage d'enseigne
- mathématiques
- soudure
- comptabilité
- loi de lettres de change
- anglais
- électricité
- commerce
- lettrage en dessin industriel
- dessin technique
- machines fixes
- lecture de plans
- géographie économique du Canada

Treize de ces cours vous sont offerts sous forme programmée ou "micrograduée" (technique de la connaissance graduelle) sur les sujets suivants:

- Principes d'électricité
- Principes de direction de l'entreprise
- Électricité industrielle
- Organisation du travail dans l'entreprise
- Électronique (théorie)
- Initiation à l'économie politique
- Circuit électronique
- Servomécanisme
- Trigonométrie élémentaire
- Dynamisme de la vente
- Arithmétique des ordinateurs
- Principes de l'organisation des petites entreprises
- Éléments de programmation pour les ordinateurs

Renseignez-vous davantage; faites venir un prospectus.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

SERVICE DES COURS PAR CORRESPONDANCE
1110 est, rue Jean Talon, Montréal 328,
Tél.: 873-2210.

Sans obligation de ma part, veuillez m'expédier gratuitement le prospectus de vos cours par correspondance.

Nom_____

Adresse_____

Québec veut emprunter $5,000,000 sur le marché européen

par Vianney DUCHESNE

La ville de Québec demandera l'autorisation, au lieutenant-gouverneur en conseil, d'emprunter 5 millions de dollars, sur le marché européen, en francs suisses. Une résolution a été adoptée en ce sens par le conseil municipal, mercredi. Le règlement subira l'épreuve de la deuxième lecture dès lundi.

La somme, qui représente vingt millions de francs suisses, devra être obtenue à un loyer n'excédant pas 9.10 pour cent, y compris la commission aux courtiers. On procédera par la voie d'émission d'un billet pour une période de cinq ans.

L'emprunt permettra de rembourser à la banque plusieurs prêts temporaires que la ville de Québec a dû effectuer au cours des derniers mois. Notons que des travaux comme ceux de la rivière Saint-Charles, de l'aqueduc et des habitations à loyer modique sont quelques-uns de ceux qui ont nécessité des emprunts temporaires.

On se rappellera que, le 23 mars, la ville de Québec a emprunté $10 millions en dollars américains, sur le marché européen des obligations au taux de 9 pour cent. Cependant, le loyer net des crédits obtenus s'élevait à 9.66 pour cent, pour une période de de 12 ans, compte tenu de la commission aux agents et du taux d'escompte de 3-4 de un pour cent.

Ces 10 millions de dollars, eux aussi, ont servi à rembourser des emprunts temporaires. Voici d'ailleurs la répartition complète de cette somme: $3,188,000 pour l'usine de traitement d'eau; $3,367,000 pour des travaux faits en hiver; $385,000 pour la construction de trottoirs permanents; $365,000 pour consolider les frais de finances de certains emprunts; $1,855,000 pour l'ouverture de nouvelles rues, l'exécution de travaux d'aqueduc et de drainage et $840,000 pour la construction de trottoirs permanents.

Notons qu'à un taux d'intérêt de 9.10 pour cent, on avait prévu que cet emprunt de 10 millions de dollars coûterait $17,856,900 en intérêts.

Avec cet emprunt, la dette obligataire de la ville de Québec passera de $59,000,000 à $64,000,000 environ. En effet, au 30 avril 1970, la dette obligataire de la ville de Québec s'élevait à $59,426,724. Pour avoir le montant exact à la suite du dernier emprunt, il faudrait tenir compte des remboursements faits jusqu'à maintenant et de l'addition de la dette obligataire de l'ancienne ville de Duberger, maintenant fusionnée à Québec.

Au 30 avril, le bilan synthétique des fonds de capital et d'emprunt de la Capitale montrait une somme de $7,064,748 au chapitre des emprunts temporaires. L'emprunt de 5 millions de dollars permettra justement de diminuer cette colonne pour augmenter celle de la dette obligataire.

Un nouveau parti politique vient d'être créé à Beauport

Un nouveau parti politique, qui porte le nom de "Réveil de Beauport", vient de se former pour mener la lutte aux membres du conseil actuel, lors des élections municipales du 1er novembre.

En effet, dans un communiqué remis à la presse, le "Réveil de Beauport", qui se dit une association regroupant des citoyens de cette municipalité, avise qu'il présentera des candidats à tous les postes de conseillers, ainsi qu'à la mairie.

C'est M. Marcel Bédard, ingénieur-conseil, candidat à la mairie, qui fera la lutte au Dr Gaston Tremblay, si ce dernier pose effectivement sa candidature le 25 octobre. Les autres candidats sont: MM. André Proulx, Claude Giroux, Raymond-Marie Robert, Léonard Doyon, Carmel Parent et Marc-André Bélanger.

L'urbanisme, le développement économique, les loisirs et l'appareil administratif sont les quatre pierres angulaires du programme politique qui sera soumis aux électeurs de Beauport, par les candidats du "Réveil de Beauport".

Au chapitre de l'administration municipale proprement dite, le parti dit notamment vouloir rétablir un climat de dignité, tout en améliorant les mécanismes permanents de consultation avec les citoyens et en "professionnalisant" les divers services essentiels.

Dans le domaine des loisirs, le "Réveil de Beauport", préconise la formation d'un comité des loisirs dynamique, en collaboration avec les corps intermédiaires, donnant priorité à l'engagement de personnel d'animation et de surveillance.

Sous l'aspect du développement économique, le parti de M. Bédard, propose la formation d'un organisme bien structuré de stimulation touristique et industrielle et l'adoption d'un plan précis de rénovation et de réaménagement qui pourrait être réalisé de concert avec les gouvernements supérieurs.

La nouvelle formation politique recommande également la réorganisation complète du comité d'urbanisme, de façon à lui confier à la fois l'application du plan directeur existant et la planification du développement de l'ensemble du territoire. La création, en collaboration avec les corps intermédiaires, d'un comité intermunicipal chargé de régler les problèmes des voies d'accès à l'est du Québec, figure également au programme.

L'ANGLAIS chez L.P.S.
COURS DE CONVERSATION, JOUR OU SOIR
Chez L.P.S. vous bénéficierez des méthodes les plus modernes, des techniques les plus efficaces et des systèmes les plus perfectionnés. Faites, sans engagement, un essai gratuit.
Tous les cours L.P.S. sont déductibles de l'impôt.
De 9 heures à 21 heures
LANGUAGE POWER SYSTEMS
QUEBEC: 500 Grande-Allée 529-0331

Subvention de $1,320,000

Un nouveau pont remplacera celui de la rue du Pont, au printemps 1971

Un autre pont de Québec, vieux et digne, le pont Dorchester, tombera sous le pic des démolisseurs. En effet, le comité de développement de l'Office de planification du Québec vient d'annoncer aux autorités de la Vieille Capitale qu'on leur versera $1,320,000 pour remplacer ce pont situé sur la rue du Pont.

L'octroi couvrira entièrement la construction d'un nouveau pont à six voies. Cette somme est versée dans le programme d'ententes Canada-Québec. On se souviendra que grâce à ce programme, le pont Marie-de-l'Incarnation est présentement en reconstruction.

Les travaux débuteront incessamment. Selon le maire Gilles Lamontagne, le nouveau pont devrait être prêt dès le printemps prochain.

On prévoit qu'au cours des prochaines années tous les ponts enjambant la rivière Saint-Charles seront remplacés par d'autres beaucoup plus modernes et plus fonctionnels.

Un tronçon à construire le plus tôt possible

"Le tronçon reliant l'autoroute Dufferin-Montmorency à celle de la Falaise devrait être construit le plus tôt possible. Cette continuation du réseau routier est urgente."

C'est ce que le maire Gilles Lamontagne a fait savoir au ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, au cours d'une rencontre récente. Interrogé à savoir ce qu'il entend par urgence, M. Lamontagne a spécifié: "Il faudrait que ce soit terminé d'ici deux ans. Je crois que c'est là la limite de la patience des Québécois".

Le coût de construction de ce tronçon routier serait estimé à environ $15,000,000.

Quoi qu'il en soit, le ministre Pinard aurait reconnu l'urgence de cette réalisation. Il a laissé savoir au maire de la Vieille Capitale que dans la région de Québec on accordera la priorité à ce secteur et que l'on ne ménagera aucun effort pour ne pas retarder la construction de cette route.

Le ministre de la Voirie fera parvenir une lettre à M. Lamontagne pour lui faire connaître l'échéancier de ce projet et le coût de construction.

1 chef cuisinier
2 cuisiniers (seconds)
1 Barmaid
2 serveuses de tables
3 garçons de table
1 réceptionniste
demandés
Pour emploi stable dans une hôtellerie réputée de la région de Québec.
Expérience requise, excellentes conditions. Ecrire incluant curriculum vitae et photo à:
DEPT 3466, LE SOLEIL

ENJOLIVEZ VOTRE DEMEURE
avec des meubles en rotin

Visitez notre département de meubles en rotin des plus complets.
MEUBLES MARCEAU INC.
110, RUE ST-PAUL / QUEBEC 2 / TEL: 692-0317
Le seul magasin du genre à Québec

Il s'agit de joindre les deux bouts.
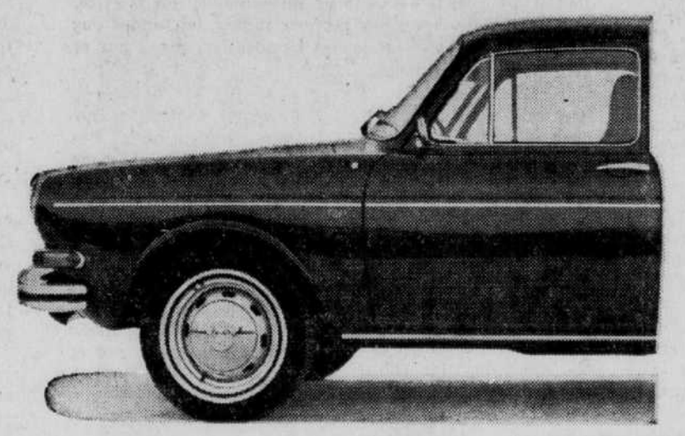
Comme si ce n'était pas déjà assez d'avoir à choisir entre les différentes voitures, Volkswagen présente celle-ci avec 3 arrières différents.
Mais voyez plutôt comme c'est simple, comme ça, de trouver la voiture qui fait l'affaire.
Il vous suffit de commencer par le bon bout avec la moitié de Volkswagen ci-haut. (Et c'est un choix confortable.)
Ensuite, aboutez-y l'un des trois arrières ci-contre et vous obtiendrez:
Une Notchback qui accomodera 4 grandes personnes et tous leurs bagages sans paraître hors de l'ordinaire.
Une Fastback qui accomodera, elle, 4 grandes personnes et encore plus de bagages avec un élan remarquable.
Une Squareback qui accomodera 4 grandes personnes et leurs bagages ou 2 grandes personnes et 2 fois plus de bagages qu'un gros sedan ordinaire.
N'a-t-on pas toujours dit qu'il faut joindre les deux bouts avant d'acheter une voiture si l'on veut jamais y arriver?
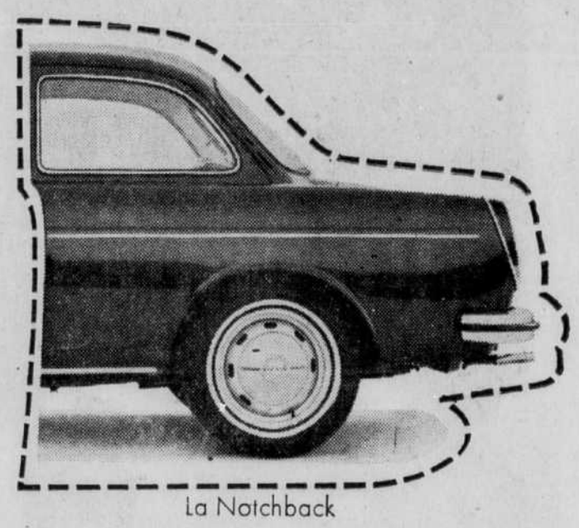
La Notchback
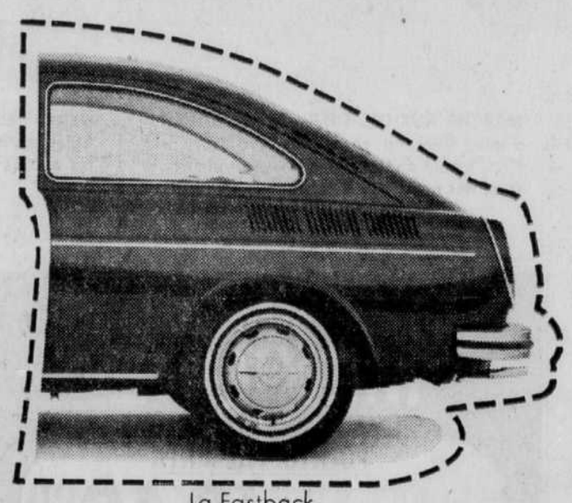
La Fastback
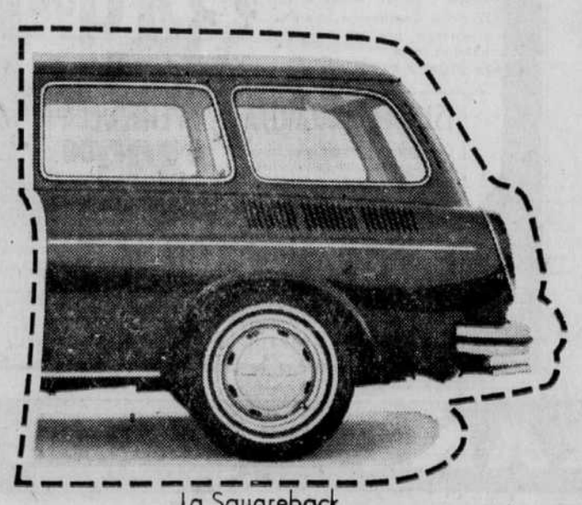
La Squareback
Jos. Lahoud Automobiles Ltée
34 RUE DORCHESTER/529-9051
Laval Volkswagen Ltée
777 OUEST BOUL./CHAREST/683-4451
Rinfret Auto Inc.
50 RUE DELISLE/LÉVIS/833-2133

VACANCES VOYAGES

page publicitaire

Les îles du Pacifique, paradis perdus des mers du Sud

FIJI

On abuse souvent du mot "paradis", mais si vous lui donnez le sens de "lieu de félicité", vous pouvez l'appliquer sans exagération aux îles Fiji, parce que cette région des mers du sud est demeurée jusqu'ici absolument intacte. Les plages y sont douces et plantées de palmiers, protégées du Pacifique par les barrières de corail; la campagne est verte et luxuriante, enjolivée d'arbres en fleurs; les palmiers géants dissimulent à la vue les petits villages et leurs plantations de bananiers, et les gens y sont simples et amicaux. Vous pouvez y passer vos vacances dans tout le luxe des grands hôtels ou vous éloigner des sentiers battus et goûter l'atmosphère nostalgique de la magie des îles du Pacifique.

Les habitants des îles Fiji appellent leur pays Viti. Quoiqu'il soit composé de près de 300 îles, seulement deux sont de taille importante: Viti Levu et Vavua Levu. Comme plusieurs des petites îles, leur origine est volcanique, ce qui fait que leur sol est riche et fertile.

La population du pays est composée de plusieurs races. Les Fijiens, les Indiens, les Européens et les Chinois forment les groupes principaux. Les Fijiens vivent dans leurs tribus, dirigées par un chef et ils ont des représentants au Conseil législatif.

NOUVELLES-HEBRIDES

Les Nouvelles-Hébrides est un groupe de 13 îles principales et de quelques 60 îlots situés à 500 milles à l'ouest des îles Fiji. La population y vit de façon tout à fait primitive et les visiteurs sont accueillis comme des amis qui viennent partager leurv ie en plein air.

Le pays est de formation volcanique et corallienne et les îles sont couvertes de forêt tropicale dense. Le paysage n'a à peu près pas changé depuis des siècles et les îlots sont couvertes de forêts tropicale dense. Le paysage n'a à peu près pas changé depuis des siècles et les îlots sont couverts de végétation, tels que la nature les a crés.

SAMOA

Les Samoa de l'ouest, un état indépendant, consistent en deux îles principales et en une foule d'autres petites. Le tourisme est bien développé et elles sont les plus belles îles de vacances du Pacifique.

L'hospitalité est la qualité principale de l'habitat des îles Samoa. Chaque visiteur est considéré comme un invité et un ami personnel et on attend de lui qu'il joue son rôle avec bonne grâce.

Le gouvernement encourage l'industrie, mais l'activité première de l'île est l'agriculture. Le flore y est unique dans sa variété et on cultive le cacao, le copra et les bananes. La plus grande partie des îles est couverte de forêts et de fleurs, ce qui en fait un véritable jardin.

SALOMON

Les îles Salomon sont composées de montagnes et de récifs de corail et s'étendent sur près de 900 milles dans le sud du Pacifique. Les grandes îles sont habitées par des mélanésiens et les petites par des Polynésiens. La plupart d'entre eux vivent dans des villages près de la côte. Parce que certains habitants des petites îles ne sont pas immunisés contre des maladies courantes chez nous, comme le rhume par exemple, il est souvent impossible de débarquer dans ces îles sans autorisation spéciale.

NOUVELLE-CALEDONIE

La Nouvelle-Calédonie est située à mi-chemin entre les îles Fiji et l'Australie. Après la Nouvelle-Zélande, c'est l'île la plus grande du Pacifique: elle a 250 miles de longueur et 28 milles de largeur. Elle offre aux visiteurs un séjour agréable et varié.

La Nouvelle-Calédonie, souvent appelée Grande-Terre, est divisée du nord au sud par une chaîne de montagnes et son paysage général est remarquablement varié. L'ouest du pays est plutôt plat et couvert de forêts, alors que l'est est montagneux et plus polynésien d'apparence avec ses longues plages de sable et sa végétation tropicale.

Noumea, la capitale de la Nouvelle - Calédonie, est une ville pittoresque, en même temps qu'un centre culturel et commercial. Elle offre toutes les commodités des grandes villes, en plus de la possibilité de pratiquer tous les sports aquatiques.

IMAGE DE TAHITI — Cette île paradisiaque des mers du Sud évoque les fleurs aux parfums suaves, les lagons aux eaux scintillantes et les jeunes beautés aux pieds nus et aux costumes révélateurs.

TAHITI

Tahiti est la plus grande des îles de la Société et est le centre administratif des possessions françaises dans le Pacifique sud. Peut-être plus que toutes les autres îles des mers du sud, Tahiti et sa capitale Papeete évoquent toutes les notions romantiques des paradis perdus. L'image est renforcée par l'association de Tahiti avec les travaux du peintre Gauguin et de l'écrivain Somerset Maugham.

Qu'est-ce que Tahiti? C'est une île de paradis dans les mers du sud et un centre commercial. C'est la vie comme elle était vécue il y a des siècles et des hôtels avec piscines et air conditionné. C'est un pays à la courtoisie tranquille et à la circulation bruyante. C'est un endroit de charme onéreux. C'est la nature contrastant avec l'homme. Les touristes sont souvent surpris de ce qu'ils y trouvent, mais jamais désappointés ...

L'île de Tahiti est formée de deux volcans éteints depuis longtemps et réunis entre eux par une mince langue de terre. L'intérieur est sauvage et couvert de forêt dense, alors que les villages du nord de la côte sont habités par des pêcheurs.

Plus loin dans la mer est la petite île de Moorea, l'une des places les plus pittoresques du monde. Là, ou à Bora-Bora, le visiteur peut vraiment se détendre et prendre contact avec les habitants qui le considéreront automatiquement comme un ami.

MARCHE AUX ILES FIDJI — Ce marché typique, situé au coeur de Suva, aux îles Fidji, est un endroit idéal où se promener et faire des emplettes. Les produits offerts sont de confection artisanale; masques et autres objets en bois sculpté sont les plus populaires auprès des chasseurs de souvenirs.

Echos des Bahamas

NASSAU, Bahamas — Pendant la Guerre d'Indépendance américaine, la marine américaine essaya d'immobiliser Nassau, une base anglaise de ravitaillement, et parvint à s'assurer le contrôle de la ville pendant un jour.

NASSAU, Bahamas — Paradise Island, le complexe résidentiel - villégiature, est rattaché à Nassau par un immense pont à péage.

L'archipel des Bahamas — C'est dans l'île d'Andros, que s'ébattent — si l'on en croit la légende — des petits gnomes pourvus de trois doigts et de trois orteils. Ils logent, paraît-il, au sommet des pins.

L'archipel des Bahamas — Le Tropique du Cancer traverse la Great Exuma, à 12 milles au sud de la ville principale, George Town. Chaque hôtel proclame, évidemment, que "la ligne" traverse son bar.

L'archipel des Bahamas — Dans l'île Acklin, la première voiture automobile fit son apparition en 1958.

L'ex-pavillon des Provinces maritimes, à Terre des Hommes, présentera cette année une exposition appelée "Blue-nose". Le concepteur en est M. André Lemay.

Neil Armstrong, le premier homme à mettre le pied sur la lune, aidera Terre des Hommes dans sa publicité. L'une des affiches principales utilise une photo de la terre prise de la lune par le célèbre astronaute américain. La seconde affiche présente, sur fond orange, le symbole légèrement flou d'EXPO 67.

La Belgique revient à Terre des Hommes pour la quatrième année consécutive. Elle occupera le même pavillon qu'à EXPO 67 et sa présentation traitera de divers aspects susceptibles d'intéresser le touriste étranger. Une section importante du pavillon sera consacrée aux arts et à la culture belges, ainsi qu'aux industries de l'imprimerie et de l'édition, particulièrement renommés.

Air France
vous offre les Alpes françaises pour
$309.00
(transport au départ de Montréal et séjour de deux semaines inclus)*
Rien que des grands noms:
Chamonix
Megève
Courchevel
Val d'Isère
Tignes
Deux semaines dans la même station ou dans deux stations différentes pour le même prix.
• Le ski le plus grisant qui soit, dans le décor exaltant des Alpes françaises.
• L'après-ski. Venez découvrir pourquoi les Alpes françaises sont le rendez-vous international des champions de l'après-ski.
Choix de deux modes de séjour:
• Tout nouveau. Le style très 70. Les appartements de luxe pour deux, trois ou quatre personnes.
• La formule traditionnelle. Dans d'excellents hôtels avec deux repas par jour inclus dans le prix.
Vous voyagez à bord du spacieux B747.
Une exclusivité Air France.
Pour tous détails concernant ce voyage, demandez la brochure Ski-Soleil à votre agent de voyage ou à Air France.
*Par personne, dans un appartement pour deux.

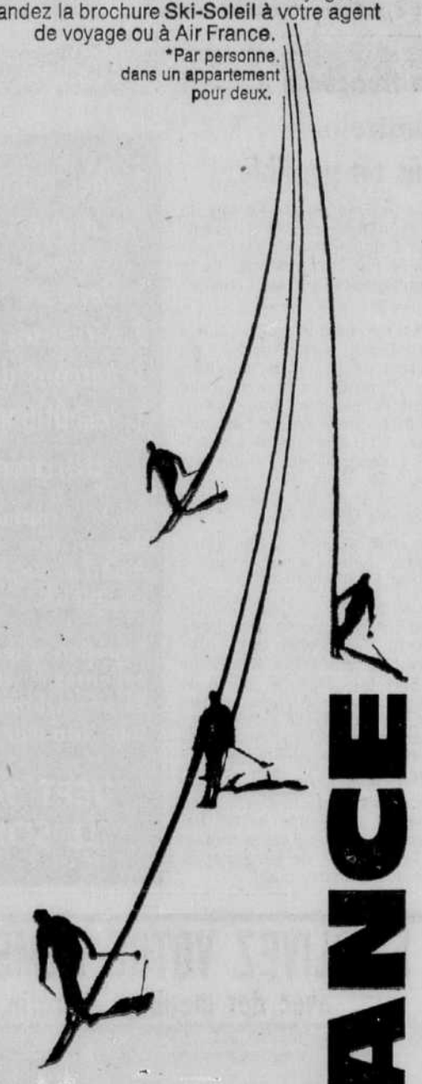

AIR FRANCE
La seule ligne B747 Montréal-Paris.
Le nouvel art de voyager sans payer plus cher.

VISITEZ LE MEXIQUE
PUERTO VALLARTA
Départ le 19 déc. - 2-16-30 janvier - 13-27 février - 13-27 mars. Comprenant transport aller-retour par Jet, transfert, hôtel et repas.
14 JOURS A PARTIR DE $349.00
ISLA MARGARITA - VENEZUELA
Comprenant transport, transfert, hébergement et visites touristiques.
14 JOURS - A compter de $399.00
québec-monde
225 EST, BOUL. CHAREST - 529-2547
québec travel bureau
MEMBRE DU GROUPE DE AMERICAN EXPRESS

EN EXCLUSIVITE....!
DEUX VOYAGES SPECIAUX A L'OCCASION DE NOEL ET DU NOUVEL AN
NOEL AU MEXIQUE
du 20 déc. au 2 janvier
En collaboration avec AIR FRANCE. Accompagné personnellement par M. MARIO TEJEDA, notre spécialiste du Mexique.

M. MARIO TEJEDA
NOEL AUX CANARIES
du 19 déc. au 2 janvier
En collaboration avec IBERIA. Accompagné personnellement par M. JEAN JUAN, spécialiste de l'Espagne à Québec. Avec la participation de MISS MAXI-QUEBEC qui sera notre invitée d'honneur.

M. JEAN JUAN
L'un ou l'autre de ces voyages ne coûte que... $580.00
TOUT COMPRIS DE QUEBEC A QUEBEC
PROFITEZ-EN!
Demandez immédiatement notre brochure détaillée, ceci, sans engagement de votre part.
VOYAGES JEAN JUAN
1033, route de l'Eglise, Ste-Foy — Tél.: 653-7264
ou
1183, rue Commerciale, St-Romuald — Tél.: 839-4251
UN NOM EN VOYAGES

MIAMI BEACH
DOCUMENTATION GRATUITE
concernant 2 épatants plans de vacances bonis à des motels de luxe face à l'océan.
MIAMI BEACH VACATIONS LS
P.O. BOX 6607 Surfside Br.
MIAMI BEACH, FLA. 33154
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE, PROV.....
DATE DES VACANCES.....

SERVICE AIR FRANCE
AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC LTEE
871, CHEMIN ST-LOUIS
QUEBEC 6
TEL.: 681-6121
AU SERVICE DU PUBLIC ET DES MEMBRES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC
RESERVATIONS ELECTRONIQUES SANS FRAIS PAR TELEMAX
VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.
100 D'YOUVILLE
QUEBEC
TEL.: 529-8981
400 EST, RACINE
CHICOUTIMI
TEL.: 549-8874

LE "FRANCE" DE QUEBEC

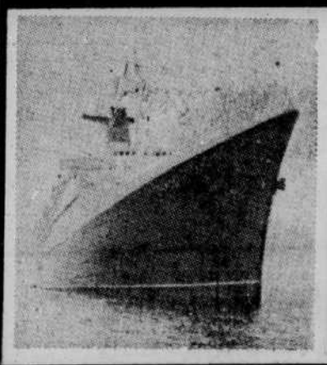

Croisière spéciale de Luxe aux Antilles
De Québec, le 8 novembre, pour St-Martin, la Martinique, St-Thomas et retour à New York le 17 novembre.
AUX TARIFS DE $680.00 et $760.00
VOYAGES Laurier INC.
2600, boulevard Laurier, Québec 10. Tél.: 653-9277

VACANCES VOYAGES

page publicitaire

Londres, ville du paradoxe

par Fernando LEMIEUX

Il n'y a qu'à Londres qu'on puisse trouver au hasard d'une promenade, pantalons rayés, chapeaux melon et parapluie côtoyant la minijupe affriolante.

Il n'y a qu'à Londres qu'on puisse voir le "Beefeater" et le soldat de la garde, à pied ou à cheval, coudoyer le hippie tenant son chien par une laisse et flânant aussi bien dans les chics parcs que dans Soho ou Piccadilly Circus.

Londres, ville du paradoxe capable d'offrir au visiteur le palais de reine, pouvant accueillir des milliers de personnes dans ces vastes salles, et le parlement de Westminster où les députés ne peuvent prendre place tous à la fois.

Tout voir de Londres, autrefois "nombril" du monde des affaires, demanderait qu'on y passe plusieurs semaines. La BOAC et la British Tourist Authority nous ont offert d'y passer trois jours et encore, nous avons perdu de précieuses heures à attendre dans le hall de l'hôtel Royal Lancaster des chambres qu'on avait omis de nous réserver.

La première caractéristique de la capitale anglaise est sa propreté, découlant naturellement de cette discipline qu'il est difficile de retrouver ailleurs.

PAS DE BRUME

Quand on parle de Londres, tout de suite vient à notre esprit cette brume légendaire qui devient même parfois suffocante. Or, la capitale nous offrit un soleil de rêve pendant tout le temps de notre séjour.

La BTA avait mis à notre service une Daimler typique des taxis anglais et un chauffeur non moins pittoresque, Frederick, qui nous présenta en parfait gentleman et avec une fierté discrète, sa ville.

Comme tout bon touriste averti le fait, nous avons commencé une première randonnée par Piccadilly Circus, pivot de la vie anglaise.

En quittant la place, nous avons descendu Piccadilly Street, énorme artère que les Britanniques appellent familièrement Piccadilly, comme s'il s'agissait d'une ville dans la ville. Ils n'ont pas totalement tort.

Mais attention! Quiconque visite la galerie de boutiques de Burlington Arcade ne peut guère jeter que des coups d'oeil émerveillés sans rien pouvoir acheter . . . à moins qu'il soit millionnaire.

Mais on peut tout de même se consoler intellectuellement en se rappelant les oeuvres immortelles de Shakespeare, qui veille sur Londres du haut de son socle sur le Leicester Square.

VIE NOCTURNE

C'est sur Leicester Square que sont groupés les restaurants, les cinémas, les boîtes de nuit, bref tout ce qui fait la vie nocturne d'un Londres s'émancipant granduellement pour sortir de sa torpeur victorienne.

Par Shaftesbury Avenue, vous tournerez à gauche et vous voilà dans Soho, un quartier qu'il ne fait pas toujours bon de fréquenter depuis que la pègre s'y est installée. Cependant, à cause des restaurants de toutes les nationalités qui y existent, la foule est toujours nombreuse.

Pour les femmes, Carnaby Street est devenue une sorte de Mecque: là est née la mini-jupe. Par contre, la pacotille y foisonne et il faut atteindre Mayfair, le quartier le plus huppé de Londres pour pouvoir respirer à l'aise.

Là, les femmes peuvent en avoir plein les yeux quand elles traversent Regnet Street et Bond Street, la "place aux boutiques" où voisinent les joailliers, les spécialistes de la haute couture, les selliers, les bottiers, etc.

Puis vous pourrez vous reposer dans Green Park qui vous conduira à Park Lane, le coin le plus sophistiqué de Londres, en bordure de Hyde Park. Les gens chics y ont leur résidence où le bruit d ela ville ne parvient pas, même si la ville est à deux pas.

HYDE PARK

Hyde Park est un autre carrefour londonien que le touriste ne saurait manquer et où il fait bon prendre une longue promenade le matin. La Serpentine le sépare des jardins de Kensington. S'y croisent mini-jupes, chapeaux melon et "hippies" distingués aux vêtements qui ne peuvent qu'étonner.

Les femmes diront volontiers que Londres est la ville des hommes. Ces derniers affirmeront plutôt qu'elle est la ville des contrastes.

Si vous visitez la Tour de Londres, le "Beefater" en fonction vous décrira longuement son histoire sans omettre un détail; vous pourrez voir une jeune fille en mini-jupe regarder avec horreur la buche et la hache qui coupa tant de têtes sous la reine Annet et Henri VIII, qui y emprisonna plusieurs de ses femmes.

Là aussi vous pourrez jeter un coup d'oeil fugace sur les joyaux de la Couronne fortement gardés. Nous disons fugace puisque nous n'avons même pas le droit de nous arrêter.

Dès la deuxième journée de nôtre séjour, nous avons assisté à la relève de la garde sous un soleil qui faisait rutiler les uniformes et nous faisait suer à grosses gouttes.

SPECTACLE UNIQUE

Dans la vaste cour de Buckingham Palace, les manoeuvres soigneusement élaborées par le prince Albert, époux de la reine Victoria, se déroulent avec une précision incroyable.

Dès que les chevaux ont atteint la sortie de la cour au point précis de la barrière qui sépare le palais de la rue, ils se mettent instinctivement au trot à une cadence si ordonnée qu'elle ne peut que vous étonner.

Le cheval policier sera aussi "gentleman" que son maître: si vous descendez sur la chaussée, il vous frôlera gentiment jusqu'à ce que vous soyez remonté sur le trottoir.

Quant au "bobby" légendaire, toujours désarmé, il ne dédaignera pas de causer avec ces dames qui se pâment d'admiration devant sa prestance.

D'ailleurs, ces relèves de la garde n'existent pas qu'au palais de Buckingham. Nous avons pu assister par hasard à une semblable cérémonie au château de Windsor, à quelques milles de la capitale anglaise.

Dans une Angleterre tout à tour travailliste ou conservatrice, la monarchie demeure une réalité de tous les instants: des milliers de personnes, chaque jour, assistent à la relève de la garde alors qu'un "révolutionnaire" peut dénoncer le capitalisme à Hyde Park.

ANOMALIE

Londres a été lourdement ravagée pendant la guerre par les fusées de Werner Von Braun. Des quartiers entiers ont été rasés et on les a reconstruits, mais à la moderne, ce qui détonne étrangement sur les "vieux" secteurs de la capitale.

Il y a le chauffage central dans les nouveaux édifices, mais ce qui est reste du vieux Londres est à l'ancienne: des dizaines de cheminées à peu près toutes ornées d'une antenne de télévision décorent les toitures.

Dans le centre de Londres, un "bunker", encore intact, est devenu une sorte de musée. Sir Winston Churchilll y avait ses quartiers - généraux pendant la guerre.

"How chocking" diront les Anglais quand ils nous présenteront les nouveaux édifices de Scotland Yard. Ils ont raison d'ailleurs: le célèbre corps policier a fait le renom de l'Angleterre dans un édifice vétuste On a déménagé les limiers dans un édifice qui n'a rien à voir avec le décor habituel de la capitale.

Mais, les Londoniens ont nombre de choses pour se consoler. Ainsi, s'ils vont dîner au "George & Vulture", ilsre trouveront ge g Vulture", ils retrouveront

UNE CUILLERE

Les visiteurs pourront admirer une cuillère à punch qui, selon la tradition, aurait servie au grand écrivain Charles Dickens quand il allait se reposer au vieux restaurant.

Pouvons-nous dire que les Anglais sont des gastronomes au même titre que les Français, par exemple? Nous n'avons pu véritablement le vérifier, même si les vins servis à table étaient excellents. Au "Cumin Seed", le shiskebab était excellent, mais nous pourrions ajouter que la nourriture du "Belvédère", dans les jardins de Kensington, ne valait pas le paysage.

Des "pubs", nous ne pouvons guère en parler. Le seul que nous avons pu visiter et vivre son atmosphère fut le "Bear", à quelques 100 milles de Londres. On nous avait dit que la bière anglaise était "extraordinaire". Il se peut que ce soit vrai, mais pas à Londres . . . à moins que la BTA ne nous ait pas informés.

Comment ne pas quitter Londres sans avoir visité la "City of London"? Tout de suite après avoir traversé le pont, vous êtes dans la Lutèce anglaise, là où réside le lord-maire.

En fait, c'est au Temple Bar Memorial, début de la Cité, que la Reine demande au lord-maire la permission de visiter les lieux quand elle s'y rend.

VESTIGES

La cathédrale St-Paul a connu les vicissitudes de la guerre: une bombe a traversé son toit au cours de la "blitzkrieg" déclenchée par Adolph Hitler, qui voulait briser le moral des Anglais.

Autre anomalie, mais typique du Londinium qui jadis fut la Rome des temps contemporains: la Banque d'Angleterre, immense, avec un sous-sol de 60 pieds de profondeur que la Tamise pourrait submerger entièrement sous la pression d'un simple bouton.

Dans le décor inoui de la Cité, une maison de l'époque anglo-normande, en bois, vestige de l'époque de Guillaume le Conquérant.

Nous n'avons pas eu le temps de visiter Abbey en revenant de notre tournée. Tout au plus avons nous pu jeter un coup d'oeil furtif à 10 Downing Street, résidence des premiers ministres anglais.

Deux policiers montent sans cesse la garde à la modeste entrée de la demeure, où se sont succédés des hommes qui ont fait l'histoire comme Neville Chamberlain, Winston Churchill, etc.

La nuit tombe. Dans la pénombre et les lumières qui s'allument, nous apercevons la perspective de Whitehall qui mène au Parlement, dont les peids baignent dans la Tamise.

Comme pour nous dire au revoir, le Big Ben sonne neuf heures. C'est la fin de notre tournée. Nous n'avons vu qu'une parcelle de Londres et comoe ont dit au Québec, nous sommes restés "sur notre faim".

Un seul désir: revenir. Nous le formulons en buvant le vin de l'adieu à l'aéroport de Heathrow.

LA MINIJUPE est née à Londres, sur la désormais célèbre rue Carnaby, où foisonnent les boutiques à la mode.

LA TRADITION — La relève de la garde, à Whitehall, spectacle unique et typiquement londonien.

La fête des vendanges à Lugano, en Suisse

LUGANO (Onst) — La glorification de l'automne, à Lugano, s'exprime chaque année dans les manifestations de la traditionnelle Fête des Vendanges. Raisins et châtaignes parviennent à maturité à cette époque et leur récolte donne lieu, comme au bon vieux temps, à de brillantes réjouissances. Celles-ci débutaient cette année le vendredi 2 octobre par une soirée folklorique d'un attrait tout particulier. En gourmand intermède aux productions chorales de groupes costumés et aux mélodies des orchestres champêtres, il y a distribution de châtaignes cuites accompagnées de crème fouettée. Le samedi soir, à Lugano et dans les communes voisines de Castagnola, Paradiso et Massagno, les corps de musique, choeurs, groupes folkloriques et chorégraphiques participant à la Fête des Vendanges se produisent à qui mieux mieux en plein air. Le dimanche, la fête se poursuit par un concert matinal de l'Harmonie municipale de Lugano, et atteint son apogée l'après-midi, où le corso fleuri, parti de Cassarate, défile le long des quais jusqu'à Paradiso, puis en sens inverse et par le centre de la ville au bord du lac pour revenir à son point de départ. Plusieurs corps de musique suisses et étrangers entrainent le cortège formé de joyeux groupes costumés et de chars richement fleurie, allégoriques ou folkloriques, offrant un spectacle aussi varié que plein d'éclat.

AMERIQUE DU SUD
RIO DE JANEIRO — LIMA
BUENOS AIRES
DEUX GRANDS VOYAGES!
21 JOURS — LE 6 NOVEMBRE CAN. $777.00
15 JOURS — LE 20 NOVEMBRE CAN. $689.50
TARIF AERIEN COMPRIS
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
OU APPELEZ:
AA AEROLINEAS ARGENTINAS
1155 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTREAL 102, P.Q.
DE: QUEBEC - TROIS-RIVIERES - SHERBROOKE
DEMANDEZ ZEnith 66400

SPECIAL!
MIAMI
1 SEMAINE MOTEL HAWAIIAN ISLE
1 SEMAINE CROISIERE MS BOHEME
Freeport, St. Thomas, San Juan, Haïti, Départs tous les samedis
à partir de $437.

AIR FRANCE
VACANCES DES AINÉS AU SOLEIL DES BALEARES:
45 jours, tout inclus (transport, hôtel, pension complète, etc...) Departs 5 nov. retour 19 déc. 4 jan. retour 17 fev./15 fév. retour 31 mars. $510.
TROIS MOIS: DEPART 3 JAN. RETOUR 5 AVRIL ..... $951.
SKI DANS LES ALPES FRANCAISES, 2 SEMAINES:
Mégève, Courchevel, Val d'Isère, Chamonix, Tignes, incluant transport et logement, etc... Departs: jan. 2-9-16-23-30fev. 6-13-20-27 mars 6-13-20 ..... $309.

K.L.M.
CURACAO, 1 SEMAINE
CROISIERE SS REGINA, 1 SEM.
Trinidad, Barbade, Martinique, St-Vincent, Caracas. Incluant transport, hôtel, repas etc... Départs tous les samedis jusqu'au 10 avril.
à partir de $480.50
AIR INDIA - TOURNEE EN INDE:
22 jours. Londres, Bombay, Udaipur, Jaipur, Agra, Delhi, Paris. Incluant transport, hôtels, repas, visites, etc... Departs tous les samedis ..... $900.
B.O.A.C. - MAJORQUE, 17 JOURS
Departs: 17 déc./14-18 jan./11-25 fév./11-22 mars ..... $380.

VOYAGES PAR AUTOBUS
FLORIDE:
16 jours, incluant transport, hôtels, visites, etc... Departs: 16-30 jan./6-13-20-27 fev, 6-13-20 mars. $298
3 semaines... $395.
CALIFORNIE:
23 jours, incluant transport, hôtels, visites, etc... Departs: 6 fev./6 mars 10 avril 8 mai. $485.

VOYAGES DE NOEL
MIAMI:
Départ 19 déc., retour 5 jan. Incluant transport, hotel et taxes, etc... à partir de $440.
MIAMI:
Départ 23 déc. retour 4 jan. Incluant transport, hôtel et taxes, etc... à partir de $366.
SAN JUAN:
Départ 20 dec. retour 3 jan. Incluant transport, hôtel, visites, taxes, etc... à partir de $481.
AMERIQUE DU SUD:
Départ 19 dec. retour 3 jan. Buenos Aires, Rio de Janeiro, Lima, Miami, incluant transport, hôtels, petits dejeuners, excursions, etc.....
à partir de $695.

VOYAGES FRONTENAC INC
2800, boul. Laurier/c.p. 96/Édifice Motel Carillon, Ste-Foy
TÉL.: 651-9610
FILIALE DE TREASURE TOURS INTERNATIONAL
MONTREAL — TORONTO — LONDRES — PARIS — BASLE
IATA
TOUS LES SERVICES SONT GRATUITS!
LA SEULE AGENCE OUVERTE TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9H.
SAUF LE SAMEDI JUSQU'A 5H.

Rome de mes amours
$351.00 aller et retour

Rome l'automne. Saison favorisée. Rome ville éternelle. Plus séduisante qu'à toute autre saison de l'année.
Soyez de la fête sur les piazzas ensoleillées de Rome et leurs fontaines romantiques, vestiges d'une époque glorieuse.
Soyez de la fête avec le beau monde, le plus sympathique de toute l'Europe.
Soyez de la fête dans un cadre antique où vibre le cœur d'une Rome d'avant-garde.
Soyez de la fête dès votre arrivée à bord de l'avion d'Alitalia.
Soyez de la fête à Rome. Rome de vos amours.
$351, billet d'avion aller-retour, tarif économique 29-45 jours au départ de Québec.
Autres tarifs disponibles pour différentes durées de séjour.
Votre agent de voyages est parfaitement au courant. Voyez-le dès aujourd'hui.

Alitalia

ALLEZ-VOUS GELER TOUT L'HIVER?
LA COSTA DEL SOL, LES CANARIES ET MADÈRE...
22 JOURS: de Québec à partir de $617
Imaginez-vous loin des neiges, des bourrasques et du vent glacial. Par exemple, visitant le Palais royal de Madrid ou flânant sur le marché de Torremolinos. Ou peut-être, paressant au soleil de Ténériffe, la plus magnifique des îles Canaries. Peut-être aussi, dégustant les vins de Madère ou visitant le Marché des Voleurs de Lisbonne.
Le prix comprend le voyage aller et retour par jet de CP Air, le logement et bien d'autres choses. 115 dates de départ du 3 novembre au 31 mai.
Réservation électronique sans frais par TELEMAX
Ecrivez-nous ou téléphonez-nous pour demander notre brochure en couleurs gratuite présentant les dix voyages de vacances que nous pouvons organiser pour vous.
Suntours. Coup d'ailes vers le mode du soleil.
Je suis las de l'hiver. Veuillez m'envoyer votre brochure en couleurs.
NOM
ADRESSE
VILLE PROV.
VOYAGES CLAUDE MICHEL inc.
100 d'Youville, Québec. Tél.: 529-8981
400 est, Racine, Chicoutimi. 549-8874
470 est, Côté, Alma. Tél.: 662-2481

RESERVATIONS ET CONFIRMATIONS IMMEDIATEMENT PAR SERVICE TELEX
québec travel bureau
québec-monde
225 EST, BOUL. CHAREST - 529-2547
MEMBRE DU GROUPE DE AMERICAN EXPRESS

RESERVATIONS ELECTRONIQUES SANS FRAIS PAR TELEMAX
VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.
100 D'YOUVILLE - QUEBEC - TEL.: 529-8981
400 EST, RACINE - CHICOUTIMI - TEL.: 549-8874

AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC LTEE
871, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUE. 6 - TEL.: 681-6121
AU SERVICE DU PUBLIC ET DES MEMBRES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC

VOYAGES Laurier INC.
2600 BOUL. LAURIER — TEL.: 653-9277

VACANCES VOYAGES

page publicitaire

La région de Miami et ses nombreux attraits

Les merveilleux paysages et les attractions innombrables invitent, chaque année, des millions de visiteurs dans cet état ensoleillé, qu'est la Floride.

Les vacanciers ne réussissent pourtant jamais à épuiser toutes les ressources récréatives de la seule région de Miami.

Dans cette ville, les principales attractions se trouvent souvent à peu de distance de la plupart des hôtels et des motels: le Seaquarium par exemple, Monkey Jungle, Parrot Jungle, le Serpentarium et le château de Vizcaya. Ocean World est tout près de Fort Lauderdale et un vrai village indien Séminole se trouve dans les nvirons de Hollywood.

Le Seaquarium de Miami est le plus grand aquarium de poissons tropicaux au monde. Vous pouvez y voir plus de 10,000 espèces marines, allant des petits poissons vivant dans les récifs de corail jusqu'aux énormes requins - tigres.

Le Seaquarium vous offre aussi le fameux spectacle de dauphins dressés et une promenade panoramique en monorail.

Monkey Jungle, situé à 22 milles au sud de Miami, vous surprendra agréablement. Là, les visiteurs, et non les singes, sont dans des couloirs en forme de cages, pendant que des singes sauvages de l'île de Java s'ébattent librement sur les 10 acres de jungle à leur disposition.

Monkey Jungle possède une des plus belles collections de chimpanzés et de singes de toutes tailles. C'est une ménagerie extraordinaire que les jeunes et les plus vieux n'oublieront jamais.

Le Serpentarium de Miami est un des plus importants producteurs de venin des Etats-Unis. Les visiteurs peuvent voir William Haast, le directeur, risquer sa vie quotidiennement en recueillant le précieux venin, qui est ensuite remis aux universités pour leurs recherches en biochimie.

En 1916, lorsque feu James Deering ouvrit Vizcaya aux visiteurs, il réalisait un de ses rêves. Ce millionnaire a recréé en Amérique un véritable palais italien, qu'on peut comparer aux palais historiques du 16ème siècle. La résidence et les jardins environnants peuvent être visités tous les jours.

A Fort Lauderdale, Ocean World offre, entre autres, des spectacles donnés par les dauphins et des expositions sur la vie marine. D'ailleurs, partout en Floride, on peut trouver des aquariums d'importance. Citons par exemple le Gulfarium à Fort Walton Beach, l'Aquarium de St-Petersburg, le Seaquarium de Miami et le fameux Marine Land au sud de St-Augustine.

En 1957, les groupes d'Indiens Séminoles de Dania, Brighton et Big Cypress formèrent la tribu des Séminoles de la Floride et s'installèrent dans un nouveau village à l'extérieur de Hollywood. Ils invitent le public à venir voir sur place la vie que ces Indiens ont toujours menée depuis des siècles.

Une des attractions les plus inhabituelles du sud de la Floride est le Lion Country Safari à Palm Beach. Les lions et autres animaux sauvages y vivent en toute liberté, alors que les touristes se promènent "enfermés" dans leurs automobiles. La réserve de 640 acres a été littéralement transplantée d'Afrique. Dans des autos ou des autobus, les visiteurs parcourent les huit milles de pistes, toujours sous la protection armée des gardes spéciaux.

Plus haut sur la côte atlantique, on peut visiter le centre spatial John F. Kennedy, près de Titusville. Les visiteurs peuvent y voir le module lunaire, la capsule Apollo, la fusée Saturne V et de plus grand édifice du monde. Les visites organisées débutent au bureau d'information des visiteurs à toutes les 20 minutes depuis 8 heures a.m.

Les touristes sont aussi choyés dans la région de Tampa - St-Petersburg.

Le quartier latin de Tampa, Ybor City, a été fondé en 1885 et réflète les influences espagnoles et cubaines dans sa nourriture, son architecture et ses coutumes.

Partout dans cette région, comme ailleurs en Floride, on trouve en abondance des jardins, des animaux et des oiseaux exotiques, en plus des nombreux musées de toute beauté.

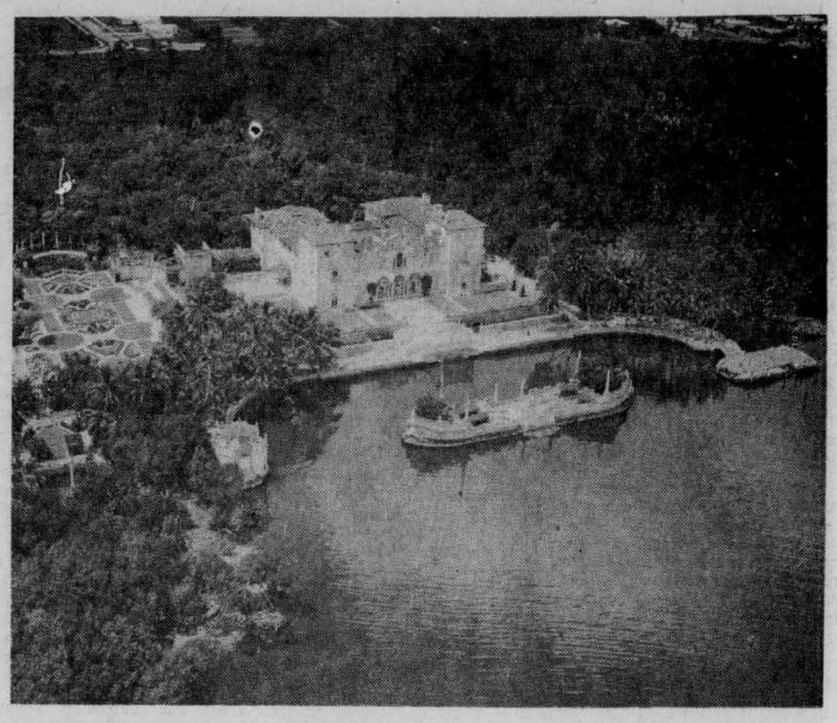

LA VILLA VISCAYA, jadis la propriété de feu James Deering à Miami, est un authentique palais italien, qui renferme des trésors provenant du monde entier. Il fut construit en cinq ans au coût de $15,000,000. En plus du palais, les magnifiques jardins sont ouverts au public.

LES INDIENS SEMINOLES invitent les touristes à aller les visiter dans leur village situé à Hollywood, près de Miami, où ils continuent à vivre avec leurs coutumes anciennes conservées jusqu'à nos jours.

Meublé à neuf - Air conditionné - Appartements avec cuisinette - $1,800.00 pour la saison d'hiver - Appartements Duplex à deux salles de toilette, $2,300.00 - Grande piscine - Belvédère et quai sur la baie - Shuffleboard - Chaises longues sans frais - Stationnement gratuit - Ménage journalier - Gaz et électricité compris - Téléviseur - Service d'autobus à la porte - Le site exceptionnel du Motel Le Majesty au coeur de Miami Beach - De l'autre côté de la rue - Plage - Restaurants - Magasins - Boutiques Très bas prix à la journée. Ecrivez-nous pour brochure en français - Nous desservons une clientèle presque exclusivement canadienne-française. Naturellement nous parlons français.

Le Majesty Appartements
6620 Indian Creek Drive
Miami Beach, Florida 33141
Téléphone: 305-865-3731

NOUVELLE-ORLEANS, ACAPULCO MEXICO, 18 déc. - 3 janv. $498
AGENCES FRANCISCAINES
500 8e Av. QUEBEC (523-0031)

Une moralité médiévale, devient un "jeu visuel" moderne

Vers 1470, un citoyen de Diest, du nom de Pieter, écrivait le "Spyeghel der Salicheyt van Elckerlyc". "Elckerlyc" est, à coup sûr, l'oeuvre la plus connue de tous les "jeux" écrits par les Rhétoriqueurs du XVIe siècle. Il fut traduit dans de nombreuses langues et représenté dans d'innombrables pays.

En guise d'introduction à la période 1971-1972, pour laquelle Diest a été choisie comme "ville pilote" par le Commissariat général au Tourisme de Belgique, la Compagnie Uilenspiegel y donnera une série de représentations de la pièce, cinq cents ans après sa création dans l'église monumentale de Saint-Sulpice. La mise en scène a été confiée à Mark Liebrecht qui, guidé par les conseils littéraires de Bart Mesotten et de Valeer Van Kerckhoven, en a rédigé lui-même le texte en néerlandais moderne.

Voici votre agent de voyages.
Il travaille pour vous.
Gratuitement.

La seule chose qu'il refuse de faire, c'est de vous adresser une facture pour ses services.

Par contre, il vous donnera toute l'aide qu'il vous faut pour aller où vous voulez.

Vous avez envie, par exemple, d'aller faire un tour en Floride.

Votre agent commence par réserver vos places d'avion. (Justement, Eastern va en Floride tous les jours de la semaine.)

Il voit à vous loger là-bas comme vous l'entendez. (Possiblement dans un hôtel du Club de Voyages Eastern à Miami ou à Fort Lauderdale.)

Il s'occupe de la location de voitures. Des excursions. Des repas.

Et il vous en indique les prix pour que vous sachiez à quoi vous en tenir.

Bref, votre agent de voyages assume tous les soucis, les complications, les ennuis pour ne vous laisser que les agréments du voyage.

Oui, votre agent de voyages peut tout faire pour vous.

Sauf vous adresser une facture.

Que voulez-vous: personne n'est parfait.

EASTERN
Les ailes de l'homme.

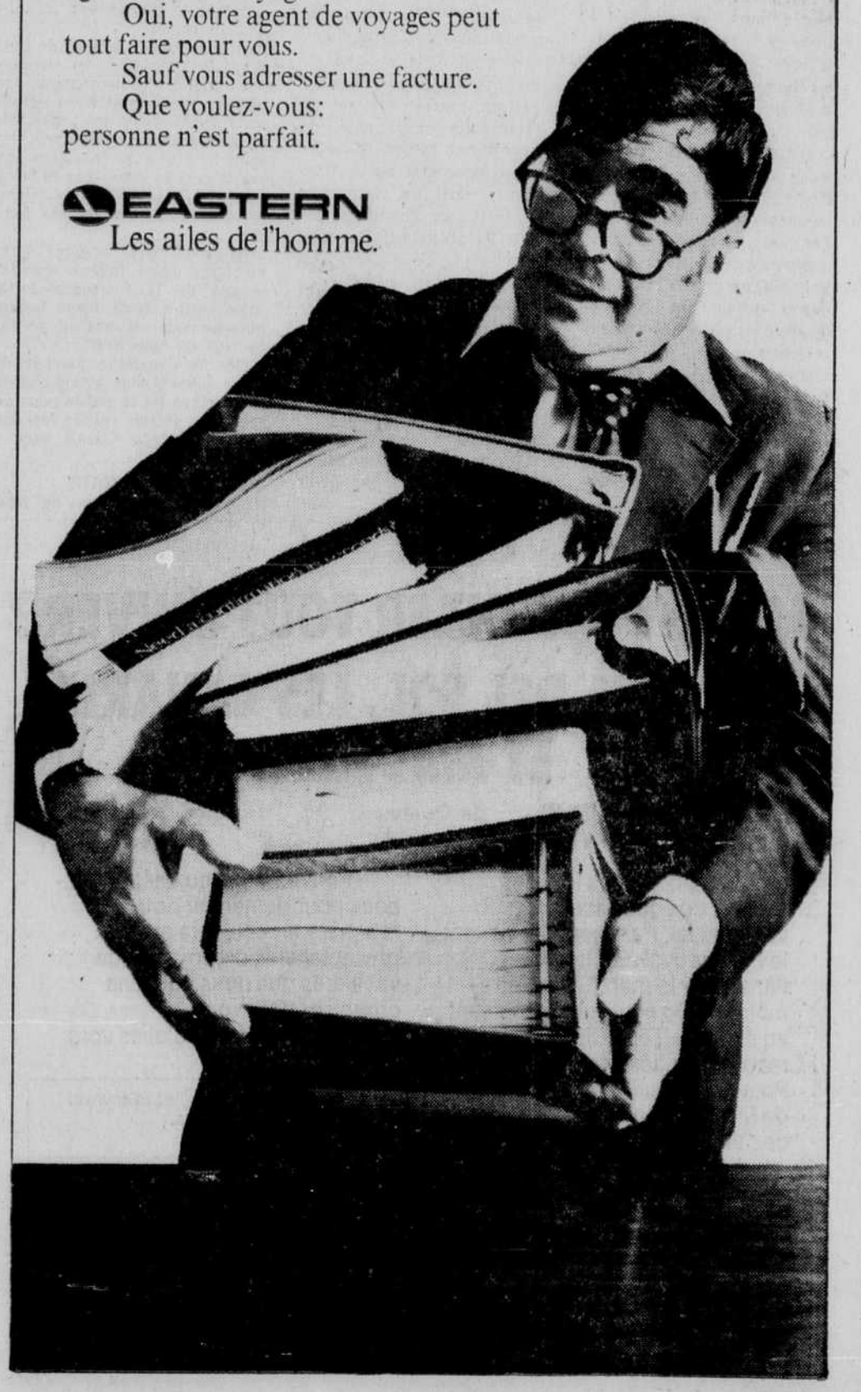

Deux semaines en Espagne
TORREMOLINOS/MARBELLA
À compter de $394.00/$537.00
(Départ de Montréal — GIT-15)

Appelez votre agent de voyages ou
MONTRÉAL — 861-2631
QUÉBEC — 529-8144
OTTAWA — 236-0641
SABENA
LIGNES AÉRIENNES BELGES

SALUT!

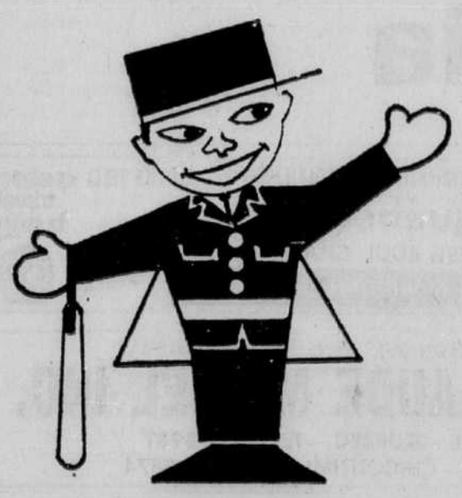

DOCUMENTEZ-VOUS SUR
LES PAYS OÙ VOUS
RÊVEZ D'ALLER
LISEZ NOS PAGES DE VOYAGE!
LE SOLEIL

AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC LTEE
871, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUE. 6 - TEL.: 681-6121
AU SERVICE DU PUBLIC ET DES MEMBRES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC

RESERVATIONS ELECTRONIQUES SANS FRAIS PAR TELEMAX
VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.
100 D'YOUVILLE - QUEBEC - TEL.: 529-8981
400 EST, RACINE - CHICOUTIMI - TEL.: 543-0844

VOYAGES Laurier INC.
2600 BOUL. LAURIER — TEL.: 653-9277

VACANCES VOYAGES

page publicitaire

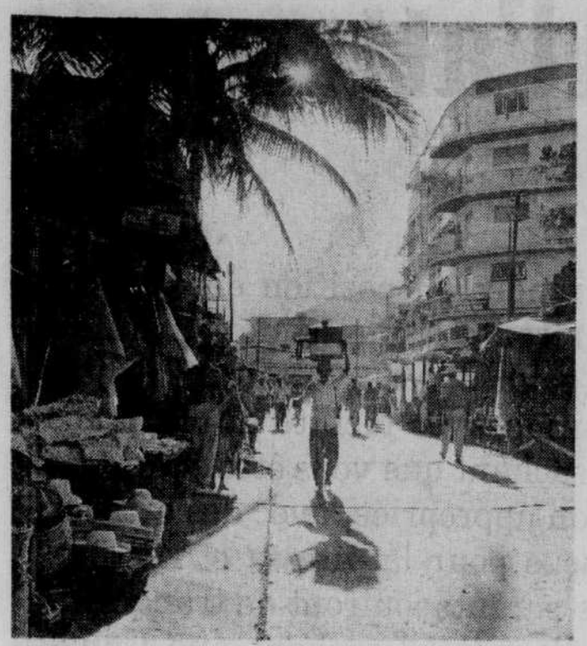

LA PLACE DU MARCHE à Acapulco, au Mexique.

Des endroits inexplorés du littoral mexicain seront ouverts au tourisme

Avec l'accroissement constant de la période de loisirs et de vacances accordée aux Nord-Américains qui surpeuplent les plages et les parcs, nul doute que le développement rapide d'une riviera mexicaine à seulement 50 milles au sud de la frontière saura gagner leurs faveurs.

C'est précisément le projet en cours, visant à développer cinq états de l'ouest mexicain par des infusions massives de capitaux gouvernementaux et privés pour les cinq prochaines années, investissements qui approcheront $200 millions, d'après l'annonce gouvernementale pour le développement touristique.

De nombreux vacanciers américains connaissent déjà les charmes de cette région et la variété des attractions qui leur sont offertes à Sonora (près de l'Arizona), Sinaloa, Nayarit, Jalisco et Colima. Ils peuvent s'installer dans des endroits luxueux ou des petites auberges pittoresques, et jouir de tous les sports aquatiques possibles, ou simplement s'étendre au soleil ou se promener sur la plage à la recherche de coquillages exotiques.

Ces vacanciers sont aussi familiers avec la merveilleuse côte s'étendant entre les villages. Les cinq états se partagent plus de mille milles de rivage encore vierge, chose que l'Américain n'a certainement pas vue depuis cent ans. Imaginez une longue plage de sable blanc et de l'eau claire et chaude remplie de centaines d'espèces de vie marine, ajoutez le merveilleux climat tropical et songez que tout ceci est encore peu peuplé ou totalement désert, et vous aurez une idée du potentiel énorme de cette région.

Les petits villages de pêcheurs au bord de la mer seront bientôt dotés de nouveaux hôtels, d'auberges, de restaurants et de marinas. Les monuments coloniaux et préhispaniques seront restaurés, on établira des centres d'artisanat, des aéroports et des routes, on amènera l'eau et l'électricité là où le besoin s'en fait sentir; on créera vraiment un centre récréatif pour tout le continent nord - américain, sans pour autant détruire le merveilleux rivage inexploré et les petites criques solitaires.

On ne peut imaginer le Mexique sans les Mariachis, mais qui connaît leur origine?

LE METRO de Mexico est probablement le plus silencieux, le plus propre et le plus moderne du monde et pourtant son tarif est aussi le plus bas (8 cents par passage). Sa construction a été achevée l'année dernière, mais d'autres sections ont été ajoutées cette année. Mexico, à juste titre, est fière de son métro !

L'amour et ses variations sans fin, en plus de la mélancolie poignante et de la violence qui caractérise le passé turbulent du Mexique, fournissent les thèmes de la musique des mariachis, tour à tour gaie, triste, joyeuse et amère, tout en faisant revivre pour nous les ménestrels du Mexique.

La tradition mexicaine du troubadour errant est de beaucoup plus vieille que l'Europe. Les fresques Mayas datant de l'époque du Christ illustrent la venue de groupes de musiciens nomades. Quoiqu'il ne reste aucune indication sur leur musique, nous savons qu'elle entrait pour une partie importante dans les cérémonies et la vie communautaire des Mayas de l'ère pré - colombienne, des Zapotèques et des Aztèques. Elle n'était pas composée seulement en vue de l'audition de la musique elle-même, mais toujours combinée avec des chants ou des danses. La poésie aussi était toujours chantée ou accompagnée de musique. Les compositeurs d'aujourd'hui cherchent à recréer les principaux instruments des Indiens et à les utiliser dans leurs compositions.

La conquête espagnole a introduit les guitares et les violons dans le Nouveau-Monde et les a fait adopter à ceux que nous appelons aujourd'hui mariachis. Ces groupes, originaires de l'Etat de Janisco se sont répandus rapidement a travers le grand plateau central. Ils sont vêtus du traditionnel costume "charro" et sont très appréciés pour jouer la sérénade, pour les fêtes et les occasions spéciales. Le nom lui-même est un souvenir de la courte occupation française autour des années 1860. En entendant cette musique à l'occasion des mariages, les Français l'ont appelée "musique de mariage", ce qui avec le temps est devenu mariachi.

Aujourd'hui, spécialement dans les petites villes du Mexique, chaque événement majeur de la vie d'un citoyen est célébré par la musique des Mariachis. On l'entend quand un bébé naît, lorsqu'un jeune homme fait sa cour, lorsqu'il se marie et à ses funérailles. De plus, de nombreux groupes ambulants ont fait connaître au monde entier cette forme unique de musique.

Dublin, une capitale unique dans un pays sans pareil

DUBLIN — Les Ecossais et les Scandinaves ont beau vouloir leur en enlever la couronne, les Irlandais restent les rois de l'individualisme. Tout le monde est d'accord pour dire que l'Irlande est un pays romantique où la vie est facile. On ne s'y formalise pas, la circulation routière n'est jamais congestionnée et les plages bondées sont inconnues.

Lorsque vous y ajoutez tous les ingrédients essentiels pour de merveilleuses vacances (des hôtels confortables et une bonne table, des régions historiques et de toute beauté, une variété de sports et de spectacles) — il n'en faut pas plus pour constater pourquoi l'Irlande connait auprès des voyageurs une popularité croissante qu'ils soient de langue française ou angalise.

Questionnez un voyageur qui a visité l'Irlande, il vous répondra sûrement que c'est un des rares endroits qu'on peut qualifier de "merveilleux". Dublin, la perle des capitales fut colonisée par les Danois en l'an 852. Elle possède la plus grande brasserie de porter au monde, la plus large rue principale, la plus ancienne Chambre de Commerce, le plus haut obélisque en granit et les gens les plus courtois qui soient selon l'opinion d'un grand nombre de voyageurs.

Les Irlandais aiment partager avec les visiteurs tout ce qui offre leur pays. Les Dublinois, habitants d'une ville où la mer et les montagnes sont à quelques milles, suggéreront aux touristes de voir Powerscourt (les plus hautes chutes des Iles Britanniques), la Colline de Tara et les plages qui se trouvent au nord et au sud de leur capitale.

Dans Dublin même, il y a plusieurs choses à voir. Le théâtre Abbey est réputé dans le monde entier, la taverne Abbey où chante la chorale des Abbey Singers et le cabaret Jury offrent un programme qu'il ne faut pas manquer.

Cette ville possède aussi de très beaux terrains de golf, le Dublin Horse Show vaut la peine d'être vu et plusieurs autres activités sociales ou sportives attirent des touristes du monde entier.

VOYAGE A NEW YORK
Du 19 au 22 novembre. Départ à 7h.30 le matin. Prix: $55.00 (Transport, Hôtel, Radio City)
VOYAGES CHARLES PARADIS
623-5291

BROADMOOR
HOTEL
Coin 75e RUE et OCEAN
MIAMI BEACH, FLORIDE
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANCAIS
Piscine privée - Plage privée
Stationnement privé gratuit
Restaurant, cuisine canadienne - française et salon-bar dans l'hôtel
Seule discothèque à Miami Beach ouverte au public
$3 par jour, par pers., deux par chambre, 6 sept. - 20 déc. 20 sur 100 chambres. Ajouter $4.50 par jour pour 2 repas de gourmets. Cuisinettes disponibles
Pour informations téléphoner à: 529-0411
ou 681-6121 (Pendant la journée)
Service de 24 heures
gérants
Aline et Marcel Thériault

Détendez-vous en Floride!
Si vous croyiez la région de Miami Beach réservée aux célibataires turbulents ou aux retraités...alors venez à Surfside. C'est une localité offrant la même brise de mer, le même sable doré et l'agrément au grand air mais si peu encombrée, au rythme de vie si peu précipité, offrant des agréments tellement nombreux et au goût de tous les membres de la famille. De spacieux appartements, des hôtels en bordure de l'océan et des motels accueillants sont environnés par le Centre Communautaire hors pair de Surfside, les plages, piscines, bibliothèque, restaurants et salles de divertissements. Entre Miami Beach passionnant et Bal Harbour mondain, vous rencontrerez les gens cherchant la détente, les jeunes se lançant des ballons de plage et les adolescents...entourés d'adultes qui eux aussi s'en donneront à coeur joie. Pouvons-nous vous envoyer une brochure?
Surfside
Séjour familial en Floride
Surfside Tourist Board, Dept. 24
Surfside, Florida 33154
Oui, j'aimerais recevoir votre brochure gratuite.
Merci. Comme logement, je préférerais un
☐ Hôtel ☐ Motel ☐ Appartement
Nom .....
Adresse .....
Ville, Prov. .....

GRATIS
Croisière d'Halifax ou St-John, N.B., à New York avec logement et repas dans la grande ville pour les passagers de la
somptueuse
Croisière aux Caraïbes
à bord du luxueux navire amiral
TS BREMEN
quittant
HALIFAX le 20 JANV.
ST. JOHN, N.B., le 21 JANV.
Halifax ● St. John, N.B. ● New York ● St. Thomas
St-Martin ● La Martinique ● Grenade ● Vénézuéla
Aruba ● Haïti ● New York
16 ou 17 jours, depuis $410 E.-U.
(MEMES TAUX DE NEW YORK)
Si vous le préférez, vous pouvez à New York opter pour notre croisière MS Europa du 23 janvier, croisière de 9 jours à San Juan et St-Thomas. Le prix global du Canada (ou de New York) débute à $280.00.
Les navires constituent votre hôtel durant tout le séjour. Fine cuisine, divertissements de choix. Service de grand style. Repas tous servis en même temps.
Ecrire pour brochure abondamment illustrée.
Réservez par l'entremise de votre agent de voyage.
NORTH GERMAN LLOYD
Dept. X-82, 160 Bay Street, Toronto 1, Ont. Tél. (416) 366-9468

Air Canada a le tour de vous faire visiter l'Europe.
Spectacles Londres et Paris
15 jours, logement avec petit déjeuner, billets de théâtres, entrées dans les boîtes de nuit, billet d'avion aller-retour Montréal-Paris et correspondances.
$357
*Tarif excursion 14-21 jours, aller-retour classe économique, applicable aux membres d'un groupe de 15 personnes ou plus. Réserver au moins 30 jours d'avance.
France-ski
Plusieurs départs vers les pistes audacieuses et l'après-ski endiable de Val d'Isère et de La Plagne. Notre brochure vous donne tous les détails.
Exclusivité Air Canada: votre Maître de service. Tous les jours à bord du vol Europe 870.
De nombreux autres voyages Air Canada mettent l'Europe à votre portée, à bon prix. De plus, les *bonis-vacances* sélectionnés par Air Canada vous suggèrent des séjours à prix d'aubaine et vous offrent des extra gratuits. Consultez un agent de voyage et demandez-lui notre documentation. Vous y trouverez un programme imposant de voyages libres ou organisés, de quoi satisfaire tous les itinéraires et tous les goûts.
A vous d'en profiter, car avec Air Canada l'Europe est toujours de saison.
Veuillez m'envoyer votre documentation gratuite.
Air Canada, C.P. 598, Montréal 111, P.Q.
Nom _____
Rue _____ App. _____
Ville _____ Zone _____ Prov. _____
AIR CANADA
Notre affaire, c'est tout le monde.

LE MEILLEUR MOYEN D'AIMER L'HIVER, C'EST DE LE FUIR.
LE PORTUGAL, L'ESPAGNE ET LE MAROC...
17 JOURS POUR $579.00
Imaginez cette évasion vers un climat chaud, une ambiance amicale, dans des pays qui ne connaissent pas d'hiver. D'un seul coup d'ailes, vous serez à Lisbonne, ville de culture ancienne. Au Portugal, vous trouverez aussi bien de magnifiques musées que certains des plus beaux terrains de golf du monde. Ensuite, Tanger et sa célèbre Casbah, puis une visite des trois villes impériales du Maroc. Votre prochain arrêt aura lieu à Torremolinos, au soleil de la Costa del Sol, près des eaux calmes de la Méditerranée. Enfin, ce sera Madrid, son Palais royal, le musée du Prado, les courses de taureaux, les boutiques chic de la Calle Serrano.
Le prix comprend le voyage aller et retour par jet de CP Air, le logement et bien d'autres choses. 115 dates de départ du 3 novembre au 31 mai.
Ecrivez-nous ou téléphonez-nous pour demander la brochure en couleurs présentant les dix voyages de vacances que nous offrons.
Suntours. Coup d'ailes vers le monde du soleil.
L'hiver me fatigue. Veuillez m'envoyer votre brochure en couleurs sur vos voyages.
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROV. _____
VOYAGES BEL-AIR Inc.
42, côte de la Fabrique, Québec (4e), Qué.
Tél.: 529-3747

RESERVATIONS ELECTRONIQUES SANS FRAIS PAR TELEMAX
VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.
100 D'YOUVILLE - QUEBEC - TEL.: 529-8981
400 EST, RACINE - CHICOUTIMI - TEL.: 549-8874

AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC LTEE
871, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUE. 6
TEL.: 681-6121
AU SERVICE DU PUBLIC ET DES MEMBRES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC

VOYAGES Laurier INC.
2600 BOUL. LAURIER — TEL.: 653-9277

ÉQUIPÉ COMME UN PRO et prêt à l'attaque!

Se rendre en position de compter représente la moitié de la bataille de gagnée. Vous atteindrez cette position avec facilité et confiance en sachant que vous êtes équipé de façon appropriée, avec des articles conçus pour la vitesse et l'action. Les parents jouiront de tranquillité d'esprit – sachant que Canadian Tire songe à la sécurité et au confort de leurs jeunes vedettes sur glace. Venez examiner nos équipements de hockey. Epatants sur la glace, à des prix à votre portée!

EPAULIERES 'PRO'
En polyéthylène moulé recouvert de coutil et coussiné, avec couvre-biceps. Articulations rivées. Pour garçons jusqu'à 10 ans $3.99

COUDIERES GENRE PRO
Godets en fibre moulée recouverts de vinyle robuste; coussinage de mousse; sangle élastique. Format de 8½" de long pour jeunes. La paire..... $3.29

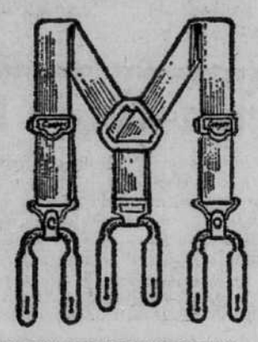

BRETELLES DE HOCKEY
Genre réglementaire, 34" de long, pour garçons..... $1.55

JARRETIERES DE HOCKEY
Genre pro. Pour garçons jusqu'à 12 ans..... $1.33

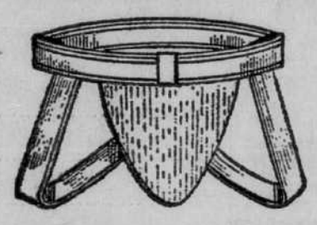

SUPPORT ATHLETIQUE
Robuste sangle élastique. Formats petit, moyen, grand... $1.59

PROTECTEUR DE FORTALITE pour support ci-haut.
Chacun..... $1.29

JAMBIERES COOPER Jr.
Coussin et ailes en feutre bleu; couvre-jambe et genou en polyéthylène; section intermédiaire en vinyle. Sangle de toile de 21". La paire..... $2.99

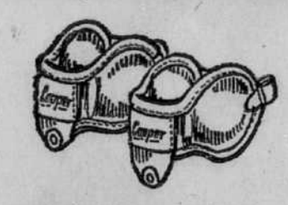

PROTEGE-CHEVILLES COOPER
Pour joueurs de défense. Protège-chevilles en fibre coussinés de mousse assurant protection maximum. Format pour les jeunes. La paire..... $3.19

CASQUE DE HOCKEY COOPER

Foncez dans la mêlée tête baissée coiffé d'un casque de polyéthylène coussiné de styrofoam; léger et moulé pour votre confort. Entièrement réglable. Rouge, blanc, bleu..... **3.89**

PROTEGE-BOUCHE MOULE COOPER
En poly coussiné de mousse, ventilé pour faciliter la respiration..... **1.29**

CHANDAIL DE HOCKEY DES LIGUES MAJEURES

Le costume idéal pour le fervent des Leafs ou des Canadiens. Encolure marine lacée, épaules extensibles, poignets ajustés. En confortable tricot de nylon bleu et blanc pour les Leafs, rouge et blanc pour les Canadiens. Garnis d'écussons! P-M-G-XG..... **3.87**

GANTS MASTERCRAFT GENRE PRO

Gros modèle genre robuste! En cuir côté grain bleu et blanc avec quatre coussinets au revers renforcés de plastique. Pouce Armourflex à "mouvement flottant" assurant une meilleure maîtrise du bâton. Poignet lacé avec piqûres de nylon. La paire... **11.95**
Gants de Fabrikoid/cuir; Leafs ou Canadiens. La paire..... 4.59

CULOTTES DE HOCKEY GENRE PRO

Confection experte favorisant l'aisance et le mouvement. En robuste coutil de coton avec coussinets de mousse aux hanches; protecteurs de cuisses en polyéthylène. Bleu avec rayure blanche pour les Leafs; rouge/blanc pour Canadiens. Tailles 28-40..... **4.99**

BAS DE HOCKEY L.N.H.

Bas de mise confortable, en tricot 50% laine et 50% rayonne. Modèle sans pieds, aux teintes de la Ligue Nationale de Hockey. Bleu et blanc pour les Maple Leafs; rouge, blanc et bleu pour les Canadiens. Pointures pour garçons. La paire..... **1.69**

PATINS MASTERCRAFT GENRE PRO

Meilleurs seront ses patins, meilleure sera sa partie! Bottines de veau noir doublées de cuir fendu suède perlé. Patins tubulaires au plaqué nickel; lames trempées; protecteurs de pointes. Pointures jusqu'à 5 pour garçons. La paire..... **16.95**

BATON DE HOCKEY MASTERCRAFT #300 JUNIOR

Au "lancer précis" pour que le junior réussisse des exploits de 'pro'. Robuste lame laminée à solide manche de frêne qui résistera à de multiples coups. Longueurs populaires de 46 à 49". Pour garçons de 10 à 14 ans..... **.95**

(NON ILLUSTRES):

BATON DE HOCKEY MASTERCRAFT #500 PR HOMMES

Bâton de longueur appropriée à bas prix d'épargne. Lame et manche laminés, 53" de long..... **1.25**

ROBUSTE RUBAN GOMME POUR HOCKEY

Blanc ou noir. Roulette de ¾" de large et 15 pieds de long **.25**

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CTC SUR TOUT ACHAT COMPTANT (REGION DE QUEBEC)

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE

CARTE DE CRÉDIT
P. Simard Inc.
MAGASIN ASSOCIE
JOS. ECONOME
RUE DES EPARGNES
QUEBEC
CLIENT PRIVILÉGIÉ

Vous ne remboursez que 10% PAR MOIS de votre dû

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

QUEBEC	QUEBEC	LEVIS	STE-FOY	KENOGAMI
4 BOUL. HAMEL	BOUL. STE-ANNE	ROND-POINT	1170 RTE DE L'EGLISE	20 RUE PRICE

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30 — Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m. Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours)

CANADIAN TIRE

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

LE SOLEIL

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

73e ANNEE — No 244 QUEBEC, SAMEDI 17 OCTOBRE 1970 PAGE VINGT-TROIS

A cause des événements actuels, le congrès de l'ACFAS est compromis

par Michel CHAUVEAU

La situation politique et sociale que connait actuellement le Québec a eu, hier, deux incidences directes sur le "monde universitaire". D'abord, la suspension des travaux du congrès de l'ACFAS (Association canadienne française pour l'avancement des sciences), prévu pour hier et aujourd'hui à l'université Laval de Québec, ensuite, la fermeture de l'Université du Québec à Montréal.

CA TOURNE COURT...

"Parlant au nom de l'exécutif de l'ACFAS, dont les assises annuelles se déroulent actuellement à l'université Laval, le président de cette association, M. Louis Berlinguet, a déclaré que l'assemblée plénière qui devait clôturer le colloque général, en fin d'après-midi, a été reporté à une date ultérieure. Les autres activités du congrès auront lieu tel que prévu."

Tel est le texte laconique transmis, hier après-midi, vers 16 heures aux quelques centaines de scientifiques qui s'apprêtaient, précisément, à participer à cette assemblée plénière devant constituer, en quelque sorte, le couronnement de cette première journée de congrès.

Alors que depuis le matin, les choses s'étaient déroulées normalement et que le programme prévu avait été respecté (communications scientifiques, symposiums, etc.), le colloque portant sur le thème même de cette réunion annuelle des hommes de sciences francophones, soit: "L'ACFAS a-t-elle encore une raison d'être en 1970", s'est trouvé brusquement interrompu, à la suite de la décision que l'on sait.

COMMENT CA S'EST PASSE...

En début d'après-midi, quatre groupes de participants avaient été constitués et chacun d'eux, dans un amphithéâtre différent, devait assister, par un circuit de télévision, à un montage audio-visuel sur le thème. Le deuxième épisode de ce colloque, devait consister, toujours au sein de chaque groupe, en la discussion du sujet. Enfin, l'assemblée plénière, en dernière étape, devait permettre de tirer une conclusion globale des travaux précédents et permettre, finalement, à l'ACFAS, grâce à cette consultation de la "base", d'orienter son action à venir.

Or, après que le document audio-visuel eut été présenté et que commençait la période de discussion, l'un des groupes, constitué en majorité de tenants des sciences dites humaines (sociologues, anthropologues, etc.) considéra que l'ambiance dans laquelle le Québec vivait depuis quelque temps (et plus spécialement depuis quelques heures) n'était certainement pas propice à des discussions "bien tranquilles" entre scientifiques, et qu'il convenait plutôt de transformer le congrès de l'ACFAS en forum ouvert, au cours duquel on parlerait des événements d'actualité et de la situation qui en découlait.

Ce groupe suspendait aussitôt ses travaux et envoyait illico des "émissaires" faire part de cette prise de position dans les salles voisines, afin d'y trouver des sympathisants et de les inviter à se joindre à eux.

Informés de cet état de chose, les responsables de l'ACFAS se réunissaient et diffusaient, quelques minutes plus tard, le "communiqué de suspension de l'assemblée plénière".

Du coup, le "plat de résistance" du congrès disparaissait.

LES RAISONS

Dès lors, alors que la déception se lisait sur de nombreux visages, les commentaires allèrent bon train sur cette décision et les raisons qui l'avaient conditionnée.

Pour sa part, le président de l'ACFAS, le docteur Louis Berlinguet est venu dire à une centaine de "contestataires" réunis alors en assemblée informelle et à la demande de ces derniers, que c'est pour des raisons de prudence, de sécurité et de précaution que l'exécutif de l'Association avait pris cette décision, "pas de gaieté de coeur", mais que compte tenu d'avis juridiques et légaux, il apparaissait que l'on ne pouvait, dans telles circonstances, débattre de questions politiques.

"Je ne voulais pas, a dit M. Berlinguet, que ça devienne une assemblée générale qui pourrait créer, pour l'ACFAS, une période difficile."

SOYONS RESPONSABLES...

Après avoir posé quelques questions au président de l'ACFAS, la centaine "d'opposants" poursuivit son assemblée et, après discussion, se mit d'accord sur un texte de résolution, expliquant une telle attitude.

"Un groupe de participants au congrès de l'ACFAS", est-il dit dans cette résolution," considérant le climat actuel et la suppression de toute liberté, décide de suspendre sa participation au dit congrès 1970 et demande au gouvernement de révoquer la loi d'exception qu'il a promulguée . . ."

Certains textes plus radicaux avaient été précédemment soumis, mais ne recueillaient cependant pas le suffrage unanime des personnes présentes.

Ces personnes ont voulu, par là, exprimer que la loi adoptée par le gouvernement canadien rendait impossible l'exercice normal des activités scientifiques (notamment du domaine des sciences humaines, où, par définition, l'élément politique est matière première).

LE CONGRES CONTINUE...

Néanmoins, il restait entendu, hier soir, que la suite du programme du congrès se déroulerait aujourd'hui, samedi (suite de communications, plusieurs symposiums et tables - rondes, assemblée générale et diner de clôture), mais, sans doute, avec une participation plus réduite.

LA RAISON D'ETRE DE L'ACFAS...

Avant ces incidents, le travail du colloque avait permis de nombreuses (et parfois contradictoires . . .) prises de positions sur ce que devait, en fait, être l'ACFAS à notre époque et jouer un rôle efficace au sein de la société scientifique (et de la société tout court) d'aujourd'hui.

Certains (panélistes ou participants) considèrent que l'association, fondée en 1925, est "bien vieille" et commence à entrer dans le domaine du folklore . . . "Ca manque d'attrait pour la jeunesse, l'ACFAS a oublié d'évoluer, les normes imposées par le congrès sont trop ridiges . . ."

D'autres, par contre, tout en reconnaissant un besoin de "rajeunissement" et de souci de la relève pensent que l'ACFAS a du moins le mérite d'exister et de constituer un moyen de rencontres et de contacts de tous les hommes de sciences francophones de quelque discipline qu'ils soient.

Avis fort différents également quant à la multidisciplinarité (et à l'interdisciplinarité) les uns considérant qu'il faut justement accentuer et amplifier les possibilités de liens entre les spécialistes des disciplines alors que d'autres souhaitent nettement le contraire.

On a parlé du manque de contact de scientifiques avec le monde extérieur: "On vient trop ici, pour s'écouter parler . . .", du besoin de regroupement éventuel avec d'autres organisations francophones du genre, etc.

Une proposition positive assez élaborée a été soumise qui, donnant un nouveau rôle à l'ACFAS, en ferait un élément actif dans le processus de planification et de prise de décision dans le domaine de la recherche.

Mais . . . c'est précisément au classement, à la "comptabilité", au tri de ces options et opinions que l'on devait procéder au cours de l'assemblée plénière qui n'a pas eu lieu.

Quoi qu'il arrive, il demeure que chaque participant au congrès a reçu un questionnaire élaboré sur le problème en cause et que l'Association pourra sans doute tirer de précieux enseignements des réponses qui seront données.

Mais, tout aussi certainement, les circonstances que l'on sait feront que la "consultation" souhaitée ne pourra être aussi complète et définitive que les promoteurs l'escomptaient.

C'est M. Gabriel Filteau, vice-doyen de la faculté des sciences de l'Université Laval qui est président de ce 38e congrès de l'ACFAS, dont le directeur général est M. Gilles Julien, de la faculté de médecins.

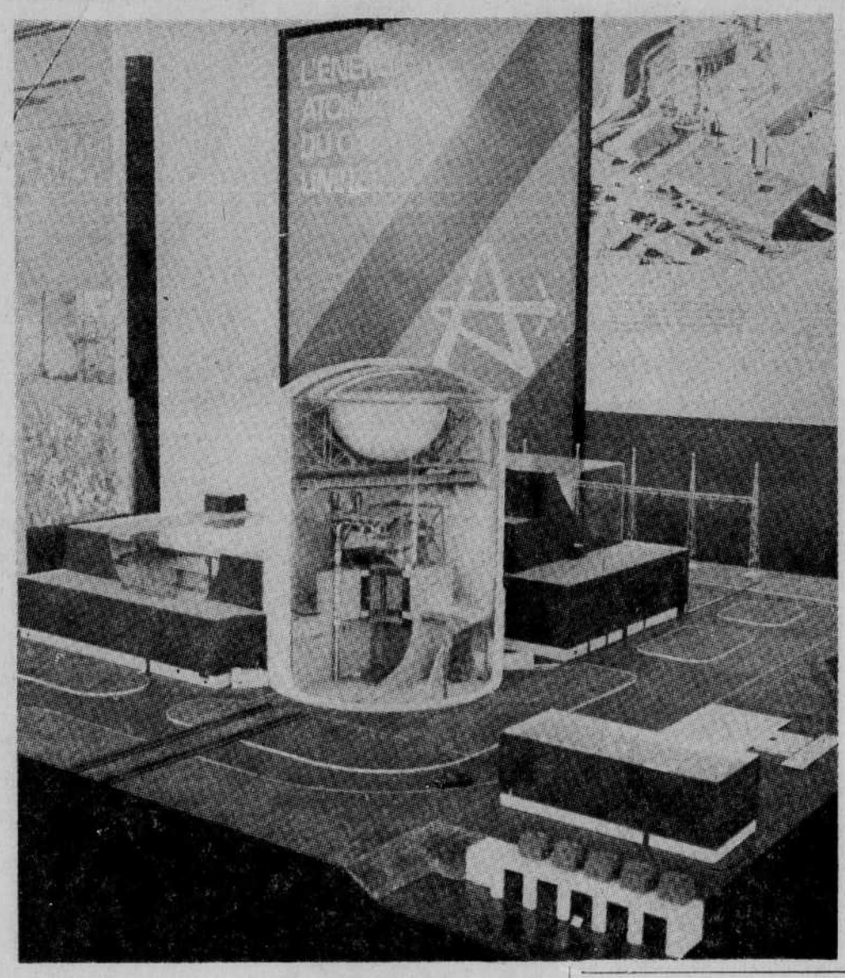

Comme il se doit, en pareille circonstance, des kiosques à "caractère scientifique" ont été installés pour la durée du 38e congrès de l'ACFAS, dans le hall du pavillon De Koninck de l'Université Laval.

la semaine de 5 jours

CHRONIQUE DU TRAVAIL

Désamorcer une bombe sociale

C'est un véritable procès du syndicalisme, de son action et de la société dans laquelle il agit qu'a livré le directeur québécois des Métallurgistes unis d'Amérique, M. Jean Gérin-Lajoie, dans son rapport moral aux délégués à la sixième assemblée annuelle de ce syndicat, à Sept-Iles, au cours de la fin de semaine.

Axé sur la solidarité ouvrière, l'ambiguité du rôle social des syndicats dans une société qui "elle-même commence à plier sous le poids de ses divisions et contradictions internes", le rapport moral du leader syndical devient en fait un vibrant plaidoyer à l'unité syndicale et sociale.

Pour M. Gérin-Lajoie, la question n'est plus de savoir si les syndicats doivent orienter leur action vers un "syndicalisme d'affaires ou une réforme de la société", mais de trouver une manière de désarmorcer cette bombe que constitue, tant pour les syndicats que pour la société, les 70 pour cent de travailleurs québécois non-syndiqués.

"FAUX CHOIX"

"Les faux choix (syndicalisme d'affaires ou réforme de la société) offerts aux travailleurs, syndiqués, militants et mouvement syndicaux le sont parce que les syndicats sont trop minoritaires, trop concentrés dans la grande industrie et qu'en pratique nos lois empêchent 70 pour cent des travailleurs de se syndiquer".

De cette triste réalité, le leader syndical tire une implacable leçon: "les 70 pour cent non-syndiqués condamnant les travailleurs syndiqués à 70 pour cent d'inefficacité".

A cause de ces travailleurs si nombreux qui ne sont pas syndiqués, la portée de l'action syndicale, cela va de soi, est fortement amoindrie et condamnée à se cantonner à celle très limitée des groupes de pressions.

Cette situation ne fait de plus qu'accentuer le fossé entre syndiqués et non-syndiqués, fossé qui pourrait, si ce n'est déjà fait dans plusieurs cas, prononcer fatalement le divorce entre ces deux groupes de travailleurs, avec toutes les conséquences d'un tel état de choses.

C'est pour parer à une telle éventualité que le directeur québécois des Métallos lance en fait un véritable cri d'alarme à la solidarité ouvrière et à la syndicalisation massive, au-delà des querelles qui déchirent le mouvement syndical lui-même.

Le leader syndical souligne, avec un à propos qu'il serait indécent d'ignorer, l'urgence de remédier le plus tôt possible à la situation qui prévaut actuellement au Québec.

"La société québécoise ne peut se permettre de conserver en son sein les ferments d'une violence sans nom, mais non moins présente et dangereuse."

DESARMORCER UNE BOMBE

"La grande priorité socio-économique au Québec, c'est la syndicalisation et la négociation sectorielles" assure le leader syndical. "Il est urgent pour notre société de cesser de redire: Faut pas que ça change".

Ces termes durs et implacables dans la bouche d'un leader syndical il est important d'en saisir la portée et de réaliser dès maintenant qu'ils pourraient bien se retrouver bientôt dans la bouche de ces 70 pour cent de non-syndiqués de la petite industrie québécoise.

Cette bombe sociale que nous avons contribué à amorcer par nos législations et bien souvent par notre apathie doit être désamorcée au plus tôt, avant qu'il ne soit trop tard.

"Le Québec ne deviendra jamais prospère en trainant un tel boulet de pauvreté et de désespoir social. Aujourd'hui les nantis se réjouissent des jalousies et des chicanes issues du désespoir des faibles. Demain, ils seront balayés par une tempête d'autant plus violente qu'elle sera plus désespérée".

Prophète de malheur, ou paroles éclairées, ce cri d'alarme est trop sérieux pour nous permettre de l'ignorer, en particulier dans les circonstances actuelles.

Il importe peu, pour le moment, de faire le partage des responsabilités dans la création d'une telle situation, ce qui compte c'est de s'attaquer de front au problème et tenter d'y apporter une solution.

NEGOCIATION SECTORIELLE

Pour sa part, le directeur québécois des Métallurgistes unis d'Amérique croit que cette solution se trouve dans l'instauration d'un régime de négociation sectorielle et l'aménagement d'une législation qui permettrait parallèlement la syndicalisation massive de tous les travailleurs québécois.

Les principales conséquences de l'instauration d'un tel régime auraient pour conséquence de "ressouder enfin les deux sociétés québécoises où nous vivons, d'ouvrir la voie à l'unité syndicale au Québec, de mettre fin au divorce entre l'action revendicatrice des syndicats et son action sociale, de réunir la négociation du contrat de travail avec la marche générale de la société".

Il est évident en effet, que la syndicalisation massive et la négociation sectorielles permettraient de combler lentement le foosé ntre syndiqués et non-syndiqués, première étape à l'établissement d'une paix industrielle qui influe grandement par la suite sur la paix sociale et politique.

Cette première étape ne se fera certainement pas sans heurts, les syndicats, comme le patronat québécois, n'étant pas tous prêts à abandonner les droits acquis pour se lancer dans cette grande aventure de l'unité syndicale et sociale.

Même s'ils acceptaient finalement de s'y engager, il est évident qu'ils devraient alors procéder à une réforme en profondeur de leurs structures et de la nature même de leur action.

Il ne suffit pas de syndiquer des milliers de travailleurs pour empêcher l'éclatement du monde du travail. Il importe d'encadrer ces forces nouvelles en évitant d'alourdir l'appareil syndical à un point tel qu'il ne soit plus qu'un nouveau rouage bureaucratique, coupé de sa base et sans pouvoir de représentation réelle.

La négociation sectorielle n'en constitue pas moins la première tentative valable en ce sens. Le ministre du Travail, M. Pierre Laporte, déclarait il y a quelque temps qu'elle deviendrait réalité d'ici douze à quinze mois.

Si tel était le cas, une ère nouvelle s'ouvrirait dans l'histoire des relations du travail au Québec. Ere nouvelle pleine d'espoirs, mais qu'il importe de préparer d'autant plus sérieusement, qu'elle constitue un précédent au Québec et en Amérique du Nord. Précédent que notre société ne peut se permettre d'établir sans en connaitre les conséquences réelles et les répercussions sur la vie sociale et la politique québécoise.

Pour le moment, la négociation sectorielle apparait comme la meilleure façon de réaliser une certaine justice dans le monde du travail. Dès lors il est évident qu'elle ne pourra que faire mal à certains, qu'ils soient syndiqués ou patrons.

Nécessité de bien connaître les instruments de gestion financière

Par Paul-Henri DROUIN
de notre bureau
à SAINT-JOSEPH

"Les difficultés que connaissent les petites et moyennes entreprises sont souvent dues à une mauvaise connaissance des instruments de gestion financière et à un manque de contrôles appropriés".

Ainsi s'est exprimé le président de la régionale Chaudière du Centre des dirigeants d'entreprises (CDE), M. Jean-Guy Dionne, en invitant tous les hommes d'affaires des régions de Dorchester, la Chaudière et Thetford-Mines, à une journée d'étude qui aura lieu au Manoir Etchemin de Sainte-Germaine, mardi le 20 octobre prochain.

"C'est pour combler ces carences, a-t-il dit, que le CDE organise une journée d'étude sur la gestion financière et le financement de l'entreprise.

A cette journée d'étude, le spécialiste invité sera M. Gérard Blondeau, directeur de la firme Kates, Peat & Co. Il est l'auteur d'un récent ouvrage sur le financement de l'entreprise et chargé de cours sur le même sujet à l'école Polytechnique de Montréal.

Cette année, les différentes régionales du CDE dans le Québec, ont pour but d'essayer de sensibiliser leurs membres sur les avantages que pourrait avoir éventuellement une fusion de certaines entreprises ou un regroupement pouvant faciliter l'établissement de certains services au profit de deux ou de plusieurs industries.

Comme l'a souligné M. Jean-Guy Dionne, "on ne pense encore à aucun cas en particulier, mais les dirigeants du CDE semblent néanmoins convaincus qu'au moins d'importants services pourraient être organisés conjointement, pour permettre par exemple la mise sur pied d'un système d'achats, de ventes, de relations extérieures ou d'autres services qui sont en général dispendieux en étant défrayés par une seule compagnie".

M. Jean-Guy Dionne a également annoncé que le CDE tiendra d'autres journées d'études sur les sujets suivants: l'orientation et le développement des petites et moyennes entreprises, la fusion ou le regroupement d'entreprises, le syndicalisme au niveau des cadres, les services disponibles au ministère dê l'Industrie et du Commerce.

Au programme des activités du CDE pour la présente année, on a inclus des visites industrielles et d'autres rencontres pour analyser ensemble des problèmes que l'on peut rencontrer dans certaines industries.

CONFERENCIER AU CLUB KINSMEN QUEBEC

Lundi le 19 octobre à 18h30 au:
RESTAURANT BOISFONTAINE

M. JACQUES OUELLET
Titre de la conférence:
3000 milles à voile sur l'Atlantique

BEGAIEMENT
Dyslexie
Centre Lucie de Vienne
1517 ouest, boul. St-Cyrille
Québec 6 - Tél.: 527-1749
Sur rendez-vous seulement

LAC-BEAUPORT
MAISON A VENDRE
Habitable à l'année - 3 chambres à coucher - Grand salon avec foyer - Vue sur le lac - Droit de plage - Occupation immédiate.
PRIX: $27,000.00
TERMES FACILES
Information:
ROYER 651-7660
849-8776 (soir)

PARC BON-AIR
Site de choix
CHARLESBOURG
10e Avenue Est
Près des écoles
PRIMAIRE ET POLYVALENTE
DIRECTION EST 80e RUE EST — TOURNEZ SUR 10ième AVENUE EST
MAISONS A VISITER
- Avenue Chambord
- Rue Baudricourt
- Avenue Sully

PRIX A PARTIR DE $18,400
NOTEZ BIEN!
Notre Prix de Vente inclut tous les frais.
SEUL DEBOURSE:
Les frais du contrat notarié de vente.
BUREAU DES VENTES:
7955, 10e Avenue Est
Ouvert de 2h. p.m. à 9h. p.m. tous les jours.

Renseignements à toute heure: ROGER LACROIX - 681-1237
DUFRESNE & LEGARE INC.
ENTREPRENEURS GENERAUX

Il semble que seuls les criminels aient des droits – Le juge Dumontier

Le juge en chef Albert Dumontier, de la Cour des Sessions de la paix de Québec, a déclaré, jeudi, qu'il semble que depuis quelque temps seuls les criminels ont des droits.

Il a fait cette remarque au moment où il condamnait un jeune Québécois à $100 d'amende et aux frais en plus de lui imposer une probation de deux ans.

Le jeune homme venait de se reconnaître coupable de recel de $40 de marchandises volées dans un magasin de Québec. Une accusation de vol a été retirée par Me Rémi Bouchard, substitut du procureur général.

Et comme c'est l'habitude, le jeune homme a déclaré qu'il avait acheté les marchandises dans une taverne alors qu'il était ivre.

Le juge n'a pas prisé le geste que le jeune homme a posé puisqu'il avait un dossier de vol par effraction pour chacune des trois dernières années. C'est pour cela qu'il a imposé une période de deux ans de probation.

Il a dit à l'accusé qu'il a eu toute les chances possibles depuis 1967 mais qu'il ne semble pas vouloir en profiter. Quand même, il a décidé de se montrer clément puisque le jeune homme a un emploi stable, travaillant comme peintre en bâtiment.

"TRIPLE PROCES"

Devant le même juge, un "triple procès" a été entendu, soit celui de l'ivressomètre, de deux constables de Saint-Romuald et d'un soudeur de Beauport, lequel était accusé d'avoir, le 5 juin, conduit son automobile à Saint-Romuald alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Défendu par Me Jean-Charles Lord, il a témoigné qu'il avait été malmené par les deux policiers qui l'ont appréhendé. Ces derniers, par contre, ont déclaré qu'il avait tenté de s'évader et que, alors qu'il était devenu incontrôlable, l'un d'eux a gifflé le prisonnier pour qu'il se calme.

L'accusé a dit qu'il avait demandé une cigarette, ce qui lui fut refusé avant qu'il ne subisse le test de l'ivressomètre. Il a juré que lors du test l'ivressomètre les aiguilles indicatrices avaient atteint le maximum sur le cadran. Par la suite, on lui aurait fait subir un second test et on décela .09 d'alcool dans son sang alors que le maximum permis par la loi est de .08.

Quant à son évasion, à Sainte-Foy, il a dit avoir sauté de la voiture de police de Saint-Romuald dans le simple but de vouloir s'acheter des cigarettes alors que le véhicule était arrêté à un feu rouge.

Un expert de la Sûreté du Québec a déclaré que le test de l'ivressomètre avait été concluant. La seule fois que les aiguilles aient touché au maximum, soit .40 (en fait ce n'était que .39), il s'agissait d'un homme que deux agents devaient tenir debout pendant qu'il soufflait dans le ballon incriminatoire.

Le juge a dit qu'il ne s'agissait pas de faire le procès des policiers, mais de tenter d'établir si l'accusé était dans un état tel qu'il ne pouvait conduire son véhicule de façon normale.

Il rendra sa décision le 19 novembre.

RESTAURANT
Jardins de Lichee
1417 ch. Ste-Foy — St-Sacrement
METS CHINOIS et CANADIENS
Produits de la mer apprêtés à la chinoise
Livraison gratuite
Tél.: 681-0092 - 93

"Dans un décor nouveau" Restaurant chinois
DRAGONA
Mets chinois et canadiens
Au coeur de St-Roch
587 est, St-Vallier
Près du Pont
LIVRAISON ULTRA-RAPIDE
de 11h a.m. à 5h a.m.
7 jours par semaine 529-0337-38

HUMIDIFICATEURS
de marque APRILAIRE
en plus d'un choix d'humidificateurs de toute autre marque.
● VENTE ● SERVICE ● REPARATION
F.O.G. COMBUSTION E.N.R.
TEL.: 623-0344

Poulet Frit à la Kentucky
Villa du Poulet
(LES PETITS COLONELS INC)
A LIMOILOU 1000 Canardière 529-8901
A DUBERGER 1600 e. boul. Hamel 681-7844
A LEVIS 128 Côte du Passage 837-0288
VIEUX QUEBEC 22 Côte du Palais 529-2183
A STE-FOY 2635 chemin Gomin 653-8783

HOTEL Kébécois
1/4 de mille au sud du Pont de Québec St-Romuald, Rte Trans-Canada
l'endroit idéal pour:
—RECEPTIONS
—Mariages, anniversaires, Clubs sociaux, réunions d'affaires
—SALLE A MANGER
—Salon avec foyer
—PISCINE intérieure
RESERVATIONS 839-8873
PISCINE BAR

MONTRES-BAGUES BIJOUX-HORLOGES
Notre stock est au grand complet
HEURES D'AFFAIRES de 9h. a.m. à 5h. p.m. Jeudi et vendredi, de 9h. a.m. à 9h. p.m. et le samedi, jusqu'à 4h p.m.
DIAMANTS
JONC GRATUIT
PLAN BUDGETAIRE
Les importateurs diamantaires
LANDRY JACOT
BIJOUTIERS DE CONFIANCE DEPUIS PLUS DE 50 ANS
764 est, rue St-Joseph, 2e étage
Service d'ascenseur - Tél.: 529-9729

UNIQUE A QUEBEC!
Salon du diamant

Toutes nos pierres sont examinées avec un appareil scientifique qui fait la preuve et détermine leur qualité et leur pureté. Nous avons en main plus de 400 modèles pouvant être fabriqués sur place aux prix qui vous conviennent. Evitez l'affluence, prenez rendez-vous sans tarder.
A votre service: M. Léonard Toussaint, M. Arthur Michaud et Mlle Thérèse Guérard, conseillers-diamantaires.

BIJOUTERIE LEONARD TOUSSAINT INC
DIAMANTAIRE IMPORTATEUR MANUFACTURIER
330, 1re RUE, LIMOILOU, QUE.
TEL.: 522-8750
CREATIONS EXCLUSIVES POUR VOTRE BAGUE DE FIANCAILLES
Breloques - Bracelets - Médailles et chaîne en or - Montres - Verre taillé
Plan mise de côté

HORAIRE DE TÉLÉVISION

COMPRENANT EGALEMENT LES POSTES TRANSMIS PAR CABLE

(4) Québec CFCM-TV (5) Québec CKMI-TV | (11) Québec CBVT (3) Burlington WCAX-TV | (7) Sherbrooke CHLT-TV (8) Mt. Wash. WMTW-TV | (10) Montréal CFTM-TV (12) Montréal CFCF-TV | (13) Trois-Rivières CKTM-TV (c) Emissions couleur

De midi le jour de publication et horaire complet du dimanche et lundi

LE SAMEDI 17 OCTOBRE 1970

P.M.

12.00 (3) Scooby-Doo, where are you? c
(4) De tout, de tous
(7) (11) (13) Tour de terre c
(8) The Kitty Wells show c
(10) Bon week-end c
(12) Earthmen are coming c
12.30 (3) The monkees c
(4) Epelle 0-4 c
(7) (11) Les quatre saisons c
(8) American Brandstand 70
(12) Scouting today c
(13) Les petites annonces
12.35 (5) Prelude Marc Legrand c
12.45 (5) (7) (11) (13) A communiquer
12.56 (3) In the know c
1.00 (3) Dastarly and Muttley in their flying machines c
(12) Captain Ned's showboat
1.30 (3) The Jetsons c
(4) Les hommes volants c
(8) Wide forld of sports c
(10) Jeunesse en forme
(12) Saturday movie: "A town like Alice"
2.00 (3) People
(4) Québec sait chanter c
2.30 (3) Sport Short c
(4) La jeunesse optimiste vous parle
(10) Le Virginien c
3.00 (4) Soirée Canadienne c
(3) Perry Mason
3.30 (8) College Football today c
(12) Our great outdoors c
3.45 (5) A communiquer
(8) Football c
(7) (11) (13) Les aventures de Seaspray c
4.00 (4) (10) Sur le matelas
(3) Where there's water c
(12) Come together c
4.15 (7) (11) (13) Les coulisses de l'exploit
4.30 (12) Wild world of sports c
(3) Polls or Playoff c
(5) Saturday's heroes c
5.00 (4) Allez-4
(3) Scène 70 C
(5) The Bugs Bunny Road Runner hour c
(7) Film
(10) C'est arrivé cette semaine c
(11) L'Heure des quilles c
(13) Cinéma de 5 heures: "Le temps des oeufs durs"
5.15 (7) Emission politique
5.30 (7) J.-A. Desfossés
5.45 (7) La maxi-lutte
6.00 (3) Sports digest c
(4) Les découvertes de Jen Roger c
(5) Teen Club c
(7) Edition du samedi
(10) Terre des jeunes
(11) Le Téléjournal
(12) Like young c
6.05 (11) Si jeunesse pouvait
6.10 (3) Weatherwise c
6.15 (3) News
(7) Edition sportive
6.30 (4) Samedi-informations
(7) Emission F. Z. c
(11) Tarzan c
(13) C'est beau chez nous
7.00 (3) Get smart c
(4) (10) Jeunesse c
(5) Zut !première c
(7) Soirée canadienne c
(8) Portrait of a Rodeo c
(12) The Glen Campbell goodtime hour c
7.30 (3) Mission Impossible c
(5) This week with Barb c
(8) Let's make a deal c
(11) Jinny c
(13) Jeunes à la page
8.00 (4) Auto-patrouille c
(5) (7) (11) (13) Hockey c
(10) Les grands spectacles: "Le grand duc et l'héritière" c
(8) The newlywed game c
(12) Academy performance: "House of cards" c
8.30 (3) My three sons c
(4) Le Ranch à Willie c
(8) The Lawrence welk show c
9.00 (3) Arnie c
(4) A la brunante: "Un américain bien tranquille"
9.30 (3) The Mary Tuler Moore show c
(8) The most deadly game
10.00 (3) Mannix c
(10) Brigade criminelle
(12) The Flip Wilson show c
10.30 (5) Contrytime c
(7) (11) (13) Pierre, Jean Jacques c
(10) Le 10 vous informe
(8) The Bill Anderson show c
11.00 (3) Final Edition
(12) News c
(4) L'actualité
(5) News
(7) (11) (13) Le téléjournal
(8) 11 P.M. Report c
(10) Au-delà du réel
11.15 (3) Tomorrow's weather c
(5) Provincial affairs
(7) Dernière Edition
(8) "Seven days to noon"
(11) (13) Nouvelles du sport
11.18 (12) Pulse c
11.20 (3) Sports digest c
(4) Heure exquise: "Je suis un sentimental"
11.21 (5) After eleven: "A prize of arms" c
11.30 (3) Late show: "The reluctant astronaut" c
(7) Cinéma 7 : Programme double : "La panthère noire" et "Vous n'avez rien à déclarer"
(13) "Ciné-soir : "Ne nous fâchons pas"
(11) Cinéma : "Pierre et Paul" c
11.45 (12) Saturday movie: "To kill a Mockingbird"

A.M.

12.00 (10) En pantoufles: "Le vice au corps"
12.57 (4) Musique Marc Legrand c
1.00 (8) Weekend news c
1.05 (5) Postlude Marc Legrand c
1.15 (11) Ciné-nuit : "Les espions"
(13) Nouvelles anglaises
1.30 (10) Dernière Edition
(12) Montreal bulletin board News Headlines

A. M.

6.45 (12) Montreal bulletin board — Morning news
7.15 (8) Insight
(12) Tomorrow today c
7.30 (12) Laft time c
7.45 (8) Rusty Wellington
8.00 (12) Oral Roberts presents c
8.15 (8) Rex Humbard c
8.30 (12) Spiderman c
9.00 (3) Tom and Jerry c
(12) Barbie and friends c
9.15 (8) The Catholic Mass
9.30 (3) The perils of Penelope Pitstop c
(10) Musique Canadienne c
9.40 (11) Aujourd'hui à CBVT
9.45 (7) (11) Cours universitaires c
9.50 (4) Musique Marc Legrand c
10.00 (3) Calvin and the Colonel c
(4) Ciné-dimanche: "Captive parmi les fauves"
(8) Day of discovery c
(12) The flyistones c
10.30 (7) (11) (13) Le jour du Seigneur
(3) Look up and live c
(8) Football c
(10) La conquête de l'espace c
(12) Teledominica
11.00 (3) Camera three c
(10) Sauve qui peut c
11.20 (5) Prelude Marc Legrand c
11.30 (3) Face the nation c
(7) Option 1-5
(8) Quest for adventure c
(11) Le monde en liberté c
(13) Phare sur le monde
(4) J.-A. Desfossés c
11.50 (5) Prelude Marc Legrand c
11.45 (4) Le temps s'ouvre c

P.M.

12.00 (3) You can quote me c
(5) The living word
(7) Consommateurs avertis
(8) College Football '70' c
(11) (13) D'hier à demain

LE DIMANCHE 18 OCTOBRE 1970

(10) Bon dimanche c
12.15 (4) La lumière jaillira
(5) Sacred heart program
12.30 (3) The NFL today c
(4) Match c
(7) Atomes et galaxies c
(12) Continental miniature
(5) Crossroads c
1.00 (3) Football c
(4) La toile d'araignée
(5) Analog
(7) (11) (13) Les travaux et les jours
(12) Hermes hellenic hour
11.30 (4) Musique en notre temps c
(7) (13) Le temps s'ouvre c
(11) Le français d'aujourd'hui
(5) Country calendar
(10) Les champions c
(8) Issues and answers c
2.00 (5) (7) (11) (13) Football c
(4) Les joyeux naufragés c
(8) Sunday showcase: Programme double: "Pursued" et "A Hatful of rain"
(12) Football c
2.30 (4) Carnet de voyage c
(10) Le temps s'ouvre c
3.00 (4) Mode en liberté
(10) Le fond des choses c
3.15 (4) Votre foyer, Madame c
3.30 (4) Les envahisseurs c
4.00 (3) Football c
(10) L'éducation-Québec c
4.25 (4) Les nouvelles c
4.30 (4) L'Education-Québec c
(5) Sports week c
(10) Télé-quilles c
(12) The world tomorrow c
4.45 (7) (11) (13) Echos du sport
4.56 (5) News
5.00 (4) Avec André Guy c
(5) Music to see c
(11) (13) Cinquième dimension
(12) University challenge première c
5.30 (4) Flipper
(5) Hymn sing c
(10) Les joyeux naufragés c
(12) The Billy Graham Crusade special c
6.00 (4) Bonne soirée c
(5) The wonderfull world of Disney c
(7) (13) L'Education-Québec c
(8) Godfrey's at american college show c
(10) Flipper
(11) Le téléjournal
6.05 (11) Invitation au loisir c
6.30 (7) Les découvertes de Jen Roger
(11) Au pays de l'arc-en-ciel c
(12) Pulse c
(8) Someting else c
(10) Bonne soirée c
(13) Vie de vedettes
7.00 (3) Lassie c
(4) Qui club c
(5) Adventures in Rainbow country c
(7) (11) (13) Quelle famille! c
(8) The young rebels c
(12) The Untamed world c
7.30 (5) The Bill Cosby show c
(7) (11) (13) Zoom c
(10) Qui club c
(12) Matt Lincoln c
(3) Hogan's heroes c
8.00 (3) Ed Sullivan Show c
(4) Vie d'Artiste c
(5) The Ed Sullivan show c
(8) The F.B.I. c
8.30 (7) (11) (13) Triptyque, 3 oeuvres: "Margo", "Les nuits d'Arabesques" et "Les cuisines"
(10) Vie d'Artiste
(12) Here's Lucy c
9.00 (3) The Glen Campbell c
(4) Sous mon toit c
(5) Sunday at nine c
(8) Sunday movie: "Nevada Smith" c
(12) W-5 c
9.30 (4) Cinéma: "Jusqu'au bout du monde"
(10) Franc parler spécial c
10.00 (3) The Tim Conway comedy c
(5) CBC Weekend c
(12) Marcus Welby, M.D.C.
10.15 (7) (11) (13) Les beaux dimanches: "Fantaisie de Graz: Fantaisie pour piano"
10.30 (7) (11) (13) Canada express: "La pêche commerciale" c
(10) Le 10 vous informe c
11.00 (4) L'actualité
(3) (12) News c
(7) (11) (13) Le Téléjournal
(8) 11 P. M. report
(10) En pantoufles: "L'Atlantide"
11.15 (3) The Merv Griffin show c
(5) Nation's Business c
(7) (11) (13) Sport-Dimanche
11.18 (12) Pulse c
11.20 (4) Heure exquise: "Le despote"
11.21 (5) After eleven: "White witch doctor" c
11.30 (7) (11) (13) Cinéma : "Quatre d'entre elles"
(8) News report
11.45 (8) Movie 8: "The small voice"
(12) Under attack

A.M.

12.30 (10) Dernière édition
12.39 (4) Musique Marc Legrand c
12.45 (12) Montreal bulletin board News Headlines
12.57 (5) Postlude Marc Legrand c
1.30 (8) Weekend news c

LE LUNDI 19 OCTOBRE 1970

A. M.

7.00 (3) News c
(12) Montreal bulletin board — Morning News
7.25 (10) Horaire-bienvenue
7.30 (7) Aujourd'hui
(10) Les p'tits bonshommes
(12) University of the air
7.35 (4) Musique Marc Legrand c
7.45 (4) Dessins animés c
(8) Morning report
(10) Mini-annonces c
8.00 (3) Captain Kangaroo c
(4) Les nouvelles c
(8) Farm and home c
(10) Bonjour! c
(12) Miss Helen c
8.10 (4) Yé, yé quelle heure ? c
8.15 (12) The sandbox c
8.30 (8) The smokey bear show c
(13) Le 13 vous informe
8.45 (7) Jean Manolesco
(10) 36-24-36
(13) Les sentinelles de l'air
9.00 (3) The Mike Douglas show c
(4) En matinée : "Rock'N' Roll"
(8) Snuffy and Barney c
(10) Madame est servie c
(12) The wild whirl of fashion c
9.10 (11) Aujourd'hui à CBVT
9.15 (7) (11) (13) Les Oraliens c
9.30 (7) La famille Stone
(5) Quebec school telecasts c
(13) Caméra 13: "Douze heures d'horloge" (no 2)
(11) Le courrier du désert
(12) Hercules
(8) Morning movie: "Her jungle love"
10.00 (3) The Lucy show c
(7) (11) (13) Télévision scolaire
(10) Pour vous Mesdames
(12) Magic Tom c
10.20 (7) (11) (13) Film
10.30 (3) The Beverly Hillbillies c
(4) Pour vous Mesdames c
(5) Friendly Giant
(7) (13) Leçon de beauté
(11) En mouvement
(12) Peyton Place c
10.45 (5) Chez Hélène
(7) (11) (13) Les contes du lundi
11.00 (3) Family affair
(5) Sesame street c
(7) (11) (13) La souris verte
(8) The movie game c
(12) John Manolesco c
11.15 (7) Théâtre des petits c
(11) Cinéma: "La danseuse et le bon Dieu"
(13) Les joyeux naufragés
11.30 (3) Love of live c
(4) Au bout du fil
(7) Papa a raison
(8) That girl
(10) Mon ami Flicka
(12) Edith Serei c
11.45 (13) Zaguilath 0013

P.M.

12.00 (3) Where the heart is c
(4) Dessins animés c
(7) Mirama c
(8) Bewitched c
(10) Le 10 vous informe
(12) The flinstones c
(13) Le 13 vous informe c
12.10 (4) L'Actualité
(13) Les petites annonces
12.15 (10) Ciné-lundi : Programme double: "Quand la terre s'entrouvrira" et "Les bas-fonds de Mexico" c
12.25 (3) News
(4) De tout, de tous
12.30 (3) Search for Tomorrow
(7) Deuxième édition
(8) A world apart
(12) Matinee with Joe Van: "Quantez" c
(13) Rue Principale
12.45 (7) C'est mon opinion
12.50 (7) Midi-sport
1.00 (3) One o'clock weather
(4) Horoscope-Fortune
(7) Bienvenue chez nous c
(8) All my children c
(11) Cinéma: "Jeune filles devant l'amour" c
(13) Les plus beaux films: "Lemmy pour les dames"
1.03 (3) Across the Fence c
1.15 (3) Fashions in sewing c
(4) Leçons de beauté c
1.20 (5) Prélude Marc Legrand c
1.30 (3) As the World Turns c
(8) Let's make a deal c
(4) Etoiles et destins
(5) 55 North Maple
2.00 (3) Love is a Many Splendored Thing c
(7) A communiquer
(4) Doigts de fée c
(5) Double exposure
(8) The Newlywed Game c
2.30 (3) The Guilding Light
(4) A toute vapeur c
(5) Peyton Place
(7) (13) Pour vous Mesdames
(8) The dating game c
(11) Oui ou non c
(12) Famous Jury Trials c
3.00 (3) The Secret Storm c
(5) Take Thirty
(7) (11) (13) Femme d'aujourd'hui
(8) General hospital c
(12) Another world c
3.27 (4) L'actualité
3.30 (3) (5) The Edge of Night c
(4) Le commodore Sémaphore
(8) One life to live c
(10) A vous de jouer c
(12) The trouble with tracy c
4.00 (3) The David Frost show
(4) Chez le prof. Pierre c
(8) Dark Shadows c
(5) The galloping gourmet c
(7) (11) (13) Bobino c
(10) Le cirque du Capitaine c
(12) Beat the clock c
4.30 (5) Drop-In
(7) (11) (13) Grujeot et Délicat c
(8) The Munsters
(12) Lassie
5.00 (4) Super Car c
(5) Marvel super heroes c
(7) (11) Daktari c
(13) Cinéma de 5 heures: "Trois soldats de l'aventure"
(8) Gilligan's Island c
(10) Café terrasse
(12) Truth or consequences c
5.30 (3) Gomer Pyle USMC
(4) Café terrasse
(5) The Beverly Hillbillies c
(8) 5.30 Report
(12) The Pierre Berton Show c
6.00 (3) World of Sports c
(5) Dateline
(7) Troisième édition
(8) News
(10) Studio 10 c
(11) Sport détente
(12) Pulse c
6.15 (3) Weatherwise
(7) C'est mon opinion
6.20 (7) Edition sportive
6.25 (3) Newstime
6.30 (4) Panoramonde
(7) Bonsoir, copains c
(8) Beat the clock c
(13) Sur la scène du monde
(11) Le téléjournal
6.35 (5) Truth or consequences c
6.40 (11) 24 heures c
6.55 (11) Nouvelles du sport c
7.00 (3) News
(4) Madame est servie c
(5) The Pierre Berton show c
(8) To tell the truth c
(10) Le 10 vous informe c
(13) Coeur atout c
(11) Format 30
(12) The Billy Graham crusade, spécial c
7.25 (10) Les commentaires de Me Alban Flamand c
7.30 (3) Gunsmoke c
(5) The Mike Neun show
(7) (11) (13) Mont-Joye
(8) The Young Lawyers
(10) Les Bergers c
8.00 (4) Les Bergers c
(5) It's the great Pumkin, Charlie Brown spécial c
(7) (11) (13) Ma sorcière bien-aimée c
(10) Patrouille du Cosmos c
(12) Nashville North c
8.30 (3) The Lucy Show c
(4) Symphorien c
(5) Front Page challenge c
(7) (11) (13) A la seconde c
(8) The silent force c
(12) The Carol Burnett show c
9.00 (3) Mayberry, R. F. D. C
(4) La grande caravane
(5) The bold ones c
(7) (11) (13) Le paradis terrestre c
(8) Football c
(10) Claude Blanchard c
9.30 (3) The Doris Day show c
(7) (11) (13) Prenez le volant
(12) The Pig 'N' whistle show c
10.00 (3) The Carol Burnett show c
(4) Claude Blanchard c
(5) The nature of things c
(7) L'Etape
(10) Une journée avec c
(11) (13) Les espions c
(12) Ironside c
10.30 (10) Le 10 vous informe
(5) Man alive c
11.00 (3) Channel 3 Night Beat c
(4) Le magazine
(5) News c
(7) (11) (13) Le téléjournal
(10) La couleur du temps c
(12) News c
11.05 (10) En pantoufles: "Les amitiés particulières" c
11.18 (12) Pulse c
11.20 (7) Dernière édition
(11) Nouvelles du sport
(13) Le 13 vous informe
11.22 (5) Viewpoint
11.30 (3) The Merv Griffin Show c
(4) Heure exquise: "Sans laisser d'adresse"
(5) Late scores
(7) (11) (13) Cinéma: "La femme que j'ai le plus aimée"
11.33 (5) After eleven: "Home at seven"
11.45 (12) Monday movie: "Girls on the loose"
12.00 (8) News report

A.M.

12.30 (8) The Dick Cavett show c
12.35 (10) Dernière édition
12.58 (5) Postlude Marc Legrand c
1.00 (4) Musique Marc Legrand c
1.15 (13) Nouvelles anglaises
1.45 (12) University of the air
2.15 (12) Montreal bulletin board — Newsroom 12

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS !

PAUVRETE CHEZ LES INDIGENES — Le gouvernement fédéral a annoncé des projets visant à combattre la pauvreté chez les indigènes. La réalisation de ces projets coûtera $300 millions uniquement pour cette année. Mais personne ne sait de façon certaine quelle portion de cette somme atteindra véritablement les Indiens, dont 78.5% sont actuellement sous le niveau de pauvreté fixé par le gouvernement. Ce vieil Indien, que l'on voit dans sa maison sordide de la réserve de Prophet River, en Colombie-Britannique, est un exemple frappant de l'indigence dans laquelle vivent pour la plupart les indigènes. (photo PC)

Investissement de $300 millions au bénéfice des premiers habitants du pays

par Dennis BELL

EDMONTON (PC) — Le gouvernement fédéral a fait exploser tout récemment une bombe monétaire de $213 millions, à être répartis entre les 253,000 Indiens et Esquimaux du Canada. Cette subvention considérable avait pour but de remédier à un dilemme social et moral extrêmement gênant: la pauvreté des indigènes.

C'est le ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, qui a fait éclater cette bombe, le printemps dernier, lorsqu'il a dévoilé un budget qui prévoit que près de $1,000 seront dépensés pour chacun des Indiens et des Esquimaux du Canada.

Si l'on ajoute à cette somme les dépenses prévues dans les autres ministères fédéraux, dans les provinces et au sein des gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, il semble que la nation se dispose à investir plus de $300 millions, cette année seulement, pour améliorer le sort des premiers occupants du pays.

Reste à savoir cependant quelle portion de cette somme ira véritablement aux Indiens eux-mêmes. Ces derniers, dans une proportion de 78.5 pour cent, sont au-dessous de la limite de pauvreté fixée par le gouvernement, soit $3,000 annuellement par famille.

LES LEADERS INDIENS

En principe, Ottawa se trouve dépenser davantage pour les Indiens, pris individuellement, que tout autre gouvernement provincial pour ses propres citoyens, blancs ou rouges. Mais les leaders indiens sont d'avis que la plus grande partie de cette somme de $213 millions sera payée par des Blancs, à d'autres Blancs qui seront chargés de s'occuper des Indiens. Les leaders indiens veulent avoir directement accès à cette somme, et il ne semble pas que le gouvernement fédéral soit disposé à leur accorder carte blanche entièrement.

M. Walter Deiter, de Regina, qui était auparavant chef de la Fraternité nationale des Indiens, accuse le gouvernement de répéter, sous la forme de prétendus programmes nouveaux, les mêmes rengaines entendues depuis toujours: "Si l'on analyse les soi-disant nouvelles attitudes adoptées au cours des dernières années, on constate une forte continuité avec le passé: façon paternaliste de penser, objectifs à courte vue, répugnance à dépenser, dit-il. La pierre d'achoppement principale, c'est que les personnes chargées d'élaborer la stratégie ne savent tout simplement pas ce qu'il y a à corriger."

Le ministère, ajoute M. Deiter, est prêt à dépenser des millions pour l'éducation des Indiens, parce que l'éducation est un service assuré et administré par les Blancs, pour des Indiens et sur lequel les Indiens eux-mêmes n'ont à peu près aucun contrôle.

ATTITUDE PATERNALISTE

"La grande pierre d'achoppement, c'est le fait que le gouvernement ne permette pas aux indigènes de prendre des mesures positives pour alléger leur propre pauvreté, a déclaré le leader indien. L'attitude du gouvernement a toujours été paternaliste, et il n'y a pas beaucoup d'Indiens qui seraient prêts à admettre que le gouvernement a réussi."

Selon M. Deiter, il est évident que la population indienne doit guider le ministère, et non pas suivre ce dernier, dans cette lutte contre la pauvreté, et "ils doivent déterminer eux-mêmes leurs objectifs et les méthodes pour les atteindre".

En résumé, les gens qui font de l'argent en assurant des services essentiels aux Indiens, tels l'éducation, le logement, la santé et le bien-être, sont presque tous les Blancs: instituteurs, administrateurs, infirmières, médecins, travailleurs sociaux, entrepreneurs en construction, etc.

Les racines de la pauvreté chez les indigènes sont insérées profondément dans les traités signés il y a cent ans avec les Indiens, traités qui les confinaient aux réserves et qui ont contribué à créer une société fermée qui fut laissée de côté et ignorée jusqu'à tout récemment par le gouvernement et par l'industrie.

"Une forme quelconque d'économie s'est formée, faite en partie d'agriculture individuelle, de chasse et de pêche, ainsi que de travaux à la journée, dans la forêt et dans les villages voisins. C'est l'effondrement de cette économie qui explique la situation indigente des Indiens, depuis les 20 dernières années."

LA RESERVE

Les quelque 1,500 Indiens qui vivent sur la réserve de Saddle Lake, dans le nord-est de l'Alberta, ont connu toutes ces expériences débilitantes. Pour eux, jusqu'à 25 personnes doivent vivre dans la même maison.

Le chômage y sévit à 95 pour cent. Certaines des terres les plus propices à l'agriculture demeurent en friche parce que les Indiens n'ont pas d'argent pour les ensemencer.

Mlle Helen Buckley, économiste, a déclaré, à la suite d'un sondage effectué cette année au sujet de l'agriculture chez les Indiens, que le fond du problème réside dans le ministère des Affaires indiennes et dans son "attitude tiède" vis-à-vis des fermiers qui vivent sur les réserves.

"C'était plus simple et plus facile de leur donner des allocations de bien-être social", d'ajouter Mlle Buckley.

Actuellement, 50 pour cent de la nation indienne, dont le nombre est évalué à 238,000, vit des allocations de bien-être social.

POUR L'ATMOSPHERE — Howard Smith, âgé de 19 ans, transporte des seaux d'eau sur un joug, dans une rue du Village des pionniers de Black Creek, à Toronto. Howard est l'un des résidents payés, qui habitent le village pour recréer l'atmosphère de l'époque des pionniers, au bénéfice des touristes. (Photo PC)

Entièrement rénovée à votre bon goût, l'Auberge Neptune ouvre ses portes à tous les Québécois.

Sous le signe de l'hospitalité invitante, d'une courtoisie impeccable et du service discret de son personnel, l'Auberge Neptune, entièrement rénovée sous une administration sérieuse et dynamique, réserve à tous les Québécois le plus chaleureux des accueils.
En voie de devenir rapidement un des établissements hôteliers parmi les mieux cotés, l'Auberge Neptune n'a rien épargné pour assurer, tant aux Québécois qu'aux visiteurs de l'extérieur, l'optimum de confort et de qualité dans tous ses services.
Une cuisine raffinée, des salles de congrès et de réunion superbement aménagées, 82 unités respirant le confort et l'hospitalité, un choix de distractions variées, le tout sous l'enseigne de l'excellence, vous assure une satisfaction totale.

Le décor et l'ambiance de la réception laissent deviner tout le confort qui attend le visiteur à l'Auberge Neptune.

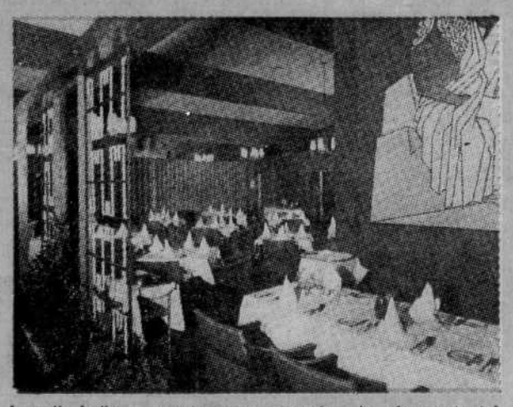

La salle à diner, somptueusement aménagée, réserve tant à l'homme d'affaires Québécois qu'à tous les membres de la famille, les délices de la gastronomie, dans la tradition de la Haute Cuisine Française, avec le réputé chef Fernand Henderson.

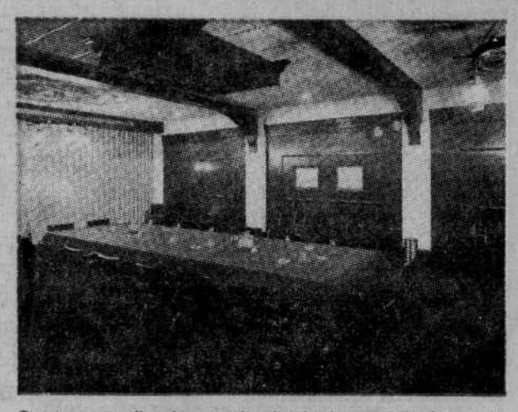

Conçues pour fins de congrès, de réunions ou d'événements sociaux, les salles "Aux Trois Mâts", "Au Hublot" et la "Goélette", spacieuses et invitantes, peuvent accommoder jusqu'à 80 personnes chacune ou 50 personnes "en classe". Ces salles sont également toutes désignées pour les mariages et divers événements sociaux. Les trois salles réunies accueillent plus de 250 personnes assises à table. L'Auberge Neptune offre enfin les facilités audio-visuelles et le matériel d'étalage.

La piscine de l'Auberge Neptune, avec une vue magnifique sur les ponts de Québec et Frontenac, est enjolivée d'une terrasse. Véritable oasis de repos et de détente!

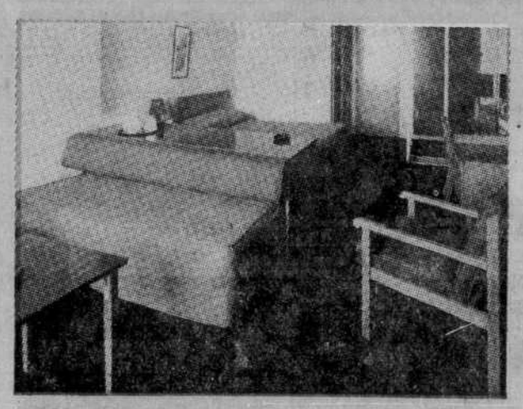

Les 82 unités de l'Auberge Neptune respirent le confort et l'hospitalité. Attrayantes et spacieuses, elles sont pourvues de tous les avantages – télévision – radio – téléphone – air climatisé – etc. L'Auberge Neptune met à votre disposition de petites suites: chacune d'elles peut accommoder huit à dix personnes. Vous y trouverez toutes les commodités nécessaires pour vos réunions ou pour recevoir vos clients.

Auberge Neptune

3135, chemin St-Louis, Ste-Foy, Québec, Tél.: 653-4941
UNE DIVISION DE COGEAR

Un établissement hôtelier dans la grande tradition de l'hospitalité québécoise.

NOS DISTINGUÉS COLLABORATEURS:

PROVISIONS ADANAC INC.
ALPHONSE ALLARD INC.
BOITEAU INC.
CANADIAN IMPORT QUÉBEC
H. CANTIN LTÉE
CASSIDY LTEÉ
ALBERIC CARON INC.
J.-A. DROLET LTÉE
JEAN-MARIE FECTEAU
ROGER FABER INC.
GAS BEC INC.
FERNAND LAMONTAGNE ENR.
ÉMILIEN ROCHETTE & FILS LTÉE
SWIFT CANADIAN CO. LTD
CHABOT INC. RÉFRIGÉRATION
CLUB DES VOYAGEURS

LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL
8 LIGNES DIRECTES

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 AM A 8H30 PM DU LUNDI AU VENDREDI

Votre annonce remise avant 8h.30 p.m. sera publiée le lendemain. Pour l'édition du samedi: 4h.30 p.m. vendredi; pour l'édition du lundi: 8h.30 p.m. vendredi.

529-9231

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuter, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Ppblishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Vente au numéro, .15 l'exemplaire, les cinq premiers jours de la semaine, et .20 le samedi, avec "Perspectives".

Livraison par porteur aux endroits ci-dessous: Ancienne-Lorette, Baie-Comeau, Baie Ste-Catherine, Beauport, Bélair, Callières, Camp Valcartier, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Chevalier, Chute-aux-Outardes, Courville, Forestville, Giffard, Grandes-Bergeronnes, Hauterive, Lac St-Charles, Laval, Les Escoumins, Les Saules, Lévis, Loretteville, Montmorency, Moulin Vallière, Notre-Dame des Laurentides, Neufchâtel, Orsainville, Port Cartier, Québec, Rivière-Portneuf, Sept-Iles, Sillery, St-David, St-Paul-du-Nord, St-Romuald, St-Emile, Ste-Foy, Ste-Thérèse, Sacré-Coeur, Sag., Sault-au-Mouton, Tadoussac, Village Huron, Ville Duberger, Ville de Vanier, .75c par semaine ou $37.00 par année, 6 mois $18.50 payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteur, 50c par semaine ou $23.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Les abonnés demeurant dans ces centres et qui préfèrent recevoir leur journal par la poste doivent payer le tarif de la poste en force dans leur région.

LIVRAISON PAR LA POSTE:

Province de Québec et les comtés suivants du Nouveau-Brunswick: Gloucester, Madawaska, Restigouche: 1 an: $30.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $7.50; 1 mois: $2.50.

Ailleurs au Canada: 1 an: $50.00; 6 mois: $25.00; 3 mois: $12.50; 1 mois: $4.50.

Pays étrangers: 1 an: $60.00; 6 mois: $30.00; 3 mois: $15.00; 1 mois: $5.00.

Index des rubriques des annonces classées

Accessoires d'autos et camions	640
Activités diverses	175
Agences	325
Agences matrimoniales	160
Agents	[illegible]
Ambulances	111
Animaux	248
Antiquités	221
Appareils électriques	202
Arbres et parterres	140
Argent à prêter	104
Argent demandé	105
Articles de sport	255
Associés (Commerce)	332
Assurances	107
Autos à louer	620
Autos à vendre	619
Autos demandées	621
Bicyclettes	2535
Bureaux à louer	511
Bureaux demandés	525
Camions à louer	631
Camions à vendre	630
Camions demandés	632
Camping	258
Cartes professionnelles	155
Chalets à louer	455
Chalets à vendre	456
Chalets demandés	450
Chambres à louer (Par quartier)	430 à 441
Chambres demandées	492
Chambres et pensions	444
Chambres et pensions demandées	491
Chasse-neige	266
Chauffage	144
Commerces à louer	531
Commerces à vendre	530
Commerces demandés	550
Couples demandés	344
Couples demandent emploi	367
Déménagement-Transport	146
Dépannage	645
Directeurs de funérailles	115
Divers	275
Divers à louer	290
Divers demandé	291
Ecoles de conduite	165
Encadrement	222
Encans	509
Enseignement-Cours	135
Entreposage	166
Entrepôts à louer	512
Entrepôts à vendre	513
Entrepôts demandés	526
Equipement de ferme	672
Extermination vermine	148
Femmes-Filles demandées	350
Femmes-Filles demandent emploi	366
Fleuristes	114
Garages-Stationnement à louer	656
Garages-Stationnement demandés	657
Garages à vendre	658
Hommes demandés	300
Hommes demandent emploi	365
Hommes de métier demandés	315
Hommes et femmes demandés	340
Hôpitaux	112
Immeubles	540
Infirmières-Gardes-Malades	353
Instruments de musique	259
Livres-Timbres-Monnaies	224
Locaux à louer	515
Locaux demandés	527
Logements-appartements à louer (par quartier)	410 à 420
Meublés — Non classifiés	421 et 422
Logement appartements à partager	496
Logements appartements d'imandés	495
Machines à coudre	206
Machines à écrire	215
Machinerie à louer	664
Machineries à vendre	663
Maisons à louer	448
Maisons à vendre (Par quartier)	460 à 483
Maisons demandées	498
Marchandises-Nouveautés	220
Matériaux de construction	260
Médecins	110
Meubles	202
Motocyclettes	254
Motos-neige	684
Non classifiées	185
Occasions d'affaires	332
Pensions d'été	456
Pensions pour enfants	452
Perdus-trouvés	123
Personnels-Non responsabilité	133
Photographes	162
Pianos-Orgues	209
Professeurs demandés	348
Professionnels demandés	310
Propriétés commerciales	543
Radios-TV Stéréos	210
Rembourreurs	169
Réparations-Entretien	143
Restaurants-Réceptions	170
Roulottes	686
Salons de beauté	162
Service automobile	644
Service de garderie	359
Service domestique	358
Service 24 heures	137
Soumissions	134
Tapis-Tuiles	203
Taxis	119
Terrains à louer	570
Terrains à vendre	564
Terrains demandés	580
Terres à louer	571
Terres à vendre	565
Terres demandées	581
Tondeuses	253
Vacances-Voyages	122
Véhicules tout terrain	685
Vendeurs demandés	307
Ventes spéciales (Commerces)	788
Volailles	242
Yachts-Moteurs	[illegible]

SERVICES

104 ARGENT A PRETER 104 ARGENT A PRETER

Le prêt hypothécaire ça?... c'est notre affaire

Taux à partir de 10 1/2% Bancaire (courtier autorisé S.C.I.Q.)

1er et 2e hyp.	10 ans	20 ans
$2000	$26.74	$19.67
$5000	$66.85	$49.18
$10,000	$133.70	$98.35
$25,000 et plus	$334.30	$245.90

☆ ACHETONS BALANCE DE VENTE ET CREANCE HYPOTHECAIRE
☆ PRET TEMPORAIRE ☆ REMBOURSABLE EN TOUT TEMPS

QUEBEC FINANCE
265 de la Couronne, Centre Champlain, 529-9759, soir 683-5626

dis 17

104 ARGENT A PRETER

HYPOTHEQUE

1ère ET 2e HYPOTHEQUES, QUEBEC ET BANLIEUE, TAUX TRES COMPETITIFS, PIETONS AUSSI POUR CONSOLIDATION DE DETTES, ET FINITION DE LOGEMENT. SERVICE LE JOUR MEME. MAURICE HURTUBISE, COURTIER, 651-2372, 651-7023. quo-7

$650,000

PREMIERE, deuxième hypothèque, Gaston Barrette, courtiers, licencié, 683-3255, 683-0614. quo-31

VOUS avez besoin d'une première ou 2e hypothèques? Nous pouvons sûrement vous prêter l'argent désiré. Nous avons des fonds de $500,000, à placer en 2e hypothèques. Consultez-nous. Prêts P.M. du Québec, courtiers, 1010 St-Cyrille ouest, 683-4394, soir: 626-1513. quo-19

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle, commerciale, Québec, banlieue. Baillargeon, Carrier, Laforce, notaires, 38 Desjardins, 525-4637. quo-26

PRETONS 1ère ou 2e hypothèque, achetons créances, prêts temporaires, taux bancaires, Québec Finance, courtiers, 529-9759, Soir, 683-5626. quo-26

$5 A $500, dans 2 minutes, prêts sur gages. 522-6288. quo-28

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèques, par tranches de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires. Achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps, 626-4198. quo-7

1ère, 2ième hypothèque, service 48 heures, Michel Sénécal, courtier, 872-1719. quo-19

110 MEDECINS

DEPRESSION, nerveux, alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude, Centre Psychologique Pratique, 750 Est St-Joseph. 524-5849. quo-22

DR CHARLES Rinfret, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 885 Est St-Joseph. Tél. 524-4061. quo-7

112 HOPITAUX

HOPITAL PRIVE

PRENDRAIS dame en convalescence, repos, chambre semi-privée, 626-2258. quo-17

122 VACANCES-VOYAGES

DAME seule, honnête, gaie, cherche transport pour Miami. Tél. 623-0324, 523-7497, demandez Mme Jean Lacroix. quo-20

123 PERDU-TROUVE

JEUNE boxer, perdu, couleur tan, 3 mois, mâle, oreilles taillées, 681-8143. quo-17

VALISE Samsonite, perdue entre la lumière de Jouvence et le Pont, route 2, 13 octobre. 523-8312. quo-17

133 PERSONNELS-NON RESPONSABILITE

ALCOOLIQUES anonymes écrivez secrétaire case postale 1861, Québec. 524-6108. quo-2

ASTROLOGIE: charte horoscopique établie d'après votre date de naissance. Professeur Monarck C.P. 261 Québec 4. quo-7

ARTICLES pharmaceutiques, adultes, écrivez pour obtenir catalogue, confidentiel, articles, hygiène personnelle, fantaisie, livres inédits, magazines, vitamines, LaSalle, Agencies, B.P. 1467, Winnipeg, 1, Manitoba. 6-24

Le plus grand choix d'emploi vous est présenté tous les jours dans nos pages d'annonces classées.

135 ENSEIGNEMENT-COURS

COURS DE PROGRAMMEUR EN INFORMATIQUE

COURS DE POINCONNEUSE VERIFICATRICE

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT NOMBREUSES OUVERTURES POUR LES DIPLOMES

INSTITUT DE QUEBEC

20 ST-JEAN
525-7463

146-22

COURS DE BAR SPECIALISE
INSTITUT ROBERT
87 D'AUTEUIL, local 9
523-3043 quo-20

ECOLE Bluteau, jour, soir, 7e à 13e année, certificat ministère de l'Education ou commerciale spéciale, position assurée. 473 Canardière, 524-3215. quo-21

COURS d'orgue, piano, langue anglaise, professeur qualifié, 522-3408, 524-2040. quo-8

COURS de français et mathématiques, études soir, à Charlesbourg, 628-2764. quo-22

MISS Allen, professeur d'anglais, voulez-vous penser en anglais, et parler couramment? Venez me voir, 54 Ste-Ursule, premier plancher. 6-31

COURS dactylographie, jour, soir, méthode 4 mois. Ecole Bluteau, 524-3215. quo-21

ELEVE 11e, faible anglais, désire cours supplémentaires. Appeler mardi 525-9895. quo-17

140 ARBRES ET PARTERRES

ASPHALTE

TERRAIN, stationnement, cour, trottoir, estimé gratuit, Desrochers & Frère, 527-7337. quo-3

PIERRE ET SABLE

PIERRES cassées, 1-4 pouces à 1 pouce, gravier, 0 3-4 à .03 pouce, sable à remplissage ou classifié, Desrochers & Frère, 527-7337. quo-3

TRAVAUX paysagistes, tourbe, marche et tulle pour moitié prix, 849-4403. quo-28

PEUPLIERS de Lombardie, $3.00 chacun, plantés, garantis. Tél. 524-1385. quo-17

143 REPARATIONS-ENTRETIEN

INGLIS, RCA, KENMORE

REPARATIONS et services lessiveuses et sécheuses. Québec Service de Laveuses Inc., 213, 3e Avenue, 529-8479. quo-24

REPARATION de laveuses et sécheuses, ouvert tous les soirs, 523-4976. quo-27

SIMARD Laveuses, Service, vente, réparation, pièces, 385, 13e Rue, 523-7953. quo-27

NETTOYAGE de poêle, nettoyage de pot, ajustement carburateur, ouvrage garanti. M. Dubois, 626-6366. quo-31

144 CHAUFFAGE

BOIS DE CHAUFFAGE

POUR foyers, longueurs 12, 15, 18 et 24 pouces, $10 la corde et plus livré. 842-6074. quo-17

ROLAND Brûleur à l'huile, nettoyage, réparation, service garanti. 524-2142, 525-5036. quo-27

ARL Brûleur à l'huile, réparations, nettoyage de tous genres de brûleurs et fournaises ainsi que réparations de carburateurs. 529-5597, 529-5687. quo-23

155 CARTES PROFESSIONNELLES

POUR rencontres sérieuses, consultez Mme Langlois, 390, 25e rue, 523-7458. quo-2

ANNIVERSAIRES, réceptions etc... Création d'adresse personnelle pour toutes circonstances 525-8839. quo-17

160 AGENCES MATRIMONIALES

ORDINATEUR, ASTROLOGIE, RENCONTRES, AMOUR, MARIAGE REUSSI, BONHEUR GARANTI, INSTITUT D'ORIENTATION MATRIMONIALE, 910 BELVEDERE, QUEBEC, 683-7459. quo-26

HOMMES, femmes, agence matrimoniale, Julie Enr. 139, des Commissaires, 529-8000. quo-27

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls, Consultez Mme Adrien Langlois, 390, 25e rue. Téléphonez 523-7458. quo-24

DIVERTISSEMENT et compagnie pour les gens séparés, veufs, célibataires au local du club social Muguet, 895 de la Reine. 523-1321. quo-30

AGENCE matrimoniale, licenciée, hommes, femmes, qui désirez fonder un foyer ou refaire votre vie, M. et Mme Devault, 228, 3e Avenue, Tél. 523-6945, 522-3261. quo-7

POUR faire rencontre, consultez Mme Dubord, 1772, 4e Avenue, 525-9810. quo-10

POUR faire rencontre: Consultez Mme Dubord, 1772, 4e Avenue, 525-9810. quo-10

SEPARES, veufs, célibataires, consultez Marie-Claire, 298, 5e Rue. 522-6523. quo-12

166 ENTREPOSAGE

ENTREPOSAGE de voitures pour la saison d'hiver ou autres, 683-2114. Les Entrepôts Côté, 840 St-Vallier. quo-6

ENTREPOSAGE de voitures pour l'hiver, Tél. 681-9040. quo-12

ENTREPOSAGE de voitures, camions ou roulottes à l'Ancienne-Lorette. 872-7338. quo-17

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

ATTENTION à ceci, banquet nouveau genre à prix modique, 681-2202. quo-6

HUITRES, pour banquets, hôtels, tavernes, etc. Tél. 692-6014. quo-19

Une seule machine à coudre vous suffit. Pourquoi ne pas vendre l'autre...

C'est facile!

Vous pouvez utiliser les Annonces Classées du Soleil pour un prix minime. Elles sont lues chaque jour par un grand nombre de dames et demoiselles à la recherche d'outils ménagers.

Signalez 529-9231

DIVERS À VENDRE

207 MEUBLES

EXPO DU MEUBLE INC.
1215 VINCENT-MASSEY
VENTE D'ENTREPOT

BALANCE lignes neufs, à écouler, en bas prix coûtant. Choix: colonial, Roxton, pin, mobiliers salle à manger, chambres coucher, tables assorties, ensembles matelas, secrétaires $39, etc. (Ouvert le jour seulement sauf samedi) quo-23

HENRI TURCOTTE LTEE
VENTE DE MEUBLES

LIQUIDATION de meubles et appareils ménagers, neufs, modèle 1970, avec rabais de 25%, et dans certains cas jusqu'à 50%. Choix mobiliers de chambre, cuisine, dinette, chesterfields, divants-lits, fauteuils de repos, lits continentaux, matelas à ressorts, lits superposés, cuisinières électriques pour courant 110 ou 220 volts, réfrigérateurs, lessiveuses, sécheuses, radios-stéréos, téléviseurs. Bas prix garantis. Facilités de paiements: jusqu'à 36 mois pour payer si désiré. Henri Turcotte, Ltée, 330 de la Couronne, Québec. Tél. 529-3365. quo-17

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons, vendons, meubles neufs et usagés, de toutes sortes, 110 rue St-Paul, 692-0317. quo-6

MENAGE NEUF 1970

AYANT servi pour l'exposition du meuble. Ces meubles sont neufs et garantis. Comprenant: 1 poêle de luxe "McClary Easy" 1970, 1 réfrigérateur, 2 portes Zero Zone, 14 pieds cubes 1970: 1 mobilier de salon style espagnol avec table de cerre, 1 table de coin avec lampes: 1 mobilier de chambre de style espagnol, 3 morceaux; 2 lampes de bureau "Terre des Hommes", 1 sommier-caisse et 1 matelas valeur: $260; 1 mobilier de cuisine de style espagnol, 5 morceaux, 1 pot à fleurs; 1 appareil de télévision "Admiral" cabinet de 23 pouces, 2 haut-parleurs, 1 laveuse automatique et 1 sécheuse McClary Easy, valeur totale de $2835 pour $1,795. Entreposage gratuit, aucun comptant, pour informations, s'adresser à Tél. 663-7485, Québec. quo-5

LEOPOLD TREMBLAY
MEUBLES

AMEUBLEMENTS au plus bas prix de la région, une visite vous convaincra. (Fondation 1924) 839-9441. quo-26

FIANCES

25 AMEUBLEMENTS, tout style défions toute competition visibles au

FOYER DU MEUBLE
144 St-Vallier ouest, 529-9648, soir, 656-9375. quo-2

AMEUBLEMENT, bar salon, bon prix, 626-1233 de 2 à 5 heures. quo-4

MENAGE 3 pièces, servi maison modèle, très bon prix, 623-5315. quo-28

MENAGE neuf à vendre, directement du manufacturier 623-5315. quo-28

MENAGE complet, espagnol, neuf, avec laveuse, sécheuse, télévision, conditions de paiement, livraison. 623-5315. quo-28

SET de salon, style contemporain, comprenant un sofa et un fauteuil, coussins en duvet. 667-3249. quo-23

203 TAPIS-TUILES

TAPIS Vézina, Royaloom, Peeters Textile, Concourse, Concorde, Nylo Kleen, Plaza Thistle, etc. gros, détail, 524-3078. quo-21

SABLAGE vernissage, planchers bois franc, travail sans poussière garanti, 623-4176. quo-26

TAPIS gros et détail, nylon Dupont, marques Peerless Kraus, Brinton, Axminster, Coronet, à partir de $3.95 la verge. 623-2385. quo-30

TAPIS: Balance rouleaux, toutes grandeurs, moitié prix, ozyte, posage, 525-9146. quo-2

TAPIS de nylon à partir $4.95 la verge carrée. Aux Tapis Décoration Enr. Tél. 523-7191. quo-10

206 MACHINES A COUDRE

CENTRE SINGER

VENTE machine coudre usagée. Réparation, location. 324 est, St-Joseph, 522-8128. quo-3

MACHINES à coudre, reprises de finance, offertes pour balance de compte, pleinement garanties, $10 par mois. 683-7243. quo-24

209 PIANOS-ORGUES

ORGANISTE Juliette Meloche enseigne sur son orgue, 451, 3e Avenue. quo-6

PIANOS usagés à vendre, bon état, prix raisonnable, 839-8557, 837-5766. quo-20

VENDONS pianos neufs Heintzman, partir $750. Achetons pianos usagés. 839-8557. quo-22

ORGANISTE, Juliette Meloche, enseigne sur son orgue, 451, 3e Avenue. quo-4

PIANO droit Wornwith, parfait état, $300. 651-8612. quo-17

PETIT orgue modèle console, en bonne condition, prix raisonnable. 837-0816. quo-22

EN mains, plusieurs beaux petits pianos, un an d'usage, 837-0816. quo-23

ATTENTION, cours orgue, piano, méthode, rapide, principe, oreilles, domicile 681-1073. quo-23

210 RADIOS-TV-STEREOS

ACHAT - LOCATION
TV COULEUR
seulement
49¢
PAR JOUR
Livraison immédiate
529-3326

dis-20

TELEVISEUR console 21 pouces, noir et blanc, très bon ordre $100. Tél. 527-8473. quo-24

210 RADIOS-TV-STEREOS

TELECOULEUR
MOTOROLA
Créateur de QUASAR
SEULEMENT 49¢ PAR JOUR
529-2108
jusqu'à 9 hres p.m.
Claude Fortin
864 EST, RUE ST-JOSEPH

dis-21

TELEVISIONS, $25, $50, garanties 12 mois, location, argent versé, crédité, spécial agent manufacturier, écran 21, garanties 12 mois, $21.95, service couleur. Plante & Gagnon, 681-5496. quo-19

TELEVISION 25 pouces, en couleur régulier, $719, spécial $518, aucun comptant. Tél. 626-1102, 523-7760. quo-30

AUBAINE, télévisions à louer, noir, blanc, 19 pouces, portatives, 653-2247. quo-12

TELEVISION, 12", électrique ou batteries, garantie, $250. Demandez Guy, 832-4126. quo-22

LOCATION télévision et réparations. Tél.: 527-3122. quo-17

215 MACHINES A ECRIRE

I.B.M. OLYMPIA

OU toutes autres marques, louer ou acheter. Machines écrire, calculer, Jacques Couturier Inc., 500, Côte d'Abraham, 529-9393. quo-27

CLEMENT & Clement, Inc., exclusif. Underwood, $7.50 mois, $18, 3 mois, 555 Charest est, 529-9244. quo-24

DACTYLOGRAPHES à louer, $7.50 par mois. ou 3 mois, $18. Gérald Martineau, 480 Dorchester, 525-5156. quo-3

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

LIVRES de tous genres, achetons, vendons, échangeons. Comptoir du Livre, 29 Est St-Vallier. Tél. 525-6402. quo-29

230 MARCHANDISES-NOUVEAUTES

BAS CULOTTES: MARTINI $10. DOZ., MARI — $8. DOZ. REDUCTION pour quantité. 527-6861. quo-17

MARCHANDS, colporteurs, portez attention. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour hommes, dames et enfants. Une visite vous convainera de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. Montréal Jobbing Limitée, 857-859 Est St-Joseph, Québec, P.Q. quo-19

MARCHANDS, jobbers, colporteurs, payez 20 à 40 p.c. meilleur marché que toute autre manufacture. Robes, Jumpsuit, ensembles Tricot, pantalon, François Proteau, 764 Est, St-Joseph, suite 207, Québec, 529-7292. quo-17

ATTENTION, marchands, colporteurs, jobbers. Achetez votre stock au prix du manufacturier: paletots, habits, pantalons, chemises, lingeries dames et enfants, robes, manteaux, costumes, coupons marchandises à la verge, chaussures. Demandez Catalogue gratis. La Cie Assh Inc., 842 Est St-Joseph, Québec. quo-19

248 ANIMAUX

RANCH LE BARON

PENSION pour chevaux, grands box, paddock intérieur, paddock extérieur, illuminé, sellerie, clubhouse, grande trail, camping, $30 ou $40 par mois. 524-4708 le soir, 873-2382. quo-5

EPERLANS

LES autorités admettent que l'éperlan est très bon. Pour vous les procurer directement du pêcheur, 1286 Boul. Ste-Anne, Villeneuve. Tél. 663-4048. quo-23

BLACCANTAM, Chihuahua, Beagle, Fox-terrien, Epagneul, Berger. Tél. 873-2608. quo-17

CHATS, chiens, toutes races, Restaurant Goulet, Quatre-Chemins, Charny. 839-9164. quo-17

TRES beaux serins assortis de couleur, 573 Bayard. quo-30

BEAU cheval anglo arabe, selle anglaise, 5 ans, 651-5242, 849-8763. quo-20

PRENDRAIS chevaux en pension. tél. 825-2807. quo-6

POMERANIENS 6 semaines, Tél. soir 651-1959. quo-17

JEUNES chiens Berger Allemands, à vendre. Tél. 842-1873. quo-17

VENDONS, achetons, Braque allemand, Poméranien, Fox-Terrier, Cockers, St-Bernard. 661-6668. quo-6

PETIT chien Cocker, blackie, 5 mois, de race. Tél. Après 4.30 heures 661-7529. quo-16

BEAGLE à vendre, pure race, âgé 4 mois, Tél. 524-9498. quo-20

PEKINOIS, 4 magnifiques femelles enregistrées, 825-2856, soir. quo-10

COCKER Epagneul, noir, 11 mois, $85. Tél.: 626-7711. quo-17

TROUPEAU de vaches laitières, et quota 40,000 livres de lait. 828-2651. quo-21

JEUNES Epagneuls bretons parents extra toutes chasses arrêt, rapport, terre et eau. Dorin, Ferme du Puyjalon Martinville. Que. quo-17

JEUNE chienne noire et blanche, perdue samedi lac Beauport, répondant au nom de Miquette. 529-4921, 849-2288. quo-17

CHIEN Boston Terrier Pups, 2 mâles, 3 femelles, 6 semaines, $100 chacun. 651-0529. quo-17

ST-BERNARD, 9 semaines, enregistré, santé garantie, lignée de champion, 1-514-467-2318 Chabot, C.P. 25, St-Jean Baptiste, Cté Rouville. quo-19

Les annonces classées du Soleil sont pratiques pour vendre, Composez 529-9231.

259 INSTRUMENT DE MUSIQUE

ACCORDEONS

Nous avons un très beau choix d'accordéons à BOUTONS une et 2 rangées. Attention SPECIALE aux commandes venant de la campagne. Demandez liste de prix.

Conditions faciles
Tél.: 522-1233
754 Est, rue St-Joseph
ST-CYR & FRERES

Aussi réparations d'accordéons. dis 17

BATTERIE Silvertone, bon état, après 4 heures, 683-5390. quo-20

SYSTEME de son: 2 caisses Eliminator, un amplificateur 100 watts, 3 micros Shure, un Echolette, $800 le tout après 5 heures. 667-3829. quo-20

P. GAGNE Frères, vente, réparation, spécialisté accordeons. 302 Durocher, 523-8601. quo-11

UNE guitare, stratocaster fender, 2 guitares, Mosrite, 527-1108. quo-12

A VENDRE, Echo-Chord, marque Dynacord, parfaite condition, 524-6144. quo-19

AUBAINE, guitare, amplificateur, état neuf. Tél. 523-5947. quo-19

GUITARE Epiphone avec amplificateur, 2 pick-up, 2 haut-parleurs, caisse enregistreuse National Cash, reprise de finance. 683-5525. quo-19

2 HAUT-PARLEUR Lansing, état neuf, bas prix. 524-6260. quo-19

GUITARE à vendre, marque Regent, avec amplificateur, 10 watts. Tél. 525-6995. quo-20

GUITARE électrique, Fender, jaz-master usagée, $115, 2 colonnes de sons, avec 6 haut-parleurs 8 pouces, chacune $110, les deux, une caisse amplificateur Fender band-master, $110. Tél. 681-9450. quo-22

260 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

ATTENTION PROPRIETAIRE ET CONSTRUCTEUR

MATERIAUX neufs, à prix défiant toutes compétitions, livraison gratuite Québec et environ, satisfaction garantie et estimé gratuit. Consultez le Centre de Rénovation Inc., 200 rue de l'Eglise, St-Romuald, tél.: 839-8813 et 839-4174. Ouvert lundi au vendredi, 7 heures a.m. à 6 heures p.m. quo-13

100,000 TREMBLE "ruff", 1" et 2", $55.00 le 1,000', 839-8813. quo-30

CONSTRUCTION de maisons, et de soigne, prix modiques, non financé, travail garanti, 872-1560. quo-22

FAITES-LE vous-mêmes, garage d'hiver, démontable, 10 x 20, régulier, $189.95, spécial, $149.95. Tél. 839-8813. quo-30

1,200 PANNEAUX préfinis, première qualité, Régulier $8.95, spécial $3.95, 839-8813. quo-30

260 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

SIMPSONS-SEARS
FINITION DE SOUS-SOL

PORTANT GARANTIE SIMPSONS-SEARS: MATERIAUX ET TRAVAUX EXECUTES PAR DES EXPERTS LICENCIES. ESTIMATION GRATUITE FOURNIE SUR SIMPLE APPEL.

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT! 3 ANS POUR ACQUITTER

M. A. GUYOT
BUREAU: 529-9841, LOCAL 264
RES. 529-4490

M. B. CORRIVEAU
BUREAU: 529-9841, LOCAL 264
RES. 527-7885

M. R. LEVEILLEE
BUREAU 529-9841, LOCAL 264
RES. 626-3727

M.E. GUAY
BUREAU: 529-9841, LOCAL 264
RES. 837-3410 quo-13

266 CHASSE-NEIGE

SOUFFLEUSE Moto Mower, 7 forces, état neuf, cause départ. 651-1120. quo-21

SOUFFLEUR à neige, (20"), 3 1-2 forces, valeur, $279, pour $119, 527-5477. quo-17

SOUFFLEUSES neige, neuves, usagées. Lachance Fils, 505, 17ème Rue. 529-0631. quo-13

ARIENS 7 H.P. Neuves, usagées. Vente, Service, Rousseau & Frères, 2325 du Colisée, 529-5711. quo-13

275 DIVERS

TAPIS

SPECIAL Ozite $2.58 verge carrée, centre d'ameublement, 239 St-Vallier Ouest, 529-9648. Soir 529-2701 voir Légaré. quo-31

MACHINE ECRIRE

MACHINE écrire additionneuse, caisse enregistreuse, bon ordre, Gaston Lirette, 842-4425. quo-6

COFFRE-FORT CONVOYEURS

GROS coffres-forts, petit mural, convoyeurs motorisés, bon état, 522-2925. quo-7

LAVEUSE, sécheuse Westinghouse, parfait état, $300, balançoire glissade, $30. 651-3541. quo-18

A VENDRE, baignoire, table à manger et balance pour bébé, 527-5414. quo-18

FIBRE de verre, pour bateaux, autos et piscines. Tél. 527-0635. quo-24

BAS-culottes Monia, en gros, livraison à la douzaine. 527-0635. quo-24

BALAYEUSE, polisseuse, neuve ou usagées, à vendre, laveuse de tapis, 832-2253. quo-20

PRIX spécial, sur tous nos ameublements et appareils électriques, de marques renommées: General Electric, Frigidaire, Gibson, Bélanger, Emerson, Admiral, Indesit, Singer, Daveluyville Furniture, Cascade Furniture, Victoriaville Specialties, Rustic, Ouellet, Samton, Métal, Labelle Furniture, Carrier, Royal Chesterfield, etc. Plusieurs ensembles en montre pour futures mariés et un cadeau tangible est offert à chacun, mise de côté, termes faciles. Robitaille, 504 Canardière, 529-9488. quo-21

FOAM isolant, un pouce, première qualité, $45.00 mille pieds, 842-1912. quo-23

FEUILLES préfinies, $2.55, tuiles à plafond, blanches, $0.10, 842-1911. quo-21

MACHINE à coudre, reprise de finance, offerte pour balance de compte, payable $10 mois, 683-7243. quo-21

PORTES extérieures et châssis, neufs, provenant de faillite, aubaine, 842-1913. quo-21

AMEUBLEMENT, 3 pièces, style espagnol, colonial, moderne, 1970, neuf, servi pour maison modèle, à partir de $450, livraison entreposage, conditions de paiement. 623-5315. quo-21

MANTEAU de castor neuf, pour règlement de succession. Tél. 523-3313. quo-22

AMEUBLEMENT complet de maison, à vendre, cause départ. Tél. 651-4272 quo-22

SURPLUS de manufacture, batteries de cuisine, acier inoxydable, 18-8- 3 plis, et services de vaisselle, réservez dès maintenant pour aussi peu que $2. par semaine, 681-1322. quo-23

PURIFICATEUR d'air Erzon, neufs, usagés, garantie un an. Soir, 872-1501. quo-22

TELEVISIONS, $25 et plus. Tél. 842-9513. quo-24

PEINTURE Latex, $3.55 gallon, semi-lustrée, $4.75 gallon, pinceaux, 842-1913. quo-23

A QUI la chance? TV, portative avec table, ciné-caméra, avec projecteur, écran, Fairlane, 1963, moteur neuf. Tél. 661-9144. quo-17

REFRIGERATEUR neuf, 16 pi. cu. sans givre, 1970, $275, 833-2318. quo-17

BRACELETS de cuivre, anti-rhumatisme, extérieur, couleur, $1.50 Franco. J.E.B. Enr., Bte, 2402, Québec 2. quo-30

FOUR et plaques encastrés, neufs, 1970, $195, 833-3218. quo-17

CUISINIERE, 24 pouces, neuve, modèle 1970, $115. Tél. 833-2318. quo-17

AMEUBLEMENT de maison, à vendre, cause départ. Tél.: 837-8240. quo-20

MENAGE de 2 ans, à vendre au complet, prix discutable, cause départ 842-5435. quo-20

CHAUDIERE Volcano 80 chevaux-vapeur, 15 livres, équipée pour huile légère et huile lourde, complète avec accessoires. 683-1457. quo-20

CARABINE 30-06, valeur $149 pour $75. Tél.: 626-3879. quo-17

SET de chambre, lit avec 3 meubles. Tél.: 623-4625. quo-20

MOBILIER de salon, style provincial français, bahut, table, lampe, aspirateur Ford avec accessoires, le tout en parfait ordre. 623-1013 après 6 heures. quo-17

ROBE de mariée, grandeur 10 ans. Tél. 663-4019. quo-17

IMPERMEABLE renversible, bleu et drab, 18 ans, pour dame. 663-4288. quo-17

SET de chambre, 5 morceaux, très propre. $50. Tél: 663-0423. quo-17

MOTEUR électrique, 1 force, 220 watts. Tél: 651-3204. quo-17

[illegible] style, usagé, aubaine. Tél: 656-1985. quo-17

275 DIVERS

12 COUVERTS vaisselle, 12 couverts coutellerie, les 2 services, $16. 524-3195. quo-29

AMEUBLEMENT 3 pièces, complet ou en partie, servi exposition. 523-3832. quo-29

BALAYEUSE, polisseuse, laveuse à tapis. Tél. 626-6590. quo-29

ATTENTION, margarine Golden, Cremex $7.50 le 25 livre, livrée, 683-4089. quo-30

BALAYEUSES, polisseuses, toutes marques, échange, réparation, bas prix. 683-0263. quo-30

CARRIOLE, harnais, capot, de chat, mitaines fourrure, etc. très bonne condition, entre 6 et 8 heures p.m. 1740 Bardy. quo-21

TOILE, environ 10 x 12, $5 la toile. S'adresser: 8855 Henri Bourassa, Charlesbourg, Station Fina. quo-31

25 CASIERS métal (Bins) pour département de pièces. Deschesnes, 529-4561. quo-31

A LIQUIDER

275 DIVERS 275 DIVERS

1000 BARGAINS

ANTIGEL
Prestone — Gallon
$2.59

FUSIL calibre 12
Modèle 840 - 30 pouces de canon
2¾ - 3 pouces — Magnum
$29.95

CARABINE 303
Lee Enfield
Reconditionnée
$22.95

VESTES DE MOUTON
$7.95

COUVERTURES DE LAINE, 60 x 80	$ 3.25
ENSEMBLE IMPERMEABLE CAOUTCHOUTE	$ 5.95
ENSEMBLE IMPERMEABLE TOUT NYLON	$11.95
SACS DE DOS POUR CHASSEURS	à partir de $ 1.98
LUNETTES D'APPROCHE, 7 x 35	$20.95
BATTERIES TOUJOURS FRAICHES .09	la douz. $ 0.95
RADIO 6 TRANSISTORS	$ 7.95

SURPLUS D'AUBAINES BEGIN INC.
840 BOUL. CHAREST EST, QUEBEC
524-7726

dis 17

BASSINETTE, lit, siège d'auto, chaise haute, marchette, balance, bain. 661-3640. quo-17

REPASSEUSE de marque "Frigidaire", laveuse ordinaire "Général Electrique". 651-1177. quo-11

LIT d'enfant colonial 29 x 54, berceau suspendu, écran projection 40 x 40, état neuf. 661-9501. quo-17

ROBE de mariée, crêpe lagoda, avec mantille en même tissu, grandeur 11-12, blanche. 837-5139. quo-21

MACHINE à coudre, la fourrure, Bonis, étole, manteau fourrure. 524-7909. quo-17

MAGNETOPHONE portatif, Philips, alimenté par piles, tout transistor, 822-2340. quo-17

ANNEXE Bélanger, 1970, servi 3 mois, $75, barils, $5. 667-4950. quo-17

VETEMENTS, 2 manteaux, 3 pantalons, bottes, robes, jupes, blouses, gilets, etc. 623-1421. quo-17

LAVEUSE essoreuse, 2 ans d'usage, $75., soir seulement. 663-9823. quo-21

LAVEUSE automatique, sécheuse, plinthe électrique, poêle combiné électrique, huile. 837-0816. quo-21

A VENDRE, balayeuse, laveuse de tapis, usagées, toutes marques. 626-2270. quo-11

POELE, congélateur, divan, laveuse Hoover, presse-jus, caisse enrégistreuse. 837-0816. quo-21

MENAGE complet, en tout ou en partie, qualité supérieure, prix raisonnable, cause : transfert. 663-4225. quo-21

1-2 PERRUQUE, longue, 100% cheveux humains, brune, boîte et brosse à perruque, aubaine, entre 6 et 7 1-2 heures p.m. 683-4550. quo-17

SKIS marque Gastein, 1m.95, avec attelage de sécurité, support pour bottes marque Tyrol, paire de bottes 8 1-2 marque Koflach. 653-8894. quo-17

LINGES d'hiver, fille, garçon 10-12 ans, paletot grandeur 42, gilet, pantalon dame, 12 ans, très propres, prix débarras. 529-1156. quo-17

COURS d'anglais sur disque à l'état neuf. Tél : 524-5750. quo-21

ANNEXE à l'huile, entreprise, très propre, fan électrique, arrière. 681-6494. quo-17

ARC de chasse, de 45 à 60 livres de pression, avec accessoires. Tél. soir, 842-8867. quo-17

CHALOUPE 12 pieds, presque neuve. Soir, téléphone, 525-9658. quo-17

SECHEUSE Inglis, set cuisine, 2 lits jumeaux, avec matelas, rideaux et tentures de 9 pièces, le tout à vendre. 681-5892. quo-17

ARTICLES pour bébé, Stroll-O-Chair, prix très bas. 661-4779. quo-17

ADDITIONNEUSE électrique, humidificateur, fer à repasser, chaise berçante de luxe, à sacrifier. Tél. 661-4779. quo-17

POELE électrique combiné, réfrigérateur, laveuse, sets cuisine, chambre, Tentures mur-mur, 522-8521, après 4 heures. quo-21

DEUX pneus cloutés, 825 x 14, porte-bagages. Chaufferette, 623-9722. quo-17

RESERVOIR eau chaude, G.E. (40), Collection Tintin, 25 volumes, 651-2779. quo-17

LAZY-BOY, berceuse, téléviseur, Tél. 653-2263. quo-17

BALAYEUSES polisseuses, laveuses de tapis, balaie tapis, toutes les marques, à partir de $20. 628-0468. quo-11

PEINTURE style colonial, représentant un nu, 50 x 29, $150, pour $65. Tél. 525-9862. quo-17

LAVEUSE Inglis, excellente condition, 2 ans d'usage, $60, 623-2248. quo-17

PROJECTEUR, chariot, Argus, rôtissoire Sunbeam, tondeuse manuelle, 824-4296. quo-17

LIT continental, chaufferette électrique, bain sauna, manteau rat musqué, 681-9359. quo-17

PIANO, orgue électrique, davenport, bicyclette différentes grandeurs, 527-7923. quo-17

SET de chambre complet, lits jumeaux, lit double, avec bureau, état neuf, $150. Tél. 653-4370. quo-17

LAVEUSE et sécheuses automatiques, Westinghouse, ayant peu servi, Tél. 683-4062. quo-17

ROUES d'auto, 15", bicyclette, 26, jouets, lingerie fille 6, 529-7812. quo-17

TOURNE-DISQUES, stéréo, état neuf, cause: départ, Europe, $70, 529-5628. quo-17

PALETOT de cuir, brun, pour homme, grandeur large, aussi complet presque neuf. 623-4394. quo-17

ETOLE de vison, état de neuf. Tél. 651-3768. quo-17

TABLE ronde et chaises, buffet antique, set salon, 3 morceaux, chaise victorienne et berceuse, lits de cuivre, et de bois, chaises canadiennes, horloges, bureaux, chiffonniers, chêne, table chaises cuisine, etc. 683-0531, 527-0566. quo-19

FOYER artificiel, en acajou, avec grille. Tél. 651-2987. quo-17

SECHEUSE, avec condensateur, très propre table teck, 48 x 17 x 16, 651-5076. quo-20

CARROSSE, parc, marchette, $10.00 chacun. Tél. 626-8172. quo-17

COFFRE-FORT, 26 x 28, x 39, set cuisine, $30. secrétaire, étiqueteuse Monarch, timbreuse, horloge, poinçonneuse, checkwriter, 527-4139. quo-17

EQUIPEMENT bébé: carrosse, lit transportable suédois, chaise dormeuse, jolly-jumper, siège auto, pousse-pousse, 651-5461. quo-17

PRESSE offset, A-B Dick, 360, 1 an d'usure, aubaine, moitié prix, soir, 842-4852. quo-21

SET chambre, 3 pièces, compris matelas, sommier-caisse, bureau double, seul, très propre, bas prix, 661-4679. quo-17

2 RESERVOIRS isolés, 30 gallons, bonne condition, thermostat, chantepleure, 663-3656. quo-17

ELECTROLUX, lave et polit, télévision 22 pouces, meuble, linges, 523-8013. quo-17

CAUSE, départ, bibliothèques, commode, radio, tourne-disque, lessiveuse automatique, "Westinghouse", table cuisine, chaise fer forgé, lampes-boudoir, 2 divans-sections, roses "Krochler", 58 pouces, piste de courses "Eldon", tapis corridor, 12 pieds, 527-2150. quo-17

BRACELET aimanté, (contre arthrite) en argent, plaqué or ou 14 carats, homme et femme, toutes grandeurs. Ecrire C et C Importation à C.P. 363, Qué. 8. quo-17

HARMONIUM antique, bon état, offre raisonnable accepté. Tél. 523-5849. quo-19

ASPIRATEUR, divan, table, chaise, réfrigérateur, chauffrette pour tente, lazy-boy, 663-6658. quo-19

TELEVISION 21 po. très propre, 683-2028. quo-22

PALETOT cachemire 32-34, état neuf, habit bleu-marin, habit gris, chapeau Stetson-Imperial, chemises grandeur 14, Tél. 661-4355. quo-17

LAVEUSE ordinaire, "Bélanger", très bonne condition, $75., 656-6094. quo-22

BALAYEUSE Electrolux, usagée de 2 ans, à vendre au 1-3 du prix, 653-8102. quo-17

POELE électrique, réfrigérateur $60, en bonne condition 849-3552. quo-17

SET de chambre antiquité, articles de bureau, secrétaire et classeurs. Tél 849-3704. quo-17

A SACRIFIER, micro et écholette, valeur $165, amplificateur Gibson 200 watts valeur $225, s'adresser à 656-6573. quo-19

AUBAINE, réfrigérateur Admiral 9 pieds, $55, parfaite condition, 523-5001. quo-19

SET salon 3 morceaux, $25, manteaux 14, 16, $10. 523-4742. quo-19

SOFA antique, banc téléphone, mobilier salle à diner, draperies, 651-5882. quo-22

ROBE mariée, avec voile long, aussi robe longue, soir 527-8502. quo-19

TELEVISION, bon ordre, 15 pouces, portative, $40, table-téléphone, bois solide. 523-1271. quo-17

A vendre, poêle Bélanger, blanc, combiné à l'huile, avec serpentin, très propre, $50. 623-2268. quo-17

ANNEXE Findlay, avec tuyau chromé, 2 barils de 45 gallons, avec support, $50. 661-1895. quo-19

REFRIGERATEUR commercial, dimension, hauteur 72 pouces, largeur 72 pouces, profondeur 31 pouces, 6 portes. 872-1247. quo-22

BALANCES Fairbanks Morse, reconditionnées, pour camion 24 x 10, $1,600, 20 x 9, $400. W. Hayfield, 370, 4e Rue, 524-1238. quo-19

BAHUT 70 pouces, avec un bar à l'intérieur, en noyer et autres articles. Tél. 842-9052. quo-17

AUBAINE, réfrigérateur, Westinghouse, 12 pieds, automatique, très propre, 681-4035. quo-19

POELE Castel Bélanger, à l'huile, $25. Tél. 525-6950. quo-17

AUBAINE, télévision couleur, 25 pouces, automatique, Clairtone, 524-3198. quo-22

SET de Strol-o-Chair, une bassinette, marchette, siège d'auto, prix à discuter, 615 1-2, rue Kirouac. quo-17

BASSINETTE, poussette, bicycle garçon, tourne-disques, table téléphone, lit d'auto, radio, banc d'auto, 651-2099. quo-19

ANNEXE, réfrigérateur, poêle, bon ordre, Tél. 522-8439. quo-19

LAVEUSE semi-automatique, marque Bélanger. Laveuse automatique, Kelvinator, 1205 Champfleury. quo-17

CAISSE enregistreuse, filière, 4 tiroirs, machine additionner, calorifères. 667-3611. quo-19

LIT superposé, complet, en érable, $35, porte-bagages, tricycle, table de billard, 36 x 66, sommier et matelas, très propre, 39 pouces, 872-7230. quo-17

LIT double, chiffonnier pour homme, style moderne, à sacrifier, 839-9243. quo-22

AMEUBLEMENT de bureau et articles de ménage, urgent. Tél. 653-7378. quo-19

EQUIPEMENT de ski, bottes à clips bâtons, état neuf, 522-1520, après 5.30 heures. quo-19

AUBAINE, habit neuf, 37, bottillons neufs, dame 8 1-2, clôture, 50 pieds, 842-2870. quo-17

STEREO, 6 haut-parleurs, 3 mois d'usage, 628-0062. quo-19

LIT d'enfant, jusqu'à 6 ans, très bonne condition, carrosse, très propre, 626-1594. quo-19

POELE 220, "Tappan" modèle de luxe, avec fourneau tête, aussi réfrigérateur "Roy", 19 pieds, 2 portes côte à côte, 837-0816. quo-22

BROSSE électrique "Wood" pour lavage plancher, aussi set chambre, 837-0816. quo-22

A VENDRE, 125 sièges de cinéma, s'adresser, Cinéma Jacob, Ste-Marie de Beauce, 387-2768. quo-19

1 MANTEAU en mouton perse, ainsi que manteau noir avec collet en mouton perse, 525-5347. quo-19

BICYCLE, support T.V., carrosse, lit 33 x 64, réfrigérateur, lessiveuse, divan-lit, etc. 524-6501. quo-17

SET de salon, divan-lit, poêle. Tél. 828-2864. quo-19

SET de cuisine, mobilier salon et stéréo. Tél. 842-8279. quo-17

COFFRE, valise en tôle, poêle, réfrigérateur, laveuse, bahut, chesterfield, 524-9504. quo-12

POELE électrique, 220, marque Roy, 24 pouces, parfait état, laveuse électrique, Fairbanks, 30 pouces, semi-automatique, capacité, 20 livres, très bon état. Tél. après 6 heures, 683-1172, sauf samedi, dimanche. quo-19

SET de salon à vendre, très propre, $50, 3 morceaux, 663-3765. quo-17

BALAYEUSE "Electrolux", très propre, comme neuve, accessoires complets, garantie 1 an, $30. particulier, 663-0313. quo-19

REFRIGERATEUR, Roy, 2 zones, dégivrage automatique, un stéréo Emerson, avec table, tournante Garrard, 626-8731. quo-19

2 BUREAUX et bureau de coin, aussi lit double complet, couvre-lit, très propre. 651-3346. quo-17

LAVEUSE ordinaire, très propre, très bonne condition, $25. Tél. 661-1419. quo-19

CABANE 11 x 12, peut remiser 3 autos-neige. 2006 la Canardière. quo-17

MANTEAU castor, état neuf, grandeur 34. Tél. 527-1210. quo-17

BRICOLEUR attention, banc de scie, et outils électriques, parfait ordre, 524-7100. quo-19

VEND cause départ, lit double avec matelas, 643-3761, 10 heures à 17 heures. quo-17

AUBAINE, bassinette, très propre, 20 x 48, marchette, parc bébé. 872-1249. quo-19

REFRIGERATEUR, poêle électrique, 110, avec fourneau, commode, chaise, 661-9630. quo-19

LAVEUSE ordinaire, usage 3 ans, $50, tél. 692-1827. quo-17

SET salle à manger de style, tél. 683-2647 ou 842-5182. quo-17

LESSIVEUSE Général Electric, état neuf, tél. 683-2037. quo-17

MOULIN à coudre "White", modèle secrétaire, set de cuisine gris et turquoise avec buffet, 661-8227. quo-19

4 PNEUS d'auto, grandeur 775-14, une cireuse à plancher, une vitrine en métal, 26" hauteur 21" largeur 3 1-2" profondeur, 683-8094. quo-17

LAVE-vaisselle, encastré, de luxe, état neuf, 1970, $200. 833-2318. quo-19

AUBAINE, batterie de cuisine, 17 morceaux, 18-8, 3 plis, valeur $139. spécial $50. 524-3198. quo-13

POELE électrique, table à desservir, secrétaire, lit, et autres articles. 525-7871. quo-17

CAUSE, transfert, état neuf, laveuse et sécheuse General Electric. 656-9273. quo-23

MOBILIER de salon avec table et lampe aussi garage en toile pour l'hiver. 653-8158. quo-17

POELE électrique 220, très bonne condition, propre, $50. Dodge 1960, $50, petit poêle à l'huile, électrique, $10. 661-5432. quo-17

ENSEMBLE tissu (42" x 11 verges), couvre-lit simple imprimé, fond blanc, fleurs, violet, $35, ensemble couvre-lit simple, tentures, roses, hauteur 66", largeur 108" $20, tentures jute, vertes, hauteur 63", largeur 90", $10. Tapis noir et blanc 108 x 144, $25. Tél.: 659-1707. quo-17

VENTE de remue-ménage au sous-sol de l'église St-Patrick, Grande-Allée, mercredi le 21 octobre, de 9 à 5 heures. 62-20

CHESTERFIELD contemporain, jaune, or, bon prix, cause déménagement. 524-3657, après 6 heures. quo-20

ANNEXE avec fluorescent, plinthe électrique. Tél.: 525-7722. quo-17

REFRIGERATEUR, 13 pi. cu., très propre, parfaite condition. $75. 663-4605. quo-17

PIANO, réfrigérateur, poêle électrique, 15 barils de 45 gallons pour flotteur. Tél.: 524-4284. quo-17

AUBAINE, paletots, automne-hiver, sous-vêtements homme. Robes, manteaux, dame. Fauteuil, tables, grille-pain, etc. 626-1605. quo-17

SOFA antique, pousse-pousse, 2 habits d'hiver 6 mois. 653-2298. quo-17

BUFFET canadien, chaises, courte-pointe piquée à la main, 115 Ste-Pétronille, Ile d'Orléans, 828-2039. quo-17

POELE 220, 40 pouces, très propre. Tél.: 626-7700. quo-19

EMPLOI

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

INGENIEUR PROFESSIONNEL

JM demandé pour occuper un poste supérieur au sein du personnel permanent d'un important producteur d'amiante dans le sud du Québec, près de Sherbrooke.

Un Ingénieur Professionnel gradué en Génie Mécanique capable de diriger des projets de génie en ce qui regarde l'aménagement des usines et de l'équipement, et aussi le ré-aménagement des facilités d'usinage. Les candidats devront avoir une attestation de leurs accomplissements dans le domaine du génie relatant à de pareilles fonctions, de préférence dans l'industrie lourde, en plus de posséder l'aptitude pour assumer de plus grandes responsabilités professionnelles. Le salaire sera en rapport avec l'habileté technique. Conditions de travail agréables, facilités de logement, programme complet non contributoire de bénéfices sociaux. Endroit idéal avec toutes facilités de banlieue.

S'adresser par écrit au:
Gérant de l'Embauchage,
Canadian Johns-Manville Co. Limitée
Asbestos, Qué.

dis-17

CONSTRUCTION PHILCO-FORD
offre des situations en AFRIQUE OCCIDENTALE POUR :

ENTRETIEN DE ROUTES

ET
INSTRUCTEURS EN EQUIPEMENT LOURD

NOUS requérons du personnel expérimenté en entretien, construction de routes possédant les aptitudes et le désir de donner des cours théoriques, en atelier et sur les chantiers au personnel africain étudiant. On exige au moins 5 ans d'expérience pratique réussie en entretien ou opération d'équipement de construction de routes, opération d'équipement mécanique d'atelier, remise en état d'équipement général et carrosserie, mécanique sur moteurs diesel, etc... avec une certaine expérience en surveillance et - ou formation.
Ces situations offrent une rémunération de $11,000 à $13,000 par année compte tenu des affectations spécifiques. Certains postes impliquent de fréquents voyages en Afrique Occidentale. Le logement est fourni sans frais dans tous les cas.

FACILITE D'EXPRESSION EN FRANCAIS OBLIGATOIRE ET MAITRISE DE L'ANGLAIS FORT SOUHAITABLE POUR TOUTES LES SITUATIONS
SI VOUS ETES QUALIFIE, PHILCO-FORD EST INTERESSE A EN DISCUTER AVEC VOUS
POSTEZ UN RESUME COMPLET DE VOTRE EXPERIENCE A:
MR JOHN BARR
DEPARTMENT 059-RM

PHILCO-FORD CORPORATION

COMMUNICATIONS & TECHNICAL SERVICES DIV.
P.O. BOX 209
FT. WASHINGTON, PA.
19034 U.S.A.
CHANCE EGALE
SELON COMPETENCE

6-24

LAVAL VOLKSWAGEN LTEE

777 ouest,
boul. Charest
683-4451

Demande un vendeur "automobiles" compétent, cet emploi offre:
- un salaire de base plus gratifications
- assurance médicale et autres bénéfices
- programme d'entraînement et d'adaptation VW
- voiture de démonstration fournie

Si vous avez les qualifications nécessaires et une excellente reputation contactez
JEAN BALTE
directeur général des ventes
683-4451
entre 10h a.m. et midi

dis-17

VOYAGEURS

DEMANDES

NOUS SOMMES A LA RECHERCHE DE DEUX VOYAGEURS POUR LA VILLE DE QUEBEC ET BANLIEUE, UN POUR LE LAC-ST-JEAN ET COTE-NORD, UN POUR LA RIVE-SUD. TOUT CE QUE NOUS DEMANDONS EST CECI: POSSEDE UNE AUTOMOBILE, ETRE AMBITIEUX, POSSEDANT DE L'EXPERIENCE DANS LA VENTE. NOUS OFFRONS EN RETOUR CECI: UNE FORTE COMMISSION PAYEE A CHAQUE SEMAINE, UN TERRITOIRE EXCLUSIF, UNE CHANCE RAPIDE D'AVANCEMENT, CATALOGUE ET ECHANTILLONS FOURNIES GRATUITEMENT, ET UN REVENU DEPASSANT LA MOYENNE. CES PRODUITS QUE NOUS OFFRONS SONT LES SUIVANTS: TOUT CE QUI CONCERNE L'ECLAIRAGE, COMPRENANT NOS AMPOULES (GARANTIES), FLUORESCENTS (GARANTIS) ETC. ET CE A UN PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION. JOIGNEZ-VOUS IMMEDIATEMENT A UNE COMPAGNIE PROSPERE. BATISSEZ VOTRE AVENIR SANS TARDER. ECRIRE IMMEDIATEMENT EN DONNANT DETAILS SUR VOTRE EXPERIENCE A:

M. JOE BELL PRES.
DOMINION LIGHTING CORPORATION
P. O. BOX 782
HAMILTON, ONTARIO.

6-31

FACILITE D'EXPRESSION EN FRANCAIS OBLIGATOIRE ET MAITRISE DE L'ANGLAIS FORT SOUHAITABLE POUR TOUTES LES SITUATIONS
SI VOUS ETES QUALIFIE, PHILCO-FORD EST INTERESSE A EN DISCUTER AVEC VOUS
POSTEZ UN RESUME COMPLET DE VOTRE EXPERIENCE A:
MR JOHN BARR
DEPARTMENT 059-RM

STEINBERG LIMITEE DEMANDE UN PATISSIER DECORATEUR

Avec expérience. Semaine de 40 h.
Salaire selon qualifications.
Bénéfices marginaux.
S'adresser au:
Magasin Steinberg,
2570, boul. Sir Wilfrid Laurier,
Ste-Foy, Qué. 10
Demander M. Gérald Harvey.

dis-17

POSITION D'AVENIR

Gérant d'atelier de coupe. Expérience dans les vêtements de base. Assumera direction complète. Devra être disposé à travailler à St-Hyacinthe, Qué. S'adresser à: H. Strohl pour entrevue — Tél.: 514-842-2544.

dis-20

OPPORTUNITE IMMEDIATE TEMPS PARTIEL

POUR rencontrer le coût de la vie, revenus commençant $78 par semaine, plus les bonis. Heures de travail, 6 à 10.30 p.m., 5 soirs par semaine, plus 6 heures le samedi. Pour jeunes mariés, possédant auto, désireux d'augmenter leurs revenus réguliers, sans nuire à leur présente position. Position à temps plein également disponible, aucune expérience necessaire. Faire application lundi, à 522-5259, demander M. Côté.

62-20

HANDICAPES
SOLLICITATIONS AU TELEPHONE, SALAIRE HORAIRE PLUS BONIS, S'ADRESSER A 524-9704, MME PLEAU.

quo-17

300 HOMMES DEMANDES

ELECTRICIEN

POSSEDANT une licence d'entrepreneur, demandé pour travailler dans la région de Québec et banlieue, écrire Dépt 512, Le Soleil. quo-17

URGENT, compagnie internationale, recherche représentants sérieux, 5 à temps plein, 2 à temps partiel, base de salaire intéressante. 523-3749. quo-17

COMPAGNON pressier demandé, sur presse platine et offset. S'adresser 253, 6e Avenue, Grand-Mère. Tél. 1-819-538-8633. quo-17

CUISINIER d'expérience, mets chinois, canadiens, 681-4347. quo-17

IMPRIMERIE offre emploi permanent, opérateur de presse, Gestetlith connaissant également presse typographique, Signaler 681-4607, M. Dumont. quo-17

CUISINIER avec expérience pour faire de la pizza. S'adresser à Pizza du Québec, 326 rue Dorchester, 525-4881. quo-20

SECOND cuisinier ou cuisinière demandé. S'adresser: La Couronne Steak House, 297 de la Couronne, ne pas appeler. quo-20

SERVICE d'entretien, madame Blanchevile a besoin d'hommes à temps partiel, avec auto, $2.25 l'heure. Ecrire: 2364, est, Bélanger, Montréal 330. quo-10

ORGANISTE d'expérience demandé pour orchestre de danse, appelez 683-2028. quo-17

COMPAGNIE spécialisée dans la vente des fonds mutuels et l'assurance-vie, recherche 4 vendeurs. Pour entrevue, Marcel Larochelle, 681-6397. quo-21

MAITRE d'hôtel demandé pour hôtel dans une ville importante de la province. Doit être bilingue, belle apparence, sobre. Doit aussi être capable d'établir les coûts de nourriture et boissons. Faire parvenir votre application accompagnée de votre curriculum vitae à Dépt. 518 Le Soleil, Québec. quo-17

COMPAGNIE en produits pharmaceutiques désire un représentant à commission. Très bons revenus. S'adresser à 1138, est rue St-Vallier, 529-0075. quo-17

ETUDIANT bilingue pour enseigner le français 2 soirs par semaine chez-moi, à Charlesbourg. 626-7759. quo-17

SOLISTE organiste pour orchestre, salle de danse. Tél. 661-8690. quo-19

TROMPETTISTE et wromboniste pour orchestre populaire, 322-5448. quo-17

BESOIN immédiat voyageur ayant déjà contacts avec industrie et commerce de boulloires industrielle et commerciales, pour représenter une compagnie de réputation nationale en produits chimiques et en instrumentation. Envoyer curriculum vitae à: Magan Inc., 6541 Somerled, Montréal, réponse confidentielle. quo-20

HOMME demandé apprenti-boucher, ayant de 3 mois à un an d'expérience. 653-5261. quo-19

MAITRE coiffeur pour dame, demandé. 656-6548. quo-23

ETES-VOUS fatigué de voyager ou préférez-vous une carrière de vente localement? Nous offrons une opportunité particulière de prestige à un homme de haut calibre, 25 ans et plus, qui recherche une carrière dans la vente. Allocation d'entraînement immédiate, plus des commissions illimitées et bénéfices marginaux. Opportunité de vous associer à une organisation nationale. 651-2599. quo-17

PATISSIER ayant expérience dans pâtisserie française, salaire selon compétence. 658-0120, entre 2 heures p.m. et 7 heures p.m. quo-17

306 AGENTS

AGENTS pour vendre vêtements sur mesures, directement au client. Plein temps ou partiel. Boni d'habits gratis. Expérience non requise. Daventry Tailors, Dept. L. Casier 3014, Montréal. 36-31

307 VENDEURS DEMANDES

SOLLICITEUR-vendeur demandé, voiture nécessaire, excellentes conditions, travail à l'année. Tél. 623-0362. quo-29

VENDEUR dans la marchandise à la verge, salaire selon expérience. S'adresser 89 Est St-Joseph. 529-7432. quo-23

VENDEURS meubles et accessoires électriques, avec expérience si possible, pour magasin à succursales. Ecrire Curriculum vitae, Dépt 516 Le Soleil. quo-17

REPRESENTANT pour visiter épiciers, région et ville de Québec. Temps partiel, disponible mardi, mercredi, 626-2275. quo-19

CONSEILLER PUBLICITAIRE
FONCTION: vente d'idées avec certains des meilleurs calendriers et spécialités publicitaires pour tous genres de promotion. L'homme: 25 ans et plus, possédant une automobile, expérience précédente dans la vente serait un atout. Rémunération: taux de commission le plus élevé, ainsi que bonis. Avance sur commission à discuter. Pour renseignements, appeler Craig Francis à 651-3030, Auberge des Gouverneurs, entre 5 p.m. et 7 p.m. quo-20

332 OCCASIONS D'AFFAIRES

POSSEDEZ UN TERRAIN DE CAMPING KOA TRES LUCRATIF

Devenez un membre prospère de KOA, le plus important réseau international de terrains de camping familiaux de luxe. Investissez dans le domaine florissant de vacances et loisirs. Un placement minime procure des gains en argent considérables et immédiats. Mode d'exploitation éprouvé. Emplacements de choix encore libres au Canada. Ecrire à KOA (Canada) Ltd., Dépt QL, 614 Sixth Ave. S.W., Calgary 1, Alberta, pour renseignements gratuits.

dis-6-31

BUANDERETTE MAYTAG

LA lessiveuse la plus sûre au monde. Seulement 20% comptant sur l'équipement. Allocation généreuse pour remplacement de machines commerciales usagées.

COMMERCIAL AUTOMATION LTEE
1790 Carré Duclaux
Québec 8, P. Q.
527-4243

dis-17

$1,000 COUVRE les droits de franchise et le "stock" initial dans un commerce lucratif d'approvisionnement à l'industrie. Ecrire à C.P. 181 Markham, Ontario. quo-17

288 VENTES SPECIALES (COMMERCES)

LOT de coupons, lainage, jersey, stretchy, draperies, térylène, etc. A sacrifier, cause transformation magasin. 653-9676. quo-20

290 DIVERS A LOUER

BOILY Michel, location et vente, chaises roulantes, marchettes, béquilles, cannes. 683-1729. quo-28

CREATIONS Carmen Québec Enr, robes mariées, bal, location, vente. 842-6339. quo-31

ROBES de bal, de graduation, de mariée, $15. etc 842-2522. quo-2

GARAGE pour auto en veneer, louer, pour saison d'hiver. 661-8980. quo-24

GARAGE à louer, pour saison d'hiver, veneer pré-fabriqué, 663-3040. quo-4

291 DIVERS DEMANDES

SERAIS acheteur de tables rondes, horloges, armoires, lits de cuivre, etc. 824-4428, 661-5039. quo-19

ACHETERAIS poêle, four 110, petit set cuisine, petit réfrigérateur. 525-9193. quo-19

300 HOMMES DEMANDES

ELECTRICIEN

POSSEDANT une licence d'entrepreneur, demandé pour travailler dans la région de Québec et banlieue, écrire Dépt 512, Le Soleil. quo-17

URGENT, compagnie internationale, recherche représentants sérieux, 5 à temps plein, 2 à temps partiel, base de salaire intéressante. 523-3749. quo-17

COMPAGNON pressier demandé, sur presse platine et offset. S'adresser 253, 6e Avenue, Grand-Mère. Tél. 1-819-538-8633. quo-17

CUISINIER d'expérience, mets chinois, canadiens, 681-4347. quo-17

IMPRIMERIE offre emploi permanent, opérateur de presse, Gestetlith connaissant également presse typographique, Signaler 681-4607, M. Dumont. quo-17

CUISINIER avec expérience pour faire de la pizza. S'adresser à Pizza du Québec, 326 rue Dorchester, 525-4881. quo-20

SECOND cuisinier ou cuisinière demandé. S'adresser: La Couronne Steak House, 297 de la Couronne, ne pas appeler. quo-20

SERVICE d'entretien, madame Blanchevile a besoin d'hommes à temps partiel, avec auto, $2.25 l'heure. Ecrire: 2364, est, Bélanger, Montréal 330. quo-10

ORGANISTE d'expérience demandé pour orchestre de danse, appelez 683-2028. quo-17

COMPAGNIE spécialisée dans la vente des fonds mutuels et l'assurance-vie, recherche 4 vendeurs. Pour entrevue, Marcel Larochelle, 681-6397. quo-21

MAITRE d'hôtel demandé pour hôtel dans une ville importante de la province. Doit être bilingue, belle apparence, sobre. Doit aussi être capable d'établir les coûts de nourriture et boissons. Faire parvenir votre application accompagnée de votre curriculum vitae à Dépt. 518 Le Soleil, Québec. quo-17

COMPAGNIE en produits pharmaceutiques désire un représentant à commission. Très bons revenus. S'adresser à 1138, est rue St-Vallier, 529-0075. quo-17

ETUDIANT bilingue pour enseigner le français 2 soirs par semaine chez-moi, à Charlesbourg. 626-7759. quo-17

SOLISTE organiste pour orchestre, salle de danse. Tél. 661-8690. quo-19

TROMPETTISTE et wromboniste pour orchestre populaire, 322-5448. quo-17

BESOIN immédiat voyageur ayant déjà contacts avec industrie et commerce de boulloires industrielle et commerciales, pour représenter une compagnie de réputation nationale en produits chimiques et en instrumentation. Envoyer curriculum vitae à: Magan Inc., 6541 Somerled, Montréal, réponse confidentielle. quo-20

HOMME demandé apprenti-boucher, ayant de 3 mois à un an d'expérience. 653-5261. quo-19

MAITRE coiffeur pour dame, demandé. 656-6548. quo-23

ETES-VOUS fatigué de voyager ou préférez-vous une carrière de vente localement? Nous offrons une opportunité particulière de prestige à un homme de haut calibre, 25 ans et plus, qui recherche une carrière dans la vente. Allocation d'entraînement immédiate, plus des commissions illimitées et bénéfices marginaux. Opportunité de vous associer à une organisation nationale. 651-2599. quo-17

PATISSIER ayant expérience dans pâtisserie française, salaire selon compétence. 658-0120, entre 2 heures p.m. et 7 heures p.m. quo-17

306 AGENTS

AGENTS pour vendre vêtements sur mesures, directement au client. Plein temps ou partiel. Boni d'habits gratis. Expérience non requise. Daventry Tailors, Dept. L. Casier 3014, Montréal. 36-31

307 VENDEURS DEMANDES

SOLLICITEUR-vendeur demandé, voiture nécessaire, excellentes conditions, travail à l'année. Tél. 623-0362. quo-29

VENDEUR dans la marchandise à la verge, salaire selon expérience. S'adresser 89 Est St-Joseph. 529-7432. quo-23

VENDEURS meubles et accessoires électriques, avec expérience si possible, pour magasin à succursales. Ecrire Curriculum vitae, Dépt 516 Le Soleil. quo-17

REPRESENTANT pour visiter épiciers, région et ville de Québec. Temps partiel, disponible mardi, mercredi, 626-2275. quo-19

CONSEILLER PUBLICITAIRE
FONCTION: vente d'idées avec certains des meilleurs calendriers et spécialités publicitaires pour tous genres de promotion. L'homme: 25 ans et plus, possédant une automobile, expérience précédente dans la vente serait un atout. Rémunération: taux de commission le plus élevé, ainsi que bonis. Avance sur commission à discuter. Pour renseignements, appeler Craig Francis à 651-3030, Auberge des Gouverneurs, entre 5 p.m. et 7 p.m. quo-20

332 OCCASIONS D'AFFAIRES

UNE PROPOSITION DE VALEUR

IMPORTANTE COMPAGNIE NATIONALE DISPOSE ENCORE D'UN NOMBRE LIMITE DE CONCESSIONS DANS VOTRE DISTRICT POUR LA DISTRIBUTION DES PRODUITS BIEN APPRECIES QUI VOUS PERMETTENT DE REALISER DES PROFITS DE $250 à $400 ET PLUS PAR MOIS.

ABSOLUMENT PAS DE VENTE NI SOLLICITATION

POUR ETRE PRIS EN CONSIDERATION IL FAUT AVOIR DE BONNES REFERENCES, 4-5 HEURES LIBRES PAR SEMAINE, ET UN CAPITAL MINIMUM DE $690., GARANTI PAR MARCHANDISE ET EQUIPEMENT. POUR ENTREVUE CONFIDENTIELLE, ECRIVEZ EN DONNANT UN RESUME DE VOUS-MEME AVEC ADRESSE ET NO. DE TELEPHONE.

A : ECRIRE DEPT 521
LE SOLEIL

dis 22

NOTRE EXPANSION VOUS EST PROFITABLE
FIRME nationale hautement organisée offre concession exclusive sans concurrence dans ville de Québec. Nous sommes à l'avant-garde dans un domaine nouveau et en expansion rapide. Si vous êtes qualifiés, vous serez en contact avec des hommes d'affaires et professionnels. Les caractéristiques de notre compagnie sont une expansion permanente soutenue et profits de plus en plus élevés. Les qualifications exigent une expérience préalable dans le commerce ou la gestion. Placement requis — $12,000 à $20,000. Pour renseignements complets, poster un bref résumé des antécédents, en anglais avec numéro téléphone, 1950 East 4th Avenue, Vancouver, B. C. Attention: Mr C. Wright. (Il faut être bilingue). quo-19

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

NE PAS LIRE
OPPORTUNITE pour hommes ou femmes désirant faire carrière dans la vente. Travail à temps plein ou partiel. Pour informations: 681-2784. quo-19

BARMAID d'expérience demandée, pour le soir seulement, de 7.30 à la fermeture, second cuisinier ou cuisinière, au moins 3 ans d'expérience pour restaurant licencié. S'adresser: La Couronne Steak House, 297 de la Couronne, ne pas appeler. quo-20

HOMMES ou femmes, temps partiel au début. Excellents revenus, pour personne ayant le sens de l'organisation, possibilité de devenir gérant (e), de district. Minimum capital requis, $300, pour garantir territoire exclusif, écrire, dépt 513, Le Soleil. quo-10

TEMPS plein, références exigées, travail: inscrire des immeubles à vendre, ville, banlieue. La Banque d'Immeubles, 2860 Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, 653-7678. quo-19

FONCTIONNAIRES, ménagères, hommes de services, commis, etc., aimez-vous parler, aimez-vous l'argent, appelez-nous, nous vous expliquerons comment vous pouvez gagner de l'argent à la journée longue en parlant seulement, aucune sollicitation, aucune vente. 683-4318, de 9 heures a.m. à 8 heures p.m. quo-19

344 COUPLES DEMANDES

CONCIERGE, couple, sans enfant, expérience, maison appartements, 40, 50 ans. Ecrire, Dépt 514, Le Soleil. quo-28

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

HANDICAPEES
SOLLICITATIONS AU TELEPHONE, SALAIRE HORAIRE PLUS BONIS, S'ADRESSER A 524-9704, MME PLEAU. quo-17

UNIQUE OPPORTUNITE
ELECTROLOGUES demandées pour grands magasins départementaux Mature, bonne vendeuse. Formation donnée à Montréal.
Pour informations, téléphonez à 524-5121, M. Denis Labbé, Salon de beauté. quo-17

STENO-DACTYLO BILINGUE
AVEC au moins 3

411 QUARTIER LIMOILOU 411 QUARTIER LIMOILOU

PLACE STE-ODILE

Vous aimez le luxe dans un décor moderne

LOGEMENTS DE 3 et 4 PIECES

Tapis mur à mur — Ascenseurs — Insonorises — Intercom
Stationnement souterrain — Télécâble
Piscine intérieure — Saunas
Ouvert au public de 2:00 à 5:00 et 7:00 à 9:00
TEL.: 628-2231 — 661-9963

dis 246-22

PLACE ROYALE

COIN ROYALE & SANFAÇON

LOGEMENTS NEUFS, 2, 3 1-2, 4 1-2, PIECES, INSONORISES, PISCINE INTERIEURE, SONA, TAPIS, ASCENSEUR, INCINERATEUR, BALCON INDIVIDUEL, PRES CENTRE D'ACHATS LA CANARDIERE, TEL.: 661-9205, 667-2257. quo-11

PLACE STE-ANNE

3, 4, 5 PIECES

PRES Centre d'achats, Canardière et Woolco, chauffés, stationnement, buanderie, libre immédiatement, et 1er novembre. Informations, 1775, Ernest Lapointe, appt 2, Tél. 527-9088 ou 527-5126, Soir, 663-9077, 3 pièces, meublé, si désiré. quo-6

UN MOIS GRATUIT

2 1-2 PIECES, neuf, meublé, tapis, chauffé, éclairé, eau chaude, $130.00 par mois, 661-4504, 623-0365. quo-22

LE NATHALIE

2, 3 PIECES, meublé, chauffage électricité, stationnement, piscine intérieure. 2280 Mont Thabor, 524-1074. quo-20

1 MOIS GRATUIT

APPARTEMENTS modernes, 4 1-2 pièces, chauffés à l'électricité, eau chaude, électricité, et stationnement avec prise de courant fournie, coin Boul. Métropolitain, et 47e Rue est, 681-8930. quo-31

3-4-5 PIECES, PISCINES

3, MEUBLE, si désiré, libre immédiatement, 527-9088, 527-5126, soir, 663-9077. quo-2

PLACE DES SEIGNEURS

1-2, 4 1-2, 5 1-2 PIECES, piscine, tennis, badminton, tabagie, salon de coiffure, chauffage, électricité inclus, dans le prix du loyer. 626-3513, 626-6425. quo-6

UN MOIS GRATUIT

2, 3, 4 1-2, NEUFS, meublés, si désiré, tapis, libres 1er novembre, 1er décembre, buanderie, partie de cave éclairée. 626-7771, 626-9982. quo-10

ST-PASCAL

LOGEMENTS meublés, 3 pièces, piscine, tapis, près Steinberg, ascenseur, libres 1er novembre, Tél. 663-3621, 661-9205. quo-11

4½, LIBRE, 1er PLANCHER

OCTOBRE gratuit, payé 1er novembre, neuf, insonorisé. 626-7357, 656-1196. quo-4

4 PIECES A LOUER, $120

S'ADRESSER, 523-4141. quo-13

1720 JEANNE-Mance, apt 7. $95 par mois, 3 pièces, thermostat, galerie individuelle, sortie laveuse sécheuse, chauffé, près hôpital St-François d'Assise, 524-2869. quo-21

STE-ODILE, logement 3 1-2 pièces, meublé, chauffé, stationnement. 529-5189. quo-21

STE-ODILE, 3 1-2, 4 1-2, neufs, meublé, désiré, 210 ouest, Sapinière-Dorion. quo-22

ST-ALBERT, 4 1-2 grandes pièces, moderne, stationnement, libre immédiatement, $125 jour, 681-0221, soir, 626-0397. quo-23

STE-ODILE, 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, stationnement. 626-7087. quo-29

4 PIECES, chauffé, eau chaude fournie, stationnement, libre immédiatement. 626-9584. quo-24

STE-ODILE, 4 pièces, chauffé, eau chaude, service concierge, 3e. 626-3712. quo-27

STE-ODILE, 4 pièces, plus salle bains, chauffé, $115., stationnement, 623-2205. quo-28

ST-ALBERT, 4 1-2 pièces, neuf, $125 jour 681-0221, Soir 626-2459. quo-28

PRES hôpital St-François d'Assise, $90 mois, 3 pièces, chauffé, thermostat, escalier céramique, sortie laveuse, sécheuse, balcon individuel, libre immédiatement, 524-2869, 523-3966. quo-28

LOGEMENT à louer, 2 1-2 pièces, avec électricité, 229, à 421, Daniel Stadaconna, pas d'enfants, 525-8082. quo-1

STE-ODILE, 4 pièces, 160 ouest, des Lilas, 623-7130, ou 626-0869. quo-30

STE-ODILE, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2 neufs, tapis, buanderie, meublés, désiré, libre immédiatement, novembre, 626-6692, 633-7458, 626-5468. quo-30

4 PIECES, plus salle bains, 3ième étage, 849-4834. quo-4

2000 VITRE, appt 2, 4 pièces, salle bains, $115 par mois, 529-5311. quo-5

4 PIECES, demi sous-sol, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, $120, libre 1er novembre, 626-5119, après 6 heures. quo-30

1655, VITRE, app. 2, 2½, meublé, chauffé, éclairé, novembre, $22-2809. quo-3

GRANDS 3 pièces, $110, meublé, $130, 4 pièces, $130, neufs, modernes, libres immédiatement, télécâble, 623-1972, 623-2417. quo-3

LOGEMENT meublé, chauffé, électricité comprise, 2 et 3 pièces, 1252, 18e rue, appt 3, 525-7428, ou 822-1182, 523-5794. quo-3

STE-ODILE, 4 pièces, chauffé, eau chaude, stationnement, 1er plancher, $125 pour 1er décembre. Tél. 623-0371. quo-4

4 PIECES, neuf, meublé si désiré, chauffé, eau chaude, laveuse, sécheuse, stationnement, buanderie, libre. 628-2343. quo-6

4 PIECES, chauffé, St-Pascal, $85 mois, Tél. 529-7941. quo-10

ST-PAUL Apôtre, 3 pièces, entièrement meublé, tapis, stationnement. 623-5332, 626-7964. quo-6

ST-PIE X, 4 pièces, bain, chauffé, $98 mois, Tél. 523-1741. quo-17

3 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, 220, pour couple, 524-3656. quo-6

2 PIECES, très propre, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, 524-6940. quo-10

LOGEMENT 5 pièces, 2415, rue Alexandra, entrée laveuse, sécheuse, planchers recouverts partout. 822-1182, 523-5794. quo-20

SOUS-LOUER, 3 1-2 pièces, meublé, $90. mois. 524-3782. quo-20

2 1-2 NEUF, meublé, chauffé, près hôpital St-François d'Assise, $105. 529-8015, après 1 heure p.m. quo-20

4 PIECES, neuf, entrée laveuse, sécheuse, stationnement. 2052 Mathias-Tellier. quo-20

ST-PASCAL, 5 pièces, non chauffé, 1er décembre, près école. 661-2817. quo-17

2 GRANDES pièces, meublé, près Enfant-Jésus, 1er plancher, entrée seule, tapis 1er novembre. 661-8571. quo-17

3 PIECES, chauffé, plus salle bains, rez-de-chaussée, libre immédiatement, $80 mois. Tél. 9 à 5, 522-1581. quo-11

4 PIECES, salle bains, plancher tuile, très propre. Tél. 524-1017. quo-11

ST-PASCAL, logement 6 pièces, chauffé, Tél. 663-0928. quo-17

4 PIECES, très propre, entrée laveuse, sécheuse, près école, autobus, libre 1er novembre, $110 par mois. Tél. 663-0865 ou 661-8196. quo-11

4 1-2 PIECES, à sous-louer, libre immédiatement. Tél. 663-4385. quo-17

APPARTEMENTS Laurentien, 2,300, 2e Avenue, 4, 3 pièces, meublé, ou non, piscine, bain sauna, ascenseur, incinérateur, sundeck, stationnement, visible de 5 à 9, 524-9226. quo-11

2 1-2 PIECES, meublé, coin Avenue Coïsée, et des Cèdres, 667-2482. quo-11

3 PIECES, NON CHAUFFE. TEL 525-5562, 8e AVENUE. quo-19

ST-PASCAL, 4 pièces, chauffé, libre, propre, soir, 522-8844, 7 heures. quo-11

4 PIECES, chauffé, balcons, s'adresser 1465 Mailloux, apt 1. quo-11

A SOUS-LOUER, 4 1-2 pièces, neuf, moderne, chauffé, tapis mur à mur, 2 balcons, stationnement, conciergerie, $130 par mois, 628-0273. quo-17

4 1-2 PIECES, neuf, chauffé, insonorisé, stationnement, piscine, $135, mois, libre 1er novembre, soir, 628-0400. quo-17

LOGEMENT moderne, 4 pièces en façade, châssis panoramique, balcon avant et arrière, stationnement, remise, tranquillité, clair de neige et vidange, libre 1er novembre, tél. 623-5804. quo-19

698 FLYNN, 4 pièces, salle bains, libre 1er décembre. 527-2689. quo-17

ST-PASCAL, 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, $18 par semaine, 623-5918. quo-22

6 PIECES, semi-chauffé, $100 par mois. Appeler 523-0403. quo-12

ST-ALBERT, beau 3 pièces, chauffé, eau chaude, 2e, très bien situé, $90. 626-8041. quo-19

2 PIECES, 1er étage, eau chaude, douche, $45 mois, tél. 524-8038. quo-19

ST-FRANCOIS d'Assise, près hôpital, sous-sol, 3 pièces, salle bains, chauffage électrique. S'adresser 1380 rue Ozanam, appt 1. Visite de 2 à 4 et 7 à 9 heures. quo-12

4 PIECES, chauffé, 1er plancher, décembre, tapis, stationnement, $125. 626-0659. quo-12

ST-PIE X, cause transfert, 1er novembre, 4 pièces, chauffé, propre. 661-5869, 661-7460. quo-23

4 PIECES, $110, $120, novembre, décembre, 529-5595. quo-19

3 1-2 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, $95, 1950, Jeanne-Mance, 525-6343. quo-12

DE $93, 3, 4, modernes, meublés, désiré, stationnement Bourassa, 529-3606. quo-12

3 GRANDES pièces, chauffé, $100 mois, libre 1er novembre, 523-3396. quo-19

4 PIECES, salle bains, 220 tapis, après 6 heures, 832-2345. quo-19

FLAT meublé, chauffé, $85 mois, libre. 2290, 18e Rue, 663-6218. quo-13

LIBRE 1er décembre, 4 1-2 pièces, piscine intérieure, ascenseur, stationnement $155 par mois. 524-8794. quo-3

STE-CLAIRE d'Assise, 5 pièces, pas chauffé, 2e étage, libre, $90. 529-6834. quo-20

5 PIECES, salle de bains, 1er étage. Tél. 522-5804. quo-20

ST-PASCAL, 4 1-2 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, libre immédiatement. 667-2469. quo-20

7 PIECES, semi-chauffé, 3e étage, libre, 1er décembre. 529-6787. quo-20

2 GRANDES Pièces, adulte, seulement, 421, rue Daniel. Tél. 525-8082. quo-20

LA CAPRICIEUSE, 3 pieces, meublé, éclairé, $100, 1er novembre, 651-4093, 829-3288. quo-17

PIE X, demi sous-sol, 4 pièces, chauffé, éclairé, adultes. 524-1683. quo-19

4 PIECES, libre 1er novembre, ave du Mont-Thabor. 525-9809. quo-23

4 1-2 PIECES, neufs, télécâble, eau chaude, stationnement, $130 par mois. 42 est Sapinière-Dorion, app. 4. Tél.: 626-4557. quo-13

AVENUE du Colisée, coin Sapinière Dorion, logements neufs, 3 pièces, meublés, colonial, 4 1-2 pièces, stationnement, espace sous-sol, porte patio, insonorisé, buanderie, concierge, télécâble, $130-135, libres novembre à mai, 623-5743 - 681-0876. quo-13

412 QUARTIER MONTCALM

dis 23

DEAUVILLE, 2 1-2, 3 1-2, luxueux, cuisinière, réfrigérateur, ascenseur, stationnement. 681-7493. quo-24

REFAIT à neuf, luxueux, 5 grandes, tapis, sortie, laveuse, sécheuse, meublés, si désiré, libre, 675 Calixa-Lavallée. 681-6636. quo-27

DE Bernières, flat meublé, éclairé, chauffé, entrée privée. 522-8322, 651-9376. quo-29

1105 BELVEDERE, 3 pièces, modernes, chauffé, garage, buanderie, automatique, équipée, poêle, réfrigérateur, laveuse vaisselle, libre immédiatement et 1er novembre, 527-5126, 527-9088. quo-9

MAGNIFIQUE 6 pièces, chauffé, eau chaude, balcons, stationnement, refait, repeint neuf, (Marguerite-Bourgeoys), $150, 683-8187. quo-20

5 PIECES, chauffé, poêle, réfrigérateur, buanderie $120. libre 1er novembre, 681-9129. quo-20

A sous-louer, libre immédiatement jusqu'au 30 avril 1971 ou plus longtemps, appartement 6 pièces, 2 salles bains, Place Samuel de Champlain, loyer $365. Jour, 529-9688, loc 31, Mme Robert, soir, 661-9530. quo-10

975 CALIXA-Lavallée, 6 1-2 pièces, garage, $140, libre 1er novembre. 683-1304. quo-17

7 PIECES, salle bains, chauffé, eau chaude, $125, 3e étage. Entre 7 et 9 à 117 Ouest St-Cyrille. quo-11

AVENUE Holland, 2 pièces, meublé, chauffé, Tél. 681-8086. quo-11

ST-SACREMENT, près hôpital 4 pièces, moderne, meublé ou non, 681-8271. quo-21

LOGEMENT chauffé, 7 pièces, rue Belvédère, service concierge, libre 1er décembre 1970, s'adresser 527-6313, ou 525-4653. quo-17

ST-SACREMENT, bachelor, neuf, meublé, stationnement, $100, après 7 heures, 527-6759. quo-19

6 PIECES, 420 Chemin St-Louis, appt 7. Tél. 527-0354. quo-19

7 PIECES, chauffé, eau chaude, 1er étage, $150, 527-3196, 525-6883. quo-2

APPARTEMENT 4 pièces, chauffé, poêle, réfrigérateur, stationnement, disponible 1er novembre. 683-5116, 527-2224. quo-20

413 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

COTE STE-GENEVIEVE

APPARTEMENTS 2 et 3 pièces, ultra modernes, meublés, tapis mur à mur, 754, Côte Ste-Geneviève. quo-26

FLEUR de Lys, 720 St-Jean, 2 1-2, 3 1-2, meublés, 525-5427, 683-7474. quo-19

LIMOILOU, manufacture de portes-châssis, avec ou sans équipement tout en parfaite condition, $90,000, comptant $35,000. Immeubles Canadiens, courtiers, 529-6178. quo-19

LE Laurier, 600 Ave Laurier, avantageusement situé sur les Plaines d'Abraham, portier, concierge, ascenseur, buanderie, le tout dans une ambiance agréable, disponible le 1er novembre, 5 pièces, avec vue sur le fleuve, 3e étage. Mlle Savard, 522-6614. quo-10

4 PIECES, 1er étage, 436 Latourelle. S'adresser madame Cantin, 524-3753. quo-19

3 PIECES, moderne, chauffé, salle bains, $95.00 mois, couple sérieux seulement Tél. 524-9470. quo-17

LOGEMENT à louer, 4 pièces. 561 Lavigueur, 681-2873, 681-4183. quo-20

414 QUARTIER ST-ROCH

RUE ARAGO

LOGEMENTS

DE 2 1-2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, salle de bains, libres, près Gare Centrale, concierge, appt 103, 198 Arago est, 524-4556. quo-10

FLEURIE

2 PIECES, entrée seule, libre, éclairé, chauffé, meublé, très propre. 523-4124. quo-24

PIECES, chauffé, éclairé, meublé, $27 semaine, annuel. 626-7854, 522-3168. quo-6

425 ST-DOMINIQUE, 2 pièces, meublé, chauffé, douche, entrée seule. 522-3721. quo-17

FLATS, 2 pièces, très propre. 460 de l'Eglise, St-Roch, 524-8830. quo-11

4 PIECES, salle bains, chauffé, $80 mois, pas d'enfant, 170 Notre-Dame des Anges, 525-7068. quo-17

650 EST St-François, 2 pièces, meublé, éclairé, réfrigérateur. 522-8833. quo-17

FLAT à louer, chauffé, meublé, eau chaude, tél. 523-1451. quo-17

LOGEMENT chauffé, meublé, éclairé, 2 1-2 pièces, entrée seule, situé 498, de la Chapelle, pour visiter, s'adresser à 587 Fleurie. quo-17

2 PIECES, meublées, chauffées, électricité fournie, $75, 546 Abraham, 522-7426. quo-22

163 DU Roi, 4 pièces, non chauffé, douche, 220, 683-0172. quo-22

2 1-2 PIECES, meublé, chauffé, électricité, $80 par mois. S'adresser 540 St-Dominique, appt 1. quo-13

2 1-2 PIECES, à sous-louer, 524-7304, après 6 heures. quo-20

415 QUARTIER ST-SAUVEUR

321 JACKSON, 4 pièces, non chauffé, $65, 525-5427, 683-7474. quo-21

464, ST-MATHIAS, appartements 1 1-2, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2 meublés, 3 1-2, 4 1-2, non meublés, chauffés, éclairés, chute à déchets, et remise, tapis mur à mur, service de concierge, s'adresser, apt 205, tél. Visite, 9 A.m. à 11 heures p.m. 522-1777. quo-20

3 PIECES, chauffé, 220, bain, 1er étage, $80. 286 Napoléon. quo-31

LOGEMENT 3 pièces, 220, eau chaude, douche, $60 mois. 527-5432. quo-3

LOGEMENT de 4 pièces, avec 220, eau chaude, 27, ouest, St-Vallier, libre immédiatement. quo-19

3 PIECES, salle bains, chauffage électrique, libre immédiatement. Tél. 683-0737. quo-17

415 QUARTIER ST-SAUVEUR

1 PIECES, 3e étage, 220, $45 par mois, 683-0958. quo-10

LOGEMENT 3 pièces, 220. Tél. 529-4757. quo-20

FLAT 2 pièces, renové, meublé, chauffé, entrée seule, fille. 527-7295. quo-20

4 PIECES, 220, rue Durocher, libre, 523-3064. quo-22

3 PIECES, salle bains, chauffage électricité, $65 par mois. 529-1857. quo-17

4 1-2 PIECES, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, maison neuve. 681-0384, entre 5 et 6 heures. quo-19

269 OUEST Boul. Charest, 4 pièces, Visiter entre 2 et 5 heures, libre 1er novembre. quo-17

3 PIECES, neuf, chauffé, non meublé, bain, couche, adultes. 523-2520. quo-23

4 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, entrée seule. 523-2592. quo-13

2 PIECES meublé, chauffé, éclairé, stationnement. 529-3020. quo-13

415 A QUARTIER LES SAULES ET DUBERGER

Montmartre Construction

PLACE APPOLO

1-2 MEUBLES ou non, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, télévox, casier, concierge, prêts immédiatement, un mois gratuit. 527-4504, 626-3052. quo-31

2, 4, 5 PIECES

A LOUER, neufs, libre immédiatement, non meublé, stationnement, chauffé, électricité compris, Tél. 681-3591. quo-30

3 PIECES, meublé, neuf, Tél. 628-0854. quo-23

2-4 PIECES, neufs, tout compris, libre. 628-0278, 829-2424, 829-3266. quo-29

PIECES, $85 mois, eau chaude compris, chauffé, 626-8703, 626-2844. quo-3

FLAT neuf, meublé ou non, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement. Tél. 872-7088. quo-5

415 A QUARTIER LES SAULES ET DUBERGER

4 1-2 pièces, neuf, chauffé, eau chaude, $125, par mois, 410, 48e rue, ouest, appt 5, 628-1977. quo-26

PREMIER plancher, 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, service autobus, $120, libre immédiatement. Tél. 626-6694. quo-27

3 1-2, 4 1-2, 5 1-2 NEUFS, meublés, ou non, tapis mur à mur, laveuse, sécheuse, près autobus, et centre d'achats, 683-3134. quo-7

APPARTEMENT 5 1-2 pièces, $100 par mois. Après 6 heures, 681-5467. quo-20

SOUS-louer, 4 pièces, $135, neuf, Ville des Saules, 527-5194. quo-20

LIBRE immédiatement, 4 1-2 pièces, neuf, 1er plancher, chauffage, électricité, compris, stationnement, 683-2803. quo-31

4 1-2 CHAUFFE, eau chaude fournie, près Centre d'Achats, sortie laveuse, sécheuse, propre, $125, 527-6818. quo-21

416 CHARLESBOURG

AIR — VERDURE — CONFORT — LUXE — COMMODITES

TOUT ELECTRICITE

— à l'épreuve du feu
— meublé sur demande
— piscine intérieure
— piscine extérieure
— sauna

— vue panoramique
— télécâble
— tapis mur à mur dans tous les logements
— boutiques

Place Charles-Bourg

Téléphone jour: 681-0221

Occupation 1er Novembre

dis 17

416 CHARLESBOURG

275-55e RUE EST ST-RODRIGUE - NEUFS LIBRES IMMEDIATEMENT

4 1-2 - 5 1-2 CHAUFFES, eau chaude fournie, Tél. 626-1364, 626-6886, 623-3131. quo-24

TRES MODERNES 4½ PIECES LIBRES IMMEDIATEMENT

49e RUE Ouest, un mois gratis, chauffés, éclairés, tél. 529-5586. quo-3

1 MOIS GRATUIT

APPARTEMENTS modernes, 4 1-2 pièces, chauffés à l'électricité, eau chaude, électricité, et stationnement avec prise de courant fournie, coin Boul. Métropolitain, et 47e Rue est, 681-8930. quo-31

CHARLESBOURG

4 PIECES, neufs, chauffés, éclairés, eau chaude, 828-2736, 626-3955. quo-23

BOULEVARD BOURASSA

VUE panoramique, 3 grandes pièces, électricité, chauffage, eau chaude, fournie, 661-5764. quo-31

PLACE CHARLESBOURG

LUXUEUX, logements, tout électricité, 1 1-2, 3, 4 1-2, 5 1-2 pièces, meublés sur demande avec piscine intérieure et extérieure. Jeux extérieurs, terrasse, saunas, télécâble, tapis de $130. à $250. tout inclus, location pour octobre, novembre, décembre, etc. Informations jour, 681-0221. quo-4

3 PIECES NEUF

MEUBLE, paroisse Maria Goretti, chauffé, éclairé, eau chaude, stationnement, $135, libre immédiatement, 626-6371. quo-5

LOGEMENTS NEUFS

4 PIECES, modernes, libres immédiatement. 7056 Boul. du Jardin, appt 4. 626-9217, 683-8227. quo-7

UN MOIS GRATUIT

BOULEVARD Jean-Talon, neufs, 3 1-2 pièces, meublé, $125, non meublé, $100, 4 1-2 pièces, $125, tapis salon, entrée laveuse sécheuse, accès facile centre ville via Boulevard Laurentien, libre immédiatement. 628-2744, 628-1065, 626-0706. quo-10

Les Appartements Simon

4 1-2 PIECES, neuf, moderne, eau chaude, tapis, salon, sortie laveuse, sécheuse, conciergerie. Communiquez, 623-0110, 626-3303, 626-9496. quo-7

AUBAINE

LOYER moderne, 4 1-2 pièces, meublé si désiré, électricité eau chaude, chauffage électrique fournies, stationnement avec prise de courant, tout offre raisonnable sera acceptée 626-3923. quo-11

CHARLESBOURG 1 MOIS GRATUIT

2-2 1-2, 3, 4 MEUBLES aussi 4 pièces, non meublé, libres chauffés eau chaude, stationnement, jour, 529-0756 soir et fin semaine, 523-5746. quo-22

4 PIECES, chauffé, libre 1er octobre, 5 pièces, chauffé, éclairé, libre 1er décembre, 623-3395, 626-9443. quo-20

LIBRE, deux 4 pièces, modernes, entrée laveuse sécheuse, tapis salon, stationnement, $115 par mois, 626-0645. quo-22

5 PIECES, près église, école, 8130, 1ère Avenue, 623-1892, 623-2531. quo-31

4 1-2 PIECES, chauffé, avec garage, 1er plancher, 623-7644. quo-31

416 CHARLESBOURG

LOGEMENT 4 1-2 pièces, eau chaude fournie, $100 par mois. 628-0786. quo-26

ST-RODRIGUE, 4 1-2 pièces, moderne, balcon, avant et arrière, près des centres communautaires, 475, 46e rue Ouest, apt. 2. 626-5120. quo-6

LOGEMENT sous-louer, non meublé, 4 pièces, Charlesbourg, jour, 661-6073, soir, 623-7192. quo-4

3 ET 4 PIECES, neufs, eau chaude, stationnement, partie de cave éclairée, tapis, chauffés, meublés, si désiré, 626-9982, ou 626-7714. quo-6

CHAMBRE-boudoir, douche, réfrigérateur, cuisine, buanderie, autobus. Tél. 623-1831, 623-2845. quo-6

3 PIECES, MEUBLE, NEUF. TOUT INCLUS. TEL. 628-0854. quo-6

CHARLESBOURG, 3 1-2, 4 1-2 pièces, neufs, meublés ou non, eau chaude, électricité fournie, système evacuum, tapis mur à mur, piscine extérieure, 1 mois grauit, libre immédiatement. 822-0322, 663-7237. quo-6

3 1-2 PIECES, meublé, style colonial, neuf, buanderie. Tél. 628-2343. quo-20

LIBRE 2 1-2 pièces, logement neuf, chauffé, éclairé, eau chaude, stationnement. Jour, 529-0628, soir, 626-9715. quo-7

3 ET 4 PIECES, épreuve du feu, insonorisé ascenseur, air climatisé, incinérateur, tapis mur à mur, partout électricité eau chaude, et toutes dépenses incluses, occupation 1er novembre, 527-6823, 626-8333. quo-17

MAISON seule, 4 pièces, chauffé, eau chaude, libre, 623-3576, 667-1515. quo-20

BACHELOR, 1 1-2 pièces, plus salle bains. Tél. 626-0527. quo-17

4 1-2 PIECES, chauffé, eau chaude, $125 par mois. Après 6 heures, 626-7206. quo-20

4 PIECES, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, $123 par mois, libre 1er décembre. 626-7696. quo-20

SOUS-louer, $100, valeur $120, 4 1-2 pièces, neuf, chauffé, eau chaude fournie, tapis salon. 626-2296, 626-8408. quo-16

4 PIECES, chauffé, $85 par mois, libre 1er décembre. 623-9501. quo-20

CHARLESBOURG Ouest, 4 1-2 pièces, chauffé, éclairé, stationnement, $110, immédiatement. 628-2218. quo-21

1ère AVENUE, 3 1-2, meublé, tapis, buanderie, concierge, neuf. 626-8408. quo-17

3 PIECES, meublé, 4 pièces, non meublé, $125 mois, chauffé, 48e Rue Ouest, Charlesbourg. 628-1977. quo-11

4 1-2 PIECES, luxueux, chauffé, éclairé, piscine, meublé ou non, buanderie, 842-6389, 470, 42e Rue est. quo-11

4 1-2 PIECES, chauffé, adultes seulement, libre 31 décembre, s'adresser 9456, boul. Henri-Bourassa. quo-17

ST-RODRIGUE, neuf, 3 1-2 pièces, chauffé, eau chaude, tapis, stationnement, 629-2915. quo-19

5 PIECES, éclairé, chauffé, $100, libre 1er décembre, tél.: 628-0823. quo-17

4 GRANDES pièces, neuf, très moderne, chauffé, eau chaude, tapis fournis. $115 par mois. 623-2475. quo-19

SOUS-LOUER, 4 1-2 pièces, $85 par mois, 628-0202. quo-19

Des annonces bien rédigées donnent de meilleurs résultats.

LES ANNONCES CLASSEES DU SOLEIL

529-9231

417 RIVE-SUD

VISITEZ, VOUS Y RESTEREZ

ST-ROMUALD et St-David, 4 1-2, neufs, meublés ou non, chauffés, eau chaude, tapis, stationnement, réservez immédiatement, 839-6230, 839-6753. quo-3

4-5 PIECES MODERNES

ST-ROMUALD, neufs, chauffés, eau chaude, libres, 839-8813, soir 839-4250, 839-9033. quo-30

LOGEMENT NEUF

ST-ROMUALD, 5 PIECES, $120, COMPRENANT CHAUFFAGE A L'ELECTRICITE, TAPIS, STATIONNEMENT, 839-4312, 839-8474. quo-5

ST-ROMUALD

3-4-5 PIECES, 1 mois, gratuit, chauffés, eau chaude, stationnement, aussi 1er novembre, 3 pièces, meublé, rue Des Intendants, Lavoisier, et Du Vallon, 839-6859. quo-22

CHARNY, 4 1-2 et 2 1-2 pièces, libres immédiatement, chauffés électricité, 832-0444. quo-29

LEVIS, 4 grandes pièces, moderne, libre immédiatement, $70., 651-1042, 837-8639. quo-4

ST-DAVID, logement neuf, 4 1-2 pièces, tapis mur à mur, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement. S'adresser, 837-8671. quo-24

ST-ROMUALD, 5 pièces, plus salle bains, aucune taxe, libre immédiatement, Tél. 529-5311, 839-9925. quo-2

LOGEMENT 7 pièces, à sous-louer, 220, salle de bains, libre immédiatement. Tél. 839-6039. quo-3

CHARNY, logement neuf, 4 pièces, chauffage à l'électricité fourni par le propriétaire, près écoles et autobus. 832-8882. quo-4

2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2 NEUFS, meublés, ou non, tapis mur à mur, entrée laveuse, sécheuse, service d'autobus, 683-3134. quo-4

3 1-2 PIECES, très moderne, chauffage éclairage et stationnement inclus, 88, St-Georges, appt 6, jour: 681-7811, extension 65, soir: 837-4639. quo-4

7 RUE Ste-Catherine, Lauzon, comprenant un salon, cuisine, 2 chambres à coucher, un vivoir et salle bains. Chauffage à l'électricité, fini moderne. Un 2ième et 3ième étage, $115 mois, 837-2819. quo-5

ST-REDEMPTEUR, 5 pièces, dans plain pied, libre 1er novembre, 832-8830. quo-6

CHARNY, 6 pièces, maison seule, avec terrain. Tél. 832-2807. quo-17

4 1-2 PIECES, chauffé, eau chaude fournie, 1er novembre, 837-5036, 837-5386. quo-20

LAUZON, 4 pièces, meublé ou non, douche, fournaise, $55. 837-1332. quo-17

LEVIS, 5 1-2 pièces, chauffé, $80 mois, libre 2 novembre. 837-5554. quo-17

LOGEMENT sous-louer, chauffé, 4 pièces, St-David, libre 1er novembre, $100 par mois, meublé si désiré, $33-2491. quo-17

6 PIECES, $90. chauffé 6 milles pont Québec, 832-0840. quo-17

LOGEMENT 5 1-2 pièces, premier étage, entrée laveuse, sécheuse, libre 1er novembre, Tél. 839-6515. quo-19

LEVIS, 3 1-2 pièces, près Rond Point Lévis et rue St-Georges. 837-3289. quo-19

LAUZON, 5 1-2 pièces, chauffé, $100 mois, libre 1er novembre. 667-2448. quo-12

5 PIECES, 121 route Kennedy, $90. 833-2291. quo-20

ST-ROMUALD, 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, $81 mois, libre 1er décembre. 839-6927. quo-23

5 PIECES, libre 1er novembre. Tél. 837-0173. quo-3

418 SILLERY

1297 MAGUIRE, Sillery, $50, non chauffé, 4 pièces. 527-7562. quo-6

419 STE-FOY

LIBRE IMMEDIATEMENT

STYLE espagnol, magnifique conciergerie, chauffage électricité, eau chaude, stationnement inclus dans le loyer, buanderie, 3 1-2 pièces, meublées ou non, 3385, Maricourt, Jacques Gosselin, 683-2103. quo-29

PLACE VERSAILLES

LOGEMENTS neufs, 2, 3, 4, 5, 6 1-2 pièces, modernes, piscine intérieure sauna, stationnement intérieur, tapis mur à mur, incinérateur, télécâble, 2280, Chemin Ste-Foy, face université Laval, 683-8254, 681-2155. quo-3

IMMEUBLE DES SEIGNEURS

6, 5, 2 1-2, 1 1-2, MEUBLES si désiré, garage, service électrique, angle Boul. Laurier, Henri IV. 651-3653, 653-2591. quo-29

CARREFOUR 4 BOURGEOIS

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2, MEUBLES si désiré, services électriques, angle Boul. Dupiessis, Quatre-Bourgeois. 653-5291. quo-29

PLACE DE BOURGOGNE

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2, MEUBLES si désiré, services électriques, angle Chemin Ste-Foy, Boul. Dupiessis, 653-5291. quo-29

DEVELOPPEMENT PASTEUR

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2 MEUBLES, si désiré, service électrique, angle Chemin Ste-Foy, La Suète. 653-5291. quo-30

3220 DE LA GARE

4 1-2 PIECES, luxueux, chauffé, eau chaude, stationnement, entrée laveuse, sécheuse. 683-3216. quo-4

2½ PIECES $100.

3444 CARRE Tilly, appt 6, bâtisse neuve, endroit tranquille, chauffage électrique, électricité fournie, piscine, badminton, buanderie, stationnement, meublé, si désiré, conciergerie, libre immédiatement. 681-4627, 651-4167. quo-5

PLAISANCE ET PIE XII

2 1-2 ET 3 1-2 pièces, neufs, meublés, ou non, cuisine, séparée, chauffage électrique, électricité et eau chaude fournies, espace de remisage, stationnement avec prise, câble, TV. Tél. 658-0052 ou 658-0028. quo-11

MAGNIFIQUE 4½

ENTIEREMENT rénové, grand espace de rangement, stationnement, 651-3310. quo-10

QUADRUPLEX

5 GRANDES pièces, chauffé, eau chaude fournie, 653-5723. quo-10

2½, 4½ PIECES

BATISSE neuve, chauffage électrique, électricité fournie, stationnement avec prise courant, piscine, service conciergerie. 653-9430, 651-3068. quo-10

3229 CHEMIN ST-LOUIS

4, NEUFS, insonorisés, vue sur fleuve, buanderie, stationnement, 527-8668. quo-11

LE CHATEL

RUE McCartney, 3, 4 1-2 pièces, piscine, intérieure, sauna, buanderie. Tél. 651-2516. quo-11

DEVELOPPEMENT PASTEUR

4 1-2 PIECES, libre 1er novembre, chauffé, éclairé, stationnement compris, jour, 651-3859, soir, 683-9222 ou 651-0213. quo-12

LE FRONTENAC

4 1-2 PIECES, libre immédiatement, Tél. 651-8732, 651-0609. quo-19

DEVELOPPEMENT PASTEUR

5 1-2 PIECES, libre immédiatement, chauffé, éclairé, stationnement, compris, jour, 651-3859, ou 651-0213. quo-12

2½ PIECES $100.

3448 MARICOURT, bâtisse neuve, endroit tranquille, chauffage électrique, électricité fournie, piscine, badminton, buanderie, stationnement, meublé, si désiré, concierge, libre immédiatement. Tél.: 681-4627, 653-5291 local 61. quo-12

1320 LAVIGERIE

3 PIECES, non meublés, tapis, buanderie, piscine extérieure, chauffage, électricité fournis, concierge, 653-4574. quo-13

5 GRANDES pièces, 3 chambres à coucher, 1er étage.

SITUATION AVANTAGEUSE

Près d'églises université et centre d'achats.

LUXE D'AVANT-GARDE

température controlée dans chaque pièce, soupape thermostatique, dans salle de bains, aspirateur mural, tapis mur à mur, dans toutes les pièces, sauf cuisine (Corion)

Raccord de laveuse et sécheuse.

CONSTRUIT EN 1969

Garage chauffé pour une auto, avec entrée directement dans la maison, vue magnifique sur terrain boisé, chauffage électricité, eau chaude, taxes, adoucisseur d'eau automatique, fournis sans frais additionnels.

Loyer: $275 par mois. Libre immédiatement.

Pour informations 683-1248. quo-17

3040 ET 3050 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE ST-LOUIS DE FRANCE

3 1-2, 4 1-2, 5 1-2, STATIONNEMENT souterrain, piscine intérieure, bains sauna, service électrique, insonorisés, à l'épreuve du feu, terrasse, promenade, tapis mur à mur, télécâble, ascenseur, buanderie, individuelle ou à l'

420 BANLIEUE

BEAUPORT

1 MOIS gratuit, 4 pièces, non meublé, chauffé, tapis, stationnement, prix abordable. Place Orléans, jour, 529-9756, soir et fin de semaine, 661-8735. quo-22

LORETTEVILLE

LIBRE 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude, stationnement, rue St-Joseph, jour, 529-0756, soir et fin semaine, 523-5746. quo-22

ORSAINVILLE, 4 1-2 pièces, neuf, près des écoles et centre d'accommodations. Tél. 651-9443. quo-17

VILLENEUVE, 4 pièces, neuf, chauffé, eau chaude, tapis salon, proximité Centre d'Achats, un mois gratuit, 661-9738. quo-20

BEAUPORT, 4 pièces, salle bains, chauffé, eau chaude fournie, tapis. 529-5311, 663-6992. quo-21

ORSAINVILLE, 3 pièces, système de chauffage, eau chaude, tapis passage salon, stationnement, 628-0411. quo-23

GIFFARD, 4 pièces, modernes, chauffé, $100 par mois. 663-6726, 667-1980. quo-23

ORSAINVILLE, 4 pièces, chauffé, eau chaude, tapis, stationnement, libre immédiatement, $120. 4207 des Cyprès, 872-1122. quo-23

LORETTEVILLE, logement de 4 1-2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, tapis mur à mur, donnerait conciergerie. 842-1051, 842-5722. quo-24

LORETTEVILLE, logements de 4 et 5 pièces, chauffés, entrée laveuse, sécheuse, tapis mur à mur, eau chaude fournie, donnerait conciergerie. 842-1051, 842-5117. quo-24

LORETTEVILLE, 4 1-2 pièces, chauffé, eau chaude, tapis, $120. 842-5056, 842-5586. quo-24

ORSAINVILLE, 2, 4 pièces, neufs, libres immédiatement, 628-0278, 628-1633, 829-3266. quo-26

COURVILLE, logements neufs, et modernes, prix modique, 3, 4, et 5 pièces, 828-2172, ou 667-4269. quo-27

1 1-2, 2 1-2, 4 pièces, meublés, électricité, 3475 Maricourt, 653-5107, 651-2798. quo-31

BEAUPORT, Villeneuve, 4 grandes pièces, centre, bas prix, $70., 661-2677. quo-28

VILLENEUVE, 4 pièces, neuf, maison seule, chauffé, eau chaude, entrée laveuse, sécheuse, libre immédiatement. 683-4990. quo-29

COURVILLE, logements neufs, 3 et 5 1-2 pièces, chauffés, eau chaude, tapis, entrée laveuse, sécheuse, près école, polyvalente, 683-4990, ou 663-9676. quo-30

4 1-2 PIECES, duplex, tapis, entrée laveuse, sécheuse, stationnement avec connection, sur Route Nationale no 2, 1-2 mille du Boul. Duplessis, libre 15 octobre ou avant. 872-1034. quo-5

ORSAINVILLE, 1 mois gratuit, 4 pièces modernes, stationnement, libre immédiatement. 4207 des Cyprès, 656-9623, 872-1122. quo-10

GIFFARD, 5 pièces, à louer, stationnement, libre 1er novembre. 667-4025. quo-20

4 PIECES, non meublé, eau chaude fournie, chauffé. Pour visiter 51 rue Langevin, Beauport, appt 1. 661-6426. quo-10

BEAUPORT, grands 4 1-2 et 3 1-2 pièces, logements neufs, meublés si désiré, toutes commodités. Pour renseignements, s'adresser 66 Place Orléans, appt 4. 663-6992. quo-10

BOULEVARD Bastien, Loretteville, logement 3 1-2 pièces, 4 1-2 pièces, tapis mur à mur, insonorisés, aussi 2 bachelors, logements neufs, près 1er novembre, chauffés, eau chaude fournie, meublés si désiré, $115 et $100 par mois, un mois gratuit. 6 Notre-Dame de Fatima, Loretteville, 842-1343, 842-1544. quo-10

BEAUPRE, Avenue Royale, 4 pièces, une réservée propriétaire, qui voyage, entièrement meublé, chauffé, éclairé, téléphone fournie, idéal pour couple, accepterais un enfant, $30 par semaine, libre. 1-263-4009 quo-20

7 PIECES, eau chaude, et bain. Tél. 872-2151. quo-17

BEAUPORT, logement 3 pièces, neuf, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement. 667-5489, 667-2706. quo-21

DEMI sous-sol, 4 pièces. Tél. 529-1805. quo-11

COURVILLE, 4 et 5 pièces chauffés, eau chaude fournie, 1 mois gratuit, 667-1432. quo-11

NOTRE-DAME des Laurentides, demi-sous-sol, 3 1-2 pièces, neuf, chauffé, eau chaude fournie, entrée laveuse sécheuse, tapis, $95, 1er novembre, 849-3732. quo-17

LORETTEVILLE, rue St-Antoine, 4 pièces, neuf, chauffage électrique, eau chaude, tapis, stationnement, avec prise, entrée laveuse sécheuse, $125, tout compris, un mois gratuit. 842-5384, 663-6988. quo-11

8 MINUTES du Centre-Ville, 4 pièces, modernes, $95, 849-2236. quo-22

ANCIENNE-Lorette, 3 1-2 pièces, meublé, moderne, neuf, 872-3425, 872-7431. quo-17

GIFFARD, petit 4 pièces, chauffé, près Woolco. Tél. 661-4113. quo-17

LOGEMENT 2 pièces, meublé au complet, $40 par mois, 661-3962. quo-17

VAL St-Michel, 3, neuf, chauffé, semi-meublé, sans enfant, 842-4600. quo-11

7 PIECES, 3e étage, eau chaude. Tél. 681-7439, entre 5 1-2 et 9 heures. quo-19

FLAT à louer, meublé, chauffé, libre immédiatement, 661-4586. quo-17

LORETTEVILLE, 4 pièces (réfrigérateur et poêle si désiré), dans maison appartements moderne, libre, immédiatement, concierge, 86 ou 88 du Golf, Loretteville. quo-17

JOLI flat, 2 1-2, piscine intérieure, location au mois ou semaine. Informations, jour, 661-3714, soir, 661-1888, M. Gilbert. quo-12

VILLE Bélair, 4 pièces, salle de bains, eau chaude fournie, 842-6647. quo-17

GIFFARD, 4 pièces, chauffé, entrée laveuse sécheuse, tél. 661-2334. quo-21

3 1-2 PIECES, Vanier, $65 par mois, après 5 heures, 683-5865. quo-22

ORSAINVILLE, bachelor, $100 et 3 1-2 pièces, meublées ($120) libres 1er novembre, stationnement, prise de courant, 623-1039, 832-8535. quo-12

LOGEMENT 2 1-2 pièces, meublé, si désiré, libre 1er décembre, 667-2075. quo-22

NEUFCHATEL, 4 pièces, 2e étage, libre 1er novembre, $70, 842-4638. quo-19

4 PIECES, chauffé, $125, 2 mois gratuits, 3140 des Hirondelles, Orsainville, face centre d'achats. 623-3650. quo-19

STE-THERESE de Lisieux, duplex 5 pièces, $75, chauffé. Tél. 824-4963. quo-17

LOGEMENT 5 pièces, propre, $125 mois, Courville, libre immédiatement. 628-2185. quo-22

GIFFARD, 3 pièces, chauffé, moderne, libre 1er novembre, $75 par mois. Après 6 heures, 623-9075. quo-12

2 PIECES, meublé, tout compris. Tél. 683-2028. quo-19

ORSAINVILLE, 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude. Tél. 626-5575, 661-9738. quo-12

DUPLEX, moderne, Villeneuve, 1er plancher, libre 1er décembre, $127 par mois. 667-2751, après 5 heures. quo-12

ANCIENNE-Lorette, flat 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. 872-1665. quo-12

4 1-2, SOUS-louer, Giffard, $72 par mois. Tél. 661-7113. quo-19

BEAUPORT, 2 1-2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement. 663-0242. quo-19

LOGEMENT neuf à louer, Courville, 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, libre 15 novembre, 828-2536. quo-19

LOGEMENT 4 1-2 pièces, moderne, $80 mois, Avenue Larue, Courville. 663-7759. quo-23

ORSAINVILLE, 4 1-2 pièces, neuf, près des écoles, centre d'accommodation. 651-9443. quo-13

GIFFARD, 4, moderne, non chauffé, propre, autobus, commodités, $75. 529-3941. quo-17

ORSAINVILLE, 5 pièces, moderne, 3e, chauffé, $115, libre. S'adresser 7241 des Pécans, appt 4. 623-1248. quo-13

NEUFCHATEL, 3 1-2 PIECES, MEUBLE, CHAUFFE, ECLAIRE, RUE NORMANDIE, COIN L'ORMIERE. 842-2782. quo-23

4 PIECES, $120, par mois, coin rue des Tours et boul. du Jardin, 626-2034. quo-13

ORSAINVILLE, 4, 5, pièces, neufs, tapis, près écoles, églises, libre 1er novembre. 833-2577. quo-13

421 Meublés

STE-FOY (NEUFS)

2 1-2 ET 3 PIECES, tapis mur à mur, choix de lits doubles, ou simples, chauffage électrique, buanderie, stationnement, piscine, visible, de 9 a.m. à 9 p.m. 653-4774, 659-1770. quo-4

PRES HOPITAL ENFANT-JESUS APPARTEMENTS STEPHAN

3 PIECES, meublé, neuf, chauffage électricité fournie, stationnement, piscine. S'adresser à 2340 Mont-Thabor, appt 305. Tél. 524-1074. quo-30

3 PIECES MEUBLE 626-0964, 626-9251

quo-20

GIFFARD, près centre d'achats la Canardière, logement neuf, 3 pièces, $90 par mois, chauffé, thermostat, escalier céramique, sortie laveuse, sécheuse, balcon individuel avant et arrière, stationnement gratuit, libre immédiatement. 524-2869, 523-3966. quo-28

LOGEMENTS, 4, 5, 6 pièces. 626-0825. quo-29

BEAUPORT, 2-3 pièces, neufs, tout compris. 829-2424, 829-3266, 661-8644. quo-29

GIFFARD, 3 pièces, neuf, tout compris, libre. 829-2424, 829-3266, 661-7903. quo-29

ORSAINVILLE, logement neuf, 4 1-2 pièces, chauffé, eau chaude, tapis, stationnement, $115 par mois. 881-4011, 626-4541. quo-31

NEUFCHATEL, 3 pièces, chauffé, éclairé, meublé ou non, libre, 842-6679. quo-31

ORSAINVILLE, 4 pièces, chauffé, eau chaude, laveuse, sécheuse, $115, 626-7438. quo-2

VILLENEUVE, 3 pièces, neuf, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, près centre d'achats, endroit tranquille, 667-1696. quo-3

BEAUPORT, 4 pièces, très propre, entrée laveuse, sécheuse, 663-0681. quo-3

COURVILLE, logements neufs, 3 et 5 1-2 pièces, chauffés, eau chaude, tapis passage salon, stationnement, 628-0411. quo-23

GIFFARD, 4 pièces, modernes, chauffé, $100 par mois. 663-6726, 667-1980. quo-23

ORSAINVILLE, 4 pièces, chauffé, eau chaude, tapis, stationnement, libre immédiatement, $120. 4207 des Cyprès, 872-1122. quo-23

LORETTEVILLE, logement de 4 1-2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, tapis mur à mur, donnerait conciergerie. 842-1051, 842-5722. quo-24

LORETTEVILLE, logements de 4 et 5 pièces, chauffés, entrée laveuse, sécheuse, tapis mur à mur, eau chaude fournie, donnerait conciergerie. 842-1051, 842-5117. quo-24

LORETTEVILLE, 4 1-2 pièces, chauffé, eau chaude, tapis, $120. 842-5056, 842-5586. quo-24

ORSAINVILLE, 2, 4 pièces, neufs, libres immédiatement, 628-0278, 628-1633, 829-3266. quo-26

COURVILLE, logements neufs, et modernes, prix modique, 3, 4, et 5 pièces, 828-2172, ou 667-4269. quo-27

1 1-2, 2 1-2, 4 pièces, meublés, électricité, 3475 Maricourt, 653-5107, 651-2798. quo-31

BEAUPORT, Villeneuve, 4 grandes pièces, centre, bas prix, $70., 661-2677. quo-28

VILLENEUVE, 4 pièces, neuf, maison seule, chauffé, eau chaude, entrée laveuse, sécheuse, libre immédiatement. 683-4990. quo-29

COURVILLE, logements neufs, 3 et 5 1-2 pièces, chauffés, eau chaude, tapis, entrée laveuse, sécheuse, près école, polyvalente, 683-4990, ou 663-9676. quo-30

4 1-2 PIECES, duplex, tapis, entrée laveuse, sécheuse, stationnement avec connection, sur Route Nationale no 2, 1-2 mille du Boul. Duplessis, libre 15 octobre ou avant. 872-1034. quo-5

ORSAINVILLE, 1 mois gratuit, 4 pièces modernes, stationnement, libre immédiatement. 4207 des Cyprès, 656-9623, 872-1122. quo-10

GIFFARD, 5 pièces, à louer, stationnement, libre 1er novembre. 667-4025. quo-20

4 PIECES, non meublé, eau chaude fournie, chauffé. Pour visiter 51 rue Langevin, Beauport, appt 1. 661-6426. quo-10

BEAUPORT, grands 4 1-2 et 3 1-2 pièces, logements neufs, meublés si désiré, toutes commodités. Pour renseignements, s'adresser 66 Place Orléans, appt 4. 663-6992. quo-10

BOULEVARD Bastien, Loretteville, logement 3 1-2 pièces, 4 1-2 pièces, tapis mur à mur, insonorisés, aussi 2 bachelors, logements neufs, près 1er novembre, chauffés, eau chaude fournie, meublés si désiré, $115 et $100 par mois, un mois gratuit. 6 Notre-Dame de Fatima, Loretteville, 842-1343, 842-1544. quo-10

BEAUPRE, Avenue Royale, 4 pièces, une réservée propriétaire, qui voyage, entièrement meublé, chauffé, éclairé, téléphone fournie, idéal pour couple, accepterais un enfant, $30 par semaine, libre. 1-263-4009 quo-20

7 PIECES, eau chaude, et bain. Tél. 872-2151. quo-17

BEAUPORT, logement 3 pièces, neuf, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement. 667-5489, 667-2706. quo-21

DEMI sous-sol, 4 pièces. Tél. 529-1805. quo-11

COURVILLE, 4 et 5 pièces chauffés, eau chaude fournie, 1 mois gratuit, 667-1432. quo-11

NOTRE-DAME des Laurentides, demi-sous-sol, 3 1-2 pièces, neuf, chauffé, eau chaude fournie, entrée laveuse sécheuse, tapis, $95, 1er novembre, 849-3732. quo-17

LORETTEVILLE, rue St-Antoine, 4 pièces, neuf, chauffage électrique, eau chaude, tapis, stationnement, avec prise, entrée laveuse sécheuse, $125, tout compris, un mois gratuit. 842-5384, 663-6988. quo-11

8 MINUTES du Centre-Ville, 4 pièces, modernes, $95, 849-2236. quo-22

ANCIENNE-Lorette, 3 1-2 pièces, meublé, moderne, neuf, 872-3425, 872-7431. quo-17

GIFFARD, petit 4 pièces, chauffé, près Woolco. Tél. 661-4113. quo-17

LOGEMENT 2 pièces, meublé au complet, $40 par mois, 661-3962. quo-17

VAL St-Michel, 3, neuf, chauffé, semi-meublé, sans enfant, 842-4600. quo-11

7 PIECES, 3e étage, eau chaude. Tél. 681-7439, entre 5 1-2 et 9 heures. quo-19

FLAT à louer, meublé, chauffé, libre immédiatement, 661-4586. quo-17

LORETTEVILLE, 4 pièces (réfrigérateur et poêle si désiré), dans maison appartements moderne, libre, immédiatement, concierge, 86 ou 88 du Golf, Loretteville. quo-17

JOLI flat, 2 1-2, piscine intérieure, location au mois ou semaine. Informations, jour, 661-3714, soir, 661-1888, M. Gilbert. quo-12

VILLE Bélair, 4 pièces, salle de bains, eau chaude fournie, 842-6647. quo-17

GIFFARD, 4 pièces, chauffé, entrée laveuse sécheuse, tél. 661-2334. quo-21

3 1-2 PIECES, Vanier, $65 par mois, après 5 heures, 683-5865. quo-22

ORSAINVILLE, bachelor, $100 et 3 1-2 pièces, meublées ($120) libres 1er novembre, stationnement, prise de courant, 623-1039, 832-8535. quo-12

LOGEMENT 2 1-2 pièces, meublé, si désiré, libre 1er décembre, 667-2075. quo-22

NEUFCHATEL, 4 pièces, 2e étage, libre 1er novembre, $70, 842-4638. quo-19

4 PIECES, chauffé, $125, 2 mois gratuits, 3140 des Hirondelles, Orsainville, face centre d'achats. 623-3650. quo-19

STE-THERESE de Lisieux, duplex 5 pièces, $75, chauffé. Tél. 824-4963. quo-17

LOGEMENT 5 pièces, propre, $125 mois, Courville, libre immédiatement. 628-2185. quo-22

GIFFARD, 3 pièces, chauffé, moderne, libre 1er novembre, $75 par mois. Après 6 heures, 623-9075. quo-12

2 PIECES, meublé, tout compris. Tél. 683-2028. quo-19

ORSAINVILLE, 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude. Tél. 626-5575, 661-9738. quo-12

DUPLEX, moderne, Villeneuve, 1er plancher, libre 1er décembre, $127 par mois. 667-2751, après 5 heures. quo-12

ANCIENNE-Lorette, flat 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. 872-1665. quo-12

4 1-2, SOUS-louer, Giffard, $72 par mois. Tél. 661-7113. quo-19

BEAUPORT, 2 1-2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement. 663-0242. quo-19

LOGEMENT neuf à louer, Courville, 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, libre 15 novembre, 828-2536. quo-19

LOGEMENT 4 1-2 pièces, moderne, $80 mois, Avenue Larue, Courville. 663-7759. quo-23

ORSAINVILLE, 4 1-2 pièces, neuf, près des écoles, centre d'accommodation. 651-9443. quo-13

GIFFARD, 4, moderne, non chauffé, propre, autobus, commodités, $75. 529-3941. quo-17

ORSAINVILLE, 5 pièces, moderne, 3e, chauffé, $115, libre. S'adresser 7241 des Pécans, appt 4. 623-1248. quo-13

NEUFCHATEL, 3 1-2 PIECES, MEUBLE, CHAUFFE, ECLAIRE, RUE NORMANDIE, COIN L'ORMIERE. 842-2782. quo-23

4 PIECES, $120, par mois, coin rue des Tours et boul. du Jardin, 626-2034. quo-13

ORSAINVILLE, 4, 5, pièces, neufs, tapis, près écoles, églises, libre 1er novembre. 833-2577. quo-13

421 Meublés

BEAUPORT, 2-3 pièces, neufs, tout compris. 829-2424, 829-3266, 661-8644. quo-29

GIFFARD, 3 pièces, neuf, tout compris, libre. 829-2424, 829-3266, 661-7903. quo-29

ORSAINVILLE, logement neuf, 4 1-2 pièces, chauffé, eau chaude, tapis, stationnement, $115 par mois. 881-4011, 626-4541. quo-31

NEUFCHATEL, 3 pièces, chauffé, éclairé, meublé ou non, libre, 842-6679. quo-31

ORSAINVILLE, 4 pièces, chauffé, eau chaude, laveuse, sécheuse, $115, 626-7438. quo-2

VILLENEUVE, 3 pièces, neuf, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, près centre d'achats, endroit tranquille, 667-1696. quo-3

BEAUPORT, 4 pièces, très propre, entrée laveuse, sécheuse, 663-0681. quo-3

COURVILLE, logements neufs, 3 et 5 1-2 pièces, chauffés, eau chaude, tapis, entrée laveuse sécheuse, près école, polyvalente, 683-4990, ou 663-9676. quo-3

GIFFARD, 4 pièces, chauffé, moderne, 1 mois gratuit, 661-7919, 661-2889. quo-4

GIFFARD, 2 pièces, meublé, 3 pièces non meublé. Tél. 661-3816. quo-4

4 PIECES, chauffé, eau chaude, libre 1er étage, $110, 667-1662. quo-4

5 PIECES, chauffé, route camp Valcartier. Tél. 842-5004. quo-5

ORSAINVILLE, 3 et 5, chauffés, eau chaude fournie, modernes. 626-3073, 626-8631. quo-5

2 LOGEMENTS, 1 1-2 piece, à 52, Ste-Ursule, meublé, chauffé, éclairé, quo-17

GIFFARD, 4 pièces, moderne, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, $95. 524-6251, quo-7

LOGEMENT 3 pièces, plus salle de bains, chauffage électrique, 170, rue St-Jean-Baptiste, Villeneuve, 663-9428. quo-20

LIMOILOU, genre motel, 1 1-2, 2 1-2, meublés, salon, chambre, bain, cuisinette, vaisselle, couvertures, télévision, stationnement, mensuellement. Soir, 7 à 9. 626-9868, 522-1813. quo-17

ST-RODRIGUE, logement chauffé, meublé, style colonial, eau chaude fournie, 1 1-2 pièce, $100, 2 1-2 $130, 3 pièces, $120, 4 pièces, $160. 623-1561. quo-20

2½ PIECES, meublé, stationnement, voisin centre d'achats, Charlesbourg. 626-5208. quo-4

ORSAINVILLE, 2 1-2 pièces, meublé, électricité, eau chaude fournie, 623-5441, 626-3257. quo-22

STE-FOY, 3, 4 pièces, meublés, chauffés, stationnement, 653-2434, 651-3258. quo-21

$115, TROIS grandes, modernes, ameublement neuf, stationnement, buanderie. Bourassa, 529-3606. quo-24

ST-PASCAL, luxueux 3 pièces, meublé, $145 mois, tout compris, piscine intérieure. Jour, 688-7136, soir, 661-2454. quo-29

COURVILLE, 2 pièces, meublé, libre immédiatement. 661-4056 ou 667-1754. quo-29

STE-ODILE, 2 1-2 , 3 1-2, 4 1-2 neufs, tapis, colonial, buanderie, libre immédiatement, octobre, novembre, 626-6692, 653-7458, 626-5468. quo-30

2 GRANDES pièces, meublé, chauffé. Tél. 524-4445, S'adresser 479 St-Réal. quo-3

VILLENEUVE, 4 pièces, chauffé, eau chaude, meublé, si désiré. 661-9738. quo-31

GIFFARD, 4 pièces, chauffé, meublé, libre immédiatement, $120. mois, 663-0428. quo-28

PRES COLISEE, église, Jato, boudoir cuisine, douche, réfrigérateur, télévision, tranquille. 38 Boul. des Alliés. Tél.: 522-8518. quo-31

STE-FOY, 2 1-2 meublé, tout compris. 3475 Maricourt. Tél. 653-5107, 651-2798. quo-31

ST-SAUVEUR, 2 pièces, chauffé, meublé, éclairé, entrée privée, 523-0634. quo-31

PRES 18e, 1ère Avenue, 1 1-2, 2 1-2 pièces, $80, $115. 529-3595. quo-3

GIFFARD, 2 1-2 meublé, chauffé, éclairé, stationnement, libre 1er novembre. 663-9417. quo-2

1 1-2 PIECE, près des Plaines, $25 semaine. Tél. 527-4725, 681-9266. quo-5

3e AVENUE, 1 1-2, 2 1-2, complètement meublés, radio, télévision. 522-8676, 522-3322. quo-5

1, 2, PIECES, tranquillité, complètement meublées, 538 est St-Vallier, 525-9948. quo-5

PIECES, complètement meublé de style, chauffé, éclairé, literie et stationnement inclus, face à un parc, $175. par mois. Chemin Ste-Foy, 681-8137, pour rendez-vous. quo-5

PIECES, meublé, près hôpital St-François d'Assise et Colisée. 529-1405. quo-5

TE-ODILE, 3 1-2, 4 1-2, colonial, immédiatement, octobre. 210 Ouest Sapinière-Dorion. quo-3

1-2 ET 2 1-2 pièces, meublés, près centre d'achats Charlesbourg. 626-5208. quo-5

ST-JEAN Baptiste, rue Latourelle, 2 grandes pièces, meublé, chauffé, 527-2676. quo-6

3 1-2 PIECES, chauffé, eau chaude fournie, stationnement, libre immédiatement, 626-9584. quo-6

D'AIGUILLON, 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée seule, libre, 523-4124. quo-6

STE-ODILE, 2 1-2 pièces, meublé, électricité, et stationnement compris, tapis mur à mur. 849-8853 ou 667-2482. quo-17

ST-SAUVEUR, 2 pièces, chauffé, éclairé, bain, eau chaude, libre. 527-2267. quo-7

3 PIECES, meublé, 420, 48e rue est, appt 1, après 4 heures, 626-9862. quo-10

2 PIECES, meublé, chauffé, entre 7 et 8 heures, 681-8406. quo-10

ST-PASCAL, 3 grandes pièces, meublé, 2e étage, tranquillité. 661-3193. quo-20

ST-SACREMENT, 2 pièces, meublé, salle de bains, chauffé, entrée privée, stationnement 683-3829. quo-17

ST-PASCAL, 2 1-2, neuf, meublé, chauffé, éclairé, $110 novembre. 822-2809. quo-10

ST-ALBERT, 1 1-2 pièce, meublé, entrée seule. Tél. 626-4753. quo-21

LORETTEVILLE, flat, moderne, 1 1-2, toutes commodités, $20 semaine. Yvan, 842-3984. quo-17

ST-FRANCOIS d'Assise, 3 pièces, eau chaude fournie, 1er novembre. 661-7211. quo-21

RUE Lévis, 1 1-2 pièce, meublé, balcon, stationnement, soir 527-1560. quo-17

ST-PASCAL, 2 grandes pièces, plus salle de bains, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, libre. S'adresser 1330 rue Maufils, 663-7052. quo-11

ST-PIE X, 3 grandes pièces, meublé, laveuse sécheuse, $125, 681-9818. quo-11

LIMOILOU, 4 et 3 pièces, piscine, bains sauna, ascenseur, visible, de 5 à 9 heures, 524-9226. quo-11

ST-SACREMENT, près hôpital, 4 pièces, moderne, meublé ou non, 681-8271. quo-21

GIFFARD, 4 pièces, tapis mur à mur, stationnement, libre 661-2783. quo-21

LOGEMENT chauffé, meublé, éclairé, 3 1-2 pièces, entrée seule, situé 498 de la Chapelle, pour visiter, s'adresser à 587 rue Fleurie. quo-17

PRES Hôpital Christ-Roi, 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, $130 mois, 683-2828. quo-11

NEUFCHATEL, 3 pièces, meublées, éclairées, chauffées, libre immédiatement, $110, 842-4569. quo-12

VILLE Vanier, 4 pièces, meublé, chauffé, éclairé, jusqu'à 8 heures p.m. Tél. 683-1031. quo-19

LE Métropolitain, 1 1-2, meublé, $95 à $105, 623-1931. quo-12

47e RUE, vivoir, chambre, cuisinette, bain, meublé, chauffé, éclairé. 623-3996. quo-19

$85 PAR MOIS, 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, près hôpital de l'Enfant-Jésus. S'adresser: 1970, 23e Rue, appt 4. quo-13

ST-SACREMENT, 1 1-2 pièce et 1 cinq pièces, meublés, chauffés, éclairés, stationnement. 1215 Chemin Ste-Foy. quo-20

GIFFARD, 2 1-2 pièces, neuf, électricité, chauffage, stationnement, décembre. 663-7746, 667-2075. quo-13

Qu'est-ce qu'il vous faut pour vendre ce téléviseur inutile ?

De la publicité . . .

Utilisez les Annonces Classées du Soleil, à votre service pour un prix minime. Elles sont lues chaque jour par un nombre constant de personnes qui aimeraient se trouver un téléviseur usagé.

Signalez 529-9231

CHAMBRES A LOUER

430 QUARTIER CHAMPLAIN

FACE terrasse, entrée privée, personne sérieuse, 522-0130, 522-8596, 524-9519. quo-28

CHAMBRE-boudoir, près Hôtel-Dieu, permis cuisine, buanderie, conciergerie, 522-0282. quo-2

SUITE de chambres à louer, permis cuisine. 683-7944, 692-2216. quo-7

CHAMBRE, près Château Frontenac, propre, lavabo, permis cuisine, 524-0104, 661-4929. quo-17

77 ST-LOUIS, genre flat, permis cuisine, réfrigérateur, tapis, premier plancher. quo-19

CHAMBRES propres, avec sans permis cuisine, eau courante, 24 Ste-Anne. quo-10

TRES belle chambre, rénovée, poêle, réfrigérateur, personne distinguée. 667-0207, 529-4985. quo-10

RUE St-Paul, 5 pièces, bain, eau chaude, 220, 692-1253, 663-7541. quo-22

12 ST-STANISLAS, libres immédiatement, près rue St-Jean, monsieur seulement. 529-4717. quo-13

431 QUARTIER LIMOILOU

CHAMBRE-BOUDOIR, tapis, lavabo, jeune fille seulement, près hôpital, 661-9362. quo-17

CHAMBRE pour dame, d'un certain âge, avec références, près autobus, église, tranquillité, $10 par semaine. 661-5665. S'adresser 1373 Ave St-Pascal. quo-21

VOISIN hôpital Enfant-Jésus, autobus porte. 1995 de la Ronde. quo-23

PRES Enfant-Jésus, beaux choix chambres modernes, accommodations cuisine. 681-9818. quo-29

ST-PASCAL, chambre à louer, permis de cuisine. 524-6272. quo-30

CHAMBRE-boudoir, permis cuisine, près hôpital St-Michel. 2203 Canardière, 661-2922. quo-31

CHAMBRE, permis cuisine, 1815, de la Ronde, Québec 3. quo-3

CHAMBRE avec ou sans permis cuisine, entrée seule. 524-2338. quo-17

PERMIS cuisine, 1815 de la Ronde. quo-20

CHAMBRE, permis cuisine, pour monsieur seulement. Tél. 523-8650. quo-10

CHAMBRE à louer, pour dame, demoiselle. Tél. 661-4978. quo-20

PRES St-Michel, chambre boudoir, tapis, accès cuisine, entrée seule. 667-3156. quo-10

ST-PASCAL, chambre pour monsieur, près douche, toilette, lavabo. 661-3583, 661-6144. quo-10

GRANDE chambre à louer, pour 1 ou 2 hommes. 523-6162. quo-17

ST-FRANCOIS-d'Assise, petite 88, homme, 525-7087, 5 à 9. quo-19

ST-PASCAL, chambre-boudoir, permis cuisine, homme sérieux, stationnement. 663-6879, 661-3128. quo-11

CHAMBRE à louer, pour jeune fille. Tél. 523-0350. quo-21

COIN 18e Boul. Benoit XV, chambre-boudoir, 681-9818, accommodation cuisine. quo-11

POUR monsieur, d'âge moyen, distingué, entrée seule. Tél. 525-8811. quo-13

CHAMBRE à louer, St-Paul Apôtre, Tél. 529-1426. quo-17

CHAMBRE meublée, près Motel Voyageur, et autobus. Tél. 667-4576. quo-17

$13, $24, semaine, près Colisée, stationnement, tranquillité, 628-2607. quo-19

ST-PIE X, chambre moderne, permis cuisine, entrée seule. 661-6123. quo-19

CHAMBRE-boudoir, près hôpital St-François d'Assise, entrée seule, tapis, accès cuisine. 626-9597. quo-17

CHAMBRE meublée, permis de cuisine, près de l'Enfant-Jésus. 522-3061. quo-23

ST-PASCAL, chambre à louer. Tél. 661-3555. quo-19

ST-FRANCOIS d'Assise, chambre à louer. Tél. 523-5661. quo-20

CHAMBRE près Enfant-Jésus, St-Pascal, pour jeune fille, dame. 667-1936. quo-23

432 QUARTIER MONTCALM

PRES Jeffery Hale, 2 personnes, TV, évier, stationnement. 527-5283, soir. quo-24

CHAMBRES à louer, tres propres, près autobus, écoles, hôpitaux. 681-9126. quo-27

116 SAUNDERS, près Cartier, permis cuisine, propre, $11, $15. 524-3743. quo-28

MARGUERITE - Bourgeoys, chambre, monsieur étudiant, tapis mur à mur, accès cuisine, salle de séjour. 527-3775. quo-29

AVENUE des Erables, chambre confortable, rez-de-chaussée, références, 683-8773. quo-5

PRES Sûreté Provinciale, Grand Théâtre, $11 semaine. (pas cuisine), 523-9524. quo-5

CHAMBRE meublée, octobre, $15 semaine, 683-9555. 630 Fraser. quo-5

ST-SACREMENT, chambre-boudoir, avec réfrigérateur, permis cuisine, entrée privée. 527-4609. quo-6

144 OUEST St-Cyrille, grande chambre-boudoir, tapis, lavabo, réfrigérateur, 524-6168. quo-17

ST-SACREMENT, chambre, propre, prix raisonnable, accommodation, près hôpitaux, autobus. 681-8978. quo-17

PAINCHAUD, près Université, chambre, pension pour une, 2 personnes. 681-7609. quo-7

CHEMIN Ste-Foy, personne sérieuse, entrée privée, permis cuisine. 527-9739, 524-9519. quo-17

CHAMBRE, pour jeune fille, bon chez-soi, 40 St-Cyrille, Ouest. quo-20

840 MARGUERITE-Bourgeoys, chambre avec permis de cuisine, 681-9286. quo-10

CHAMBRE seule, avec déjeuner si désiré, demoiselle, jeune homme, 683-1042. quo-17

BOURLAMAQUE, près St-Cyrille, chambre, poêle, réfrigérateur, évier moderne, tapis, 522-6681. quo-19

PLAINES d'Abraham, chambre-boudoir, salle bains, permis cuisine, redécorée. 523-6894. quo-22

ST-CYRILLE, entrée privée, poêle, réfrigérateur, lavabo, libre immédiatement. 524-6710, 628-1670. quo-22

RUE des Cailières, dame ou fille, permis cuisine, $12. 681-7633. quo-19

CHAMBRE à louer, rue des Franciscains, fille. 524-9456 ou 842-1602. quo-17

CHAMBRE-boudoir, hide-bed, télévision, bon chez-soi. Tél. 681-1575. quo-17

GRANDE chambre, autobus, hôpitaux, permis cuisine, bon chez-soi. 681-5298. quo-17

CHAMBRE-boudoir, accès cuisine, pour demoiselle. 683-9760 ou 522-8660. quo-23

ST-SACREMENT, chambre, lavabo, permis cuisine, stationnement, libre. 527-7266. quo-20

AVE TURNBULL, chambre-boudoir, combinée, avec cuisinette, salle de bains, meublée, chauffée, éclairée, pour dame ou demoiselle. Tél. 523-4798, 522-1138. quo-20

ST-SACREMENT, chambre pour jeune fille, accès cuisine, $15. 683-5361. quo-17

BELVEDERE, chambre meublée, dans maison privée, déjeûner si désiré. 683-7163. quo-20

433 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

CHAMBRE, poêle, réfrigérateur, $10, $13, $15, 498 Richelieu. quo-22

D'YOUVILLE, chambres, flats, ameublements neufs, permis cuisine si désiré. 522-2361. quo-24

CHAMBRE meublée, avec réfrigérateur, poêle électrique, pour dame et jeune fille, 754 Côte Ste-Geneviève. quo-3

CHAMBRE à louer, pour dame, $15 par semaine. Tél. 525-9116. quo-4

CHAMBRE meublée, monsieur, 859 rue Richelieu, appt 4. 523-7505. quo-19

CHAMBRE pour monsieur, s'adresser 27 est, Grande-Allée. Tél. 522-8937. quo-21

CHAMBRES près parlement, une ou 2 personnes, semaine ou mois, télévision, réfrigérateur, permis cuisine, stationnement, salle bains privée, 522-0463. quo-12

AVENUE Turnbull, 3 lits jumeaux, salle bains, privée, balcon, particulier, 524-9904. quo-12

CHAMBRES, modernes, meublées, tranquille, près tous services pas cuisine, entre 4 et 8h. 522-5868. quo-12

ON demande une personne honnête pour demeurer avec une demoiselle, pour les mois d'hiver, novembre à avril, accès à toute la maison. $35. par mois, 855 côte d'Abraham. 525-4776. quo-17

434 QUARTIER ST-ROCH

CHAMBRE à louer, permis de cuisine, Tél.: 523-4124. quo-26

CHAMBRE, réfrigérateur, poêle, convient-drait pour jeune fille, permis cuisine, près boulevard Langelier, 683-3711, ou 626-6664. quo-29

40 CHAMBRES, refaites, ameublement neuf, monsieur distingué. 82 Est St-François. quo-5

CHAMBRE ensoleillée, permis cuisine, personne sérieuse. 524-9871. quo-17

PERMIS cuisine, fille distinguée, rue St-Joseph, est, Tél. 522-4887. quo-20

APPARTEMENT, conviendrait pour jeunes filles, permis cuisine, 520 du Roi.

CHAMBRE à louer, propre, tranquillité. Tél. 523-1530. quo-22

CHAMBRE douche, lavabo, cuisine, semaine, mois, épreuve du feu. 522-3921. quo-13

GRANDE chambre, meublée avec lavabo, eau chaude à l'année, 845 des Prairies, coin St-

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES

PARC BON AIR

SITE DE CHOIX. ECOLES PRIMAIRE ET POLYVALENTE
MAISONS DE STYLES VARIES. 20 MODELES
PRIX: $18,400 et PLUS
Livraison immédiate ou sur demande jusqu'au 1 mai
AUSSI
TERRAINS DE BONNES DIMENSIONS
Pour construction en 1971 ou 1972. Conditions faciles.
Prix 55¢ pi.car. Réservez le vôtre
BUREAU DES VENTES: 7955 est, 10e AVENUE
Ouvert 10h. a.m. à 10h. p.m.
ROGER LACROIX, TEL.: 681-1237 à toute heure
DUFRESNE & LEGARE INC. ENTREPRENEURS GENERAUX

dis-246-17

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES

A VENDRE

Charlesbourg, bungalow, 5 pièces, très propre, conditions faciles, Québec, 3 logements, près Cité Parlementaire.

St-Romuald, bungalow, 5 pièces, neuf, très belle vue.

Cie Immobilière
Belleville, courtiers,
653-4951, Michel Morel
623-9718 dis-17

A VOIR

CHARLESBOURG, près polyvalente, neuf, directement entrepreneur. Libre immédiatement, 2 magnifiques bungalows, 5 grandes pièces, peu de comptant, mensualité, C.I.T. $176, 653-7525, 842-9522. quo-20

MARIA-GORETTI

DIRECTEMENT du propriétaire, sous-sol entièrement fini avec foyer, bonnes conditions, cause transfert, 7615 Ave Payment, 628-0669. quo-17

URGENT

SPLIT level, 1967, intérêt 8 1-2%, peu comptant. Royer, courtier, 842-7862, Mainville, 626-2017. quo-23

FAUT VENDRE

PLACE des Jésuites, 7 pièces, salle dîner, foyer, tapis, Royer courtier, 842-7862, Mainville, 626-2017. quo-23

MAISONS NEUVES

DIRECTEMENT constructeur, différents modèles, voisin polyvalente, maisons ouvertes jour et soir, angle 10e Avenue, est, et 71e rue est, Légaré Construction Inc., 527-1687, 651-6971. quo-28

DIFFERENTE

COTTAGE, 7 pièces, foyer, terrain boisé, modèle exclusif. Nicole Desjardins, rés. 623-0407, Trust Royal, courtiers, 656-9660. quo-19

BEAUX CHOIX

BUNGALOW, 5 pièces, très propre. Mme Lebrun, 623-7381, Québec Land, 529-8456. quo-2

AUBAINE

BUNGALOW 6 pièces, 4 chambres, sous-sol demi-fini, tapis mur à mur, maison en pierre naturelle, très bien située, $25,000, acompte $5,000 Richard Guay, rés. 651-6506, Trust Royal, courtiers, 656-9660. quo-20

TRANSFERT

5 PIECES, très fonctionnel, près école, hypothèque 7 1-2%. Société Fiducie du Québec, courtiers, Guy Moreau, rés. 529-0557, rés., 527-9569. quo-20

1er MAI

RUE Paiement, 5 pièces, très propre, bien situé, abri d'auto, grand terrain. Société Fiducie du Québec, courtiers, Guy Moreau, 529-0557, rés., 527-9569. quo-20

BEAU CHOIX

BUNGALOWS, 5 pièces, très propres. Mme Lebrun, 623-7381, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-20

CHARLESBOURG, Ste-Maria Goretti, 6 pièces, neuf, style, Normandie, Près services publics, 7040, Ave Binet, Charlesbourg. Construction Inc., 626-5155. quo-21

470, 82e RUE, Ouest, directement propriétaire, magnifique 5 pièces, pierre et brique, garage attenant. 623-2057. quo-30

MAISON seule à vendre, à prix modique, livraison 1er novembre. Jour, 626-4513, soir, 626-6414. quo-30

CAUSE départ, directement du propriétaire, Luxueux 5 chambres à coucher, 2 salles bains, bureaux, salle de jeux. Garage, terrain 96 x 186, Rideaux, tapis, etc. 623-1931. quo-3

PRES Vatel, 5 1-2 pièces, abri d'auto, $17,000 hypothèque 6 1-4%. Jean Chevrier, 651-7668, Société d'Administration, courtiers. quo-5

JARDINS Laurentiens, 8525 Clairmont, style canadien de luxe, 44 x 28, abri d'auto, pierre, Stucco, 3 chambres coucher, buanderie au rez-de-chaussée, salle bains attenante à chambre principale, terrain fini, comptant requis, $5,400, 527-6823, 527-3554. quo-17

5 1-2 PIECES, 40 x 24, rue Colemar, via Boul. Jean Talon est, construction 1ère qualité, extérieur déclin émail cuit, garanti 20 ans, 3 chambres à coucher, $16,900, comptant $1,400, ou seulement $200 avec $17 de plus par mois, 681-8563, 842-4178. quo-17

10e AVENUE Est, attrayant bungalow, style colonial, 4 chambres, comptant facile. Demander Roger Lacroix, 681-1237, W. Légaré Inc. quo-17

SUPERBE bungalow, neuf, près école, style colonial, $20,400. Demander Roger Lacroix, 681-1237, W. Légaré Inc. quo-17

DIRECTEMENT du constructeur, style normand, 4 chambres, grand terrain, $21,900. Demander Roger Lacroix, 681-1237, W. Légaré Inc. quo-17

MAGNIFIQUE bungalow, pierre, 6 pièces, près école, centre d'achats, autobus, $20,800. Demander Roger Lacroix, 681-1237, W. Légaré Inc. quo-17

80e RUE Ouest, coin Boul. Cloutier, grand 7 pièces, construction 20 ans, repeint à neuf, terrain gazonné, arbres, etc. $14,000. 527-6823, 527-3554. quo-17

JARDINS Laurentiens, luxueux, 6 pièces, soubassement joliment fini, mensualité intérêt, seulement cause décès, Françoise Roy, 651-7314, Cartier courtier, 681-6389. quo-17

50e BUNGALOW, 6 pièces, Françoise Roy, 651-7314, Cartier, courtier, 681-6389. quo-17

6 PIECES, 1 1-2 étage, non chauffé, garage, remise, rue Beau Manoir, directement propriétaire, $7,000. 683-9844. quo-17

INTERET 6 1-4%, jumelé, 2 étages, acompte 5,000. Mensualités, $113, taxes comprises. Yves Germain, courtiers, 529-8121, Raymond Jobin, 623-7463. quo-17

AUBAINE, magnifique bungalow, garages, Mme Boucher, 661-5769, Cartier, courtier, 681-6389. quo-17

DOMAINE Centenaire, 8 pièces, condition impeccable, grandeur terrain au choix. Arthur Thériault, 651-3581, J.A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-20

BUNGALOW, 5 pièces, salle jeu, abri-auto, logement, sous-sol, central, J. Lafontaine, 628-1184, J.A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-20

MAISON 5 pièces, située près école, terrain fini, 3 ans, 626-0068, ou 837-6076. quo-17

PRES polyvalente, 9 pièces, construction environ 5 ans, sous-sol fini, eau chaude, peinture neuve, $23,700. comptant à discuter, 527-5879. quo-11

CHARLESBOURG, ouest, Place Montclair, 5 pièces, plus sous-sol fini, abri d'auto, grand terrain, 9 ans, comptant $7,000. Peut être financé par Société Fiducie du Québec, courtier, 529-0557, Donat Bollard, 524-3333. quo-19

PROPRIETE bien située, sous-sol aménagé, grand terrain. Faut voir. Gilles Simard, 842-5211, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-19

7055 BRUNOY, bungalow, 6 pièces, $167, capital, intérêt, taxes, 651-6971, Jacqueline Légaré Wagner, Claude Légaré, courtiers, 527-1687 ou 628-0841. quo-2

155 67e OUEST, maison 65 x 32, 12 pièces, plus garage, François Roy, courtiers, 681-0221, 626-2459. quo-22

ST-RODRIGUE, 385, 43e rue Ouest, neuve, façade, pierre, 5 grandes pièces, sortie cave, possibilité revenu. quo-22

DIRECTEMENT propriétaire, neuve, habitée 2 mois, doit déménager. Soir, 628-1209. quo-19

DU propriétaire, construction 1970, luxueuse pierre, foyer, 51 x 26, 9%, terrain boisé 100 x 100, $29,200, transfert, 626-2374. quo-20

CHARLESBOURG, intérêt 6 1-4%, jumelé 2 étages, acompte $5,000. Mensualité $113, taxes comprises, Yves Germain, courtiers, 529-8121, Raymond Jobin, 623-7463. quo-23

BUNGALOW, 5 1-2 pièces, pierre, cèdre, terrain paysagé, hypothèque 6 1-4%. Cécile Sirois, 527-7602, Rouleau, courtier. quo-20

LEVIS, 2 étages, acompte $5,000. Mensualité $113, taxes comprises. Yves Germain, courtiers, 529-8121, Raymond Jobin, 623-7463. quo-23

CHARLESBOURG, ouest, rue Vanier, 4 chambres, salle jeux, près école, Raymonde Alguin, 523-5515, Montreal Trust, courtier, 529-0981. quo-20

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES

MAISONS prix modique, à visiter, 6365, 9e Avenue Est. 626-3244. quo-17

BUNGALOW, 6 pièces, pierre, brique, hypothèque 8 7-8%, Royer, courtiers, 653-0122, Adrienne Cardinal. quo-23

473 CHARLESBOURG MAISONS A REVENUS

16 ET 10 REVENUS

MAISONS neuves, directement propriétaire, près centre d'achats, Charlesbourg, 529-5586. quo-22

NEUFCHATEL

CARRE Dallaire, 12 logements, neufs, près du centre d'achats, location 100% très rentable, prix à discuter, comptant très bas. Rés., Paul Baillargeon, 623-4655, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-17

DIRECTEMENT ENTREPRENEUR

36 LOGEMENTS, 4 pièces, neufs, grand stationnement, piscine, construction 1ère classe, bonnes conditions de paiement. 661-5764. quo-12

DIRECTEMENT propriétaire, 8 logements, neufs, revenu brut, $12,360, soir: 623-1959. quo-31

3 LOGEMENTS, financement facile, Mme Boucher, 661-5769 Cartier, courtier, 681-6389. quo-17

DIRECTEMENT du constructeur, 12 logements neufs, revenu brut, $18,000, capital $23,000, 9 logements neufs, revenu brut, $13,620, capital $15,000, très bien située. 626-2984. quo-17

ST-RODRIGUE, $6,000 comptant, 3 logements, prix $20,000 hypothèque 9%, Françoise Roy, 651-7314 Cartier, courtier, 681-6389. quo-17

CHARLESBOURG, conciergerie 1970, de 31 logements de 3, 4 et 5 pièces, pourvu de toute dernière nouveauté, chauffage électrique, insonorisé, tapis mur à mur, sortie laveuse sécheuse, plus 2 lavomatics, compartiment pour chaque locataire, stationnement muni de système de musique continuel et système alarme et intercome pour porte entrée, capital investi 10%. J.A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-20

6, 8, 12, 16, 31 LOGEMENTS, construction neuve, conditions discutable, échange, Roger Turmel, 529-4314, J.A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-20

ST-RODRIGUE, directement du propriétaire, 30 logements, plus 8 commerces, épreuve du feu. Location 100%, Intérêt 7%, acompte $75,000, 623-1931. quo-11

PRIX d'aubaine, cause transfert, directement propriétaire, paroisse Ste-Maria-Goretti, style canadien, 7 pièces, 2 salles de bains, plancher chêne (tapis), logement sous-sol, idéal pour bureau, abri d'auto, $20,000, comptant, plus balance hypothèque. 623-4278. quo-24

ACOMPTE $15,000. 23 logements, construction 1969, hypothèque, 9 1-2%. Prix et conditions à discuter. M. Régis Giguère, 653-5531, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-19

2 GRANDS logements neufs, 495, 80e rue est, comptant, $10,700, François Roy, courtiers, 681-0221, 626-2459. quo-22

8 LOGEMENTS, 4 ans, $75,000, François Roy, courtiers, 681-0221, 626-2459. quo-22

DIRECTEMENT propriétaire, un 7 pièces, deux 4 pièces, chauffage à l'huile, 7185, 3e Avenue est, 626-2258. quo-17

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES

ST-ROMUALD

MAISON neuve, 6 pièces, vue sur fleuve, près centre récréatif, léger comptant, 839-6230. quo-3

UN REVENU

MAGNIFIQUE bungalow, brique, blanche revenu de $85 terrain 186 x 100, aubaine, $26,000, 833-2432. quo-19

DUPLEX, carré F. X. Lemieux, Lévis, St-Romuald, Pintendre, léger comptant. 837-4203, 837-0173. quo-17

ST-ANTOINE de Tilly, maison seule, à vendre ou à louer, 6 pièces, 832-4152. quo-29

PINTENDRE, plain-pied, 5 pièces, près rue Kennedy, 837-6679. quo-3

ST-REDEMPTEUR, prix d'aubaine, luxueux bungalow, 8 pièces, garages, Mme Paquet, 653-4141, Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-17

LAUZON, maison à vendre, directement propriétaire, 3 logements, rue Principale, vue sur fleuve, 10,000 pieds de terrain, près église, école, tous commerces. Informations, 837-3041. quo-17

ST-NICOLAS, Route 3, chalet meublé avec foyer, 4 1-2 pièces, habitable à l'année, 1-2 mille du Pont Québec, prix $7,700. 832-0346. quo-31

RIVE-Sud, propriété à vendre à St-David, plain-pied, 7 pièces, garage et grand terrain. S'adresser 837-5365, 819-389-5909. quo-11

MAISON seule, 8 pièces, Charny. S'adresser directement au propriétaire. 832-2629. quo-17

COTTAGE vieux style Lévis, 4 pièces, aubaine, $7,300. comptant $1,500. Québec Finance, courtier. 529-0761, 626-4132. quo-20

ST-HENRI, 8 pièces, $16,000. Royer, courtiers, 837-8671, Carrier. quo-23

LEVIS, centre d'Aubigny, 5 pièces, foyer, salle jeux. Royer, courtiers. 837-8671, Carrier. quo-23

475 RIVE-SUD MAISONS A REVENUS

8 LOGEMENTS STE-FOY

PAROISSE St-Louis de France, 7 de 4 pièces et 1 de 3 pièces, chauffage eau chaude, construction pierre et briques, entrée laveuse et sécheuse, prise de courant pour autos, terrain fini 105 x 110, comptant requis $17,000. Rés., Omer Allard, 837-3067, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-17

MAISON 3 logements, à vendre, Tél. après 6 heures, 837-1691. quo-17

MAISON à vendre, avec commerce, cause de santé. 889-2238. quo-3

3 LOGEMENTS plus salle de coiffure. Tél. 837-5924. quo-5

8 LOGEMENTS, loués 100% près Hôtel-Dieu, Lévis, prêt 9 1-2%, construction 1969, propriétaire constructeur. 527-5709. quo-7

LEVIS 3 maisons à revenu de 2 et 3 logements, acompte 3,500 balance à discuter, aubaine, Yves Germain, courtiers, 529-8121, Clément Gosselin, 837-6000. quo-17

LEVIS, 4 logements, aucun acompte, payable comme loyer, 837-0650. quo-10

ST-ROMUALD, Chaudière Bassin, triplex, rapportant $3,720, demandons $23,000, faites offre. Hurtubise courtier, 651-2372, 651-7023. quo-22

LEVIS, 3 maisons à revenu de 2 et 3 logements, acompte 3,500, balance à discuter, aubaine, Yves Germain, courtiers, 529-8121, Clément Gosselin, 837-6000. quo-23

LEVIS, face à Woolco, 2 logements, 5 pièces. Royer, courtiers, 837-8671, Carrier. quo-23

Ne voulez-vous pas vous débarrasser de cette guitare ?

Frappez juste !

Utilisez les Annonces Classées du Soleil, à votre service pour un prix minime. Elles sont lues chaque jour par un grand nombre de jeunes personnes qui sont à la recherche d'un instrument de musique.

Téléphonez à 529-9231

476 SILLERY MAISONS SEULES

476 SILLERY MAISONS SEULES

2 LUXUEUSES MAISONS

Av. de Lantagnac, voisine Av. Des Gouverneurs. Près Chemin St-Louis. 7½ pièces, 4 chambres, 2 salles de bains, buanderie, grandes pièces. TERRAIN BOISE ET TOURBE, 75 x 105.

6½ pièces, 3 chambres, 2 salle de toilette, garage. Prêt 9¾%, 25 ans. TERRAIN BOISE ET TOURBE, 70 x 105.

Prix exceptionnels. Livraison immédiate. A visiter sur rendez-vous, à toute heure.

653-9268 ou 681-1237
DUFRESNE & LEGARE INC. ENT.-GENERAUX

dis-2346-22

476 SILLERY MAISONS SEULES

AVENUE DE LAUNE

BUNGALOW, 64 x 40, six grandes pièces, salle jeux, garage double, foyer, naturel, Monique Lessard, 651-3868, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-19

VENEZ VISITER

DIMANCHE, 2 à 5 heures, 3 magnifiques propriétés neuves, 1390 de Godefroy, 1445 Lantagnac, 1231 Charles Huot par Chemin St-Louis, Claude Chalifour, courtiers, 656-9844, 651-2688. quo-17

OUVERT AUX VISITEURS

DIMANCHE, 18 octobre, 2 à 4 heures, venez visiter une résidence neuve, 7 pièces, 4 chambres, salle familiale, foyer, garage, 1450 de Lantagnac, Alexandre Hamel, 527-9181, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-17

SILLERY

JOLI bungalow, dans Parc Lemoine, site idéal pour professionnel. Rés., Réginald Doyon, 683-5658, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-17

MIEUX QUE NEUF

6 PIECES, garage, terrain boisé, centre Sillery Nicole Desjardins, rés. 623-0407, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-19

COTTAGE IMPECCABLE

RUE St-Cyrille, salon, salle à dîner, cuisine, boudoir, 4 chambres, Yvon Gagnon, rés. 651-6987, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-19

SILLERY GARDEN

8 PIECES, 4 chambres, piscine intérieure, René Hébert, 656-0641, Montreal Trust, courtiers, 529-0981. quo-20

1225 FORGET, cottage, impeccable, 9 pièces, tapis, garage, sous-sol fini, foyer, Jacqueline Légaré Wagner, 651-6971, Claude Légaré, courtiers, 527-1687. quo-21

DES Hospitalières, style canadien, foyer, soubassement aménagé impeccable, Mme Paquet, 653-4141, Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-17

DICKSON bungalow, 12 pièces, foyers, garages, terrain 15,000 pieds. Fernande Tremblay, 527-7332, Cartier, courtier, 681-6389. quo-17

FALAISE, idéal famille 5 ou 6 enfants, 8 pièces, 2 salles bains, plus soubassement, 651-3774. quo-17

PRESTON, St-Charles Garnier, $7,000 comptant financement facile, Cottage 8 pièces, Barette, 527-7075, Cartier courtier, 681-6389. quo-17

MARIE-Victorin, près Université, livraison immédiate, cottage, grand terrain, Barette, 527-7075, Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-17

SILLERY Garden, bungalow, de luxe, Barette, 527-7075, Cartier, courtier, 681-6389. quo-17

STYLE canadien, 9 pièces, décoration extraordinaire, centre de Sillery, prix $32,000. G. Roberge, courtier, 656-0782. quo-20

PARC Champoux, cottage pierre, 14 pièces, plus location soubassement. Fernande Tremblay, 527-7332, Cartier courtiers, 681-6389. quo-17

MAISON, 6 pièces, 3 chambres, directement propriétaire, 651-0441. quo-11

PRES Université et centre d'achats, attrayant cottage, huit pièces, plus sous-sol fini, six chambres coucher, très bonne valeur. Monique Lessard, 651-3868, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-19

PARC Chesnay, magnifique maison 10 pièces, soubassement aménagé. Mme Garneau, 522-5733, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-19

MAGNIFIQUES grandes pièces, 4 chambres, foyer. Mme Lemieux, 651-0728, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-19

RUE Holland, cottage 9 pièces, salle manger. Mme Jean Castonguay, 527-7325, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-19

FALAISE pour famille 4 enfants et plus, 8 pièces, sur un plancher plus soubassement. Mme Vachon, 651-4072, Cartier, courtiers, 681-6389. quo-4

LUXUEUX bungalow, 6 pièces, près Université, grand terrain Société Fiducie, du Québec, courtier, Raymond Dumas, 529-0557, rés. 653-0785. quo-19

2 FOYERS, garage double, piscine, tennis, terrain boisé, Nicole Desjardins, rés. 623-0407, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-19

PROFESSIONNELS, bungalow, garage, soubassement, conviendrait pour bureau ou location. Lorraine Morency, 656-9764, Claude Chalifour, courtier. quo-20

MAISON 10 pièces, 6 chambres à coucher, près école, église, beau terrain. Lucien Nadeau, 527-4306, Société Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-20

PARC Champoux, beau cottage, très pratique, 9 pièces, garage, brique, terrain boisé. Jean Chevrier, 651-7668, Société Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-20

8 PIECES, foyer, garage, construction supérieure. Jardins Sillery. Mme Edgar, rés., 651-4933, Trust Royal, courtiers, 656-9660. quo-20

COTTAGE, 9 pièces, impeccable, grand terrain boisé, $35,000. Hélène Roy, 651-3895, Montreal Trust, courtiers, 529-0981. quo-2

RUE Dickson, 9 pièces, chauffé, eau chaude, garage, grand terrain. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, Jacques Perron, 527-6655, 529-0047. quo-21

DUBUISSON, 6 pièces, Mme Roy, 651-7314 Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-24

COTTAGE 11 pièces, foyer, garage. Claude Chalifour, courtiers. 656-9844, 651-2628. quo-23

COTTAGE colonial neuf, 9 pièces. Claude Chalifour, courtiers, 656-9844, 651-2628. quo-23

STYLE canadien, quartier sélect, formidable. Claude Chalifour, courtiers, 656-9844, 651-2628. quo-23

477 SILLERY MAISONS A REVENUS

RUE Forget, 3 logements, 2 de 5 pièces, 1 de 3 pièces, meublés, très propres, $28,500, du propriétaire, 527-1649. quo-11

SILLERY, 5 logements, construction originale, très bien située. Jean Lafleur, 527-2248, Jean Dion Associés, courtiers, 651-6447. quo-17

LAIGHT, 3 logements de 4 pièces, $18,500, hypothèque propriétaire. 683-7025. quo-17

MAISON 3 logements, brique, chauffage eau chaude, rue St-Michel, 681-5447. quo-13

478 STE-FOY MAISONS SEULES

PRES UNIVERSITE ET CEGEP

PARFAIT cottage 8 pièces, foyer, garage, terrain boisé, Mme Hardy 527-7682, Antoine Morin Associés Courtiers. quo-19

INTERET 6½%

$143 CAPITAL, intérêt, taxes, bungalow 1963, 7 pièces, 2 salles de bains, terrain paysagé, toute offre raisonnable discutable. Informations Mme Itha Drouin, 653-3076, 626-9779, W. Légaré, courtier. quo-20

ST-LOUIS DE FRANCE

BUNGALOW, très intéressant, sous-sol entièrement fini, vaut la peine d'être visité. Mme Itha Drouin, 653-3076, 626-9779, W. Légaré, courtier. quo-20

MAISON ORIGINALE

7 PIECES, grand terrain, construction 1968, état neuf. Maurice Parent 527-3565, Jean Dion Associés courtiers, 651-6447. quo-17

BOULEVARD LAURIER

MAISON transformée en bureaux, près des Centre d'Achats, Magella Roux, 651-5135, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

DE LA COLLINE

BUNGALOW, 5 pièces, plus salle familiale et salle de bains au sous-sol, Magella Roux, 651-5135, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

CAUSE DEPART

STE-FOY SUD, beau bungalow, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 garages, galerie couverte, terrain boisé et clôturé, mobilier si désiré. A. Dewald, 651-3957, Claude Chalifour, courtiers. quo-17

PROFESSIONNEL

COTTAGE 9 pièces, cuisine érable, 4 chambres, salle bains, chambre principale, foyer, garage. Mme Lemieux, 651-0728, Antoine Morin Associés Courtiers. quo-12

478 STE-FOY MAISONS SEULES

COMPAREZ

ST-LOUIS France, 8 pièces, abri d'auto, moins de $23,000. Mme Olive Bewick, 653-2118, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-19

PRESSE DE VENDRE

IMPECCABLE bungalow, 7 pièces, foyer, 2 1-2 salles bains, garage, Mme Françoise Villeneuve, 527-0420, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-19

OUVERT AUX VISITEURS

DIMANCHE, 2 à 4 heures, 7 pièces, 4 chambres, salle familiale, foyer, garage, 1450 de Lantagnac, Alexandre Hamel, 527-9181, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-17

ST-LOUIS FRANCE

6 PIECES, revenu sous-sol, $110, Garage, Mme Bernadette, St-Pierre, 651-6652, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-19

$19,800.

BUNGALOW 4 chambres coucher, salle jeux, Mme Jean Castonguay, 527-7325, Antoine Morin Associés Courtiers. quo-19

PRES PLACE PHILIPPE

RUE Richer, split level, 6 pièces, plus 2 locations, revenus mensuels $230., Impeccable, Mme Garneau, 522-5733, Antoine Morin Associés Courtiers. quo-19

FORMIDABLE

2965 SASSEVILLE, bungalow, une chambre, décoration extraordinaire, près centres achats, Claude Chalifour, courtiers, 651-2628, 656-9844. quo-23

MAISON SEULE

MAGNIFIQUE résidence, avec vue sur le fleuve, conviendrait pour famille de 4 et 5 personnes. Rés., Réginald Doyon, 683-5658, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-17

TRANSFERT

STE-FOY, plain-pied, avec abri d'auto, briques, coin rues, près école, terrain jeux, magasins, etc, balance d'hypothèque 6 1-2% d'intérêts. Rés., Athanase Valcourt, 872-9581, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-17

OUVERT DIMANCHE

DE 2 à 5 hres, 778 Boul. Pie XII, bungalow 7 pièces, mensualités $125.93, Claude Chalifour, courtiers 656-9844, 651-2688. quo-17

BUNGALOW 8 PIECES

TERRAIN très grand, boisé & paysagé, garage Yvon Gagnon, rés. 651-6987, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-19

NOTRE-DAME DE FOY

4 CHAMBRES, salle manger, salon, sous-sol fini, René Hébert 656-0641, Montreal Trust, courtiers, 529-0981. quo-29

BEAU CHOIX DE MAISONS

6 PIECES et plus, différents prix, terrain paysagé, Raymonde Giguère, 523-5515, Montreal Trust, courtiers, 529-0981. quo-29

ST-BENOIT

BUNGALOW, 6 pièces, garage, terrain 100 x 100, $7,000 acompte. Réal Morin, 653-3026, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-29

SPLIT-LEVEL 5 PIECES

PRES Université, Académie, paysagé, abri d'auto, intérêt 5 1-4%. Letellier, 656-9590. Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-29

FAUT VENDRE

PARC Neilson, bungalow, 5 pièces, offre considérée. Mme Cora Letarte, rés., 681-0351, Trust Royal, courtiers, 656-9660. quo-29

IMPECCABLE

CLAUDE Picher, cottage 8 pièces, salle familiale avec foyer, libre présentement. Mme Cora Letarte, rés., 681-0351, Trust Royal, courtiers, 656-9660. quo-29

1130 FONTAINEBLEAU

6 PIECES, garage, ultra propre, transfert, Nicole Desjardins rés. 623-0407, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-19

VUE EXCEPTIONNELLE

STYLE canadien, 10 pièces, bois de Boulogne, Yvon Gagnon, rés. 651-6987, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-19

STYLE CANADIEN

TRES spécial, toutes les commodités possibles à un prix raisonnable, style très original. Joan Guay, 653-2958. Immeuble Guay, courtiers, 651-6033. quo-20

LIBRE

4 CHAMBRES, salle jeux, 1 1-2 salle bains, prix demandé $23,000. Joan Guay, 653-2958, Immeuble Guay, courtiers, 651-6033. quo-20

GRANDE FAMILLE

6 CHAMBRES, 2 salles bains complètes, près écoles, autobus, propriétaire transféré. Joan Guay, 653-2958, Immeuble Guay, courtiers, 651-6033. quo-20

OUVERT AUX VISITEURS

1630 MON REPOS, via route de l'Eglise et Valcourt, ouverte aux visiteurs dimanche le 18 octobre de 2 à 4 heures et trente p.m. Joan Guay, 653-2958, Immeuble Guay, courtiers, 651-6033. quo-17

INCROYABLE $18,000.,

BUNGALOW, 5 pièces, grand terrain, aubaine, Quebec Land, courtiers, 529-8456. Robert Blais, 872-7346. quo-20

FACE TERRAIN JEUX

6 PIECES, 4 chambres coucher, $137 par mois. Rolande St-Arnaud, 683-9068, Montreal Trust, courtiers, 529-0981. quo-20

ST-LOUIS FRANCE $30,500

BUNGALOW familial, 10 pièces, 5 chambres, très propre. Hélène Roy, 651-3895, Montreal Trust, courtiers, 529-0981. quo-20

Près Ecole Normale Laval

BUNGALOW 6 pièces, 4 chambres, très propre. René Hébert, 656-0641, Montreal Trust, courtiers, 529-0981. quo-20

OUVERT AUX VISITEURS

DIMANCHE de 2 hres à 4.30 hres, 1253 La Vigerie, 7 pièces, comptant minime, prix réduit, possibilité revenu sous-sol. Ghislaine Le Houillier, 651-6594, Montreal Trust, courtiers, 529-0981. quo-17

IMPECCABLE

BUNGALOW, 1969, 6 pièces, hypothèque $17,000, Ghislaine Le Houillier, 651-6594, Montreal Trust, courtiers, 529-0981. quo-20

BUNGALOW, 10 PIECES

TRES propre, terrain paysagé, revenus soubassement, mensualité $120, comptant $7,000. Réal Morin, 653-3026, 653-2379, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-20

HOPITAL LAVAL

SPLIT Level, 7 pièces, 3 chambres, soubassement, foyer, garage, Mme Lauzon, 527-7183. Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-20

HYPOTHEQUE 5¼%

SPLIT-level, 1955, idéal pour location chambres, 6 pièces, beau terrain, abri d'auto, Letellier, 656-9590. Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-20

VENEZ LA VOIR

6 PIECES, colonial, foyer, piscine chauffée, repeinte, transfert, Letellier, 656-9590. Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-20

TRES FONCTIONNELLE

728 CLAUDE PICHER, spacieux, cottage, 8 pièces, foyer, libre présentement. Mme Cora Letarte, rés. 681-0351, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-20

STYLE CANADIEN

3724 TERRASSE St-Laurent, 10 pièces, foyer, tapis mur à mur, libre immédiatement, $39,500, acompte $8,000. Richard Guay, rés. 651-6506, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-20

ST-LOUIS DE FRANCE

2755 BRIDGEWATER, 6 pièces, 4 chambres, foyer, sous-sol fini, garage, libre immédiatement, $27,500, acompte $4,500. Richard Guay, rés. 651-6506, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-20

3012 MATAPEDIA
ST-LOUIS DE FRANCE

PRES de l'école Ste-Isabella, 4 chambres à coucher, salon avec foyer, plancher à plafond, salle à manger avec portes sur patio, tapis mur à mur, salle de jeux, coin tranquille, grand terrain, bien payagé, directement propriétaire. Tél. 651-6422. quo-17

979 LAROCHELLE, plain-pied, garage, sous-sol fini, tapis, air climatisé, conditions faciles. 683-7406. quo-20

6 1-2 PIECES, abri d'auto, terrain gazonné, Sylvère Desrochers, courtier, 681-8271. quo-29

PRES Hôpital Laval et Université, 11 pièces, 2 1-2 salles de bains, Sylvère Desrochers, courtier, 681-8271. quo-29

MAISON 14 pièces, conviendrait pour professionnel, financement 7%, Tél. 683-5658. quo-21

923, TORONTO, bungalow, 9 pièces, seulement $2,500 comptant. Lorraine Morency, 656-9764, Claude Chalifour, courtier. quo-29

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

ACCROISSEMENT DES VALEURS

COMMUNIQUEZ avec André Gagnon, pour obtenir un rendez-vous afin de prendre connaissance sur plan et devis de la qualité de la construction, de la finance déjà accordée, du dégrèvement d'impôt et des prix de nos maisons appartements jusqu'à 187 logements. Rés., André Gagnon, 661-9552, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-21

32 LOGEMENTS 1968

PARC Nelson, coin rue, voisin centre d'achats, location facile, Maurice Parent, 527-3565. Jean Dion Associés courtiers. quo-17

RENDEMENT 17%

BLOC, 28 logements, très facile de location. Jean Lafleur 527-2248, Jean Dion associés courtiers, 651-6447. quo-17

5 JUMELEES

CHEMIN St-Louis, $5,700, revenu annuel, René Hébert, 656-0641, Montreal Trust, courtiers, 529-0981. quo-20

$450,000.

MAGNIFIQUE complexe immobilier, 48 logements, piscine extérieure, coin enchanteur, Ferrand Bollard, 661-2403, Claude Chalifour, courtiers. quo-20

30 LOGEMENTS

4, 5, 6 PIECES, dépréciation, 10%, excellents placements. Henri Abel, 683-4335 Quebec Land, courtiers, 529-8456. quo-20

15 LOGEMENTS

CONSTRUCTION récente, intérêt 8%, placements intéressants. Henri Abel, 683-4335, Quebec Land, courtiers, 529-8456. quo-20

COTTAGE JUMELE

STE-URSULE, construction 67, 6 pièces, magnifique, terrain. Mme Lauzon, 527-7183, Quebec Land, courtiers, 529-8456. quo-20

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

STE-FOY 36 logements de 1 1-2 à 4 pièces, moderne, $59,000 de revenus, acompte $50,000. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. quo-23

BOUL. Nelson, 6 logements, 2 meublés, revenu $8,496. propriétaire, 626-4536. quo-23

POUR un placement sérieux, j'ai en main 74 revenus ou (16, 20, 28, 30) situés Chemin Ste-Foy, Yves Germain, courtiers, 529-8121, Camille Germain, 651-1234. quo-17

MYRAND 8 logements, Mme Paquet, 653-4141 Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-17

8 LOGEMENTS, sept de 5, un de 4, baux, endroit central, accepterait créance hypothécaire, comme comptant, rendement 9%. Jean-Yves Lessard, 683-2103, 651-3868, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-17

RUE de Longpré, 4 logements, 3, 4 pièces, 1, 6 pièces, Théo Genest, courtier, 522-1533, 527-8102. quo-19

4 GRANDS logements, ensoleillés, possibilité finir logements sous-sol, 656-9965. quo-17

RUE Myrand, 8, revenus, 4 de 4, 4 de 5, stationnement revenu brut $11,000. Guy Paré, 683-2103, 653-0771, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-17

RENDEMENT 17%, bloc, 18 logements, très facile de location. Jean Lafleur, 127-2248, Jean Dion Associés, courtiers, 651-6447. quo-17

ST-THOMAS d'Aquin, 2 logements, 6 pièces, revenu $285 terrain 60 x 115, Mme François Villeneuve, 527-0420, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-19

RUE Richer, près Université, propriété 3 logements, beau 7 pièces, pour acquéreur comptant requis $17,700. Maurice Hurtubise, courtiers, 651-2372, 651-7023. quo-23

STE-FOY, pour un placement sérieux, j'ai en main 74 revenus ou (16, 20, 28, 30)

490 CHALETS DEMANDES

ACHETERAIS, chalet, prix modique, environ 12 milles de Québec. Ecrire Dépt. 517 Le Soleil, en donnant tous les renseignements possibles. quo-17

495 LOGEMENTS APPARTEMENTS DEMANDES

COUPLE sérieux cherche 4 ou 5 pièces, non meublé, tranquille, proximité université, appartement ou maison. 681-2367. quo-20

496 LOGEMENTS APPARTEMENTS A PARTAGER

PARTAGERAIS, 4 pièces, non meublé, femme seule ou couple âgé, sans enfant, urgent. 667-4324. quo-17

DAME demande personne retraitée pour partager logement, endroit tranquille. 667-2747. quo-22

498 MAISONS DEMANDEES

A VOTRE SERVICE

VOUS désirez vendre vos propriétés à revenus, votre résidence, votre commerce, etc., assurez-vous les services professionnels de la plus importante société de Fiducie canadienne-française. Trust Général du Canada. Avons acheteurs sérieux et finance nécessaire. 529-5311. quo-22

QUELQUES JOURS

ME suffisent pour la vente de votre propriété à revenus, situées à Charlesbourg et Ste-Foy, service professionnel assuré. Rés., André Gagnon, 661-9552, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-20

SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC, COURTIERS

FIDUCIE, des Caisses Populaires, confiez-nous la vente de vos propriétés, dans Québec et banlieue. Nos clients sont sérieux et ont la finance nécessaire, J.-H. Paquet, 529-0357. quo-4

POUR vente rapide de maisons seules ou revenus, consultez un expert, Guy Dumas, courtier, 661-5764. quo-23

BLOC appartements, payons comptant, Robert Bruneau courtiers, 653-4275. quo-29

PARTICULIER achèterait à Ste-Foy, ou Sillery, directement du propriétaire, 8 logements ou plus, pas d'agent. Après 6 p.m., 527-3978. quo-20

PARTICULIER achèterait du propriétaire, maison 6 logements, Québec, environs. 623-3986. quo-20

AVONS urgent, besoin de maisons à revenus, pour acheteurs sérieux. Antoine Couillard, 681-5231, Quebec Land, courtiers, 529-8456. quo-20

COMMERCE ET INDUSTRIE

511 BUREAUX A LOUER

GRANDE-ALLEE ENTRE D'ARTIGNY ET LACHEVROTIERE

4,000 PIEDS carrés. Disponible immédiatement. Facilités stationnement. Idéal pour architectes, ou ingénieurs - conseils. Ecrire Casier Postal, 262, Haute-Ville, Québec. quo-17

30,000 PIEDS CARRES

EDIFICE des plus modernes, ascenseur, climatisation, stationnement, 100 x 300 pieds de plancher, rue La Pérade Ste-Foy, pour plus d'informations, 651-1360, quo-12

BUREAU climatisé, 800 à 2,200 pieds carrés, édifice La Laurentienne, 529-9773. quo-17

749 ST-JEAN, bureaux, différentes grandeurs, chauffés, éclairés, 525-5427, 683-7474. quo-19

EDIFICE commercial, chauffé, éclairé, bureau double, 225 pieds. Jour, 842-1965. quo-22

BUREAUX et locaux à louer, 466 de la Couronne, ascenseur, concierge, 681-5501 et 837-2523. quo-24

BUREAU à louer, facilité de stationnement, service de conciergerie, s'adresser 640, St-Jean, apt. 1, 525-9103. quo-26

BUREAU, propre, ascenseur, $50 par mois, 335, Est St-Joseph, 524-6092. quo-26

MAGNIFIQUE local rénové, pour bureau de médecin ou de dentiste. Pharmacie d'Assise. 522-6489. quo-29

GRANDEUR au choix disponible, concierge, ascenseur, prix raisonnable. 522-4609, 527-1969. quo-30

EDIFICE Ste-Foy, sous-sol 16 x 30, excellente finition. J.-G. Lacombe, 681-6311, soir, 527-9170. quo-30

BUREAU, jusqu'à 1,200 p.c., stationnement, chauffé, éclairé, idéal pour assurance, finance ou autre commerce du genre, situé 777 Ouest Charest, près Marie-Incarnation. M. Moisan, jour, 683-4451, soir 626-0158. quo-30

6,000 PIEDS plancher à bureaux, Centre St-Roch, 529-9051, occupation Immédiate. quo-30

TRES bien pour bureaux, maison 8 pièces, dans zone commerciale, angle d'Argenteuil et St-Louis, Ste-Foy, 651-1360. quo-4

BUREAUX, ascenseur, épreuve du feu, Cassulo, 1026 St-Jean, 524-6449. quo-4

CENTRE d'affaires St-Roch, 15,000 p.c., épreuve du feu, facilité de stationnement. S'adresser 34 Dorchester Sud, 529-9051. quo-4

STE-FOY, boul. Charest ouest, différentes grandeurs, excellente finition, bail court terme si désiré, J.G. Lacombe, jour, 681-6311, soir, 527-9170. quo-6

BUREAUX à louer, 350 Est Boul. Charest, Tél. 529-3777. quo-11

CHARLESBOURG Ouest, 4,000 pieds carrés, de bureau, rez-de-chaussée, édifice neuf, climatisé et moderne, avec stationnement. Guy Paré, 683-2103, 653-0771, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-17

ESPACE de bureau à louer, Boul. Charest, près de la Couronne, possession immédiate. 529-4921. M. Bertrand. quo-11

BUREAU à louer, 800 pieds carrés, disponible 1er novembre, 41 Avenue Bégin, Lévis, 837-8824. quo-11

ULTRA-moderne, 100 d'Youville, 580 Est Grande-Allée, 175 St-Jean, climatisé, ménage compris, ascenseurs, stationnement privé, service conciergerie. Tél. 529-9077. quo-12

STE-FOY, près rue Myrand, 3,000 pieds carrés de plancher, chauffé, plus stationnement, disponible immédiatement, idéal pour médecin, avocat ou ingénieur. Tél.: 681-8832. R. Talbot. quo-13

BUREAUX à louer, édifice Montminy, rue St-Jean, Tél. 653-9274. quo-13

512 ENTREPOTS A LOUER

BATIMENT NEUF

A l'épreuve du feu, superficie 3,600 pieds. Si désiré, bureau attenant de 600 pieds, prix de location $1.00 le pied carré, incluant chauffage et l'électricité. Localisation centre-ville, Lévis. Informations, 653-9291. quo-13

3e AVENUE, entrepôt 3,700 pieds, 3 planchers, $90 par mois, louer ou vendre avec propriété 3 logements. Tél. 623-3706. quo-24

POUR entreposage, chauffé, gicleurs automatiques, ascenseur, grandeur à demande. 681-6261. quo-28

ENTREPOTS (entreposage), garage, magasin, bureaux, etc. 667-0101, 905 Royale, Beauport. quo-29

SOUS-SOL, édifice Ste-Foy, 16 x 30, J.-G. Lacombe, 681-6311, soir 527-9170. quo-30

ESPACE 18 x 50, hauteur 12 pieds, Limoilou, non chauffé. 522-6825, 529-0731. quo-3

ENTREPOT pour voitures, hivernement. Tél. 842-6398. quo-4

BATISSE 30 X 60, pour entrepôt, Limoilou, 1050, boul. des Capucins, 529-5971. quo-10

CENTRE industriel St-Malo, entrepôt chauffé, toilettes, convoyeurs, 849-4104. quo-22

BUREAU et entrepôt à louer. 25 rue Richelieu, éclairé, chauffé, 3,000 pieds carré. 529-4191. quo-13

513 ENTREPOTS A VENDRE

ENTREPOT, garage, chauffés, 35 x 70, bureau, paroisse Sacré-Coeur, 527-1633. quo-4

AVONS en main tout genre d'entrepôt à vendre ou à louer, consultez nous sans obligation, Jean-Yves Lessard, 683-2103, 651-3868, Antoine Morin, Associés, courtiers. quo-31

515 LOCAUX A LOUER

600 ST-JEAN

BUREAUX, Caisse populaire de Québec, 8,000 pieds carrés, sur 4 planchers, ascenseur, visite 10 à midi, et 1 à 3 heures, Société Fiducie, du Québec, Hervé Pouliot, rés. 623-4767, bur. 529-6322. quo-20

LOCAL louer, situé Boul. Charest, centre ville, 2,500 pieds carrés, $300 par mois. 529-3706. quo-21

LOCAL commercial, vitrine sur 1ère Avenue, 2,800 pieds carrés, rez-de-chaussée, Société de Fiducie du Québec, demandez M. Barnabé, 529-0587. quo-17

515 LOCAUX A LOUER

STE-ANNE de Beaupré, local à louer, tout neuf, pour bureau ou petit magasin. Tél. 263-2478, Ste-Anne de Beaupré. quo-27

CHEMIN Ste-Foy, 1er étage, salle, 25 x 30, stationnement, pour réunions, cours, etc. 653-3849. quo-21

LOCAL occupé depuis 13 ans par salon de coiffure, rénové, conviendrait parfaitement pour dentiste, médecin, salon de coiffure. Pharmacie d'Assise. 522-6489. quo-29

ATELIER, entrepôt, 2300 pieds, 2 étages, 607, St-Bernard, 522-5313, 524-5310. quo-30

RUE St-Jean, beau local, grandes vitrines, chauffé, conviendrait pour bureau, studio, ou commerce, occupation immédiate, 529-5311. quo-3

31 McMAHON, coin d'Auteuil, 1,500 et 2,000 pieds carrés, rez-de-chaussée, bureau ou studio de culture physique, etc. Marc Gilbert, 527-2814, 681-6151, 529-0818. quo-4

12,000 P.C. à l'épreuve du feu, centre d'affaires St-Roch, facilité stationnement. S'adresser 34 Dorchester Sud, 529-9051. quo-4

BUREAUX à louer, 350 Est Boul. Charest, Tél. 529-3777. quo-5

PETIT LOCAL à louer, sur rue Cartier, environ 9 x 12. 525-6586. quo-20

LOCAL rue St-Jean, 1,050 pieds carrés, surface conviendrait pour bureau ou tous genres commerce. 525-6133. quo- 11

LOCAL Beauport, 26 x 42, plus sous-sol 25 x 35. 663-0242. quo-19

D'AIGUILLON, 13 x 34, chauffé, entrée 220, libre. 522-2155. quo-13

527 LOCAUX DEMANDES

LOCAL demandé, Ste-Foy, 500 pieds carrés, premier étage, stationnement. 683-8736. quo-17

530 COMMERCES A VENDRE

Taverne à vendre avec commerce à Lévis
Pour informations, écrire:
C.P. 124, station Notre-Dame, av. Bégin, Lévis.
dis-17

FRANCHISE G. M. & SKI DOO BOMBARDIER

TRES bon commerce, comprenant bâtisse, terrain, équipement, pièces, autos et ski doo usagés, chiffre d'affaires très intéressant. Cap-Santé, $175,000 comptant $75,000 Balance comme loyer. Québec Finance, courtier, 529-0761, 626-4132. quo-20

NOTRE PETIT SPECIAL

PATISSERIE bien équipée, pleine opération, bon chiffre d'affaires Lauzon. Québec Finance, courtier, 529-0761, 626-4132. quo-20

MOTEL 26 UNITES

ULTRA-moderne, construction pierre, baignoires, douches, TV, radio, tapis, thermostat individuel, cuisine, office, salle à manger, salon-bar, grande piscine extérieure terrain 275 x 396, ouvert à l'année, très bons revenus. Rés., Omer Allard, 837-3067, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-17

HOMMES D'AFFAIRES

ATTENTION, chaines de magasins à vendre, opérant avec gros profits, tout renseignements seront sur rendez-vous et confidentiels. Rés., Athanase Valcourt, 872-9581, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. 46-22

EXCELLENT PLACEMENT

MOTEL 26 unités, en pleine expansion près Pont Québec, grand terrain rivière, Roch Doré, 651-4583, 875-3069. quo-20

AUBAINE

COMMERCE viande, fruits, légumes, poissons, de la Canardière. Vente $4,000 par semaine, revenu net jusqu'à $20,000 par année, comptant $5,000. Roch Doré, courtier, 651-4583, 875-3069. quo-20

HOTEL A VENDRE

3 SALLES de réception, bar-salon, licencié au complet, téléphonez Ste-Perpétue de l'Islet, 359-2905. quo-17

SITE EXCEPTIONNEL

EDIFICE moderne, financement avec propriétaire, cause de vente santé, Yvon Gagnon, rés. 651-6987, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-19

RESTAURANT MODERNE

REVENU hebdomadaire net $250, très achalandé, bonne condition. Société Fiducie du Québec, courtiers, Robert Girard, 529-0557, rés.: 529-2801. quo-20

Epicerie-Charcuterie licenciée

BOULEVARD Masson, très bien située. René Hébert, 656-0641, Montreal Trust, courtiers, 529-0881. quo-20

COIFFURE

EXCELLENT salon, situé, au début de Charlesbourg, établi depuis 5 ans, $25,000, acompte $12,000. Richard Guay, rés. 651-6506, Trust Royal, courtiers, 656-9660. quo-20

TABAGIE, excellent poste, très bon revenu. Tél. 626-1899. quo-22

CONCELATEUR commercial, ouvert, 12 pieds. Hili, état neuf, Portneuf. 286-3345. quo-22

TABAGIE, située à 1101, 8e Avenue, comprenant ameublement et marchandises si désiré propriété à vendre. Tél. 525-9012. quo-20

EPICERIE licenciée avec 1 pièce, stationnement pour 2 autobus, directement du propriétaire. Tél. 523-3773, jour. quo-21

BOUTIQUE lingerie dames, très prospère, bien située, autres avantages, conditions intéressantes, cause vente autres affaires, 658-0583. quo-22

HOTEL à vendre, licencié au complet, route rurale No 2, entre Québec et Trois-Rivières, pour information, écrire l'épt 424, Le Soleil. quo-27

SEUL commerce dans développement de 1,500 familles, épicerie de beau nettoyage à sec, possibilité illimitée à grandir, 633-7011. quo-29

SALON de coiffure, 8 séchoirs, bonne clientèle, bien situé, cause départ. Tél. 842-1218. quo-28

COMMERCE épicerie, boucherie, licenciée, banlieue Québec, avec ou sans propriété, écrire dépt. 427 Le Soleil. quo-28

COMPTOIR-lunch, tabagie, Haute-Ville, clientèle établie, gros achalandage, chiffre d'affaires, $100,000, cause santé. Informations, après 3 heures, 524-0574. quo-30

EPICERIE-BOUCHERIE, licenciée, toute offre raisonnable acceptée, 683-1043, 658-0358. quo-30

GIFFARD, salon coiffure, accessoires état neuf, bon chiffre d'affaires, $3,500. Guy Dumas, courtier, 661-5764. quo-31

COMMERCE épicerie, boucherie, licenciée, cause départ. Tél. 525-6219. quo-3

SALON coiffure, excellent potentiel, centre d'achats, chemin Ste-Foy, acompte $5000, Maurice Hurtubise, courtiers, 651-2372, 651-7023. quo-3

GROS commerce de roulottes, ski-doo, articles de sport, etc., avec bâtisse et grand terrain. Hôtel $125,000 dont $30,000 comptant, balance 7% et plusieurs autres commerces. Immeubles Cantin Enr., courtiers. Tél. 819-752-4848. quo-4

VALET Service à vendre, revenu $7,000. tél. 529-3517. quo-4

HOTEL licencié, bon chiffre d'affaires, ouvert jour et nuit, le seul du genre dans le district. Construction récente, acompte $50,000. Ecrire Dept 457, Le Soleil. quo-5

COMMERCE exclusif d'automobiles de location, établi depuis 10 ans, avec permis de court et long terme. Ecrire C.P. 3063, Québec 2. quo-6

QUEBEC, boucherie moderne, chiffre d'affaires $100,000 avec bâtisses, 2 logements, de 5 pièces, près rue St-Jean, acompte $20,000. Yves Germain, courtiers, 529-8121, Clément Gosselin, 837-6000. quo-17

POUR fabrication de produits beauté, différentes sortes de nettoyeurs, détergents liquide et en poudre. Ecrire C.P. 113, Québec 8, 967-0141. quo-22

HAUTE-VILLE, restaurant, bar, chiffre d'affaires $85,000, profit net 18%, prix $35,000, acompte discutable. Voir E. Roy, Yves Germain, courtiers, 529-8121, Egide Roy, 839-8606. quo-17

CANARDIERE, nettoyage à sec automatique. Laundromate, grosse clientèle, revenu brut $24,000. Yves Germain, courtiers, 529-8121, R. Corneau, 667-3999. quo-17

LAUZON, épicerie-boucherie licenciée, bon chiffre d'affaires, bâtisse et commerce, grand terrain, très bonnes conditions, accepterais échange, bilan certifié, Jean-Yves Lessard, 683-2103, 651-3868, Antoine Morin, Associés, courtiers. quo-17

PETIT commerce, coin de rues, loyer minime, emploi pour une personne. Cause: départ, 323-9868, 651-5664. quo-9

BANLIEUE, terrain de camping, des mieux situés, moderne, lacs avec ruisseau, bénéfice respectable. Prix $25,000 acompte discutable, voir E. Roy, Yves Germain, courtiers, 529-8121, Egide Roy 839-8606. quo-17

RESTAURANT, $1,600 centre des affaires, 67 rue Sault au Matelot. quo-20

SACRE-COEUR, épicerie boucherie, licenciée, très bon poste, bon chiffre d'affaire, Lucien Pelletier, 626-1436, J.A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-20

CASSE CROUTE, Délicatessen, complètement équipé, bien situé, possibilités de financement, 681-9057, 529-3890. quo-20

530 COMMERCES A VENDRE

SALON de coiffure, prix $2,500, Roger Turmel, 529-4314 J.A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-20

ST-SAUVEUR, gros commerce épicerie boucherie licenciée, moderne, avec propriété brique, chauffé, 2 logements, affaires $160,000 par année, possibilité de double potentiel de clientèle illimité, revenu $33,000 par année. Prix $65,000, acompte $15,000, considérerait échanger pour propriété revenus, J.A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-20

SITUEE Grande-Allée, 13 chambres, stationnement, peut être converti en bureau. Magella Roux, 651-5135, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

COMMERCES divers, épiceries-bouchéries, fève au lard, entretien d'édifices, maison, eau javelle, Blouin, 527-7138, J.-A. Turmel Inc., Courtiers, 522-8142. quo-20

EPICERIE licenciée, charcuterie, crème glacée, $12,000, acompte $6,000. Tél. 522-0337. quo-10

ROULOTTE à patates frites, équipée. Jour 889-2238, soir: 889-2336. quo-20

RESTAURANT à vendre ou à louer, après 6 heures 623-3255. quo-20

TAVERNE bien établie, St-Vallier Ouest, excellent poste, bilan certifié, cause maladie, $125,000. comptant $50,000. Maurice Hurtubise, courtier, 651-7023, 651-2372. quo-20

COMMERCE, genre épicerie-tabagie, directement propriétaire, cause maladie, 523-5366. quo-10

CANTINE, clientèle, chiffre d'affaires, $2,000 par mois, cause maladie, prix à discuter, 849-8706. quo-20

RESTAURANT, 2 bars-salons, salle à manger, à vendre. 688-1207. quo-11

SALON d'esthétique à vendre à Charlesbourg, Tél. 628-2040, ou 623-7870. quo-17

RESTAURANT, 441 rue St-Jean, licencié, 522-2151, ou 523-2422, cause maladie. quo-27

CAUSE santé, Trois-Rivières, boucher-épicier licencié, chiffre d'affaires $125,000 avec ou sans propriété, conditions $20,000 comptant, balance à discuter. Tél. 819-376-6943. quo-17

BUANDERETTE automatique, 260 Bayard, 14 laveuses, 2 essoreuses, 6 sécheuses, bouilloires, 450 gallons à l'heure, abandon des affaires, aubaine $2,000 comptant. 681-4155. quo-22

DIRECT propriétaire commerce produits sanitaires, opération 14 ans, gros industriel, $1,000, comptant, balance discutable, 667-4422. quo-17

HOTEL, restaurant, possibilité échange, bonne condition. Michel Sénécal, courtier, 872-1719. quo-19

HOTEL bons commerces, Beauce et Route 2, Société Fiducie du Québec, courtier, Raymond Dumas, 529-0557, rés. 653-0785. quo-19

SALON coiffure, conditions faciles, 5 séchoirs, emplacement favorable, Tél. 623-5129. quo-12

PHARMACIE en opération depuis 19 ans, rentabilité excellente, bilan audité disponible à acheteur sérieux, comptant requis discutable. Ph. Méthot, rés., 623-4392, Trust Royal, courtiers, 656-9660. quo-17

LAUNDROMAT, nettoyage à sec, lavage chemises, commerce très rentable, grosse clientèle, conditions d'achat facile à acheteur sérieux. Ph. Méthot, rés., 623-4392, Trust Royal, courtiers, 656-9660. quo-17

RESTAURANT A VENDRE OU A LOUER. 681-0411. quo-19

SALON de coiffure à vendre, très bon poste, cause de départ, offre raisonnable, acceptée, Tél. 626-2612, 522-3050. quo-17

COMPTOIR-lunch, en pleine opération, bon chiffre d'affaires, cause de santé. Tél. 524-0515. 6-17

BEAU restaurant dans centre commercial, neuf, conditions avantageuses. Vente pour cause de santé. Ecrire à C.P. 637, Campbellton, N.-B. ou appeler 506-753-5729. 136-21

26 LOGEMENTS, revenus $30,282, bon placement. Lucien Nadeau, 527-4306. Société Administration Fiducie, courtiers. 683-1571. quo-20

RUE ST-JEAN, 30 pièces, 15 stationnements, revenu $20,000, cause santé. Lucien Nadeau, 527-4306. Société Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-20

BRASSERIE centre commercial, excellente organisation, revenu net $25,000, acompte $30,000. Echange, conditions. Robert Blais, 663-9140. Société Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-20

COMPTOIR-LUNCH plus 4 logements, revenu net $15,000. Bonnes conditions. Acompte $6,000. Robert Blais, 663-9140. Société Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-20

QUEBEC, boucherie moderne, chiffre d'affaire 100,000 avec bâtisses 2 logements de 5 pièces près rue St-Jean, acompte 20,000. Yves Germain, courtiers, 529-8121, ClémentGosselin, 837-6000. quo-23

BANLIEUE, terrain de camping, des mieux situé, moderne, lacs avec ruisseau. Bénéfices respectables. Prix $25,-000, acompte discutable, voir E. Roy, Yves Germain, courtiers, 529-8121, Egide de Roy, 839-8606. quo-23

HAUTE-VILLE, bar salon, salle à dîner, chiffre d'affaires 85%, profit net 18%, acompte $15,000, Yves Germain, courtiers, 529-8121, Egide Roy, 839-8606. quo-23

CANARDIERE, nettoyage à sec automatique. Laundromate, grosse clientèle, revenu brut $24,000. Yves Germain, courtiers, 529-8121, R. Corneau, 667-3999. quo-23

RESTAURANT Bar salon, équipement neuf, gros revenu, bien situé dans St-Pascal, $50,000 comptant $15,000, Québec Finance, courtier, 529-0761, 626-4132. quo-20

MAISON 14 chambres, loués à l'année, très propre St-Pascal, revenu $15,600, comptant $8,000, prix $32,000. Québec Finance, courtier, 529-0761, 626-4132. quo-20

TAVERNE, 80 places, bon équipement, bon chiffre d'affaire, léger comptant Québec Finance, courtier, 529-0761, 626-4132. quo-20

LIMOILOU, épicerie-boucherie licenciée, s'adresser à 847, 4e Avenue. quo-23

MAISON de chambres très propre, toujours louées, revenu $7,800, bail, 5 ans, Société Fiducie du Québec, courtier, Robert Girard, 529-0557, rés. 529-2801. quo-20

531 COMMERCES A LOUER

RESTAURANT, tout équipé, boulevard Ste-Anne, Pizza, service à l'auto, livraison option d'achat, références exigées. Raison autres commerces. Soir: 623-3393. quo-23

540 IMMEUBLES

MAISON historique, Vieux Québec, rebâtie à neuf. Revenu annuel de location apartements, et commerce, $40,000, hypothèques $208,000, à 6 et 7 1-2%, prix du propriétaire, $265,000. jour. 522-8294. quo-31

545 PROPRIETES COMMERCIALES

CENTRE ville près église Jacques-Cartier, poste commercial, bon revenu: Lucien Pelletier, 626-1436, J.A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-20

LOUER ou vendre, hôtel, bien situé, 8 chambres meublées, campagne, bonne condition, couple sérieux seulement, 872-1085. quo-17

ESPACE commercial pour industrie ou commerce 3,000 pi. car. chauffé, hauteur moyenne, 8 pieds, à Charny, $1.50 le pi. car. 832-8535. quo-12

ST-ROCH, rue Dorchester, bâtisse 2 étages, 10,000 pieds plancher, air conditionné, voûtes, avantageux pour banque et compagnie assurances. Société Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-20

A VENDRE ou à louer, édifice, très bon état, comprenant locaux pour magasins, bureaux, entrepôt, situé Côte d'Abraham. Maurice Hurtubise, 651-2372, 651-7023. quo-23

BEAUPORT propriété 52 x 32 de 13 pièces avec local convenant pour commerce, terrain 115 x 100 plus 2 garages, possibilité d'échange. 663-3877. quo-20

550 COMMERCES DEMANDES

POUR une vente rapide de votre commerce, consultez un expert, Guy Dumas, courtier, 661-5764. quo-30

SUIS acheteur de distributrices à peanuts et à gomme. 653-0645. quo-19

564 TERRAINS A VENDRE

ANCIENNE-LORETTE
Magnifiques terrains boisés 0.25 le pied
TEL.: 872-9424
dis-21

NOUVEAU DEVELOPPEMENT RHEAUME A CHATEAU-RICHER

TERRAINS pour chalets, nouveau développement, partir de $0.05 le pied, eau, électricité, plage privée, 824-4892. quo-3

CONSTRUCTEURS

CHARLESBOURG, 8 petits et grands terrains desservis, prix et conditions spéciaux. Ray-Mi-An Inc., courtiers. 527-1055. quo-21

564 TERRAINS A VENDRE

$3,200

65 x 100, NOUVEAU développement Neufchâtel, Jerry St-Arnault, courtier, 522-4732. quo-20

INDUSTRIEL

ROUTE 2, entrée de Québec, 340 x 625, $24,000. Jerry St-Arnault, courtier, 522-4732. quo-20

275 TERRAINS

100 x 100 PRETS à bâtir, aqueduc rendu, valeur $275,000, à vendre $75,000, conditions faciles, propriétaire, 651-3811. quo-13

COIN DE REVE

SEIGNEURIE d'Argenson, entre rivière Montmorency, et Golf Royal Québec, près parc Montmorency, 20 cents pi. car. condition si désiré. Fernand Boilard, 661-2403, Claude Chalifour, courtiers. quo-17

CHARNY

100 x 100, résidentiel ou commercial. Yvon Gagnon, rés. 651-6987, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-19

PRET A CONSTRUIRE

PLUSIEURS terrains, résidentiels, et propriété à revenus, $2,500. Québec Land, courtier, 529-8456, Robert Blais, 872-7346. quo-20

ORSAINVILLE, maison revenus. $0.30 pied. IMMEUBLES CANADIENS ENR., courtiers, 529-6178. quo-19

BEAUPORT Ouest, pour résidence 70 x 90, $0.15 le pied. 663-9262. quo-20

DES terrains 60 x 100, 70 x 100, rue Chevalier les Saules, 667-3521. quo-26

PRES Mont Ste-Anne, St-Féréol, 75 X 125, Prix $450. Tél. 826-2435. quo-23

$20 MOIS, devenez propriétaire, Orsainville, Roch Doré, courtier, 651-4583, 875-3069. quo-22

LORETTEVILLE, terrain 100 x 128, peut construire 12 logements, 0.38 pied, 872-2582. quo-24

DEVELOPPEMENT pour chalet 100 x 130, $25 par mois sans intérêt. 872-7324. quo-24

LAC St-Charles, boisés, ou près lac privé, prix $300, payable $25 par mois, 842-2841, 839-9374. quo-26

GRAND champ, 1,500 pieds long, x 1,200 large, 50% boisé, Route 2, Donnacona, 524-6058, après 6. quo-24

TERRAINS de choix, $2,200 et plus, Place des Cailles, Orsainville, Roch Doré, 651-4583, 875-3069. quo-28

ANCIENNE-Lorette, parc Jouvence, 60 x 108, prêt à bâtir. 667-0378. quo-27

TERRAIN 50 x 135, situé coin des Cyprès et des Sauges à Orsainville, 667-0976. quo-28

PLUSIEURS terrains pour chalets 90 x 70, $300 chacun, piscine sur les lieux, lac artificiel, développement pour terrain, camping. 523-3011, St-Apolinaire, 888-4559. quo-29

PLUSIEURS terrains, pour chalet, 100 x 100, et plus $25 comptant, $10 mois, Tél. 529-2883. quo-29

ORSAINVILLE, terrains pour 2-4 logements Des Fauvettes, prêt bâtir, Roch Doré, courtier, 651-4583, 875-3069. quo-29

ITUE Boul. Pie XII, Beauport, 65 x 95, prix d'aubaine, $3000. 524-3150. quo-30

LAC St-Joseph, terrain 353,000 pieds, $0.01 le pied, 875.2948, 875.2241. quo-30

NEUFCHATEL, plusieurs terrains à construire, $100 comptant, $25 mois. 842-7807. quo-30

LAC Beauport, terrains situés entre manoir St-Castin et Château, grandeur minimum 10,000 pieds, $0.45 pied carré. 683-4933, 849-3191. quo-31

STONEHAM, terrain pour chalet, bordure rivière, boisé, $0.06 pied, 663-9262. quo-2

TERRAIN pour bloc à logements, tous les services, information, 681-3591. quo-3

TERRAIN à bâtir, à vendre, Ancienne-Lorette, 150 x 100. Tél. 872-1560. quo-3

SUCCESSION, terrain 60 x 100, rue St-Samuel, Giffard. Tél. 524-2509. quo-4

A vendre ou à louer, avec bâtisse de 30 x 30, garage 4 automobiles, bureau au-dessus, centre d'affaires St-Roch. S'adresser 34 Sud Dorchester, 529-9051 quo-4

80e RUE ouest, Charlesbourg, près boul. Cloutier, 50 x 80 pieds, pour maison style canadien, arbres, gazon, $4,900. 527-3554. quo-17

TERRAINS Avenue St-Michel, Beauport, $0.15 pied carré, égout posé. 663-3215. quo-3

ANCIENNE-Lorette, Champigny, Route Ste-Famille, 20 terrains, conditions faciles. 872-9406. quo-5

TERRAINS 40,000 pieds, servitude, Notre-Dame des Laurentides. Tél. 667-3544. quo-5

NEUFCHATEL, terrain près polyvalente, 70 x 120, $0.25 le pied carré. 842-4430. quo-6

SACRIFIERAIS prix coûtant, magnifique emplacement résidentiel, Villeneuve, 8,-973 pieds carrés, forme trapèze. 522-8604, 5 à 7 heures p.m. quo-6

LAC St-Charles, terrains 70 x 200, $600, $25 par mois. 849-4028. quo-7

DUBERGER, 390,000, p.c. $0.85, conditions discutables. Possibilité 184 logements, prêt à construire immédiatement. Permis de construction approuvé par la ville, Yves Germain, courtiers, 529-8121, René Desroches, 651-6468. quo-17

NOUVEAU développement, début St-Emile, grandeurs différentes à partir de 10c, le p.c. facilité de paiement. Yves Germain, courtiers, 529-8121, Charles Bachelier, 626-4866. quo-17

LORETTEVILLE, terrain commercial, bon prix. Demandez Mme Simard, Yves Germain, courtiers, 529-8121, Mme Simard, 842-6620. quo-17

JARDINS Laurentiens, terrains résidentiels, différentes grandeurs près école église, 5 minutes du Centre ville Québec, conditions termes faciles, 527-6823, 681-3527. quo-17

AUBAINE St-Emile, rue Dujardin, prêt à bâtir, $40, comptant $25 par mois, 842-7598 quo-9

RESIDENTIEL, commercial, industriel, bonnes conditions, échange. Roger Turmel 529-4314, J.-A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-20

SITUE sur le boulevard de la Colline, à St-Emile, 200 x 150, prix discutable, 683-7100. quo-17

MAGNIFIQUE terrain, 12,600 pieds carrés, cadastré, boisé. Orsainville. 626-5084. quo-17

ST-NICOLAS, superbe terrain boisé, tous services rendus, rue de la Corniche, tout offre considérée. Mme Itha Drouin, 653-3076, 626-9779, W. Légaré, courtier. quo-20

CHARLESBOURG, 9e Avenue Est, près école polyvalente. 525-8711 ou 527-0405. quo-17

BEAUPORT, Boul. Ste-Anne, terrain 50 x 260. Tél. 837-2500. quo-17

TERRAIN rue Duberger, Notre-Dame Laurentides, $1,500, prêt bâtir. 623-0408. quo-17

NEUFCHATEL, grand terrain, entre 58 et 62 rue St-Jean, 626-4666. quo-11

DE la Falaise (St-David), 74 x 137, vue panoramique sur le fleuve, $1.20 pied carré. 681-2456. quo-17

CHARLESBOURG, terrain 100 x 100, pour maison à revenus, acompte $1,000, balance facile. Lacroix Immeubles, courtiers, E. Lacroix, 681-0023, 651-4089. 451-19

2 TERRAINS, vue sur la rive-sud, Mistral Villeneuve, total 12,000 pieds carrés, $5,600. Tél. 523-1397. quo-17

ST-RODRIGUE, magnifiques terrains, près église, école, différentes grandeurs, 10%, comptant, 1% mois. Odilon Hamel, 626-0558. quo-11

MONT Ste-Anne, environ 2,000,000 pieds carrés, résidentiel et commercial. Tél. 826-2798. quo-17

TERRAIN près de la nouvelle polyvalente à Courville, 64 x 95, 663-3950. quo-19

PLUSIEURS terrains sur la route Val St-Michel, Arthur Girard, 842-2667. quo-17

PLUSIEURS terrains sur la route Val St-Michel, Arthur Girard, 842-2667. quo-17

NEUFCHATEL, 20 terrains cadastrés, Eau, égout, constructeurs, $1,200 chacun Bacque & Lizotte, courtiers, 842-1533, 651-5711. quo-22

RESIDENTIEL, Charlesbourg, Beauport, Québec, François Roy, courtiers, 681-0221, 626-2459. quo-22

BON placement, Neufchâtel, plus de 400,-000 p.c. seulement $30,000 Mme Olive Bewick, 653-2118, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-19

NEUFCHATEL, terrain 69 x 100, prix $1,300. S'adresser, 842-4054. quo-17

BOUL Pie XII, Beauport, 65 x 95, prix d'aubaine, $3,000. 524-3150. quo-12

CHARLESBOURG, résidentiel, vue magnifique, 9,500 pieds carrés, $4,700. Tél. 653-9578. quo-17

BEAUPORT, grandeurs 80 x 100, 65 x 95. Tél. 663-0242. quo-19

SILLERY, près Université, résidentiel, 89 x 90, entre magnifiques bungalows, propriétaire, 527-4139. quo-13

RTE 2 St-Romuald, près Golden Eagle, terrain commercial, industrielle, 192 x 140, aubaine pour vente rapide. Ph. Méthot, 624-4392, Trust Royal, courtier, 656-9660. quo-17

LAC BEAUPORT, grand terrain boisé, vue sur les pentes de ski. Mme Cora Letarte, 681-0351, Trust Royal, courtiers, 656-9660. quo-20

LAVAL, plusieurs terrains pour bâtir chalets, Tél.: 524-1514. quo-17

BEAUPORT, site résidentiel, pour unifamiliale, 100 x 100, 651-6766. quo-13

NOTRE-DAME des Laurentides, 1ère Avenue, 75 terrains 100 x 100, prix $80,000, conditions faciles. Propriétaire, 651-3831. quo-13

TERRAINS résidentiels, 79e Place de Chartres, Société Immobilières Québec-Métropolitain, courtiers, Made Martineau, 651-2385, 529-0047. quo-21

564 TERRAINS A VENDRE

PRES Curé Doucet, 2 terrains 85 x 90. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, Roger Gagnon, 529-0047. quo-21

NOUVEAU développement, début St-Emile, grandeurs différentes à partir de 10c, le p.c. facilité de paiement. Yves Germain, courtiers, 529-8121, Charles Bachelier, 626-4866. quo-23

CHARLESBOURG, terrain commercial et résidentiel, limite de Québec. Yves Germain, courtiers, 529-8121, Raymond Jobin, 623-7463. quo-23

LORETTEVILLE, terrain commercial. Bon prix. Demandez Mme Simard, Yves Germain, courtiers, 529-8121, Mme Simard, 842-6620. quo-23

DUBERGER, 390,000 p.c. 0.85 conditions discutables. Possibilité 184 logements prêts à construire immédiatement. Permis de construction approuvé par la ville, Yves Germain, courtiers, 529-8121, René Desrochers, 651-6468. quo-23

TERRAIN coin rue Charlesbourg, 65 x 95, près école Polyvalente, $4,250. Québec Finance, courtier, 529-0761, 626-4132. quo-20

$25 mois, devenez propriétaire, terrain 80 x 75, Avenue Amirald, Bélaire, 527-6525. quo-20

CAP-ROUG

VÉHICULES-MOTEURS

619 AUTOS A VENDRE 619 AUTOS A VENDRE 619 AUTOS A VENDRE

"CHEZ LAURENTIDE"

Vous êtes certains d'une bonne valeur pour votre argent...

1970 FORD CUSTOM — 8 cylindres, sedan, automatique, radio, servo-freins, servo-direction, 9,000 milles. $2550

1970 MAVERICK — Propre et en bonne condition. $1750

1970 RENAULT 10 — Sedan, automatique, 800 milles seulement, elle est neuve. $1750

1969 LTD — 4 portes, hard top, très bien équipée, reprise de finance. $2650

1969 ENVOY — Automatique, radio, seulement 3,000 milles, comme neuve. $1450

1967 CITROEN — Sedan, semi-automatique, 40,000 milles. $950

1967 CHEVROLET — 6 cylindres, sedan, automatique, radio, pour vente rapide, sans échange. $450

1966 MUSTANG — Hard top, automatique, radio. $950

1965 CHEVROLET — 6 cylindres, 2 portes, automatique, radio. $450

1965 RAMBLER AMERICAN — Sedan, automatique, radio. $350

Conditions de paiement très faciles.
ouvert tous les soirs
Laurentide automobiles inc.
JEAN CHAMPOUX, prés.
25 sud, rue Dorchester — 525-8181

dis-17

FORD Galaxie 500, 1968, parfait ordre, tout équipée. 656-6431, 688-9865. quo-17

STATION Acadian, 1963, 6, automatique, bon ordre. 527-1582. quo-17

VALIANT 1966, parfaite condition, très propre, faites votre offre, 839-4281. quo-20

EPIC, 1968, de luxe, automatique, conduite par dame, valeur $1,100 pour $750. Tél: 656-1668. quo-17

RENAULT 10, 1967, parfaites conditions, propre, bas millage. 524-8339, 643-8321. quo-17

METEOR S-33, 1966, sport, servo-freins, servo-direction, $1,300, 527-9555. quo-17

COMET 1965, hard-top, 4 vitesses plancher, très propre, $850. 590 Boul. Bastien, Neufchâtel. quo-21

FALCON Futura, 1963, 2 portes, manuelle, aubaine, $125, particulier. 681-8764. quo-21

CADILLAC, décapotable, coupé de ville, 1968, 35,000 milles, parfait état, paiements faciles, cause, achat de commerce. 663-4225. quo-21

FORD Fairlane 500, 1962, très bonne condition, $125, poêle 220, combiné avec annexe, Guernay, $50. Tél. 522-4875. quo-17

AUBAINE Volkswagen, fast-back, 1600, 1967, accidenté, 23,000, 2 pneus neufs, $275, Tél. 842-8749 entre 5.30-7.30 p.m. quo-17

FORD Galaxie XL, décapotable, 1965, 8 cylindres, parfaite condition. 683-9492. quo-21

VALIANT 1966, automatique, radio, moteur neuf, 12,000 milles. 524-9462. quo-17

PROPRIETAIRE, Pontiac, 1965, 4 portes, 6 cylindres, automatique, très propre, $500. Après 6 heures, 872-3458. quo-21

BUICK Le Sabre, 1964, 55,000 milles. Entre 8 et 6 heures, 522-5893, demander Pierre. quo-17

VAUXHALL 1968, bas millage, très propre, cause départ. Après 6 heures, 661-6456. quo-21

THUNDERBIRD, 1964, cause départ. Vend voiture, état exceptionnel, $1,300. Accepterais examen, dans garage de votre choix. Jour: 643-7165, Soir: 527-1927. quo-17

CORTINA, 12 mois, moteur 1,600 radio, transmission manuelle, état neuf, vente cause départ, 651-0987. quo-11

VOLKSWAGEN 1969, de luxe, 21,000 milles, garantie, 527-1715. quo-17

URGENT, Rebel, 1969, automatique, parfait ordre, 6 pneus, neufs, radio, 651-6271, après 4 heures. quo-17

PONTIAC Laurentien, 1962, parfait état, 6, automatique, 651-6305. quo-21

PONTIAC, 1967, sedan, parisienne, V-8, automatique, toute équipée, comme neuve, 832-4098. quo-17

RENAULT R-8 automatique, 1967, 18,300 milles, pneus neufs, radio, chaufferette, femme propriétaire, 683-7428. quo-17

AUSTIN, 850, 1962, à vendre, prix $250, 523-8175, entre 4 et 8 heures. quo-21

1966 FORD Manuelle, très propre, $700. Tél. 653-3459. quo-17

COMET, Caliente, 1966, sedan, automatique, excellente condition, équipé, $1150, 525-9344. quo-17

PARTICULIER, Citroen, DS, 21, 1966, comme neuve, $1150, 12.15, à 12.45, 523-3598. quo-31

SUNBEAM, Tiger, 1967, 289, edelbrock, holley, malory, Koni, roues aluminium, 22,000 milles, 339-2938. quo-17

DUNNEBUGGY, à vendre, prix coûtant, $875, ou échange, 2 ski-doo, 849-3706. quo-17

CAMARO 1969, 350, 300 forces, 4 vitesses, état neuf. 523-2285. quo-17

EN SPECIAL
à l'enseigne de l'excellence

CHEVROLET Biscayne, 4 portes. $1550

PONTIAC décapotable, tout équipée $1200

Toutes ces voitures sont vendues aux conditions suivantes: aucun comptant, 1er paiement en 1971. Plan budgétaire G. M. A. C. Assurance M. I. C.

CHEVROLET Impala, station, équipée au complet $1500

OLDSMOBILE 88 hard-top, 2 portes, tout équipée $1400

VOITURES OK D'OCCASION
LEVIS Auto
ROND-POINT, LEVIS - TEL.: 837-3661
Concessionnaire Chevrolet - Oldsmobile - Cadillac - Camaro - F-85
Chevelle - Monte Carlo - Chevy II - Vega - Envoy - Epic

dis-17

FORD Fairlane, 1967, 390 GT. Austin 1100, 1966, particulier, 667-3765. quo-21

PONTIAC Strato, 1967, 52,000 milles, automatique, radio, parfaite condition, très propre. Faut vendre. Tél. 656-0747. quo-21

CHRYSLER, New-Yorker, 1961, très propre, prix à discuter, 522-6564. quo-21

VOLKSWAGEN 1967, très propre, en ordre, $850, 524-1609. quo-21

PARTICULIER vend Citroen, 1968, première main, 37,000 milles, excellent état, prix à débattre, inférieur au prix de liste, 683-7600, soir. quo-21

METEOR, sedan, 1959, bon ordre, 4 portes, aubaine, 623-0755. quo-21

FORD Galaxie, 500, Fastback, moteur 390, 4 barils, demander M. Bouchard, 661-5155, ou 661-9281. quo-11

FORD, 1930, prix à discuter, 661-4586. quo-11

PLYMOUTH, Satellite, 1968, hard-top, 2 portes, toit vinyl, V-8, automatique, radio, servo-direction, 885-4740, St-Anselme. quo-21

CHEVROLET Biscayne, 1962, $75, 29, Sault-au-Matelot, Appt 3. quo-21

VOLKSWAGEN, 1963, accidentée, moteur en bonne condition, $95. 681-5616. quo-17

CHEVROLET, 1964, Impala, V-8, servo-direction, automatique, 51,000 milles, 663-4857. quo-17

PLYMOUTH, Fury III, 1968, hard-top, 4 portes, servo-freins, servo-direction, automatique, 523-4352, soir. quo-17

DATSUN, 1600, 1969, 19,000 milles, Tél. 527-5169. quo-17

COOPER S, 1964, moteur neuf, $350. 656-1075, après 6 heures. quo-17

CHRYSLER, Saratoga, 1964, hard-top, très propre, $450., s'adresser à 884, de Bourgogne, appt 3. quo-19

PLYMOUTH, 1963, Station-wagon, très bon ordre, 50,000 milles, 626-2355. quo-17

ANGLIA Station wagon, 1962, moteur neuf. Tél. 529-1470. quo-17

PONTIAC 1967, V8, bleu marine, 4 portes, sur garantie, 37,000 milles, très bon état, 842-1128. quo-21

FORD, 1966, décapotable, 8, automatique, parfait ordre, informations, 842-7355, 842-3280. quo-17

PONTIAC 1964, 8, cylindres, automatique, très propre, $500., 661-6230. quo-17

1966 CHRYSLER, HARD-TOP, $975. 691, 1re RUE. quo-23

A VENDRE, Ford, custom, 1965, 2 portes, V-8, bon état, $500, 643-4510 heures de bureau, demandez M. Jauffred ou Sarrat. quo-21

PONTIAC, 1959, bon état, Tél. 661-5522. quo-17

VOLVO Sport 1961, modèle PV544, moteur B16, bonne mécanique, 527-1498. quo-17

COUGAR, 1967, équipé, Condition, échange, Racine, Auto, 1400 Dorchester, 525-4769. quo-21

CHEVROLET 1968, 2 portes, automatique, Racine, Auto, 1400 Dorchester, 525-4769. quo-21

STATION Cortina, 1968, de Luxe, 35,000 état neuf, $1150. 849-3706. quo-17

SPECIAUX
Chevrolet 1968

Costum, coupé, 8 cyl., tout équipée

Oldsmobile 1968

H.-t., Custom 2 p., toit vinyle

Triple garantie GM, OK, GW

ROGER BARRÉ AUTO 1095 de la Canardière Tél.: 529-3331

dis-246-20

FORD Galaxie, 500, Fastback, moteur 390, 4 barils, demander M. Bouchard, 661-5155, ou 661-9281. quo-11

FORD, 1930, prix à discuter, 661-4586. quo-11

PLYMOUTH, Satellite, 1968, hard-top, 2 portes, toit vinyl, V-8, automatique, radio, servo-direction, 885-4740, St-Anselme. quo-21

CHEVROLET Biscayne, 1962, $75, 29, Sault-au-Matelot, Appt 3. quo-21

VOLKSWAGEN, 1963, accidentée, moteur en bonne condition, $95. 681-5616. quo-17

CHEVROLET, 1964, Impala, V-8, servo-direction, automatique, 51,000 milles, 663-4857. quo-17

PLYMOUTH, Fury III, 1968, hard-top, 4 portes, servo-freins, servo-direction, automatique, 523-4352, soir. quo-17

DATSUN, 1600, 1969, 19,000 milles, Tél. 527-5169. quo-17

COOPER S, 1964, moteur neuf, $350. 656-1075, après 6 heures. quo-17

CHRYSLER, Saratoga, 1964, hard-top, très propre, $450., s'adresser à 884, de Bourgogne, appt 3. quo-19

PLYMOUTH, 1963, Station-wagon, très bon ordre, 50,000 milles, 626-2355. quo-17

ANGLIA Station wagon, 1962, moteur neuf. Tél. 529-1470. quo-17

PONTIAC 1967, V8, bleu marine, 4 portes, sur garantie, 37,000 milles, très bon état, 842-1128. quo-21

FORD, 1966, décapotable, 8, automatique, parfait ordre, informations, 842-7355, 842-3280. quo-17

PONTIAC 1964, 8, cylindres, automatique, très propre, $500., 661-6230. quo-17

1966 CHRYSLER, HARD-TOP, $975. 691, 1re RUE. quo-23

A VENDRE, Ford, custom, 1965, 2 portes, V-8, bon état, $500, 643-4510 heures de bureau, demandez M. Jauffred ou Sarrat. quo-21

PONTIAC, 1959, bon état, Tél. 661-5522. quo-17

VOLVO Sport 1961, modèle PV544, moteur B16, bonne mécanique, 527-1498. quo-17

COUGAR, 1967, équipé, Condition, échange, Racine, Auto, 1400 Dorchester, 525-4769. quo-21

CHEVROLET 1968, 2 portes, automatique, Racine, Auto, 1400 Dorchester, 525-4769. quo-21

STATION Cortina, 1968, de Luxe, 35,000 état neuf, $1150. 849-3706. quo-17

619 AUTOS A VENDRE

AU PLUS GRAND CENTRE VOLKSWAGEN A QUEBEC

1969 VOLKSWAGEN de luxe, radio, bas millage, balance de la garantie (Stock 1406AR) $1595

1968 VOLKSWAGEN Régulier (Stock 1414A) $1195

1968 VOLKSWAGEN de luxe. (Stock 1434A). Spécial $1095. Venez la voir, ça vaut la peine.

1967 VOLKSWAGEN de luxe. (Stock 1281A) $995

1960 VOLKSWAGEN Très bonne mécanique. (Stock 1201B) $90

RAMBLER 1964
PONTIAC 1963 DECAPOTABLE
PONTIAC 1963
PONTIAC 1962 DECAPOTABLE
BUICK 1960
LE TOUT POUR $650

JOS. LAHOUD AUTO LTEE
34 SUD, RUE DORCHESTER
TEL.: 529-9051

dis-17

BUICK 1969, Le Sabre, 39,000 milles, directement propriétaire. Informations, 524-3150. quo-12

CHEVROLET Camaro, Z-28-1968, 15,000 milles, garantie 50,000 milles, voiture spécialement préparée pour compétition et accélération (drag). R. Thibault, 529-2404. quo-17

CHRYSLER 1970, DECAPOTABLE, SIEGES BAQUETS, TRANSMISSION PLANCHER. 822-1895. quo-17

VOLKSWAGEN 1500, 1962, pour dune-buggy, $40. Tél. 651-4227. quo-19

IMPERIAL Le Baron, 1968, tout équipée, air conditionné. Tél. 651-7637. quo-12

STATION Plymouth Belvédère, 1967, excessivement propre, 8 cylindres, automatique, radio, toute offre raisonnable acceptée. 529-4584. quo-22

PONTIAC 1969, bonne condition, comme neuf, hard-top, 2 portes, 16,000 milles, certifié, transmission automatique, suspension arrière Heavy-Duty. 842-5792. quo-22

PARTICULIER, Citroen, DS, 21, 1966, comme neuve, $1150, 12.15, à 12.45, 523-3598. quo-31

SUNBEAM, Tiger, 1967, 289, edelbrock, holley, malory, Koni, roues aluminium, 22,000 milles, 339-2938. quo-17

DUNNEBUGGY, à vendre, prix coûtant, $875, ou échange, 2 ski-doo, 849-3706. quo-17

CAMARO 1969, 350, 300 forces, 4 vitesses, état neuf. 523-2285. quo-17

En spécial cette semaine chez
LAVAL VOLKSWAGEN LTEE

VOLKSWAGEN 1966 Bleue, régulier. $795

VOLKSWAGEN 1966 Beige, de luxe. $895

VOLKSWAGEN 1966 Rouge, Fastback. $995

VOLKSWAGEN 1967 Bleue, régulier. $895

VOLKSWAGEN 1967 Noire, de luxe. $995

VOLKSWAGEN 1967 Bleue, Panel. $995

VOLKSWAGEN 1967 Blanche, Fastback. $1195

Volkswagen 1968 Bleue, de luxe. $1295

VOLKSWAGEN 1968 Rouge, décapotable. $1495

VOLKSWAGEN 1968 Bleue, Fastback. $1495

VOLKSWAGEN 1969 Blanche, de luxe. $1595

Encore quelques Volkswagen neuves de luxe 1970, encore quelques demonstrateurs 1970, prix avantageux, financement disponible.

Les modèles 1971 ont été libérés et vous attendent. 1er paiement en décembre.

LAVAL VOLKSWAGEN LTEE
777 ouest, boul. Charest
NOTRE SERVICE FAIT NOTRE ORGUEIL

dis-17

1964 VALIANT, 2 portes, hard-top, sièges baquets, automatique, radio, 829-7103. quo-17

OCCASION d'automne, à vendre, Comet 1965, 8, décapotable, 289, bonne condition, tout équipée, $700, directement du propriétaire, finance possible. 527-8384. quo-21

FAIRLANE 500, 1967, 2 portes, hard-top, automatique, 46,000 milles. 525-5789, 661-7258. quo-19

AUSTIN Sprite 1967, 15,000 milles, parfaite condition, $800. 529-0634, 683-9175. quo-17

FORD Fairlane, 1962, très propre, $175. Tél. 523-9953. quo-19

CHEVELLE 1968, bonnes conditions, aubaine 58,000 milles, prix discutable. 628-0666. quo-17

RAMBLER 1962, décapotable, mécanique parfaite, $100. 527-2515. quo-22

619 AUTOS A VENDRE 619 AUTOS A VENDRE 619 AUTOS A VENDRE

L'ALLURE ET LES PERFORMANCES ONT CHANGE... MAIS NOTRE REPUTATION DE QUALITE DEMEURE!

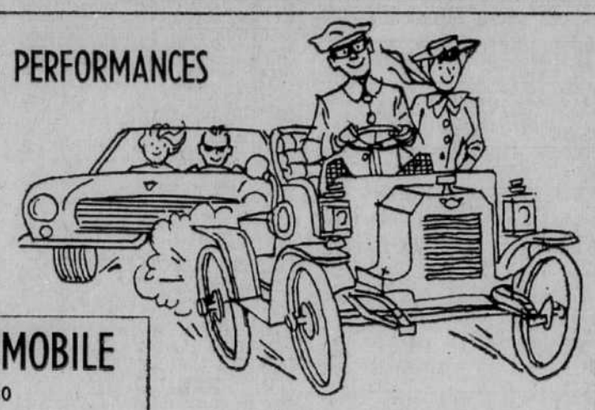

1969 OLDSMOBILE 442 - W30 — Hard-top, 2 portes, 4 vitesses au plancher. Tout équipée, 10,000 milles seulement - Stock 2019-2 $3,200

1968 BUICK LE SABRE Hard-Top, 4 portes. Tout équipée. Stock 2344-1 $2,200

1970 OLDSMOBILE CUTLASS Hard-top, 2 portes. Stock 0442-0 (2 unités) $3,500

1970 CHEVY II V-8, servo-freins, servo-direction, automatique, radio. Stock 0436-0 $2,950

1969 CHEVROLET 2 portes, V-8 automatique. Tout équipée. Stock 2261-1 $2,200

1968 CHEVY II 6 cylindres, transmission au plancher. Stock 2166-1 $1,775

1968 RENAULT R-16 Sedan $1,550

1968 VOLVO Canadian. Stock 0619-2 $1,600

1969 TOYOTA CORONA Automatique. Stock 2243-1 $1,725

Très grand choix de **CHEVROLET IMPALA** 1970. Tout équipée. Très bas millage. $3,375

FINANCE ACCEPTEE SUR LES LIEUX MEMES

DENIS PEPIN autos ltée

GARANTIE G.M. JUSQU'A 50,000 MILLES

2475, CHEMIN STE-FOY - TEL.: 653-2861

dis-17

ENVOY, 1962, à vendre, 683-9571. quo-19

MONTEGO, MX Mercury, 1970, très bonne condition, 9,000 milles, soir et fin semaine, 681-1965. quo-19

STATION wagon, 1963, 8 cylindres. Tél. 527-8675. quo-22

FORD 1967, automatique, très propre. Tél. 661-1170. quo-19

METEOR, 1968, Fastback, V-8, automatique, radio, servo-direction, servo-freins, finance, 623-0242. quo-19

THUNDERBIRD, 1967, Landau, 4 portes, toute équipée, finance, 623-0242. quo-19

AUSTIN 1100, 1968, parfait ordre, toute offre raisonnable acceptée. Tél. 524-6542. quo-22

CADILLAC, 1967, hard-top, 2 portes, parfait ordre. Tél. 522-5443, après 6 heures. quo-22

PONTIAC, Parisienne décapotable custom, sport, équipée, propre et bon ordre, après 6 hres. 681-9948. quo-17

PONTIAC, 1963, 6 cylindres, transmission ordinaire, $150, appelez après midi, 849-2916 ou 523-1849. quo-17

CHRYSLER, 300, 1966, en parfaite condition, 4 pneus d'hiver, 872-1307. quo-22

CADILLAC décapotable, 1963, 56,000 milles, très propre, $1,100. Tél.: 658-0593. quo-12

VOLKSWAGEN, Campeur, 1970, 18,000 milles, comme neuf, $3,300. 628-0261. quo-12

FALCON 1968, automatique, $1200, Volvo, 1968, modèle 144S, $1600, Vauxhall, Viva, 1968, $1,000 Karmen Ghia, Volkswagen 1966, $600. 524-9094, Brand Automobile Inc., 269 Bédard. quo-22

PLYMOUTH, 1965, Fury, sport, 2 portes, hard-top, sièges baquets, bonne condition, $700, 653-0909 après 6 heures p.m. quo-22

FORD 1963, radio, parfait ordre, $200, modèle 300, 661-3933, 661-3169. quo-22

PRIX de débarras Oldsmobile, 1963, Holiday 2 portes, hard-top, bonne mécanique, propre, $250, 661-5039, 824-1428. quo-17

CHEVROLET 1963, en bonne condition. Tél. 623-0221. quo-19

COMET Caliente, hard-top, 2 portes, 1964, très propre, 523-7668 jour, soir, 523-7929. quo-19

BUICK, Sky Lark, 1969, 15,000 milles, 527-9020, ou 525-5308. quo-19

VOLVO 1968, 142, S, 50,000 parfaite condition, prix discutable, 681-4757. quo-19

PONTIAC Parisienne 1967, hard-top, tout équipée, tél. 527-2945. quo-19

1967, PONTIAC, Parisienne, parfaite condition, servo-freins et direction, 529-8639. quo-19

VALIANT, 1965, très propre, $825. S'adresser 215 2e Avenue. quo-19

RAMBLER, 1964, American 220, très propre, très bonne condition, $350, tél. 527-6346. quo-17

METEOR, 1967, Montcalm, V8, automatique, 4 portes, hard-top, $950, tél. 623-3086. quo-19

FALCON 1967, 46,000 milles, propre, bonne condition. Tél. 661-2423. quo-17

METEOR 1964, 6 cylindres. Tél. 623-0165. quo-19

CHEVROLET 1964, en parfaite condition, Ford 1964, à vendre ou à échanger. Tél. 822-2068. quo-19

VALIANT 1963, 6 cylindres, transmission ordinaire, bon état, $250 moteur Dodge 1964, 318 pouces cubes, $150, laveuse $25, grand nombre de pièces usagées d'autos, 872-3186. quo-19

ANGLIA 1965, vitesses manuelles, bon état, $100, 628-1340, 842-4684. quo-17

BEAUMONT 1969, un an d'usage, soir 524-0884, jour 623-5925. quo-19

CHEVROLET 1959, 6 cylindres, prêt pour l'hiver, $100, tél. 524-5852. quo-19

OCCASION, Buick 1964, hard-top, manuelle, 4 au plancher, 529-5062. quo-17

MAVERICK, grabber, 1970, 6 cylindres, transmission 3 vitesses manuelles, 2,000 milles, $1,950, $200 comptant, balance financable, cause grève, 652-6497, 626-7460. quo-12

METEOR Montcalm, 1970, 2 portes, tout équipée, 6,500 milles, cause décès, toit rigide. Appeler, entre midi et 2 heures, 527-7407. quo-17

FORD 1963, $100. Tél. 681-0242. quo-20

DODGE Polara 1963, 8, automatique, sedan, équipement spécial, complet, 667-4422. quo-17

RENAULT 16, 1970, garantie. Tél. 522-4904. quo-17

PLYMOUTH Road runner 1970, 9,000 milles, automatique Mags 681-0418 après 6 heures. quo-24

CHEVELLE Malibu S. S. 1965, $850. Finance acceptée. 524-1937. quo-23

AUSTIN 850, station-wagon, 1964, prix raisonnable. Tél.: 651-0447. quo-20

DODGE 1961, 8cylindres, 4 portes, pneus
DODGE 1961, 8 cylindres, 4 portes, pneus quo-17

GALAXIE 1962, décapotable, 36,000 milles, 4 vitesses, overdrive, ne sort pas l'hiver, 6 cylindres, économique, $800. Tél.: 527-8442. quo-17

RAMBLER 1963, $150. Tél.: 523-6333. quo-20

TRIUMPH Herald 1964, décapotable, radio, pneumatique, 21,000 milles, $500. 683-7321. quo-20

AUBAINE, Plymouth, automatique, 1964, équipée pour hiver. Prix $250. 527-3284. quo-20

RENAULT R-8, manuelle, 1965, très bon état, prix discutable. 656-0682. quo-20

FONTIAC Firebird 1968, brun or, parfaite condition, occasion extraordinaire. 651-7980. quo-23

CHEVELLE 1964, 6 cylindres, automatique, modèle Malibu, 4 portes, en bon état, $450. 626-5805. quo-17

PEUGEOT 404, 1964, toit ouvrant, manuelle, pneus Michelin. Prix à discuter. Jour: 643-5045, soir: 653-9714. quo-13

CHRYSLER 1969, tout équipée, 34,000 milles, $2,400. 529-4991 ou 681-6789. quo-13

VOLKSWAGEN 1970, automatique, de luxe, 5,000 très propre, radio, chaufferette à gaz, servie 5 mois. 626-1830. quo-17

CHALLENGER, V-8, automatique, ultra violet, tout équipée. 626-3649. quo-20

CHEVY II, 1963, moteur, pneus, système d'échappement neufs, $275. 837-9449. quo-20

CHRYSLER 1967, Newport, Custom, hard-top, vinyle, 46,000 milles du propriétaire, pour vente rapide, prix discutable. Visible, 2737, Chemin St-Louis, 651-5151. quo-17

EPIC 1968, automatique, radio, bonne condition, 52,000, très propre, raison études. Après 6 heures, 651-0950. quo-22

DUNE-BUGGY à vendre, $125. Tél.: 872-7922. quo-20

FORD 1966, 8 automatique, cause 2e voiture. Tél.: 872-7901. quo-20

CHEVROLET 1968, Renault 1964, ($250), Station Lebel, 105 Incarnation. 527-9093. quo-17

FORD, 1968, Panel GMC, 1965, ($375) Lebel, 105, Incarnation, 527-9093. quo-17

METEOR, 1966, à vendre, 651-7272, soir. quo-20

METEOR, 1960, prix à discuter, parfaite condition, 651-2877. quo-23

STUDEBAKER, 1964, 8 cylindres, moteur, très bonne condition, 4 pneus neufs, $20, 683-7179. quo-17

STATION wagon, Chevrolet Impala 1965, en bonne condition, 522-1760, 626-2622. quo-23

PLYMOUTH, Fury, 1963, 6 cylindres, en bon état, 842-4737. quo-19

VOLKSWAGEN, 1967, de luxe, état neuf, peinture neuve, $850. 681-1232. quo-23

PEUGEOT, 204, 1969, OFFRE RAISONNABLE ACCEPTEE. TEL. 683-1833. quo-20

RENAULT "Dauphine", 1960, moteur reconditionné, sacrifier cause: études, $250. 623-2037. quo-20

ANGLIA 1200, 1967, parfait ordre, prix à discuter, 656-0259. quo-20

PONTIAC, 1965, V-8, automatique, parfaite condition, $800. 842-8760. quo-20

VOLKSWAGEN, 1965, chaufferette gaz, pneus hiver, directement propriétaire, $525, 667-3479. quo-13

CHEVROLET 1963 AUTOMATIQUE, RADIO, 6 CYLINDRES, 4 PORTES, PEINTURE, PNEUS NEUFS, $400, LOUIS COTE, 508 OUEST ST-CYRILLE. 683-7850. quo-20

MUSTANG GT, 289, 1966, excellente mecanique, $975. Tél. 522-7303. quo-23

CHEVROLET, 1964, station wagon, 8, automatique, 10,000 milles, $700, 842-4270. quo-23

FORD station wagon, 1965, comme neuve, prêt hiver $750. 839-6631. quo-20

EXCEPTIONNEL, Chevrolet, Biscayne, 1962, moteur refait, bas prix, 658-0267. quo-23

MERCURY, 1964, propre, cause auto neuve, 623-0160. quo-23

RENAULT 1966, très bas prix, 529-7982. quo-20

MUSTANG, 1967, V-8, 289, hard-top, 4 vitesses, manuelle, servo-freins, suspension renforcée, pneus Michelin, radio, $1,500. Tél. 651-6602. quo-22

MERCEDES 1965, 220, SE, frais peinturé, bon état, $1,500, 623-2177. quo-17

DODGE, 1950, à vendre, $400, mécanique parfaite condition, faut voir pour croire, Mercury, 1959, 4 portes, mécanique en bonne condition, $150. Tél. 527-3351. quo-19

CORTINA 1969, très bon état, équipée, pour l'hiver, 4 pneus d'hiver, $1200, 527-7617 entre 7 et 8 heures soir. quo-17

VOLKSWAGEN 1963, très bon état, propre, bonne mécanique, $375, 681-1232. quo-22

PEUGEOT, 1966, injection, moteur neuf, peinture neuve, intérieur cuir, 663-0575. quo-17

A VENDRE, Pontiac, 1962, $250. 527-6105. quo-17

BARRACUDA, 1969, 20,000 milles, cause: auto fournie, 529-2446, ou 688-1445. quo-19

DEPART Europe, Barracuda, 1968, transfert garantie $1850. 391 Ave Prouix. quo-17

DODGE Coronet, décapotable, 1966, équipée, garantie 50,000 milles, 523-6955, 872-1886. quo-19

RENAULT, R-10, 1969, radio, cuirette, parfaite, 626-7410, 522-4086, Jean. quo-12

CORTINA 1969, automatique, 2 portes. Tél: 681-1368. quo-22

VIVA 1968, 22,000 milles, parfaite condition, $875. Mme Lemay, 681-2407. quo-19

CHRYSLER Windsor, 1962, 8 automatique, servo-direction, servo-freins, radio, haut-parleur avant, arrière, dégivreurs avant, arrière, bonne mécanique, $175. 524-8134. quo-17

METEOR Rideau, 1966, automatique, 8, cause départ. 623-2313. quo-19

RAMBLER 1964, Classic, 4 portes, 6, automatique, état neuf, prix débarras. 842-5273. quo-22

MERCURY, Econoline, 1964, fermé, bon ordre, 888-3980. quo-22

FIAT Spider, 850, décapotable, 1969, après 6 heures, 842-3030. quo-22

SACRIFIER, Chevrolet, 1964, très propre, parfaite condition, 683-7619. quo-22

CAMARO Z-28, 7,000 milles, soir. Tél.: 651-0449. quo-17

METEOR Rideau 1966, servi-direction, servo-freins, parfait ordre, 623-3374. quo-19

BARRACUDA, 1965, 8 cylindres, très propre, 523-7668, jour, soir, 323-7929. quo-19

STATION-Wagon, Ford, 1965, 10 passagers, 6 cylindres, servo-freins, servo-direction, radio, en bon état, $850, visible à 2143 Marillac, Sillery. quo-22

DEMONSTRATEURS 1970

PRIX SPECIAUX: GARANTIE 50,000 MILLES

BUICK WILDCAT 4 portes, H.T., équipée, incluant air climatisé

SKYLARK H.T., 2 portes, équipée.

PONTIAC PARISIENNE H.T., 2 portes, équipée.

G.T.O. NEUVE Hard-top, 2 portes.

Autres modèles, 1962 à 1970

BOUCHARD AUTO CHATEAU RICHER-BLVD STE-ANNE

PONTIAC — BUICK — ACADIAN — TEMPEST
7680 BOUL. STE-ANNE, CHATEAU-RICHER, P.Q.
Tél.: 824-4201 — 523-3125 R. Bergeron

dis-17

SPECIAUX ST-PASCAL

FORD 1965 FAIRLANE 500 $695.

COMET 1964 MODELE 404 $295.

PONTIAC 1965 Parisienne, 8 cyl., 2 portes $995.

RENAULT 1966 R-16 GL, radio $1295.

RENAULT 68 R-10 MANUELLE $1195.

RENAULT 68 R-10 automatique $1295.

ST-PASCAL AUTOS LTÉE
AGENT RENAULT
1265, DE LA CANARDIERE — TEL.: 529-0628

dis-17

621 AUTOS DEMANDEES

Automobilistes attention!

VOUS avez une auto à vendre, confiez-nous la, Rhéaume & Pelletier, 842-5244. quo-28

ACHAT vente autos, Roy Automobile, 4165 1ère Avenue. 626-6331. quo-21

ACHETONS autos argent comptant. Turmel Automobiles, 1385 Dorchester, Tél.: 522-2793. quo-19

NOUS achetons voitures usagées. Station Etienne Lebel, 105 Marie l'Incarnation. quo-22

ACHETERAIS autos usagées. Lavallée Auto Enr, 2450, 1ère Avenue, 529-4594. quo-31

ACHAT, vente autos, Roy Automobile, 4165 1ère Avenue, 626-6331. quo-11

ACHETONS autos, argent, comptant. Carillon Autos, 401, 1ère Avenue, 529-1323. quo-11

ACHETONS, vendons, échangeons, automobiles, toutes marques, Autorama, 1890, D'Estimauville, 661-9204. quo-11

ACHETONS, autos, argent comptant. Beauié Auto, 1050 Boul. Capucins, 529-5971. quo-13

CARROSSERIE Chevrolet, 1961 ou 1962, 6, ordinaire, parfait ordre, 529-5171. quo-17

630 CAMIONS A VENDRE

CAMION Ford, 1967 F-600, 3 tonnes, boite fermée en acier, 900 pieds cubes, 626-4988. quo-24

FORD, F-250, 7,000 milles, commandement sur 4 roues, équipé, pour déneigement et remorquage, 626-4988. quo-24

PANEL 1957, très bon état, $125. Tél. 623-7252. quo-17

ETIT camion International, Jeep 1969, très bon ordre, 2108 Ouest St-Cyrille, 681-2608. quo-4

PICK-UP 1966, 4 x 4, International, parfaite condition, très propre. 842-3260. quo-21

REMORQUE citerne, aluminium, 5 compartiments, équipée avec pompe et compteur automatique, 839-4455. quo-6

CAMION GMC 1960, mécanique parfait ordre, camion Fargo 1959, mécanique parfait ordre, bas prix, Jour, 527-3413, soir, 623-0773. quo-24

JEEP Willis, J-5, parfaite condition. 849-2446. quo-20

ATTENTION, reprise de finance, GMC 1963, 5 tonnes, avec boite dompeuse Edbro. 837-2570. quo-7

PANEL International 1964, vitré, 2 sièges 8 cylindres, propre, 661-6207. quo-17

PANEL International, vitré 1965, bonne condition, $250., 524-1937. quo-20

CAMION Sicar 10 roues, parfaite condition, $6000. Tél. 661-1256. quo-20

REMORQUE de garage capacité 25 tonnes, prix d'aubaine, 728-2434. quo-20

CHEVY-Van, 1965, directement propriétaire, parfait ordre, s'adresser 833-2726, 837-6832. quo-21

CAMION GMC 4 tonnes, 1965, 63,000 milles, 849-4210. quo-17

CAMION 3-4 tonne, à vendre, 626-7269. quo-17

PERMIS de transport général, 3 camions, prix à discuter, 524-9485.

CAMION 1-2 tonne GMC, 1961, mécanique en parfait ordre, prix à discuter, 842-8677. quo-17

CAMION Ford, 1963, 3-4 tonne, équipé, pour station service, 872-9410. quo-17

JEEP, avec gratte-neige, 1961, $1300, soir, 656-9301. quo-17

CAMION Dodge, 3 tonnes, 1965, boite 16 pieds, $1,800, 626-2275. quo-19

CAMION Ford, Econoline, 1963, très propre, prix discutable, garage préfabriqué, peinture neuve. Tél. 872-7307. quo-19

CAMION-cantine, Ford, 1964, 1 tonne, prêt pour route, 822-1247. quo-17

CAMION, pick-up, Mercury, 1967, 1-2 tonne, 34,000 milles, très propre, $1,050. tél. 667-0960. quo-17

CAMION Pick-up, 1-2 tonne, Mercury 1959. Tél. 663-3608. quo-17

PICK-UP Fargo, 1968, V-8, 37,000 milles, peinture fraiche, 656-9185. quo-17

CAMION une tonne Chevrolet 1958, mécanique parfait ordre, $200. 1560 Cadillac, appt 1. quo-24

640 ACCESSOIRES D'AUTOS ET CAMIONS

PIECES DE HAUTE PERFORMANCE

HOLLEY, 3 barils (950 CFM) 99.95, Holley 4,500 (1150 CFM) 149.95, Hedmar Husler Header avec connections pour tous les modèles 144.95, Hooker Header avec réducteur 273-340 (67-71) 124.95, 383-440 (66-69) 124.95, 426 Hemi (66-70) 139.95, Edel Broock Tuyau d'admission aluminium Single Quad. (3 bbl base) 273-318-340 $4.95, 283-302-327-350 89.95, autres modèles, 94.95, Distributeurs Mallory tous les modèles. Double-life, 51.95, Rev-Pol 69.95, autres item: Crane, Isky, Dovy, etc. Tél. 228-6263, soir seulement, après 6.30 Jacques Fournier, St-Georges, Bce. quo-17

ANGLIA 1200, 1967, parfait ordre, prix à discuter, 656-0259. quo-20

PONTIAC, 1965, V-8, automatique, parfaite condition, $800. 842-8760. quo-20

VOLKSWAGEN, 1965, chaufferette gaz, pneus hiver, directement propriétaire, $525, 667-3479. quo-13

CHEVROLET 1963 AUTOMATIQUE, RADIO, 6 CYLINDRES, 4 PORTES, PEINTURE, PNEUS NEUFS, $400, LOUIS COTE, 508 OUEST ST-CYRILLE. 683-7850. quo-20

MUSTANG GT, 289, 1966, excellente mecanique, $975. Tél. 522-7303. quo-23

CHEVROLET, 1964, station wagon, 8, automatique, 10,000 milles, $700, 842-4270. quo-23

FORD station wagon, 1965, comme neuve, prêt hiver $750. 839-6631. quo-20

EXCEPTIONNEL, Chevrolet, Biscayne, 1962, moteur refait, bas prix, 658-0267. quo-23

MERCURY, 1964, propre, cause auto neuve, 623-0160. quo-23

RENAULT 1966, très bas prix, 529-7982. quo-20

640 ACCESSOIRES D'AUTOS ET CAMIONS

ATTENTION, achetons vendons, échangeons voitures et pièces usagées, 824-4915. quo-10

644 SERVICE AUTOMOBILE

VOLKSWAGEN

VENTE, réparation, service nuit. Jos Lahoud Automobiles, 34 dorchester, 529-9051. quo-3

SPECIALITES ressorts bushing, dix roues. Roch Auto Spring Inc., 81 Route Kennedy, Lévis, 837-2733. quo-31

G.M. GIGUERE, Auto, vente, réparation, Boul. Hamel, coin Dorchester, 529-1351. quo-6

MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées, 589, 1ère Avenue, 529-0681. quo-13

656 GARAGES-STATIONNEMENT A LOUER

GARAGE à louer, Sillery, $10 par mois, non chauffé. 525-6883. quo-28

HIVERNEMENT, voitures, roulottes, bateaux, $25 la saison. Tél. 661-6486, 623-1614. quo-3

GARAGE, entreposage, non chauffé, 25 x 60, Ville Bélair, $45 mois, 842-3358. quo-30

684 MOTOS-NEIGE

SKI-ROULE, 1970, 24 H.P. Excellente condition, 370 milles, 661-5034. quo-20

SNOW-JET, 1970, neuf, 27 forces, Tél. 837-6737. quo-20

BOMBARDIER Olympique, 24 forces, état neuf. 822-1532. quo-20

TNT 669, 45 forces, 1969, très propre. Tél. 651-4849. quo-21

SKI-DOO, BOMBARDIER 1970, 12-3 FORCES, $525.00 626-0244. quo-17

BOMBARDIER, T.N.T. 340, 1970, 300 milles, remorque double, galvanisée, 1970, 623-1895. quo-17

3 MOTEURS Sachs, 340 ss, 28 forces, avec embrayage, garanties prix raisonnable, après 6 heures, 527-1953. quo-21

MOTO-SKI, 1967, 15 1-2 forces, remorque, sleigh. Tél. 626-7737. quo-17

SKI-Roule, 1970, 24 h.p., modèle FX-340, excellent état. 661-5034. quo-17

MOTO-neige Bombardier, 640 cc., Blizzard, état neuf, 667-0117. quo-19

BOMBARDIER, presque neuf, 640, valeur de $1400, pour $850. 527-9728. quo-19

SKI-ROULE, super sport, SX 340, 1970, 24 forces, 1 cylindre, très bonne condition, 626-7566. quo-21

BOA-SKI, 28 forces, remorque double, simple, abandon des affaires. 626-9340. quo-19

SKI-doo, Bombardier, 16 1-2 forces, 1968. $450, tél. 661-9625. quo-17

SNO-Jet 15 forces, 1968, tél. 667-2836. quo-19

REMORQUE pour auto-neige double, parfaite condition, tél. soir 661-7152. quo-19

SKI-Doo Bombardier, 18 forces, 1966, à vendre pour cause maladie, soir, 872-7184. quo-22

MOTO-SKI, neufs, usagés, de différentes marques, service, pièces. Lachance Fils, 505, 17e Rue, 529-0631. quo-13

BOMBARDIER 1969, 18 forces, en bon ordre. Tél.: 626-1864. quo-19

SKI-ROULE, 1971, 20 et 24 forces, à sacrifier, gagné dans concours, finance. 623-0242. quo-23

SNO-JET, neuves, usagées. Vente service. Rousseau & Frères, Inc., 2325, du Colisée, 529-5711. quo-13

MOTO-SKI, grand Prix, 1970, 24 forces, comme neuf, 623-1270. quo-2

BOMBARDIER, T.N.T. 292, 1970, 22 forces, cause départ, 663-3439. quo-24

685 VEHICULES TOUT TERRAINS

P-P-T

PASSE PAR TOUT 4 SAISONS
DEPOSITAIRE AUTORISE A QUEBEC, PERRON TRANSPORT LTEE, TEL. 663-6954, EXPLOSIF COTE NORD LTEE, HAUTERIVE, TEL. 589-5220. quo-2

VEHICULE tout terrain à vendre, ou à échanger, 926-3440, Ste-Croix. quo-22

686 ROULOTTES

GRANDE VENTE DE ROULOTTES

DE VOYAGE, 1970, au prix coûtant, premier arrivé, premier servi.
CENTRE MOBILE ELITE
Avenue St-Sacrement, 683-2164. quo-22

PARC POUR ROULOTTES

STATIONNEMENT disponible pour roulottes, toutes grandeurs.
663-3503
quo-17

CENTRE MOBILE ELITE INC.

250 AVENUE, St-Sacrement, visitez notre salon de roulottes à l'intérieur, une visite vous convaincra, vendeurs autorisés, de Citation Val-Bar, et Rambler, service impeccable, 683-2164. quo-17

MAISONS MOBILES

NEUVES et usagées, prix à partir de $7,995. Plan de 10 ans, Roulottes R.J.R. 1000 boul. des Capucins, 524-3888. quo-23

CAN-CAR TRAILER

LIQUIDATION complète roulottes de voyage de marque Corsair modèle 1970 ainsi que tente-roulotte, marque Rambec, en bas du prix coûtant, ouvert de 9 à 5.30 heures. Can Car Trailer Sales, 660 Graham Bell, Ste-Foy. quo-3

AUBAINE

DAUPHINE 1967, 24 pieds, Glendette, 15 pieds, 1968, Canadienne 17 pieds, 1966. 837-8164. quo-22

LES ROULOTTES CHAMPION LTEE

DISTRIBUTEUR exclusif des fameuses roulottes Champlain, aussi maisons mobiles, toutes grandeurs, prix spéciaux d'hiver, service sur place, pièces accessoires. 1055 Route 2, Ancienne-Lorette, 872-1993. quo-7

ARMAND REMILLARD LTEE

2230 BOULEVARD Hamel, Duberger, 627-9878. Le plus important vendeur de roulottes au Québec, dépositaire exclusif de maisons-roulantes Champion et de la magnifique roulotte de voyage Grand Prix. quo-20

AUBAINE

VENTE à l'usine, directement remorques 6 et 7 places, toit rigide, tout équipées, $350 et plus, 529-8467, 667-4024. quo-30

AUBAINE

LA remorque Rembec, prix encore jamais vus, profitez des aubaines d'automne, achetez une Rembec. 1401 D'Estimauville. 667-4024, 529-8467. quo-4

GRANDE vente d'écoulement des modèles 1970. N'achetez pas votre maison mobile, sans visiter auparavant la nouvelle maison mobile Commandor. Egalement dépositaire des roulottes Rocket et Holiday, vente, échange, service, installation d'attachement. Garage André Bélanger, 3367 Boulevard Hamel, Les Saules. 527-0749. quo-24

TENTE-roulotte 1969, toute équipée gaz propane, 6 places. 651-4107. quo-24

TENTE-ROULOTTE, à louer, pour saison de chasse, 6 places, équipée, 839-8777. quo-24

TENTE-ROULOTTE, Val-Bar, aristocrate, $1,500, valeur $1,850. 527-8634. quo-21

A VENDRE, 6 roulottes à prix très bas. Claude Vachon, Location Roulotte Enr., 626-3589. 8855, Henri Bourassa, Charlesbourg. quo-31

TENTES roulottes à louer, équipées, amateur de chasse, réservations, 837-9784. quo-17

GARAGE André Bélanger, 3367 Boul. Hamel, Les Saules, 527-0749, dépositaire des maisons mobiles, Commodore, Roulottes Rocket et Holiday. Vente, échange, service et installations d'attachements. quo-23

ROULOTTE "Rocket" 1969, 17 pieds, équipée, prix raisonnable accepté, 683-8669. quo-29

ROULOTTE neuve, 18 pieds, à louer, 623-1561. quo-6

ROULOTTE Nomad, 18 pieds, portique fibre de verre 6 x 12, 653-8071. quo-20

MAISONS mobiles, Comodore, Tél. 527-0749. quo-20

HOLIDAY 19 pieds, 1969, équipée au complet, 527-0749. quo-20

MODELES 1970: Une Dauphine 20.8 pieds, $4,000, deux Dauphine L'Islet, 18.9 pieds, $3,200, une Dauphine L'Islet 25.9 pieds, trois L'Islet Wig-Warn, 17 pieds, $2,200, tente-roulotte Bellevue, toit rigide, 6 places, équipée, $1,350, tente-roulotte Bellevue, toit ordinaire, 6 places, $900. Une Capri, 6 places, toit rigide, $1,600 et d'autres modèles à prix d'aubaine. J.-Emile Levasseur, Station Fina, Rond-Point Lévis. Tél. 833-2611. quo-17

AUVENT pour roulotte, 17 pieds, valeur $85 pour $60. 628-2313. quo-17

ROULOTTE Champlain, 24 pieds, chambre à coucher, séparée, état neuf, $3,200. Tél. 651-1748. quo-17

TERRAIN à louer, maisons mobiles, roulottes, camping, Talbot Stoneham, 849-8853. quo-11

ROULOTTE "Corsair", 15 pieds, état neuf, 2 mois d'usage. 525-7541. quo-21

DIRECTEMENT propriétaire, état neuf, Corsair, 19 1-2, 1969, équipée, $2995. Tél. 681-7958. quo-17

ROULOTTE Champlain, équipée, 18 pieds. 522-5004. quo-17

TENTE-roulotte, toit rigide, 8 places, de marque Rambec, tout équipée. 525-9633. quo-17

37 x 8 PIEDS, 4 pièces, meublé, très propre, habitable l'hiver, $2,900. 651-7543. quo-17

AUTOBUS, 1956, prête à être convertie en roulotte. 683-4302. quo-20

ROULOTTE, 22 pieds, 6 places, bon ordre, équipement complet. 683-9855. quo-17

TENTE-ROULOTTE, neuve, Cruisair, $500. 623-2013. quo-20

689 YACHTS-MOTEURS

CARVER 25 pieds, 1971, 165 HP, Mercruiser, neuf. Tél. 824-4218. quo-3

SUIS acheteur d'une remorque pour yacht de 14 pieds. 653-0646. quo-19

Si vous hésitez devant le texte de votre annonce classée, demandez à l'une de nos préposées de vous aider. Composez 849-9111.

ON SE PREPARE — Des troupes portant des masques à gaz et des baionnettes, effectuaient hier des exercices à la base militaire de Longue Pointe dans le secteur est de Montréal. Les troupes furent appelées au Québec jeudi afin d'aider les policiers débordés de travail depuis l'enlèvement de James Cross et Pierre Laporte.

(Téléphoto PC)

ACTIVITE DE NUIT — Suivi par une voiture de la Sûreté du Québec, un convoi de camions de l'armée a fait son entrée jeudi soir, dans le secteur nord-ouest de Montréal. Ce convoi avait été auparavant transporté par un avion Hercule depuis la base de Saint-Hubert, au sud de la métropole. Il ne représente qu'une partie du contingent de 1,000 hommes appelé à servir à Montréal à la suite de la proclamation de la loi des mesures de guerre par le premier miinstre Pierre Elliott-Trudeau.

(Téléphoto PC)

Londres ne fait aucun commentaire

(d'après CP, Reuter et UPI) — Les autorités britanniques respectaient le silence diplomatique, hier, sur les mesures drastiques prises par le gouvernement canadien pour en venir à bout de la situation causée par les enlèvements.

Même si la vie d'un diplomate britannique est en jeu, le gouvernement britannique considère que la décision du premier ministre Trudeau relève des affaires internes du Canada et s'abstient de tout commentaire pour respecter les traditions diplomatiques.

Par contre, on a constaté de la sympathie chez les milieux diplomatiques et dans le public pour la façon énergique du gouvernement de répondre à cette situation explosive. L'opinion publique anglaise a rejeté et continue de rejeter les marchandages avec les auteurs d'enlèvements, politiques ou non.

A Paris, Richard Bizier, un des membres mondateur du FLQ a dit, hier, que si du sang est versé au cours de la présente crise il faudra en rejeter la responsabilité sur les chefs des gouvernements d'Ottawa et de Québec.

"Puisque le gouvernement fédéral a déclaré la guerre au FLQ, le FLQ lui fera la guerre, a dit Bizier, qui vit maintenant en France sous la surveillance de la police.

FRANCE
ETATS-UNIS

Même si Washington n'a fait aucune déclaration officielle, la crise canadienne retenait l'attention de la capitale américaine alors que la décision d'Ottawa faisait la manchette des journaux.

Par ailleurs les stations de radio et de télévision de Grande-Bretagne, de France et d'autres pays européens ont mis en vedette, hier, dans leurs bulletins, la décision du Canada d'invoquer la Loi des mesures de guerres.

"Trudeau frappe à la tête de l'insurrection", titrait le London Evening Standart.

Ce journal, dans un commentaire d'interprétation juxtaposé cette manchete, déclare que les pouvoirs d'urgence font suite à plusieurs jours d'entretiens entre les premiers ministres Trudeau et Bourassa.

Il reste toutefois un sujet d'inquiétude: "On se demande si MM. Trudeau et Bourassa ont bien compris le sentiment des Québecois, face à la puissance fédérale pour régler le problème du terrorisme."

Par ailleurs, M. Don Janieson ministre canadien des Transports, a déclaré que les aéroports du Canada pourraient bien être munis bientôt de détecteurs électroniques comme mesure de prévention de possible piraterie aérienne.

65 pour cent des étudiants de la régionale Paul-Hubert auraient un menu médiocre ou pauvre pour dîner

RIMOUSKI (a.d.) — Un rapport détaillé sur la qualité du dîner des étudiants vient d'être présenté à la Régionale du Bas Saint-Laurent. On y apprend entr'autres que 65 pour cent des "boîtes à lunch" des étudiants de Paul-Nubert contiennent un menu médiocre ou pauvre.

Il a donc été recommandé aux commissaires d'offrir gratuitement à tous les étudiants du secondaire qui mangent à l'école au moins un verre de lait ou une soupt chaude. Cela exigerait cependant des dépenses assez élevées, non subventionnées par le ministère de l'Education.

Aussi, les administrateurs de la Régionale ont décidé d'étudier plus longuement les modalités d'application d'un tel programme d'aide qui pourrait peut-être se restreindre aux enfants des familles dont les moyens financiers ne permettent pas d'assurer un régime alimentaire équilibré.

L'étude qui a été menée par un groupe d'éducateurs et de représentants des ministères de la Santé et du Bien-Etre, s'est déroulée entre le 13 et le 20 mars dernier, à l'école Paul-Hubert de Rimouski, à la polyvalente de Mont-Joli, et aux écoles secondaires Langevin et Mgr Blais de Rimouski.

Dans l'ensemble on remarque que le menu des étudiants est très pauvre, sauf pour ceux qui peuvent manger les repas offerts à la cafétéria. Ceux qui apportent leur goûter de la maison manquent habituellement plusieurs éléments essentiels à un menu équilibré.

Quant à ceux qui ont de l'argent de poche pour manger à l'école ou dans des restaurants de la ville, il a été très difficile aux enquêteurs de pouvoir déterminer exactement le genre de repas qui était pris. On se doute cependant que dans la majorité des cas, les étudiants et étudiantes se contente d'un verre de liqueur et d'un gâteau, préférant garder leur argent pour d'autres fins.

On a même relevé une trentaine de cas d'étudiants qui ne mangent rien le midi, sous prétexte qu'ils n'ont pas faim ou qu'ils n'ont pas d'argent. Cette dernière raison est surtout invoquée les jeudi et vendredi, alors que le nombre d'étudiants qui ne mangent pas atteint 40 ou 50 personnes.

Si la CUQ n'existait pas, chaque citoyen épargnerait 50 cents en 1971

Le fonctionnement de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) en 1971 entrainera un coût "réel" per capita de $0.50 environ. Ou, en d'autres mots, si la CUQ n'existait pas, chaque citoyen des municipalités membres économiserait environ $0.50 l'an prochain.

C'est du moins ce qui est explicité dans des documents annexés au budget de 1971 de la CUQ rendu public avant-hier.

En effet, partant d'un budget initial de $2,183,512. est effectuée une série de déductions qui mènent finalement à un résidu à débourser "réellement" qui ne s'élève plus qu'à $204,739.

La première déduction faite par la CUQ au budget initial est la subvention de $409,973. qu'elle recevra du ministère des Affaires municipales au cours de 1971.

Viennent ensuite les coûts annuels (calculés par la CUQ à partir des données fournies en matière d'évaluation: $971,800. Ce domaine devant relever entièrement de la CUQ en 1971, les villes membres n'auront donc plus à intégrer les dépenses de ce secteur à leur budget propre.

Ce transfert des coûts (et non pas duplication) vaut également pour l'informatique. Le $415,000 qu'il en coûtait à l'ensemble des municipalités dans ce domaine lui aussi déduit du montant initial du budget puisqu'il aurai dû être défrayé, de toute façon, par les municipalités, si la CUQ n'en prenait pas charge.

Une fois ces trois aspects du budget déduits du 2 millions initial, l'existence de la CUQ n'occasionne déjà plus qu'un solde de $386,739 à défrayer par les municipalités, en tant que dépense additionnelle.

Mais là encore, l'exécutif de la CUQ juge bon de déduire une dernière somme, par suite des revenus additionnels dont bénéficieront les municipalités en rapport avec la normalisation de l'évaluation d'une partie des réseauf d'utilité publique, soit un montant que la CUQ évalue à $182,000 pour 1971. Si la CUQ n'avait pas existé, explique-t-on, elles auraient été dans l'impossibilité de réaliser ces bénéfices.

Le solde final à défrayer en surplus, par suite de l'existence surplus, par suite de l'existence de la CUQ, est donc de $204,739. Compte tenu du fait que la population régionale est de 410,000 habitants environ, il en coûtera donc "réellement" $0.50 per capita.

C'est la conclusion à laquelle en arrive l'exécutif de la CUQ.

SECTEUR	VILLE OU MUNICIPALITE	EVALUATION IMPOSABLE UNIFORMISEE	IMPORTANCE RELATIVE	QUOTE-PART DES DEPENSES 1)
1	Ville de Québec incluant Duberger	$753,059,942	41.74	$108,734.57
2	Ville de Ste-Foy	383,632,813	21.26	55,383.25
2	Ville de Sillery	101,066,067	5.60	14,588.25
2	Mun. de St-Félix de Cap-Rouge	15,001,387	.83	2,162.20
3	Ville de l'Ancienne-Lorette	29,280,355	1.62	4,220.17
3	Mun. de l'Ancienne-Lorette	20,856,544	1.16	3,021.85
3	Ville de Neufchatel	37,466,430	2.08	5,418.49
3	Ville de Loretteville	42,527,408	2.36	6,147.91
3	Municipalité de St-Emile	7,135,245	.40	1,042.02
3	Ville de Bélair	10,402,365	.58	1,510.92
3	Ville de Val St-Michel	5,107,234	.28	729.41
3	Ville de N.-D. des Laurentides	14,643,860	.81	2,110.09
3	Mun. du Lac St-Charles	4,752,330	.26	677.31
3	Mun. de St-Augustin	9,022,593	.50	1,302.52
4	Ville de Charlesbourg	140,916,577	7.81	20,345.40
4	Mun. de Charlesbourg-Est	3,473,235	.19	494.96
4	Mun. de Charlesbourg-Ouest	9,141,314	.51	1,328.57
4	Ville de Vanier	30,042,376	1.67	4,350.42
4	Ville d'Orsainville	36,768,035	2.04	5,314.29
5	Ville de Giffard	43,439,227	2.41	6,278.16
5	Ville de Beauport	49,856,549	2.76	7,189.92
5	Mun. Ste-Thérèse de Lisieux	6,833,940	.38	989.92
5	Ville de Montmorency	12,344,698	.68	1,771.43
5	Ville de Courville	14,012,283	.78	2,031.93
5	Ville de Villeneuve	23,336,674	1.29	3,360.51
		$1,804,119,685	100%	$260,504.47

1) Ce montant provient de l'excédent du budget total de la C.U.Q. ($670,477.47) pour l'année 1970 sur la subvention accordée par le ministère des Affaires municipales ($409,973.) pour ledit exercice.

LE TABLEAU ci-haut détaillé de ce que devra défrayer chaque municipalité de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) pour la première année de fonctionnement de cette dernière. Il est à remarquer que le budget, qui est de $670,477 cette année, passera à $2,183,512 en 1971.

ANNONCE

MAL DE DOS et IRRITATION de la VESSIE

Deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations ordinaires des reins ou de la vessie, causes de malaise dû à des mictions fréquentes, avec brûlures et démangeaisons. Vous pouvez aussi en perdre le sommeil et souffrir de maux de tête, de maux de dos et vous sentir vieillie, fatiguée, déprimée. Dans ce cas, CYSTEX procure habituellement du soulagement en enrayant les microbes de l'urine acide et en soulageant la douleur. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui même.

VETERANS DE L'ARMEE LA MARINE ET L'AVIATION
LOCAL QUEBEC 33, INC.
815, avenue Joffre
UNE ASSEMBLEE GENERALE SERA TENUE LE
LUNDI 19 OCTOBRE 1970 à 8h. 15 P.M.
Tous les membres à vie et actifs sont priés d'y assister
W.J. PIKE, Président.

A. Gilbert ARCHITECTE

COURS DE GUITARE
$15.00 PAR MOIS
pour renseignement
St Cyr-é-Frère Inc.
Tél.: 522-1233

A VENDRE
10 MAGNIFIQUES LOGEMENTS
RESIDENTIEL, situé à VILLE VANIER, près de l'école, près de l'église construite en 1968.
TRES BONNE HYPOTHEQUE — AMORTISSEMENT 10%
AUTRES RENTABILITES — EXCELLENT PLACEMENT
INF.: 681-0384

SERVICE DE REPARATION
pour
HORLOGES et PENDULES
"SPECIALISTE"
LA MAISON DU PENDULIER ENR.
880, Vercel, Les Saules, Québec 8
Tél.: 872-1984

FACE A DEMAIN
LES TECHNICIENS SONT DEMANDES
- RADIO TELEVISION
- MECANICIEN AUTOMOBILE ET DIESEL
- DESSIN INDUSTRIEL
- REFRIGERATION ET ELECTRICITE
- DEBOSSELAGE-SOUDURE
- MACHINISTE ET AUTRES

ENVOYEZ-MOI SANS OBLIGATION VOTRE BROCHURE
Jour Soir Corresp. Cours du samedi
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Nom du père .....
Age ..... Tél.: .....
Une série de cours débutera le 2 novembre 1970
Les entrevues, tests et formalités d'inscription demandent un certain temps. Réservez votre place dès maintenant.
SOQ. INSTITUT AVIRON LTEE TECHNIQUE
529-9566
Québec: 515 Mgr-Gauvreau
aussi Montréal: 3035 Saint-Antoine
près métro Atwater - 935-2525

Machinerie
LACASSE INC.
REPARATIONS GENERALES (MECANIQUES)
SPECIALITE: TRAVAIL DE NUIT
• SOUDURE • USINAGE • FABRICATION DE PIECES
23, Jacques-Cartier St-Romuald
Tél.: 839-8828

BUREAUX A LOUER
Un étage complet en très bonne condition, comprenant 4 grands bureaux, voûte, grands passages pouvant servir de salle d'attente, chauffé, éclairé, air conditionné. Entretien s'il y a lieu. Entrée privée, 2e étage. $250.00 par mois.
Plus 3 autres bureaux et voûte, avec tapis, stores vénitiens, chauffés, éclairés, au premier plancher. En tout ou en partie, à $50.00 le bureau. Le tout situé à 113, 115, 117 rue St-Pierre, propriété des "Immeubles Borasi Inc.". Communiquez durant les heures de bureau avec:
LECLERC & LECLERC, HUISSIERS, C.S.
113, rue St-Pierre, Québec.
Tél.: 692-2112
Ecrire à: C.P. 8, Qué. 4.

COLLEGE DE LIMOILOU
COURS REGULIERS DU JOUR
ADMISSION A LA SESSION DE JANVIER 1971
Toute demande officielle doit nous parvenir au plus tard le 31 octobre 1970
S'adresser au service de l'admission du collège pour obtenir les formules à cet effet au local 227-D ou par telephone à 529-2531, poste 347.
Conditions d'admission:
Le secondaire V réussi ou l'equivalent et satisfaire aux normes générales et particulieres de l'admission.
Le Registraire
Collège de Limoilou
801, 12e rue
Québec (3e)

GREENBERG'S

LUNDI 19 OCTOBRE

MAGASINEZ TÔT! QUANTITÉS LIMITÉES

9.30 A.M.

Chemises-t en nylon extensible, dames!

Choix des modèles à manches longues, encolure montante, col roulé ou simili-roulé. Profusion de rayures vives et teintes unies! Tailles: petite, moyenne et grande.

Pantalons évasés en nylon extensible pour dames!

Des pantalons vraiment sensas pour les sportives! À taille élastique, jambes évasées modifiées et de teintes d'automne. Tailles: 8 à 16.

Chemise-t Ord. 2.99 **1.16**

Pantalon Ord. 4.95 **2.66**

Val. à **5.99** et plus **3.26**

Économisez! Peignoirs piqués pour dames! Val. à 5.99 et plus!

En nylon/polyester piqué lavable, rembourrage de fibre Bondicell. Seulement un modèle de notre vaste assortiment est ici représenté... certains sont uniques en leur genre. Rose, bleu, lilas, menthe. Tailles: petite, moyenne, grande.

Venez et économisez!

Lisez la circulaire d'importantes valeurs extra de Greenberg! Des aubaines vraiment spectaculaires! Le lundi, 19 octobre dès l'ouverture du magasin! En vente jusqu'à épuisement du stock. Venez tôt... tous les comptoirs, supports et rayons regorgent d'importantes valeurs extra ... hâtez-vous pour réaliser vous aussi votre part d'économies!

Achat spécial sans précédent!

Bas culottes de "Taille Universelle" en vente à bas prix extraordinaire!

Bas culottes de première qualité avec culottes renforcées! Choix de teintes mode. Venez tôt et faites provision! Taille Universelle... seyant pour 100 à 150 lb.

2 pour $1

Garçons Val. à 6.99 **$2**

Hommes Val. à 11.99 **$4**

Économisez jusqu'à $8! Pull-overs en gros tricot pour hommes, garçons!

Achetez trois pour le prix d'un! Épais, gros tricots laine ou acrylique dans un vaste choix de modèles... encolure montante, col roulé, simili-roulé ou en V! Profusion de teintes mode 70! Tailles: petite, moyenne, grande, extra-grande pour hommes et pour garçons.

Bas nylon de première qualité à bas prix spécial!

En micro-maille nylon, sans couture, 400 aiguilles, 15 ou 30 deniers. Haut ordinaire ou extensible et talon ordinaire ou diaphane! Pointures: 8½ à 11.

8 paires $1

Ord. 2.99 **1.66**

Cardigans acrylique pour fillettes!

Entièrement diminués, encolure ronde, poignets et bande de taille en tricot côtelé. Vaste choix de teintes mode. Tailles: 7 à 14.

Ord. 1.99 **$1**

Vestes "tout temps" Safari caoutchoutées

À l'épreuve de l'eau et du vent. Style Safari, fermeture-avant à boutons-pression. Turquoise, or, vert ou rouille. Tailles: petite, moyenne, grande. (8 à 16)

Ord. 1.79 et 1.99 **$1**

Choix varié de chemises-t à prix d'économie!

* Nylon extensible à rayures vives! * Coton de teintes unies!

Venez tôt et profitez des aubaines avantageuses! Chemises-T d'entretient facile, à manches longues, encolure ronde, col roulé ou simili-roulé. Profusion de teintes en vogue.

Pour fillettes; tailles 7 à 14.

Ord. 3.99 **1.16**

Pantalons en nylon extensible, garçons!

En beau nylon extensible à envers de coton! Facile d'entretien, seyants et très confortable! Choix de teintes mode.

Tailles: 4 à 6x.

Val. Ord. 3.98 à 5.98 **$2**

Gaines-culottes en Lycra, à prix d'économies!

• Modèle à jambes courtes, moyennes ou longues!

Mesdames! Des gaines-culottes en Lycra ou tulle de nylon à prix réduits au plus bas que possible! Ici, seulement quelques modèles de notre vaste assortiment. Légères imperfections. Tailles: petite, moyenne, grande, et extra-grande.

DES AUBAINES IMBATTABLES, POUR VOUS, VOTRE FAMILLE ET VOTRE FOYER!

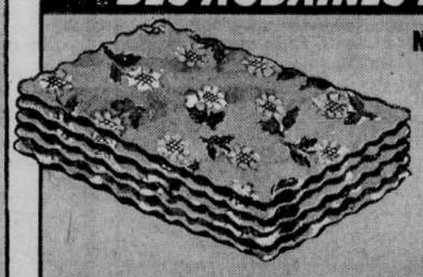

Napperons imprimés

En plastique épais à envers mousse. Légères imperfections, à peine visibles. Dimensions: 12" x 18".

4 pour $1.00

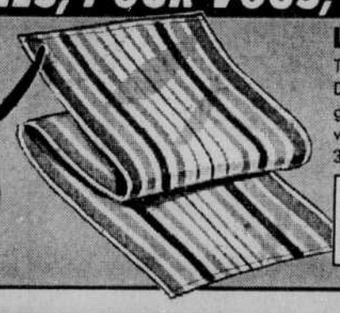

Linges à vaisselle

Toile de bonne qualité. Dessins aux couleurs gaies de rouge, bleu, vert ou or. Dim: 20" x 30". Ord. 3/1.17.

3 pour $1.00

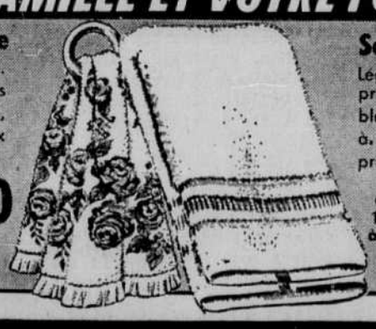

Serviettes de bain

Légères imperfections pratiquement introuvables! Épais tissu éponge à teintes unies ou imprimés.

Ord. 1.49 à 1.69 **$1.00**

25 MAGASINS DANS LA PROVINCE

90 EST, RUE ST-JOSEPH

CENTRE D'ACHATS La CANARDIÈRE

CENTRE D'ACHATS ROND-POINT (LÉVIS)

• MONTRÉAL (12) • ST-HYACINTHE • ST-JÉRÔME • GRANBY • TROIS-RIVIÈRES • CHAMBLY • JOLIETTE • STE-THÉRÈSE • ST-JEAN

Arts Cinéma Radio-TV LE SOLEIL Théâtre Spectacles Musique Lettres

73e ANNEE — No 244 QUEBEC, SAMEDI 17 OCTOBRE 1970 PAGE TRENTE-CINQ

Un roman contemporain d'expression francaise, pour qui?

Commentaire-analyse d'Ivanhoé Beaulieu

LES CINEMAS ODEON

4e MOIS DE TRIOMPHE!

POUR TOUS

UN AMOUR DE COCCINELLE

TECHNICOLOR

"THE LOVE BUG"

DEAN JONES · MICHELE LEE · DAVID TOMLINSON · BUDDY HACKETT

LES MOINS DE 12 ANS 75¢

2e FILM EN COULEURS

"L'HOMME QUI VENAIT POUR TUER"

AVEC RICHARD WYLER

HORAIRE: UN AMOUR DE COCCINELLE: 2.40 - 6.20 - 9.55
L'HOMME QUI VENAIT POUR TUER: 1.00 - 4.40 - 8.15

LE DAUPHIN

2e MOIS DE SUCCES!

POUR TOUS

UNE NOUVELLE AVENTURE DE JAMES BOND

JAMES BOND 007 AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTE

GEORGE LAZENBY · DIANA RIGG

Deuxième Grand Film

LES MOINS DE 12 ANS 75¢

2 FILMS EN COULEURS

LA VENGEANCE DU SHERIF
AVEC ROBERT MITCHUM

LA VENGEANCE: 12.00 - 3.55 - 7.50
JAMES BOND 007: 1.40 - 5.35 - 9.30

FRONTENAC

Salles climatisées

DU PONT & BOUL. CHAREST
INF. 529-9745

STATIONNEMENT INTERIEUR

Parc-Autos
Paquet & Laliberté

Lettres

Reconnaître la diversité des littératures francophones

Qu'y a-t-il de commun entre le Français Alain Robbe-Grillet, l'Algérien Mouloud Feraoun, le Marocain Ahmed Sefrioui, l'Haitien Jacques Romain, le Belge Adrien Jans, le Québécois Jacques Ferron et le Sénégalais Ousmane Sembene ? Apparamment rien, sauf qu'ils sont tous romanciers et qu'ils écrivent en français. Cette constatation, loin peut-être de soulever l'admiration devant le rayonnement de la culture française à travers le monde, pose de nombreux problèmes: l'émergence d'une littérature de langue française en dehors de l'hexagone a-t-elle un passé, quelles sont les conditions actuelles de son existence et les chances qu'elle a de posséder un avenir. Ces questions, et des tas d'autres, une vingtaine de spécialistes venus d'Europe, d'Afrique et d'Amérique ont voulu se les poser à l'occasion d'un colloque international sur le roman contemporain d'expression française qui a eu lieu à Sherbrooke, du 8 au 10 octobre derniers.

Consolider les rapports entre groupes et individus

Ce n'est probablement pas un hasard si ce colloque s'est tenu au Québec. On n'a qu'à se souvenir du rôle exceptionnel joué par le Québec au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique, mise sur pied à Niamey, au Niger, l'an dernier. Si l'on excepte la Suisse, la Belgique et la France pour des raisons évidentes), il n'est pas tout à fait faux de s'imaginer que seul le Québec pouvait accueillir les écrivains de la francité sans soulever de protestations ou de méfiances.

Ce colloque avait été organisé par le CELEF (Centre d'étude des littératures d'expression française), comité fondé en mai 1969 et qui à notamment pour buts de "faire connaître les auteurs, diffuser et comparer les oeuvres, développer et consolider lesr apports entre groupes et individus".

Le premier commentaire qui s'impose à la suite des conférences entendues au cours de la réunion de Sherbrooke est que les diverses littératures francophones, tant d'Afrique que d'Amérique ou d'Europe, ont une importance très inégale en qualité et en quantité: alors qu'il ne se fait plus de littérature en Louisiane (on y a écrit des romans au XIXème siècle), des pays comme la Belgique ou la Suisse possèdent des traditions littéraires qui remontent à plusieurs siècles. Je ne parle même pas de la France. A côté de cela, les pays d'Afrique (musulmane ou noire) voient éclore chez eux une littérature originale, depuis surtout la fin du deuxième conflit mondial. Quant au Québec, ce n'est véritablement qu'à partir de la deuxième moitié du XIXème siècle que l'on peut assister aux débuts de timides tentatives.

Ethnies françaises et pays francophones

Pour la majorité de ces pays extra-européens, s'est posé très tôt le dilemne entre une fidélité — parfois servile — envers la métropole et d'une fidélité aux traditions locales. On sait qu'elles ont été ici les manifestations de cette bipolarisation. Un conférencier a très bien résumé cela quand, parlant de l'écrivain africain, il a déclaré qu'il était obligé de "conserver son authenticité dans une langue autre en passant de l'expression orale à l'expression écrite".

André Waultier a établi, au sujet des littératures d'expression française, une distinction d'importance entre celles qui proviennent d'ethnies françaises et les autres qui proviennent de pays francophones. (1 La première catégorie comprend la France, la Suisse, la Belgique et le Québec. Chez ces peuples, la langue française ne constitue pas une langue imposée avec la venue du colonisateur (les premiers habitants du Canada, à part les Indiens, sont d'origine française), tandis que la seconde contient les peuples qui ont subi la domination française. Mais là encore il faudrait établir d'autres distinctions. On ne peut nullement comparer la langue qui existait (et existe encore) au Maroc ou en Algérie avant la venue des Français à celle des Peuls au Cameroun. En effet, le Maghreb parle avant tout l'arabe, c'est-à-dire une langue constituée ayant son code d'écriture et son rayonnement dans le nord de l'Afrique et bien au-delà. Le dialecte peu répandu d'un peuple du centre de l'Afrique ne permet que des échanges limités, si bien qu'il coexiste, dans la majorité des pays d'Afrique, une multitude de ces dialectes qui rendent presque impraticable la pénétration du français, langue de l'administration d'abord, et compromettent parfois l'unité du nouveau pays.

J'ai cependant été étonné de voir qu'aucun conférencier invité n'a défini avec précision le concept de francophonie. Même M. Auguste Viatte, auteur d'un ouvrage intitulé "La francophonie", a omis de rappeler aux participants le sens qu'il convenait de donner au mot. Il s'agit là d'une lacune qui, si elle avait été comblée, aurait permis un plus grand nombre d'interventions d'une assistance demeurée "calme" durant les trois jours du colloque.

Par ailleurs, les conférenciers ont souligné, avec pas assez de force selon moi, l'enrichissement exceptionnel que fournit à la francophonie tout entière l'apport des nouvelles littératures. On a parlé (Auguste Viatte, Jacques Nantet) de sensibilités différentes, de souplesse de la langue utilisée par les Africains, sans cerner vraiment en quoi consistait cette sensibilité ou cette souplesse. Les nouvelles littératures, écartelées qu'elles sont entre la préservation d'un patrimoine original et l'attirance de la métropole, ont davantage besoin que de simples encouragements. La culture française, centripète par essence, n'a pas encore trouvé le moyen d'incorporer à sa civilisation les richesses d'autres cultures utilisant la même langue que la sienne, sinon en les considérant avec une sorte de paternalisme qui recherche davantage l'exotisme que la découverte de l'Autre, quand elle ne le met pas tout simplement en péril.

Pour la postérité:
AHMED SEFRIOUI, EMMANUEL ROBLES, JACQUES NANTET, GEORGES NGAL

Une langue de salon et de gens éduqués

Allez savoir pourquoi on a couronné "Une saison dans la vie d'Emmanuel" de Marie-Claire Blais ou "Le devoir de violence" de Yambo Ouologuem. Les Européens qui participaient à la conférence ont fait bien attention de ne pas se présenter comme des néo-colonialistes. Mais comment considérer l'attitude d'un Jacques Nantet qui, dans sa communication sur la "Signification, pour la Francophonie, du premier Festival culturel panafricain d'Alger" en 1969, s'est cru obligé de rappeler avec quelle émotion il regardait les Africains danser sur la place publique depuis le balcon de son hôtel, sans véritablement dégager la "signification" attendue. Comment en outre considérer les propos d'un Maurice Lebel (même s'il n'est pas Européen) sur "La langue française et l'esprit de notre temps" quand il déclare que "la langue française est surtout une langue de salon, de bonne famille, de gens éduqués, de la littérature" et que l'on sait que cette langue est aussi celle du chômeur de Saint-Henri ou de Saint-Roch, de l'enfant de ce village d'Afrique, de ce paysan algérien ou de cet ouvrier marocain de la régie Renault ?

Heureusement qu'il y a eu des conférences comme celles de M. Georges Ngal ou de M. Hassan el Nouty pour sauver cette rencontre de la banalité où elle a risqué souvent de s'enliser. J'ajoute de plus que le texte de M. Jean Ethier-Blais, malgré quelques propos visiblement lancés pour s'attirer des réactions de l'auditoire, comptait parmi les plus intéressants.

On peut faire reproche au CELEF d'avoir misé plutôt sur des "gros canons" pour ce premier colloque international sur le roman contemporain d'expression française que sur des hommes susceptibles de remettre en cause les fondements de la francophonie. Loin de moi de vouloir nier la nécessité d'une entreprise comme la francophonie, ce que je veux seulement dire, c'est qu'il y a une manière d'approcher le problème sans que cela devienne une manifestation mondaine truffée de poncifs. Je veux dire par là que l'idée même de la francophonie était trop facilement acceptée à Sherbrooke, sans ce sens critique qui rend capable d'évaluer avec le plus de justesse possible les implications d'une action comme celle que l'on veut entreprendre. Et puis on ne nous a pas dit à qui devait s'adresser cette francophonie, pour qui on la construisait, bien que l'on ait souligné le danger de voir naître une francophonie sans francophones: aux gouvernements, aux intellectuels ou aux populations des pays concernés ? Là-dessus, il faudra attendre les réponses.

En dehors du cadre politique

Dans un autre ordre d'idées, il me semble que les conférenciers ont fait la preuve qu'il est actuellement, je souligne le mot, impossible d'aborder la littérature d'expression française sans la situer dans son contexte politique. A la question d'un participant qui demandait à M. Ghislain Gouraige pourquoi il n'avait pas parlé des écrivains haitiens qui étaient en exil, celui-ci a dû admettre que c'était là une donnée importante pour comprendre la littérature haitienne contemporaine, mais qu'il ne croyait pas que c'était l'endroit pour soulever un tel débat. Or, au contraire, je prétends qu'il n'est pas indifférent de savoir qu'une grande partie des intellectuels haitiens ont quitté l'île depuis l'accession de Duvalier au pouvoir, comme il n'est pas non plus indifférent de savoir que beaucoup de pays africains vivent sous des régimes totalitaires.

D'ailleurs M. Ngal a tenu à souligner la part importante jouée par les écrivains africains de la diaspora dans la littérature africaine. Sans eux, on peut penser que cette littérature ne serait pas aussi vivante. Que dire du climat linguistique de la Belgique, du climat politique du Québec (le colloque se déroulait pendant les événements que vous savez? Je ne suis pas un partisan de l'explication de la littérature par la sociologie ou l'histoire, ces deux sciences servant le plus souvent à masquer le peu d'intérêt d'une littérature; mais e crois qu'à cause du thème choisi par les organisateurs, ilr evenait peut-être à des sociologues et des historiens d'éclairer, je souligne encore une fois le mot, notre compréhension du phénomène des littératures francophones, d'aider les romanciers et les professeurs à resituer la littérature dans le contexte plus global d'une lutte pour l'émancipation.

Il pourra sembler à plusieurs que j'ai été injuste à l'égard des organisateurs et des participants de ce colloque. Pour ma part, je ne crois pas avxoir été injuste. Au contraire. Je suis trop heureux qu'une initiative du genre de celle du CELEF naisse au Québec— tenté souvent de se replier sur lui-même — pour ne pas l'encourager. Il y a malgré tout une marge entre Jacques Nantet et Hassan el Nouty, celle qui sépare la complaisance de la recherche sérieuse.

Ivanhoé Beaulieu

1. LE CELEF dénombre 33 Etats francophones: Algérie, Belgique, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa, Côte d'Ivoire, Dahomey, France, Gabon, Guinée, Haiti, Haute-Volta, Laos, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, République démocratique du Vietnam, République du Vietnam.

paruti(O)ns

Jean Simard, "La séparation", Montréal, H.M.H., coll. L'arbre, 1970, 378p.

Un long, très long roman de Jean Simard. Une histoire d'amour racontée à travers la correspondance de deux amants, Anne et Carl. Il semble à première vue extrêmement curieux qu'un auteur songe, en 1970, à publier un roman épistolaire. Le premier roman de Jean Simard depuis "Mon fils pourtant heureux" paru en 1956: "La séparation".

Fernand Dumont, "Parler de septembre", Montréal, L'Hexagone, 1970, 77p.

A l'instar de Jean Simard, c'est surtout comme essayiste que Fernand Dumont est connu ici. Mais on oublie trop que, parallèlement à sa réflexion théorique, il poursuit une oeuvre poétique qu'on désirerait plus abondante. Le recueil d'un véritable humaniste.

Marshall McLuhan et Quentin Fiore, coordonnés par Jérôme Nagel, "Guerre et paix dans le village planétaire", Paris, Laffont-Editions H.M.H., H.M.H., 1970, 189p.

Ou "un inventaire de quelques situations spasmodiques courantes qui pourraient être supprimées par le "feedforward". Il était à prévoir que l'oeuvre de Marshall McLuhan mettrait peu de temps à nous parvenir en format de poche et en français. Si vous voulez savoir comment les média ont transformé la planète en village, il faut lire "Guerre et paix dans le village planétaire". Aucun rapport avec le roman de Tolstoi.

Pierre Dudan, "La terre a une taille de guêpe", Montréal, Les Presses libres, 1970, 218p.

Pierre Dudan auss! ?

Frank H. Epp, "Whose Land Is Palestine", Toronto et Montréal, McClelland and Stewart, 283p.

Une étude du problème palestinien replacé dans son cadre historique.

Georges P. Vanier, "Only to Serve", extraits de discours édités par George Cowley et Michel Vanier, Toronto, University of Toronto Press, 1970, 115p.

Il s'agit d'extraits de conférences prononcées par le général Vanier.

"Liberté", Montréal, vol. 12, no 4, juillet-août 1970, 105p.

"Liberté" ne semble pas prête d'abandonner le rôle important qu'elle a joué au Québec depuis dix ans. Au moment où on pourrait se plaindre d'un ralentissement de sa vigueur, voilà qu'elle offre une fois de plus ses pages à des jeunes : Victor Lévy-Beaulieu, Michel Beaulieu, Michel Lemaire, Marie Savard, Paul-André Bibeau. A noter la photo en page couverture.

I.B.

RESTAURANT LE CAILLOU
2105, 1re Avenue — de 9h. p.m. à la fermeture
DANSE
Danse dimanche après-midi
Mardi soir "Chantons en Choeur" mardi, merc. et jeudi "Trio Love"
Vendredi, Samedi, Dimanche Orchestre ★ LES COMBOS
Spacieuse salle pour tous genres de réceptions.
Pour réserver: 529-0509

Festival DE LA BIERE jusqu'au 22 oct.
Festivités — Attractions — Gaieté — Musique d'ambiance — Chansons en choeur — Souvenirs — Papillons — Surprises... — Rencontres agréables vous attendent à...
● LA BRASSERIE JEAN-TALON, 40, St-Nicolas
● LE BISTRO, 1063, St-Jean
● CHEZ GERARD, 357, St-Paul
ouvrent tous les jours, même le lundi de 11h. a.m. à 2h. a.m.
Spécial du Festival: Le STEAK et BIERE $1.50
● LA CHASSE-GALERIE, 50, St-Nicolas ouvre à midi
● LA LICORNE, 28, St-Stanislas
● LA MOUSSE-SPACTHEQUE, 25½, Ste-Angèle
● LE TEMPLE, 24, St-Stanislas
ouvrent à 8h.30 p.m.
STATIONNEMENT FACILE

Bal Tabarin
550, de la Couronne
SPECTACLES: Semaine 10h.30 et 12h.30. Sam.: 9h., 11h. et 1h. Dim.: 9h. et 11h. (Sur sem.: $1.00 - Le sam.: $1.50 d'entrée)
EN VEDETTE CE SOIR ET DIMANCHE
Deux séduisantes artistes
qui vous plairont sûrement
★ Princesse GINA
et
★ Barbara ARAYA
La Reine des Trompettistes
DANSE entre les spectacles
L'après-midi de 1h. à 7h. Aucuns frais d'entrée, ni de minimum avec SERVEUSES ET DANSEUSES A GOGO
RES.: 524-6200

LE CERCLE ELECTRIQUE
★ BAR ALTRO-MONDO
★ ORCHESTRE "70"
DANSES ÉLECTRIQUES
★ 27 CÔTE DU PALAIS.
★ QUEBEC, QUE.

Cabaret VICTORIA
DANSE
Tous les soirs
Orchestre les mercredis - jeudis vendredis - samedis et DIMANCHES avec
★ GEORGES TURGEON et son ensemble
1110 RUE ST-JEAN
TEL.: 522-4081

Danses tous les samedis soir
MANOIR DU LAC DELAGE
Ville du Lac Delage
N.D. des Laurentides
Via Route 54
Réservations 849-4425
Les "DIATONIC COMBO"
Orchestre de 4 instrumentistes et une chanteuse renommée
Le Manoir du Lac Delage est le site idéal pour vos prochaines vacances.

LE CHAPITRE GENERAL TURNER, V.C. - I.O.D.E. présente
"GAIETES PARISIENNES"
Au HOLIDAY INN, SAMEDI LE 24 OCT., à 7h. p.m.
Billets: $7.50 ch. — Tenue facultative
Réservations: 527-9408
● DINER ● DANSE ● JEUX D'ADRESSE
● PRIX FORMIDABLES:
Gracieuseté de H. Birks & Sons - Rioux China Shop
T. J. Moore & Sons
Egalement, des tableaux signés de:
L. FIELDING DOWNES - JACQUES SCHYRGENS et Mme J. O'HALLARON
Grand prix VOYAGE POUR 2 PERSONNES Dans l'un ou l'autre des endroits desservis par Air Canada à travers le monde.

Le Motel "LE CARDINAL"
Route 2 - L'Ancienne-Lorette
Réjean Trépanier, gérant, présente
TOUS LES DIMANCHES SOIR de 8 hres à minuit
EN VEDETTE, L'UNIQUE
Jean-Marc Campagna
chanteur ténor + organiste et son Trio — Informations: 872-2833
Entrée gratuite pour les dames et demoiselles.

LE MOULIN DE ST-LAURENT
ILE D'ORLEANS
Samedi le 17 oct. de 6h à 8h45 p.m.
MUSIQUE TZIGANE avec LAJOS MOLNAR
A 9 heures...
GRANDE SOIREE BAVAROISE avec l'orchestre LES GAIS MEUNIERS (8 musiciens)
PARTICIPEZ A NOS CONCOURS:
Soyez le meilleur danseur de Polka ou le meilleur chef d'orchestre!
Entrée $1.00
Dimanche 18 oct. de 6h. p.m. à 1h a.m.
LAJOS MOLNAR ET SA MUSIQUE TZIGANE
Réservations: 828-2688

Restaurant SAM WONG inc.
2700 Chemin Ste-Foy (Face à l'hôpital Laval)
BAR SALON ouvert tous les soirs de 5h p.m. à 2h a.m. (fermé le lundi)
NOUVEAU! Du lundi au vendredi de midi à 2 hres Buffet de mets chinois $2.00 par personne Mangez à volonté
NOUVELLE SALLE DE 200 personnes pour ● CONVENTIONS ● MARIAGES ● BANQUETS ● Etc...
RESERVATIONS: 653-9282 — LIVRAISON GRATUITE

DISCOTHÈQUE
Ouvert le dimanche après-midi à partir de 2h.30
La Cage
849-4468
CHÂTEAU LAC BEAUPORT

CLUB LE VIEUX BARDEAU
HOTEL MOTEL HELEN'S - BEAUPORT
CE SOIR: à 9h. - 10h.30 et 12h.30
DIMANCHE à 4h. et à 10h. p.m.
★ MARC HAMILTON ET SES MUSICIENS
Lundi et mardi soir DANSE avec orchestre ★ Les DAMIERS
Commençant mercredi ★ DICK RIVERS et ses musiciens
● Tous les vendredis "Soirée deux pour un" ● Piscine intérieure chauffée de 8h. a.m. à 2h. a.m.
● DANSE: lun., mar., merc. avec ● Les Damiers, jeu., ven., sam., dim. ● Les Don Juans
● Mercredi, soirée des dames - Entrée gratuite ● Salle climatisée
Pour réserver: 663-3503

Lettres

Littérature québécoise

La maturité de Gilles Vigneault

Qui se souvient de Gilles Vigneault écrivain ? Qui s'en soucie, à part quelques amis de longue date, hormis quelques lecteurs (j'en suis un) attardés par hasard à ses premiers livres? Même s'il appartient à la logique de la qualité et de l'action qu'on soit d'abord préoccupés du chansonnier extraordinaire qui nous fut révélé au début des années soixante, il semble aussi que le temps soit venu de faire le point sur l'oeuvre écrite qu'il accumule avec une apparente négligence, et qui, à force de nous glisser entre le coeur et l'âme, pourrait bien un jour nous glisser subrepticement des mains, si nous nous avisons de rendre discrétion pour discrétion, clin d'oeil pour clin d'oeil . . . Les impératifs du talion littéraire ne m'effraient pas encore, mais je parlerai, puisque j'en ai envie, de Gilles Vigneault écrivain.

Voici une oeuvre qui suggère plus qu'elle n'affirme, qui résorbe en même temps qu'elle l'illustre un conflit permanent entre la veine du conteur populaire et la poésie délicatement vétuste du chantre de l'amour. Entre le paysage monstrueux — fer et titane — qu'il déroule sous nos yeux et l'amoureux romantique et effarouché, un peu beaucoup précieux, qui se plaint du mal d'aimer. Entre le géant admiré durant l'enfance et que ressuscitent de gaillards personnages de légende, et l'homme mélancolique que le temps détériore de mémoire et de regret. Si le chansonnier s'est complu à monter avec humour une galerie de portraits des "gens de (son) pays", dans un délire d'imagination et de plaisir pareil à celui des enfants qui se déguisent en Superman ou en Hercule pour affronter les fictions de leurs désirs; c'est le poète qui fait émerger d'une enfance aux infinies dimensions géographiques l'homme au coeur étreint par l'ennui, le regret, la solitude, l'incertitude de suivre la voie logique de l'enfant d'autrefois:

Et me voici tout seul,
A la barre du jour
Avec, entre les doigts,
Encore trempés,
des ombres remuées,
Gercés de nuit,
Seulement l'eau
du temps parti.
("Etraves", p. 23)

Pour exprimer l'angoisse de vivre (et d'en mourir) Vigneault s'est hélas amassé un vocabulaire et une imagerie susceptibles de recouvrir son sentiment, d'en flatter le visage, ce qui peut à la première lecture, et même après quelques autres, faire douter du poète adonné à une rhétorique rigoureusement superficielle. Mais son "mal des nuages" est en fait aussi profond, aussi douloureux que le désespoir criard des autres. Une sorte de pudeur tient le poète en retenue auprès de sa parole: s'il ne cherche pas à choquer, c'est peut-être qu'il redoute l'écho du choc verbal qui revient toujours contre son coeur.

Il y a bel âge
et beau temps
Que nos enfances brûlées
Regardent avec
des yeux froids
Les dessins du
temps présent
Déjà tellement passé
Qu'on le prend
pour la mémoire
("Entraves", p. 104)

Il aimera rendre sur des rythmes vieillots, avec des images graciles et des délicatesses royales (il vouvoie sa belle et pour un peu dirait "nous" en parlant de lui des états d'âme dont on peut tout de même sentir toute l'actualité, qui n'est pas seulement nostalgique ou regret, mais détresse et remords. Cette sagesse qu'il possède, bien contre son gré, le poète avoue qu'elle sera sa perte puisqu'elle lui dérobe sa jeunesse. Curieusement, le poète ne parle de sa jeunesse qu'au passé et pourtant comme d'une époque non encore vécue. L'irréparable absence perce à travers toute l'oeuvre, c'est elle qui en établit le dessin et les harmonies. Peut-être

que l'on devrait définitivement rapprocher le goût du poète pour des formules désuètes, du sentiment qu'il a de sa jeunesse épuisée ailleurs, tellement lointaine déjà qu'elle n'est plus traduisible qu'à travers les clichés d'un autre âge. Son attitude nous deviendrait plus intelligible:

Nous redeviendrons
trouvère et fileuse
Et vivrons l'hiver
d'ancienne façon . . .
Au bruit du rouet
ferai ma chanson
("Balises")

Même la révolte, chez lui, n'a rien de menaçant: pourquoi crier à ceux qui n'entendent point? Si le poète s'indigne, c'est justement avec cette tendresse du sage qui aurait voulu fraterniser, mais qui connaît de très loin l'indifférence et l'ingratitude de l'autre:

Mes mots sont des
outres de vent
Ce ne sont point
des cornemuses
Viennent de loin
s'en vont devant
Je plains celui
qui s'en amuse

Pour n'avoir point trouvé chez Vigneault la dureté et la combativité de la poésie actuelle, nous aurons bien failli ignorer les sources mêmes de ses feintes et de ses mascarades, de ses jeux de mots et de ses confidences. L'homme blessé, tendre, un peu las, porteur d'une indéfinissable désolation qu'il traduit par la nostalgie des châteaux et des princesses défuntes, resté avec sur les bras l'offrande de son être secret, nous devient soudain fraternel quand il chante:

D'un dimanche
à l'autre à courir assis
Je me dis adieu mais
ê je reste ici.
("Avec les vieux mots")

Il remue autour de notre cou le carcan de l'attente au seuil de la vie interdite où l'on n'entre peut-être que par la porte excessive du désir, et où il a perpétré de nous conduire, mais sans violence.

Tant que j'en chante
c'est trop chanter
Peut-être aussi trop naître
Mais ne saurais m'en passer
M'en passer
Ce serait trop mourir
("Quand les bateaux s'en vont")

Peu à peu, et maintenant avec une soudaine impatience, Gilles Vigneault abandonne ses premières et tenaces images: le sablier, les bateaux, les rivières et les jardins. Son langage s'épure, vient directement à nous sans emprunter les voies stylistiques d'un symbolisme désuet, usé à la corde, certainement un peu facile. Son dernier livre, Ce que je dis c'est en passant" (5), recèle (je dis receler comme je pense à des trésors) au moins deux poèmes qu'il faudra méditer afin d'en goûter la substance communicable non seulement à travers la musique qui pourrait nous en distraire, mais dans la nudité et la vastitude des mots. ("Ailleurs le monde est doux" — "Chanson pour Bob Dylan").

Ailleurs le monde est doux
L'air est meilleur
et de partout
Coulent des fleuves d'or
et de musique
Ailleurs dormir
mon coeur tragique
Ailleurs est à
l'envers de nous
Au loin j'entends chanter
Comme un enfant
j'entends danser
Ses pieds petits qui
font de la dentelle
Au loin déjà
mon âme est-elle
Partie au
loin du coeur cassé

Gilles Vigneault entre dans la maturité de son art et de sa vie, de son métier, de sa musique. Le chemin est toujours long pour en arriver là. Et rendu là . . . qui sait si le poète nous pardonnera de lui dire qu'il y est plus fort, plus vrai, plus présent? Je ne m'en fais pas trop. Après tout, ce que je j'en dis, mois aussi "c'est en passant"!

Suzanne PARADIS

1) Sans nom d'éditeur, 93 pages, 1970

Littérature canadienne-anglaise

L'enfance de Margaret Laurence

Si Margaret Laurence devient l'un des auteurs canadiens de langue anglaise les plus connus dans le monde littéraire canadien, voire international, ce n'est pas du tout par hasard. Auteur prolifique d'abord, dont l'oeuvre amorcée en 1960 compte quatre romans et deux recueils de nouvelles, en plus de livres de voyages et de livres pour enfants. Auteur aux talents variés également tant par les genres mentionnés ci-dessus que par les lieux d'action de ses livres, qui vont de l'Amérique du Nord jusqu'en Afrique. Mais surtout auteur canadien, dont la voix authentique peut toucher le coeur des Canadiens comme les écrits récents des auteurs québécois peuvent le faire de leur côté.

Née dans le petit village de Neepawa, au Manitoba, Margaret Laurence obtient sa licence-ès-lettres à l'Université de Manitoba, habite ensuite Vancouver, passe quelques années en Afrique avec son mari ingénieur avant de s'établir en Angleterre. En 1969 elle est écrivain invité à l'Université de Toronto. Elle gagne un prix pour le meilleur premier roman par un Canadien avec "This Side Jordan" (1960), et le prix du Gouverneur-Général pour "A Jest of God" en 1966, qui devient ensuite un film à succès, "Rachel, Rachel". Son premier recueil de nouvelles, "The Tomorrow-Tamer" (1964) est le fruit de ses expériences en Afrique.

Avec les nouvelles recueillies sous le titre "A Bird in the House" (1), Margaret Laurence revient à un sujet canadien, et y fait revivre ses souvenirs d'enfance, la vie quotidienne en famille et ses drames petits et grands, vus sous cet angle de vision propre aux enfants et trop vite perdu avec les années. Heureusement, Margaret Laurence n'a pas du tout perdu cette façon enfantine d'envisager les choses. Si Vanessa, l'auteur-enfant et personnage principal des huit nouvelles, ressent autant de peine à la mort de son chien qu'à la mort de son grand-père, ce n'est pas par cruauté, encore moins par "instabilité mentale", terme très en vogue chez les parents incapables de comprendre les réactions saines et normales de leurs enfants.

Et c'est justement ici, en fin de compte, que ces nouvelles sortent de l'ordinaire pour devenir des petits chefs-d'oeuvre. L'auteur manie avec souplesse et habileté un double point de vue tout au long de son livre. En même temps elle est l'enfant qui vit ses drames personnels avec une angoisse et une vérité rarement vues dans la littérature, canadienne du moins, mais aussi l'adulte compréhensif et sensible, capable de donner le point de vue des parents, participant aux mêmes conflits, percevant leur signification à un tout autre niveau. C'est par cette double vision, si l'on peut dire, qu'elle évite le sentimentalisme que tant d'auteurs éprouvent face à leur propre enfance. Aucune complaisance ici, mais une exigeance constante où chaque phase de son évolution enfant-adolescente-adulte est traitée avec la plus grande lucidité.

"A Bird in the House" n'est pas sans rappeler une autre collection de nouvelles bien connue au Québec, avec laquelle les similarités sont assez évidentes. Je parle, bien sûr, de "Rue Deschambault" de Gabrielle Roy. L'action dans tous les deux oeuvres se déroule au Manitoba, et les deux ont comme héroine une petite fille : l'auteur au temps de son enfance. Mais là où le livre de Margaret Laurence diffère de celui de Gabrielle Roy, c'est dans la double optique déjà mentionnée, et dans l'ouverture vers le présent. Le passé est évoqué dans la première nouvelle, "The Sound of the Singing" dès la première phrase : "That house in Manawaka is the one which, more than any other, I carry with me." Les verbes au présent donnent la clef. Les souvenirs sont plus que des souvenirs, ils sont constamment présents, vivants pour l'auteur.

La maison familiale sert de cadre physique à l'action, et contient tout le mystère qu'un enfant de dix ans peut y imaginer: le sous-sol noir où se réfugie dans sa chaise berceuse grinçante le grand-père tyranique quand il est contrarié; le grenier plein de photos, de vêtements et d'objets divers d'une époque déjà révolue; les nombreux recoins et endroits secrets où l'enfant peut espionner les membres de la famille, entendre les conversations cachées qu'elle ne comprend qu'à moitié. L'héroine Vanessa, grande, maigre et pas très belle d'après sa propre description, a une double vie: celle d'une petite fille trop sensible et trop mûre déjà, et une vie parallèle, vie d'artiste, où elle transforme sa vie vécue et ses rêves en oeuvres d'imagination. Elle remplit des cahiers complets de romans, de nouvelles, de poèmes épiques. Ainsi s'ouvre pour le lecteur un véritable "Portrait of the Artist as a Young. . . Woman", pour reprendre la phrase de James Joyce.

Les événements les plus bouleversants de la vie de Vanessa produisent des réactions émotionnelles, toujours accompagnées de méditations de l'auteur sur la signification de ces événements; signification pour l'enfant, pour l'enfant devenue adulte, et pour l'écrivain proprement dit. Ce n'est pas la peine d'insister sur les événements extérieurs: crises familiales, naissances et morts, le tout banal en soi, comme un fait divers. Mais c'est aussi ce qu'il y a de commun chez tout le monde, ce qui nous unit tous dans nos joies et nos souffrances. Margaret Laurence réussit cette transformation de la réalité qui est la base, la substance même de tout art. Par là sa jeunesse devient la nôtre, et la lecture de son livre nous offre une compréhension de nous-mêmes, un exorcisme, et peut-être une libération.

Cet art, son art d'écrire, échappe presque à l'analyse. Sans aucun trucage, limpide, il reproduit les conversations en nous livrant la langue parlée canadienne à perfection: les expressions bibliques des grands-parents, les phrases à la mode et les clichés des années trente, et le langage bien particulier des enfants. Toute cette gamme de niveaux de langue est mise en valeur à son mieux dans la dernière nouvelle "Jericho's Brick Battlements". Dans celle-ci, Vanessa vient vivre avec sa mère et son petit frère dans la maison des grands-parents après la mort de son père. C'est d'ici, de ce symbole de famille et de tradition, que Vanessa, ou l'auteur si l'on préfère, va se libérer. Le cheminement est vite fait des émotions de douze ans aux premières déceptions amoureuses quelques années plus tard, au déracinement de la vie universitaire dans une grande ville et finalement, aux réflexions de la femme devenue écrivain. Ici le cercle se ferme et une fois fermé, se brise. L'auteur revoit sa maison vingt ans après. Avec la certitude la plus simple et la plus profonde qui soit, que tout a changé, elle peut achever sa méditation, sa recherche du temps perdu. Elle a vaincu le temps, en le recréant, en le rendant supérieur à son aspect réel et vécu.

Il n'y a pas de quoi s'étonner que Margaret Laurence se crée une réputation internationale, comme en fait preuve la publication simultanée de ce livre au Canada, aux Etats-Unis, et en Grande-Bretagne. Elle est une présence, un écrivain qui réunit admirablement sensibilité et technique. On ne peut lui souhaiter que d'être lue par de plus en plus de Canadiens, qui se doivent de découvrir la littérature de leur propre pays.

Robert Dickson

1. Margaret Laurence, "A Bird in the House", McClelland and Stewart, 1970, 207 p.

"Place Rialto" BAR-DANSANT
198, 4e Rue
522-8125
Tous les soirs
DANSE AVEC
★ WINSTON WUTTUNEE
chanteur guitariste
RESTAURANT
Spécialité: STEAK au poivre
Stationnement Rialto - 4e Rue

MOTEL La diligence
2955, boul. Laurier Ste-Foy
Rés.: 653-8721
DANSE TOUS LES SOIRS
VOTRE SALON-BAR "LE SALOON" STYLE WESTERN
En vedette: du mardi au samedi: JEAN-LOUIS THOMAS chanteur-guitariste
Le dimanche et le lundi: JEAN-PIERRE BERUBE chanteur-guitariste

RESTAURANT CLUB ITALIA
TOUS LES SOIRS DANSE avec l'orchestre ★ LES FRERES REVI
460, de la Couronne Rés. 525 6416

palais montcalm SAM. LE 14 NOV. A 8H.39 P.M.
Trio PlayBach. JACQUES LOUSSIER
Billets $5.00 - $4.50 - $4.00 - $3.50 - $3.00 - $2.50 EN VENTE AUX ENDROITS SUIVANTS:
PALAIS MONTCALM
STUDIO MARC LEGRAND MUSIQUE INC., PLACE LAURIER
STUDIO WILLIS INC., CENTRE D'ACHATS STE-FOY
ST-CYR & FRERES INC., 754 est, RUE ST-JOSEPH

DANSE tous les soirs avec l'orchestre de MARCEL ROBITAILLE ...et de retour: ★ JANY
Spécial tous les jours de la semaine, y compris le dimanche, de 11h.30 a.m. à la fermeture.
"ROSBIF au JUS" $3.75
(Repas complet: entrée, potage, dessert, café).
Profitez de notre PISCINE INTERIEURE avant votre repas! BAIN SAUNA
Le samedi et le dimanche: ★ DANY WALSH
HOTEL Carillon MOTEL
2800, BOUL. LAURIER - 653-5234

palais montcalm
les 7 et 8 nov. à 8h30 p.m.
GILLES DREU
BILLETS EN VENTE AU GUICHET AUJOURD'HUI
de 10h a.m. à 6h p.m.
$2.50 à $4.50
En collaboration avec chrc AM FM

NANA MOUSKOURI ET LES
Votre chance unique de la voir
DIMANCHE le 18 oct. à 2 h. 30 p.m.
palais montcalm
Billets à $5 et $6 EN VENTE AU GUICHET
De 9h. a.m. à 9h. p.m.
UNE PRESENTATION DE CJRP 1050 RADIO PRIVINCIALE

Nouvelle administration MAURICE COLLIN INC. prop.
RESTAURANT BON ACCUEIL
2845 Boul. Hamel - Les Saules
METS CHINOIS et CANADIENS
LIVRAISON GRATUITE - de 11h. a.m. à 2h. p.m. et de 5h. p.m. à 2h. a.m.
Dimanche après-midi et soir VINCENT chanteur et ● LES FALCONS
DANSE — jeudi — vendredi — samedi — dimanche après-midi et soir
Réceptions - Banquets - Noces
BAR-SALON MAINTENANT OUVERT SUR SEMAINE de 11h. a.m. a 2h. a.m.
avec ★ GEMMA pour vous accueillir
En vedette ce soir samedi seulement
Le fameux groupe d'instrumentistes
★ Les Hops-Tones
681-4347

La Cloche d'or
DANSE avec ORCHESTRE tous les soirs
1066, RUE ST-JEAN (2e plancher)
★ MARC COMBO Jules Bernier à l'orgue
ENTREE LIBRE

Unique à Québec!
Le Barillet PUB
333 est, boul. Charest
Tél.: 523-4054
Depuis 6 ans déjà, nous vous présentons la musique genre
'Honky Tonk'
Nous avons fait innovation et nous continuons car elle est maintenant très recherchée!
DU MARDI AU DIMANCHE INCLUSIVEMENT
DANSE avec JEAN BROUSSEAU ET SES MUSICIENS
DEGUSTEZ NOTRE FAMEUX "STEAK" SUR LA BRAISE

Adrien Demers revient du Festival d'octobre de Vienne, en Autriche
Il sera de retour avec UN ORCHESTRE "TYPIQUEMENT BAVAROIS" DE 7 MUSICIENS
qui sous peu seront probablement à Québec en vedette au 'LILI MARLENE' du Baril d'Huîtres la semaine prochaine
SURVEILLEZ LES JOURNAUX!
Restaurant LE BARIL D'HUITRES
796 est, rue St-Joseph - 525-7101
BAR-SALON ouvert l'après-midi

MOTEL LE VOYAGEUR
2250 boul. Ste-Anne, Qué.
RES.: 661-7701
En vedette le TRIO ★ YVON LEGARE ● Bob Guay ● André Bourget
AU TONNEAU D'OR ● Restaurant ● Réceptions ● Banquets
DANSE tous les soirs A la Salle RENDEZ-VOUS de 9h. à la fermeture

Musique

JOSEPHINE VEASY, COLIN DAVIS, JON VICKERS
Trois artisans d'une réussite exceptionnelle

Redécouvrir "Les Troyens"

LES TROYENS opéra en cinq actes de Berlioz, sur un livret de Berlioz d'après Virgile. Avec Josephine Veasy (Didon), Jon Vickers (Enée), Berit Lindholm (Cassandre), Peter Glossop (Chorèbe), Heather Begg (Anna), Roger Soyer (Narbal et L'ombre d'Hector), Anthony Raffell (Panthée), Anne Howells (Ascagne), Ian Partridge (Iopas), Pierre Thau (Priam et le dieu Mercure), Ryland Davies (Hylas), etc. Orchestre et Choeurs du Royal Opera House, Covent Garden, dirigés par Colin Davis. (Philips 6709-002 — album de cinq disques — stéréo)

En cinq disques, dix faces bien remplies, deux cent trente-six minutes de musique, voici le premier enregistrement intégral des "Troyens", l'opéra maudit de Berlioz.

Aucun autre ouvrage de tout le théâtre lyrique n'a sans doute connu plus mauvais sort que celui-ci, et il aura fallu les manifestations marquant le centenaire de la mort du compositeur... et les Anglais, pour que "Les Troyens" soient présentés tel que les avait conçus Berlioz. Le 17 septembre 1969, le Royal Opera House de Londres (autrefois et mieux connu sous le nom de Covent Garden) affichait pour la première fois l'oeuvre dans son intégralité et dans la langue originale, telle qu'elle existait en 1863, c'est-à-dire avant que son auteur lui ait apporté de sérieuses modifications et coupures dans l'espoir de la voir représenter.

Ce qui fut d'ailleurs fait. Non pas à l'Opéra de Paris, qui hésita pendant cinq années sans toujours prendre de décision ferme, mais plutôt au Théâtre Lyrique où Berlioz et ses "Troyens" trouvèrent refuge de guerre lasse. Cette acceptation ne fut toutefois pas sans condition et le compositeur se vit forcé de découper son oeuvre en deux parties, la direction du théâtre la considérant beaucoup trop longue pour la durée normale d'un seul spectacle.

A la création, le public parisien ne put donc voir que deux scènes de la première partie (alors dénommée "La Prise de Troie") et la seconde partie ("Les troyens à Carthage"), encore qu'on y avait pratiqué plusieurs coupures. Berlioz, pour sa part, n'entendit jamais l'oeuvre en entier de son vivant.

Depuis lors, "Les Troyens" étaient donnés en deux soirées ou dans une version tronquée. En 1957, le Covent Garden s'efforçait, lors d'une série de représentations dirigées par Rafael Kubelik, de respecter le plus possible la participation originale, quoique faisant usage de la langue anglaise comme c'était alors de règle dans cette maison.

Jusqu'à ce que le Royal Opera de Londres prouve le contraire, les directeurs de théâtre lyrique affirmaient que la longueur excessive de la partition ne permettait pas une audition intégrale. Pourtant, comme le souligne pertinemment un des nombreux et intéressants articles de la brochure accompagnant cet album, "Les Troyens", avec leurs quatre heures de musique, ont à peu près la même durée que "Tristan et Isolde" et sont moins longs que "Le Crépuscule des Dieux", "Les Maîtres chanteurs" et "Parsifal".

Cette réputation "d'oeuvre maudite" a-t-elle joué contre ou en faveur des "Troyens"? S'agit-il de "quelque énorme monstre lyrique, produit d'une vitalité créatrice sur son déclin", comme le voulait la légende ayant cours jusqu'à tout récemment, ou de "l'un de ces chefs-d'oeuvre les plus gigantesques et les plus convaincants du drame musical", comme l'affirme le musicologue Sir Donald Tovey?

Pour saisir toutes les dimensions et la portée de cet opéra, il faudrait évidemment le voir à la scène où il prend tout son relief dramatique. Cependant son audition prouve hors de tous doutes qu'il s'agit d'un chef-d'oeuvre dont la structure shakespearienne, le non-conformisme du langage, la démesure ne pouvaient que déconcerter le cartésianisme de l'auditeur français. Si l'on ajoute à cela des difficultés d'exécution presque insurmontables — les principaux rôles exigent en plus des types de voix à peu près inexistants en France — il ne faut pas s'étonner outre mesure de voir si peu souvent "Les Troyens" figurer à l'affiche des maisons d'opéra françaises.

Ce n'est pas dans la coupe de l'oeuvre, où Berlioz s'appuie sur le style de l'opéra du 19e siècle, comportant airs, duos et ensembles, qu'il faut chercher des traits d'originalité, mais plutôt dans la manière d'exploiter les différents aspects de ces données traditionnelles, et de là les faire sortir de leur cadre stéréotypé.

Cela grâce à un langage extrêmement personnel, malgré certaines influences apparentes de Gluck et Weber; à un déroulement dramatique assez inorthodoxe (l'action se voit souvent interrompue par des épisodes n'ayant en apparence qu'une fonction accessoire, pour ne pas dire superflue, mais qui n'en concourent pas moins à réunir tous les éléments de l'ensemble et à en créer sa riche diversité); à une orchestration aussi complexe que somptueuse et bien engagée dramatiquement; et aussi à ce mélange de sérénité et de fureur, d'exaltation et de résignation, de foi et de désespoir, de réalité et de songe. Le tout traduit par cet univers sonore rutilant et éclatant propre à Berlioz, auquel se greffe une infinité de détails et de subtilités de traits.

Toutes ces qualités et toutes ces richesses, de même que les quelques faiblesses dérivant surtout d'un traditionalisme qui détonne ici, il faut, pour mettre les unes en valeur et atténuer les autres, un chef d'une rigueur presque mathématique qui soit également un musicien ardent et sensible.

Dans cet enregistrement réalisé au moment même où le Covent Garden mettait l'oeuvre à l'affiche, Colin Davis répond au plus haut point à ces exigences. L'interprétation est animée d'un souffle puissant qui sert aussi bien les passages héroïques de la partition que ses moments de sérénité, laissant toujours à la musique le temps de s'exprimer et aux personnages de livrer leurs états d'âme.

Dans une exécution dont le premier mérite pourrait être la vitalité et la vigueur, le chef d'orchestre anglais demeure toujours lucide et vigilant. L'enregistrement de l'intégrale de l'oeuvre de Berlioz que poursuit Davis atteint avec "Les Troyens" un sommet qu'il lui sera difficile d'égaler.

Il dirige ici d'interprètes de grand mérite — sensiblement les mêmes qu'au Covent Garden — avec un orchestre et des choeurs impressionnants de dynamisme et de sincérité, et une distribution éclatante à la tête de laquelle se place Josephine Veasy.

Le mezzo-soprano anglais fait dans le rôle périlleux de Didon une composition absolument extraordinaire. A la justesse du style, la clarté de la diction et la splendeur vocale, s'ajoutent un rare tempérament de tragédienne et un sens du phrasé comme il en existe peu aujourd'hui. Composition inoubliable d'une très grande artiste qui se révèle une des toutes premières interprètes de l'opéra français.

L'Enée non moins exceptionnel sur le plan dramatique de Jon Vickers, encore qu'il laisse parfois paraître de la fatigue dans l'aigu, demeure celui d'un ténor aux moyens vocaux éclatants et à l'intelligence profonde. Le soprano suédois Berit Lindholm s'identifie mieux au caractère de Cassandre au début de l'ouvrage, alors qu'elle confère au personnage une vie intense, qu'au deuxième acte où elle devient gênée par la tessiture du rôle. Sa voix paraît à ce moment trop courte dans le grave.

De la nombreuse distribution, en général excellente vocalement et stylistiquement, on remarquera surtout la basse française Roger Soyer qui se distingue une fois de plus dans le rôle de Narbal, le ministre de Didon, et Ian Partridge qui fait entendre en Iopas un splendide ténor lyrique.

Prise de son très fidèle qui recrée, sans en abuser, les mouvements scéniques, avec quelques effets parfaitement réussis, comme par exemple l'apparition des spectres de Priam, Chorèbe, Cassandre et Hector. Excellent usinage. Deux somptueuses brochures accompagnent ces cinq disques: l'une comprenant le texte original avec des traductions anglaise et allemande; l'autre des articles bien documentés sur l'oeuvre, le compositeur, l'enregistrement.

En plus de son caractère de nouveauté et sa valeur historique, cette réalisation permet de découvrir une partition dont le nom figurera peut-être dans un avenir pas si lointain auprès de "Carmen" et de "Pelléas et Mélissande" lorsque l'on parlera des oeuvres capitales du théâtre lyrique français.

A titre de référence, mentionnons que l'on peut trouver des extraits des "Troyens" avec Régine Crespin (chantant les deux rôles de Cassandre et Dido) et Guy Chauvet, direction Georges Prêtre (Angel S-3670 — deux disques). Pour sa part, Janet Baker vient de graver les deux dernières scènes du cinquième acte, soit les adieux et la mort de Diodn (Angel S-32695).

Marc SAMSON

Les soixante-quinze ans du Club Musical de Québec

La saison 1970-71 du Club Musical de Québec — dont le premier concert sera donné jeudi prochain par le mezzo-soprano Janet Baker — marque le soixante-quinzième anniversaire de l'organisme.

Soixante-quinze années où se sont succédés quelques-uns des artistes les plus représentatifs du vingtième siècle; Soixante-quinze années durant lesquelles le Club est passé du niveau "amateur" à celui de "professionnel"; soixante-quinze années où le CMQ a dû s'adapter aux circonstances et au contexte social que nous vivons.

Si la première saison "officielle" du Club eut lieu en 1895, des documents témoignent que le premier noyau de ce qui s'appela longtemps le "Québec Ladies Morning Musical Club" fut actif dès 1891.

A ses débuts le CMQ faisait appel à des artistes locaux et les programmes de l'époque — où figurent plusieurs compositeurs complètement disparus de la carte musicale — illustrent assez bien à quelle source s'alimentaient les mélomanes du tournant du siècle. On y faisait toutefois preuve d'un certain éclectisme et différentes écoles nationales y étaient représentées.

Les concerts du Club avait alors un côté social qui, s'il n'est pas complètement disparu, a nettement moins d'emprise de nos jours. Ce qui était possible avec les quatre-vingt auditeurs des premières manifestations ne pouvait plus l'être lorsque le CMQ compta mille abonnés, comme ce fut le cas en 1936.

Car grâce à l'initiative de directrices avisées et conscientes du rôle que le Club pouvait tenir dans l'évolution du goût musical à Québec, celui-ci, après avoir invité les musiciens canadiens les plus réputés d'alors, reçut, à partir de 1920 notamment, des artistes accrédités dans les plus hauts lieux de la musique à travers le monde.

GEORGES ENESCO
Son unique visite à Québec

Quelques noms suffiront à illustrer cette assertion: Marian Anderson (qui chanta trois fois pour le CMD); le Quatuor hongrois; les violonistes Georges Enesco, Nathan Milstein, Jacques Thibaud, Ginette Neveu; les violoncellistes Gregor Piatigorsky et Gustave Cassado; le Trio Pasquier; le Quintette instrumental de Paris avec Marcel Grandjany; les pianistes Arthur Rubinstein, Robert Casadesus, Rudolf Serkin, Alexandre Brailowsky, Eugene List, Solomon; Francis Poulenc avec Pierre Bernac; les chanteurs Ezio Pinza, Lauritz Melchior, Ninon Vallin, Marjorie Lawrence, Madeleine Grey; et plus près de nous Martial Singher, Gerard Souzay, Elizabeth Schwarzkopf, Irmgard Seefried, et combien d'autres.

A part ces interprètes chevronnés, qui réclamaient pour l'époque des cachets très élevés, le Club a souvent fait appel à des artistes moins connus que leur talent devait un peu plus tard faire rayonner sur la scène mondiale.

A la fin de la dernière guerre, le Club Musical connut la concurrence, alors que des imprésarios firent venir à leur tour, nombre de pianistes, violonistes et chanteurs, dont plusieurs avaient fait leurs débuts à Québec au CM. Contre vents et marées, il a réussi à se maintenir et surtout à offrir des programmes montrant, dans la très grande majorité des cas, le sérieux des artistes qui y sont invités et cet éclectisme qui est un de ses buts premiers.

Le "Quebec Ladies Morning Musical Club" (qui à ses débuts présentait ses concerts le matin, de là son nom, puis plus tard l'après-midi et enfin le soir) se transforma en Club Musical des dames de Québec, et enfin en Club Musical de Québec, pour éviter toute confusion quant à la composition de son public. Le CMQ voulant ainsi marquer son évolution et la place qu'il souhaite tenir dans la vie musicale québécoise.

M.S.

MARIAN ANDERSON
Trois récitals au CMQ

Lettres

Avez-vous atteint votre niveau d'incompétence?

Ce n'est pas tous les jours qu'un auteur nous explique pourquoi tout va mal sans se référer aux explications traditionnelles de la "droite" ou de la "gauche". Ce n'est pas tous les jours non plus que l'on assiste aux premiers balbutiements d'une "nouvelle science sociale" appelée à déloger de son piédestal l'impérialiste sociologue. Aussi, le livre du professeur (?) Laurence J. Peter et du journaliste Raymond Hull, sous-titré **"Pourquoi tout va toujours mal"** et présenté comme l'ouvrage de base d'une nouvelle science sociale, la **hiérarchologie,** provoque-t-il à première vue, chez tout individu soucieux de l'avenir de la société ainsi que du développement harmonieux des sciences humaines (vous et moi, en somme), un très vif intérêt.

LE PRINCIPE DE PETER

"Le principe de Peter", fondement de la **"hiérarchologie"** tient dans cette proposition: "Dans une hiérarchie (hiérarchie: toute organisation dont les membres ou les employés sont classés par ordre de rang, de grade, ou de classe), tout employé a tendance à s'élever à son niveau d'incompétence". Comment cela s'explique-t-il? Tout simplement par le fait que, s'il est efficace à son poste initial, un employé sera promu un jour ou l'autre à un grade supérieur. S'il est compétent à ce niveau, il obtiendra bientôt une nouvelle promotion. Quand s'arrêtera son ascension vers les sommets de la hiérarchie? Réponse péterrienne: quand il aura atteint un poste qu'il sera incapable de remplir efficacement. L'individu est alors rendu à son niveau d'incompétence; il ne sera plus jamais promu, il restera à ce dernier poste où, à toutes fins pratiques, il n'accomplit aucun travail utile.

De ce principe "général et universel" découlent tout naturellement trois corollaires:

— Le travail utile est accompli par les employés qui n'ont pas encore atteint leur niveau d'incompétence;

— Avec le temps, tout poste sera occupé par un employé incapable d'en assumer la responsabilité.

— Toute organisation s'écroulera lorsque sa hiérarchie aura atteint un état de maturité intolérable.

Cette théorie exposée, les auteurs en donnent ensuite des exemples concrets (tel professeur compétent devenu mauvais principal, tel excellent ouvrier devenu piètre contremaître, etc.), réfutent les exceptions "apparentes" à leur principe, et expliquent comment se manifeste l'incompétence caractéristique de l'individu parvenu au dernier poste. Pour le lecteur déjà séduit par le principe de Peter, qui se demande avec une anxiété bien compréhensible si lui-même ou ses patrons ou ses subalternes ont atteint leur niveau d'incompétence, voici quelques-uns des indices qui démontrent, selon les auteurs, qu'un employé est rendu à ce niveau:

— Papyromanie: pour masquer son inefficacité, le papyromane veut donner l'impression qu'il a trop de travail; à cet effet, il encombre son bureau d'une masse de livres, dossiers et papiers inutiles;

— Classophilie: préoccupé par les dossiers à classer, l'employé vit dans le passé et repousse le présent;

— Gigantisme tabulatoire: obsession qui consiste à vouloir un plus grand bureau ou table de travail que ses collègues;

— Apitoiement sur son sort, avec nostalgie du bon vieux temps (où l'individu était à son niveau de compétence);

— Rigor cartis: intérêt anormal pour les organigrammes, les cartes, les diagrammes;

— Siglomanie: manie de parler avec des lettres et des chiffres plutôt qu'avec des mots.

LA SOLUTION

A l'implacabilité de leur principe, les auteurs proposent une solution toute simple: refuser l'ultime promotion, celle qui mène l'employé de son dernier niveau de compétence à son niveau d'incompétence. Plus précisément, il s'agit non pas de refuser une promotion (ce qui attire la suspicion des patrons et les foudres de la famille), mais de faire en sorte de ne pas la mériter; ceci, non pas en effectuant mal son travail, mais plutôt en jouant sur certains détails mineurs. Le meilleur exemple de ce que le vocabulaire péterrien nomme "l'incompétence créatrice" est cet employé qui de temps en temps garait son automobile sur l'emplacement réservé au président - directeur général de l'entreprise! Inutile de dire que ce type ne fut jamais promu...

THEORIE SCIENTIFIQUE OU FUMISTERIE?

Nombreuses sont les objections que l'on peut dresser devant la théorie de MM. Peter et Hull. Au niveau de principe même de Peter, on peut objecter que ce n'est pas seulement ni même principalement parce qu'il est compétent à un poste inférieur qu'un employé est promu, mais plutôt parce que l'on a conclu, après étude, qu'il possède les qualités et aptitudes pertinentes aux nouvelles fonctions qu'on lui propose. Les auteurs réfutent cavalièrement cet argument en affirmant qu'il y a de fortes chances pour que les responsables de la direction du personnel ou leurs enquêteurs aient déjà atteint leur niveau d'incompétence et donc soient incapables de faire un choix valable.

D'autre part, les auteurs ne se soucient pas de faire des enquêtes scientifiques avec des échantillons représentatifs, se contentant d'illustrer leurs thèses de moult exemples. Mais qu'est-ce qui prouve que ces cas isolés ne sont pas que de simples exceptions plutôt que des exemples de la règle générale?

De plus, pour une science sociale, la "hiérarchologie" est souvent très floue au niveau du vocabulaire. Par exemple, un concept-clef du système péterrien, celui de "compétence" est employé indifféremment dans deux sens différents, soit comme synonyme d'efficacité ou de fidélité stricte (et inefficace) aux normes.

Malgré ces lacunes, le principe de Peter peut aider à élucider le problème des dysfonctions des organisations, plus particulièrement des bureaucraties, problème sur lequel se penchent depuis longtemps sociologues et politicologues. D'ailleurs, l'accueil enthousiaste du public pour ce livre, qui est un best-seller aux Etats-Unis, ainsi que certaines applications que l'on peut en faire dans sa vie de tous les jours, indiquent bien que ces théories ont un intérêt certain et reposent sans aucun doute sur un fond de vérité.

A moins d'objecter qu'en accédant au poste d'écrivain et de théoricien, MM. Peter et Hull aient atteint leur niveau d'incompétence. . .

Félix MALTAIS

(1) "Le principe de Peter", de L. J. Peter et de R. Hull. Traduit de l'américain par France-Marie Watkins. Aux Editions Stock.

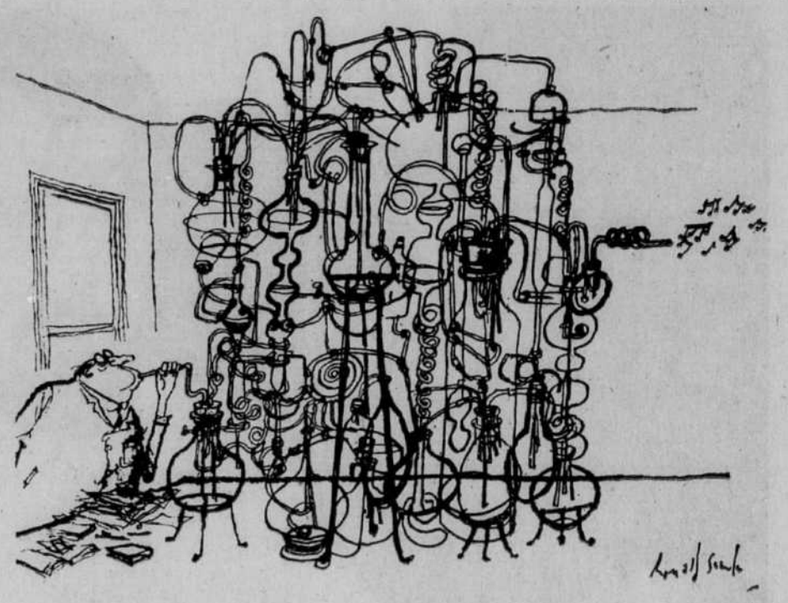

"Le travail utile est accompli par les employés qui n'ont pas encore atteint leur niveau d'incompétence"

"Avec le temps, tout poste sera occupé par un employé incapable d'en assumer la responsabilité."

Cinéma pour les jeunes
FAROUN PRÉSENTE
SAMEDI ET DIMANCHE
à 1h. 30 p.m.
Enfants: 50c Adultes: $1.00
Canadien:
656-9922
Place Laurier, Ste-Foy
"SI J'ETAIS LE CHEVALIER BLANC"
EN COULEURS

"...Tout est ici simple, vrai, juste. Sur le plan de la vérité des comportements populaires, de la description de la vie familiale quotidienne, des moeurs modernes et des réactions psychologiques (pour ne rien dire des conditions de travail). "LE TEMPS DE VIVRE" est un petit chef-d'oeuvre."
— Gaston Haustrate, Cinéma '69
14 ANS
EASTMANCOLOR
le temps de vivre
PRIX SPECIAL FESTIVAL MOSCOU 1969
MARINA VLADY
et Frédéric de Pasquale
dans un film de BERNARD PAUL
8e SEM. à Québec (dernière)
HORAIRE: Représentations complètes: 1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h. p.m.
EMPIRE
24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

APRÈS 10 ANNÉES DE FIDELITÉ, UNE FEMME INSATISFAITE DÉCOUVRE UN NOUVEAU BONHEUR!
18 ANS Adultes
l'amour physique
couleurs
2E FILM
FRANÇOISE PRÉVOST-GIANNI MACCIA
TOUT A COMMENCÉ PAR UNE SEXY PARTY
POSSÉDÉES DU DÉMON
ANTONELLA LUALDI • J. DREW BARRYMORE
SEXY SUCCES! en 2e Semaine!
CHAMPLAIN
2500, BOUL. LAURIER
PLACE STE-FOY, 656-0592
HORAIRE
Samedi & Dimanche
Représentations complètes à 1.15 - 4.30, dernière à 7.50 p.m.
Sur semaine dès 6.15 p.m.

A VOIR!
14 ANS
Jean-Paul BELMONDO
Borsalino
Alain DELON
EASTMAN COLOR
un film de JACQUES DERAY
avec CATHERINE ROUVEL • ARNOLDO FOA • CORINNE MARCHAND • JULIEN GUIOMAR
FRANÇOISE CHRISTOPHE • CHRISTIAN DE TILLIÈRE • LAURA ADANI • MARIO DAVID et MICHEL BOUQUET
Producteur délégué PIERRE CARO
4e et Dernière Semaine au Capitol
CAPITOL
972, ST-JEAN, 522-6300
HORAIRE
Représentations Complètes:
12.45 - 2.45 - 4.50 - 6.55
Dernier spectacle à 9.10 p.m.

"12 + 1" NOUS PERMET DE REVOIR UNE DERNIERE FOIS SHARON TATE DONT CE FUT L'ULTIME FILM AVANT LE DRAME ATROCE DE LOS ANGELES..." PARIS-JOUR
POUR TOUS
Une étourdissante farandole
12 plus 1 (une)
Un film irrésistiblement comique
CLAUDE GIROUX présente SHARON TATE, VITTORIO GASSMAN ORSON WELLES
dans un film réalisé par NICOLAS GESSNER ·12+1· Avec la participation spéciale de VITTORIO DE SICA
TECHNICOLOR
4e SEMAINE!
CANADIEN
2700, BOUL. LAURIER
PLACE LAURIER, 656-9922
HORAIRE: Samedi & Dimanche: Rep. à 3h. - 5h. - 7h., dernière à 9h. p.m. Sur semaine à 7h. et 9h. p.m. Les moins de 14 ans 75¢.

Théâtre

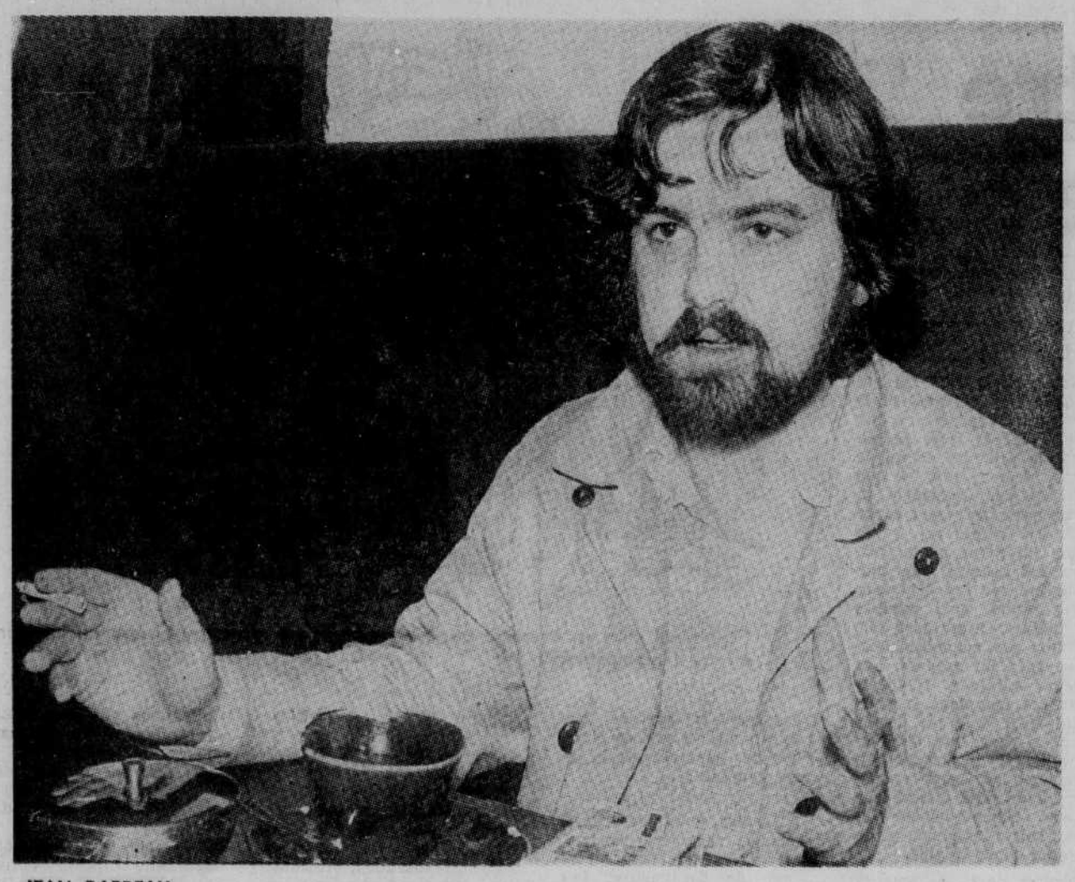

JEAN BARBEAU
Toujours pressé d'en faire plus

Jean Barbeau, professionnel du théâtre

Depuis maintenant plus de deux ans, Jean Barbeau aura vu plusieurs de ses pièces créées sur des scènes québécoises: "Et Coetera", "Le Frame All-Dress", "Le Chemin de Lacroix", "Goglu", "Manon Last Call".

Entre la première de ces pièces présentée le 1er mars 1968 par la Troupe des Treize de l'Université Laval et celles que le Théâtre Quotidien de Québec (TQQ) créera jeudi prochain ("Joualez-moi d'amour" et "Tripez-vous vous?"), la démarche de Jean Barbeau l'aura fait passer d'un auteur dramatique à ses premières armes à celui de professionnel.

Ses débuts qu'il a fait au Collège de Lévis en 1966 avec "Cain et Babel", pièce écrite en collaboration avec Serge Laliberté et Guy Tremblay, ont connu un premier aboutissement avec son intégration à la Troupe des Treize de l'Université Laval.

La production d'"Et Coetera" sous la supervision d'un metteur en scène professionnel, Jean Guy, constitue un jalon important. "Grâce à ce contact, en un mois, j'ai progressé de trois ans. Au départ, les pièces que j'écrivais étaient beaucoup plus littéraires qu'autre chose et, je ne savais pas trop à quoi m'en tenir en ce qui touche aux exigences de la scène", déclarait-il à l'époque.

Son passage au Treize lui aura donc permis de travailler non seulement comme auteur de texte, mais aussi comme participant. Il a travaillé également aux nombreuses créations collectives de la troupe et a conçu le canevas du "Frame All-Dress".

Jean Barbeau a de plus écrit plusieurs textes pour la radio dans le cadre de la série "Atelier", réalisée par Michel Gariépy, et présentée sur les ondes de Radio-Canada à Québec.

C'est fort de cette expérience qu'il a participé à la fondation d'une troupe de théâtre professionnel, le Théâtre Quotidien de Québec, en compagnie des comédiens Dorothy Berryman, Marc Legault et Claude Septembre et du décorateur Claude Fleury.

Le premier spectacle de la nouvelle troupe, "Le Chemin de Lacroix", a en quelque sorte consacré son talent d'auteur dramatique; la carrière heureuse de cette première tentative n'est d'ailleurs pas encore terminée.

Au cours du dernier Festival d'été de Québec, il a mis en scène une autre de ses pièces "Gogly" qui était présentée à la Boîte en même temps que "Manon Last Call" qui avait déjà été donné comme spectacle de sortie par les élèves du Conservatoire d'Art dramatique de Montréal.

C'est ainsi qu'en deux ans, Jean Barbeau aura passé du stade d'apprentissage que certains auteurs ne parviennent jamais à franchir à celui de "dramaturge", un peu dans le sens où les Allemands l'entendent, c'est-à-dire un homme de théâtre dont la participation ne se limite pas à l'écriture en vase clos. Et tout laisse croire que cette entreprise ne se terminera pas là.

TOUJOURS PLUS

Si rapide et fructueuse que puisse paraître cette "carrière", Jean Barbeau n'en demeure pas moins pressé d'en faire toujours plus.

"Tripez-vous vous" est une fantaisie de dix minutes qui sera présentée en lever de rideau au cours du prochain spectacle. La "pièce de résistance" sera "Joualez-moi d'amour", rencontre entre une prostituée française et un Québécois, timide et . . . impuissant.

Cette pièce fait appel aux ressources du thème de la langue que Barbeau a déjà utilisée dans d'autres oeuvres comme "Manon Last Call". Ce peut être considéré, d'une certaine façon, comme une variation.

Aucun auteur refuse d'être joué quelle que soit la pièce choisie, mais on ne saurait l'empêcher d'en préférer certaines. C'est le cas de Jean Barbeau qui aimerait voir montées des oeuvres qui correspondraient sans doute plus à son cheminement actuel.

Il considère que pour se développer véritablement un auteur doit voir le plus souvent et le plus rapidement possible ses oeuvres récentes produites à la scène.

C'est le cas de "Ben Ur" par exemple. "Cette pièce traite de tout autre chose. La vision en est plus large. Elle englobe non pas seulement le Québec mais l'Amérique. Il est évident que les problèmes sociaux et de langage sont toujours présents". Il y a également d'autres pièces, telle celle sur les collèges classiques, écrite il y a déjà un bon moment, qui est une oeuvre violente, réaliste sur l'enseignement privé.

"J'aurais besoin de voir ces pièces jouées maintenant!" Leur présentation permettrait peut-être de répondre à certaines inquiétudes: doit-on attendre avant de poursuivre dans telle ou telle voie, ne risque-t-on pas de se répéter si telle ou telle étape n'est pas franchie, etc.?

Il faut dire que Jean Barbeau a été habitué aux Treize de l'Université Laval à penser un texte ou un canevas et à la produire rapidement. Cette mobilité semble lui manquer beaucoup actuellement.

Toutefois même s'il a l'intention d'apporter son concours aux travaux des Treize cette année, il n'est pas intéressé à y revenir, car ils ont, selon lui, besoin de faire d'autres expériences.

"Ca me rendrait service, mais ça ne m'intéresse pas de favoriser mon cheminement personnel au détriment du leur".

Ceci dit, il continuera à demeurer en contact avec la troupe de l'Université parce qu'elle offre l'avantage d'être un moyen d'expérimentation et parce qu'il n'a pas l'intention de s'enfermer dans une formule statique.

On sent bien, par exemple, que le processus de "professionnalisation" du métier d'auteur dramatique est irréversible.

Le Théâtre Quotidien de Québec a non seulement survécu à sa première saison, mais il s'engage dans une autre qui pourrait s'étendre jusqu'à l'été où l'on présenterait deux spectacles. Si le TQQ a besoin d'avoir un "auteur maison" solide, celui-ci ne cache pas lui non plus que la troupe lui est indispensable: "J'ai besoin que le TQQ vive!"

Jean GARON

Albert Millaire dresse le bilan d'une première saison au TPQ

Au cours de la saison 1969-70, le Théâtre Populaire du Québec a mis 3 productions à l'affiche dont on a donné 187 représentations dans 95 villes à travers 3 provinces et devant 100,000 personnes.

"Ouf!" Tel est le commentaire d'Albert Millaire, directeur artistique du TPQ, lorsqu'on lui demande de dresser un bilan de sa première saison à la barre de la compagnie de tournée.

On se rappellera l'enthousiasme avec lequel il prenait la relève en avril 1969 de Jean Valcourt après avoir assumé la fonction de directeur artistique adjoint au Théâtre du Nouveau Monde pendant plusieurs années.

Le Théâtre Populaire du Québec devait, selon lui, devenir un Festival d'été itinérant, la grande "fête" sous la tente ou sur les places publiques, l'instrument privilégié pour l'implantation d'une dramaturgie québécoise, une dramaturgie "épique" à ses débuts.

Malheureusement, Albert Millaire ne peut s'empêcher aujourd'hui de constater que bien des projets, bien des aspirations n'ont pas pu trouver leur pendant dans la réalité. Faute de temps, faute de moyens également, aucune action directe n'a pu être engagée.

Quoique le projet de "Plaisanteries et Mariages" de Tchékhov ait pu être intégré à la saison du TPQ, il avait d'abord et avant tout été conçu pour l'Escale qui n'a pas quitté, comme on le sait, son port d'attache (Hull), l'été dernier. Il faut dire que le TPQ avait déjà proposé une autre utilisation de bateau-théâtre au ministère des Affaires culturelles, un peu dans le genre de celui qui fut utilisé pour la saison 1969-69: pièce de théâtre le soir, spectacle par la suite de même que théâtre pour enfants l'après-midi.

La volonté de la troupe d'assurer une décentralisation selon un plan d'ensemble n'a pas pu non plus se réaliser. "Il y a place pour trois TPQ au Québec, mais il faudrait que toute cette activité de décentralisation soit gouvernée selon un programme bien établi".

Albert Millaire semble ainsi répondre aux accusations de "dumping" qui sont quelquefois lancées contre l'organisme qu'il dirige. En effet, le TPQ offre ses spectacles à un prix moindre que la majorité des autres compagnies, particulièrement en ce qui a trait au Grand Cirque Ordinaire.

Or plusieurs personnes sont d'avis que des groupes comme le Théâtre Quotidien de Québec et le Théâtre du Même Nom pourraient travailler en collaboration avec le TPQ afin que chacun puisse faire oeuvre de diffusion sans que l'un ne nuise à l'autre. Ce serait possible dans la mesure où un organisme (et pourquoi pas le TPQ?) pourrait assurer la coordination d'une telle activité.

Albert Millaire a également fait face à certaines difficultés lorsqu'il a voulu lancer son offensive de création. La saison dernière devait comprendre une oeuvre originale de Michel Tremblay. Or ce dernier n'a pu respecter ses engagements et le directeur artistique a été obligé de présenter une autre pièce ("Le Cri de l'Engoulevent" de Guy Dufresne) qui ne correspondait pas absolument à cette volonté de renouveau.

La saison 1970-71 s'engageait mieux avec l'assurance d'une création de Georges Dor dont le titre provisoire est "Il ne faut pas prendre des mariages doubles pour des mariages simples". Cette création qui devait originalement être présentée à l'automne à travers le Québec sera reportée au printemps. Il est également question d'autres projets de création avec d'autres auteurs québécois. Encore là rien de certain.

Il y a toujours le Grand Cirque Ordinaire qui reprendra la tournée à compter de la fin du mois. Le programme comprend cette saison quatre pièces: "T'es pas tannée, Jeanne d'Arc?" qui fait maintenant partie du répertoire du groupe, la nouvelle création déjà présentée à Montréal "La Famille Transparente", un spectacle pour enfants "Alice au Pays des Merveilles" et une soirée d'improvisation - animation.

Sans qu'il soit question de lancer un cri d'alarme, Albert Millaire parle ouvertement "d'essoufflement". Il n'y a cependant pas que des ombres au tableau. "Le Grand Cirque Ordinaire est une expérience heureuse".

Albert Millaire ne cache pas que "ce projet sérieux qui répondait aux objectifs" a pris des dimensions beaucoup plus importantes qu'on ne l'avait prévu au départ. Le Grand Cirque a tenu le coup et est presque devenu un théâtre permanent.

"T'es pas tannée, Jeanne d'Arc?" a connu une diffusion extrêmement large à sa première tentative: 104 représentations dont 7 à Québec, 51 à Montréal et le reste à travers le Québec.

"Avec "La Famille Transparente", le Grand Cirque a vraiment passé le cap de deuxième spectacle". Le groupe a maintenant l'intention d'accentuer son travail du côté de l'animation en se limitant pas uniquement à la présentation du spectacle dans une ville le soir pour repartir vers une autre localité immédiatement après.

Quant aux problèmes, Albert Millaire considère que le Théâtre Populaire s'est engagé dans un processus de redéfinition grâce à l'impulsion du Conseil d'administration et de certains de ses membres qui depuis que le président, M. René Dussault, est en convalescence ont dû prendre en main la direction de la compagnie.

Le directeur artistique lui-même envisage son travail de façon différente. A son entrée en 1969. La saison se terminait et la suivante était à toute fi npratique déjà préparée. Cette année, il consacrera six à sept mois au théâter et il a décidé de faire deux mises en scènes, celle du Tchékhov et de la création du printemps, afin de se manifester, d'être présent et d'assurer une plus grande continuité.

Cette première saison aura également servi à inventorier de nouvelles avenues avec la Fédération des Centres culturels par exemple. Albert Millaire rappelle toujours la nécessité d'un plan d'action d'ensemble pour régir toute l'activité de tournée au Québec.

"Il faut sans doute être patient, mais pendant que les mois passent, des changements importants se font". Ceci vaut non seulement sur le plan de l'organisation, mais également sur celui de la création. Albert Millaire rappelle que lorsqu'à son arrivé au TPQ, il parlait de dramaturgie québécoise, le Grand Cirque Ordinaire n'était pas encore né.

C'est donc dans cette perspective, pressé par le temps sur le plan création et handicapé par l'absence d'un plan d'ensemble de décentration et de diffusion, que le directeur artistique du TPQ entrevoit l'avenir. Ce qui ne l'empêche pas d'être confiant de parvenir à ses fins.

J.G

CINEMA ST-ROMUALD
37, rue de l'Eglise, St-Romuald — Tél.: 839-6553
14 ANS
L'HOMME PERDU
avec
SIDNEY POITIER
ScopE EN COULEURS
2 ième FILM
TONY FRANCIOSA · MICHAEL SARRAZIN
UN COLT NOMME GANNON
EN COULEURS
Matinée samedi et dimanche après-midi à 1h.30 — POUR TOUS
RAMDAM A RIO • LA BOURSE ET LA VIE

LE PIGALLE TEL. 525-9724
TOUJOURS 3 FILMS
— A PRIX POPULAIRES —
REPRESENTATION CONTINUELLE
A COMPTER DE 1h. P.M. TOUS LES JOURS
14 ANS
2e FILM
L'EFFROYABLE SECRET DU Dr HICHCOCK
Danielle Godet - Howard Vernon COULEURS!
3e FILM
LE CARNAVAL DES TRUANDS EN COULEURS
COUP DE MAITRE AU SERVICE DE SA MAJESTE BRITANNIQUE
EN COULEURS

DES SAMEDI le 24 oct.
LES CINEMAS ODEON
MAINTENANT EN FRANÇAIS! POUR TOUS
DESTINATION: SUSPENSE!
AIRPORT
AIRPORT
AIRPORT
AIRPORT
AIRPORT
EN COULEURS — ET —
LES SEDUCTEURS
FRONTENAC

18 ANS Adultes
le désir est là l'amour est là avec:
DESIRELLA
COULEURS
Désirella a été faite pour le plaisir et le vôtre....
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
PARIS TOP SECRET
LE JOURNAL INTIME DE PARIS
COULEURS
CENTRE D'ACHATS CANARDIERE — 661-8575
CANARDIERE
STATIONNEMENT GRATUIT

Télévision

Un électrochoc audio-visuel

Tout comme le Québec en général, notre radio - télévision conanit une métamorphose spectaculaire depuis le début de l'affaire Cross-Laporte. Cette programmation entrecoupée de périodes d'information n'a jamais été aussi palpitante et incertaine que ces derniers jours.

"Radiovores" et "télévores", tenus constamment en haleine, assimilent une somme fabuleuse de nouvelles hétéroclites. Chez lui, un bureau, dans la rue, monsieur-tout - le-monde ne vit plus que dans l'expectative d'un bulletin spécial ou d'une émission particulière qui lui rappelleront les derniers soubresauts des "événements", de minute en minute, d'heure en heure, de jour en jour.

"LES EVENEMENTS"
Une image floue qui traduit l'émotion du moment.

GABY DROUIN
Ces interventionnistes un peu tristes

Même la Série mondiale de baseball est reléguée au second plan, voire oubliée. Le meilleur téléroman, l'émission la plus divertissante et loufoque n'ont plus l'impact des jours creux. "Le Vieil Homme et l'Enfant", la "Souris verte", "Bobino" ou le feuilleton quotidien se font voler la vedette par les Bernard Derome, Gaby Drouin, Claude-Jean Devirieux, Lucien Millet, James Bamber ou Jean Larin et Michael McAndrew.

LES INTERVENTIONNISTES

Subitement implacablement ces interventionnistes dénouent en moins de deux une intrigue fictive qui a à peine pris corps. Ils livrent d'un ton grave, le visage austère, presque triste, ce qui s'est passé, ce qui va se passer... L'image floue traduit l'émotion du moment. La moindre difficulté technique (et il y en eut pour tout le monde hier) s'apparente à une conspiration du silence. Un message de dernière heure diffusé deux fois atteint un point de non retour. Suit la consternation; la discussion, devant l'appareil, s'annonce fébrile, décousue.

Une oreille discrète tendue aux portes perçoit ce brouhaha originant des transistors et des boîtes à images. Les plus mordus des auditeurs se payent le luxe d'écouter et de voir tout, simultanément. Les sorties se font plus rares. Car notre cinéma à domicile, depuis quelque temps, présente chaque jour à une clientèle avide, des images dignes des plus brillantes productions en regard de l'espionnage, de la guerre psychologique. Et quand un drame frappe à la porte du Québec, le cinéma-vérité prend une acuité peu ordinaire.

Les moins sédentaires consentent, à regret, à envahir les centres d'achat. En se précipitant, quand ils le peuvent, devant un étalage d'appareils audio-visuels. Moins tentés d'acheter, que de regarder et de surveiller. D'autres se recueilleront dans une taverne, un bar, un salon de coiffure?), à ? condition, bien sûr, que ces lieux disposent d'un récepteur.

Ces "événements", donc, ont en quelque sorte cristallisé l'âge de l' "homo - téléspectator", annoncé avec plus ou moins de succès par Marshall McLuhan et ses disciples. Machinalement, le Québécois sera de plus en plus conditionné par des appareils monstrueux qui abrègent ses heures de sommeil, de travail, de loisir en plus de l'assomer tout en le tenant sur ce qui-vive.

L'ELECTROCHOC

L'électrochoc a, pour ainsi dire, pris racine à la radio, la télévision n'ayant été, au départ, qu'un reflet de ce que la centaine de postes radiophoniques du Québec diffuse sous forme de "flash" aux différents auditoires.

Les grands réseaux d'information (Télémédia, Radio-Canada, Radio - Mutuelle en tête) ont été et demeurent toujours les maîtres d'oeuvre de la nouvelle, et rumeur, tantôt infirmée, tantôt confirmée, à propos du double enlèvement. L'entreprise radiophonique qui a préféré l'artisannat et l'isolement au regroupement, est rapidement déclassée n'ayant comme unique abreuvoir que le service de Broadcast News, de la Canadian Press.

Disposant d'une batterie de reporters et de correspondants, où se déroule le film des événements, les réseaux rejoignent aussi leurs correspondants au Canada et à l'étranger. L'étoffe d'une programmation spéciale s'élargit, devient irrésistible au bénéfice de l'individu qui veut savoir.

Deux postes privés de la Métropole, CKAC et CKLM, monopolisent la "couverture" des événements du fait que leurs journalistes, Pierre Pascau, McGuiness et Louis Fournier sont de ceux qui doivent à la fois informer le public et quérir une proportion peu négligeable de messages émis par le FLQ.

Pendant toute la semaine dernière, dit-on, les Montréalais, francophones et anglophones, ont donc vécu par ces antennes, négligeant leurs fréquences de prédilection.

Dans l'ensemble, la radio française de Montréal connait des heures de gloire. Comme pour faire mentir le rapport Halde qui, déposé au début du mois en cours, notait une augmentation sensible (10 pour cent) du nombre d'auditeurs francophones à l'écoute des stations de langue anglaise, depuis trois ans.

Plusieurs observateurs voient dans ce brusque revirement de l'auditoire, un dynamisme nouveau affiché par les dirigeants de ces deux postes. Interrogé à ce sujet, mercredi, dans le cadre de "Format 60", à la télévision de Radio-Canada, le journaliste Louis Fournier s'est plu à rétablir les faits: "N'en déplaise à mes patrons, dit-il, le traitement de la nouvelle a été établi en vue d'attiner le plus large auditoire possible eu égard à la réclame publicitaire".

AU PETIT-ECRAN : L'ANALYSE

M. Fournier participait à une table-ronde qui analysait une déclaration du premier ministre Trudeau selon laquelle la presse, et en particulier la presse électronique, a exagéré et fait une surenchère de la nouvelle touchant l'affaire Cross-Laporte.

Bien entendu, les quelque cinq ou six journalistes présents ont fait valoir que la radio et la télévision avaient accompli leur devoir d'informateurs du public, en dépit de certains lapsus, comme cette rumeur lancée sur les ondes à propos d'une automobile bleue qui aurait été vue dans les Laurentides, transportant M. Laporte et ses ravisseurs.

Au cours de la même émission, M. Gilles Constantineau, journaliste au Devoir a émis l'opinion que la radio-télévision de Radio-Canada avait atteint le stade de l'excellence grâce à des analyses de bon ton et objectives, au fur et à mesure que les événements se précipitaient.

Chose certaine, tous les magazines d'affaires publiques de Radio-Canada ont, depuis une semaine, multiplié ces séances d'analyse en profondeur donnant tantôt la parole au tandem Torrelli-Michel Roy, établissant ensuite un historique du FLQ (avec le journaliste Gérald Godin, qui figure dans la liste des arrestations récentes) et dressant des rétrospectives occasionnelles des "événements".

Mais pour combien de temps encore nous sera-t-il loisible d'entendre et de voir ces commentateurs ? Le président de Radio-Canada, M. George Davidson, a en effet sommé les journalistes des réseaux anglais et français, jeudi, de ne s'en tenir qu'à la nouvelle brute en ce qui regarde les enlèvements. M. Davidson a affirmé, par la même occasion, que les moyens d'information, y compris la Société d'Etat avaient consacré une attention excessive à la "spéculation" ces derniers jours.

Comme par hasard, la journée d'hier a été marquée, à la télévision d'Etat par une vingtaine d'interruptions consacrées à "l'information pure", à des interviews de personnalités politiques "officielles". Aucune analyse, aucun commentaire à Radio-Canada (sauf à la radio), sur les événements de dernière heure.

Sans préjuger de ce qui peut arriver à Radio-Canada, on doit se demander si d'ici les prochains jours le silence n'y sera pas à nouveau à l'honneur. A moins qu'on ne décide d'en revenir à la nouvelle internationale ou encore à l'information gouvernementale. Dans ce cas, la métamorphose radiophonique aura été de bien courte durée...

Jacques DUMAIS

"Femme d'aujourd'hui", au rythme de la 1,000e émission

Le lundi 7 septembre, le grand magazine "Femme d'aujourd'hui" célébrait ses cinq années d'existence à la télévision française de Radio-Canada. Et, au cours de la saison, on fêtera la 1,000e émission.

Tribune de toutes les femmes francophones du pays, "Femme d'aujourd'hui" est animée, depuis quatre ans, par Aline Desjardins. Au cours des trois premières années, "Femme d'aujourd'hui faisait appel à de nombreux spécialistes dont les chroniques se retrouvaient régulièrement à l'antenne. Depuis deux ans, "Femme d'aujourd'hui" a évolué. L'émission est devenue une émission de participation où les téléspectatrices jouent un rôle de plus en plus important. Les tables rondes, les enquêtes et les témoignages personnels sont plus nombreux et traduisent mieux les aspirations de la femme canadienne-française. Certaines rubriques trop exclusives ont été mises de côté pour faire place à une forme d'éducation permanente et à une vulgarisation de l'information internationale, nationale et québécoise qui correspondent aux besoins des femmes francophones d'aujourd'hui.

Au cours de notre entretien avec Aline Desjardins, nous avons eu le plaisir d'apprendre que les téléspectatrices considèrent cette émission quotidienne d'une heure comme leur émission. Elles manifestent d'ailleurs leurs opinions avec franchise, et dans leur courrier, comme au cours de leurs appels téléphoniques, elles n'hésitent pas à demander qu'on traite de tel ou tel sujet qui les pasionne ou les préoccupe.

"Femme d'aujourd'hui" a ajouté une nouvelle dimension à son rayonnement en se préoccupant davantage, depuis deux ans, de l'auditoire des jeunes femmes. Pour elles, "Femme d'aujourd'hui," c'est une fenêtre sur le monde extérieur, c'est un moyen de communication qui les garde en contact avec une réalité qui leur échapperait dans un univers qui s'étend entre "l'armoire et la vaisselle".

Aline Desjardins nous communique de nombreux témoignages d'appréciation qui révèlent combien ce magazine joue un rôle important dans la formation et l'évolution de la pensée sociale des femmes d'aujourd'hui.

Aucune télévision étrangère ne possède un magazine comme celui-là, exclusivement dédié à l'auditoire féminin. Véritable place publique. "Femme d'aujourd'hui" fait la part de plus en plus grande à l'actualité et fournit, de l'avis des téléspectatrices, des sujets de conversation à ces dames qui aiment discuter avec leurs maris.

Femme d'aujourd'hui, c'est aussi une équipe de plus de cinquante personnes qui comprend des journalistes, des recherchistes, des professionnels, des réalisateurs, des assistants et de scrip-assistantes, des techniciens et des machinistes, sans compter le personnel administratif et les cadres.

Si on établit que chaque émission d'une heure permet de traiter de cinq sujets différents, on arrive, à la fin de chaque mois, à un total de cent articles.

"Femme d'aujourd'hui" correspond à une réalité importante, celle de l'auditoire féminin qui réunit le plus grand nombre de téléspectateurs à des heures privilégiées de l'horaire de la télévision canadienne.

Douze réalisateurs, travaillent de concert avec l'animatrice Aline Desjardins. Claude Désorcy est le producteur-délégué de cette série supervisée par Michelle Lasnier, chef du service des émissions féminines à la télévision de Radio-Canada.

(d'après "Ici Radio-Canada")

CINÉMA DE PARIS
966 RUE ST-JEAN — TEL.: 522-7811
LE SUCCES SANS PRECEDENT DE CE FILM, NOUS OBLIGE A LE GARDER A L'AFFICHE
20e et DERNIERE SEMAINE

CINE-PARC MONTMAGNY
(DEBUTANT A 7H.30 P.M.)
(25 minutes du pont de Québec - Route 20)
(SORTIE ST-PIERRE NORD)
GAGNANT DE 5 OSCARS
A l'affiche samedi et dimanche
COLOR BY DE LUXE
JULIE ANDREWS CHRISTOPHER PLUMMER
ADM.: $1.50 (Enfants moins de 12 ans - gratuit)

POUR TOUS
CINE-PARC DE LA COLLINE
ST-NICOLAS P.Q.
Ce soir à 8h. et 10h.30
PENNY LE SOLITAIRE
Charlton Heston - Joan Hackett
Couleur - Cinémascope
Demain dimanche, à 8h. et 10h.30
LES FOUS VOLANTS
Stuart Whitman - Red Skelton - Scope-couleur
Entrée $1.25 Enfants 12 ans et moins gratuit

LE CINE-CLUB INTERNATIONAL présente
DEUX GRANDS FILMS D'ACTION.. en couleurs
PASSIONS ET SUSPENSE INCROYABLES !
Pour tous
Grand Prix
JAMES GARNER EVA MARIE SAINT
YVES MONTAND FRANÇOISE HARDY
BRIAN BEDFORD JESSICA WALTER
HORAIRE:
Dimanche: GRAND PRIX - 3h45 - 8h25. LA PLANETE - 2h10 - 6h50.
Semaine: GRAND PRIX - 8h25. LA PLANETE 6h55.
2 GRANDS FILMS EN COULEURS
Prix réguliers: Adultes - $1.25 Etudiants - 75¢ Enfants - 50¢
Le premier film d'horreur de l'espace !
LA PLANETE SAUVAGE
TONY RUSSELL LISA GASTONI
STATIONNEMENT A COTE DU CINEMA
4 HEURES POUR 25¢
Cinéma LE BIJOU QUÉBEC 522-7956 15 CHEMIN STE-ROY

CINEMA LIDO
Centre d'Achats Rond-Point, Lévis - Tél.: 837-2272
AIR CLIMATISE — STATIONNEMENT GRATUIT
(EN TOUT TEMPS, LES MOINS DE 12 ANS, 0.75¢)
en FRANÇAIS...
POUR TOUS
avec KEIR DULLEA GARY LOCKWOOD
SUPER PANAVISION EN COULEUR.
GAGNANT D'UN OSCAR MEILLEURS EFFETS VISUELS !
2e film LES FOLLES ANNEES DE LAUREL ET HARDY
MGM PRÉSENTE UNE RÉALISATION DE STANLEY KUBRICK
2001: odyssée de l'espace
ENTREE: 50¢
Aujourd'hui samedi, à 1h. p.m.
2 GRANDS FILMS EN COULEUR POUR ENFANTS

DEUX FEMMES EN OR
MONIQUE MERCURE LOUISE TURCOT
DONALD PILON MARCEL SABOURIN DONALD LAUTREC YVON DESCHAMPS GILLES LATULIPPE
FRANCINE MORAN PAUL BUISSONNEAU PAUL BERVAL RAYMOND LÉVESQUE RÉAL BÉLAND
MUSIQUE DE ROBERT CHARLEBOIS
UN FILM DE CLAUDE FOURNIER
TECHNICOLOR TECHNISCOPE
DEUX "MINOUNES" COMME CA... Y-EN-ONT JAMAIS VU !
18 ANS
Egalement à l'affiche en 3e semaine au cinéma PIGALLE DE THETFORD MINES

à québec aujourd'hui

Cinéma

DIMANCHE

Ciné-Campus: "Jeux de nuit" de Mai Zetterling au théâtre de la cité universitaire à 19h. et 21h.30.

Concert

SAMEDI

Robert Soetens, violoniste: Au Théâtre de la cité universitaire à 20h.30.

Théâtre

SAMEDI

"Le cosmonaute agricole" de René de Obaldia; Comédie en 1 acte présentée par la troupe "La Lucarne" à la Sorboise, 1605 rue Tournay Ste-Foy à 20h.30 et "Légitime défense", montage poétique à 20h.30.

DIMANCHE

"Le cosmonaute agricole" de René de Obaldia; Comédie en 1 acte présentée par la troupe "La Lucarne" à la Sorboise, 1605 Tournay Ste-Foy, à 20h.30 et "Légitime défense", montage poétique à 20h.30.

Convocations

SAMEDI

Le Club Social Muguet: Invitation aux personnes séparées, veuves ou seules au 865 de la Reine à 21h.

Club Actif de Québec: Soirée automnale à 20h.30, 33 rue d'Auteuil.

L'Association Canadienne-Française pour l'avancement des sciences: Dernière journée d'un congrès de deux jours à l'Université Laval.

La Société des études grecques et latines du Québec: Cinquième colloque dans la salle 1-A du Pavillon des Sciences Humaines, Cité universitaire, à 21h. Sujet: "Les méthodes nouvelles d'enseignement des disciplines classiques".

Le club d'éleveurs de pigeons et de lapines: Exposition annuelle aujourd'hui et demain à l'école secondaire de Lorettville, 158 Boul. des Etudiants.

DIMANCHE

La Foi Baha'ie: "Pourquoi vivez-vous". Discussion, table-ronde à 20h.00 au 990 Louis-Fréchette.

le cinéma

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon : (E) enfants; (A) adolescents.
— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Samedi et dimanche matinée: "L'Aventure dans la baie d'or" (—) à 1h.30. Samedi et dimanche soirée: "Douze plus un" (—) Couleur à 3h., 5h., 7h., 9h.

CANARDIERE: "Paris Top Secret" (7) Couleur à 12h.45, 3h.20, 6h.00, 8h.35. "Désirella" (6) Couleur à 2h.00, 4h.35, 7h.15, 9h.50. FIN: 11h.20.

CAPITOL: "Borsalino" (3) 12h.45, 2h.45, 4h.50, 6h.55, 9h.10. FIN: 11h.15.

CARTIER: Samedi et dimanche: "That women" (—) 12h.45, 3h.45, 6h.29, 9h.29. Film annonce: 3h.29, 9h.13. "Caught in the act" (—) 2h.07, 5h.07, 7h.51. FIN: 10h.57.

CINE-CLUB INTERNATIONAL au cinéma Bijou: Samedi: Actualités: 6h.45. "La planète sauvage" (—) Couleur à 6h.50. "Grand Prix" (—) Couleur à 8h.25. Dimanche: Actualités: 2h., 6h.40. "La planète sauvage" (—) 2h.10, 6h.45. "Grand Prix" (—) Couleur à 3h.40, 8h.25

CINEMA DE PARIS: Sujet court: 12h.30, 2h.35, 4h.50, 7h.00, 9h.10. "Deux femmes en or" (6) Couleur à 12h.50, 3h.00, 9h.30. "La vengeance du shérif" (—) Couleur à 12h., 3h.55, 7h.50. FIN: 11h.38.

EMPIRE: "Le temps de vivre" (3) Couleur à 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.15, 9h.40. 5h.00, 7h.00, 9h.00. FIN: 11h.00.

LAIRET: Samedi et dimanche: "La boite à chat" (—) 1h., 4h.27, 7h.39. "Il y a un homme dans le lit de maman" (—) 3h.02, 6h.14, 9h.41. FIN: 11h.06.

LIDO: Samedi matinée spéciale pour enfants; 2 films à 1h. Samedi soirée: "Les folles années de Laurel et Hardy" (A-3) 5h.45, 9h.40. "2001 Odyssée de l'espace" (—) 7h.30. Dimanche: "Les folles années de Laurel et Hardy" (A-3) 1h.30, 5h.39, 9h.48. "2001 Odyssée de l'espace" (—) 3h.10, 7h.19.

ODEON - SALLE FRONTENAC: Samedi et dimanche: "Au Service de Sa Majesté" (—) Couleur à 1h.40, 5h.35, 9h.30. "La vengeance du shérif" (—) Couleur à 12h., 3h.55, 7h.50. FIN: 11h.38.

ODEON - SALLE LE DAUPHIN: Samedi et dimanche matinée: "L'homme qui venait pour tuer" (5) Couleur à 1h., 4h.40, 8h.20. "Un amour de coccinelle" (—) Couleur à 2h.40, 6h.20, 10h. FIN: 11h.44.

PIGALLE: Cartoon: 1h., 6h.15. "L'effroyable secret du Dr. Hichcock" (5) Couleur à 1h.10, 6h.25. "Le carnaval des truands" (—) Couleur à 2h.45, 8h. "Coup de maître au service de Sa Majesté Britannique" (5) Couleur à 4h.35, 9h.50.

STE-FOY - SALLE ALOUETTE: Mercredi, samedi et dimanche: "Mash" (—) Couleur à 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00. FIN: 11h. Vendredi, lundi, mardi et jeudi; en soirée seulement. "Mash" (—) Couleur à 7h.00, 9h.00. FIN: 11h.

STE-FOY - SALLE CHAMPLAIN: Mercredi, samedi et dimanche: "Les possédés du démon" (6) Couleur à 1h.15, 4h.30, 7h.50. "L'amour physique" (—) Couleur à 3h.00, 6h.15, 9h.30. FIN: 11h.05. Vendredi, lundi, mardi et jeudi, en soirée seulement. "L'amour physique" (—) Couleur à 6h.15, 9h.30. "Les possédés du démon" (6) Couleur à 7h.50. FIN: 11h.06.

ST-ROMUALD: Samedi et dimanche matinée: "Ramdam à Rio" (—) 1h.30. "La bourse et la vie" (—) 3h.20. Samedi soirée: "L'homme perdu" (—) 9h.20. "Un colt nommé Gannon" (6) 7h.30. Dimanche soirée: "L'homme perdu" (—) 6h., 9h.40. "Un colt nommé Gannon" (5) 7h.55.

CINE-PARC DE LA COLLINE (St-Nicolas — face à l'Auberge de la Colline). Samedi: "Penny le solitaire" à 8h. et 10h.30. Dimanche: "Les fous volants" à 8h. et 10h.30.

CINE-PARC MONTMAGNY (25 min. du Pont de Québec — route 20 — sortie St-Pierre Nord) "La mélodie du bonheur" à 7h.30.

Les Arts Cabarets

SAMEDI

Art traditionnel du Québec: Peintures, sculptures, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures et tapisseries au Musée du Québec.

Salon des Artistes Français: Exposition de tableaux d'artistes contemporains figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy.

Peintres traditionnels de la Galerie: A la Galerie d'Art St-Jean.

Galerie Zanettin: Exposition permanente avec les artistes de la Galerie, 28 Côte de la Montagne.

René Hamel et Istvan Porubsky: Exposition permanente à la Galerie d'Art Orléans Villeneuve.

Sur les pelouses du Parc des Champs de Bataille: Les oeuvres du deuxième symposium international de sculptures du Québec (1966).

Pauline Decourval: Exposition de peintures au Foyer Artistique Inc., 847 rue St-Jean.

Gustave Tanguay et Louise Tremblay: A la Galerie d'Art Orléans, 28 Côte de la Fabrique.

Huguette Lambert-Bailey: Au Musée du Québec.

Klair Tremblay: Peintures à l'huile à la Galerie d'Europe, 27 Ste-Angèle.

Exposition d'arts plastiques composée d'oeuvres exécutées à la gouache et au pastel à l'huile par d'anciens élèves de Ange-Marie Filion (68-69) et ayant pour thème: "Jeux de lignes, l'Arbre et Paysage" présentée par Les Loisirs Culturels de Loretteville de 10h. à 22h.

Bill Zuro, d'Ottawa: Peintures à la Galerie d'Artagnan, de 9h. à minuit.

Gill Plasse, Exposition d'huiles et aquarelles au Foyer du Palais Montcalm.

Gaétan Grondin: Peintures et céramiques à la Galerie Zanettin, 28 Côte de la Montagne.

DIMANCHE

Art traditionnel du Québec: Peintures, sculptures, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures et tapisseries au Musée du Québec.

Salon des Artistes Français: Exposition de tableaux d'artistes contemporains figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy.

Peintres traditionnels de la Galerie: A la Galerie d'Art St-Jean.

Galerie Zanettin: Exposition permanente avec les artistes de la Galerie, 28 Côte de la Montagne.

René Hamel et Istvan Porubsky: Exposition permanente à la Galerie d'Art Orléans Villeneuve.

Sur les pelouses du Parc des Champs de Bataille: Les oeuvres du deuxième symposium international de sculptures du Québec (1966).

Pauline Decourval: Exposition de peintures au Foyer Artistique Inc., 847 rue St-Jean.

Gustave Tanguay et Louise Tremblay: A la Galerie d'Art Orléans, 28 Côte de la Fabrique.

Huguette Lambert-Bailey: Au Musée du Québec.

Klair Tremblay: Peintures à l'huile à la Galerie d'Europe, 27 Ste-Angèle.

Exposition d'arts plastiques composée d'oeuvres exécutées à la gouache et au pastel à l'huile par d'anciens élèves de Ange-Marie Filion (68-69) et ayant pour thème: "Jeux de lignes, l'Arbre et Paysage" présentée par Les Loisirs de Loretteville de 14h. à 17h. et de 19h. à 21h.

Bill Zuro, d'Ottawa: Peintures à la Galerie d'Artagnan, de 9h. à minuit.

Gill Plasse: Exposition d'huiles et aquarelles au Foyer du Palais Montcalm.

Gaétan Grondin: Peintures et céramiques à la Galerie Zanettin, 28 Côte de la Montagne.

Auberge de la Colline — Danse ce soir, dimanche avec "The Hill-Top 3" de 9h. p.m. à 2h. a.m. —Piano-Bar de 8h. p.m. à 2h. a.m.

Auberge des Gouverneurs — Ce soir au Piano-Bar, danse.

Auberge Neptune — Ce soir et dimanche de 5 à 7 et 9h. à 2h. a.m. au Piano-Bar, Rudy De Caro.

Au complexe de la Porte St-Jean — Le Temple, Discothèque psychédélique — La Mousse-Spathèque — Discothèque son et lumière — La Licorne — Bar disco-club.

Au Lili Marlene du Baril d'Huitre — Ce soir de 9h. p.m. à 2h. a.m. Orchestre: Les Bavarois — Danse.

Bal Tabarin — De midi à 7h., danseuses à gogo. Danse — Ce soir, 9h., 11h., et 1h. Dimanche 9h30, et 11h. Rina Gina, Barbara Aroya.

Cabaret Victoria — Ce soir et dimanche danse avec Georges Turgeon et son ensemble.

Cercle Electrique — Ce soir, dimanche danse rythmique.

Château Lac-Beauport — Ce soir, danse. Discothèque de 9h. p.m. à 2h. a.m. Dimanche discothèque ouverte à partir de 2h30 p.m. Lundi.

Château Frontenac — Piano-Bar de 5h. p.m. à 2h. a.m. Jacques Antonin, chansonnier, et Carlos Lujan, guitariste —Discothèque de midi à 2h. a.m.

Club Le Vieux Bardeau — Ce soir, 9h., 10h30 et 12h30. Dimanche à 4h. et 10h. — Marc Hamilton et ses musiciens. Danse orchestre Les Damiers.

Club Napoli — Ce soir danse, avec Bob Rusk et son ensemble.

La Brasserie Jean-Talon — Orchestre bavarois.

La Chasse-Galerie — Danse avec Disco-Club.

La Diligence au Nouveau Salon-Bar "Western": Ce soir-danse avec Jean-Louis Thomas, Dimanche et lundi: Jean-Pierre Bérubé.

Le Barillet — Ce soir, dimanche: Danse avec l'ensemble de Jean Brousseau, de 8h. à 2h. a.m.

L'évasion: —Piano-Bar Ce soir, dimanche Maurice Grondin de 7h. p.m. à 2h. a.m.

Le motel "Le Cardinal" — Ce soir à 9h., Soldat Lebrun et sa famille — Dimanche soir, danse et spectacle de 8½ à minuit avec Jean-Marc Campagna et son trio.

Manoir du Lac Delage: Ce soir, danse avec orchestre (Diatonic Combo) 6 artistes.

Manoir Saint-Castin — Ce soir musique et danse avec orchestre.

Motel Carillon — Ce soir. Danse Marcel Robitaille et Dany Walsh.

Motel Le Voyageur — La Salle Rendez-vous. Le trio Yvon Légaré, Bob Guay, André Bourget, de 9h.30 à la fermeture.

Place Rialto — Au bar-dansant ce soir, danse. Winston Wuttunee chanteur-guitariste.

Restaurant Bon Accueil — Danse ce soir Les Hop-Tones — Dimanche après-midi et soir avec les Falcons.

Restaurant Club Italia — De 9h. p.m. à 2h. a.m. Ce soir et dimanche: après-midi et soir: Les frères Revi.

Restaurant La Cloche d'Or — Ce soir, dimanche Danse avec orchestre Marc Combo et Jules Bernier à l'orgue.

Restaurant Le Caillou — Ce soir, dimanche après-midi et soir. Danse avec orchestre Les Combos.

Restaurant Marie-France — Ce soir au Bar-Dansant.

Restaurant Sam-Wong — Ce soir, au bar salon, de 5h. à 2h. a.m. danse.

Dans le monde des Arts

Nohejl à Montréal

MONTREAL — Dans le cadre d'une politique d'échanges inaugurée récemment par le Conservatoire de Musique de Montréal, et avec l'aide du Service de la diffusion de la Culture, le chef d'orchestre tchèque Jaromir Nohejl viendra diriger l'Orchestre du Conservatoire de Montréal la semaine prochaine, alors que le Canadien Raymond Dessaint séjournera en Tchécoslovaquie, où il dirigera notamment l'Orchestre symphonique de la Radio d'Etat.

Le premier concert de l'Orchestre du Conservatoire de Montréal, avec M. Nohejl au pupitre, aura lieu dimanche prochain, au Plateau, et groupera des oeuvres de Krejci Isa, Haydn et la 4e Symphonie de Beethoven.

Le même concert sera repris, le lendemain, à Sorel, le 25 à Saint-Hyacinthe et enfin le 26 à Saint-Jérôme.

Suzanne Rivard au CAC

OTTAWA (PC) — L'artiste peintre québécoise Suzanne Rivard a été nommée membre du personnel du Conseil des Arts du Canada.

Ses fonctions porteront sur l'aide aux arts plastiques.

Originaire de Québec, Mlle Rivard a obtenu en 1950 un diplôme de l'Ecole des beaux-arts de cette ville, et en 1958, elle s'est classée lauréate du concours artistique organisé à travers la province.

Depuis un an, elle était attachée au secrétariat d'Etat, section d'aide aux arts et à la culture.

Un film sur Cassius Clay

"a.k.a. Cassius Clay", un film sur l'ancien champion poids lourd Muhammad Ali, sera distribué par United Artists au début de novembre.

Le film décrit l'extraordinaire carrière du boxeur et leader noir, et enquête sur les forces qui ont causé la perte de son titre.

Richard Kiley qui tenait un des principaux rôles dans la comédie musicale "Man of La Mancha" sur Broadway, est le narrateur de "a.k.a. Cassius Clay".

Cus d'Amato, l'entraîneur de Clay, apparaît dans le film. Il revoit en compagnie du champion des films d'anciens combats où Clay explique comment il se serait battu contre Jack Johnson, Jack Dempsey, Joe Louis et Rocky Marciano.

Le film a été produit par William Cayton, réalisé par Jim Jacobs et écrit par Bernard Evslin.

Oeuvres de Klee à Chicago

CHICAGO (PA) — L'Institut des Arts de Chicago a dévoilé, hier, une importante collection des oeuvres de Paul Klee, dont il vient de faire l'acquisition.

L'Institut a acheté 59 gravures et lithographies assemblées depuis 30 ans par Frank et Ursula Laurens, de Cincinnati, Ohio.

Klee, né en Suisse de parents allemands en 1879, a passé la majeure partie de sa vie en Allemagne avant de retourner en Suisse en 1933, lorsque le régime nazi devint insupportable. Il est mort à Berne en 1940.

Vente aux enchères

Une importante collection de toiles de maitres impressionnistes et modernes qui appartenait au producteur de cinéma américain William Goetz a été dispersée, mercredi soir, chez Sotheby's, la célèbre salle de ventes londonienne, où cette vente qui a duré 34 minutes a dépassé le million de livres.

Un marchand de tableaux newyorkais a payé 140,000 livres pour une oeuvre de Toulouse Lautrec, "La Poudreuse", ce qui constitue un record mondial. Un Cézanne, "La Maison et l'arbre" a été adjugé 180,000 livres, "Le pont de Chatou" de Vlaminck 85,000 livres, une nature morte de Renoir 80,000 livres. Le producteur américain Joseph Levine a, par téléphone, de New York, fait acquisition d'un pastel de Picasso de la période rose, "Fillette au chien" qu'il a payé 62,000 livres, ce qui constitue un autre record pour un pastel du maître de Vallauris.

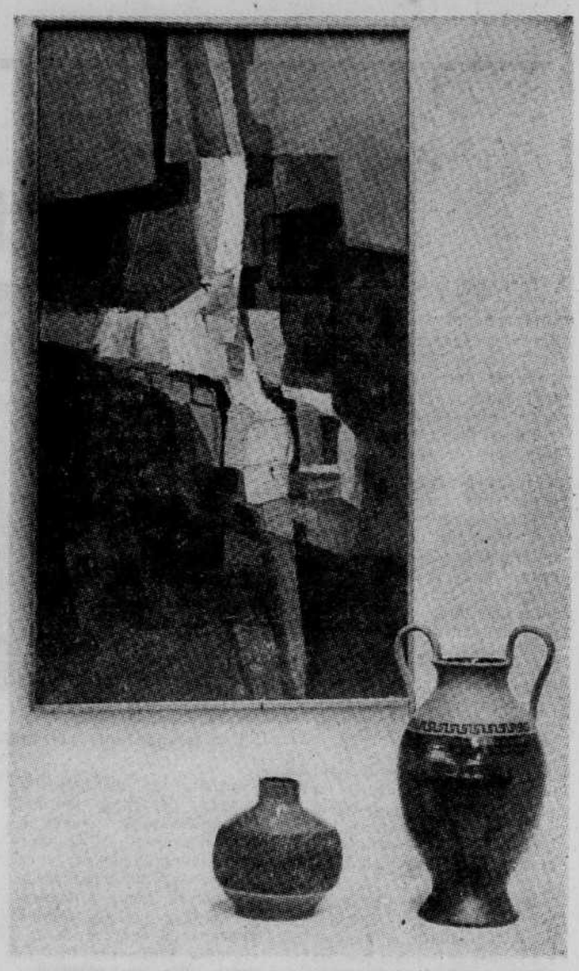

La Galerie Zanettin présente actuellement une exposition de peintures et de céramiques de Gaétan Grondin. Cette exposition qui a débuté hier, prendra fin le 31 octobre.

Variétés

SAMEDI

Danses du samedi: Au grand salon, Pavillon Pollack à 21h.

Nana Mouskouri: Au Palais Montcalm à 20h.30.

Musique tzigane avec Lajos Molnar: Au Vieux Moulin du St-Laurent, Ile d'Orléans de 18h. à 20h.45.

Grande soirée bavaroise avec l'orchestre "Les Gais Meuniers": Au Vieux Moulin du St-Laurent, Ile d'Orléans à 21h.

DIMANCHE

Nana Mouskouri: Au Palais Montcalm à 20h.30.

Musique tzigane avec Lajor Molnar: Au Vieux Moulin du St-Laurent, Ile d'Orléans de 18h. à 1h.00 a.m.

DETENDEZ-VOUS à L'Evasion
LE TOUT NOUVEAU PIANO-BAR*
* "Formule libre"
L'AUBERGE DE LA Colline INC.
Aucuns frais d'admission
RIVE-SUD - 1 MILLE DU PONT DE QUEBEC
RES.: 832-2931 - (Routes 9, 5 et 1)

ENFIN DE RETOUR
après une tournée triomphale en Europe et aux Etats-Unis
les virtuoses de l'orgue
Torrent & Alexander
organistes-duettistes

le mercredi 21 oct., à 20h.30
au Palais Montcalm
"Plus qu'un concert d'orgue, Torrent & Alexander présentent un spectacle divertissant, empreint d'humour et de fantaisie".
BILLETS $1.50
en vente
AU PALAIS MONTCALM
MARC LEGRAND Musique
Place Laurier
STUDIO WILLIS INC.
Place Ste-Foy
STUDIO WILLIS INC.
rue St-Jean

DANSE - POP
AMBOY DUKES
GROUPE "ULTRA-HEAVY" DE DETROIT
VEDETTE DES DISQUES POLYDOR

Egalement en vedette:
Vendredi - OLIVER KLAUS ● Samedi - POPS MERRILY
AU PAVILLON POLLACK
Vendredi et samedi les 23 et 24 oct. de 20h.30 à 2 hres
(Discothèque pendant les entractes)
Entrée: $1.75
Billets en vente à $1.50 dès lundi le 19 octobre chez:
● DUAL DISQUES - Place Ste-Foy ● MELO-DISC - 839, rue St-Jean
● COMMISSION DES LOISIRS, 1532 Pavillon Lemieux, Cité Universitaire

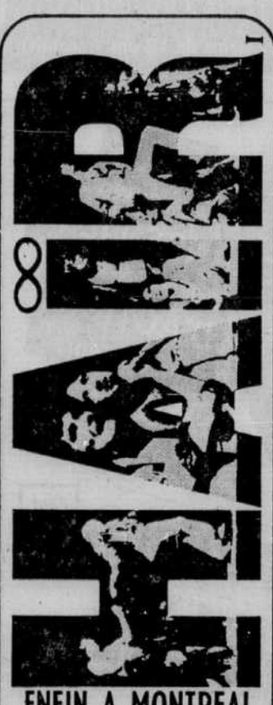
ENFIN A MONTREAL
Pour un temps limité à la
COMEDIE-CANADIENNE
84 ouest, rue Ste-Catherine
1-514-866-1041
REPRESENTATIONS
En français:
Mardi, Jeudi, Vendredi 8:30 P.M.
Samedi 6:00 P.M.
Dimanche 2:30 P.M.
En anglais
Mercredi 8:30 P.M.
Samedi 10:00 P.M.
Dimanche 7:30 P.M.
BILLETS DISPONIBLES A QUEBEC
● TOUS LES DEPOSITAIRES T.R.S.
● TOUS LES MIRACLE MARTS
Prix spéciaux pour groupes
1-514-866-4628

1ère fois à Québec en 17 ans!
COLISEE DE QUEBEC
du 18 au 22 novembre
Ringling BROS AND BARNUM & BAILEY CIRCUS
THE GREATEST SHOW ON EARTH
Tout nouveau!

Voyez le plus spectaculaire ensemble de vedettes internationales du cirque jamais réunies pour le "Plus Grand Spectacle au Monde".
10 représentations spectaculaires!
Tous les sièges réservés
$4.50 - $3.50 - $2.50
$1.00 de réduction pour les moins de 12 ans aux représentations suivantes:
● Jeudi à 4:15 p.m.
● Jeudi à 8:15 p.m.
● Vendredi à 4:15 p.m.
● Samedi à 10:30 a.m.
Billets en vente:
● Colisée de Québec
● Compagnie Paquet - Centre-ville et Place Laurier - (utilisez votre carte de crédit Paquet)
Cirque Ringling Brothers
Colisée de Québec, Qué. 3
COMMANDE POSTALE
Faire chèques payables à l'ordre de Cirque Ringling Brothers. Inclure une enveloppe adressée à votre nom. Indiquez un choix de 2 dates et l'heure.
Encerclez la représentation désirée.
Nov.
Mercredi 18 8:15
Jeudi 19 4:15*
Jeudi 19 8:15*
Vendredi 20 4:15*
Vendredi 20 8:15
Samedi 21 8:15
Samedi 21 10:30*
Samedi 21 2:30
Dimanche 22 2:30
Dimanche 22 6:30
* $1.00 de réduction pour les moins de 12 ans.
.....billets d'adultes à $..... = $.....
.....billets d'enfants à $..... = $.....
moins de 12 ans
Total du chèque ou du mandat $.....
Second choix
Date .....
Heure .....
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Province .....
1RE REPRESENTATION, 18 NOVEMBRE A 8:15 P.M.
$1.00 DE REDUCTION POUR TOUS!
GRACIEUSETE DE VOTRE QUOTIDIEN LE SOLEIL

SPECIAL POUR ENFANTS SAGES
GALOP-BURGER
DELICIEUX HAMBURGER GRILLE
ARROSE D'UNE SAUCE PIQUANTE
FRITES+BREUVAGE
SERVIS GRATUITEMENT
LE SAMEDI ET LE DIMANCHE
AUX ENFANTS DE MOINS DE 10 ANS
accompagnés de leurs parents
(10 ANS ET PLUS, MEME REPAS: $1.00)
Le Fiacre BOUL. STE-ANNE
FACE AU MOTEL DES LAURENTIDES
Le Fiacre BOUL. LAURIER
STE-FOY
STEAK A SON MEILLEUR FRUITS DE MER
...C'EST FIACREMENT BON!

Spécialiste en "pédagogie indienne" à l'Université de la Saskatchewan

par Dennis BELL

SASKATOON, Sask. (PC)— Le père André Renaud, un Oblat âgé de 50 ans qui porte plus souvent le chandail à col roulé que la soutane, a appris des Indiens comment instruire les instituteurs blancs sur la façon dont ils doivent s'y prendre pour éduquer et instruire les petits Indiens.

Le père Renaud, qui est originaire de Montréal, dirige actuellement un programme d'études sur les Indiens et les indigènes du Grand Nord, à l'Université de Saskatchewan. Il sert d'agent de liaison, dans la chaîne éducative, entre Blancs et Indiens.

Essentiellement, le père Renaud a pour tâche d'enseigner aux instituteurs comment s'y prendre avec des élèves indiens et métis, afin que ces derniers se sentent en confiance avec leurs maîtres et profitent de leurs enseignements. Ce programme a été élaboré en 1962, à la demande expresse de l'Université de Saskatchewan, section de Saskatoon. Le père Renaud avait à ce moment-là passé 17 années dans le Grand Nord, où il s'occupait activement des problèmes éducationnels des minorités indigènes.

Depuis, environ 1,000 enseignants ont profité de cet enseignement, avant d'aller occuper des postes dans la Saskatchewan, le Manitoba et l'Alberta, ainsi que dans les Territoires du Nord - Ouest.

L'INTEGRATION

Le travail qu'accomplit le père Renaud a pris une importance accrue depuis que le ministère des Affaires indiennes a commencé à abolir son propre système d'écoles exclusivement indiennes et à intégrer les enfants indiens dans les écoles de Blancs, sous la juridiction des provinces.

Il est résulté de ces changements du désastre quasi total, du point de vue éducationnel, pour les enfants indigènes. En effet, selon des statistiques compilées par l'Association des Indiens et Esquimaux du Canada, 50 pour cent des enfants indigènes ne vont pas plus loin que la 6e année, environ 61 pour cent ne vont pas jusqu'à la 8e et 97 pour cent abandonnent les études avant d'atteindre le niveau secondaire.

Si les Indiens sont médiocrement préparés, du point de vue culturel et linguistique, pour s'adapter aux écoles de Blancs, ces écoles sont encore moins bien équipées pour s'en occuper adéquatement. Les enfants indigènes sont, invariablement, une minorité dans une organisation où les exigences académiques de la majorité déterminent ce qui sera enseigné.

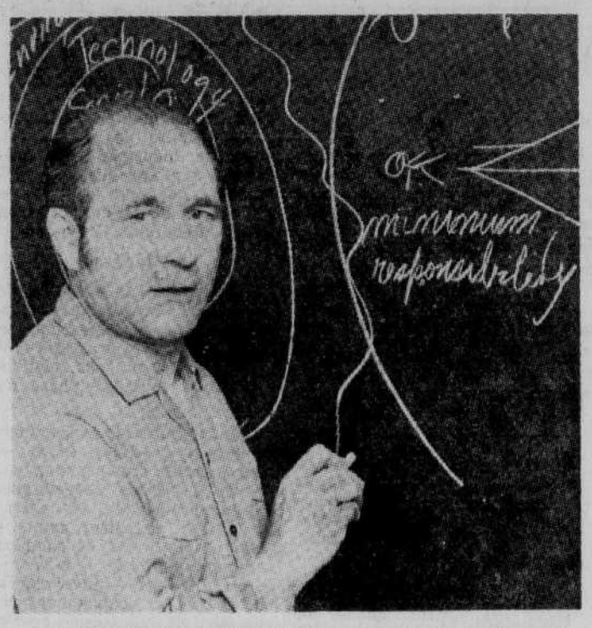

IL ENSEIGNE AUX INSTITUTEURS — Le père André Renaud dirige le cours d'études concernant les Indiens et les habitants du Nord canadien, à l'Université de Saskatchewan. Ce programme inauguré par le père Renaud en 1962, a pour but d'apprendre aux instituteurs blancs la façon de s'y prendre pour instruire les enfants indiens et métis. (Photo PC)

LES PROFESSEURS

L'un des problèmes les plus ardus, et c'est à celui-là que s'attaque le père Renaud, ce sont les professeurs. Dans beaucoup trop de cas, en effet, ils arrivent dans un milieu culturel totalement nouveau, et ils sont remplis d'idées idiotes, de jugements stéréotypés et d'une ignorance absolue de la culture indigène.

Un cycle s'établit de façon constante et désastreuse: à cause de l'instabilité du personnel enseignant, les emplois sont faciles à obtenir, dans le Nord. Ces emplois attirent trop souvent des gens qui n'ont pas la compétence voulue pour les remplir: immigrants de fraîche date, professeurs à peine sortis de l'Ecole normale, inadaptés qui ne réussissent pas à trouver des emplois plus lucratifs dans d'autres parties du pays.

Ces gens apportent, dans un milieu éducationnel extrêmement sensible, leur inexpérience, leur ignorance et parfois leurs préjugés raciaux. Ils détruisent souvent ainsi le travail accompli péniblement pendant des années par quelques professeurs compétents et dévoués.

UN ESPOIR

Dans ce contexte, le cours que donne le père Renaud à l'Université de Saskatchewan semble renfermer les promesses les plus encourageantes. Plusieurs autres universités canadiennes songent sérieusement à établir des programmes similaires.

Ce cours est divisé en trois parties: le développement académique dans les écoles fréquentées par les Indiens et par les indigènes du Grand Nord, les systèmes scolaires dans les centres indiens et métis, et l'enseignement oral intensif de la langue cri.

Cependant, les activités du père Renaud, dans ce domaine, ont été considérablement handicapées par les réductions budgétaires et par le manque de fonds, de sorte que les relations entre les indigènes et le gouvernement de la Saskatchewan se sont détériorées.

Depuis plus d'un siècle, on promet aux Indiens et aux Métis du Canada un système d'éducation adéquat, et ce n'est là qu'une des promesses que les gouvernements fédéraux et provinciaux successifs n'ont pas tenues.

"LES BONS SAUVAGES"

Les écoles dirigées par le clergé, au cours de la première partie du siècle actuel, se sont révélées une faillite désastreuse, a déclaré le ministère des Affaires indiennes dans un mémoire soumis cette année au Sénat: "Les missionnaires ont fait ce qu'ils ont pu, mais leur philosophie du 'bon sauvage', en fait, a contribué à isoler les Indiens du reste de la société."

Le ministère, de son côté, n'a guère fait davantage. Dans le même mémoire, on peut lire, relativement à l'éducation des Indiens après la Seconde guerre mondiale: "On a créé des écoles et des résidences pour les enfants indiens, mais on a accordé très peu d'attention à l'élaboration d'un programme académique approprié à leurs problèmes linguistiques ou à leurs besoins sociologiques."

Ce qui découle de tout cela, c'est que le problème que constitue l'éducation des Indiens et des Métis est énorme, en dépit du budget le plus considérable qui ait été encore consacré à l'éducation, depuis que le ministère existe. Et les enfants indiens continuent à abandonner l'école par milliers, malgré leur soi-disant intégration à l'un des systèmes d'éducation les plus avancés au monde.

Ce qui n'est pas encore clair, c'est jusqu'où Ottawa et les provinces sont disposées à aller pour assurer aux minorités indigènes la chance de déterminer leur propre avenir, dans le domaine de l'éducation.

« Sans la Plume Rouge, l'atelier du gentilhomme qui se consacre à la réhabilitation des ex-détenus ne pourrait pas exister ».

LA PLUME ROUGE
ÇA VAUT LA PEINE
CETTE ANNÉE
ON Y DONNE
du 24 au 31 octobre 1970
Objectif: $1,000,000.

MONSIEUR PERKINS

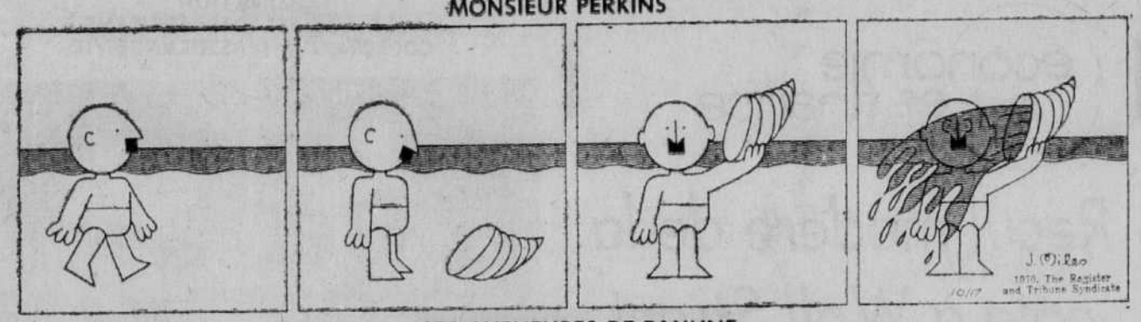

LES AVENTURES DE PAULINE

Dr BEAUDOC

MANDRAKE, LE MAGICIEN

MUTT et JEFF

GALOPIN

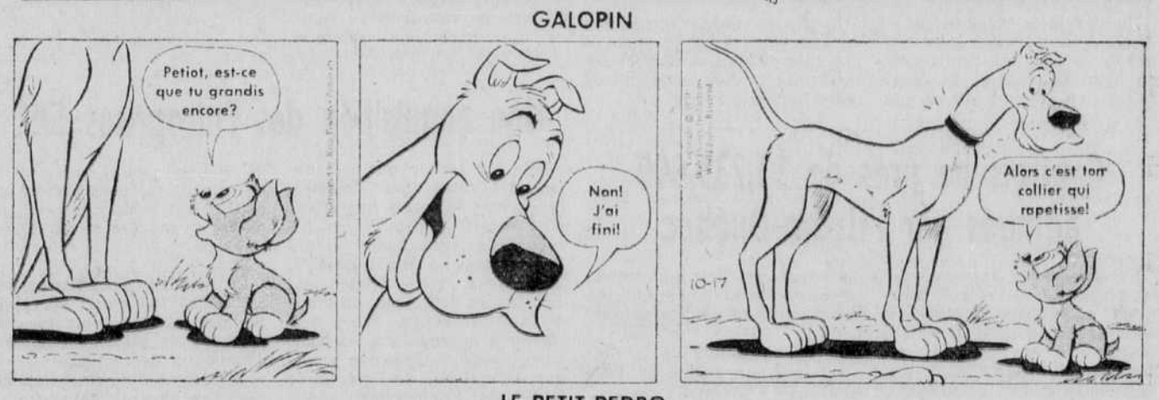

LE PETIT PEDRO

MARC DES BOIS

BATMAN et ROBIN

économie et finance

Recul modéré de la cote à Wall Street

NEW YORK (AFP) — La tendance s'est alourdie à Wall Street, hier. L'évolution contradictoire des bénéfices des sociétés au troisième trimestre, sur la base des résultats publiés jusqu'à présent, a incité les opérateurs à la réserve. La cote s'est effritée progressivement tout au long de la séance au milieu d'un marché modérement actif.

Les compagnies d'ordinateurs, où Burroughs a cédé 4 points et IBM 2, et les transports aériens se sont alourdis. On a noté les baisses sensibles de General Electric chez les compagnies d'électronique, d'Anaconda et Phelps Dodge chez les titres cuprifères, de DuPont de Nemours et de Dow chez les fabricants de produits chimiques.

L'indice Dow Jones de 30 titres industriels a fléchi, de 4.52 à 763.35.

Les baisses l'ont emporté sur les gains, par 882 contre 409, sur un total de 1,601 titres qui ont été l'objet de transactions à la Bourse de New York.

L'indice de la Bourse de New York, basé sur 1,200 titres ordinaires a fermé en baisse de .25 à 45.98. Le volume des transactions a été de 11,310,000 actions.

MONTREAL (PC) — Les pertes ont eu le meilleur sur les gains hier à la Bourse de Montréal, à la clôture d'une séance modérément active, où seules les papeteries ont réalisé des gains. Un total de 270 titres ont été échangés et 69 n'ont pas bougé.

Les transactions ont porté sur un total de 270 titres, dont 69 sont demeurés inchangés. Parmi les mines et les pétroles, Falconbridge a perdu $1 à $149, Shell Canada 3-8 à $33 1-8, Pacific Petroleum 1-4 à $28 1-2, Hudson Bay Mining and Smelting 1-4 à $21 1-4, Imperial 1-8 à $18 7-8, Texaco Canada, 1-4 à $26 3 4, International Nickel 1-4 à $46, et Noranda 1-8 à $28 1-8.

Chez les valeurs industrielles, Canada Cement Lafarge a cédé 1-2 à $34, Consolidated Textile 1-2 à $13, Algoma Steel 3-8 à 13 1-4 et Massey Ferguson 3-8 à $10 1-8.

Dans les banques, et sociétés de fiducie, le Trust Royal a gagné 1-2 à $27 1-4, la Banque de Commerce 1-8 à $20 3-8, la Banque Royale a perdu 1-4 à $22 3-4, la Banque de Montréal a perdu 1-4 à $15 1-4 et la Banque Canadienne Nationale 1-8 à $18 1-2.

Le volume des transactions hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne a été de 1,260,000 actions, en comparaison de 1,210,000 jeudi.

TORONTO (PC) — A la fermeture, hier, la Bourse de Toronto était légèrement à la baisse. A l'indice, les industrielles ont perdu .10 à 167.50, les métaux non ferreux .38 à 97.60, les pétroles de l'ouest 2.79 à 183.78.

Les valeurs d'or ont gagné .35 à 181.32.

La virement a été de 2,560,000 actions à comparer à 2,130,000 jeudi. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 268 contre 177 et 240 titres n'ont pas varié.

Les valeurs d'or ont monté pour une sixième journée de suite, atteignant leur plus haut niveau depuis le 6 octobre 1969.

Les secteurs les plus faibles ont été les pipelines et les banques.

Ocean Cement a monté de 5 1-2 à $23 1-2.

Etaient en hausse S. Aimco, Supertest, Zellers, et Dome Mines.

L'industrie avicole du Québec se prépare à congédier 1,650 personnes

L'imposition d'un embargo sur la chair de volaille provenant du Québec, qui a débuté en août cet été, en Colombie-Britannique et qui s'est par la suite étendue à six autres provinces canadiennes affecte déjà les producteurs et les transformateurs de poulets de la province de Québec et risque de faire disparaître indéfiniment la prédominance de cette production au Québec comparativement aux autres provinces. C'est ce que rapporte le quotidien La Presse.

En effet, note le journal, si on étudie les statistiques fournies par la division de l'aviculture, du ministère fédéral de l'Agriculture, on se rend compte que, depuis août 1970, les producteurs et les transformateurs obtiennent des excédents de production se traduisant par une somme de quelque $300,000 par semaine.

De plus, cette situation de fait amènera, selon des sources de cette industrie, le congédiement de 1,650 personnes au cours des prochaines semaines. Chez le principal transformateur du Québec, Quebec Poultry, de Saint-Jean-Baptiste, 300 personnes devront être congédiées incessamment.

La Presse rappelle que la production et la transformation de chair de volaille au Québec est le secteur le plus progressif de notre industrie agricole.

Contrats de près de $3,235,000 adjugés par l'Hydro-Québec

L'Hydro-Québec annonce qu'elle a accordé 24 contrats d'une valeur approchant 3,235,000 dollars. Le plus important, pour la construction et l'entretien des lignes de distribution, a été partagé entre quatre compagnies: Les Entreprises B & B Ltée, Thiro Construction Ltée, Ingénierie Checo Ltée et Les Développements du Nord-Est Ltée.

Arno Electrique Ltée a reçu un contrat d'installation d'équipement électrique et de travaux connexes au nouveau poste Arnaud de 735,000 volts, près de Sept-Iles, tandis qu'Ingénierie Checo Ltée a reçu deux contrats pour l'installation additionnelle électrique et Travaux publics connexes aux postes de Charlesbourg et de Chomedey, Bédard Girard Ltée, pour sa part, a reçu deux contrats de travaux similaires aux postes de Thetford et de Cleveland.

Un contrat de construction d'une boucle à 120 kv au poste Grantham, depuis la ligne Hemming Falls-Saint - Dominique, est allé à Ingénierie Checo Ltée.

Transport Savard Ltée a reçu une concession pour exploiter un poste d'essence, une station-service et un service de livraison à domicile d'huile et de gaz propane au chantier de Manic 3.

FONDS MUTUELS

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Abbey Nth Am Fd	1.10	1.10
A.G.F. Special	2.21	—
All Cdn Com	6.60	7.21
All Cdn Div	7.64	8.35
All Cdn Ven	3.35	3.66
American Growth	4.53	4.97
Andreae Equity	3.72	4.07
Associate Investors	4.80	4.85
Beacon Growth	5.50	—
Canada Growth	5.14	5.65
Canagex	8.75	9.12
Cdn Gas Energy	12.85	14.12
Cdn Invest Fd	4.29	4.70
Cdn Scudder Fd	17.84	17.84
Cdn Sec Growth	14.27	4.69
Cdn S.A. Gold Fd	5.28	5.77
Cdn Trusteed	4.56	5.01
Canafund	55.95	58.75
Capital Growth	8.20	8.41
xChase Fd	8.01	8.75
Collective Mutual	5.39	5.91
Commonwealth Intl	11.46	12.56
xCompetitive Capital	6.07	6.65
Corporate Investors	5.00	5.47
Corporate Investors Stoc Fd	4.50	4.92
Commonwealth Intl Leverag	2.94	3.22
Dominion Compound	4.58	4.98
xDreyfus	10.38	11.39
Entarea Investment	5.51	6.02
Exec Fd Cda	5.93	6.50
Exec Inv Intl	3.53	—
xFidelity Trend	20.79	22.72
xFirst Participating	15.92	17.40
Fonds Collectif A	5.59	6.11
Fonds Collectif B	4.98	5.14
Fonds Collectif C	7.83	8.55
Fraser Growth	2.48	2.71
Gis Compound	7.95	8.74
Gis Income	3.06	3.37
Growth Equity	5.71	6.27
Guardian Growth	6.88	—
Harvard	6.08	6.66
IOS Intl	5.07	5.56
IOS Venture	3.30	3.61
Industrial Growth	5.43	5.97
International Growth	5.67	6.19
Ivest	13.23	14.46
xKeystone Cda	5.53	6.08
xKeystone Cust S-1	16.06	17.53
xKeystone Cust S-4	3.82	4.18
xKeystone Cust K-2	4.28	4.79
xKeystone Polaris	3.08	3.38
xLexington Research	13.65	14.92
Magna Carta	1.77	1.92
Maritime Equity	7.82	3.08
Marlborough	3.87	4.22
Mutual Accumulating	4.77	5.25
Mutual Bond	8.68	9.09
Mutual Growth	4.19	4.61
Mutual Income	4.61	5.07
Natrusco	11.80	12.36
Natural Resources	6.85	7.49
N.W. Equity	4.72	5.19
N.W. Financial	3.60	3.96
N.W. Growth	4.36	4.79
xOne William Street	13.02	13.02
xOppenheimer Fd	6.95	7.60
Pension Mutual	6.60	7.23
xPerformance Plus	2.37	2.59
P. H. and W. Fund	10.38	10.59
Planned Resources	5.16	5.67
Prêt et Revenu Mutuel	5.86	6.44
Prêt et Revenu Amér.	8.77	9.64
Principal Growth	3.66	4.02
xPutnam Growth	5.80	9.62
Regent Fd	7.87	8.60
Royfund	4.61	5.06
Spec	4.40	4.84
Taurus	4.37	4.80
xTechnol	3.69	4.03
Timed Investment Fd	6.28	—
United Accumulative	4.26	4.68
United Horizon	2.48	2.73
United American	1.86	2.04
United Venture	3.35	3.68
Universal Savings Equity	6.73	7.40
Western Growth	5.77	6.34
xWinfield Growth	3.68	4.02
Xanadu	3.44	3.77
York Fd of Cda	4.07	4.42

x—en monnaie américaine

COURS DE JEUDI

Titres	Off.	Dem.
Adanac	1.92	2.10
Beaubrun	39.14	42.31
Champion Mutual	6.98	7.62
Fonds Desjardins A	3.79	—
Fonds Desjardins B	4.31	—
Growth Oil and Gas	21.97	—
Investors Growth	9.88	10.81
Investors Intl Mutuals	6.23	6.81
Investors Mutual	4.97	5.43
Provident Mutual	6.17	6.75
Prov Stock Fd	4.91	5.37
Radisson	2.65	—

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Afil Fund	6.69	7.15
American Bus	3.03	3.28
Boston Fund	7.39	8.50
Mass Inv Growth	10.72	11.72
Wellington Fund	10.77	11.77

NOMINATION A LA SOCIETE DES ARTISANS, COOPERATIVE D'ASSURANCE-VIE

M. Maurice Tremblay, gérant de la région de Québec, à la coopérative d'assurance-vie La Société des Artisans, et M. Pierre Boisvert, gérant-adjoint de la région de Lévis, auxquels l'Institut des Assureurs-vie agréés du Canada vient de conférer le titre d'assureur-vie agréé (A.V.A.). Ce diplôme est accordé après la réussite d'examens subséquents à plusieurs années d'études en assurance-vie, programmation d'assurance et expertise successorale. Par ailleurs, le gérant de la région de Lévis aux Artisans, M. Ramsay Goyette, annonce la promotion de M. Pierre Boisvert comme spécialiste en analyse de succession pour la région de Lévis. —

Transaction de $25,000,000

Giffen Industries cède ses intérêts au Canada à Olin Corporation

Giffen Industries Inc. de Miami, Floride, qui détenait 100 pour cent des actions de Giffen Récréation Ltée du Canada, vient de céder ses intérêts dans cette dernière à Olin Corporation des Etats-Unis.

Cette nouvelle, annoncée hier par l'agence Dow Jones, signifie que toutes les entreprises canadiennes de Giffen Récréation appartiennent désormais à Olin Corp. Ces entreprises sont les Industries Bouchard de La Pocatière qui fabriquent les motos-neige "Moto-Ski", les Entreprises Lionel de Princeville qui fabriquent les motos-neige "Snow-Prince" et les bateaux "Princecraft", Boa-ski Inc., manufacturier des motos-neige du même nom à La Guadeloupe et Polyéthylène Kébec de Saint-Henri de Lévis.

Selon M. Normand-R. Chevrier, vice-président aux Finances de Giffen Récréation, cette décision a été rendue nécessaire par des engagements financiers qui étaient devenus trop considérables pour Giffen Industries Inc.

Pour sauvegarder tous ses actifs aux Etats-Unis, Giffen Industries a été dans l'obligation de céder ses actifs au Canada. C'est Olin Corp. qui s'en est porté acquéreur pour la somme de $25 millions. Olin Corp. est dix fois plus gros que Giffen Industries Inc. Ses ventes ont dépassé le milliard de dollars en 1969; trois secteurs industriels caractérisent ses opérations: 1— les produits chimiques; 2— l'acier et les alliages; 3— les armes à feu "Winchester", le matériel de camping, la fabrication de bateaux de plaisance, etc...; c'est dans cette troisième division que s'inscrira Giffen Récréation Ltée.

Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact qu'aura cette transaction sur la marche des entreprises de Giffen Récréation Ltée; aucun changement n'a encore été annoncé quant à la direction de la filiale canadienne.

Toutefois, il est à prévoir que le fait que Giffen Récréation soit maintenant intégré à un plus gros groupe financier sera bénéfique pour la filiale canadienne qui semblait se ressentir du manque de liquidités de la compagnie mère à en juger par le retard apporté à la réalisation de Les élastomères Kébec Inc., au coût de $3.5 millions, à St-Henri de Lévis. (J.P.G.)

Une acquisition des Entreprises SNC

"Malgré l'essor que connaissent les entreprises canadiennes, trop d'ouvrages importants sont encore confiés à des bureaux de consultants américains." C'est ce qu'a déclaré M. Jack Hahn, vice-président des Entreprises SNC Ltée, dans une déclaration récente. "C'est précisément pourquoi", a-t-il poursuivi, "notre compagnie a acquis la majorité des intérêts de la General Engineering Company Limited. Cette initiative a pour but d'élargir nos ressources et de nous permettre ainsi de soutenir, au Canada et à l'étranger, la concurrence qui existe dans le domaine de l'exploitation minière et de la métallurgie."

Le groupe des Entreprises SNC, dont fait partie Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc., se compose de plusieurs bureaux d'études et de compagnies oeuvrant dans des domaines connexes. Ses bureaux se situent à Vancouver, Hamilton, Toronto, Montréal, Québec, Athènes et Alger.

Tendance des marchés

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Argus Pr	45000	$9	9	9	— ¼
Banq PC	20835	$10¼	10	10	
Alcan	17906	$22⅛	22	22⅛	+ ⅛
Radeo B	9800	60	35	60	+10
N Cent G	8625	$13⅞	13⅝	13⅝	
Bk Mont	8115	$15⅝	15¼	15¾	— ⅛
Q S P Ltd	7700	$17	16⅝	17	+ ⅛
Wingait D	6125	$5¼	480	5¼	+ ¼
Tor Domin	5700	$20¼	20	20⅛	
Hud B Co	5550	$14¼	14	14¼	+ ⅛

MINES

Wst Buff	115000	24	22	23	+1
Capir M	114500	68	64	68	+2
Fano M	79500	15	12½	15	+3
Chipmn	53500	12	10	12	+3
NW Unis	49300	86	68	70	—16

Volume des transactions: 1,264,100 actions comprenant 302,200 industrielles et 961,900 minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

	65 Ind.	13 Util.	7 Banq.	85 Tit.	8 Pap.
Vendr.	171.31	138.73	176.30	166.08	87.69
Jeudi	171.87	139.49	177.29	166.51	87.36
Sem. dr.	172.21	140.97	178.95	167.42	87.70
Mois dr.	164.92	137.63	177.73	161.49	89.84
Haut 70	195.96	144.30	193.63	183.63	125.35
Bas 70	144.35	115.86	148.29	129.22	81.00
Haut 69	207.15	159.30	206.12	197.97	136.47
Bas 69	167.75	137.14	156.73	162.14	103.98

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Int Util	18615	$32⅞	32¼	32⅝	+ ⅜
Alcan	18149	$22⅜	22	22	
Int Nickel	17397	$46¼	45⅝	46	+ ⅜
Pembina	11400	$23	22½	22½	— ⅜
C I Gas	10875	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛

MINES

C Mine	181100	38	30½	35	+7
Kerr Add	114353	11¾	11¼	11¾	— ⅛
Pyramid	97000	59	48	51	—7
C R Pop	92000	14	12	13½	
Silvmq	89676	51	48	48	+1

HUILES

Northld	48900	95	90	95	+3
Spooner	32800	210	195	195	—2
Nat Pete	29800	505	480	500	+10
Uister P	29750	250	225	235	—15
Dynamic	16000	132	125	125	—6

Volume des transactions: 2,560,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	157 Ind.	15 Or	39 Met.	18 Huil.
Jeudi	167.90	181.22	97.60	183.7
Mercredi	168.00	180.97	97.98	186.57
Sem. dern.	169.17	172.99	99.25	189.88
Mois dern.	163.06	159.41	96.15	183.73
1969	180.15	169.01	111.03	200.37
Haut 1970	187.18	180.97	118.18	225.50
Bas 1970	141.43	138.77	81.66	108.14
Haut 1969	198.77	276.96	122.54	310.73
Bas 1969	164.25	141.02	97.85	181.54

Cours moyens à New York

	30 Ind.	15 C.C.	15 Util.	60 Tit.
Jeudi	402.6	127.3	125.1	261.6
Mercredi	404.8	127.5	125.2	262.6
Sem. dern.	404.1	126.6	125.1	261.8
Mois dern.	399.6	113.9	127.6	254.6
1969	437.5	155.2	137.5	293.9
Haut 1970	416.2	142.5	141.2	279.8
Bas 1970	334.3	95.8	113.2	221.7
Haut 1969	513.5	217.7	159.1	360.9
Bas 1969	392.5	129.8	127.9	260.8

COURS MOYENS DE DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
30 Ind.	767.11	771.70	759.10	763.35	—4.52
20 Tran.	155.54	156.80	153.33	154.06	—1.61
15 Uti.	106.44	107.07	105.86	106.60	+0.13
65 Tit.	246.91	248.40	244.30	245.68	—1.43

Volume des transactions: 11,310,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a baissé hier de 1.6 à 369.3.

Les obligations à New York

	20 C.I.	10 Ind.	10 Util.	10 val. à bas	10 étran. rend.
Jeudi	50.7	77.1	79.2	88.1	73.6
Mercredi	50.7	77.1	79.4	88.3	74.0
Sem. dern.	50.9	76.9	79.2	88.6	73.9
Mois dern.	50.0	76.2	79.0	87.4	73.6
1969	59.1	82.0	76.6	90.6	74.8
Haut 1970	57.2	82.6	79.5	91.4	74.7
Bas 1970	49.1	74.1	75.2	87.4	71.3
Haut 1969	64.3	87.0	79.3	92.2	79.6
Bas 1969	56.3	80.2	75.6	89.1	72.4

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE NEW YORK

Titres	Ventes	Ferm.	Chang.
El Mem Mg	242900	10	— ⅛
Telex Corp	179700	19⅜	—1⅛
FedNat Mtg	154100	52	—2⅛
Unvsty Cmp	147100	28⅜	—2⅜
East Air Lin	136800	15⅜	—1
Natomas	129200	48⅞	—4⅛
Seatrain Lin	122600	17⅜	— ⅞
Anaconda	110800	21	—1
Nwst Ind	98500	17⅜	— ⅝
Syatron Don	81700	9⅛	—1⅝
Int Indust	80700	13½	— ⅛
Std Oil NJ	79500	69⅛	— ⅝
Nwst Airl	78500	19¼	—1⅛
Memorex	73800	76½	—5⅝
Comsat	72200	48¼	+1⅜

Investissements de $9 à $12 millions

REXFOR assumerait l'exploitation forestière nécessitée par les opérations futures de l'ITT

Par Jean-Paul GAGNE

La mise en chantier de la première phase du projet d'investissement de $400 millions de l'International Telephone & Telegraph Corporation des Etats-Unis pourrait être annoncée prochainement étant donné que la société de gestion a pratiquement réglé à date l'apport de capital qu'elle attendait des Canadiens tant sous la forme de subventions qu'autrement.

La principale caractéristique de la collaboration québécoise réside dans la prise en charge par la société de récupération et d'exploitation forestière du Québec REXFOR de l'exploitation forestière nécessitée par les opérations futures de l'ITT au Québec.

Cette prise en charge des opérations en forêt par REXFOR obligera cette dernière à faire des investissements de l'ordre de $9 à $12 millions. De cette façon, l'ITT n'aura pas à effectuer ces mêmes investissements, ce qui permettra à la société américaine d'épargner autant.

Selon des sources d'information dignes de foi, l'ITT exige $40 millions des Canadiens ou Québécois, tant sous la forme de subventions que de contributions diverses avant de mettre en chantier la première phase du projet.

Cette première phase représente des investissements de $115 millions répartis sur trois années. Les deux autres phases qui représentent des investissements de $285 millions seraient réalisées à compter de la cinquième année de marche du complexe industriel et s'étendraient sur une dizaine d'années, ce qui veut dire que la réalisation totale du projet se ferait au cours de 15 années.

Le fédéral

Actuellement, le ministère de l'Expansion économique régionale de M. Jean Marchand a donné son accord pour une subvention de $12 millions relativement à la première phase du projet.

D'autres subventions semblent également possibles, selon la même source d'information, au niveau d'ententes particulières fédérale-provinciale; ces ententes qui se négocient actuellement permettraient de combler une bonne partie de la différence entre les $40 millions exigés par ITT et les contributions du ministère de l'Expansion économique régionale et la participation de REXFOR.

De plus, plusieurs économies directes ou indirectes pourraient être réalisées du seul fait que l'exploitation forestière faite par REXFOR permettrait à ITT d'éviter de verser les droits de coupe réguliers; de cette façon, REXFOR pourrait vendre à ITT la matière première à un prix qui serait inférieur au coût de l'exploitation que ferait ITT sans l'intervention de REXFOR.

REXFOR

Conformément à la loi qui la constitue, la société REXFOR fait actuellement de l'exploitation forestière dans la forêt domaniale des Outardes, située au nord de Hauterive. Environ 200 hommes y trouvent un emploi, soit dans la forêt, soit dans le moulin de sciage qu'opère REXFOR à Hauterive. La plus grande partie de la production faite par REXFOR a été expédiée sur les marchés d'outre-mer.

ITT à Port-Cartier

Rappelons que ITT projette de construire trois usines de fabrication de pâte chimique destinée à la production d'un tissu synthétique appelé "rayonne"; ces usines seraient implantées dans la région de Port-Cartier au coût total de $400 millions; le programme d'investissement s'étend sur 15 ans et prévoit créer quelque 9,000 emplois.

La rayonne ne serait toutefois pas fabriquée au Québec; la pâte chimique que produiront les usines de Port-Cartier est plutôt destinée aux usines de fabrication de rayonne que possèdent l'ITT en Europe. L'intérêt d'ITT pour cette région de la Côte-Nord est directement relié à l'abondance des conifères qui s'y trouvent.

Contrairement à ce qui avait été annoncé lors de la révélation de ce projet en août dernier, c'est depuis 1968 que des négociations sont entretenues entre ITT et le ministère des Terres et Forêts du Québec.

Selon un sous-ministre québécois

Les sociétés d'Etat doivent soutenir la concurrence et être rentables

par Claude TESSIER

Si on accepte la libre entreprise, l'entreprise privée et celle à caractère coopératif doivent accepter la compétition des entreprises contrôlées par l'Etat et il n'y a pas de raison, pour lui, de nationaliser les pertes des entreprises. C'est ce qu'a déclaré hier un fonctionnaire supérieur du gouvernement suédois, M. Sven-Goran Olhede, en ajoutant, avec insistance, que les entreprises industrielles de l'Etat doivent être rentables et être capables de soutenir la concurrence.

M. Sven-Goran Olhede a dit que le rôle joué par les entreprises de la Couronne dans l'économie suédoise est, en pourcentage, très petit (11 p.c. du produit national brut). Il demeurera relativement petit en autant qu'on peut le prévoir. Mais si certaines personnes ont peur des sociétés d'Etat, c'est peut-être parce qu'elles ont peur qu'elles réussissent. Et si les sociétés d'Etat démontrent qu'elles sont capables de croître en accroissant la démocratie industrielle, alors il pourrait bien apparaître que le profit individuel n'est pas le seul moteur qui leur permettent de fonctionner.

Parmi les raisons, autre que le profit, à l'origine du succès des sociétés d'Etat, il y a la reconnaissance qu'elles jouent des rôles importants dans le développement régional, l'emploi, la satisfaction des travailleurs. Cela conduit même au changement des structures industrielles d'un pays comme la Suède.

M. Olhede est sous-ministre de l'Industrie en Suède. Il est, de plus, président du conseil d'administration du Statsforetag AB, une société de la Couronne qui préside aux destinées de 50 entreprises totalement ou partiellement contrôlées par l'Etat. La moitié d'entre elles emploient 300,000 personnes et font un chiffres d'affaires de $3.4 milliards. La Suède compte 8 millions d'habitants. Le fonctionnaire suédois a porté la parole hier devant la Société Canadienne de science économique réunie dans le cadre de l'ACFAS, à l'université Laval.

DES EXEMPLES

Il a cité plusieurs exemples de l'intervention de la Statsforetag AB dans l'économie suédoise. Au sujet d'une entreprise privée fabriquant des appareils de contrôles en Suède et menacée de passer sous un contrôle étranger, la Statsforetag AB est intervenue par l'achat de 10 p.c. des actions puis a établi des relations avec les concurrents pour réussir à écarter la domination d'un géant sur une petite entreprise.

Autre cas: la Statsforetag s'est associées à une entreprise privée et une société américaine pour la construction de navires nucléaires. Cette société suédoise privée seule n'avaient pas les moyens. L'Etat a pu lui venir en aide et les deux, avoir accès aux connaissances de la société américaine qu'elles ont associé à elle pour développer une nouvelle techonologie maritime. La Statsforetag AB (une sorte de SGF) exploite en Suède des restaurants, des moulins à papier, des mines etc.

M. Olhede a dit que les sociétés d'Etats de la Suède faisaient l'objet présentement d'une nouvelle réorganisation où, notamment, les employés ont leur mot à dire dans les décisions des entreprises totalement ou partiellement contrôlées par l'Etat.

ASEA Limitée vient d'ouvrir une nouvelle usine à Trois-Rivières

ASEA Limitée vient d'entrer en opération à son usine récemment construite de Trois-Rivières. Le nouvel édifice de 20,000 pieds carrés sert principalement aux travaux d'entretien et de remise à neuf de moteurs électriques et de génératrices pour les industries importantes de la région: pâtes et papiers, acier, produits chimiques et autres.

De plus, on a commencé la fabrication, à cette usine de $700,000, de bobines de génératrices à haute tension, de diverses grosseurs et capacités.

Dans une première étape, on y emploiera une seule équipe de 30 personnes. Une seconde équipe groupant environ 20 personnes sera mise sur pied dès que le travail l'exigera, fournissant ainsi 50 nouveaux emplois aux habitants de la région.

M. A.C. de Léry, président de ASEA Limitée, explique que Trois-Rivières avait été choisie comme siège de la nouvelle usine à cause de son importance comme centre industriel. La situation stratégique de cette ville, à mi-chemin entre Montréal et Québec sur la rive nord du Saint-Laurent, et la présence d'un pont facilitant l'accès à toute la rive sud, ont influencé aussi le choix final.

La compagnie canadienne ASEA Limitée est membre du groupe ASEA dont le siège social est en Suède, l'un des plus importants fabricants au monde de matériel électrique. Dans plus de 70 pays, cette entreprise emploie en tout plus de 33,000 personnes. En 1969, ses ventes aux industries et entreprises de services publics du monde entier dépassèrent $690 millions.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) — Le volume des transactions était faible hier au marché des céréales de Winnipeg. Les envois domestiques étaient modérés en avoines, orge et seigle et les prix variaient de fractions.

Le volume des transactions jeudi était de 347,000 boisseaux de seigle, 621,000 de lin et 1,911,000 de colza.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:-

LIN				
Oct.	272	269½	269½	272¼
Nov.	264	262½	263½	264
Déc.	243¾	241	241¾	244
Mai	253¼	250½	250¾	253½
GRAINE DE COLZA (Vancouver)				
Nov.	256	253¼	255	256¾
Jan.	253½	251	253½	253½
Mars	247¾	244¼	245¾	247
Mai	245¼	242¾	242¾	245½
GRAINE DE COLZA (Thunder Bay)				
Oct.	—	—	253	256
Déc.	—	—	238½	238¾
Avril	244¼	241½	241¾	244½
AVOINE				
Oct.	87	86¾	86¾	87
Déc.	86¾	86	86¾	86¼
Mai	86	85½	85½	85¼
Juil.	—	—	87¼	87¼
ORGE				
Oct.	128¾	128	128¼	127¾
Déc.	126¾	126¼	126¼	126¼
Mai	128¾	128¼	128¼	128¾
Juil.	—	—	127½	127½
SEIGLE				
Oct.	101¾	100¾	100¾	101¼
Déc.	104¼	102¾	102¾	104
Mai	110¾	110¼	110¼	111
Juil.	—	—	113¾	114

MARCHE DU GRAIN A CHICAGO

BLE				
Déc.	172R	171½	171¾	172
Mars	194¾	193¾	194¾	173¾
Mai	171¾	170¾	170¾	170½
Juil.	139¾	138½	138¾	139¼
Sep.	—	—	160½	161¼
MAIS				
Déc.	148½	146½	146¾	149¾
Mars	153¾	151⅞	152	154
Mai	156¾	154⅝	155	157½
Juil.	158¼	156½	156½	158½
Sep.	156¼	154	154	156¼
AVOINE				
Déc.	78	76¾	76¾	78A
Mars	77⅝	76⅝	76⅝	78¼
Mai	77½	76½	76⅝a	77⅝
Juil.	73¾	73	73½	74
SOYA				
Nov.	296½	294¼	294¾	297⅝
Jan.	300⅝	297⅝	297⅞	301⅝
Mars	303½	301	301½	304⅝
Mai	305⅛	303¼	304	306½
Juil.	306¼	303½	304¼	306½
Aout	302	299¼	300	302½
Sep.	285⅛	283	283	285¼

Directive pour les fabricants d'adhésifs

L'Association des fabricants d'adhésifs et de sceaux ("sealants") a tenu une de ses assemblées régulières d'affaires, à Montréal, au cours de laquelle les membres de l'Association ont approuvé unanimement une déclaration de non-garantie, qui servira de directive à tous les manufacturiers d'adhésifs et de sceaux, à partir du 1er janvier 1971. L'Association a aussi rapporté qu'un progrès a été réalisé dans ses programmes d'uniformisation de l'étiquetage et des rapports statistiques. Une attention a aussi été accordée à la standardisation des mesures de quantité pour les containers, en prévision de l'adoption du système métrique au Canada.

Titres au comptoir

Cours fournis par la Bourse de Montréal et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas
A G F Special	2200	228	220
A G T Data	100	500	500
Bald Min	500	3	3
Bushnell A	500	600	600
Carrol Reed	100	600	600
Chibex Mng	15450	125	125
Clearwater	1000	20	20
Cons Computer	500	650	650
Cons Durham	500	210	210
Creswel Mns	2000	40	40
D L P Div	2100	200	195
Dom Jubilee	3100	100	95
Goldhawk Ex	11500	25	24
Int Systcoms	9200	115	105
Int Prov Dred	3000	5	5
Louisberg	7500	20	18
Maclan Exp	2400	100	100
Medipak	5400	140	135
Morono Cop	5000	22	21
New Assoc Dev	4000	15	15
Nicohal	3000	36	35
North Que Ex	11000	89	68
Nouvelle Mng	3100	60	40
Ontex Mines	3000	29	29
Panacea	1000	10	10
Peoples Stores	400

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Ventes en '00 haut bas ferm. chang.

Tit.	Div.				
AbbotL	1.10	34	71	20¼	70½ + ⅝
ACF	2.40	17	42½	41⅝	42½ +1
Addres	1.40	336	29⅝	29¼	29½ — ⅜
Admiri		35	9¼	8½	9
AetnaL	1.40	247	42⅜	41⅛	41¼ —1
AirPr	.20b	8	47	46⅝	46⅝ — ⅜
AirRed	.60e	81	18⅝	18¼	18⅜
AJIndust		48	4⅜	4¼	4¼ — ⅛
Alberto	.2$	455	36¼	34⅝	35⅜ +1½
Alcan	1.20	241	21½	21⅜	21⅜
AllegC	.10e	43	9	8½	9 + ⅛
AllegL	2.40	39	29⅛	28¼	28½ — ⅜
AllegP	1.32	85	20½	20⅛	20¾
Alld C	1.20	136	19	18⅛	18⅜
AllisCh		54	15¼	14⅞	14⅞ + ⅛
Alcoa	1.80	136	51⅝	50½	51½ —1
AHess	.22r	117	40¼	39⅝	40 — ⅛
AAirFlt	.80	87	57⅜	56⅝	56⅞ — ¼
AAirlin	.80	207	21¼	20⅝	20⅞
ABrnd	2.10	167	39	38⅜	38⅝ — ⅛
ABC	1.20	50	27⅜	27	27 — ⅛
AmCan	2.20	74	41⅞	40⅝	40⅜ —1
AmCem	.45p	5	8⅞	8⅝	8⅝ — ⅛
ACyan	1.25	179	31¼	30½	31⅛ + ⅜
AmElP	1.64	345	23	24⅜	23 + ⅛
AmExpInd		68	12⅝	12⅛	12⅛ — ⅜
AGenIn	.50	30	14⅞	14½	14½
AHome	1.60	120	64¼	63½	63⅝ — ⅜
AHosp	.24	213	34¼	33⅝	33⅝ — ⅛
AMet	1.40	132	34⅜	33⅝	34 + ⅛
AmMot		182	6⅝	6⅝	6⅝ — ⅛
ANGas	2.10	35	41⅞	41⅝	41⅝ + ⅛
AmPhot	.12	88	10⅛	10¼	10¼ — ⅛
AmRes	.23e	174	61½	57⅛	58¼ —3⅛
ASmelt	1.90	210	29	28¼	28½ — ⅜
AmSoAfr	.70	93	48⅜	47½	47½ — ⅜
Am Std	1	16	35	34⅝	35 + ⅜
AmSug	1.60	30	31⅝	31⅜	31⅝ — ⅛
AT T wt		179	8¼	7⅞	7⅞
AT T	2.60	616	44⅝	44	44¼ + ⅛
AMPInc	.5$	81	53⅜	52¼	52⅝ — ⅜
Ampex		178	18⅞	18¼	18¼ — ⅛
Anacond		1108	22¼	20½	21 —1
AnchHock	1	14	26⅜	26⅛	26⅜ + ⅛
ARA S	1.06	18	109	108¼	108⅝
ArizSc	1.08	46	18⅛	18⅛	18⅛ +1
Arlans	.20	15	9⅛	8¾	8¾ — ⅛
Armco	1.60	132	21¼	20⅝	20⅝ — ⅜
Armor	1.60	1	47	47	47 — ⅛
ArmC	.80	158	29⅜	29¼	29¼ — ⅛
ArmRub	1.60	5	31¾	31	31 — ⅛
Ashld	1.20	48	24⅜	24⅞	24½
AssdDG	1.20	11	34¾	34¼	34⅜ + ⅜
AtlRich	2	241	56⅝	56⅛	56⅜ + ⅛
AtlCo	.Ch 1	8	22⅝	22⅜	22⅜ —1
AtlasCp		76	23⅝	23¼	23¼ — ⅛
ATOInc	.08a	53	9¼	8⅞	8⅞ — ⅛
AutomtnInd		113	5½	5⅜	5⅜ — ⅛
Avco	.60e	52	11⅝	11½	11⅝ — ⅛
Avnet	.20p	58	8	7⅞	7⅞ — ⅛
Avon	1.10	233	74¼	73½	73⅝ — ⅜
Babck	.50	63	20½	20⅛	20⅛
BakrOilT	.65	58	24⅜	23⅜	23⅜
BathI		39	14⅜	14½	14½ — ⅛
BschLb	.80	28	44⅜	43½	44 + ⅛
Baxtr	.10	423	23⅞	23¼	23⅜ — ⅛
BeatFds	1	189	32⅜	32	32¼ + ⅛
Beckmn	.50	64	26⅝	25¼	25¼ —1
Becton	.30	50	38⅜	37⅜	37⅜ — ⅛
BeechA	.75b	29	13⅜	12¾	12¾ + ⅛
BeechP	.45r	60	12½	12	12 — ⅛
BellH	.60	22	10⅛	9⅞	10⅛ + ⅛
Bndix	1.60	25	25⅜	25	25 — ⅛
BenF	1.60	33	46	45⅞	46 + ⅛
Benguet		102	6½	6¼	6¼ + ⅛
BerkPho		115	8⅝	8	8¼ — ⅛
BermecCp		48	2⅜	2⅛	2⅜ — ⅛
BethSt	1.80	808	22¼	21¾	22⅛ — ⅜
BlackD	.88	62	49⅝	48¾	48¾ — ⅛
BlissL	1	27	19⅞	18⅝	18⅝ —1⅛
BobieB		11	14¾	14	14 — ⅛
Boeing	.40	93	15⅜	15⅛	15⅜ — ⅛
BoisC	.25b	233	48⅝	48	48¼ — ⅛
Bordn	1.20	66	23	22½	22½ — ⅛
Borg	1.25	34	25½	25⅜	25½ + ⅛
Bourns		16	11½	11¼	11¼ — ⅛
BranAir	.50	93	8	8	8 — ⅛
BrigzS	2.40a	6	48⅜	48¼	48½ + ⅛
BristMy	1.20	79	57⅜	56⅝	57¼ + ⅛
Brown		3	6	5⅞	5⅞ — ⅛
Brnswk	.10	143	18⅜	18¼	18¼ — ⅛
BucyEr	1.20	81	24⅜	24	24⅛
Budd	.20	48	9⅝	8⅞	9 — ⅛
BuffForg	1.10	18	34⅜	34⅛	34⅛ — ⅛
Bulova	.60	9	20¼	20	20¼ + ⅛
BunkRamo		171	10⅜	9⅞	10
BurlIn	1.40	38	40⅝	40½	40⅝ + ⅛
BurlN	1.77e	94	32	31⅝	31⅝ — ⅛
Burndy	.70	44	16⅝	16⅛	16¼ — ⅛
Burrghs	.60	670	116⅜	112¼	112¼ —4⅝
CalFinani		45	7⅝	7⅝	7⅝ — ⅛
CallahM		48	12⅜	12⅜	12⅜ — ⅛
CmpRL	.45a	37	30⅝	29¾	29¾ — ⅜
CampRp	1.10	51	27⅛	27½	27½ + ⅜
CdnBr	.40	19	7¾	7¼	7¼ — ⅛
CPR	3.20	11	61⅜	61¼	61⅜ — ⅛
Carbrn	1.50	4	48	48	48 + ⅛
Carrier	.60	211	32⅜	32	32½ + ⅛
CartW	.40a	30	15	14⅜	14⅜ — ⅛
CatTr	1.20	234	35¼	34⅜	35¼ — ⅛
CCICorp		8	5	4⅞	5 + ⅛
Celanese	2	34	55⅞	55½	55½ — ⅛
CencoIn	.30	51	35	34¼	34½ — ⅜
Cerro	1.60b	26	18⅜	18¼	18½ — ⅛
Certeed	.80	17	20⅜	20¼	20¼
Cessna	.80b	14	15½	15½	15½ — ⅛
ChmpSp	1.20	9	28	27⅞	28 — ⅛
ChaseM	1.80	88	47¾	47¼	47½ — ⅛
Cheme	1	4	24⅜	24⅜	24⅜ — ⅛
ChesOh	4	34	51⅜	50⅞	51 — ⅜
Chesebro	1	114	42⅜	41⅜	42¼
ChMSPP		30	13¼	13⅛	13⅛ — ⅛
ChocFN	.25r	16	9	8⅝	8⅝ — ⅛
ChrisCft	.50p	72	7	6⅝	6⅝ — ⅛
Chrysler	.60	321	25⅝	24½	24½ —1
CinM	1.40	29	37	36⅜	37
CitFn	1.80	77	39¼	39	39 — ⅛
CitiesSv	2.20	81	46½	46	46⅛ + ⅛
CitIn	.50	698	16⅜	15½	16 — ⅛
ClarkE	1.40	50	31⅜	31	31 — ⅛
ClvClf	1.80	10	51	50⅝	51 + ⅛
Clorox	1e	20	26⅞	26⅝	26⅞ + ⅛
Cluett P	.90	19	20	19¼	19¼ —1⅛
CNAFinl	.80	46	18⅛	18⅛	18⅛ +1
CoastSt		2	63	63	63
CocaC	1.44	88	79	77⅝	78½ +1¼
ColPal	1.30	104	42¼	41⅝	41⅝ — ⅜
CollAlk	1	36	25	24¾	24¾ — ⅛
CollinR	.20p	66	17	16	16 — ⅛
ColtInd	1	51	17⅛	16⅞	16⅞
CBS	1.40b	70	29⅜	29	29 — ⅜
ColuGas	1.68	76	31⅛	31¼	31⅜ — ⅛
ColPic	.45r	60	12½	12	12 — ⅛
ColSO	1.76	25	25¼	25¼	25¼ — ⅛
ComEn	1.30	43	46¼	45½	45⅝ — ⅜
ComISo	.40	21	21⅛	20⅝	20⅞ — ⅜
ComEd	2.20	117	33	32⅜	32⅜
COllRef	.60	56	17⅜	17⅛	17¼ + ⅛
CompS		526	12	10⅝	10⅝ —1
Com Sat		722	49¼	47⅛	48¼ +1⅜
ConEd	1.80	217	43⅜	42⅝	42⅝
CFds	1.10	73	38⅛	37⅜	38¼ + ⅛
ConLeasing		18	6⅝	6⅜	6⅜ — ⅛
CNGas	1.88	30	27¼	26⅞	27⅛ — ⅛
ConPwr	2	182	31½	30⅞	31
ConAir	.25p	65	11⅜	11⅜	11⅜ — ⅛
ContCan	1.60	75	41¼	40¾	40⅝ — ⅜
ConCn	2	77	34⅜	33⅝	33⅝ — ⅜
ConOil	1.50	386	27⅜	27¼	27¼ — ⅛
ConPwr	.80	97	23¼	22⅞	22⅞ — ⅛
CnrData		241	48¼	47¼	47⅜ — ⅜
CoopIn	1.40	50	31⅜	31¼	31¼ — ⅛
[illegible]	.50b	22	35	34¼	34¼ — ⅛
CrnGW	2.30a	52	162¼	160	160¾ — 1⅜
Coronet	.72	57	22¼	21¾	22¼ — ⅛
CPCInti	1.76	103	30⅝	29¾	29¾ — ⅛
Cranc	1.60b	4	33½	33½	33½ — ⅛
CrouseH	1	13	21	20⅜	21 + ⅜
CrnCol	1.07f	149	11	10⅝	10⅝ — ⅛
CrCork		98	17⅜	17⅛	17⅛ — ⅛
Cr Zell	1.60	143	30⅜	29⅝	29⅝ — ⅜
CTT Cp	.40	36	18¾	17¼	17¼ — ⅛
Culligan	.2$	8	13⅜	13⅜	
Cunnin	.80b	3	30	30	30 — ⅛
CurtWr	.05	27	11¼	11¼	11¼ — ⅛
CutlerH	1.20	51	22½	22¼	22¼ + ⅛
Cyprus	1.60	16	52⅜	51¼	51¾ —1
DanR	.25p	8	8¼	7⅞	7⅞
Dana	1.25	21	24	23⅞	24
Dartl	.30b	81	32½	32	32
DayPL	1.60	35	22	21¾	22 + ⅜
Deere	2	120	36⅛	36	36 + ⅛
DMonte	1.10	29	25¾	24¾	25¼ + ⅛
DeltaA	.50	286	31	30½	30⅝ — ⅛
DennMf	.60	130	19	17¾	17¾ —1
DenRst	.04	195	9¾	9¾	9¾ — ⅛
DetEdi	1.40	62	18¼	18	18
Dexter	.24	11	16⅝	16⅛	16⅛ — ⅛
DiamInt	1.80	20	36⅞	36⅝	36⅝ — ⅛
DiaSh	1	95	17¾	17¼	17¼ — ⅛
Dictaph	.48	18	12	11⅞	11⅞ — ⅛
Diebd	.48b	454	61	61	61 — ⅛
Disney	.30b	71	117⅜	116½	116½ — ⅛
DiversIn	.36	47	10	9⅝	9⅝ — ⅛
Dome	.80	58	65½	64½	64½ + ⅛
DorrOl		15	9¾	9½	9½ — ⅛
DowC	2.60	244	67	65⅝	65⅝ —1½
Dresln	1.40	62	28⅜	28¼	28¾ — ⅛
Duplan	.60t	43	31⅝	31¼	31¼ — ⅜
duPon	3.75e	134	117⅜	116⅝	116⅝ —1¼
Duq Lt	1.68	94	20⅝	20⅜	20½ — ⅛
Dy Am	.20p	38	6⅞	6⅝	6⅝ — ⅛
EastAir		1368	16¼	15¼	15⅜ —1
EastK	1a	234	68¼	67⅛	67⅜ — ⅛
EatnYa	1.40	35	29⅞	29½	29⅝
EG G	.10	83	14⅝	14¼	14¼ — ⅜
ElMusic	.21e	48	4⅝	4¼	4¼
Elect As		45	3½	3½	3¾
ElPasNG	1	137	17⅜	16⅞	17 — ⅛
Eltra	1.20	15	24	23⅜	23⅜ — ⅛
EmerEl	1	88	59	58	58 —1⅛
Emhrt	1.20	8	32¼	32	32 — ⅛
EngMin	.40	69	23¾	23	23¾ — ⅛
ESB	1.20	17	22	21⅜	21⅜
EssexI	1.20	308	31⅜	30⅝	31 — ⅜
EthylCp	.84	69	21½	21¼	21½ + ⅛
Euro	.40e	7	18	17⅝	18 + ⅛
EvnsP	.60b	103	37½	36½	36¾ + ⅜
ExCel	1.25	16	20½	20	20½ — ⅛
FactA	.60b	5	36⅝	36½	36½
Fairch	.50	235	24½	23½	23⅝ —1
FrHill	.15e	37	10	9⅝	10
Falsta	.10p	31	6⅞	6⅝	6⅝ — ⅛
Far W Fin	1.10	12	12¾	12⅝	12⅝
FASIntl	.76t	42	9⅝	9⅜	9⅜ — ⅛
Fedders	.40	465	34⅜	33¾	33¾
FedDM	.96	1541	53¼	51½	52 —2⅛
Fed Pac El		8	11⅜	11⅛	11¼ — ⅛
FedDStr	1	76	37¼	36⅝	36⅝ — ⅜
Ferro	.70	28	20	19½	19⅝ + ⅜
Filtrol	1.40	35	27	25¾	26⅝ +1⅛
Fini Fed	.40	19	14½	13⅞	14¼ — ⅛
Firest	1.60	41	45½	45¼	45½ + ⅛
FChart	1.84t	95	38⅝	37½	37⅞ — ⅛
FstNCy	2.64	37	66⅜	66⅛	66⅜
Flintkote	1	35	23⅝	23⅜	23⅝ — ⅛
Fla Pw	1.60	12	49⅜	49¼	49⅜ — ⅛
Fluor	1.30t	58	21⅝	20⅝	20⅝ — ⅛
FlyTig	.81t	203	24⅜	23¾	23¾ — ⅜
FMC Cp	.85	95	23	22½	22½ — ⅛
FdFair	.90	9	16⅝	16⅝	16⅝ + ⅛
Ford	2.40	507	51⅝	50⅞	51 — ⅜
F McK	.80	181	19¼	18⅞	18⅞ + ⅛
FostWh	.80	15	17⅛	16⅜	16⅜ — ⅛
Foxboro	.30p	39	26	25½	25½
FrSul	.80	32	16½	15⅝	15⅝ — ⅛
Frueh	1.70	112	28½	27½	28 + ⅛
FuquaIn	.20t	37	13½	12⅜	12⅜ — ⅛
GAC Cp	1.50	120	22½	21½	21½ — ⅜
GAF	.40	97	10⅜	10½	10½ — ⅛
GamSk	1.30	9	29½	29¼	29½ + ⅛
GardD	1.30	15	33⅛	33⅛	33¼ + ⅛
GAmOil	.60b	70	39⅝	38⅝	39
GCable	.80	55	19⅝	19¼	19¼ — ⅛
GnDevel	.32t	552	20⅝	19	19¾ — ⅜
GenDyn	.50p	63	19¾	19½	19⅝ + ⅛
GenEle	2.60	222	84⅜	82⅝	83¼ —1¾
GFds	2.60	104	77⅛	76	76⅝
GenHost		18	9¾	9¾	9¾ — ⅛
GenI	.30t	48	17	16⅜	16⅜ — ⅜
GMills	.88	92	30½	30¼	30½ + ⅛
GMC	2.55e	488	72⅝	72⅜	72⅜ + ⅛
GPCem	.80	23	24½	24	24
GPubU	1.60	60	20⅜	20	20⅜ + ⅜
GStInd	.40	23	12⅜	12	12 — ⅜
GTelEl	1.52	437	26⅞	25⅜	25⅜ — ⅛
GTire	1b	150	18⅜	18½	18⅜
Gensco	1.70	82	24⅜	23⅝	24 — ⅜
Genstar	.70g	36	9	8¾	8¾ + ⅛
GaPac	.80b	138	51¼	50½	50⅝ — ⅜
GettyO	1.06e	178	68½	65	65¼ —1⅜
GibraltFin		88	19⅜	19	19¼ + ⅛
Gillette	1.40	121	43½	42⅜	42⅝ — ⅛
Gimbel	1	126	30⅝	30	30⅜ + ⅜
GlenAl		49	7⅜	7⅛	7⅛ — ⅛
GlobalMarin		52	14⅜	13⅜	13⅜ —1
Goodrch	1.72	96	29¼	28⅝	28⅝ — ⅛
Gdyr	.85	230	27⅝	27¼	27½ — ⅛
Grace	1.50	70	29⅜	29⅛	29⅛ — ⅜
Granby	1.60	9	24¼	24	24
GrndU	.80	563	25½	25¼	25⅜
GrantW	1.50	184	44⅝	44¼	44¼ — ⅜
Gt A&P	1.30	38	27	26⅞	26⅞
G W Fin		422	22½	21¾	21⅝ — ⅜
GreenGt	.96	5	23	22⅞	22⅞ — ⅛
Greyhnd	1	102	15⅛	15	15 — ⅛
Grolier	.90	19	26⅛	25⅜	25⅜ — ⅛
GrumAir	1	55	20⅜	19½	19⅝ — ⅛
GulfO	1.50	397	30⅝	29⅞	30⅛ + ⅛
GulfWI	.50	268	16⅝	16¼	16⅝ + ⅛
Gulton		41	9⅝	9½	9½ — ⅛
Ha t	1.0545	40	39⅜	39¼	39¼ + ⅛
Hammnd	.70	186	9⅝	8⅝	8⅝ —1⅜
Hewitt	.72	23	18¼	18⅛	18⅛ + ⅜
HanaM	1.30	17	45½	45¼	45½ + ⅛
[illegible]rial	1	57	50½	50	50½ + ⅛
Harv Al	1.20	10	17½	17¼	17⅜ — ⅜
[illegible]ineC		15	9¾	9¾	9¾ — ⅜
[illegible]Cust		16	9½		9¾ + ⅛
Heller	.60	68	20⅛	19⅞	20⅛ + ⅛
HercInc	.75e	168	37⅞	36	36⅜ + ⅛
Heublin	.80	134	43⅜	42¼	42⅜ — ⅜
HewPack	.20	78	27⅞	27	27 — ⅜
HighVolt		53	10¼	9⅜	10
HiltnHot	1	222	38⅛	37½	37½ + ⅛
HoffElectrn		8	7⅜	7⅜	7⅜ — ⅛
Holidyin	.22	77	34⅝	34	34⅜ — ⅛
Hmstk	.40	213	26⅜	26	26⅜ — ⅛
Howwl	1.30	247	84⅜	84	84⅛ — ⅜
Hoover	.70	84	18¼	17⅞	18 — ⅛
HudBay	1.20	49	21½	21⅜	21⅜ — ⅛
IdealBas	.60	31	13	13	13
IllCent	1.14	73	27	26½	27 + ⅛
INACp	1.40	251	31⅜	30¾	30⅝ —1⅛
IngRand	2	44	35⅝	35¼	35½ + ⅛
InlandSt	2	63	24⅝	24½	24⅝
InspDv	.40b	54	14⅞	14¼	14⅝ + ⅜
Intrco	1.10	3	36⅛	36	36⅛ + ⅛
IntlKl	1.80	6	24⅛	24	24¼ + ⅛
IBM	4.80	310	280½	280	290⅝ —2¼
IntlMin	.50b	14	61⅝	60½	61 — ⅜
IntHar	1.80	97	24⅞	24¼	24¼ — ⅛
IntlHouse		807	13⅜	12⅝	13⅛ — ⅛
IntMnr		214	13⅝	13¼	13½ — ⅛
IntMtg	.50e	124	15	14⅞	14⅞ + ⅛
INick	.70	476	45¼	45	45 + ⅛
IntPap	1.50	144	34⅝	34⅜	34⅜ — ⅛
IntRect		67	8¼	7⅞	7⅞ —1
IntT&T	1.05	483	46	44⅞	44⅞ —1
IntUtil	1.40	60	32	31⅝	31⅝
ITEC	.60	26	24½	24	24
IntlCorp		350	30	29¾	30¼ — ⅛
IWalt	.40	388	29¾	28	28⅝ —1⅜
InMen	1.20	295	36	35½	35½ — ⅛
JohnJ	.32	182	55	52⅝	52⅝ —1⅜
JonLog	.80	2	54½	54¼	54¼ + ⅛
Jonel	.34p	24	11½	11¼	11¼ — ⅛
Jov	1.60	37	44½	43⅞	43⅞ — ⅛
KaiserAl	1	102	31⅞	31⅝	31⅝ — ⅛
KaiserFr	.50	67	10	9¾	9¾ — ⅛
KaysRo	.60	15	24⅛	23⅞	23⅞ — ⅛
[illegible]	.90	9	50¼	19½	19⅝
Kelsey	1.30	20	27	26½	26⅞ — ⅛
[illegible]	.60	10	31½	30⅜	31¼ + ⅜
Kennec	2.60	256	41⅞	40⅞	41⅜ + ⅜
KerrM	1.50	66	105¾	101¼	101¼ —3¾
KiddC	1.20f	89	23	22½	22½ — ⅛
KimbC	1.20	106	32¼	31⅝	31⅝ — ⅜
KingsDSt	.40	1	23¼	22⅝	23 + ⅛
Kenn'Ms	.25	137	29¼	28¾	28¾ — ⅛
KLMA	1.11e	96	48¼	47	47 — ⅜
Koehr	1.20	7	18⅞	18⅞	18⅞
Kraftco	1.70	77	38⅞	38⅜	38⅝
Kresge	.44	411	53⅜	52¾	52¾ + ⅜
Kroehl	.20p	4	20⅜	20⅜	20⅜
Kroger	1.30	224	33	32⅝	32⅝ — ⅜
LanRitz	.68	34	24	23¾	24 + ⅜
Lear S	.50	74	13½	13	13 — ⅛
Leasco		191	14⅜	13½	13⅜ — ⅜
Leesona	.40	13	16⅜	15⅝	15⅝ — ⅜
LehPC	.40	25	12	11⅞	11⅞ — ⅛
LehVallInd		46	4½	4¼	4¼ — ⅛
LFCFinci		60	5¼	5	5
Lib McN L		92	37⅞	36⅝	36⅝ — ⅛
LiggM	2.50	135	42½	42	42 — ⅛
Ling	.33p	83	16	15½	15¾ — ⅛
Lionel Cp		32	6⅜	6¼	6¼ — ⅛
Litton	.50t	292	25¼	24½	24½ — ⅛
Lock A		37	10⅜	10¼	10¼ + ⅛
LoneSCem	1	35	23⅝	23¼	23⅜ — ⅛
LoneSG	1.24	236	24⅛	23⅞	24⅛ + ⅛
LaLa	1.90	59	31⅛	30⅝	30⅝ — ⅛
Lubrizol	.70	17	67¼	66⅛	67⅜ + ⅜
LukensStl	1	1	21¼	21¼	21¼
Lumsinc		296	6⅜	6¼	6⅜ — ⅛
LVOCorp		79	6⅝	6½	6½ — ⅛
LykYng	.45e	25	8¾	7¾	7¾ — ⅛
MacDnld	.30	8	6⅝	6½	6½
MackeC	.30	3	10	9¾	9¾ — ⅛
Macy		9	32¼	31½	31½ — ⅛
Mad8 Gar		24	4¼	4	4
Magnvx	1.20	214	30⅝	30¼	30⅜ — ⅛
Mairy	1.80	11	33⅞	33⅜	33⅜ — ⅜
Manpow	.72	14	33⅜	33¼	33⅜ — ⅛
Marthn	1.60	95	31⅝	30⅝	30⅝ — ⅜
Marcor	.80	160	27¼	26⅜	26¾ — ⅛
Marem	.21t	1	27⅜	26⅞	27 — ⅛
Marlen	1.02e	302	47¾	47¼	47¾ — ⅛
MarqCem	.5	5	10¼	10½	10½ — ⅛
MarshF	1.10	28	24½	24¼	24¼ — ⅛
MartM	1.10	337	14⅝	14¼	14½ — ⅛
Masnt	.72	33	43½	43	43¼ — ⅛
MassF	1	93	11⅛	10¾	10¾ — ⅛
Mattel	.10	44	35½	34½	34½ — ⅜
MayDS	1.60	524	22⅝	22¼	22⅜ — ⅛
Maytag	1.10	29	29¾	29¼	29¼ — ⅜
MCA	1.60	60	23¼	23	23¼ + ⅜
McCord	1.20b	17	24¾	24	24⅞ — ⅛
McDerm	1b	123	24⅜	23¾	23¾ — ⅜
McDon		46	42⅞	42	42 — ⅜
McDnD	.40	184	21	20¼	20¼ — ⅛
McGEd	1.40	38	30⅜	30⅝	30⅝ + ⅛
McGrH	.60a	105	18¾	17¾	17⅞ — ⅛
McIntyre	2	2110	168½	168½	168½ —1½
McLoSt	.40p	21	18	17½	17½ — ⅜
MeadC	1	224	14½	13¾	14 — ⅜
MemrexCp		755	82⅜	76½	76½ —5⅜
Mrck	.2a	88	86⅞	86	86 —1¼
MesaPet	.10	118	29½	28½	29½ + ⅛
MGM		135	15¾	14⅝	15
Metm	.50	27	18	16⅜	16⅜ —1¼
MidldR

Il y a vingt-cinq ans hier, la FAO était créée à Québec

C'était hier, jour pour jour, le vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) des Nations unies. En effet, cet organisme a été créé en 1945, à Québec même.

La FAO a été la première institution rattachée à l'ONU et la seule à voir le jour au Canada.

Rappelons que les célébrations de cet anniversaire devaient se dérouler avec faste, hier, à Québec, et qu'elles ont été annulées en raison de la crise grave que traverse le Québec.

La réunion d'hier devait permettre de faire une revue de l'activité de la FAO depuis 25 ans et d'envisager les perspectives des 25 années à venir.

La FAO compte actuellement 120 Etats membres et deux membres associés. Son budget pour l'année 1970-71 dépasse $70,000,000. La contribution du Canada est calculée selon la formule applicable à tous les Etats membres, soit en fonction du produit national net. Les budgets sont arrêtés par la Conférence qui se réunit tous les deux ans.

Par ailleurs, le Canada déploie une grande activité au sein du Programme alimentaire mondial (PAM), géré conjointement par la FAO et l'ONU. Il a participé notamment à 138 projets de développement et à 34 d'assistance spéciale. De 1963 à 1970, la contribution globale au PAM du Canada, sous forme de produits alimentaires et de versements en espèces, a dépassé $66,450,000. Pour l'année 1971-72, le Canada s'est engagé à verser $30,000,000, soit 10 p.c. de l'objectif total du PAM.

En outre, le Canada participe directement ou indirectement à d'autres programmes des Nations unies, dont certains sont gérés conjointement avec la FAO.

Parmi ceux-ci, les plus importants sont le Programme des Nations unies pour le développement, dont le budget annuel dépasse $40,000,000 et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

C'est pour ne plus que se répète le gaspillage massif de denrées alimentaires qu'a été créée la FAO

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est en quelque sorte la fille de la crise économique de 1929.

Les hommes ont enfin compris l'illogisme d'un système tolérant que des populations entières meurent de faim, cependant qu'après l'effondrement des cours, on dénaturait le blé afin d'empêcher qu'on le vende à des prix ridicules que les pays d'Amérique latine brûlaient leurs gigantesques excédents de café et que d'autres pays jettaient des tonnes d'oranges à la mer.

Ce gaspillage des dons de la nature au milieu de la souffrance humaine déclencha un courant de pensée qui aboutit à la création de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.

Une tragédie encore plus terrible, la deuxième guerre mondiale, relança l'idée qu'il était indispensable de gérer nos ressources de façon à permettre à tous les hommes de jouir d'une vie meilleure.

C'est ainsi que l'Organisation des Nations Unies (ONU) fut créée dans un esprit de fraternité. Un réseau d'institutions spécialisées, dont la FAO fut la première, fut établi et rattaché à l'ONU.

Quarante-cinq pays donnèrent suite à l'idée lancée en 1943 par le président des Etats-Unis, Franklin D. Roosevelt, qui convoqua une conférence à Hot Springs, en Virginie. Certains pays proposèrent que l'on passât aux actes, d'autres eussent préféré s'en tenir aux informations et aux recommandations, à l'instar de l'Institut international d'agriculture créé à Rome en 1905. Mais c'est à ce moment que Lester Pearson, ministre et conseiller du Canada à Washington, apparut sur la scène.

La Conférence le chargea de présider une commission intérimaire qui élabora un compromis raisonnable, permettant l'adoption de la Constitution lors de la conférence inaugurale tenue à Québec, au Château Frontenac, le 16 octobre 1945.

La conférence, qui réunit 42 pays, détermina la politique à suivre, approuva le budget de $5 millions, désigna des comités et nomma Lord John Boyd-Orr premier directeur général de la FAO. Spécialiste de la nutrition, celui-ci fut un des premiers à alerter l'opinion sur la pénurie des produits alimentaires, non pas dans les pays sous-développés, mais en Grande-Bretagne, où, à son dire, les deux tiers de la population étaient sous-alimentés en 1936.

L'acte constitutif de la FAO, tout en mettant l'accent sur le coté consultatif de l'organisation et le rassemblement des informations, n'excluait pas la possibilité d'une assistance pratique.

Les réalisations de la FAO peuvent maintenant être considérées comme des preuves éclatantes de succès.

Lord Boyd-Orr commença par créer le Conseil international de l'alimentation dès la fin de la seconde guerre mondiale. C'était un premier pas vers la réalisation de l'objectif finale, qui est de libérer l'humanité de la faim et que l'on retrouve dans la devise de la FAO: "Fiat Panis" ("vaincre la faim").

A l'époque, la FAO ne comptait que 30 collaborateurs, dont sept ou huit spécialistes éminents, appelés à se déplacer fréquemment de Washington, premier siège de l'organisme. C'est ainsi, qu'entre autres, ils aidèrent le gouvernement grec à mettre au point un plan détaillé en vue de la modernisation de l'agriculture de ce pays.

C'est également à la même époque que la FAO lança la première enquête alimentaire mondiale, pour déterminer l'étendue exacte de la pénurie mondiale de produits alimentaires et démontrer ainsi la nécessité d'une activité accrue. Les résultats de cette enquête eurent un retentissement énorme dans le monde entier. Englobant quelque 70 pays et 90 p.c. de la population mondiale, l'enquête avait clairement établi que certaines couches de la population des pays nantis n'avaient d'autres soucis que de "garder leur ligne", lors que d'autres souffraient d'une sous-alimentation grave ou même de famine.

C'est sur cette base que se développa toute l'activité ultérieure de la FAO.

En 1950, l'ONU créa le programme élargi d'assistance technique. Il est devenu l'actuel programme de développement des Nations unies, dont l'objectif est la centralisation des programmes d'assistance technique par l'entremise d'un fond spécial. Il s'agit notamment d'envoyer des experts dans les pays en voie de développement pour conseiller ces derniers sur la gestion agricole, les principes économiques de la production, la planification de l'expansion agricole et la réforme agraire. Le fonds spécial a été conçu en vue de susciter les conditions favorables à un accroissement des investissements.

Le fonds est notamment affecté au recensement des ressources naturelles qui aboutit soit directement à des investissements, soit à des études de rentabilité; par ailleurs, le fonds crée des instituts de recherche appliquée et des centres de formation. A l'aide des ressources mises à sa disposition par le fonds spécial, la FAO entreprend des projets agricoles dans les pays en voie de développement.

En 1960, la FAO lançait la campagne contre la faim en vue d'attirer l'attention du public sur ce problème et d'encourager une activité accrue pour le résoudre. On a lancé récemment un appel à la jeunesse dans le cadre de la campagne contre la faim, afin de permettre aux jeunes de prendre une part active à la solution des problèmes qui leur sont propres.

En 1963, les Nations unies et la FAO créèrent conjointement le Programme alimentaire mondial (PAM). Ce programme a remporté un grand succès, aussi bien en ce qui concerne l'aide alimentaire spéciale que l'usage des aliments pour appuyer des travaux de développement, idée tout à fait originale.

Depuis 1964, la FAO aide la Banque internationale pour la reconstruction et le développement à accroître ses investissements dans le domaine du développement agricole par l'entremise du programme conjoint FAO-BIRD. Plus récemment, on a établi le programme conjoint FAO-Industrie en vue d'attirer des investissements privés accrus dans les pays en voie de développement.

La FAO oeuvre dans un vaste domaine. Ainsi le Comité des produits et le Comité des pêches visent à améliorer les prix et à stabiliser davantage les échanges internationaux dans leurs domaines respectifs.

CARRIERES et PROFESSIONS

PRENDRAIS COMPTABILITE
20 ans d'expérience comme vérificateur au gouvernement
Tél.: 683-3124

HUIT (8) PLATRIERS
demandés
avec expérience. Téléphonez du lundi au vendredi, de 9h. à 5h.
842-1941

VOUS AVEZ GAGNE, HERITE ou RETIRE
une certaine somme d'assurances; vous voudriez, par vous-même, faire doubler ou tripler ce capital en travaillant pour vos propres intérêts...
Pour de plus amples informations, téléphoner à
525-4523 (M. Lavoie)

TYPOGRAPHE ET LINOTYPISTE
DEMANDES
Travail à l'année
Salaire plus haut que la normale pour homme compétent.
Imprimerie des Sports Enr.
674, rue Kirouac, Québec
Toute demande confidentielle.

HOMME DE SERVICE
Distributeur d'équipement lourd pour contracteurs demande un homme de service avec expérience.
Salaire selon compétence, bénéfices marginaux, etc.
Entrevue sur rendez-vous seulement.
LAURION EQUIPEMENT LTEE
275, rue Lee, Québec 2
(voir M. Jean-Paul Lavoie, asst.-gérant)

STENODACTYLO
BILINGUE
demandée avec expérience.
Les Pétroles Irving Inc.
2750, Chemin du Foulon, Sillery. P.Q.
Tél.: 651-4660, poste 7

ON DEMANDE
MAITRE D'HOTEL
possédant expérience
S'adresser à
L'AUBERGE LA NOUVELLE-ORLEANS
Tél.: 651-2440

DISTRIBUTEUR
Important manufacturier de bonbons et chocolats du Québec est à la recherche d'un distributeur pour le Lac-St-Jean, Sept-Iles et la Côte-Nord. Devra posséder facilité d'entreposage et de distribution. Conditions financières à discuter. Faire application en fournissant tous les détails requis. Ecrire à Dépt 3479, Le Soleil.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA
demande du personnel
A LA CITE ETUDIANTE DE LA GATINEAU
Maniwaki (1,600 élèves)
1 professeur de Musique
A LA POLYVALENTE SAINT-JOSEPH
Mont-Laurier (1,800 élèves)
1 conseiller d'orientation
membre de l'une ou l'autre des Corporations des Conseillers d'Orientation ou des Psychologues du Québec.
COMMUNIQUER PAR TELEPHONE AVEC:
M. Jean-Roch Boisvert, Directeur des services au personnel, C.S.R. Henri-Bourassa, C.P. 1410, Mont-Laurier, (Labelle), P.Q.
Téléphone: (819) 623-1525, ext. 40

REPRESENTANT
offre ses services
à plein temps - 5 ans d'expérience - pour Québec et les environs - salaire à discuter.
ECRIRE DEPT 3477, LE SOLEIL

MECANICIENS demandés
Pour réparation de machines de bureau
A) Machines à écrire manuelles et électriques.
B) Machines à additionner et calculateurs mécaniques.
QUALIFICATIONS: Minimum 4 ans d'expérience dans la réparation de l'une ou l'autre des catégories A ou B.
Salaire selon compétence. Bénéfices marginaux.
Toutes les applications seront confidentielles et devront être adressées avec votre curriculum vitae à:
A.B. MACHINES INC.
485, boul. Langelier, Québec, P.Q.
a/s M. Donald Lapointe

COMMIS DE BUREAU
Un commis de bureau demandé pour un bureau d'ingénieurs-conseils. Notions de comptabilité: préférable mais non obligatoire. Envoyez curriculum vitae à:
DEPT 3478, LE SOLEIL

TECHNICIEN demandé
Une compagnie manufacturière de produits de béton demande un technicien en béton.
1- Il relèvera directement du gérant de la production.
2- Il possédera quelques années d'expérience.
3- Il fera l'étude des produits actuels et des produits nouveaux à venir.
4- Il fera l'étude de la production.
5- Il sera un facteur très important dans l'expansion que cette compagnie connaît actuellement.
Faire demande par écrit à:
DEPT 3470, LE SOLEIL

CHEF TECHNICIEN EN RADIOLOGIE
Hôpital général de 66 lits
recherche
Les services d'un chef technicien en radiologie.
Faire parvenir par écrit seulement, demande avec curriculum vitae à: Directeur du Personnel,
HOPITAL NOTRE-DAME DE L'ESPERANCE,
C.P. 6100 - 383, chemin Ste-Foy,
Québec 6.

REPRESENTANT MEDICAL
Compagnie pharmaceutique recherche un représentant médical pour les régions de Québec et Chicoutimi. Expérience dans la vente nécessaire, salaire intéressant, dépenses payées, auto fournie, avantages marginaux usuels.
Toute demande sera traitée confidentiellement. Faire parvenir curriculum vitae par la poste au: Département des ventes
DESBERGERS LIMITEE
8480 St-Laurent, Montréal, P.Q.

REPRESENTANT PORTES et FENETRES
Nous recherchons vendeur compétent et dynamique pour sollicitation directe aux constructeurs du Québec Métropolitain.
Ligne complète avec prix et services compétitifs.
Rémunération selon qualifications, salaire et/ou commission.
Auto fournie, assurance-groupe.
Veuillez vous adresser soit par écrit:
ROLAND BOULANGER & COMPAGNIE LTEE
Bureau des Ventes
7487, 18e Ave, Mtl 453
ou par téléphone à:
M. PHILIPPE DUPUIS
(514) 725-4727
Les entrevues auront lieu à Québec sous peu.

CONCESSION EXCLUSIVE
Région Bas du Fleuve, Région Saguenay-Lac St-Jean
Revenus annuels: $20,000 et plus.
Investissement demandé: $2,500 environ, pour garantir achat de véhicule et marchandises.
Qualifications requises:
● Aptitudes à la représentation ● Bonnes connaissances de la mécanique automobile ● Marié et âgé de 23 à 45 ans ● Travailleur agressif et honnête ● Libre de voyager dans territoire de 100 milles environ ● Espace disponible pour entreposer $15,000 de marchandise.
Envoyez résumé personnel complet à:
Monsieur André Desjardins, Président,
Total Diversified Inc.
1027 Lorange, Montréal, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU BAS ST-LAURENT
DEMANDE
ANIMATEURS EN LOISIRS
Sous l'autorité de l'adjoint à la vie étudiante de la polyvalente de Rimouski ou de Mont-Joli, il aura la responsabilité de l'organisation, de la coordination et de la supervision des activités étudiantes à l'intérieur et à l'extérieur de l'horaire académique.
QUALIFICATIONS REQUISES
Diplôme collégial de technicien en loisirs ou expérience pertinente à l'animation des loisirs des jeunes.
SALAIRE
De $7,000.00 à $9,100.00 selon les qualifications et l'expérience.
Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, d'ici le 20 octobre à l'adresse suivante:
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU BAS ST-LAURENT,
a/s M. Jacques Couillard, directeur, Services aux Etudiants,
320 est, rue St-Germain, Rimouski, Qué.

CARRIERES et PROFESSIONS

DISTRICT No 6 SHIPPAGAN NEW-BRUNSWICK

La commission scolaire du District no 6

REQUIERT

Les services immédiats d'un PROFESSEUR DE MATHEMATIQUES NOUVELLES, au niveau secondaire pour une période minimum de 6 à 8 semaines. Pour informations: communiquez avec Raymond Haché, directeur

C.P. 296,
SHIPPAGAN, Cté Gloucester
New-Brunswick.

ou téléphoner à: résidence: 336-8444 ou école: 336-2306

ADMINISTRATEUR

LE POSTE:

Contrôle des achats et de toute l'administration (bureaux, crédit, expédition, marchandise) pour une compagnie distributrice d'équipements électroniques. Possibilités d'avancement illimitées. Bénéfices marginaux. Rémunération selon les qualifications.

LE CANDIDAT:

Les connaissances et l'expérience dans le domaine de l'électronique sont requises. Bilingue, il sera ambitieux et dynamique et possédera une excellente éducation. L'âge du candidat importe peu s'il est qualifié.
Faire parvenir curriculum vitae à:

DEPT 3480 LE SOLEIL

REPRESENTANT

Nous recherchons un représentant avec expérience dans la vente de fonds mutuels qui désire progresser plus rapidement.
En plus de notre vaste gamme de produits touchant l'assurance-vie-salaire et les rentes de retraite, nous nous spécialisons dans la vente des produits variables.
Pour rendez-vous, appelez:

M. Dominique Perreault, A.V.A., gérant de succursale.
SUN LIFE DU CANADA
2700 boul. Laurier, Suite 717.
Tél.: Bur.: 653-2821 - Rés.: 651-6683

ALIGNEUR DE ROUES

AVANTAGES:
bon salaire, bonis, plan de pension, assurance-maladie, vacances payées.

EXIGENCES:
doit avoir de l'ambition et posséder carte de compétence.

MAGASIN FIRESTONE
550, Boul. Hamel, Place Fleur de Lys
529-4111 (demander Robert Charron, gérant)

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS RECHERCHE DES CANDIDATS POUR LE POSTE DE TRADUCTEUR

FONCTIONS: — Traduire de l'anglais au français et du français à l'anglais divers documents tels que: procès-verbaux, communiqués, demandes de projet, rapports, etc.
— Poursuivre certains travaux de recherche terminologique dans le domaine de l'animation sociale et du développement communautaire.
QUALIFICATIONS: — Formation universitaire
— Expérience
— Connaissance de la terminologie sociale, économique et politique.
TRAITEMENT: — $8300. - $10,500.
ENDROIT: — Siège social de la CJC à Ottawa

Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae avant le 23 octobre à:

Mme Theresa Watters
Agent du personnel, Compagnie des jeunes Canadiens
323, rue Chapel, Ottawa 2, Ontario.

LE CEGEP DE LEVIS-LAUZON
demande

UN CONSEILLER EN ORIENTATION

FONCTION:
Professionnel rattaché aux services aux étudiants.

QUALIFICATIONS:
Etre membre de la Corporation des Conseillers en Orientation Professionnelle du Québec ou de la Corporation de Psychologues de la Province de Québec.
Quelques années d'expérience dans un travail de même nature serait préférable.

REMUNERATIONS:
L'échelle de rémunérations est conforme aux normes du Ministère de l'Education.
Bénéfices marginaux habituels.

Faire parvenir demande par écrit, avant le 26 octobre 1970, accompagnée d'un curriculum vitae au:
Directeur Général du
CEGEP LEVIS-LAUZON
70 boul. Philippe-Boucher, Lauzon, P.Q.

BUREAU DE COMPTABLE AGREE
requiert les services d'un

JEUNE HOMME EXPERIMENTE

sachant établir états financiers.

Belle personnalité et bonne formation de base.
Application gardée confidentielle.
Lieu: Charlesbourg.

Ecrire à:
DEPT 3468, LE SOLEIL

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY
requiert les services d'un

PRINCIPAL-ADJOINT

POUR SES ECOLES DU SECTEUR ST-AGAPIT

La fonction:
Assister le principal dans les tâches pertinentes à la direction des écoles du Secteur.

Les qualités requises:
Etre légalement qualifié. Minimum de 15 années de scolarité. Cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement. Avoir démontré des aptitudes particulières pour l'organisation et l'administration pédagogiques et la direction du personnel.

Le salaire:
Selon l'entente provinciale des principaux.

LES CANDIDATS intéressés sont priés de faire parvenir leur CURRICULUM VITAE avant le 21 octobre à 16 heures au:

SERVICE DU PERSONNEL, Concours 70-8
1100 Lavigerie, C.P. 244, Sainte-Foy.

ETES-VOUS A VOTRE RETRAITE ? AGES DE 59 A 63 ANS

Si l'inactivité vous ennuie, vous pouvez nous être utile, tout en vous créant un revenu supplémentaire.
Travail de bureau où il y a contact avec le public. Aucune sollicitation à faire.

- Salaire fixe
- Atmosphère agréable
- Aucune expérience de l'assurance requise
- Vous devez être BILINGUE en bonne santé, avoir une écriture et une apparence soignées.
- Expérience du travail de bureau serait un avantage.

Présentez-vous:
Mercredi 21 octobre, de 2h à 4h p.m., le soir, de 7h à 8h.
Jeudi 22 octobre, de 9h à 11h a.m., de 2h à 4h p.m., le soir, de 7h à 8h.

WAWANESA MUTUAL INS. CO.
2070 Chemin La Canardière, Québec.

COMPTABLE

demandé

Pour entreprise générale de construction

FONCTIONS:
prendre en charge la tenue des livres, préparation de différents rapports mensuels, etc...
QUALIFICATIONS REQUISES:
très bonne connaissance de la comptabilité dans ce domaine, être honnête et ambitieux.
SALAIRE:
il sera déterminé suivant les qualifications et l'expérience du candidat.
LIEU DE TRAVAIL:
Québec.
Les candidats intéressés devront faire parvenir leur offre par écrit en y incluant leur curriculum vitae complet à:

DEPT 3476, LE SOLEIL
DISCRETION ASSUREE

DIRECTEUR

D'UNE CHAINE DE MAISONS DE CONVALESCENCE

Nous requérons les services d'un homme expérimenté, connaissant bien le domaine des maisons de convalescence. Sa tâche sera de les superviser et ceci, dans tout le Canada. Salaire selon l'expérience et possibilité de participer aux bénéfices.
Toute candidature sera gardée confidentiellement.
Faites parvenir votre curriculum vitae à:

DEPT 3457, LE SOLEIL

POSITION

dans le financement

Cette position offre une opportunité de carrière avec possibilité d'avancement rapide à une gérance et revenu plus élevé pour un jeune homme d'environ 24 ans. Nous préférons un gradué universitaire ou un gradué d'école secondaire avec expérience des affaires, de préférence dans le domaine du prêt à la consommation. Le candidat devra avoir de l'ambition, être agressif et avoir de l'initiative.
Nous offrons un bon salaire de base avec bénéfices usuels. Pour une entrevue, téléphonez ou écrivez à:

M. R. Aucoin,
Canadian Acceptance Corporation Ltd.
436, 3e avenue, Québec 3 - Tél.: 522-2086

CONTROLEUR

Fonction:
Responsable de la comptabilité, de la préparation des états financiers et des rapports analytiques périodiques, voir à l'application et à la surveillance de méthodes de rentabilité et de gestion dans les différents services, etc.

Qualifications requises:
Très bonne connaissance de la comptabilité et des méthodes de gestion, il aura sous sa responsabilité un personnel qualifié. Bilingue, avoir de la personnalité.

Salaire:
Le salaire est déterminé suivant les qualifications et l'expérience. Discrétion assurée.
Le bureau principal de la compagnie est à Québec.
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur offre en y incluant un curriculum vitae complet et le salaire désiré à:

Boulanger, Fortier, Rondeau & Cie, C.A.,
Edifice La Laurentienne,
500 est, Grande-Allée,
Québec 4, P.Q.

université du québec à trois-rivières

PROGRAMME DE MAITRISE

en quatre disciplines
1 - Maîtrise ès Arts (Lettres)
2 - Maîtrise ès Arts (Théologie)
3 - Maîtrise ès Arts (Philosophie)
4 - Maîtrise en Théologie
5 - Maîtrise en Education

Date limite pour faire une demande d'admission

1er NOVEMBRE 1970

Pour toute demande de renseignements ou pour faire une demande d'admission, veuillez vous adresser au

BUREAU DU REGISTRAIRE
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500 - Trois-Rivières,
Tél.: 379-1740

TECHNICIENS EN ELECTRICITE

Une compagnie privée et progressive de Québec se spécialisant dans la vente d'équipements électriques industrielles et la fabrication de contrôles, requiert les connaissances de deux personnes pour les positions suivantes:

A) SPECIALISTE DE VENTES INTERNES POUR:
- Sélection d'équipement standard répondant aux besoins des clients.
- Renseignements techniques à la clientèle.
- Préparation de devis et soumissions.
- Service technique après vente.
- Tout travail en collaboration avec les représentants extérieurs.

B) SPECIALISTE EN PROJETS POUR:
- Etude et création de projets en contrôles AC et DC, redresseurs et système d'automation.
- Préparation de devis et soumissions.
- Surveillance technique des projets.
- Procurement des matériaux nécessaires aux projets.

Les deux positions font appel aux candidats qui ont complété un cours technique en électricité industrielle et qui possèdent quelques années d'expérience. Les candidats devront être bilingues.
Les positions seront intéressantes aux candidats qui recherchent une rémunération basée sur leur compétence et productivité. S'il vous plaît, écrire en toute confiance en donnant votre "curriculum vitae" au DEPT 3475, LE SOLEIL.

TEXACO

OCCASIONS DE CARRIERES

Plusieurs nouveaux postes de représentants dans le domaine de la vente ont été créés dans notre division du Québec pour des jeunes gens sérieux, possédant imagination et ambition.

Notre désir étant de fournir à chaque branche de l'industrie toute la gamme de nos produits et services techniques, il est donc indispensable que les candidats possèdent des connaissances techniques ainsi que des aptitudes requises pour travailler à tous les niveaux de direction.

Les candidats acceptés participeront à un programme complet de formation avant leur affectation. Les chances d'avancement seront nombreuses et des promotions seront accordées à l'intérieur des cadres de la compagnie.

Si vous possédez les qualifications décrites ci-haut et de plus:

Etes parfaitement bilingues et possédez un diplôme en génie, en science, en commerce, un certificat d'école secondaire ou d'Institut Technologique avec plusieurs années d'expérience pratique nous vous invitons à nous contacter en mentionnant votre âge, le salaire demandé. Veuillez y joindre votre curriculum vitae.

TEXACO CANADA LIMITED
CASIER POSTAL 1996
Québec 2, Québec.

TRADUCTEUR

Importante société canadienne recherche traducteur professionnel avec plusieurs années d'expérience pour ses bureaux de Montréal.

FONCTIONS:
Traduire, surtout de l'anglais au français, textes techniques, formulaires, brochures, correspondance, etc. Poursuivre certains travaux de recherche en terminologie.

EXIGENCES:
Etudes universitaires et culture générale, expérience en traduction dans un organisme reconnu et connaissance approfondie du français et de l'anglais.

TRAITEMENT:
A déterminer selon l'expérience et les aptitudes du candidat. Avantages sociaux.
Discrétion assurée.
Prière de faire parvenir curriculum vitae et tous détails utiles avant le 23 octobre.

DEPT 3469 LE SOLEIL

DEVENEZ

OFFICIER

DANS LA MARINE DU CANADA

Les forces armées disposent de nombreux postes au sein de la marine militaire au grade d'officier. Le travail est passionnant et ne ressemble en rien à la routine puisqu'il a trait à l'aspect opérationnel des bateaux tels que: la navigation et la tactique de combats maritimes, les communications, etc.

Conditions d'admission
— Diplôme d'Etudes Collégiales ou universitaire.
— 17 à 25 ans.
— Citoyen canadien.

Les candidats intéressés sont priés de contacter sans délai l'un de nos:

CENTRES DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMEES CANADIENNES

— Québec 4	1048, rue St-Jean	Tél.: 694-3636
— Trois-Rivières	1368, rue Notre-Dame	Tél.: 374-3510
— Rimouski	82 ouest, St-Germain	Tél.: 723-5271
— Chicoutimi	200 est, rue Racine	Tél.: 543-1880

Pensez-y sérieusement

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU

Directeur des services au personnel

demandé

Fonctions:
Sous la juridiction du directeur général des écoles, il aura les responsabilités suivantes:
I- Organiser le recrutement du personnel.
Faire la sélection des offres de services pour tous les employés de la régionale.
Procéder aux entrevues lui-même ou à l'aide de comités formés à cette fin.
Préparer les dossiers et les présenter au directeur général.
II- S'occuper du perfectionnement du personnel.
III- Etablir un système de contrôle des absences et de suppléance du personnel.
IV- Surveiller l'application des diverses conventions collectives.
V- Etudier les plaintes qui pourraient être faites contre un instituteur ou un employé tant dans le domaine professionnel que dans celui de l'application de la convention de travail et faire les recommandations appropriées au directeur général.

Critères d'éligibilité:
I- Des études universitaires réussies dans le domaine de la gestion du personnel.
II- Une scolarité minimum de 17 ans.
III- Une expérience d'au moins trois ans dans le domaine de la direction du personnel ou tout autre domaine connexe jugé acceptable.

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae seront adressées, d'ici le 22 octobre à 16 hres à l'adresse suivante:

La Commission Scolaire Régionale Chauveau
a/s Robert Prémont,
C.P. 99,
Loretteville.

Institut de recherche

Chef du personnel

Le titulaire doit:
— Conseiller les cadres de l'Institut dans la sélection, l'affectation et la formation de tout son personnel.
— Appliquer les normes, les programmes et les lignes de conduite actuels et participer à l'élaboration de toute modification ou innovation à ce sujet.
— Agir auprès des cadres comme agent de changement dans l'amélioration de la motivation et de la productivité.
— S'acquitter de l'ensemble des responsabilités inhérentes à la fonction Personnel.

Le titulaire possède:
— Une connaissance étendue des sciences humaines, acquise de façon formelle ou non.
— Une maîtrise des techniques d'évaluation et de sélection du personnel.
— Une solide expérience dans l'ensemble de l'activité sus-décrite. (Bien que la langue de travail soit le français, une connaissance d'usage de l'anglais parlé et écrit est nécessaire).

Lieu de travail:
— Varennes, QUE.

N.B. Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae, aussi complet que possible, avant le 28 octobre 1970, en indiquant le numéro 70-42-J-11 sur l'enveloppe, à l'adresse suivante:

Hydro-Québec
Direction Embauchage - 12e étage
75 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 128, Québec.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LOUIS-FRECHETTE

OFFRE D'EMPLOI (no 70-139)

UN (1) MAGASINIER

Endroit:
Ecole polyvalente Benoit-Vachon, Ste-Marie de Beauce

Fonctions:
a) Assurer la réception des marchandises destinées aux différents ateliers du secteur professionnel masculin.
b) Identifier le matériel.
c) Etablir et maintenir un système adéquat de contrôle du matériel et des inventaires.
d) Effectuer le contrôle des cartes de travail et des argents perçus.
e) Au besoin, assister les professeurs au moment des démonstrations.
f) Effectuer toute autre fonction connexe.

Exigences minima:
a) Avoir achevé avec succès un cours de métiers (11e année) dans une institution reconnue;
b) Posséder une expérience de quelques années dans un emploi similaire. (Toute expérience dans un travail connexe pourra être considérée.)

Rémunération:
A être fixée au départ entre $4,160.00 et $5,408.00 annuellement.

Note:
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, en mentionnant le numéro de l'offre d'emploi, avant le 21 octobre 1970.

Direction de l'Organisation scolaire,
Commission Scolaire Régionale
Louis-Fréchette,
30 ouest, rue Champagnat, LEVIS.

On craint qu'une société régionale d'aménagement suscite de nouveaux délais dans l'exécution du plan de la région pilote

par Réal LABERGE
de notre bureau
de LA POCATIERE

Selon M. Maurice Soucy, de Rivière-du-Loup, vice-président du CRD de l'Est du Québec et président du Conseil de développement territorial du Grand-Portage, la formule d'une "société régionale d'aménagement" serait de nature à susciter de nouveaux délais dans l'exécution du plan de la région pilote.

Si les autorités gouvernementales sont prêtes à consentir à un nouvel organisme du genre, les pouvoirs de décision et d'exécution, qui ont fait défaut jusqu'ici aux structures en place, une solution s'offre plus expéditive et plus efficace, en regard des interventions et des demandes pressantes d'action immédiate, qui ont dominé les dernières réunions d'information conduites par le CRD, soit de munir des pouvoirs adéquats les organismes actuels d'exécution.

Pour ainsi sortir d'un dilemme où la population, à bon droit, revendique une exécution accélérée du plan et en a plus que son compte de la "structurite", et alors que les sommes dépensées des deux premiers exercices budgétaires n'ont totalisé que 17 pour cent de l'enveloppe monétaire de l'entente, soit $44,000,000, dont $26,000,000 ont encore été affectés à la formation professionnelle, il ne faut pas s'engager dans la même tendance et aggraver éventuellement la situation actuelle.

Cette solution plus souple et plus rapide, c'est que le gouvernement doit d'abord prendre les moyens voulus pour nommer, sur la Conférence administrative régionale (CAREQ), des coordonnateurs qui soient de véritables administrateurs régionaux, disposant de pouvoirs et d'un droit de contrôle sur tous les budgets, aussi bien réguliers que spéciaux.

M. Soucy a dit que cette mesure doit se compléter d'un pouvoir, donné à l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), d'établir des mécanismes d'amendement, qui permettent de transférer des sommes budgétaires, d'un programme à l'autre, suivant les possibilités d'exécution.

A l'OPDQ, le gouvernement accordera encore le pouvoir de confier l'exécution de projets précis à des sociétés existantes, comme SOQUEM ou SOQUIP, ou de créer des organismes "ad hoc" d'exécution, dans les cas où cette option pourrait être jugée opportune.

EN FINIR AVEC LE "RED TAPE"

M. Soucy a poursuivi qu'il concevait comme un devoir d'informer la population que le "red tape" se continuait et qu'il fallait en sortir une fois pour toutes.

Signalant que lors de la signature de l'entente, le 26 mai 1968, le premier ministre Johnson avait invité les dirigeants du CRD à surmonter les obstacles du "red tape" et que le premier ministre Trudeau avait fait de même, en précisant de repenser continuellement les objectifs et la stratégie elle-même, en fonction d'un contexte en évolution et d'une inévitable lourdeur des mécanismes gouvernementaux, M. Soucy a remarqué que depuis, le premier ministre Bourassa a lui aussi convenu, le 26 août dernier, "qu'à des situations différentes, des solutions différentes peuvent s'appliquer".

"Après une rapide enquête auprès des coordonnateurs, nous constatons que la situation n'a que très peu changé", d'ajouter M. Soucy. Ces constatations n'ont d'ailleurs pas manqué d'être soulevées, et même à un point de non-retour et de mécontentement désabusé, lors des dernières séances d'information du CRD.

MOTIFS ENTRAVANT L'EXECUTION DU PLAN

C'est ainsi que les principales entraves à une exécution effective du plan sont entre autres attribuées au fait que nombre de ministères n'ont pas encore de coordonnateur attitré ou ne disposent que d'un coordonnateur à temps partiel, que les coordonnateurs dûment nommés ne disposent par ailleurs que de seuls pouvoirs de persuasion et que certains ne se cachent pas de confirmer qu'ils n'ont aucun droit de regard sur les actions régulières de leur ministère, qu'ils n'en sont informés qu'après les prises de décisions ou qu'ils n'ont aucun pouvoir de décision autre que sur le budget administratif de leur bureau régional.

Ces mêmes coordonnateurs seraient encore sujets à des lenteurs administratives, à des interventions politiques, ainsi qu'à des territoires qui souvent ne coincident pas à la région administrative.

En fait, la situation serait telle, à l'égard de l'exécution du plan, qu'un seul ministère peut prévoir, pour l'exercice en cours, une performance de plus de 100 pour cent, que quelques autres ministères peuvent espérer une réalisation à 100 pour cent des budgets projetés, et que tous les autres ne seraient en mesure que de s'en tenir au rythme inacceptable et même moindre que l'année dernière.

Depuis la visite de M. Bourassa, le déblocage ne s'est fait que dans un seul ministère. Les perspectives sont encore moins reluisantes du côté fédéral, où l'effectif du bureau régional se limite encore à trois seuls employés.

Précisions du ministère de l'Education sur les projets de la CSR Pascal-Taché

Sans y apporter aucun commentaire, les commissaires de la régionale Pascal-Taché ont pris connaissance, hier soir, d'importantes précisions fournies par le ministre de l'Education, M. Guy Saint-Pierre, sur les projets d'écoles polyvalentes de cette commission scolaire régionale.

La réponse du ministre comportait plusieurs éléments nouveaux, dont il n'avait jamais été fait mention jusqu'ici.

Par contre, il n'y était question d'aucune date, quant aux projets confirmés ou nouvellement annoncés. La lettre du ministre restait encore confuse et imprécise sur l'utilisation éventuelle des équipements existants.

En ce qui concerne Montmagny, le ministre a informé les commissaires qu'il acceptait le plan d'équipement d'une école secondaire polyvalente "déjà prévue, pour 3,000 élèves".

Pour l'Islet-nord, il était annoncé une école polyvalente pour 500 élèves, "à partir de l'école Normale de l'Islet". Il s'agit ici d'un nouveau projet, faisant suite à l'ouverture d'une cinquième zone, que la commission régionale ajoutait par résolution, il y a environ un an, aux quatre zones initiales arrêtées par l'opération Départ.

La Pocatière disposera d'une école secondaire pour 1,150 élèves. Cette prévision nouvelle vient s'ajouter à "l'utilisation des équipements existants", mais sans préciser davantage, dont on a toujours parlé jusqu'ici, pour ce secteur.

Quant à Saint-Paul, le ministre a accepté une école secondaire polyvalente pour 500 élèves. Il s'en dégage donc que les plans préparés pour une clientèle de 800 élèves, et qui en étaient rendus à la phase de la réalisation, sont définitivement abandonnés.

A cette énumération des projets acceptés, la lettre du ministre n'ajoutait que cette directive, soit que "pour la réalisation de ces divers projets, la commission scolaire régionale Pascal-Taché voudra bien se conformer aux directives générales et documents standards publiés par la Direction générale de l'équipement et faire parvenir, s'il y a lieu, un programme pédagogique de construction à la Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire.

LES CLASSES OUVRENT A SAINT-PAMPHILE

Au cours de l'assemblée mensuelle, qui a été ajournée au 20 octobre, le président de la régionale, le Dr Raymond-Marie Raymond, a par ailleurs annoncé qu'un premier groupe de 200 élèves était entré, ce même jour, dans la nouvelle école polyvalente de Saint-Pamphile, quand il est question d'argent ou qu'un atelier.

La qualité de la mécanique et des circuits dans un magnétophone est primordiale. C'est cette qualité qui fera que votre appareil "sonnera" aussi bien dans un an qu'au premier jour. Et voilà bien la qualité des magnétophones à cassette de Philips. Une qualité professionnelle alliée à un prix plus que raisonnable.

Les faits parlent d'eux-mêmes: 2 moteurs dans certains modèles pour une vitesse constante, un choix complet pour tous les besoins, certains modèles avec radio AM/FM, des prix pour tous les budgets.

Et n'oubliez pas: Philips a inventé la cassette! Il est normal qu'elle fournisse des appareils dignes de sa qualité. Pensez-y un peu . . . Philips est logique. Soyez-le vous aussi.

Au delà du "son Philips," la mécanique
PHILIPS

*prix de liste suggéré

Dépositaires

Paquet
ST-ROCH - TEL.: 524-5121

Le Syndicat de Québec
ST-ROCH
PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS

33/45
722 EST, ST-JOSEPH
TEL.: 529-6024

PARENT TV INC.
22 BOUL. VALCARTIER
LORETTEVILLE
TEL.: 842-2952

LAVIGUEUR & HUTCHISON LTEE
1085 RUE ST-JEAN
QUEBEC
TEL.: 524-4603

GASTON LEVESQUE
100 RUE CHABOT
VILLE VANIER
TEL.: 683-3471

BIZIER & CARON LTEE
801 EST, RUE ST-JOSEPH
QUEBEC
TEL.: 529-3391

MARC LEGRAND
Musique Inc.
Place Laurier
Tél.: 656-9392

DUGAL DISQUES
PLACE STE-FOY
QUEBEC
TEL.: 651-2083

SYNDICAT DU BIJOU
10 RTE TRANSCANADIENNE
LEVIS
TEL.: 833-2173

EDITION DU REVEIL
73 DU VIEUX PONT
JONQUIERE
TEL.: 547-9372

AUBRY & GAGNON
145 SACRE-COEUR
ALMA
TEL.: 662-2435

STEREO COMPACT
1089 BOUL. TALBOT
CHICOUTIMI
TEL.: 549-9717

R.S.U.P. ELECTRIQUE
350 BOUL. MELLON
ARVIDA
TEL.: 548-5339

AUBIN SPECIALITE
3422 BOUL. DE LA BAIE
PORT-ALFRED
TEL.: 544-4655

LIBRAIRIE CENTRALE
527 BOUL. WALBERG
DOLBEAU
TEL.: 276-3455

GAGNON & FRERES MEUBLES
DE VOTRE LOCALITE

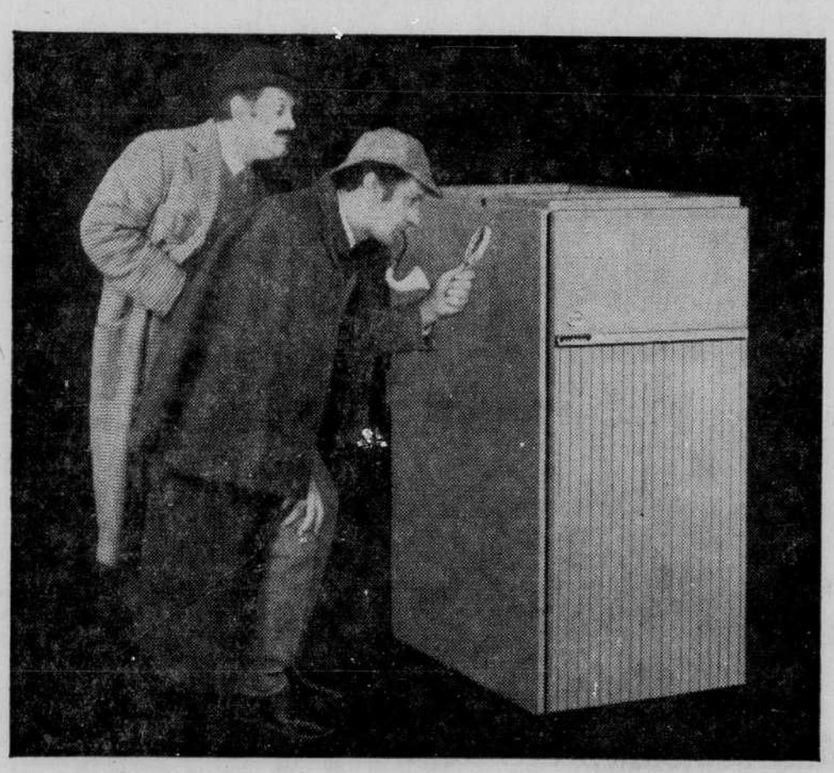

Voici la solution à vos problèmes de chauffage. Élémentaire. Voyez l'expert Esso et détendez-vous confortablement.

Croyez-en Holmes et Watson: l'expert en Confort au foyer Esso connaît la réponse. Il offre 28 modèles de fournaises Esso qui répondent à vos besoins particuliers. Procurez-vous une fournaise Esso économique et de tout repos chez un spécialiste en confort au foyer, l'expert Esso.

CENTRE DU CONFORT ESSO

683-1554

CONFORT AU FOYER Esso

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

LE SOLEIL

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

73e ANNEE — No 244 QUEBEC, SAMEDI 17 OCTOBRE 1970 PAGE QUARANTE-NEUF

Sport-reportage

par Guy BENJAMIN

Le karaté développe une volonté et une maîtrise peu ordinaires

"Au début on peut venir ici dans le but d'apprendre à se défendre pour ne plus avoir peur de personne et aussi pour apprendre à briser des planches et des tuiles, mais c'est pas long qu'on perd ses illusions".

C'est en ces termes que plusieurs fervents du karaté ont commencé leurs explications quand ils furent appelés à décrire ce qu'est ce sport qui n'est pas encore très répandu dans la province, tout comme dans plusieurs autres pays d'ailleurs.

Il suffit d'assister à un cours de karaté pour mieux comprendre les grands principes de ce sport d'origine japonaise.

Le karaté est un sport dans le vrai sens du mot. Il développe une grande souplesse, et assure à l'homme une condition physique excellente, et du côté psychologique, assure celui qui le pratique d'une volonté de fer, d'une maîtrise de soi vraiment exceptionnelle en plus d'un calme que l'on retrouve rarement en ce XXe siècle.

A l'école des arts martiaux de Québec, il m'a été donné de voir de nombreux élèves grimacés de douleur, tellement les exercices de réchauffement étaient difficiles. Mais je n'ei vu personne s'entraîner à briser des planches.

LIBRE A VOUS

De fait, très peu de karatéka apprennent à briser des planches. Comme l'expliquait le professeur Jean-Carlos Borelli, les spectacles que l'on voit à la télévision ou dans les cirques par exemple, au cours duquel quelqu'un peut briser presque n'importe quoi, sont réels, mais ils ne reflètent pas le vrai visage de cette pratique. Il s'agit là uniquement du côté spectaculaire. Libre à vous de vous entraîner pour en faire autant.

Le karaté est essentiellement un art de défense. Et s'il fallait le comparer à un autre sport pour mieux en faire comprendre les grands principes, la boxe serait le sport qui s'en rapprocherait le plus.

Il est bien ancré dans l'esprit des gens que le jeune qui apprend la boxe ne le fait pas dans le but de massacrer tout le monde sur son passage. . . Il en est de même du karatéka.

Mais quand on compare boxe et karaté, il y a certaines nuances à faire. Le boxeur apprend à se servir uniquement de ses poings, mais apprend aussi le jeu des jambes nécessaires à attaquer, ou à se déplacer plus rapidement pour éviter un coup.

Le karatéka lui apprend à se servir de ses poings, du tranchant de la main, de ses coudes, des revers de la main, des genoux, de la plante des pieds tout comme du tranchant du pied.

Celui qui pratique le karaté apprend la coordination parfaite des mouvements pouvant lui permettre, par exemple, d'atteindre son adversaire au visage avec la plante du pied, sans perdre l'équilibre et assez rapidement pour éviter la contre-attaque.

On peut penser qu'il s'agit d'un sport dangereux quand on parle de donner des coups de pied au visage de l'adversaire, mais il est faux de penser ainsi.

Quand on s'entraîne à la boxe, il faut se taper dessus, mais bien sûr, on porte le casque protecteur. Au karaté, lors de l'entraînement, on ne se touche même pas. Dans les combats fictifs, qui portent le nom de kata, le jeu consiste justement qu'à ne frôler l'adversaire. Dans certains cas, les deux opposants se toucheront, mais sans jamais frapper à leur pleine force. L'un évitera le coup de l'autre, pour ensuite contre-attaquer, généralement de façon à envoyer son adversaire au plancher.

SPORT POUR FEMMES

Ce qui est assez surprenant, est que le karaté est un sport excellent aussi pour la femme, mais faute de renseignements, sans doute, peu de femmes s'y adonnent.

Les cours de karaté sont mixtes, ce qui veut dire que dans tous les exercices, que ce soit le réchauffement ou les combats fictifs, hommes et femmes sont opposés. Et lors des katas, une femme peut avoir à affronter des hommes, mais il n'y a aucun problème, elle en viendra à bout aussi facilement que si elle était un homme.

Et n'allez pas croire que le karaté fait perdre tout féminité à une femme. Comme l'expliquait Christiane Hya, une élève à l'école des arts martiaux: "C'est excellent pour la ligne". D'ailleurs, les lignes gracieuses et le charme de Christiane est la meilleure preuve que c'est un sport qui convient parfaitement bien au sexe dit faible. Voilà au moins un sport où la femme peut être l'égal de l'homme.

L'âge n'a pas d'importance dans la pratique de ce sport, et c'est ainsi que l'on rapporte que maître Funakoshi sentrainait encore régulièrement à l'âge de 81 ans. Ici à Québec, quelques personnes dans la quarantaine s'adonnent à ce sport, mais certains jeunes d'une dizaine d'années en sont aussi des fervents.

A l'école de M. Borelli, cinq membres d'une même famille s'entraînent régulièrement. Il sagit de M. Ozanam Chamberland, de Ville les Saules, et de ses fils François, Alain, Denis et Jean.

Comme tous les autres sports, on peut pratiquer le karaté dans le seul but de se tenir en condition physique, mais on peut aussi approfondir davantage dans l'intention de participer à des compétitions à tous les niveaux.

Dans un cas comme dans l'autre, il sera d'un grand bienfait pour celui qui s'y adonnera.

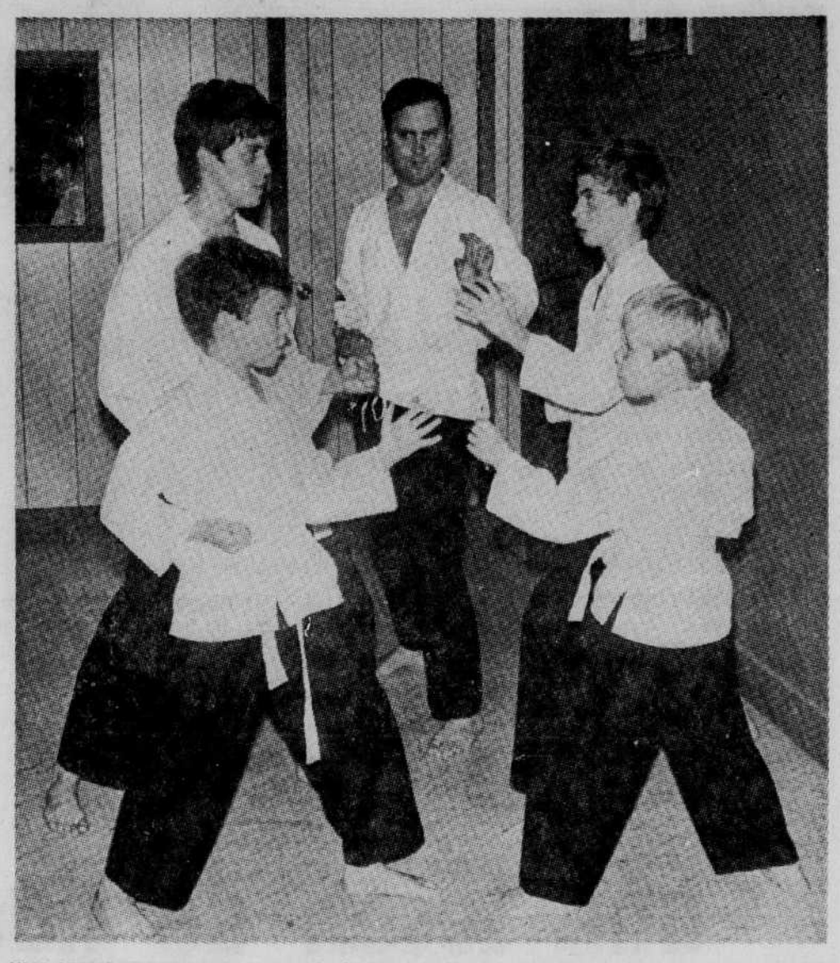

UNE AFFAIRE DE FAMILLE — Pour la famille de M. Ozanam Chamberland de Ville les Saules, le karaté est devenu une affaire de famille depuis que lui et ses quatre fils s'adonnent régulièrement à cette "religion".

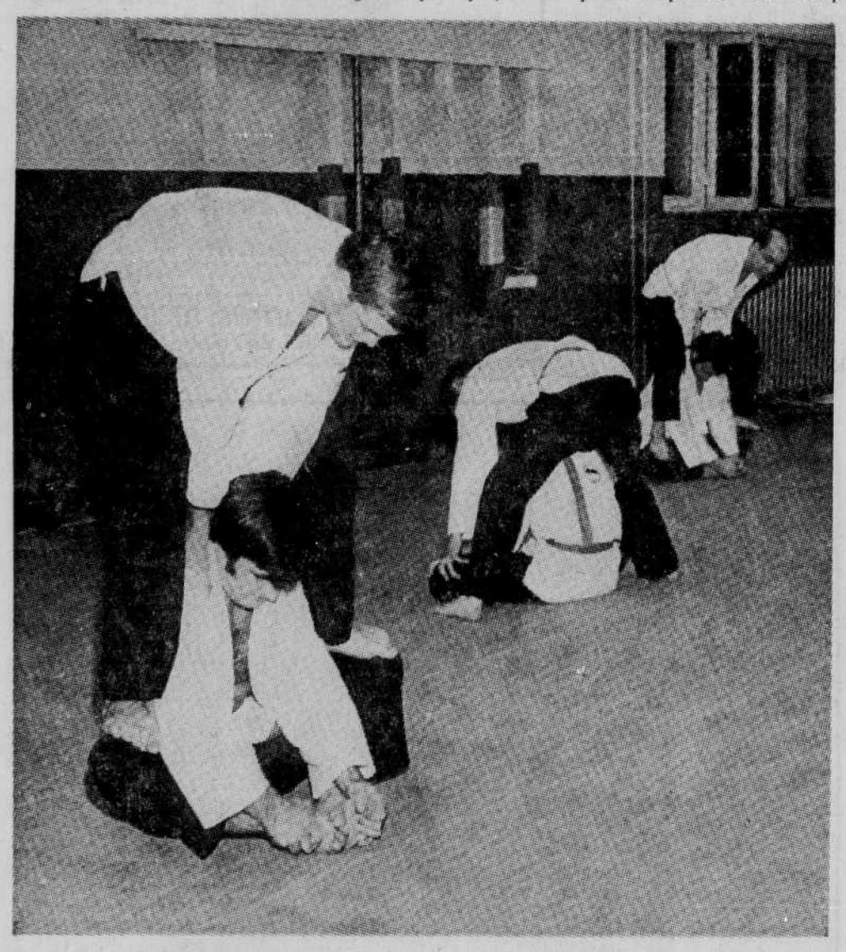

PAS TROP FACILE — Assis sur le sol, la plante des pieds ensemble, et le poids d'une personne debout sur ses genoux, voilà un exercice pas trop facile, pour celui qui n'est pas en trop bonne condition physique.

UNE QUESTION D'EQUILIBRE — Administrer à coup de pied au visage ou à l'estomac de quelqu'un sans perdre l'équilibre demande beaucoup d'entrainement . . .

Un sport dont la popularité n'est pas facile à évaluer

Si tu aimes
Souffrir, travailler,
Obéir, bienvenue ici,
Tu es chez toi.
Cherche à te soumettre
Aux principes du dojo
Et de ton sensei.
Si tu n'y arrives pas,
Cherche une autre
Activité, car ici,
Tu perds ton temps.

Ces quelques mots résument le mieux les grands principes du karaté, ce sport dont il a été assez difficile d'évaluer le nombre d'adeptes tout comme le nombre d'endroits où l'on pouvait s'adonner à ce sport.

A Québec ou dans la région, on compte cinq endroits affiliés au "Dojos Yoseikan de Karaté" qui, eux, sont régis par les règlements de la "National Karate Association" et de la "All Japan Karate Doh Association".

Il existe certes d'autres endroits où, dans la région de Québec, l'on peut s'adonner à la pratique de ce sport, mais il fut impossible de retracer toutes les écoles de karaté. Parmi les dojos Yoseikan, mentionnons l'école des arts martiaux, sur la rue Saint-Joseph; en plus d'une école à Ville Bélair; une autre à Loretteville, au collège Saint-Joseph. Des cours sont aussi dispensés à Ville Vanier et à la base de Valcartier. Une autre école non reconnue par les Dojos Yoseikan est en opération au centre Saint-François d'Assise.

TOUT NOUVEAU

Cet art de défense existe depuis des siècles, mais a été révélé au grand public japonais en 1925. Comme il a fallu plusieurs dizaines d'années avant que cette pratique soit implantée au Québec, et que ce sport a connu des débuts très difficiles chez nous, on peut affirmer qu'il compte encore peu d'adeptes.

C'est justement le peu de popularité de ce sport qui nuit à l'accroissement de sa popularité. Comme on l'a mentionné au Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec et au Service des loisirs de la ville de Sainte-Foy: "Le manque de professeurs vraiment compétents est l'un des handicaps quand on pense à mettre à la disposition du public des cours sur le karaté."

Plusieurs personnes semblent trouver très complexes toutes ces affaires de ceinture, mais en fait, c'est très simple. Le débutant est considéré ceinture blanche et les échelons à gravir sont dans l'ordre: la ceinture jaune, la ceinture orange, suivie de la verte, de la violette et de la brune, et enfin la ceinture noire. La ceinture brune comporte trois degrés, appelés "kyu" et la ceinture noire comporte sept degrés, appelés dan.

LES COMPETITIONS

Les karatékas de la région de Québec participent régulièrement à des compétitions tant d'ordre local que provincial et national.

C'est ainsi que le 7 novembre, au moins une trentaine d'élèves de M. Borelli se rendront à Ottawa pour participer au championnat national.

Récemment, cinq karatékas du Québec métropolitain participaient au championnat de l'Ontario. Il s'agit de Yves Drouin, ceinture orange; Kenny McHugh, ceinture violette ; Christiane Hya, ceinture orange; Marc Asselin, ceinture brune, et André Gingras, ceinture orange.

Quant à ce qu'il peut en coûter pour faire du karaté, disons que pour environ $10 par mois, on peut pratiquer ce sport pendant de nombreuses heures.

EXPO-SKI ● MOTO-SKI

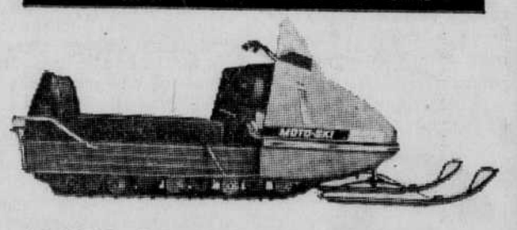

MOTO-SKI, ÇA ÇA MARCHE!

Voyez nos nouveaux modèles 1971. Plus de 10 modèles différents.

MOTO-SKI

PRIX A PARTIR DE $595.00

Chenille garantie 2 ans.

qs québec sportif ltée

2570, rue Dalton, Ste-Foy - Tél.: 651-5442
(entrée par Parc Colbert)
1050 rue St-Jean - Tél.: 522-4472
1370 nord, Dorchester - Tél.: 525-7790

Pour vous rendre à notre magasin de Ste-Foy en empruntant le boul. Charest vers l'est ou vers l'ouest, veuillez passer par la rue Colbert.
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H P.M.

CENTRE SPORTIF DU MONT HIBOU INC.

Stoneham

BILLETS DE SAISON 1970-71

ADULTES	$55.00
ETUDIANTS (jusqu'à 20 ans)	45.00
MOINS DE 14 ANS	35.00
FAMILLE DE:	
2 personnes	$100.00
3 personnes	$125.00
4 personnes	$140.00
Maximum	$150.00

Le chalet sera ouvert le samedi et le dimanche entre 12 et 17 heures.

Pour informations: 849-2522

expo-skis

PRIX spéciaux pour les SKIEURS

kneissl
LE CHOIX DES CHAMPIONS

Si les skis KNEISSL, par leur performance, permirent au champion autrichien KARL SCHRANZ de gagner la Coupe du Monde... ne sont-ils pas assez bons pour vous?

1. Arêtes "VS" multiples
2. Laminage d'époxy formant un genre de "sandwich" creux
3. Arête supérieure en aluminium-T, plus un revêtement latéral P-TEX

FAITES VOTRE CHOIX PARMI LA GRANDE FAMILLE KNEISSL

★ SUPER RS WHITE STAR
★ WHITE STAR RS RACER
★ RED STAR MAGIC 66
★ JUNIOR RACER RS

En grand spécial

RED STAR 69
Val. rég. $180
SPECIAL $118.00

UN AN DE GARANTIE

Karl Schranz & Heini Messner kneissl

OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HRES

qs québec sportif ltée
1370 nord, Dorchester - Tél.: 525-7790
2570, rue Dalton, Ste-Foy - Tél.: 651-5442
(entrée par Parc Colbert)
1050, rue St-Jean - 522-4472

UN CINQUIEME POUR LES BARONS — Ray Comeau (18) des Barons de Cleveland profite ici d'un jeu de puissance à la deuxième période du match d'hier soir au Colisée pour marquer le cinquième but des visiteurs aux dépens de Bob Taylor. En plus de Bill Orban (17) des Barons, on voit aussi les joueurs de défense Ralph MacSweyn et Onil Boutin des As.

Les As reçoivent toute une leçon de hockey

Par Léonce JACQUES

Battus 6-1 par les Barons de Cleveland, hier soir, au Colisée, les As de Québec demeurent toujours en quête d'un premier gain après leurs trois premières rencontres depuis l'ouverture officielle de la saison et c'est un premier gain qui pourrait tarder à venir s'ils continuent à jouer comme ils l'ont fait hier.

Autant les As s'étaient bien défendus à Providence et à Springfield en fin de semaine dernière, autant ils ont été des victimes faciles pour les Barons qui ont donné aux Québécois une véritable leçon de hockey dans tous les départements.

"Je n'ai peut-être pas eu beaucoup d'ouvrage" a déclaré le gardien de buts Fernand Rivard après le match "mais c'est une victoire qui fait quand même plaisir". On sait que Rivard a déjà appartenu à l'organisation des Flyers.

De l'autre côté de la patinoire, la porte de la chambre des As est demeurée fermée durant plusieurs minutes au terme de la rencontre et il a été impossible d'obtenir les commentaires d'Eddie Bush. S'il avait parlé, il aurait probablement fallu faire appel à la censure.

Pour ce premier match de la saison régulière au Colisée, les joueurs des As donnèrent l'impression d'avoir complètement oublié ce qu'ils ont pu apprendre au cours de la période d'entraînement. Ils ont oublié de patiner, ils ont oublié de frapper et ont laissé les Barons se promener à volonté autour des filets de Bob Taylor.

Devant ce peu d'opposition, les Barons eurent tôt fait de prendre une avance de 3-0 au cours de la première période, avance qu'ils augmentèrent à 6-0 dans la deuxième. Ce n'est qu'à la troisième période que les As connurent quelques rares bons moments et Dennis Giannini devait profiter d'un jeu de puissance à la treizième minute pour priver Rivard d'un blanchissage.

Marshall Johnston, Bob Whitlock, Norm Beaudin, Bill Hiendl, Ray Comeau et Barrie Meissner réussirent les six buts des vainqueurs. Les Barons marquèrent deux de leurs buts durant des jeux de puissance mais ce fut un match où les punitions ne furent d'aucune importance.

Chez les As, le jeu laissa à désirer dans tous les départements. A la défense, on fut débordé plus souvent qu'à son tour. Il n'y eut aucune sorte de cohésion entre les joueurs de défense et les joueurs d'attaque et, à l'offensive, on a passé la soirée à se chercher sur la patinoire.

Au cours de la saison qui ne fait que commencer, les As ne pourront peut-être pas jouer aussi mal qu'ils l'ont fait hier mais, pour un premier match régulier à Québec, le moment était mal choisi.

ENTRE LES PERIODES : La rencontre fut disputée devant un peu plus de 3,000 personnes . . . Les As auront l'occasion de se racheter pas plus tard que demain soir alors que les Clippers de Baltimore seront les visiteurs au Colisée . . . Contrairement aux As, les Barons ne laissèrent personne se promener en avant des filets de Rivard . . .

Première période

1—Cleveland : M. Johnston (Whitlock, beaudin) 4.14
2—Cleveland : Whitloc. (J. Johnston, Geldart) 5.48
3—Cleveland : Beaudin, (Comeau, M. Johnston) 14.40
Puns : Cunningham 2.41.

Deuxième période

4—Cleveland : Hiendl, (Whitloc,k J. Johnston) 2.07
5—Cleveland : Comeau, (Beaudin, Orban) 2.53
6—Cleveland : Meissner, (O'Brien) 18.42
Punt : Clement 2.58, Whitlock 4.47, Geldart 6.30, Schultz 6.30, Orban 8.11, Mair 10.26 et 12.40.

Troisième période

7—Québec : Giannini, (Wright) 12.39
Puns : Whitlock 6.54, O'Brien 9.19, J. Johnston 11.29.

ARRETS PAR :

Rivard	10-11-11—32
Taylor	10-14-12—36

Le Couillard invincible

François Poulin a compté trois buts, hier soir, au Centre Sportif de Ste-Foy, dans une victoire de 6 à 1 du Couillard de Ste-Foy aux dépens des Montagnards de la Tuque, dans une joute régulière de la ligue Junior Provinciale. Gilles Boulanger, Michel Brousseau et Yves Sanfaçon ont été les autres compteurs. Richard Guay a été privé de son blanchissage àla première période. La joute a été dénuée de rudesse puisque l'arbitre Jacques Lachance a décerné seulement 9 punitions mineures.

Ce gain, était le 4e en autant de parties pour le clan de Bob Chevalier qui sera le club visiteur à la Tuque dimanche après-midi.

Provost se retire comme joueur

MONTREAL (PC) — Claude Provost, qui avait ojué comme ailier droit durant quinze saisons avec les Canadiens de Montréal et avait récemment joint un club-école du Canadien, a décidé hier de se retirer comme joueur.

Plus tôt cette semaine, Provost, âgé de 37 ans, avait déclaré dans une entrevue qu'il se concentrait à sa nouvelle fonction d'adjoint de l'instructeur des Voyageurs de Montréal dans la ligue Américaine de hockey.

Les Canadiens ont fait savoir hier que Provost était prêt à occuper le rôle d'instructeur mais non doublé du rôle de joueur. Les Canadiens ont répondu qu'ils voulaient l'utiliser comme joueur - instructeur.

Provost a alors annoncé sa retraite, préférant concentrer ses efforts à ses affaires dans la région de Montréal.

A VENDRE ou A LOUER
7,000 pi.ca. de terrain avec bâtisse 30 x 30 - Garage pour 4 automobiles - Bureaux au-dessus. Centre d'affaires St-Roch.
S'adresser à 34 sud, Dorchester tél.: 529-9051

CLOTURE A NEIGE
(OU ARBUSTES)
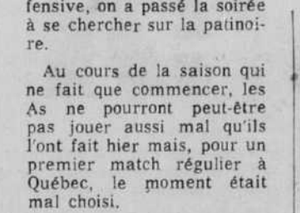
GROS ET DETAIL
ROUGE OU VERTE
(PRIX SPECIAUX AU CHAR)
Réservez tôt
GARON ltée
BOIS ET MATÉRIAUX
2901, chemin Ste-Foy
Tél.: 653-7258

roland sabourin

Le choix le plus facile depuis la série de 1955

Les représentants de la presse sportive n'ont pas toujours la tâche très facile quand arrive le moment de choisir le joueur le plus utile dans une grande classique. Ils s'exposent à de nombreuses critiques de la part des gens qui voient les choses d'une manière différente.

L'histoire aura été certes différente avec la Série mondiale qui s'est terminée à Baltimore, jeudi après-midi. Nous avons l'assurance qu'il ne s'est trouvé personne pour mettre en doute le jugement des participants du scrutin. Rarement aura-t-on vu une unanimité aussi impressionnante depuis 1955.

Ce vote en effet existe depuis l'automne 1955. Vous rappelez-vous qui avait été le premier vainqueur ? Nul autre que Johnny Podres, des Dodgers de Brooklyn.

D'ailleurs, les lanceurs dominent nettement ce palmarès. Pas moins de 12 fois l'automobile, un cadeau de la revue "Sport", est allée à un as du monticule. Brooks Robinson est donc seulement le quatrième joueur d'intérieur ou voltigeur à recevoir un tel honneur.

Le premier à "briser la glace" a été Bobby Richardson, des Yankees de New York, en 1960, après cinq nominations consécutives de lanceurs. Ces derniers ont repris la vedette pour cinq autres autres années jusqu'au moment où Frank Robinson, des Orioles de Baltimore, fut choisi en 1966. Et l'an dernier, le grand prix est allé à Donn Clendenon, des Mets de New York.

On peut dire, sans crainte de se tromper, que le nom de Brooks Robinson demeurera gravé longtemps dans la mémoire des amateurs.

Un avenir meilleur attend Cincinnati

La saison de baseball 1971 n'est même pas déjà commencée que nombre d'experts sont déjà d'accord pour prédire que les Reds de Cincinnati et les Orioles de Baltimore feront encore les frais de la Série mondiale, l'automne prochain. C'est une opinion que nous partageons, même si le système des séries éliminatoires dans chaque ligue représente un certain élément de chance.

Il suffit à un club de subir une mauvaise semaine pour voir s'envoler tous ses beaux efforts d'une saison de 162 parties. Le risque est encore plus grand dans une série de 3 dans 5, comme c'est le cas depuis l'an dernier.

Nous sommes très heureux d'avoir choisi Baltimore pour gagner la classique de cette année. Il n'y a rien de bien extraordinaire là-dedans, surtout de la part de quelqu'un qui aime à sympathiser avec la ligue Américaine. Les Yankees de New York nous ont laissé avec une habitude bien difficile à décourager.

Que ça fasse plaisir ou non, il faut reconnaître que les Reds ne sont pas entrés dans la série avec l'alignement qui leur a permis de dominer nettement la ligue Nationale. L'indisponibilité de brillants lanceurs comme Wayne Simpson et Jim Merritt a certes dérangé les plans du gérant Sparky Anderson.

Les Reds ont perdu la série à cause de la pauvre tenue de leurs lanceurs. Toutefois, il n'est pas dit que l'histoire se répétera à tous les ans. Des types comme Gullett, Wilcox et Carroll vous permettent de croire que l'avenir s'annonce brillant pour Cincinnati.

Et nous dirons en terminant que si Reds et Orioles se rencontrent à nouveau en 1971, nous y penserons deux fois avant de demeurer dans le camp de la ligue Américaine.

Potins de la fin de semaine...

Notre bo nami George "Punch" Imlach a certainement reçu un dur coup quand les vétérans Phil Goyette et Don Marshall ont décidé de prendre leur retraite du hockey . . . Dans le fond, ce dénouement peut devenir un mal pour un bien dans le cas du nouveau club de la ligue Nationale . . . Imlach est donc forcé de se servir de deux jeunes, hâtant leur développement d'une saison ou deux . . . Après tout, il est reconnu que Goyette et Marshall n'auraient pas joué très longtemps pour les Sabres . . .

Plusieurs hommes à chevaux ont déjà commencé à faire leurs préparatifs pour les divers encans qui auront lieu aux Etats-Unis durant les prochaines semaines . . . Il y en a quelques-uns qui se rendront à l'événement "Old Glory Sale" de New York . . . Toutefois, le véritable gros contingent se retrouvera à Harrisburg, durant la première semaine de novembre . . . Ils feront de plus gros déboursés qu'au cours des dernières années, faute d'un marché d'élevage intéressant au Québec . . .

Il y a eu de très bons pointages lors du tournoi de golf intramural de l'université Laval . . . Signalons des 75 par Jacques Grégoire et Jacques Fleury, un 78 de Michel Bilodeau et un 79 de la part de Guy Sirois . . . Gaston "Labatt" Boucher, de Grand-Mère, nous prie de rappeler aux chasseurs de la région de Québec que le 11e concours de panaches aura lieu chez lui, dimanche le 25 octobre . . .

Cleland "Keke" Mortson est de retour dans la ligue Américaine, s'alignant pour les Americans de Rochester . . . Mortson a eu l'honneur de se mériter la première mauvaise conduite de partie de la saison pour avoir voulu continuer à se battre dans la boîte des punitions avec Jim Niekamp, des Clippers de Baltimore . . .

Camionneurs,
on a pensé
à vous!
EDBRO
CA NOUS CONNAIT LES SYSTEMES HYDRAULIQUES

Nous effectuons la vente, l'installation et le service de "dompeuses" (Hoist) EDBRO boite de camion, souffleuse de moulée en vrac, de marque OMEGA prise de force (power-take-off) ainsi que redressement de châssis (frame) de camions. Aussi, alignement de roues, sur autos et camions. PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION.
GARAGE Fabrie LTEE
SPECIALISTE EN SYSTEME HYDRAULIQUE
BEAUMONT, CTE BELLECHASSE
TEL.: 837-3606 (CODE 418)

SIMPSONS-SEARS

AU CENTRE DE L'AUTOMOBILE
LUNDI, MARDI ET MERCREDI

ALIGNEMENT DES ROUES!
Alignement seulement Rég. 7.95
5.99 les 2 roues
BALANCEMENT DES ROUES
Par la machine à niveau!
Rég. $2 ch. 1.19 ch.
N'attendez plus! Faites aligner les roues de votre auto... Vous roulerez sans aucun souci!
Vous ne dites que:
"PORTEZ A MON COMPTE"!
Pour tous renseignements, composez:
Québec: 529-9841 local 321
Simpsons-Sears — Centre de l'Automobile (Rayon 190).

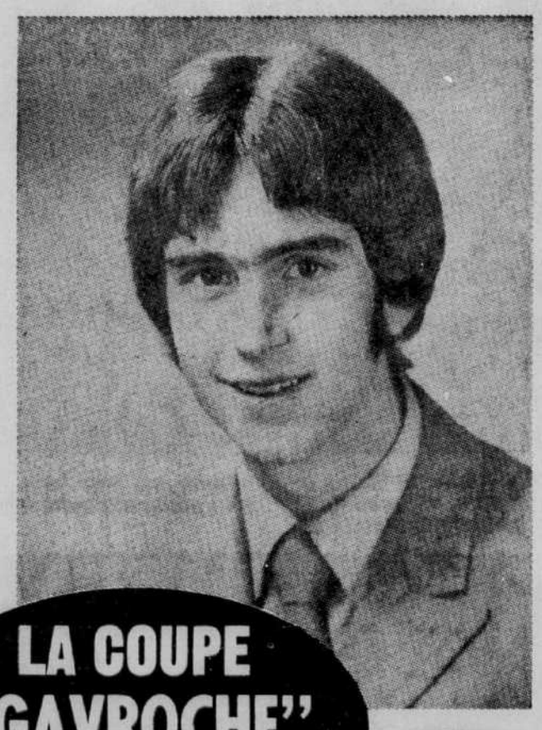
LA COUPE "GAVROCHE"
coiffure simple, fraîche et dégagée, créée pour les hommes dont le regard se tourne déjà vers demain.
LA COUPE 'GAVROCHE'
la coiffure des hommes d'action, créée pour vous, monsieur!
GASTON ROSS
JACQUES DROUIN
ANDRE GAUTHIER
RAYNALD THERRIEN
et
CLAUDINE EMOND, coiffeur pour hommes, manucure et visagiste
se soucient de votre apparence, vous pouvez compter sur eux.
NOUVEAU!
au Studio Gaston Ross,
LE TOUPET AVEC RAIE TRANSLUCIDE
qui se confond à vos cheveux.
Studio Gaston Ross INC.
4765, 1re AVENUE, CHARLESBOURG
QUEBEC 7 — TEL.: 623-7992
(face à l'église St-Rodrigue)

CARETTE '71 éclate en
LA PREUVE, UNE Renault 8
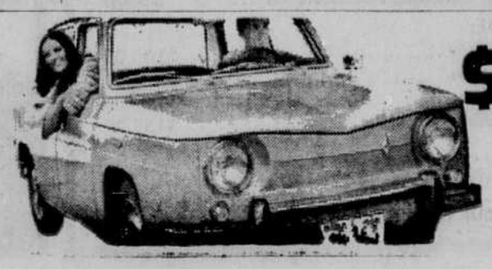
$1735.00
CARETTE AUTOS LTEE
2060 ouest, boul. Charest - Ste-Foy
681-7371
1176 boul. Talbot, Chicoutimi
549-1205

léonce jacques

Enfin, des superlatifs qui avaient leur place

La dernière scène du dernier acte de la saison 1970 dans le baseball majeur a été jouée jeudi après-midi quand Brooks Robinson, dans la première moitié de la neuvième manche de la cinquième rencontre de la Série Mondiale, s'empara d'une balle frappée dans sa direction.

Il eut tôt fait de réussir le relais en direction de Boog Powell au premier-but et ce fut l'explosion de joie chez les Orioles de Baltimore qui venaient de s'assurer les honneurs de cette classique.

Pour les représentants de la ligue Américaine, ce fut une victoire amplement méritée et une victoire qui leur permettra d'oublier leurs déboires de l'an dernier alors qu'ils s'étaient inclinés en cinq rencontres devant les surprenants Mets de New York.

L'an dernier, c'est avec une formation aussi puissante que celle de cette année que les Orioles entreprirent la Série Mondiale mais le sort avait alors voulu qu'ils soient opposés à une équipe que personne n'aurait pu arrêter. Dans bien des milieux, on ne se gêna pas alors pour dire que les Mets avaient tout simplement joué au-dessus de leur tête du commencement à la fin de la campagne 1969 et on n'avait pas tort sur toute la ligne.

Cet automne, les Orioles ont eu la chance de se racheter et ils ne l'ont pas laissé passer et c'est un triomphe que les amateurs de Baltimore, jamais trop gâtés par des équipes championnes, ne sont pas à la veille d'oublier.

En songeant à ce dernier retrait de la cinquième rencontre amorcé par Brooks Robinson, on peut affirmer que le coup de théâtre avant la fermeture du rideau n'aurait pu être confié à un acteur plus méritant.

Aux Etats-Unis, où les superlatifs sont toujours très à la mode, on ne manque jamais, d'année en année, de souligner la tenue d'un athlète en particulier à l'occasion de cette classique.

Cette année, on s'est fait un devoir de souligner la brillante tenue de Brooks Robinson au "coin chaud" et, pour une fois, on peut dire que l'on n'a pas péché par excès.

Il est incontestable que Brooks Robinson a été la grande vedette individuelle de la Série et ses exploits défensifs n'ont pas fini de hanter les nuits de Sparky Anderson et de toute l'équipe des Reds.

Ici et là dans le sport

J'ignore s'il s'agit d'une sorte de record dans la Série Mondiale mais un seul but a été "volé", et ce fut par Bob Tolan des Reds de Cincinnati, au cours de la classique qui a pris fin jeudi après-midi . . .

A la suite d'une décision prise par son propriétaire, Sir Frank Packer, le voilier australien Gretel II a été mis en vente à Newport . . . On demande la somme de $196,000 . . . En Australie, c'est une nouvelle qui n'a pas fait plaisir à ceux qui ambitionnent de rivaliser de nouveau contre les Américains en vue de l'obtention de la coupe America . . . On aurait préféré que le Gretel II soit transporté en Australie où l'on aurait pu s'en servir comme voilier d'essai . . .

Grâce à Paul Côté de la maison Nap. Côté, un film sur le ski intitulé "The Sound of Winter" sera présenté au Cegep de Sainte-Foy mercredi le 21 octobre prochain . . . La présentation de ce film sera faite au profit des clubs de ski de la région de Québec . . .

Après n'avoir marqué que trois buts dans leurs deux premiers matches de la saison régulière, les Flyers de Philadelphie ont compté à quatre reprises dans la seule deuxième période de leur match de jeudi et c'est une poussée qui a dû faire énormément plaisir à toute l'organisation des Flyers surtout quand on sait que Vic Stasiuk et ses hommes étaient alors opposés aux Canucks de Vancouver dont le directeur - gérant est nul autre que Bud Poile . . . On se souvient que Poile a été remercié de ses services par les Flyers en décembre dernier, un peu avant Noël . . .

En marge de la prochaine saison de baseball à Québec, le ciel s'est considérablement éclairci au cours de la semaine qui prend fin et il faut souhaiter que tous les intéressés n'hésiteront pas à travailler la main dans la main pour faire un succès du retour du baseball organisé dans notre ville . . .

La saison dernière, les Americans de Rochester et les Barons de Cleveland ne remportèrent qu'une seule victoire aux dépens des Voyageurs de Montréal . . . La saison vient à peine de commencer et voilà que Rochester et Cleveland ont déjà chacun une victoire contre les Montréalais . . .

Les Alouettes de Montréal ont remporté mercredi soir une importante victoire aux dépens des Lions de Vancouver et les amateurs de football ont alors été témoins d'une fin de match que l'on n'est pas à la veille d'oublier . . .

A Québec, le monde du curling fera connaître lundi les grandes lignes de son prochain calendrier lors d'une conférence d'information qui aura lieu au club Jacques-Cartier . . . Une semaine plus tard, au même endroit, il y aura une autre conférence d'information en marge du tournoi pour le championnat canadien de curling qui sera présenté à Québec en mars prochain . . .

Les Canadiens de Montréal n'ont pas encore trop souffert de l'absence de John Ferguson mais la saison est encore très jeune . . . Les Flyers de Philadelphie n'ont peut-être plus besoin de Bill Sutherland mais ce dernier a raison quand il dit qu'il pourrait venir en aide de certaines autres équipes de la ligue Nationale.

Un truc du chapeau pour Guy Lafleur

hockey

VERDUN — Les Remparts de Québec ont gagné leur premier match sur la route, hier soir, battant les Maple Leafs de Verdun sur leur glace par 10-6. C'est la quatrième victoire consécutive des Remparts qui avaient commencé la saison régulière en remportant leurs trois premières joutes à Québec.

Le capitaine des Remparts, Guy Lafleur, y est allé d'un tour du chapeau dans cette joute disputée devant 3,100 amateurs à l'auditorium de Verdun. La recrue Yves Lacroix s'est signalé en marquant deux buts, tout comme Michel Brière, tandis que Claude Reid, Richard Grenier et André Savard furent les autres compteurs des Remparts.

Les Leafs furent les premiers à ouvrir le pointage après un peu plus de deux minutes de jeu à la première période. Cependant, les Remparts sont revenus à la charge avec une riposte de trois buts pour finalement prendre une avance de 4-2 après le premier vingt.

Les Remparts ont déclenché un autre assaut décisif dans la seconde reprise, enfilant quatre autres buts pour porter leur avance à 8-3 après deux périodes.

Dans la dernière période, les Maple Leafs ont causé une certaine menace en enregistrant deux buts d'affilée à un certain moment mais les Remparts ont répliqué à nouveau pour s'assurer la victoire par 10-6.

Les Remparts ont encore deux joutes à disputer sur la route avant de revenir au Colisée vendredi prochain.

Ils vont jouer à Cornwall demain soir et à Sherbrooke jeudi soir.

QUEBEC 10, VERDUN 6

Première période

1—Verdun : Chiasson, 2.33
2—Québec : Grenier, (Dion) 5.51
3—Québec : Lafleur, (Dion) 6.41
4—Québec : Reid, (Richard, Blais) 8.15
5—Verdun : Martel, (Doré, Folco) 13.51
6—Québec : Lacroix, (Blais) 18.28

Punx : Richard 2.46, Lacombe, Smith 9.56, Doré (maj.), Landers (maj.), 14.20.

Deuxième période

7—Québec : Lafleur, 8—Québec : Brière,
9—Verdun : Dubé,
10—Québec : Savard,
11—Québec : Lacroix,

Troisième période

12—Verdun : Cournoyer, 7.33
13—Verdun : Jones, (Atkinson, Chiasson) 9.47
14—Québec : Brière, (Lafleur, Grenier) 14.04
15—Verdun : Morrissette, (Tessier, Martel) 16.37
16—Québec : Lafleur, (Grenier, Blais) 18.58

Puns : Richard (maj. double, plus mauv. cond.) et Doré (maj. et mauv. cond.) 5.17.

LANCERS :

Québec	17	15	13—45
Verdun	13	13	17—43

MARDI

Ligue Nationale
Detroit 3, Montréal 4

MERCREDI

Ligue Nationale
Buffalo 0, New York 3
St-Louis 3, Toronto 7
Boston 8, Los Angeles 5
Vancouver 2, Chicago 5

JEUDI

Ligue Nationale
Montréal 3, Buffalo 0
Chicago 2, Detroit 1
Vancouver 4, Philadelphie 5
Pittsburgh 2, Minnesota 4

Ligue Américaine
Aucune joute

Ligue Junior "A" du Québec
Shawinigan 4, Cornwall 3
Sherbrooke 3, Drummondville 3
St-Jérôme 3, Sorel 5

Ligue Junior "B" provinciale
Ste-Foy 8, Victoriaville 4

HIER

Ligue Nationale
Boston 3, Oakland 1

Ligue Américaine
Cleveland 6, Québec 1
Baltimore 5, Montréal 3

Ligue Junior "A" du Québec
Québec 10, Verdun 6
Sorel à Sherbrooke
Cornwall à Rosemont
Trois-Rivières à Shawinigan

Ligue Junior "B" provinciale
La Tuque 1, Ste-Foy 6

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Chicago à Montréal
New York à Toronto
Detroit à Minnesota
Buffalo à St-Louis
Philadelphie à Pittsburgh
Oakland à Los Angeles

Ligue Américaine
Québec à Baltimore
Montréal à Hershey
Providence à Springfield

Ligue Junior "A" du Québec
Aucune joute

DEMAIN

Ligue Nationale
Montréal à New York
Toronto à Philadelphie
Boston à Vancouver
Minnesota à Detroit
Pittsburgh à Buffalo
St-Louis à Chicago

Ligue Américaine
Baltimore à Québec
Hershey à Rochester
Springfield à Providence
Cleveland vs Montréal (Halifax)

Ligue Junior "A" du Québec
Québec à Cornwall
Sherbrooke à St-Jérôme
Verdun à Sorel
Drummondville à Shawinigan
Trois-Rivières à Rosemont

Ligue Junior "B" provinciale
Ste-Foy à La Tuque

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	3	0	0	9	4	6
Boston	2	0	0	15	8	4
Toronto	1	1	0	10	8	2
New York	1	1	0	4	3	2
Buffalo	1	2	0	2	7	2
Detroit	1	3	0	12	16	2
Vancouver	1	4	0	13	23	2

Division Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	3	0	0	15	4	6
St-Louis	2	1	0	10	9	4
Philadelphie	2	1	0	8	7	4
Los Angeles	1	1	0	8	9	2
Minnesota	1	1	0	5	4	2
Pittsburgh	0	2	0	3	6	0
Oakland	0	2	0	4	10	0

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Springfield	2	0	0	8	6	4
Providence	1	1	0	5	5	2
Montréal	0	3	0	9	13	0
Québec	0	3	0	5	13	0

Division Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Baltimore	3	0	0	13	7	6
Cleveland	2	0	0	10	4	4
Rochester	2	1	0	10	9	4
Hershey	0	2	0	5	8	0

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	4	4	0	0	34	17	8
Trois-Rivières	4	4	0	0	23	13	8
Shawinigan	5	4	1	0	22	17	8
Verdun	5	3	2	0	23	21	6
Sherbrooke	5	2	1	2	21	19	6
Drummond.	5	2	1	2	21	21	6
St-Jérôme	5	2	3	0	21	26	4
Sorel	5	1	4	0	13	23	2
Rosemont	4	0	4	0	16	26	0
Cornwall	6	0	6	0	22	33	0

LOCAL A LOUER
12,000 pi. ca. - A l'épreuve du feu. Centre d'affaires St-Roch - Facilités de stationnement.
S'adresser à:
34 sud, DORCHESTER
TEL.: 529-9051

on va aux courses

QUEBEC CE SOIR 7h45 ET DEMAIN 2h00
BEAU TEMPS
MAUVAIS TEMPS

AERO-CLUB DE QUEBEC INC.
HANGAR #1, AEROPORT DE QUEBEC
ANCIENNE-LORETTE

POUR $5 OBTENEZ
UNE PREMIERE LECON D'INTRODUCTION.

Vous piloterez un avion moderne de marque Piper Cherokee, avec un instructeur qualifié du Département des Transports. Cette leçon spéciale à initier une foule de gens, au plaisir de savoir piloter.

APPELEZ
872-9881

PIPER VENTE & SERVICE

VENTE DE CARTOUCHES, CASSETTES ET ACCESSOIRES RCA

20% D'ESCOMPTE
SUR TOUTES NOS CARTOUCHES ET CASSETTES

ARTISTES	TITRES	CARTOUCHES	CASSETTES
BOB RALSTON	"Red Rose for a Blue Lady" et autres...	C8S-1008	
EDDY ARNOLD et autres...	"Sing Popular Country Songs"	C8S-1074	
LIVING STRINGS	Living Strings Plus Trumpet	C8S-1079	
LIVING MARIMBAS	Play Bert Kaempfert Hits	C8S-1088	
LEO ADDEO AND HIS ORCHESTRA	Raindrops keep Fallin' on my Head - Et autres... Hawaii in Stereo - Calypso and Other Island Favorites	C8S-5003	
LIVING SPRINGS	Musique de "Docteur Zhivago" et 15 autres...	C8S-5036	
LIVING BRAS LIVING MARIMBAS	Interprétation des succès de Herb Alpert et Tom Jones	C8S-5049	
VICKY	Vicky	CP8S-1005	
LES JEROLAS	Le tribunal des vedettes	CP8S-1011	
VICKY	Le temps de fleurs	CP8S-1014	
ROGER WHITTAKER	Mon pays bleu	CP8S-1015	
THE MAMA'S AND THE PAPA'S	If You Can Believe Your Eyes and Ears	DHM-85006	DHX-55006
THE MAMA'S AND THE PAPA'S	The Mama's and the Papa's Deliver	DHM-85014	DHX-55014
STEPPENWOLF	At Your Birthday Party	DHM-85053	DHX-55053
STEPPENWOLF	Live Steppenwolfe	DHM-85075	DHX-55075
THREE DOG NIGHT	It Ain't Easy	DHM-85078	DHX-55078
LUCIEN HETU	Invitation à la danse	G8S-1001	
LUCIEN HETU	Invitation à la danse - Vol. 2	G8S-1006	
LUCIEN HETU	Lucien Hétu joue les succès 1968	G8S-1007	
PAUL BRUNELLE	Mes premières compositions	G8S-1010	
LUCIEN HETU	Les grands succès 1969	G8S-1011	
DIE MUNCHEER BIERBUBEN	Brasserie Bavaroise	G8S-1012	
PAUL BRUNELLE ROGER MIRON TI-BLANC RICHARD	Pot-Pourri "Western"	G8S-1013	
ORIGINAL SOUNDTRACK RECORDING	The Sound of Music	O8S-1001	OX-1001
HARRY BELAFONTE	Belafonte at Carnegie Hall	O8S-5002	
LOS INDIOS TABAJARAS	The Mellow Guitar Moods	P8S-1013	
ELVIS PRESLEY	Girl Happy	P8S-1018	PK-1018
ELVIS PRESLEY	Blue Hawaii	P8S-1019	PK-1019

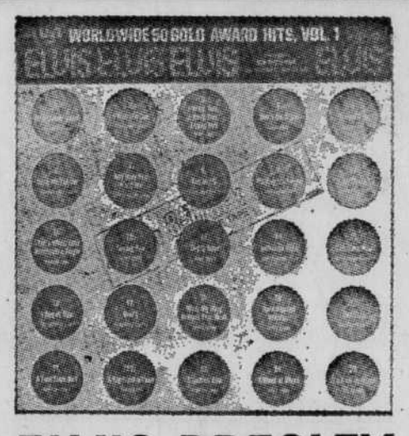

ELVIS PRESLEY
P8S-6401
Cartouche double
50 chansons et des photos.

Catalogue complet disponible sur demande.

HEURES D'OUVERTURES:
Lundi, mardi, mercredi: 9h. a.m. à 5h.30 p.m. - Jeudi, vendredi: 9h. a.m. à 9h. p.m. - Samedi: 9h. a.m. à 5h. p.m.

CHARGEX

ARTISTES	TITRES	CARTOUCHES	CASSETTES
ELVIS PRESLEY	Elvis Gold Records, Vol. 3	P8S-1057	PK-1057
EDDY ARNOLD, BOBBY DARE, et autres...	Country Hits Parade	P8S-1095	
AL HIRT, H. MANCINI CHET ATKINS FRANKIE CARLE, HIS PIANO AND ORCH.	The Best of Best of A. HIRT, H. MANCINI, CHET ATKINS, et autres... Variety Pack	P8S-1154	PK-1154
LOS INDIOS TABAJARAS	Honky-Tonk Hits by the Dozen	P8S-1170	
ELVIS PRESLEY	Twin Guitars - In a Mood for Lovers	P8S-1203	
ELVIS PRESLEY	Elvis' Gold Records	P8S-1244	PK-1244
HUGO MONTENEGRO AND HIS ORCH.	Elvis' Gold Records - Vol. 4	P8S-1297	PK-1297
LOS INDIOS TABAJARAS	Musique de "A Fistful of Dollars" - "The Good, the Bad and the Ugly" et autres...	P8S-1301	PK-1301
JOSE FELICIANO	The Best of Los Indios Tabajaras	P8S-1354	
ELVIS PRESLEY	Feliciano!	P8S-1377	PK-1377
LOS INDIOS TABAJARAS	Elvis TV Special	P8S-1391	PK-1391
ELVIS PRESLEY	In A Sentimental Mood	P8S-1428	
HUGO MONTENEGRO	From Elvis in Memphis	P8S-1456	PK-1456
JOSE FELICIANO	Moog Power	P8S-1465	
C. PRIDE	Feliciano 10 To 23	P8S-1479	PK-1479
THE GUESS WHO	The Best of Charley Pride	P8S-1505	PK-1505
HUGO MONTENEGRO	American Woman	P8S-1518	PK-1518
ELVIS PRESLEY	Colours of Love	P8S-1522	PK-1522
ELVIS PRESLEY	Elvis on Stage From Memphis To Vegas.... From Vegas To Memphis....	P8S-1594	
ELVIS PRESLEY	Woldwide 50 Gold Award Hits - Vol. 1	P8S-5076	
FELICIANO - FRIENDS OF DISTINCTION - C. FRANKLIN N. SIMONE	Soul-In!	P8S-6401	
BOSTON POPS	Concert in the Park-Fiedler	P8S-8003	
MOFFO - SOLTI	Rigoletto (Highlights) (Verdi)	R8S-1016	
VAN CLIBURN	My Favorite Chopin	R8S-1050	
THE MOOG STRIKES BACH...	Chopin - Mozart - Rachmaninoff - Etc.	R8S-1053	RK-1053
ORMANDY - Phil. Orch.	Shostakovitch Sym. No 13	R8S-1137	RK-1137
FIEDLER, BOSTON POPS	Swan Lake (Excerpts) - Les Sylphides - etc....	R8S-1151	RK-1151
		R8S-5015	

BON DE COMMANDE
Postez à
ALLARD AUDIO STEREO
2696, chemin Ste-Foy, Québec 10, P.Q.

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... TEL.: .....

INSCRIVEZ VOTRE CHOIX DANS LES PETITES CASES DU TABLEAU CI-HAUT

allard AUDIO STEREO INC
LA MAISON DES GRANDES MARQUES

2696, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
651-5212

PLACE FLEUR DE LYS, QUEBEC
522-3941

allard AUDIO STEREO INC
LA MAISON DES GRANDES MARQUES

raymond gagné
CHASSE ET PÊCHE

Les avatars du garde-chasse et notre devoir de le protéger

Ceux qui préconisent l'ouverture immédiate et générale des territoires sous bail n'ont certes pas eu connaissance de ce qui s'est passé, il y a une quinzaine, à La Pocatière.

Ceux qui pensent, de plus, que le travail du garde-chasse est facile, insignifiant, inutile, et dépourvu de tout risque, devraient à la suite de ce qui s'est produit à La Pocatière, reviser leur position.

A leur intention, je résume brièvement le fait. On était à la veille de l'ouverture de la chasse à l'orignal dans la Zone "C". Des braconniers (figurez-vous que ça existe encore!) avaient poursuivi jusqu'à ce qu'il s'épuise un magnifique animal qui, à bout de souffle, et blessé, se réfugia finalement dans un pacage. au beau milieu d'un troupeau de vaches, près de la ville de La Pocatière.

Une journée durant, une foule de badauds curieux se sont assemblés à l'endroit où l'animal avait cherché refuge. Avec eux, la fièvre au coeur, carabine au poing, braconniers et chasseurs occasionnels se bousculaient afin d'être celui qui abattrait l'orignal.

Le garde-chasse de l'endroit eut maille à partir avec plusieurs individus dont l'envie de tuer était plus fort que la raison. Il se fit tant et si bien malmené qu'il a dû avoir recours à l'aide de la police provinciale pour en arriver non seulement à maintenir l'ordre mais aussi à faire respecter les règlements de la chasse.

Et finalement, pour ramener l'ordre et aussi soustraire la viande de l'animal à la consommation (l'orignal avait été, semble-t-il, blessé gravement par les braconniers et sa viande s'était dangereusement détériorée) les agents de la PP durent tuer eux-mêmes l'animal.

Et il reste maintenant à la Justice d'entendre (si ce n'est déjà fait) plusieurs causes intentées à la suite de ce drame, le garde-chasse ayant dû porter de nombreuses plaintes au cours de cette triste journée.

Remarquez que je n'ai rien contre les gens de La Pocatière. Ce sont des gens sympathiques que je ne crois pas pires que les gens d'ailleurs. Mais, je me dis qu'il existe encore, au sein de notre population un sérieux manque de connaissance et d'amour de la nature. De là découle cette absence de respect, nécessaire plus que jamais aujourd'hui, pour la conservation de la nature comme telle et pour celle de l'environnement.

Or, aussi longtemps aurons-nous à déplorer cette situation, aussi longtemps il faudra penser à protéger la faune. Aussi longtemps nos gens se comporteront-ils comme des enfants et refuseront-ils de comprendre l'importance du rôle du garde-chasse, aussi longtemps il faudra que les autorités secondent celui dont la principale fonction reste la protection du gibier dans le propre intérêt et contre l'égoisme des individus.

Aussi longtemps aussi il faudra ne pas ouvrir les territoires sous bail de façon inconsidérée et pour le seul but de respecter un principe qui ne peut être applicable de façon générale dans la réalité.

L'affaire Mathieu Barrette

L'affaire du garde-barrière de la Réserve de Portneuf, Mathieu Barrette, en est un autre exemple qui nous pousse à insister pour que le garde-chasse soit fortement appuyé par ceux qui ont l'autorité pour le faire.

Il est vrai, maintenant que Barrette a démissionné et qu'il n'est plus à l'emploi du Service de la Conservation, que son problème n'a plus la même acuité qu'il aurait eu si Barrette était demeuré dans ses responsabilités.

Mais le principe est toujours là. Si le Service de la Conservation de la faune veut que ses gardes-chasse soient efficaces et puissent agir avec un minimum de crainte, il est essentiel que ceux-ci se sentent vraiment protégés.

Car les matamores sont nombreux. Ils ne choisissent pas toujours les moyens les moins dommageables pour arriver à leur fin. S'il faut bousculer, blesser, voire même tuer pour entrer dans un territoire, ils ne se gênent pas. Leur appétit est sans borne et les moyens qu'ils utilisent sont aussi nombreux que dangereux.

J'ai été heureux d'apprendre de la bouche même du surintendant de la Réserve de Portneuf que la plainte qui avait été logée puis retirée par les autorités relativement à l'assaut qu'avait subi Mathieu Barrette, a été à nouveau confiée à la Police Provinciale

Il ne s'agit pas pour moi d'une volonté de voir les coupables (s'ils le sont vraiment) condamnés puis punis, mais plutôt de savoir que le garde-chasse obtient réellement l'appui des autorités, qu'il peut être défendu et protégé quand, dans l'exercice de ses fonctions, et quels que soient les risques qui s'imposent, prend toutes ses responsabilités afin de protéger le bien public.

Si nous désirons que nos gardes-chasse jouent complètement leur rôle très important, il n'y a pas d'autre attitude à tenir que celle-là.

Autres sujets

René Gobeil, le secrétaire général de l'Association des Outfitters m'a appris, cette semaine, que son association entreprendra cette année une campagne pour faire connaître davantage aux Québécois les services que peuvent leur rendre les Outfitters. Bonne idée. Voilà un groupe qui, pendant trop longtemps, a semblé bouder les pêcheurs et chasseurs de notre milieu pour leur préférer les gens d'outre-frontière. Ce n'est que le retour des choses. Aujourd'hui, la clientèle québécoise est devenue essentielle. Je souhaite plein succès à René et ses amis.

Dans un autre domaine, j'aurai le plaisir de rencontrer les chasseurs et pêcheurs de Kamouraska à La Pocatière, lundi soir. Je vais essayer de les informer du mieux que je pourrai sur les richesses fauniques de la baie James. On m'a dit que ça les intéressait.

Quant aux rapports de la chasse à l'orignal, je ne pourrai malheureusement m'étendre longuement là-dessus, cette semaine, à cause de l'espace. Disons qu'au 14 octobre, 5,445 originaux avaient été abattus à travers tous les territoires de la province. Les régions de Montréal, du Témiscamingue et de l'Abitibi venaient en tête avec respectivement 984, 888 et 829 orignaux. De façon générale, la chasse a été excellente et il y a des chances qu'elle soit meilleure que l'an passé.

A la semaine prochaine.

Oakland présente une nouvelle image

Par la PC

Les Seals d'Oakland font de nouveaux débuts dans la LNH, avec un nouveau proprio, un nouveau nom, de nouvelles couleurs et de nouveaux supporteurs, du moins on l'espère.

Charles Finley est maintenant propriétaire du club qui a évolué devant des sièges vides depuis l'expansion 1967 et a connu différents propriétaires.

Finley a déjà transformé les Athlétiques d'Oakland en un club présentable dans la Ligue américaine de baseball.

Jeudi soir, lors d'un banquet de bienvenue, Finley a révélé que les Seals d'Oakland porteraient désormais le nom de Golden Seals de la Californie et qu'ils adopteraient les couleurs or et vert, espérant ainsi que le club attirerait un nouveau groupe de supporteurs en dehors de la région San Francisco - Oakland.

A part le match Boston -Oakland hier soir, il y avait 12 parties prévues en fin de semaine.

Ce soir, les Seals se rendent à Los Angeles, Chicago visite Montréal, Toronto reçoit New York, Detroit est à Minnesota, Buffalo évolue à St-Louis et Pittsburgh est l'hôte du Philadelphie.

Dimanche, Montréal est à New York; Toronto, à Philadelphie; Boston, à Vancouver; Minnesota, à Detroit; Pittsburgh à Buffalo; et St-Louis, à Chicago.

SIMPSONS-SEARS

Entreposage et Mise au point de vos Hors-Bords!

Jusqu'à 25 hp. 12.95

25 hp. ou au-delà 19.95

Mise au point complète de vos moteurs hors bord à très bas prix!

A part les réglages nécessaires, nous vérifions avec soin:
- les pointes, les bougies et les condensateurs;
- le système d'alimentation (nettoyage compris);
- le carburateur (réglage inclus);
- l'étrangleur et les organes connexes;
- le système de refroidissement;
- le système électrique, les organes de direction, le réservoir, etc... Plus: complète lubrification des organes mobiles.

SERVICE EXPERT GARANTISSANT SATISFACTION!

A vos frais tout changement de pièces!
Pour tous renseignements, composez:

Québec: 529-9841 local 280 Chicoutimi: 549-8240 local 280

Simpsons-Sears - Centre de Service (Rayon 192).

A LIQUIDER EN OCTOBRE
VOUS CHERCHEZ UN CAMION USAGE!
VENEZ RENCONTRER DES SPECIALISTES!...

TRACTEUR
Moteur 220 - Cummins - 10 vitesses - Essieu trainant - Garantie "Hi-Value". SPECIAL
$5,900

INTERNATIONAL
F-1800, 1969 - Tandem - Moteur V-392 - Trans. 5 vitesses - 4 aux. - Garantie "Hi-Value". SPECIAL
$6,600

2 TRAVELALLS
International - Modèle 1000-B - Moteur V-304 - Servo-freins - Parfaite condition. SPECIAL — CH.
$1,400

CHEVROLET
Modèle 80, 1964 - Châssis et cabine - Moteur V-348 - Trans. 5 vitesses - Essieu arrière 2 vitesses. SPECIAL
$1,000

2 INTERNATIONAL
F-1800, 1967 - Tandem - Boite d'acier et dompeuse - Très bonne condition. SPECIAL — CH.
$6,600

G.M.C.
Modèle 930 - Boite pour livraison du lait. SPECIAL
$1,400

G.M.C. 6500
Tandem - 53,000 lb - P.B.V. - Bonne condition. SPECIAL
$6,000

G.M.C. et FORD
Avec boite à liqueur. Bonne condition. SPECIAL — CH.
$500

EGALEMENT, PLUSIEURS AUTRES MODELES DE MARQUES ET CAPACITES DIFFERENTES, A PRIX DE DEBARRAS.
VENEZ RENCONTRER NOS VENDEURS

R. GUAY, Rep. Rés.: 839-9724
R. GAGNON, Rep. Rés.: 651-1061
J.-M. PREVOST, Rep. Rés.: 653-4648
P. LABBE, Rep. Rés.: 839-6071

LOUIS VERREAULT, Gérant
CAMIONS "INTERNATIONAL"
1300 ouest, boul. Charest
Québec 8
Tél.: 527-2543
PIECES - VENTE - SERVICE

Tony Perez préféré à Brooks Robinson comme 3e but étoile

NEW YORK (PA) Mike Cuellar, vainqueur des Reds de Cincinnati au profit des Orioles de Baltimore dans le dernier match de la Série mondiale, et son coéquipier Boog Powell ont été choisis hier au sein de l'équipe d'Etoiles du baseball choisie par La Presse Associée en 1970.

Cuellar a été choisi lanceur gaucher et Powell, joueur de 1er-but, tandis que le receveur Johnny Bench et le 3e-but Tony Perez représentaient les Reds.

Les Cubs de Chicago comptent aussi deux joueurs chez les étoiles, soit le 2e-but Glenn Beckert et le voltigeur Billy Williams.

Les autres élus sont l'arrêt-court Luis Aparicio, des White Sox de Chicago, les voltigeurs Rico Carty, du Atlanta, et Roberto Clemente, du Pittsburgh, ainsi que le lanceur droitier Bob Gibson, du St-Louis.

DEUXIEME EQUIPE

Bench, qui a dominé les majeures avec 45 circuits et 148 points produits, a obtenu 300 votes sur un total de 311, devançant Manny Sanguillen, du Pittsburgh, par une forte marge, car celui-ci a récolté cinq votes.

Carl Yastrzemski, du Boston, qui a cédé le championnat des frappeurs dans la LA à Alex Johnson, de la Californie, par la marge infime de .3286 contre .3289, a été élu comme voltigeur de la 2e équipe, ayant aussi obtenu des votes comme joueur de 1er but, où il a évolué vers la fin de la saison.

Les autres membres de la deuxième formation sont Felix Millan, 2e but du Atlanta; le 3e-but Brooks Robinson, du Baltimore; l'arrêt-court Don Kessinger, des Cubs de Chicago; le 1er-but Harmon Killebrew, du Minnesota; les voltigeurs Hank Aaron, du Atlanta, et Pete Rose, des Reds; le lanceur gaucher Sam McDowell, du Cleveland, et le lanceur droitier Jim Perry, du Minnesota.

SCRUTIN

La lutte la plus chaude a eu lieu pour le choix du lanceur gaucher alors que Cuellar, 24-8, a supplanté McDowell, qui dominait les majeures avec 303 retraits au bâton, par cinq votes, 106-101.

Powell, avec 35 circuits et 114 points produits, a récolté 145 votes cntre 10 par Killebrew.

Au 2e but, Beckert a obtenu 136 contre 58 par Millan tandis que Perez, un désappointement dans la Série mondiale, récoltait 193 votes contre 58 par Robinson, héros de la série.

Aparicio a facilement devancé Kessinger par 167-60 tandis que Gibson, 23-7, récoltait 226 votes contre seulement 21 par Perry.

Chez les voltigeurs, Williams a récolté 167 votes; Carty, 150; Clemente, 138; Yastrzemski, Aaron, 95; et Rose, 58. Il va sans dire que le scrutin ne tenait compte que de la saison régulière.

park hall INC.

PANTALONS...

PARK HALL, cachet de l'élégance masculine. A votre goût, tissus, modèles, coupes, couleurs. Homme d'hier ou d'aujourd'hui, PARK HALL vous confère l'allure de demain.

25 dollars

UN SEUL MAGASIN

La Compagnie Carmichael

Stationnement gratuit terrain Tilden

1060, rue st-jean, qué. 4, 529-9081

Les Golden Seals de la Californie

OAKLAND, Calif. (PA) — Charles O. Finley, nouveau propriétaire du permis d'Oakland, dans la Ligue nationale de hockey, a encore trouvé un autre nom pour son équipe, soit les Golden Seals de la Californie.

"Je ne veux pas offenser la ville d'Oakland, mais je veux que tous sachent que les amateurs de toute la région de la baie de San Francisco sont les bienvenus à nos joutes", a-t-il déclaré, mercredi soir, à l'occasion d'un dîner marquant le début de la nouvelle saison des Seals à domicile.

Il nous reste quelques Cortina '70 à vendre à prix spéciaux, mais... NOS TOUTES NOUVELLES CORTINA '71 S'EN VIENNENT!

JEAN ARSENAULT
trésorier

Montcalm Automobiles Inc.
Votre garage de confiance
901, 1ere AVE, QUEBEC 3
TEL.: 529-2131

CORTINA
CAPRI - COMET
EGALENT
CONFORT
ECONOMIE - QUALITE

CHEZ NOUS, LA DIFFERENCE C'EST LE SERVICE APRES VENTE

scorpion

GRAND CHAMPION

AUX 24 HEURES DE MONTPELLIER '70

Scorpion a récolté les plus grands honneurs avec un MODELE ORDINAIRE! Pas une formule modifiee comme beaucoup de ses compétiteurs ... mais une Scorpion à la portée de tout le monde. **Preuve éclatante de qualité, de robustesse, d'endurance, de supériorité.** Une coupe profilée, 20 modèles différents, un choix de moteurs variant entre 275 cc et 793 cc, voilà la Scorpion '71! Une ligne et une chenille nouvelles, un carter de chaîne moulé, un indicateur d'essence et un nouveau capot basculant, voilà quelques-unes des nombreuses caractéristiques qu'offrent les modèles 1971 des autos-neige Scorpion! Voyez-les dès maintenant chez le concessionnaire de votre région. Si vous ne le connaissez pas, communiquez avec Agri-Tech Inc., distributeur exclusif pour le Québec et les Maritimes.

Distributeur:
agri-tech INC.
2025, CHEMIN CHAMBLY, LONGUEUIL, QUÉ. (514) 674-4967

DISPONIBLE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES SUIVANTS:

GAUDREAULT & FRERES ENR.
918, BOUL. STE-THERESE,
DOLBEAU

VINCENT BARBEAU
STATION SERVICE "TEXACO"
ROUTE 3, JONQUIERE

TURELL AUTO SPORT ENR.
20, BOUL. PIE XI
LORETTEVILLE

LIONEL BOULAY ENR.
2115, MATANE-SUR-MER
MATANE

JEAN-YVES McDONALD
49, JACQUES-CARTIER
MONT-JOLI

QUEBEC NEWFOUNDLAND
EQUIPMENT LTD.
402, AVE LORE, SEPT-ILES

LUCIEN LAROUCHE
ST-DAVID-DE-FALARDEAU

FINA STATION SERVICE
J.-M. RATTE, ST-FIDELE

CLAUDE LEGROS
ST-PAMPHILE

Les Alouettes se doivent de vaincre les Argonauts

Pour la première fois cette saison, les Alouettes de Montréal et les Argos de Toronto pourront applaudir les efforts des Rough Riders d'Ottawa qui affronteront les Tiger - Cats de Hamilton cet après - midi, car une défaite des Cats leur rendra la tâche plus facile.

Les Alouettes, qui tentent de remporter leur premier titre de la CFE depuis 1956, affronteront les Argos à Toronto dimanche. Cependant, les Riders ont subi l'élimination pour la première fois depuis 1955.

Le pilote des Riders, Jake Gotta, affirme que les siens n'abandonneront pas la lutte et veulent remporter leurs trois derniers matches.

Radio - Canada télédiffusera le match Hamilton - Ottawa à partir de 2h. p.m. tandis que CTV transmettra celui de Montréal-Toronto demain après-midi.

Le pilote des Cats, Joe Restic, compte plusieurs joueurs qui se remettent de blessures, ce qui l'obligera à prendre des décisions à la dernière minute.

Gord Christian, John Manuel, John Williams et Ted Page ont subi des blessures contre Ottawa lundi dernier, mais Williams et Page semblaient être remis cette semaine.

Le quart John Eckman est remis d'une blessure à une cheville et partagera probablement la tâche avec Wally Gabler qui a conduit les Cats à la victoire lundi dernier.

De plus, Restic pourra utiliser le secondeur Irby Augustine, congédié par les Riders la semaine dernière.

ALOUETTES-ARGOS

Les Alouettes, qui ont vaincu les Argos lors de leurs deux premiers matches, affronteront, dimanche, un club qui a récolté 83 points et n'en a alloué que 21 dans ses deux dernières joutes.

Leo Cahill, des Argos, fera appel au flanqueur Billy Gambrell, des Lions de Detroit, pour remplacer Jim Thorpe, suspendu pour avoir refusé de suivre des traitements à un genou blessé samedi dernier.

Le commissaire Jake Gaudaur a déclaré la suspension officielle après avoir rencontré Thorpe, mais les Alouettes croient qu'il s'agit là d'une tactique des Argos afin de ne pas inscrire le nom du flanqueur sur la liste des blessés pour 30 jours.

"Tout le monde contourne les règlements à la moindre occasion, a déclaré le pilote Sam Etcheverry, des Alouettes, mais il s'agit certes ici d'un genre de précédent."

DANS L'OUEST

Les Eskimos d'Edmonton mettront leur série de cinq victoires à l'enjeu ce soir en affrontant les Blue Bombers à Winnipeg, puis les Stampeders de Calgary recevront les meneurs de la CFO, les Roughriders de la Saskatchewan demain après-midi.

La 2e place dans la CFO sera alors en jeu, car les Eskimos et les Stampeders partagent le deuxième rang tandis que les Riders sont assurés de la 1ère place.

Les Riders seront privés des services de leur as George Reed et les Stampeders, de leur quart-arrière Jerry Keeling.

Reed, qui a subi une fracture à une jambe, a été inscrit sur la liste des blessés, mais devrait revenir pour la finale de l'Ouest le 14 novembre.

Keeling, blessé aux côtes et au dos, ne reviendra probablement pas avant le début des séries éliminatoires dans l'Ouest.

Les Eskimos ont vaincu les Bombers lors de leurs trois derniers matches, mais leur pilote Ray Jauch sait très bien qu'ils ont besoin d'une victoire pour mériter une place dans les séries de fin de saison.

Les Eskimos utiliseront le centre - arrière Jim Mankins, remercié par Ottawa, contre les Bombers, à la place de R.C. Gamble.

Pour les Bombers, le nouveau venu Dick Smith, ex-Alouette, sera probablement utilisé comme demi, mais Doug Strong débutera au champ - arrière.

Frank Reid, obtenu du Ottawa remplacera le garde offensif Butts Giraud, congédié.

Jacklin tourne un 67 et devient le favori

SAINT-NOM-LA-BRETECHE, (AFP) — La première des trois journées du Tournoi des Champions qui réunit huit des plus grands champions actuels de golf sur le parcours de Saint-Nom-La-Bretèche, s'est terminée à l'avantage du champion britannique Tony Jacklin qui, avec 67, c'est-à-dire 5 coups au-dessous du par pour les 18 premiers trous, est devenu le favori de cette épreuve originale.

Le Britannique, vainqueur cette année de l'un des plus grands tournois mondiaux, omnium des Etats-Unis, a réalisé un premier parcours très régulier, s'imposant devant le prestigieux champion américain Arnold Palmer qui totalisa 68, devant trois autres champions groupés à la troisième place avec 70: le Sud-Africain Gary Player, l'Américain Ray Floyd et le Néo-Zélandais Bob Charles.

Si Jacklin devient, avec Palmer, le favori de ce tournoi, les trois joueurs ayant totalisé vendredi 70 peuvent néanmoins se mêler à la lutte pour le premier prix de $10,000.

En revanche, les trois Européens continentaux invités à participer à cette épreuve sont largement distancés. En effet, l'Espagnol Ramon Sota (71), à quatre coups de Jacklin, devance lui-même largement l'Italien Roberto Bernardini (75) et le Français Garaialde (77).

Il y avait près de 3,000 personnes, par un temps idéal, sur le parcours baigné de soleil dans la vallée de la Tuilerie à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Paris pour assister à cette première journée de l'épreuve la plus importante, sans conteste, depuis la Coupe Canada, véritable Coupe du Monde du golf organisée il y a sept ans sur ce même golf de Saint-Nom-La-Bretèche.

EXPLOIT

Jacklin fit un parcours admirable de régularité, ne commettant qu'un seul bogey — un trou au-dessus du par — sur le numero 13 où, pour un par 3, il réussit 4 birdies aux trous 4, 5, abords du trou. En revanche, il reussit 4 birdies aux trous 4, 5, 10 et 11, mais ce fut sur le 12 par 5) qu'il réussit un exploit.

En effet, il fut un eagle — 2 au-dessous du par — en rentrant une approche de 25 verges. Cela lui permit de prendre un coup d'avance sur l'Américain Palmer qui, de son côté, réussit 6 trois en-dessous du par pour un bogey au 8 à la suite de deux putts dont il eut besoin sur ce trou.

Ce premier parcours fut défavorable au Sud-Africain Player qui, quoique totalisant 70, possède maintenant trois coups de retard sur le Britannique, tâche difficilement surmontable en deux jours. Le Sud-Africain n'était pas content, car s'il ne fit pas un mauvais parcours, il perdit ses chances en échouant à trois reprises dans ses trappes et il perdit dans le sable des coups précieux.

L'Américain Floyd avait réussi une première moitié de parcours remarquable puisqu'il était largement en tête avec 32 contre 34 à Jacklin et Palmer et 35 à Player et Charles. Mais après quatre birdies réussis dans les neuf premiers trous, il ne fit plus rien de bon dans la seconde moitié du parcours et fut nettement remonté par ses concurrents.

Enfin, le Français Garaialde qui portait les espoirs du nombreux public de Saint-Nom - La-Bretèche réalisa un début de tournoi catastrophique. Nerveux et tendu, il se retrouva après cinq trous à trois au - dessus du par, alors que Palmer, qui partait en sa compagnie, était 3 en dessous, c'est-à-dire que six coups séparaient déjà les deux adversaires.

Clay est aussi rapide qu'avant et plus fort

ATLANTA, Georgie (AFP) — A tout juste plus d'une semaine de leur combat qui marquera la rentrée de Cassius Clay, le célèbre champion déchu et son adversaire, Jerry Quarry, sont physiquement prêts. Depuis jeudi, les deux boxeurs ont entamé la dernière phase de leur préparation à l'Arène des Sports d'Atlanta, lieu de leur confrontation prévue en 15 reprises, qui est en fait un polissage de leur condition physique plutôt que la continuation de leur entraînement.

Après six semaines de travail intensif à Miami Beach, Clay est parvenu à atteindre son premier objectif. En s'imposant sept à neuf rounds par jour, il est en effet descendu à 213 livres, poids qu'il faisait lors de son dernier match, il y a trois ans et demi, contre Zora Folley.

Quarry, le solide Californien de 25 ans, que l'on identifie de plus en plus à l'actuel "espoir blanc," accuse moins de 198 livres, ayant effectué le plus gros de sa préparation à Los Angeles. Il atteindra facilement les 195 livres qu'il s'est fixé pour livrer "le plus important combat de sa carrière".

Parmi leurs partenaires d'entraînement, tous deux ont engagé leur propre frère. Rahman Ali, qui se fait aussi appeler Rudolph Valentino, donne en effet la réplique à Clay de même que Bunky Atkins et Willie Johnson tandis que le jeune Mike Quarry, encore invaincu comme professionnel, aide son frère à gagner en vitesse en compagnie d'Ed Bossman Jones, l'un des meilleurs mi-lourds américains du moment.

Pour les observateurs qui commencent à affluer à Atlanta, Mohamed Ali semble effectivement se mouvoir avec l'aisance d'autrefois et la rapidité de ses poings parait lui être revenue. Si, par contre, on peut encore douter de ses réflexes et de sa résistance, il ne fait aucun doute qu'avec l'âge, l'ancien champion a gagné en puissance. Il l'affirme d'ailleurs lui-même: "Je suis aussi rapide qu'avant, mais je me sens plus fort, beaucoup plus fort".

BUREAU A LOUER
au
Centre d'affaires St-Roch
1,500 p.c. - A l'épreuve du feu.
Facilités de stationnement.
S'adresser à:
34 SUD, DORCHESTER -
TEL.: 529-9051

FIAT
LA GRANDE SPORTIVE INTERNATIONALE
DOMINE EN 1971
prix à partir de $2,350.00
La Fiat est une voiture économique et la tenue de route d'une vraie voiture sport italienne. Son nouveau moteur plus puissant lui donne une vitesse de croisière de 70 m/h.
SOVEA AUTOS LTEE
1792 boul. Hamel/Ville Duberger — Tél.: 681-7393
863 route Trans-Canada/St-David de Lévis — Tél.: 837-0231

football

SAMEDI

Ligue Canadienne

Vancouver 7, Toronto 50

Ligue Nationale

Miami 20, Jets NY 6

DIMANCHE

Ligue Canadienne

Winnipeg 10, Saskatchewan 19

Ligue Nationale

San Francisco 20, Los Angeles 6
Washington 31, Detroit 10
Oakland 35, Denver 23
Cleveland 30, Cincinnati 27
Pittsburgh 23, Buffalo 10
Giants NY 30, Philadelphie 23
Minnesota 24, Chicago 0
Dallas 13, Atlanta 0
Baltimore 24, Houston 20
Kansas City 23, Boston 10
St-Louis 27, Nouvelle Orléans 17

LUNDI

Ligue Canadienne

Ottawa 17, Hamilton 24
Calgary 13, Edmonton 16

Ligue Nationale

Green Bay 22, San Diego 20

MERCREDI

Ligue Canadienne

Vancouver 27, Montréal 28

AUJOURD'HUI

Ligue Canadienne

Hamilton à Ottawa
Edmonton à Winnipeg

DEMAIN

Ligue Canadienne

Montréal à Toronto
Saskatchewan à Calgary

Ligue Nationale

Atlanta à Denver
Baltimore à Jets NY
Dallas à Minnesota
Detroit à Cleveland
Kansas City à Cincinnati
Los Angeles à Green Bay
Miami à Buffalo
Nouv. Orléans à San Francisco
Giants NY à Boston
Pittsburgh à Houston
St-Louis à Philadelphie
San Diego à Chicago

LIGUE CANADIENNE

Conférence de l'Est

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	7	4	0	203	217	14
Toronto	6	5	0	287	233	12
Hamilton	6	5	0	225	239	12
Ottawa	3	8	0	195	226	6

Conférence de l'Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Saskatchewan	11	2	0	281	169	22
Calgary	7	7	0	238	182	14
Edmonton	7	6	0	237	225	14
C.-B.	5	8	0	275	321	10
Winnipeg	2	10	0	149	279	4

LIGUE NATIONALE

Conférence Américaine

Division Est

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Miami	3	1	0	74	56	.750
Baltimore	3	1	0	78	84	.750
New York Jets	1	3	0	89	106	.250
Boston	1	3	0	64	82	.250
Buffalo	1	3	0	54	98	.250

Division Centrale

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Cleveland	3	1	0	107	89	.750
Houston	2	2	0	69	64	.500
Pittsburgh	1	3	0	50	60	.250
Cincinnati	1	3	0	74	109	.250

Division Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Denver	3	1	0	90	71	.750
Kansas City	2	2	0	90	87	.500
Oakland	1	2	1	96	101	.333
San Diego	0	3	0	71	102	.000

Conférence Nationale

Division Est

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Dallas	3	1	0	65	37	.750
St-Louis	3	1	0	84	75	.750
Washington	2	2	0	98	84	.500
New York Giants	1	3	0	66	89	.250
Philadelphie	0	4	0	67	100	.000

Division Centrale

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Detroit	3	1	0	116	48	.750
Minnesota	3	1	0	87	23	.750
Green Bay	3	1	0	62	84	.750
Chicago	2	2	0	58	84	.500

Division Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Los Angeles	3	1	0	96	43	.750
San Francisco	3	1	0	100	75	.750
Atlanta	2	2	0	59	63	.500
Nouv. Orléans	1	3	0	34	74	.250

La Série Mondiale provoque un meurtre

SAN FRANCISCO (PI) — La police de San Francisco a annoncé hier qu'un homme a été arrêté à la suite d'un meurtre survenu en marge d'une dispute au sujet de la Série Mondiale.

Leon Arterberry, qui était âgé de 77 ans, a succombé à ses blessures après avoir reçu une balle dans la poitrine. George Robinson, 60 ans, est détenu comme témoin important.

Dave Toschi de la force policière de San Francisco a déclaré que la dispute a éclaté entre les deux hommes au moment où ils regardaient le dernier match de la Série Mondiale. Selon Toschi, Arterberry aurait frappé Robinson à la tête avec un bâton de baseball et ce dernier aurait riposté au moyen d'un coup de feu. Robinson a refusé de faire la moindre déclaration en marge de l'incident.

TROP BOUCLE...
QU'A CELA NE TIENNE!
De nos jours, ce n'est plus un problème. Il suffira d'un simple traitement et vous aurez les cheveux souples et lisses à souhait! Vous pourrez ainsi porter les coupes les plus à la mode et vos cheveux trop bouclés ne seront plus qu'un mauvais rêve...
Venapoli
haute coiffure
613 ouest, St-Vallier, Québec - Tél.: 523-1856

GBS GENERAL BEARING SERVICE
Raymond Coulombe, représentant
165 PRINCE-EDOUARD - TEL.: 529-9088

Cambridge
Tailleur d'avant-garde

La ligne svelte...

Les rayures sont la mode du jour, elles font jeune et très avant-gardiste.

Nous vous proposons toute une collection de teintes et modèles... l'un d'entre eux complètera à merveille votre garde-robe.

Pourquoi ne pas venir dès maintenant choisir un complet qui semblera avoir été conçu spécialement pour vous.

Nous sommes assurés que vous repartirez satisfait!

PURE LAINE VIERGE

Rudy Lessard
PLACE LAURIER, STE-FOY — 653-2525

BOIS ET MATERIAUX

ISOLATION POUR LE TOIT
C'EST FACILE... FAITES LE VOUS-MEME.
$1.79 LE SAC

PANNEAUX DECORATIFS ACAJOU 4' x 8'
2.85 Light Pale
5.75 Summer Cedar
Milky 4.20
Almond 4.95
Teak-Noyer argent 5.45
Dark Foncé 3.00
Vert des iles 6.45
Bleu Azur 6.45

BIBLIOTHEQUE ou ETAGERES
AMOVIBLES. Vous pouvez faire tout ce que votre imagination peut vous suggérer. Très facile à assembler.
PRIX SUR DEMANDE

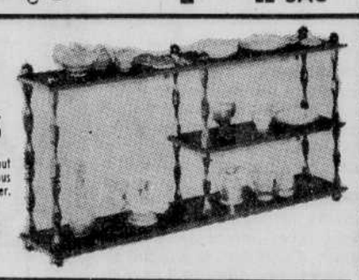

PAYEZ ET EMPORTEZ
2 x 3 - 8 34¢ mcx SPECIAL m.p. $.85
FOAM 1" le m.p. $.48 — ½" le m.p. $.43.50
LAINE FIBERGLAS 3½" $5.15 — 2½" $5.35
TUILES A PLAFOND Blanches, unies La tuile .10
BARDEAU DE CEDRE à couverture Pqt 1.99
POLYETHYLENE .002 x 500 1.98
C-I-L LATEX Semi-lustre Le gal. 5.88

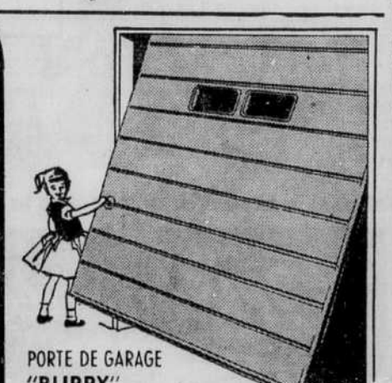

PORTE DE GARAGE "BURRY" en acier traité. Garantie de 5 ans
7' x 8' - complet A partir de $65

FOYERS et POELES
A. FOYER FRANKLIN en fonte massive. Chauffe au bois et charbon. Très décoratif. $129.00
B. BOX STOVE en fonte qui dégage beaucoup de chaleur. Style antique. $56.00
C. FOYER SELKIRT Très facile d'installation $89.00

POUR L'ABRI D'AUTO

ESCALIER COLONIAL
EN VERITABLE CHENE ROUGE

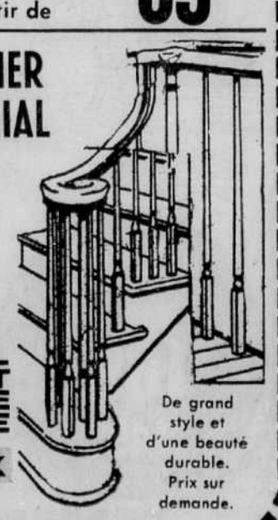

De grand style et d'une beauté durable. Prix sur demande.

FIBERGLASS 34" x 8' x 12' Vert seulement p.c. 34¢
PLASTIQUE TRANSLUCIDE 26" x 8' Clair - vert, jaune, blanc. Le panneau 2.29

GARON LTEE
BOIS ET MATERIAUX
2901, chemin Ste-Foy, tél.: 653-7258

inscrits et choix commentés

CE SOIR

Course no 1 — Trot — à réclamer $1,000 cond. — Bourse $500

4—Flying Kathryn	M. Coutu	Il est à battre	8-5
1—Kory	I. Aubin	Une menace	2-1
2—Foundation	J. Cyrenne	Mérite attention	5-2
5—Kilroy's Valentine	M. Bélanger	Pourquoi pas	4-1
3—Mar Mic Glory	Pas nommé	Efforts demandés	7-1
6—Jason	J. Quessy	Peu probable	10-1
7—J.R.	L. Duquette	Réserve épuisé	12-1
8—Kingston	A. Jean	Finira dans le désert	14-1

Course no 2 — Amble — à réclamer $800 — Bourse $500

6—Adios Lynn	F. Robitaille	Semble le meilleur	8-5
8—Meadow Whitey	M. Cournoyer	A recommander	2-1
1—Edbra Wilson	C. Dupont	Considération	5-2
2—Cybee	Y. Pelchat	Plus risqué	4-1
5—Linda Bel	R. Duclos	Va pas plus vite	7-1
3—Jay Dillon	M. Bélanger	A son voyage	10-1
7—Kawartha Atom	V. Rhéaume	N'a rien fait qui vaille	12-1
4—Horatius	P. Sauvé	Bon dernier	14-1

Course no 3 — Amble — à réclamer $4,000-$5,000 — Bourse $750

2—Stirling Mir	D. Larochelle	Semble le meilleur	8-5
3—The Grey Tycoon	D. Normandin	Sera prêt	2-1
6—Good Goods	B. Ferron	Pas encore battu	5-2
1—Baylor Hanover	M. Brosseau	Cas douteux	4-1
4—Snowman Pero	P. Noël	Finit fort	7-1
5—Regal Don	Y. Catellier	Aucune chance	10-1

Course no 4 — Amble — à réclamer $1,000 — Bourse $500

4—Balmy Spring	N. Tremblay	Un bon duo	8-5
3—Cornelia Adios	L. Duquette	Même chose	2-1
2—Dusty Prince	G. Malo	La roulette	5-2
1—Elk Slator	J. Cyrenne	Sera négligé	4-1
5—Burbank Consel	L. Bolduc	Causerait surprise	7-1
7—Two Mountains Move	Y. Pelchat	Elle est fatiguée	10-1
8—Trackdown	P. Sauvé	En perte de vitesse	12-1
6—Lady Rosaire	G. Beauchemin	N'a rien prouvé	14-1

Course no 5 — Trot — Gagnants $1,000 et plus — Bourse $1,500

4—Aqua Duke	L. St-Jacques	Entre bonnes mains	8-5
3—Oldtown	Y. Catellier	Dernière chance à Québec	2-1
5—Lincon Land Abe	Y. Gamache	S'il ne casse pas	5-2
2—Telstar Hanover	G. Beauchemin	Remonte de classe	4-1
1—The Florentine	N. Tremblay	Les restes	7-1

Course no 6 — Amble — à réclamer $2,000 — Bourse $600

3—Tammy Chief	Y. Gamache	A fait ses preuves	8-5
4—Sadie Mac	I. Aubin	Dernière facile	2-1
6—Colonel Stone	J. Cyrenne	A surveiller	5-2
5—Richard Belle	Y. Catellier	Pas si mauvais	4-1
8—Sugar Adios	Pas nommé	Ni oui ni non	7-1
2—Peter Mar Mic	Pas nommé	Un de ces jours	10-1
1—Consul Richelieu	G. Smith	Pas de chance	12-1
7—Atom Time 3	N. Tremblay	Aucun changement	14-1

Course no 7 — Trot — n.g. $1,500/70 cond. — Bourse $650

8—Gentleman Mir	P.-E. Alain	Malgré sa position	8-5
1—Golden R. Scott	P. Côté	Sérieux aspirant	2-1
5—Corker Dean	Y. Pelchat	Suivra de proche	5-2
3—Kaveen	Pas nommé	Moins certain	4-1
4—Prince Rapide	R. Perreault	"Rapide Prince"	7-1
6—Drummond R C	A. Veilleux	A perdu des points	10-1
7—Trojan	P. Noël	Vers la lune	12-1
2—Able Scot	R. Marquis	De la petite bière	14-1

Course no 8 — Amble — à rééclamer $1,500 — Bourse $550

4—Belle Angus	N. Tremblay	Bon dossier	8-5
6—Anpell	M. Cournoyer	Dangereux	2-1
1—Lou Adio	F. Leboeuf	Bon conducteur	5-2
5—Singer	R. Paradis	Tout peut arriver	4-1
3—Sweet Harmony	Y. Fontaine	Dernière bonne	7-1
2—Lori Johnston	R. Marcotte	Pas confiance	10-1
7—Annie Counsel	F. Robitaille	Se reprendra	12-1
8—Battle C Adios	Y. Catellier	Une autre fois	14-1

Course no 9 — Amble — n.g. $3,500/70 cond. — Bourse $900

7—Duane Again	Y. Catellier	Pour une deuxième	8-5
5—Robert Allbris	Y. Pelchat	Pas encore vaincu	2-1
4—Erney Goose	Y. Gamache	Aspirant sérieux	5-2
8—Marmousset	J.-G. Brosseau	Part loin	4-1
2—Jet Mar Mic	J. Paquet	Pas dans le portrait	7-1
3—Sir Winston Pick	M. Giguère	Le vieux achève	10-1
1—Drummond Time	G. Beauchemin	Pas formidable	12-1
6—Armbro Import	C. Dupont	Déjà été meilleur	14-1

Course no 10 — Amble — n.g. $1,000/70 cond. — Bourse $600

5—Jangle	G. Contant	La clé de l'exacta	8-5
3—Rushing Brooke	J.-G. Brosseau	Pour compléter	8-1
1—Meadow Counsel	F. Robitaille	Position idéale	5-2
7—Perky Wick	Y. Catellier	Viendra de loin	4-1
4—Harry Boy	I. Aubin	Difficile ici	7-1
2—Smith Bel	D. Normandin	Surprendrait	10-1
6—Monaco Hanover	Y. Pelchat	Ne figure pas	12-1
8—Lord Bri	N. Tremblay	Pas possible	14-1

DEMAIN APRES-MIDI

Course no 1 — Trot — à réclamer $1,500-$2,000 — Bourse $600

2—Galaproxy	Y. Catellier	Rien ne peut l'arrêter	8-5
8—Lindy Volo	Y. Gamache	Malgré sa position	2-1
7—Pershing's Polly	M. Poulin	Remontera	5-2
6—Lightning Jim	J. Guenette	A changé de mains	4-1
4—Chapman Hanover	A. Marcotte	Sa part	7-1
5—Southern Chief	J. Cyrenne	Le poids des années	10-1
1—Andy Kirk	J. Giguère	Position aidera	12-1
3—Billy Neff	P. Sauvé	Bon dernier	14-1

Course no 2 — Amble — à réclamer $1,000 cond. — Bourse $500

4—Storny C Boy	Pas nommé	Dans sa classe	8-5
2—Glenna's Adios	J. Cyrenne	Pas encore battu	2-1
5—Dainty Brooke	G. Mallard	A d'affaire là	5-2
6—Kathydid	C. Dupont	Va manquer de souffle	4-1
8—Laura Dares	Y. Catellier	Part trop loin	7-1
7—Chancy Byrd	M. Poulin	Petite chance	10-1
3—Colonel Mills	G. Côté	Aucune chance	12-1
1—Style Guide	Y. Pelchat	Lui aussi	14-1

Course no 3 — Trot — n.g. $5,000/70 cond. — Bourse $900

4—Gold Kat	Y. Catellier	La cloche est sonnée	8-5
1—Quick Strike	Y. Gamache	Dans la photo	2-1
3—Gloria Elkington	P.-E. Alain	La vieille veut rien savoir	5-2
2—Granby Girl	G. Malo	Aura du trouble	4-1
5—Mr Coal Dust	A. Marcotte	La balance	10-1

Course no 4 — Amble — à réclamer $1,000 cond. — Bourse $500

3—Wil Lord Dolly	N. Tremblay	Semble le meilleur	8-5
1—Sharon Glory	A. Poulin	Baisse de classe	2-1
7—Irma's Gold	G. Beauchemin	Viendra de loin	5-2
4—Tyee Tie	V. Rhéaume	A changé de propriétaire	4-1
5—Charmant Bec	D. Normandin	Dans l'argent	7-1
6—Davey Top It	J.-M. Marcoux	A son voyage	10-1
8—Bill Saucy Talbot	Pas nommé	Peine perdue	12-1
2—Glen Cairin	Pas nommé	Ne veut plus	14-1

Course no 5 — Amble — Gagnants $1,000 et plus cd — Bourse $1,500

6—Mr Frontenac	J. Quessy	Sera favori	8-5
7—Caroldon Intrepid	B. Ferron	Bon placement	2-1
3—Gee Dee Frisco	J. Cyrenne	Bon vétéran	5-2
2—Paysan Fleurie	J. Germain	Fameux prospect	4-1
1—Coffee Mir	M. Cournoyer	Monte de classe	7-1
4—Ray Mir	J. Vanier	Aura de la misère	10-1
5—A C's Prince	G. Contant	Attendra encore	12-1

Course no 6 — Amble — n.g. $1,000 à vie cond. — Bourse $550

5—Blazer King	Y. Gamache	Oui et non	8-5
4—Leta	Pas nommé	A cause de lui	2-1
2—Special Pride	P. Noël	Fera son possible	5-2
3—Eddy McKlyo	G. Beauchemin	Paierait bon prix	4-1
6—Monsieur Re-Mo	J. Cyrenne	Petite chance	7-1
7—Belvédère Mir	Y. Catellier	Pour l'an prochain	10-1
8—Mar Mir Swettie	Y. Pelchat	Devra se dépêcher	12-1
1—McFeathers	C. Denault	Oubliez-le	14-1

Course no 7 — Trot — n.g. $1,000/70 cond. — Bourse $600

3—Hi Jet	P. Noël	En pleine forme	8-5
5—Dee Vee	Pas nommé	Oubliez dernière	2-1
1—Canton's Hopeful	O. Lalonde	Faites roulette	5-2
6—Flamingo Mir	Y. Pelchat	Bon pour un tour	4-1
2—Bill Scoth	L. Duquette	Improbable	7-1
4—My Scotch	J.-A. Verret	Ne veut plus	10-1
7—Golden H J	N. Tremblay	Nouveau venu	12-1
8—Illinois Hanover	J. Cyrenne	Preuve à faire	14-1

Course no 8 — Amble — à réclamer $1,000 — Bourse $500

2—Chuckie Dares	G. Guay	Va répéter	8-5
1—Connecticut Adios	J. Cyrenne	Suivra de proche	2-1
6—Shaway Money	N. Tremblay	Va donner un coup	5-2
3—Duc Bri	A. Jean	Attelé dur	4-1
7—Dixson Adios	D. Normandin	Chance minime	7-1
4—Flyal	R. Duclos	Pas régulier	10-1
5—White Flame	M. Cournoyer	Peut tout prendre	12-1
8—Charming Alan	M. Leclair	Doutez-en pas	14-1

Course no 9 — Amble — n.g. $1,500/70 cond. — Bourse $650

2—Richelieu Fleurie	J. Germain	Dernière bonne	8-5
1—Bimbeau	M. Cournoyer	Dangereux	2-1
8—Shadydale Air Scott	N. Tremblay	Du chemin à faire	5-2
4—Armbro Imprint	G. Contant	Montre rien	4-1
3—Bonjour Fernand	G. Mallard	J'en doute	7-1
6—Casa Dundee	J. Cyrenne	Aura son voyage	10-1
5—Devel's Pride	Y. Catellier	Suivra de loin	12-1
7—Lilly Vonian	G. S. Guay	Pas d'affaire là	14-1

Course no 10 — Amble — à réclamer $1,500 — Bourse $550

1—Frozen Chips	D. Normandin	Clé de l'exacta	8-5
5—Russell Reel	G. S. Guay	Son compagnon	2-1
2—Romance Adios	M. Cournoyer	Difficile	5-2
4—Counsel's Admiral	J. C. Guénette	Va prendre les devants	4-1
3—The Healer	G. Beauchemin	Ne tiendra pas	7-1
6—Paula Angus	Y. Pelchat	Son été est fait	10-1
7—Northwood Edward	A. Jean	Se reprendra	12-1
8—Milt's Esquire	L. Duquette	A vos risques	14-1

sport local

COURS POPULAIRES

La Société des cours populaires de ski a tenu récemment son assemblée générale. A cette occasion, la société a honoré deux de ses moniteurs Claude Belleau et L. H. Fortier, en leur remettant le bouton de la société pour cinq ans de dévouement. On procéda également à la remise d'une plaque souvenir et à la nomination d'administrateurs à vie en guise de remerciements pour services rendus. Ce sont François Pichard membre fondateur, Gustave Bédard, Charles Blanchet, Marcel Lavoie, Alfred Pichard, Rodolphe Roland et J. P. Savary.

Suivit ensuite l'élection de l'exécutif de la société pour la nouvelle saison et les nominations furent les suivantes: Président: Jean Savary, Vice-président: L. H. Fortier. Trésorier: Louis Bilodeau. Secrétaire: Carmen Bégin. Moniteur-chef: J. P. Savary. Coordonnateur: Carol Rivard.

Comme par le passé, la société dispensera ses cours sur les plaines à l'intention de tous les jeunes de 9 à 1 4ans. Plus de cent moniteurs seront requis.

La société a maintenant une nouvelle cellule à Neuville. En effet, l'an passé une quarantaine d'élèves ont suivi ces cours et ont ravi quatre médailles au concours final sur les plaines. Cette année cette section va doubler ses effectifs et étendre son territoire. Il est à noter qu'une section oeuvra à Charlesbourg pour près de cent élèves.

DINER-CAUSERIE

Un éminent homme d'affaires de la province, bien connu dans les milieux sportifs, monsieur J. David Molson, Président de la Canadian Arena Company et du club de hockey Canadien, sera conférencier lors du prochain dîner-causerie du Club Vente-Publicité de Québec, au Château Frontenac, lundi à 18 heures. Monsieur Molson a intitulé sa causerie: "Le hockey, une tradition canadienne". Le jeune Président de 42 ans des Canadiens de Montréal traitera alors de la situation générale du hockey, du développement des jeunes joueurs au Canada, du hockey amateur international et de l'administration d'un club professionnel.

QUEBEC WINTER CLUB

Fernand St-Hilaire, coordinateur des sports du Quebec Winter Club a officiellement nommé les chefs de sections, pour les activités sous-nommées: Gilles Côté, du "squash", Paul Leclerc, tennis, Gaston Fréchette continuera son excellent travail pour le badminton, Fernand "Butch" Prévost a encore en mains la section du "curling".

L'année semble très prometteuse. Les directeurs du club ont cru bon d'inscrire à leur agenda, un cours de conditionnement pour les membres en général, surtout pour les personnes ne pouvant pratiquer un sport en particulier.

AUTOMOBILE

Le premier rallye comptant pour le championnat des rallyes de l'Association Sport Auto Molson, sera présenté demain. Cette épreuve nommée "Rallye Président" est organisée par le club Performance Sunoco. Le départ se fera à la Station Marc Rioux Sunoco au 280, 47ème rue ouest à Charlesbourg à compter de 1.01 heure p.m. Les intéressés pourront s'inscrire entre 11.30h. et 12.30 heures a.m. et les instructions seront données une demi-heure avant le premier départ.

Le "Rallye Président" se déroulera sur une distance de 100 milles et comportera des classes "novice" et "expert". Ce championnat de l'ASAM fonctionnera suivant un système d'accumulation de points pour les gagnants de chaque épreuve. Chacune de ces épreuves sera ouverte à tous les intéressés mais seuls les membres de l'ASAM seront éligibles aux points et aux bourses.

Le club de voiture sport Cerf présente cet après-midi sur le terrain de stationnement de l'aréna de Ste-Foy, le 4ème concours d'adresse au volant comptant pour le championnat de l'Association Sport Auto Molson.

Les inscriptions auront lieu entre 1.00 heure et midi et trente alors que le premier départ est prévu pour 1 heure. Le parcours sera plus facile que celui dee épreuves précédentes. Une invitation spéciale est lancée aux non-initiés. Dans le système de pointage, Bob Bergeron est premier avec 31 points suivi de Claude Marcoux 30 pts et de J. François Drolet 29 points.

Flood exige plus d'argent pour retourner au baseball

COPENHAGUE (UPI) — Curt Flood a déclaré hier que les Sénateurs de Washington devront lui offrir plus d'argent s'ils veulent qu'il retourne au baseball et aux Etats-Unis.

On sait que Flood a intenté une poursuite de $1,000,000. au baseball et qu'il a demandé l'abolition de la clause de réserve après avoir été échangé aux Phillies de Philadelphie par les Cards de Saint-Louis. Il n'a pas eu gain de cause mais a décidé d'aller en appel.

Dernièrement, Bob Short, le propriétaire des Sénateurs, a dit qu'il aimerait obtenir la permission de discuter de contrat avec Flood dans un effort pour le ramener au baseball.

Flood, qui n'a pas joué au cours de la dernière saison, a déclaré: "Les Sénateurs sont intéressés à obtenir mon contrat qui appartient aux Phillies depuis octobre dernier . . . J'ignore ce que les Sénateurs pensent . . . Ils pensent peut-être pouvoir avoir raison de moi . . . Ils ont échangé un joueur — j'ignore qui — aux Phillies simplement pour avoir le droit de discuter avec moi".

Flood a ajouté que le propriétaire des Sénateurs lui avait téléphoné à Copenhague pour lui demander de retourner aux Etats-Unis. Toujours selon Flood, Short serait prêt à aller le rencontrer en Europe. Flood, qui a 32 ans, a déclaré que Short n'a qu'à discuter de cette affaire avec son avocat.

St-Pascal Renault
en avant en '71
RENAULT 8
RENAULT 10
RENAULT 12
RENAULT 16
Encore plus d'avantages: économiques, endurantes, confortables, Les Renault '71 sont chez ST-PASCAL
Demandez une démonstration '71
ST-PASCAL AUTOMOBILES LTEE
1265, de la Canardière Québec 3/
529-0628
Fabriqué à St-Bruno, Québec

FINITION DE SOUS-SOL

FAITES ISOLER VOTRE SOUS-SOL grandeur 25' x 38' POUR AUSSI PEU QUE: $99.00
● Réparations de tous genres
● Des experts vous finiront votre sous-sol
● Choix complet de matériaux
● Les plus bas prix en ville
COUT EXEMPLE: GRANDEUR 12' x 20' $918.29
● Plan de financement si désiré
JEAN MORISSETTE
1489 St-Benoit - Ancienne-Lorette Tél.: 872-9613

50 ANS 1920 1970
AU SERVICE DE L'INDUSTRIE
ATELIER OUVERT JOUR ET NUIT
Pour un meilleur service à la clientèle.
ATELIER DE MECANIQUE
S.HUOT INC.
MACHINE SHOP
990 RUE STE-THERESE
Centre Industriel No 5 — Tél.: 681-0291

UNE NOUVEAUTÉ!
McCULLOCH
MINI MAC 6
La scie à chaîne la plus légère et la moins chère au monde.*

Son moteur ne pèse que 6 1/2 lb.
Poignée "Mastergrip" au sommet pour manipulation d'une seule main - et aussi plus sure!
Puissante. Coupe mieux que plusieurs scies deux fois plus lourdes.
Scie une bille de 8" en 6 secondes.
Coupe rapidement une corde de bois de chauffage.
Abat des arbres d'une diamètre de 2'.
SEULEMENT $139.95
Au complet avec barre spéciale de 12" et chaine pour coupages faciles.
Voyez aussi la Mini Mac 6 automatique avec barre de 14" et huilage automatique de chaine. SEULEMENT $159.95
Effectue économiquement des centaines de travaux:
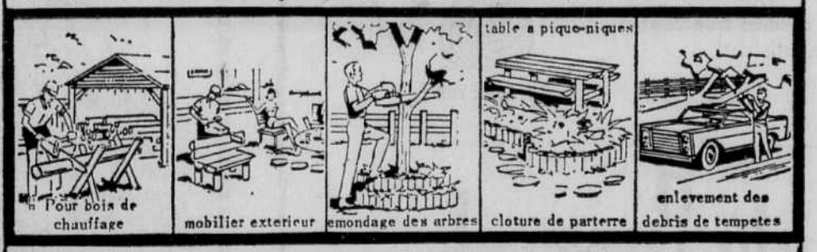

VENTE - SERVICE - PIECES
Gagnon Equipement LTEE
574, boul. Des Capucins - Québec - Tél.: 523-0694

GARAGES Modulaires

MATERIAUX PRECOUPES
Toile incluse 10' large, 20' long.
$169.00
$149.00
(sans panneau translucide)
POUR L'AUTO-NEIGE
8' long 10' large
$119.00
COMPLET AVEC TOILE
GARON BOIS ET MATÉRIAUX
2901, chemin Ste-Foy
Tél.: 653-7258
PREFABRIQUES
(Complets tels qu'illustrés)
Toile incluse 10' large - 20' long.
$189.00
$169.00
(sans panneau translucide)

Un peu nerveux avant le premier coup de la saison?

ça ne trouble pas leur sommeil. Et ils oublient peut-être que l'IMPERIAL a des plombs extra-durs à alliage d'antimoine et que sa douille en plastique extra-robuste est munie d'un solide culot en cuivre (plus long que les cartouches ordinaires). Mais un fait est remarquable: tous les chasseurs sérieux utilisent l'IMPERIAL . . . c'est peut-être qu'ils ont confiance . . , non?
Il semble qu'on l'est un peu moins quand on charge à l'IMPERIAL.
Et ça s'explique. Vois-tu, le choix d'une cartouche à plombs c'est une question de confiance. La plupart des chasseurs sérieux chargent à l'IMPERIAL à douille en plastique. L'expérience leur a donné confiance. Oh . . . ils ignorent peut-être que l'IMPERIAL est le résultat de quatre-vingt-deux ans d'expérience. Que sa fabrication comporte cent quarante opérations scientifiquement contrôlées . . . ça les laisse plutôt froids. Qu'il y ait quatorze éléments de fabrication soignée . . .
As-tu ta carte de compétence?
Inscris-toi au cours de maniement des armes. Pour plus de détails, communique avec le club de tir ou l'association de chasse et pêche de ta localité ou avec la Fédération Québecoise de la Faune, 6424, rue St-Denis, Montréal 326.
On est chasseur ou on l'est pas!

C-I-L
Munitions et armes de sport

L'Egypte accuse les Etats-Unis et Israël d'avoir saboté le plan Rogers

(D'après l'AFP et UPI) — Dans le discours qu'il a prononcé hier devant l'assemblée générale des actions unies, le ministre des Affaires étrangères d'Egypte, M. Mahomoud Riad, a accusé les Etats-Unis et Israël d'avoir saboté le plan de paix américain par des violations systématiques du cessez-le-feu.

Tout en se refusant à donner la moindre indication sur l'éventualité d'une initiative égyptienne visant à prolonger le cessez-le-feu, qui expire le 5 novembre prochain, le ministre a rappelé que les Etats-Unis, en proposant leur "initiative", c'est-à-dire le plan Rogers, s'étaient engagés à s'abstenir de fournir à Israël du matériel de guerre et en particulier des avions et avaient violé cet engagement.

Ainsi, selon M. Mahmoud Riad, "les Etats-Unis se sont joints à Isra'l pour détruire l'initiative américaine". Le ministre égyptien des Affaires étrangères a fait valoir par ailleurs qu'en supprimant la concertation des quatre puissances au niveau des suppléants, les Etats-Unis "ont mis en danger une des voies pouvant mener à la paix dans le Proche-Orient".

Passant à la question de la violation du cessez-le-feu alléguée par Israël et les Etats-Unis, M. Mahmoud Riad a expliqué que l'insistance des Etats-Unis pour fixer la date de ce cessez-le-feu avait induit l'Egypte "à constater que les Etats-Unis voulaient chercher à réduire le temps nécessaire à l'achèvement de notre dispositif de défense contre les raids aériens aériens effectués avec des avions américains contre nos villes et nos villages".

MENSONGES ET DUPERIES

A cet égard, le ministre égyptien a déclaré qu'avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu du 8 août 1970, les forces de défense aérienne de l'Egypte avaient réussi à mettre en place un dispositif complet comprenant des dizaines de positions fixes et mobiles, de même que des positions de camouflage. Selon le ministre égyptien, "Israël a eu recours à des mensonges et à des duperies lorsqu'il lui a fallu constater l'échec de son plan visant à empêcher l'établissement du réseau égyptien de défense antiaérienne".

M. Mahmoud Riad a indiqué ensuite que, le 4 septembre, l'Egypte a fait connaître aux Etats-Unis qu'aucune nouvelle fusée n'avait été introduite dans la région du canal de Suez et qu'aucune nouvelle position de batterie n'y avait été construite. "Nous avons cependant fait usage de béton au lieu de sacs de sable pour la protection de certaines positions existantes", a précisé M. Riad. A la même occasion, a-t-il poursuivi, l'Egypte a demandé des explications aux Etats-Unis tant sur la fourniture d'avions américains à Israël que sur les fortifications construites par les Israéliens sur le territoire égyptien occupé par eux sur la rive orientale du canal de Suez.

La position adoptée par les Etats-Unis signifie que Washington "cherche à imposer une capitulation aux peuples arabes", a déclaré M. Mahmoud Riad.

RESPONSABILITE

En confirmant qu'il demandait un débat de l'assemblée générale "pour imposer à Israël le respect de la charte des Nations unies", le ministre égyptien des Affaires étrangères a fait enfin la déclaration de politique suivante:

"Il ne peut y avoir de paix dans le Proche-Orient si Israël ne procède pas à l'évacuation de tous les territoires occupés à la suite de l'agression de juin 1967 et ne reconnaît pas les droits du peuple palestinien.

Compte tenu de la détermination d'Israël à persister dans l'agression en tant que moyen d'atteindre les objectifs expansionnistes du sionisme, la responsabilité de l'échec à établir la paix incombe à la grande puissance qui fournit armes et argent à l'agresseur.

Lorsque les Etats-Unis déclarent officiellement qu'ils continueront à fournir armes et fonds à Israël pour lui permettre de maintenir sa suprématie militaire sur les pays arabes, ils endossent la responsabilité de l'agression israélienne persistante et de l'occupation de territoires arabes... Ainsi les Etats-Unis sont pleinement responsables de la continuation de l'état de guerre dans le Proche-Orient".

REPONSE

Les représentants des Etats-Unis et d'Israël ont répondu devant l'assemblée générale aux déclarations faites le matin par le ministre des Affaires étrangères de la R.A.U. en réaffirmant que l'Egypte avait incontestablement violé l'accord de statu quo militaire conçu dans le cadre du plan Rogers presque aussitôt après qu'il ait été conclu.

Toutes les paroles professant l'intérêt de l'Egypte pour la mission Jarring ne peuvent pas cacher la gravité des actes qui portent coup après coup à cette mission, comme l'Egypte a failli continuellement à ses obligations internationales en faisant la guerre à Israël depuis 1948, a dit en substance M. Joseph Tekoah. "L'accord de cessez-le-feu et de statu quo militaire était la pierre angulaire de l'édifice qui pouvait mener à une paix juste et durable. L'Egypte et l'Urss lo'nt fait éclater en morceaux. Elle doit être remise en place avant qu'il soit possible de construire un édifice de paix".

M. Charles Yost, a ajouté que les Etats-Unis faisaient tout leur possible pour permettre aux négociations de reprendre et étaient convaincus que la paix pouvait être réalisée en appliquant dans sa totalité la résolution 242. Pour le délégué américain, la diplomatie tranquille est indispensable à un tel objectif qu'un nouveau débat public à l'assemblée ne peut que compromettre.

ROGERS-JARRING

Hier, M. William Rogers, secrétaire d'Etat américain, s'est entretenu pendant 25 minutes environ avec le secrétaire général U Thant et M. Gunnar Jarring, médiateur de l'Onu pour le Moyen-Orient.

On indique de source américaine que M. Rogers, au cours de cet entretien, a souligné pour ses interlocuteurs les preuves irréfutables dont disposent les Etats-Unis des violations du cessez-le-feu par la R.A.U. dans la zone de la trêve d'armes du canal de Suez. Le secrétaire d'Etat américain a fait également des réserves expresses sur l'opportunité d'un nouveau débat de l'assemblée générale sur le Moyen-Orient devant l'assemblée générale, débat qui a été demandé par la R.A.U. pour le 26 octobre. Les Etats-Unis estiment en effet que toute résolution susceptible d'être présentée ou adoptée lors de ce débat pourrait porter atteinte à la résolution du Conseil de sécurité du 5 novembre 1967, qui continue à être la base des efforts de la diplomatie américaine pour promouvoir une solution négociée du conflit au moyen de la mission Jarring. Les milieux officiels américains, déclare-t-on, n'ont aucune assurance actuellement que cette mission pourra reprendre ni que le cessez-le-feu sera effectivment prolongé au-delà du 25 novembre.

LE SUCCESSEUR DE NASSER — M. Anouar Sadat a été proclamé jeudi président de la République arabe unie pour un mandat de six ans. Il succède ainsi officiellement à ce poste au défunt président Nasser. (Téléphoto AP)

Le sens de l'élection de M. Anouar El Sadate

par David DAURE

LE CAIRE (AFP) — Quatre-vingt-dix pour cent des Egyptiens ont élu M. Anour El Sadate à la succession de Gamal Abdel Nasser. Dix pour cent lui ont refusé leurs suffrages et quinze pour cent se sont abstenus. Le nombre des "oui" est sensiblement plus bas que lors de la dernière élection présidentielle qui avait renouvelé le mandat de Gamal Abdel Nasser à la tête de la République arabe unie en 1964. Le chef de l'Etat disparu avait eu alors 99.99% des suffrages. Il y a un peu plus de 2 ans, quand le président Nasser avait demandé au peuple égyptien de ratifier un programme de salut public, celui-ci avait recueilli 99.98% des suffrages.

Le chiffre des opposants n'est donc pas absolument négligeable, d'autant que les listes électorales remontent à 1968 et que, depuis deux ans et demi, ce sont environ deux millions de jeunes Egyptiens qui sont arrivés à la majorité électorale fixée à 18 ans.

POLITIQUE INTERIEURE

Ceci dit, la majorité obtenue par M. Anouar El Sadate est largement suffisante pour asseoir son autorité, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Sur le plan intérieur, la première tâche que va accomplir le nouveau président de la République sera la formation du nouveau gouvernement.

Le gouvernement actuel doit donner sa démission aujourd'hui, le jour même où M. Anouar El Sadate prend officiellement ses fonctions au cours d'une séance solennelle de l'assemblée nationale. Le nouveau cabinet pourrait être formé peu de temps après. Généralement, on attend d'ailleurs peu de changements et l'on pense que le nouveau gouvernement sera assez semblable au précédent.

Le nouveau président de la République pourrait également désigner un ou plusieurs vice-présidents ainsi qu'un premier ministre, comme la constitution lui en donne le droit, mais ce n'est pas une obligation. De même que le président Nasser, le président Sadate pourrait être lui-même son premier ministre avec éventuellement un ou plusieurs vice-premiers ministres.

POLITIQUE EXTERIEURE

Sur le plan extérieur, le nouveau chef de l'Etat égyptien aura évidemment à se pencher d'urgence sur l'inépuisable dossier de la crise israélo-arabe. C'est dans un peu moins de trois semaines que le cessez-le-feu israélo-arabe, établi en août dernier, arrivera à expiration. La RAU a déjà fait savoir qu'elle n'accepterait le renouvellement qu'à condition que les pourparlers Jarring commencent dès à présent.

Dans les deux hypothèses, la tâche du président sera lourde. Si les conversations Jarring commencent, il lui faudra mener ce début de solution politique avec assez de souplesse pour ne pas endosser la responsabilité de leur éventuel échec et, en même temps, assez de fermeté pour ne pas donner prise aux accusations de faiblesse qui ne manqueront pas de s'élever dans le monde arabe.

Au contraire, si le cessez-le-feu n'est pas renouvelé, le risque sera constant de voir les hostilités reprendre à la première occasion. Le nouveau président devra alors conduire son pays sur le sentier de la guerre, après que le premier cessez-le-feu ait donné à tous les peuples concernés de fortes espérances de paix.

Tout ne semble pas réglé en Jordanie

AMMAN (AFP - UPI) — La série d'incidents liés à la nouvelle parution, puis à la saisie, du quotidien de Fatah et la réapparition publique de Yasser Arafat, à l'occasion de l'inauguration d'un monument dédié aux "martyrs inconnus" des combats de septembre, ont dissipé jeudi l'atmosphère de détente qui régnait à Amman depuis la signature de l'accord du 13 octobre. L'accord apparaît de plus en plus ne pas avoir réglé, d'une façon précise et définitive, les problèmes des rapports jordano-palestiniens et, notamment, les deux questions principales: la milice et l'emplacement des bases de fédayine.

Une personnalité du palais déclarait, en effet, jeudi à l'AFP que "les lois et les règlements de l'Etat jordanien doivent être respectés par tous les habitants se trouvant sur le territoire national. Cela signifie, ajoutait-il, que les armes de la milice populaire devront être rendues et placées sous la garde des autorités jordaniennes". Cette personnalité a poursuivi: "L'emplacement des bases de fédayine sera choisi avec l'accord de l'armée jordanienne, dans une région déterminée".

CONTRADICTIONS

Pour sa part, M. Ibrahim Bakr, négociateur palestinien, avait déclaré mardi, que la milice était placée sous la responsabilité du commandement suprême de la révolution palestinienne et que les miliciens "garderaient leurs armes chez eux".

En ce qui concerne l'implantation des bases de fédayine, M. Bakr avait affirmé d'une façon générale qu'elle serait choisie "librement" par la révolution palestinienne.

Au cours de sa conférence de presse, mercredi dernier, le roi Hussein avait d'ailleurs clairement indiqué que l'accord "doit être respecté, parce qu'il n'y a plus d'alternatives".

Ces déclarations, dont la différence de ton moins de 48 heures après la signature de l'accord, a surpris tous les observateurs, conduisent à penser **que les discussions devront se poursuivre.**

Dans les milieux proches du comité arabe, on déclare que de tels incidents sont inévitables. "Ce qui importe, c'est de les régler rapidement avant que les positions ne se durcissent".

Jeudi soir, une personne a trouvé la mort à la suite des incidents qui opposèrent fédayine et forces de l'ordre à propos de la saisie par les autorités d'Amman du journal d'El Fatah.

D'autre part, selon Radio-Amman, le conseil des ministres jordanien réuni hier soir sous la présidence de M. Ahmed Toukane a décidé de relever le maréchal Majali, commandant des armées, de ses fonctions de gouverneur militaire général du royaume hachémite.

Le premier ministre, M. Toukane, prend en charge ces fonctions, a précisé la radio.

Dollars américains à l'Algérie

WASHINGTON (AFP) — L'Algérie va recevoir plus de 8 millions de dollars de crédits américains pour financer l'achat de 29 locomotives diésel électriques à "General Motors".

La transaction, annoncée par la Banque américaine d'export-import, fait partie du programme de modernisation de la Société nationale des chemins de fer algériens. Le communiqué de la Banque explique que ces crédits sont destinés à promouvoir le développement industriel de l'Algérie par l'amélioration des liaisons ferroviaires entre les centres industriels du pays.

La Banque d'export - import, qui est une agence du gouvernement américain, accorde elle-même un crédit de 4,019,196 dollars à la SNCFA qui reçoit par ailleurs un prêt de 3,617,276 dollars d'une banque commerciale privée, la "Continental Bank International" de New York, et un crédit de 401,920 dollars de "General Motors" le fournisseur des locomotives.

C'est le deuxième crédit accordé par les Etats-Unis à l'Algérie en moins de deux mois. En août la Banque d'export-import avait ouvert à "Air Algérie" un crédit de 7 millions de dollars pour l'achat de deux "Boeing 707".

L'Inde dénonce l'aide militaire des Etats-Unis au Pakistan

LA NOUVELLE-DELHI (AFP) — La décision américaine de livrer des armes au Pakistan a été dénoncée hier à La Nouvelle-Delhi par un porte-parole du gouvernement indien comme "une mesure inamicale" à l'égard de l'Inde.

Les Etats-Unis, a précisé le porte-parole, vont livrer au Pakistan trois cents véhicules blindés de transport de troupes, dix-huit chasseurs supersoniques "Starfighter F 104" et 57 bombardiers.

Le geste des Etats-Unis, a ajouté le porte-parole, risque d'avoir sur la politique d'armement du Pakistan une influence plus grande que les ventes d'armes de l'Union soviétique ou de la France à ce pays. Le Pakistan, a-t-il souligné, a commis trois agressions contre l'Inde depuis 1953 avec des armes d'origine américaine.

La décision américaine ne peut qu'intensifier la course aux armements dans cette région du monde, aggraver la tension en Asie et mettre en difficulté le développement économique du Pakistan et de l'Inde, a encore déclaré le porte-parole.

L'Inde n'a pas reçu de réponse des Etats-Unis à sa note de protestation, a enfin indiqué le porte-parole qui s'est refusé à tout commentaire sur une éventuelle **mesure de rétorsion du gouvernement indien.**

CONSTRUCTION ET EMBELLISSEMENT
page publicitaire

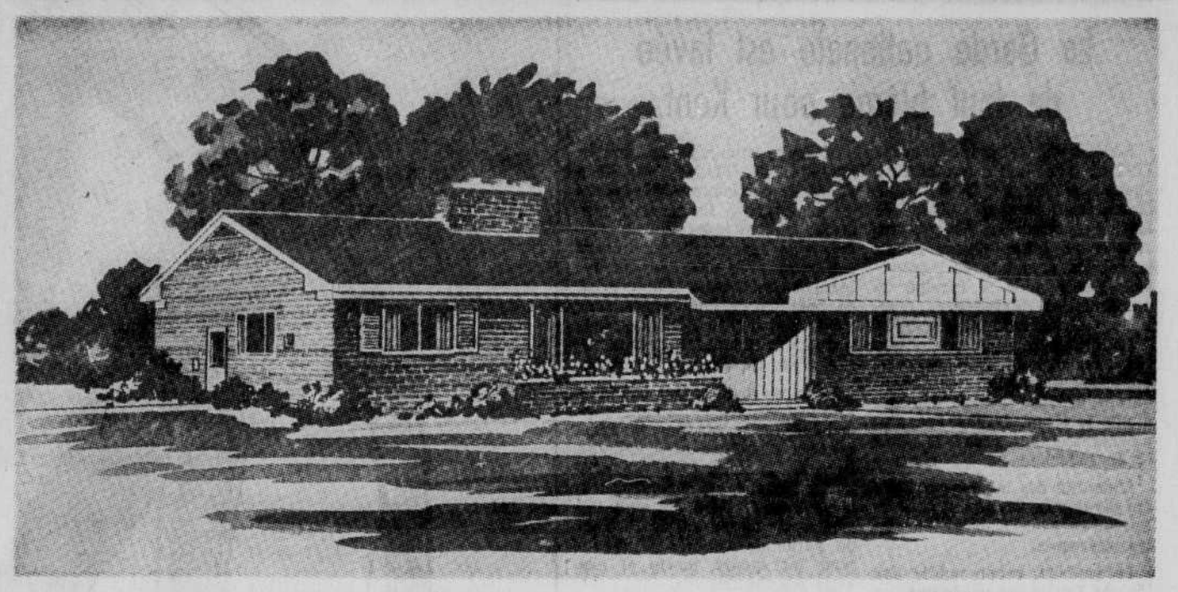

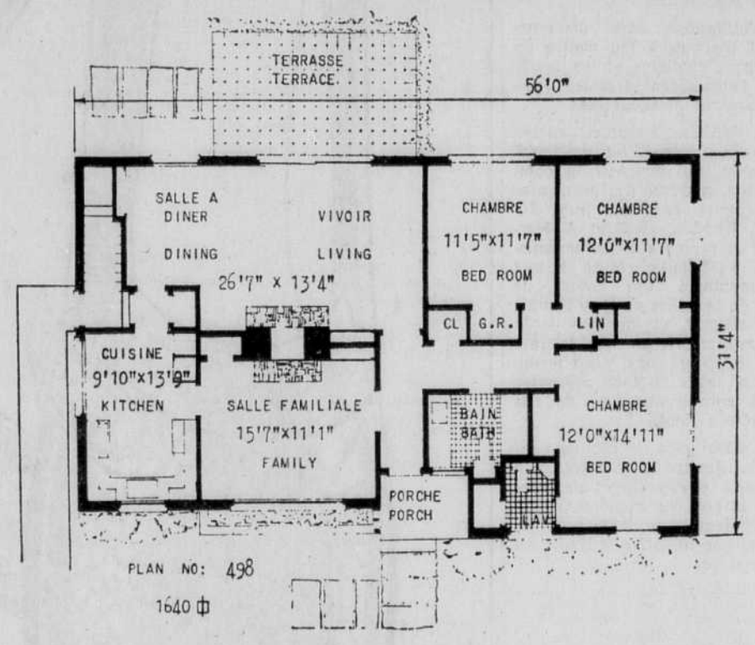

Vous aimez bricoler

N.B. — Utilisez le bon publié dans cette page pour commander votre plan de bricolage numéro 200 ($2.00).

LE SOLEIL
Service des patrons de bricolage
C. P. 1547, Québec 2, Qué.
Veuillez me faire parvenir un patron de bricolage, numéro 200.
Ci-inclus, mandat postal ou chèque au montant de $2.00.
Nom — — — — — — — — — — — — — — — — — —
(lettres moulées)
Adresse — — — — — — — — — — — — — — — — —
Localité — — — — — — — — — — — — — — — — —

LE SOLEIL
Service des plans de maisons
C. P. 1547, Québec 2, Qué.
Veuillez me faire parvenir les plans de l'Habitation de la semaine, modèle 498. — — — — — — — — — — — $25.00 ☐
Ou, je désire recevoir le catalogue "Ma Maison", contenant 85 MODELES — — — — — — — — — — — — — — $1.00 ☐
Ci-inclus, mandat postal ou chèque de $ —.— — — — — —
(Ajoutez 8% de taxe dans le premier cas).
Prière de ne pas envoyer d'argent liquide.
NOM — — — — — — — — — — — — — — — — — — —
(en lettres moulées, s.v.p)
ADRESSE — — — — — — — — — — — — — — — — —
LOCALITE — — — — — — — — — — — — — — — — —

KEBEC REVETEMENT Aluminium ENR.
FENETRES DE QUALITE
PANORAMIQUES & AUTRES
DECLIN "CLAPBOARD" D'ALUMINIUM
CHOIX DE COULEURS
ESTIMES GRATUITS
426 AQUEDUC - QUEBEC
• GARANTIE ECRITE
POUR 20 OU 30 ANS
683-3739
Entreprise entièrement québecoise

L'Habitation de la semaine
NUMERO 498
1,640 PIEDS CARRES

La cuisine moderne, avec son four et son pôle encastrés, sa table de travail en forme de "U" et son coin-dînette ensoleillé, rend cette jolie maison très populaire. L'escalier donnant accès au sous-sol se trouve près de l'entrée de service. L'espace réservé aux chambres à coucher comprend une chambre principale avec salle de bains; une deuxième salle de bains est facilement accessible de toutes les parties de la maison.

N.B. — Utilisez le bon publié dans cette page pour faire venir les plans de cette maison ou pour vous procurer le catalogue "Ma Maison" contenant 85 modèles.

MEUBLE DE COUTURE

Si quelqu'un de votre famille aime à coudre et que vous n'avez pas l'espace nécessaire pour une salle de couture, voici la solution. Rangez le tissu, les patrons et même la machine à coudre dans ce meuble compact. Ayant un peu plus de cinq pieds de longueur sur 42 pouces de hauteur, il permet de tailler un patron en se tenant debout, sans avoir à se plier. Grâce à ses deux pieds de profondeur, on peut y placer du tissu de 48 pouces de largeur, plié en deux. La machine à coudre portative se pose sur une table pivotante rattachée au meuble, et qui se glisse à l'intérieur après usage.

Benoit Dumais Ltée.
2320 rue Mont Thabor - Québec 3, P.Q.
TEL.: 523-2977
MAISONS MODELES
ENTREPRENEUR GENERAL
Contracteur de maisons à appartements et unifamiliales
Orsainville Tél.: 623-3253
Villeneuve Tél.: 667-2474
Loretteville Tél.: 842-1647 - 842-9522

ACHAT DE FAILLITE
LOT DE CHASSIS provenant d'une faillite
50% D'ESCOMPTE
FOAM ISOLANT $48.00 le mille pieds
PREFINI SUR BOIS Africana 4 x 8 $2.80 la feuille
TUILES EMAIL CUIT Pour salle de bains. Carré 4 pouces. Blanc avec points noirs ..... $7.95 la feuille.
2" x 3" - 8 pi. de long 32¢ le morceau
MASONITE 1/8 - 4 x 8 $1.25 la feuille
TUILES A PLAFOND 10¢ la tuile
CONTRE-PLAQUE TOUT USAGE 3/4 4 x 8 la feuille.....$4.29
PORTES INTERIEURES
12" à 22" - $3.95
26" - $4.25
28" - $4.50
32" à 36" - $4.95
GARAGES PREFABRIQUES
$194.95 assemblés
$164.00 non assemblés
CLOTURE A NEIGE
50' x 4' = $10.45 le rouleau
NOUS FINANCONS LES MATERIAUX ET LA MAIN-D'OEUVRE 10 ANS POUR PAYER - AUCUN COMPTANT
Fernand Morissette
BOIS - MATÉRIAUX de CONSTRUCTION
1355 RTE NATIONALE - ANCIENNE-LORETTE
TEL.: 872-2875
HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, ouvert jusqu'à 6h. p.m. - Jeudi, vendredi jusqu'à 9h. p.m. - Samedi jusqu'à midi. Ouvert le matin à 8h.30 a.m.

Etats-Unis

La Garde nationale est lavée de tout blâme pour Kent

RAVENNA, Ohio (d'après UPI et AP) — Un grand jury spécial de l'Ohio a lavé hier la Garde nationale de l'Etat de toute responsabilité dans la fusillade qui a fait quatre morts parmi les étudiants de l'université Kent, mais a inculpé 25 étudiants et "agitateurs" d'actions "criminelles délibérées".

Le grand jury a conclu que "la trop grande indulgence et mollesse" des autorités de l'université a causé la mort des étudiants le 4 mai dernier lors d'une manifestation contre la guerre en Indochine.

L'identité des inculpés n'a pas été divulguée. On attend pour le faire d'en avoir d'abord informé les intéressés.

Le rapport, rendu public par le juge Edwin Jones, de la Cour des plaids communs, prend la défense de la Garde nationale de l'Ohio, en ces termes:

"Nous n'excusons pas tous les actes commis par la Garde nationale le 4 mai, sur le campus de l'université Kent. Nous estimons, cependant, que ceux des hommes de la Garde nationale présents sur la colline adjacente à Taylor Hall, lieu de la fusillade du 4 mai, ont fait usage de leurs armes avec l'honnête et sincère conviction et dans des circonstances qui les ont logiquement amenés à croire qu'ils risquaient de sérieuses blessures corporelles s'ils n'avaient pas agi ainsi.

Ils ne sont pas, donc, passibles de poursuites pénales en vertu des lois de cet Etat, pour toute mort ou blessure pouvant en résulter."

CONCLUSIONS DIFFERENTES

Environ 500 étudiants ont tenu une brève manifestation sur le campus de l'université Kent après la publication du rapport du grand jury. Ils se sont présentés devant le bureau du président de l'université, M. Robert I. White, avec une liste de demandes dont celle d'une prise de position de l'université contre le rapport. M. White n'étant pas à son bureau la manifestation s'est rapidement terminée.

Le rapport du grand jury diffère largement du rapport précédemment publié par la commission d'enquête présidentielle sur le malaise universitaire après trois jours d'enquête sur le campus de Kent. La commission avait blâmé autant la Garde nationale que les étudiants pour les quatre morts et elle avait conclu ainsi:

"L'utilisation sans discernement d'armes à feu contre un groupe d'étudiants et les morts qui s'ensuivirent n'étaient pas nécessaires ni excusables."

M. William Scranton, ancien gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie, qui dirigeait la commission, a refusé de commenter le rapport du grand jury. Joseph Rhodes, étudiant à Harvard et membre de la commission, s'est aussi refusé à tout commentaire. Par contre, le chef de la police de New Haven, Connecticutt, et membre de la commission, a dit que le rapport du grand jury "était inconsistant" avec les faits présentés à la commission lors de son enquête à Kent.

A Washington, le département de la Justice a déclaré qu'il évaluait présentement le rapport et que des enquêteurs examineraient la situation pour juger si une initiative fédérale est nécessaire.

Hanoi à Washington

"Notre rejet est total"

PARIS (AFP) — "Notre rejet est ferme, radical et catégorique", a déclaré jeudi soir le porte - parole de la délégation nord-vietnamienne à la conférence de Paris, M. M. Nguyen Thanh Le. En expliquant, de surcroît, que par "radical" il entend "total", M. Le a coupé les ailes aux espoirs qu'exprimaient encore, quelques minutes auparavant à Paris, le chef de la délégation américaine, l'ambassadeur David Bruce et à Washington, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ronald Ziegler, espoirs selon lesquels le rejet du plan Nixon par Hanoi et le GRP n'était pas définitif.

Et pourtant, M. Xuan Thuy et Mme Nguyen Thi Binh, au nom de la RDV et du GRP avaient, en séance et hors séance, donné le maximum de poids à leur rejet, point par point, de toutes les propositions du président Nixon. Ainsi, M. Xuan Thuy a tenu à marquer qu'il s'agit d'un décision prise à Hanoi, et par conséquent mûrement pesée et pas d'une réaction personnelle. Il a cité, en effet, la déclaration publiée par le ministère des Affaires étrangères de la RDV selon laquelle "le peuple vietnamien et le gouvernement de la RDV condamnent sévèrement et rejettent catégoriquement cette proposition de paix fallacieuse de l'administration Nixon".

En outre, M. Xuan Thuy et Mme Binh ont cité les déclarations hostiles au plan Nixon du "GRUNK" (le gouvernement sihanoukiste du Cambodge) et du front patriotique LAO, montrant qu'il s'agit d'une position commune des trois pays conforme à l'esprit de la conférence de Canton des peuples d'Indochine. M. Le a précisé qu'à sa connaissance, il n'y avait pas eu de concertation entre les divers mouvements intéressés.

M. BRUCE

M. Bruce, pour sa part, tout en relevant le caractère négatif et intransigeant des discours de ses adversaires s'est attaché à répondre point par point à leurs arguments. Il a été amené ainsi à réaffirmer la volonté des Etats- Unis de retirer la totalité de leurs troupes du Sud- Vietnam dans le cadre d'un règlement d'ensemble du problème pour répondre à l'accusation de vouloir prolonger l'occupation militaire de ce pays. Sur le plan politique, il a invité les diverses délégations vietnamiennes présentes à Paris à négocier entre elles des arrangements politiques raisonnables. M. Bruce a prononcé à cette occasion son discours le plus long depuis qu'il a pris la tête de la délégation américaine en août dernier.

Par le choc des arguments opposés, mais détaillés, concernant les mêmes cinq points du plan Nixon, le débat de jeudi a prix l'allure d'une véritable discussion, chose rare à la conférence de Paris. Mais le résultat a été totalement négatif.

La conférence de Paris se poursuivra, car personne apparemment ne veut claquer la porte. Mais après les espoirs de dialogue qu'avaient soulevés les propositions successives du GRP et du président Nixon, il semble bien qu'elle soit retombée dans l'ornière, et il est improbable que de nouvelles initiatives soient prises dans un avenir prévisible pour l'en faire sortir.

Nixon s'entretient avec Mgr Walsh

WASHINGTON (d'après AFP et UPI) — Le président Nixon a dit à Mgr James E. Walsh, récemment libéré après 12 années d'emprisonnement en Chine populaire, qu'il espérait briser les barrières entre les Etats-Unis et la Chine.

L'évêque qui, à l'âge de 79 ans, a retrouvé sa liberté le 10 juillet dernier avait été condamné par les autorités de Pékin à 20 ans de prison pour "espionnage au nom de vatican et des Etats-Unis".

Mgr Walsh, après avoir passé plusieurs semaines à Hong Kong, a séjourné durant environ une semaine à Rome et il a été reçu au Vatican par le Pape consistait à tenter de procéder cellente santé. L'évêque qui était accompagné de son frère le juge William Walsh, ancien procureur général de l'Etat du Maryland et qui est âgé de 80 ans, envisage d'écrire ses mémoires.

Le président Nixon a longuement bavardé avec lui de ses expériences en Chine et l'a tenu au courant des résultats du championnat du baseball qui a consacré la victoire de l'équipe des Baltimore Orioles. Le président est passionné de ce sport et l'évêque est un ancien joueur de baseball.

A l'issue de l'entretien d'une demi-heure qu'il a eu avec l'évêque, le président Nixon a dit aux journalistes que la conversation avait été "excellente".

De son côté le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ronald Ziegler, a précisé que le chef de l'exécutif américain avait prié son invité de lui faire un exposé sur la Chine en tant qu'expert. L'évêque, a dit M. Ziegler, a une très haute opinion du peuple chinois et il a parlé de lui en termes très chaleureux.

Le président Nixon a rappelé que la politique des Etats-Unis Paul VI. Il s'est déclaré en ex- "à petits pas" à un rapprochement avec la Chine populaire après tant d'années d'animosité entre les deux pays. Le président a ensuite félicité Mgr Walsh de son courage exceptionnel qui lui a permis de surmonter une épreuve aussi cruelle.

La prévention du rejet d'organes transplantés peut causer un cancer

EDIMBOURG (AFP) — Les mesures prises pour prévenir le rejet d'organes transplantés multiplient par quarante ou cinquante les risques de développement de formes rares de cancer, mais ces risques demeurent minimes si on les compare aux avantages, a déclaré hier à Edimbourg, le professeur Regis Doll de l'université d'Oxford.

Le professeur Doll qui s'adressait à un symposium consacré aux "aspects immunologiques du cancer" a précisé que ces conclusions avaient été établies à la suite d'une étude portant sur quatre mille cas de transplantations rénales effectuées à travers le monde.

Paquet
CENTRE-VILLE

Paquet porte-blason de la mode

Des chaussures qui courent avec la mode!

En primeur chez Paquet!

a) Allure sophistiquée, tout COBRA, empeigne haute, mince courroie sur avant-pied. Bleu, taupe, bourgogne, 5½ à 9½. 23.00

b) "La France envahit le Québec". Le maxi croco, style grand-mère, uni, bout très arrondi. Noir ou brun. 5½ à 9½. 21.00

c) Cobra et suède, garnie d'une boucle dorée. Brun, taupe. 5½ à 9½. 24.00

"LES BOTTES MIDI" qui dictent la mode! Disponibles en 2 largeurs au mollet pour un meilleur ajustement.

d) Botte unie avec courroie sur le haut, talon plus haut. Noir verni ou suède; veau: bleu, tan, gris, taupe. 5 à 10. 45.00

e) Pithon cuir ou suède. Très ajustée. Suède noir, taupe, brun; veau noir ou beige. 5 à 10. 45.00

Paquet, chaussures pour dames, rayon 43, 2e étage.

PROFITEZ DE NOS CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT: COMPTE COURANT AVEC OPTION — PAIEMENTS DIFFERES.

Arrestation d'un espion est-allemand en RAF

KARLSRUHE (AFP) — Un espion originaire de la RDA, qui travaillait en Allemagne fédérale, pour les services de renseignements de Berlin-Est, a été arrêté mardi dernier, a annoncé hier le parquet de Karlsruhe.

L'homme, qui est âgé de 33 ans, était muni d'un faux passeport au nom de May. Ancien membre de l'Armée populaire, il avait été envoyé à l'Ouest par le "ministère de la Sécurité d'Etat" de la RDA à qui il transmettait des renseignements militaires depuis le début de l'année, a précisé la justice ouest - allemande.

Au moment de son arrestation, il était en possession de tout un matériel d'espion notamment de films, et un porte - documents avec poches secrètes.

Demande éventuelle d'asile politique

BERNE (AFP) — Le général Ojukwu, ex-leader biafrais, aurait fait contacter les autorités suisses en vue d'une éventuelle demande d'asile politique, apprend-on de bonne source à Berne. Le dossier serait à l'étude au ministère suisse de Justice et Police.

Le général Ojukwu réside à Abidjan, en Côte-d'Ivoire.

NE RESTEZ PAS SOURD

Nous pouvons vous aider... en vous faisant parvenir un

LIVRE GRATIS

qui explique comment retrouver une audition claire, des deux oreilles. Des termes simples, des illustrations pratiques. Vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Une nouveauté destinée aux personnes qui n'acceptent pas de porter d'appareil encombrant.

Pour recevoir ce livre précieux POSTEZ CE COUPON SANS TARDER!

Nom:

Adresse

PHILIPS SERVICE AUDITIF
J.-R. PEYROT ACOUSTICIEN
451 est, Boul. Charest, Québec 2
Dépt 40

Conséquence d'une occupation

SAIGON (AFP) — Le secrétaire général de l'Association des étudiants ainsi que 69 autres étudiants seront traduits devant la justice pour avoir occupé, au mois de mai dernier, l'ambassade du Cambodge à Saigon, écrivait hier le quotidien saigonnais "Doc Lap".

Les étudiants avaient occupé le bâtiment de l'ambassade fermé depuis la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays en 1963, pour protester contre le "massacre de ressortissants vietnamiens au Cambodge".

"Le gouvernement sud - vietnamien en prenant cette mesure a voulu satisfaire ses alliés cambodgiens, a déclaré un porte - parole étudiant". "Mais il déshonore ainsi les étudiants patriotiques qui arment leurs compatriotes", a-t-il ajouté.

A propos des arrestations de prêtres

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le grand quotidien de Rio "Jornal do Brasil" écrivait hier dans son éditorial que le président Garrastazu Medici a donné des ordres pour que cessent immédiatement les arrestations par la police de membres du clergé, à moins d'un ordre particulier de la présidence de la République ou du ministère de la Justice.

Selon le quotidien, qui cite des sources proches du palais présidentiel, le président Medici aurait été particulièrement "contrarié" par les arrestations et tortures des deux prêtres du Maranhao — dont un Français — acquittés la semaine dernière par un tribunal militaire. Il aurait également considéré comme "inadmissibles" les vexations infligées par la police de Rio à Mgr Aloisio Lorscheider, retenu pendant plusieurs heures lors d'une perquisition dans un établissement religieux.

L'article du "Jornal do Brazil" est publié alors que les rapports entre l'Eglise et le gouvernement sont au centre des entretiens de la commission centrale de la conférence des évêques brésiliens, réunie à Rio.

LES FLEURS... TEMOIGNAGE D'ESPOIR et de SYMPATHIE

MME S. LAHAYE LTEE
FLEURISTE
1027, 3e avenue
Tél.: 524-4613
Commandes exécutées soir et dimanche

Mme Joseph Ratté

Mme Joseph Ratté, née Maria McClish, épouse de feu Joseph Ratté, est décédée le 15 octobre à Québec à l'âge de 92 ans et 1 mois. Elle demeurait à 424 avenue Taschereau.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Alexandre Ratté (Cécile Robitaille), M. et Mme Gaudias Ratté (Blandine Ca-

Elle laisse dans le deuil ses enseault) M. et Mme Emile Ratté (Corinne Beaulieu) Mlle Maria Ratté, M. et Mme Gustave Bélanger (Marie-Anne Ratté), M. et Mme Joseph Barbeau (Emilienne Ratté), M. et Mme Rosario Drouin (Evangéline Ratté), Mme Joseph Ratté (Thérèse Lavoie), 21 petits enfants, 30 arrière-petits-enfants, 3 arrière-arrière petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 224 St-Vallier Ouest. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures, en l'église de Sacré-Coeur-du-Jésus, et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., de Québec. —

Mlle Yvonne Guay

A Lévis le 16 octobre, 1970, à l'âge de 72 ans est décédée, Mlle Yvonne Guay, autrefois de St-Isidore.

Elle laisse dans le deuil un frère et une soeur ainsi qu'une belle-soeur: Mme Joseph Guay (Valentine Petit) Lévis, Mlle Demerise Guay. Ses neveux et nièces: M. et Mme Jean-Paul Guay (Fabienne Julien) Montréal, M. et Mme Claude Ryan (Madeleine Guay) Montréal, M. et Mme Jacques Guay (Mariette Lachance) Lévis, M. et Mme Fernand Toussaint (Denise Guay), Québec, Mme vve Marcel Guay (Madeleine Bégin) St-Isidore, M. et Mme Roland Théberge Yvette Guay), Québec, M. et Mme Charles-H. Guay (Marguerite Larochelle), Lévis, M. et Mme Jean-Charles Dallaire (Lucienne Guay) Québec, M. et Mme Pierre Bernier, (Jacqueline Guay), Québec, M. Pierre Guay, Lévis.

Funérailles lundi 10 hres, en l'église du Christ-Roi Lévis, et de là à l'église de St-Isidore où un libéra sera chanté, suivi de l'inhumation au cimetière St-Isidore. —

Grande reconnaissance et remerciements à Saint Jude pour faveurs obtenues avec promesse de publier.

R. A. F.

Décès de l'honorable juge Emile Morin

Nous déplorions la semaine dernière le décès de l'Honorable Juge Emile Morin, ex-juge en chef de la Cour Municipale, époux de dame Cécile Drolet, survenu le 8 octobre.

Né à la Baie St-Paul, Co. Charlevoix en 1894. A fait ses études primaires à l'Académie St-Joseph de Baie St-Paul et son cours classique au Petit Séminaire de Québec. Licencié en droit de l'Université Laval en 1920. A pratiqué sa profession successivement avec l'honorable Arthur Lachance, Michaël J. Ahern, son frère, Me Maxime Morin, et Albert Dumontier, aujourd'hui Juge de la Cour des Sessions de la Paix et Lucien Lortie, C.R. Elu échevin du quartier Montcalm en 1934. Réélu par acclamation à deux reprises. A quitté la politique municipale en 1941. Nommé Juge de la Cour Municipale de la ville de Québec en novembre 1941, et Juge en chef de la Cour municipale de la ville de Québec au mois de juin 1949.

Actuellement président du Bureau de Révision des Evaluations Municipales de la Ville de Québec. Le Bureau de Révision tient des séances régulièrement tout au cours de l'année. Il avait été nommé président du Bureau de Révision des Evaluations Municipales, lors de l'institution de ce Bureau en 1944 et il est toujours demeuré Président. Il a démissionné comme Juge en chef de la Cour Municipale de la Ville de Québec le 15 mai 1969. Il a présidé plusieurs enquêtes publiques importantes: l'enquête sur la moralité — l'enquête sur les taxis — l'enquête sur l'office municipal du tourisme.

Président de la section Notre-Dame du Chemin de la Société St-Jean-Baptiste alors qu'il a organisé, avec un groupe de citoyens du quartier Montcalm, le premier terrain de jeux publics de la Ville de Québec qui, plus tard s'est affilié à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec.

Nommé Directeur de l'Institut Canadien de Québec en 1936. Il fut le promoteur de l'aménagement de la Bibliothèque Municipale dans l'ancien édifice — église Wesley — dont l'achat a été rendu possible par un don qu'il a obtenu de la famille Webster pour services rendus à la Commission Scolaire protestante.

Nommé membre d'honneur à vie de l'Institut Canadien en même temps que l'honorable Juge Joseph Bilodeau. Président du Comité de Mise en Nomination des membres du Bureau de Direction de l'Institut Canadien de Québec. Patron d'honneur de l'Association Ambulancière St-Jean. Président de la section de l'est des Cadets de l'Air durant la guerre 1939-1945. Un des membres-fondateurs du Cercle Universitaire de Québec. L'un des directeurs-fondateurs de la Sauvegarde de l'Enfance Inc., société d'adoption et de protection de l'enfance déshéritée dont il a été le Président durant plusieurs années. Il était toujours membre actif du Bureau de Direction de cet organisme. Il s'occupait régulièrement des problèmes au sein du Conseil d'administration. Il a toujours participé à l'organisation de chaque Convention pour les rhétoriciens de sa promotion.

Il laisse dans le deuil: son fils et sa fille, son gendre et sa belle-fille: Me et Mme Jean-Paul Morin (Georgette Audet), M. et Mme Ralph Gilmour (Pauline Morin), ses quatre petits-enfants, ses frères, sa soeur, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Alfred Morin, Mlle Clémence Morin, M. Arthur Morin, M. J.-N. Delage, Dr et Mme Emile Boissinault (Irma Drolet).

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 12 octobre, en l'église St-Dominique, et l'inhumation au cimetière Belmont. —

BUREAUX A LOUER
Edifice Xerox
Ste-Foy, boul. Quatre-Bourgeois
Climatisation - Stationnement
527-1687 - 527-9503

Mme Clément Ruel

Mme Clément Ruel, née Marie Tremblay, épouse de Clément Ruel, est décédée le 15 octobre 1970, à l'hôpital Général de Québec, à l'âge de 66 ans et 7 mois. Elle demeurait à 1065, boul. Ste-Anne, Beauport.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Lucien Ruel (Andrée Allard), M. et Mme Roger Ruel (Janine Lebrun), M. et Mme Augustin Bédard (Pauline Ruel), M. et Mme Claude Ruel (Raymonde Goulet), M. et Mme Gaston Ruel (Jacqueline Turgeon), M. et Mme Vilmont Ruel (Pauline Careau), M. et Mme Jules Drouin (Micheline Ruel), Ginette et Réjeanne Ruel, Soeurs St-Joseph de St-Vallier; ses frères et soeurs, Arthur, Oscar, Raoul, Elodie, Jeanne, Céline, Marianne, Lucienne, Rose-Aimée; ses petits-enfants: Michel, Josée, Martine, Stéphane, Martin, Kathleen, Richard, Serge, Nelson.

La dépouille mortelle est exposée à 4,100 boul. Ste-Anne, Montmorency. Les funérailles auront lieu lundi le 19 octobre à 10h. a.m. en l'église de Beauport et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial Beauport.

La direction des funérailles a été confiée à la maison F.-X. Bouchard Inc., de Montmorency (400 Boul. Ste-Anne). —

M. Robert Lessard

M. Robert Lessard, ingénieur professionnel C.A.R.D.E., époux de Charlotte Talbot, est décédé le 15 octobre 1970, à Québec, à l'âge de 60 ans. Il demeurait à 484 Fraser.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. Jean Lessard, économiste, M. Louis Lessard, physicien, M. Pierre Lessard, ingénieur forestier, et Mme Lessard (Suzanne Lauxière), Mlle Marie Lessard, M. Denis Lessard; ses petits-enfants: Stéphane et Caroline Lessard; ainsi que plusieurs frères et soeurs.

La dépouille mortelle est exposée à 46 ouest, Saint-Cyrille. Les funérailles auront lieu lundi, en l'église de Saint-Dominique, et l'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Cloutier Ltée, de Québec. —

Les marées

SAMEDI

Basse 4h.10 a.m.
Haute 8h.45 a.m.
Basse 4h.00 p.m.
Haute 8h.55 p.m.

DIMANCHE

Basse 4h.50 a.m.
Haute 9h.30 a.m.
Basse 4h.35 p.m.
Haute 9h.35 p.m.

Le soleil

SAMEDI

Lever	Coucher	Long. du jour
6.04	4.56	10.52

DIMANCHE

Lever	Coucher	Long. du jour
6.05	4.55	10.50

Les décès

BRINDAMOUR (Paul) — A St-Adolphe, le 16 octobre 1970, à l'âge de 59 ans, est décédé Paul Brindamour, époux de Bella Cloutier; père de Aline (Mme Roland Tremblay), Simone (Mme Paul-Henri Brindamour), Imelda (Mme Jean-Yves Lafond), Emile, Rosaire, Henri et Micheline (Mme Gérard Cloutier); frère de Alphonse, Jean-Baptiste, Roméo, Albertine (Mme Gérard Cloutier), Germaine (Mme Maurice Cloutier), Marie-Jeanne (Mme Armand Cloutier). Il demeurait au 301, rue St-Edmond, St-Adolphe. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

J.-E. Asselin Enr.,
845, ave Notre-Dame,
Notre-Dame des Laurentides,

à 9h 30, pour l'église de Stoneham et de là au cimetière paroissial.

BURNS (John) — A l'hôpital Laval, le 15 octobre 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé John Burns, époux de Marie Delany; père de Bernise (Mme A. Wistanen), Mona (Mme R. McDonald), Velma (Mme D. Hutchison). Il demeurait à St-Basile, comté de Portneuf, autrefois de Donnacona. Les funérailles auront lieu dimanche, le 18 octobre, à 3h 15. Départ de la résidence funéraire de

D. Denis Inc.,
324, Notre-Dame,
Donnacona,

à 2h 45, pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial.

COOK (Irma) — A l'hôpital Ste-Foy, le 16 octobre 1970, à l'âge de 75 ans, est dcédée Irma Dion, épouse de Willie Cook, mère de Liliane (Mme André Moreau), Charlotte (Mme André Blouin) et Denis (Denise Leclerc), soeur de J.-B.-A. Dion. Elle demeurait au 195 26e rue, apt 1. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire

Paul-H. Tremblay,
698 5e rue

à 9.45 heures pour l'église Ste-Claire-d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

DESCHENES (Gisèle) — A Québec, le 15 octobre 1970, à l'âge de 39 ans, est décédée Gisèle Ouellet, épouse de Ludovic Deschênes, fille de Onésiphore Ouellet et de Aurore Bernier, de L'Islet, mère de Marie - Claude; soeur de Donald, belle - soeur de M. et Mme Zoël Deschênes, Raymond, M. et Mme Jean-Noël Deschênes et M. et Mme Marcellin Deschênes. Elle demeurait à 9185, du Plateau, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu lundi, le 19 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Ltée
7685, 1ère Avenue

à 9h45 pour l'église Sainte-Cécile et de là au nouveau cimetière Saint-Charles, Boul. Hamel.

DORE (Marie-Anna) — A l'Hôtel-Dieu, le 15 oct. 1970, à l'âge de 70 ans, est décédée Marie-Anna Doré, fille de feu Adjenard Doré, et de feu Augustine Papillon, soeur de Laurent, Lucien, Borromée, Magella, Marcel, Pierre, Madeleine (Mme Roland Pepin), Georgette (Mme Donat Dusseault). Elle demeurait à 176 Boul. Jacques - Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, à 3h. Départ de la résidence funéraire

Denis Inc.,
324 Notre-Dame,
Donnacona,

à 2h.45 pour l'église Ste-Agnès et de là au cimetière paroissial.

DROLET (Jean-Baptiste) — A Québec, le 14 octobre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédé Jean-Baptiste (John) Drolet, époux de feu Yvonne Andrews; père de Jean-Baptiste, Madeleine (Mme Omer Bernier); frère de André, François, Sophie (Mme Alexandre Lachance), Malvina (Mme Joseph Fortier). Il demeurait au 348, rue Champlain. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 octobre, à 15 heures. Départ du funérarium

Lépine Ltée,
300 Chemin Ste-Foy,

à 14h 40, pour l'église de Notre-Dame de la Garde et de là au cimetière Belmont.

FILTEAU (Elphège) — A l'hôpital Notre-Dame de Charny, le 16 octobre 1970, à l'âge de 53 ans, est décédé Elphège Filteau, professeur, fils de feu Augustin Filteau et de feu Antoinette Lemieux, frère de Jean-Paul, Marie-Ange (Mme Amable Fréchette), Roch, Amabilis (Mme Carl McKay), Gilles. Il demeurait au 570, 9e Rue Sud, Charny. Les funérailles auront lieu lundi, à 2.30 heures. Départ de la résidence funéraire de

Claude Marcoux Ltée,
920, 9e Avenue, Charny,

à 2.20 heures pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial.

FORTIN (Thérèse) — A l'hôpital St-Sacrement, le 15 octobre 1970, à l'âge de 42 ans, est décédée Thérèse Gauvin, épouse de Paul-Emile Fortin, mère de Richard, Pierrette, soeur de Rita (Mme Jean Pelletier), Armand, Philippe, Lionel, Aurèle. Elle demeurait au 100 rue Georges-Muir. Les funérailles auront lieu lundi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire de

J.-E. Asselin Enr.,
845 Ave Notre-Dame à
Notre-Dame des Laurentides,

samedi soir à 10 heures pour le salon funéraire de Claudius Lavoie de St-Adalbert. Départ du salon lundi pour l'église St-Adalbert et de là au cimetière St-Adalbert, cté l'Islet.

GENEST (Alain) — A l'Hôpital St-Sacrement, Québec, le 15 octobre 1970, à l'âge de 15 ans, est décédé accidentellement Alain Genest, fils de Emilio Genest et de Jeannine Caron, frère de Serge et Christian. Il demeurait à St-Antoine de Tilly. Les funérailles auront lieu dimanche le 18, à 4 heures. Départ de la salle de

l'école de St-Antoine
de Tilly, comté Lotbinière

sous la direction de Hilaire Bergeron & Fils, à 3h.30 pour l'église St-Antoine de Tilly et de là au cimetière paroissial.

GUAY (Yvonne) — A Lévis, le 16 octobre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédée Yvonne Guay, soeur de Joseph (Valentine Petit), Demerise. Elle demeurait autrefois à St-Isidore. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Gilbert & Turgeon Ltée,
269 St-Georges,

à 9.45 heures pour l'église du Christ-Roi et de là à l'église de St-Isidore où un libéra sera chanté suivi de l'inhumation au cimetière de St-Isidore.

GUERIN (Cora) — A Ottawa, le 15 octobre 1970, est décédée Cora Guérin, fille de M et Mme Charles Guérin, autrefois de Québec. Elle sera exposée au

Funérarium Lépine Ltée,
705, St-Vallier est

dimanche à 2 heures. L'inhumation se fera lundi à 2 heures au cimetière Belmont.

GUILMAIN (Louis) — A Québec, le 16 octobre 1970, à l'âge de 81 ans, est décédé Louis Guilmain, époux de Alma Beaumont. Il demeurait au 498 de Mazenod. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures a.m. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.,
224 Ouest, St-Vallier,

à 8h 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

JEAN (Claire) — A Ste - Foy, le 14 octobre 1970, à l'âge de 38 ans, est décédée Claire Jean, employée à l'hôpital Laval; soeur de Réal (Jeanne Lussier), Robert (Lucette Drouin), Monique (Mme Jean Mainferme), Yolande (Mme Yvon Levasseur), Odile (Mme Gilles Tétreault). Elle demeurait au 3446, Maricourt, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 octobre, à 14 heures. Départ du funérarium

Lépine Ltée,
2815, chemin des Quatre-Bourgeois,

à 13h45, pour l'église de Ste-Ursule et de là au cimetière Belmont.

LEBLANC (Adélard) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 15 octobre 1970, à l'âge de 60 ans, est décédé Adélard Leblanc, employé de la Domtar Newsprint, époux de Aline Gagnon, père de Hugues, Estelle, Maurice, Claire, frère de Gérard, Léon, Lucien, Charles, Hosana, Alice (Mme Adélard Chouinard), Maria (Mme Albert Dion). Il demeurait à 22, rue St-Louis, Breakeyville. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 hres. Départ de la

salle municipale
de Breakeyville,

sous la direction de la maison Claude Marcoux Ltée, à 9h.50 pour l'église de Breakeyville et de là au cimetière paroissial.

LECLERC (J.-Rosaire) — A Québec, le 15 octobre 1970, à l'âge de 67 ans, est décédé J.-Rosaire Leclerc, fonctionnaire au gouvernement provincial, époux de Rose Piché, père de Georgette (Mme Wilson Poirier), Gisèle (Mme Georges Papantonis), Annette (Mme Armand Fradet) et Lucille, frère de Paul, Arsène, Régina (Mme Conrad Mottard), Marie-Anne (Mme Thomas Tessier), Clara (Mme Patrick Delisle), Alberta (Mme Henri Laperrière) et Florence. Il demeurait à 261 rue Dubé, ville Duberger. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 hres. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard & Fils Ltée,
1740 Bardy,
angle Canardière,

à 8h.40 pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles (Boul. Hamel).

LESSARD (Robert) — A Québec, le 15 octobre 1970, à l'âge de 60 ans, est décédé Robert Lessard, ingénieur professionnel CARDE, époux de Charlotte Talbot, père de Jean, Louis, Pierre (Suzanne Lauzière), Marie, Denis. Il demeurait au 484 Fraser. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Cloutier Ltée,
46 Ouest Boul. St-Cyrille,

à 9.45 heures pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

MATTE (Louise) — A Québec, le 16 octobre 1970, à l'âge de 62 ans, est décédée Louise Faber, i.l., épouse du colonel Jos. Matte, ancien sous ministre adjoint au ministère de la voirie, belle-mère de Jean (Angèle Lincourt), Thérèse (Mme Felix Edge), Claude, Marguerite (Mme Richard Joly), François (Réjeanne Morin), Pierre (Carmela Gendron). Elle demeurait à 1602, Mon-Repos, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ de la résidense funéraire

Cloutier Limitée,
1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy

à 8.45 heures pour l'église St-Louis-de-France et de là au cimetière Belmont.

MERE ST-LUC (O.S.U.) — Au Monastère des Ursulines, le 14 octobre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Mère St-Luc (Marguerite Larue), fille de feu le commandeur et Mme L. J. H. Larue, soeur de Béatrice et Henriette Larue, Mère Ste-Claude (o.s.u.), Auguste (Irène Tardif dit Frédérick), Maurice (Suzanne Ferret), Victor (Antoinette Brunette). Les funérailles auront lieu vendredi, le 16 octobre, à 4h30, en la Chapelle du Monastère des Ursulines, sous la direction de la maison Lépine Ltée.

PLANTE (Adrienne) — A Québec, le 14 octobre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédée Adrienne Gauvin, épouse de feu Théodore Plante, mère de Jacqueline (Mme Roland Simard), Claire (Mme Marcel Pagé), Gaston (Pierrette Proteau), Mariette (Mme Robert Simard), Claude (Fernande Guérard), Jean-Marc (Thérèse Bonafé), soeur de Germaine (Mme Albert Drolet), Annette (Mme J.-Léon Pinsonneault), Jeannette (Mme Henri Blanchet), belle-soeur de Mme Rosaire Gauvin, Mme Lucien Gauvin, M. et Mme Louis Plante, M. et Mme Alfred Leroux. Elle demeurait au 9125 Boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 octobre, à 16 heures. Départ du funérarium

Lépine Ltée,
7685, 1ère Avenue,
Charlesbourg,

à 15.50 heures pour l'église de St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg.

OUELLET (Auguste) — A Rivière-Ouelle, le 16 octobre 1970, à l'âge de 52 ans, est décédé subitement Auguste Ouellet, fils de feu François Ouellet et de feu Eugénie Caze; frère de Gabrielle (Mme Henri Jean), René, Germaine. Il demeurait à Rivière-Ouelle. Les funérailles auront lieu lundi, le 19 octobre, à 10 heures. Départ de la

Salle paroissiale
de Rivière-Ouelle,

sous la direction de la maison Marius Pelletier, à 9h 55, pour l'église de Rivière-Ouelle et de là au cimetière de La Pocatière.

RATTE (Maria) — A Québec, le 15 octobre 1970, à l'âge de 92 ans, est décédée Maria McClish, épouse de feu Joseph Ratté, mère de Alexandre (Cécile Robitaille), Gaudias (Blandine Caseault), Emile (Corinne Beaulieu), Maria, Marie-Anne (Mme Gustave Bélanger), Emilienne (Mme Joseph Barbeau), Evangéline (Mme Rosario Drouin), Thérèse Lavoie (Mme Joseph Ratté). Elle demeurait au 424 Ave Taschereau. Les funérailles auron lieu lundi, à 9 heures a.m. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.,
224 St-Vallier Ouest,

à 8.45 heures pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.

ROUILLARD (Georgette) — A Saint-David, le 16 octobre 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé Georgette Talbot, épouse de Rosaire Rouillard; mère de Léna (Mme Michel Lemay), Alain, Dominique; soeur de Yvette (Mme Napoléon Roy), Colombe (Mme Maurice Plourde), Françoise (Mme Henri-Paul Moisan), Richard. Elle demeurait au 830, rue Commerciale, Saint-David. Les funérailles auront lieu lundi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de

Claude Marcoux Ltée,
6, rue Perreault, Lévis,

à 3h 45, pour l'église de Saint-David et de là au cimetière paroissial.

ROY (Alphonsine) — A St-Anselme, le 15 octobre 1970, à l'âge de 93 ans, est décédée Alphonsine Roy. Elle demeurait chez son neveu, M. Oneil Cassidy. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Yvon Breton,
de St-Anselme,

à 9h 45, pour l'église de St-Anselme et de là au cimetière paroissial.

RUEL (Marie) — A l'Hôpital Général, le 15 octobre 1970, à l'âge de 66 ans, est décédée Marie Tremblay, épouse de Clément Ruel, mère de Lucien, Roger, Pauline (Mme Augustin Bédard), Claude, Gaston, Villemont, Micheline (Mme Jules Drouin), Ginette (Soeur St-Joseph St-Vallier), Réjeanne (Soeur St-Joseph St-Vallier), soeur de Marie-Anne (Mme Emmanuel Lachance), Jeanne (Mme Patrick Lafrance), Lucienne (Mme Alexandre Parent), Cécile (Mme Welly Coulombe), Rose-Aimée (Mme Roland Breton), Elodie (Mme Charles Dufour), Arthur, Raoul, Oscar. Elle demeurait au 989 Boul. Ste-Anne, Beauport. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

F.-X. Bouchard Inc.,
4100 Boul. Ste-Anne,

à 9.45 heures pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

SIMONEAU (Joseph) — A l'hôpital St-Sacrement, le 16 octobre 1970, à l'âge de 84 ans, est décédé Joseph Simoneau, époux de feu Eugénie Carrier; père de Laurette (Mme Marcel Marcoux), Armand (Jeanne d'Arc Gagné), Robert (Laurence Gagnon), Roger (Véronique Blanchet), Aline (Mme Jean-Marie Couture), Michel, Jacques (Céline Lamonde), Claude (Hélène Yasbeck), Thérèse (Mme Jacques Maguire), Yvan (Mireille Gosselin). Il demeurait au 2710, ave Pierre-Roy, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de

Wilbrod Robert Inc.,
3221, ave Royale, Giffard,

à 8h 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.

VACHON (Soeur Marie-Ange) — A Beauport, le 15 octobre 1970, à l'âge de 56 ans, est décédée Soeur Marie-Ange Vachon, (Soeur Servante du Saint-Coeur de Marie), fille de Florient Vachon, soeur de Jean-Marie (Lucille Martineau), Grégoire (Hélène Maheux), Claude (Réjeanne Gagné), Annette (Mme Damien Doyon), Thérèse (Mme Jean-Marie Daigle), Louise (Mme Gratien Giguère), Odette (Mme Claude Giguère), Gisèle. Elle demeurait au Couvent de Stadacona. Les funérailles auront lieu dimanche, à 4 heures, en la Chapelle de la Communauté à 37 rue des Cascades, Beauport, sous la direction de la maison Wilbrod Robert Inc., et l'inhumation au cimetière de la Communauté.

VIGER (Raynald) — A Montréal, le 13 octobre 1970, à l'âge de 21 ans, est décédé Raynald Viger, fils de Paul Viger et de Marie - Louise Guillot, frère de Albert, Camille, Ghislain, André, Marie-Paule (Mme Roger Bernard). Il demeurait au 130 Ave Ste-Thérèse, Ste-Thérèse de Lisieux. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de

Wilbrod Robert Inc.,
738 Ave Royale, Beauport,

à 2h30 pour l'église de Ste-Thérèse de Lisieux et de là au cimetière paroissial.

Services Anniversaires

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD — Lundi, le 19 octobre, à 8 heures p.m., en l'église de Boischâtel, sera chanté le service anniversaire de M. Louis Bédard, époux de feu dame Lucia Giroux.

CAOUETTE — Dimanche, le 18 octobre, à 11 heures a.m., en l'église de St-Nicolas, sera chantée une messe anniversaire pour monsieur Léopold Caouette, époux de Anna Bédard.

Remerciements

TALBOT — M. et Mme Georges-H. Leclerc et les membres de la famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Louis Talbot, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesses de publier.

M. T. M. S.

Paquet
Hôtels • Motels • Restaurants
Commissions scolaires et institutions religieuses

PRIX SPECIAUX

• sur ameublements • tentures
• couvre-planchers • accessoires

Suggestions de décoration et facilités de paiement Pour de plus amples renseignements veuillez composer:

524-5121 local 319
Paquet, rayon des contrats.

Paquet
CENTRE-VILLE

Assistez
à notre
DEFILE
GLACE ET NEIGE
au Château Frontenac
Salle de Bal

Présenté à l'occasion du 25e anniversaire du

Club de Ski St-Castin
en collaboration avec
Paquet Inc.

Mettant en vedette les vêtements sport dernier cri

Mercredi le 21 octobre 1970, à 20h.30

Admission: 2.00 — Prix de presence

Billets en vente à notre kiosque d'information, rez-de-chaussée.

LA MAISON
J. BOUCHARD & FILS LTEE
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
DIGNITE COURTOISIE DISCRETION
• Toujours la même • Toujours progressive
• Toujours prête à répondre à votre appel.
AMBULANCE JOUR ET NUIT — Tél.: 529-9221 (Service d'oxygène à domicile)
Nouvelle résidence funéraire à 945 rue Marguerite Bourgeois, angle De Callières
324, 5e Rue, Limoilou — 1740 ave Bardy, St-Pascal de Maizerets
1290, 1ère ave, St-François d'Assise — 115, 80e Rue est, Charlesbourg

Indochine

L'Urss qualifie d'inacceptable le plan de paix du président Nixon

MOSCOU (AFP) — La "Pravda" a expliqué longuement, hier, pourquoi le plan Nixon du 7 octobre sur l'Indochine est inacceptable, et a souligné que la RDV et le gouvernement révolutionnaire provisoire (GRP) du Sud-Vietnam "ont repoussé cet ultimatum imprudent des Etats-Unis".

L'article, que signe le spécialiste des Affaires indochinoises Ivan Chtchedrov, est la première réaction de l'URSS aux propositions du président Nixon, si l'on fait abstraction des vagues allusions du président Pompidou, la semaine dernière, à ses entretiens sur ce sujet avec les dirigeants soviétiques.

L'organe du Parti soviétique, s'il approuve le rejet du plan par les alliés vietnamiens de l'Urss, n'annonce cependant pas le rejet formel du plan par l'Urss. Il se borne à le commenter négativement et à réaffirmer "le soutien résolu" de l'Urss au peuple vietnamien.

Les observateurs font un rapprochement entre cette subtile nuance et la déclaration faite à la presse par le président Pompidou, selon laquelle les vues soviétiques sur le problème indochinois étaient "proches" de celles de leurs alliés vietnamiens.

Sur un plan plus général, enfin, les observateurs notent que la mise en pièces par l'Urss d'un projet américain concernant un grand dossier international, survient vingt-quatre heures après les rebuffades lancées aux Etats-Unis par cette même "Pravda" à propos du Proche-Orient.

Le premier point du plan américain (cessez-le-feu) revient, selon le journal, à proposer aux patriotes de "stopper leur résistance sur le front et dans les zones occupées par l'ennemi en réponse à des promesses très vagues de l'agresseur de poursuivre la négociation sur la question du retrait de ses troupes.

"Est-ce sensé de songer à une conférence élargie (deuxième point) alors que, par la faute de Washington, les négociations de Paris piétinent depuis deux ans ?"

Le troisième point (retrait américain) toujours selon la "Pravda" n'est pas recevable, dans la mesure où les Etats-Unis estiment qu'il n'est pas question d'un retrait unilatéral.

Le quatrième point posé par le journal, le problème de la constitution d'un gouvernement provisoire de coalition à Saigon, "un problème-clé, comme l'estiment justement la RDV et le GRP, si l'on tient à parler sérieusement d'un règlement politique".

Quant à l'appel du président Nixon pour qu'il soit fait preuve d'humanité sur le problème de la libération de tous les prisonniers de guerre (cinquième point), la "Pravda" répond par une question:

"Avec quelle sorte d'humanité Washington s'est-il comporté à l'égard de 50 millions d'Indochinois ? Ce problème n'est pas nouveau. A Paris le 17 septembre, le "GRP" s'est déclaré prêt à le régler dès l'obtention d'un accord sur le retrait des forces américaines du Sud-Vietnam".

Le "James Bond" d'Urss est mort

MOSCOU (AFP) — La mort du "James Bond" soviétique, Gordon Lonsdale, a été annoncée hier en ces termes par la presse soviétique: "L'Etoile Rouge", organe de l'armée, fait part du décès subit "du travailleur émérite des organes de sécurité, colonel du KGB (comité pour la sécurité de l'Etat), Konon Trofimovitch Molodyi" (son vrai nom).

La nécrologie, qui est seulement signée par "un groupe de camarades", précise que "pendant toute sa carrière dans les organes du KGB, Konon Trofimovitch se caractérisait comme un collaborateur particulièrement consciencieux, doué, honnête et courageux, qui s'était donné entièrement à la sécurité de notre Etat". "Il se distinguait par une foi profonde dans la justesse de la cause qu'il servait," conclut la nécrologie.

La mort de Gordon Lonsdale, le 9 octobre dernier, avait été annoncée le 13 octobre par le correspondant de l'"Evening News" à Moscou, Victor Louis.

Reggio de Calabre

Colombo cherche une solution politique

par Francis CAMOIN

ROME (AFP) — Trouver une solution politique dans le cadre du parlement, assurer le développement économique de la région, mettre un terme, coûte que coûte, à l'agression dirigée contre les institutions démocratiques: tels ont été les principaux points développés par M. Emilio Colombo, président du Conseil, dans l'intervention qu'il a faite hier devant la Chambre, en répondant à des questions sur les graves incidents dont Reggio a été le théâtre au cours des dernières semaines.

Le parlement devra donc trancher le différend qui a éclaté entre Reggio de Calabre et Catanzaro sur la désignation de cette dernière ville comme siège de la région. M. Colombo a souligné à ce propos que les quatre partis de la coalition gouvernementale de centre gauche (démocratie chrétienne, socialistes italiens, sociaux-démocrates et républicains) étaient d'accord sur cette solution.

Cette prise de position, dans une certaine mesure, met la commission des Affaires constitutionnelles de la Chambre sinon devant un fait accompli du moins en présence d'une seule solution. Cette commission n'a pu, jusqu'à présent trouver un terrain d'entente sur le choix de la capitale de la région calabraise. Trois principales hypothèses avaient été envisagées à ce propos: désignation par le parlement, — désignation par les membres du Conseil régional, — désignation par référendum.

On connaîtra peut-être mardi prochain, la décision de la commission. Ce qui semble certain c'est que l'on peut s'attendre à une levée de boucliers de la part des "régionalistes" qui, en l'absence de texte explicite à ce sujet, revendiquent le droit de choisir eux-mêmes la capitale de leur gouvernement régional. Ils fondent leur revendication sur l'article 123 de la constitution, aux termes duquel "chaque région a un statut spécial, lequel, en harmonie avec la constitution et avec les lois de la république, établit les normes concernant l'organisation intérieure de la région".

Or, le gouvernement estime que c'est seulement dans le cadre du parlement qu'il sera possible de donner une solution politique à ce grave problème. Dans le même temps, il convient de résoudre la délicate situation économique non seulement de la Calabre, mais aussi du sud de la péninsule et de la Sicile, zones sous-développées par excellence.

De toute évidence, le programme de développement économique pourra, dans une certaine mesure, atténuer l'amertume des décisions politiques qui seront prises. Il y a tout lieu de penser que si d'aventure, Reggio de Calabre était désignée à la place de Catanzaro comme siège de la région, les habitants de Catanzaro déjà inquiets, ne manqueraient pas de protester. Quelle qu'elle soit, la décision fera des mécontents. Et c'est la raison pour laquelle M. Emilio Colombo a mis en garde les fauteurs de troubles sur la détermination du gouvernement d'assurer le maintien de l'ordre.

Quelle est la nature du crime commis par les deux pirates de l'air soviétiques !

ANKARA (AFP) — Les deux citoyens soviétiques d'origine lituanienne qui ont détourné jeudi dernier un "Antonov-24" sur la Turquie pour y demander l'asile politique et qui ont abattu l'hôtesse de l'air, peuvent-ils être jugés en Turquie, au point de vue du lieu du meurtre, et, dans l'affirmative, ont-ils commis un crime de droit commun ou un crime politique ?

Telle est la question à laquelle vont devoir répondre les magistrats turcs à Trebizonde.

C'est cette réponse qu'attend le gouvernement d'Ankara pour répondre à son tour au gouvernement soviétique qui lui a demandé de livrer à la justice de leur pays "ces deux assassins".

L'absence d'une convention d'extradition entre la Turquie et l'Union soviétique, rappelle-t-on à Ankara, ne constitue pas un obstacle à une telle demande. Qu'il existe ou non une convention, tout pays est parfaitement fondé à réclamer à un autre pays son ressortissant qu'il accuse d'un crime de droit commun, et c'est ce que vient de faire le gouvernement soviétique en agissant jeudi soir auprès de l'ambassade de Turquie à Moscou et hier matin auprès du ministère des Affaires étrangères à Ankara.

La réponse de la Turquie est sans surprise: "Attendons l'aboutissement de l'instruction judiciaire" qui s'est engagée d'elle-même.

Dans le cas spécifique des deux ressortissants soviétiques actuellement écroués à Trebizonde sous l'inculpation d'homicide volontaire, on rappelle à Ankara qu'en tout état de cause, lorsque cette instruction aura abouti, une autorisation du ministre de la Justice sera également requise pour que le jugement ait lieu en Turquie.

Le sort des deux auteurs du premier détournement réussi d'un avion soviétique sera dès lors entre les mains du pouvoir politique turc.

Paquet INNO 70

Notre magasin de

PLACE LAURIER

sera

FERMÉ

du 19 octobre jusqu'au

28 octobre

C'est pour accélérer les travaux d'agrandissement que nous devons fermer notre magasin pendant ces 2 semaines.

Vous y retrouverez un magasin plus spacieux, un choix plus complet dans un décor des plus modernes.

Les comptoirs suivants demeurent ouverts pour bien vous servir.

Bureau des postes

Service mise de côté

Agence de voyages Laurier

Service commandes téléphoniques: 651-7070

Ce sera beau... ce sera grand...
en attendant soyons patients

D'ici la fin du mois

Nixon rencontrera de nombreux chefs d'Etat

WASHINGTON (d'après AFP) — Le président Nixon, dans le cadre des consultations qu'il compte avoir d'ici la fin du mois avec des chefs d'Etat et de gouvernement étrangers, recevra à la Maison Blanche, le mercredi 21 octobre, le prince Siuvanna Phouma du Laos qu'il a vu pour la dernière fois au mois d'octobre 1969. Le rendez-vous à la Maison Blanche est fixé pour 11h00 locales.

Le 24 octobre, le chef de l'exécutif américain conférera avec le premier ministre du Japon, M. Eisaku Sato, qu'il avait reçu en visite officielle au mois de novembre 1969 à l'occasion des négociations américano-japonaises à propos de la promesse de retour d'Okinawa au Japon d'ici à 1972.

Vendredi prochain, M. Nixon doit prononcer un important discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le lendemain, il offre à la Maison Blanche un dîner d'apparât en l'honneur de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement étrangers qui assistent à la commémoration du 25ème anniversaire de l'ONU.

Le dimanche 25 octobre, le président des Etats-Unis recevra successivement dans son bureau l'archevêque Makarios, premier ministre de Chypre; le président du Pakistan, Yaya Khan; M. Dimitrio Lakas, président de Panama; l'empereur d'Ethiopie Hailé Sélassié; le premier ministre de la Chine nationaliste, M. K. Yen; et M. Cheng Heng, le chef d'Etat Cambodgien. Le lendemain, il recevra à la Maison Blanche, le président de la Roumanie, M. Nicolai Ceauscescu.

La dernière rencontre entre le président Nixon et le président du Pakistan remonte à l'année 1969. Il en est de même pour l'empereur Hailé Sélassié qui est venu à Washington au mois de juillet de l'année dernière.

M. Ronald Ziegler, le porte-parole de la Maison Blanche, a également ajouté que le président Nixon espère rencontrer très prochainement le président Kenneth Kaunda de la Zambie. Toutefois, il a décliné de dire si M. Nixon projetait un entretien avec M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères.

Enfin, le président Nixon offrira un dîner de gala en l'honneur de Lord Mountbatten le 5 novembre prochain.

M. Ziegler a confirmé que l'ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, M. Ellsworth Bunker devait regagner Washington aujourd'hui ou demain. Il y aura des consultations à un échelon élevé, mais la date de son rendez-vous avec le président Nixon n'a pas été fixée.

CAMPAGNE ELECTORALE

Par ailleurs, le président Nixon a décidé d'intensifier sa campagne pré-électorale et l'on croit savoir que d'ici au 3 novembre, il se rendra dans plus de 20 Etats. Aujourd'hui, le chef de l'exécutif américain parcourera les Etats du Vermont, du New Jersey, de la Pennsylvanie et du Wisconsin. Le 19 octobre il se rendra dans l'Ohio, le Dakota du Nord et le Missouri. Le lendemain, il fera escale dans le Tennessee et l'Indiana.

Le 28 octobre, M. Nixon se rendra à Dallas, au Texas, et de là à Chicago où il passera la nuit du 28 au 29 octobre avant de prononcer plusieurs discours dans l'Illinois puis dans le Minnesota le même jour (29).

On croit savoir que parimi d'autre Etats que le président visitera figurent la Floride, le Nouveau Mexique et la Californie où il se pourrait qu'il attende les résultats des élections du 3 novembre.

Pour éviter une guerre du commerce mondial

Mise en garde contre la loi protectionniste

WASHINGTON (AFP) — Au cours d'une conférence de presse inhabituelle, le département d'Etat a fait appel au Marché commun européen pour mettre le Congrès américain en garde contre les graves conséquences internationales de la loi protectionniste qu'il est en train de préparer.

M. Nathaniel Samuels, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires économiques, et M. Ralf Dahrendorf, membre de la Commission des communautés européennes chargées des relations extérieures, ont donné ensemble, hier, au département d'Etat une conférence de presse pour exprimer leur commune volonté d'éviter la guerre du commerce mondial que provoquerait l'adoption du projet de loi dans son état actuel.

"Nous sommes prêts à agir pour défendre nos intérêts", a déclaré M. Dahrendorf en précisant qu'il était venu parler à Washington au nom du conseil des ministres de la Communauté. "Il n'y a pas eu de menaces de représailles", a dit de son côté M. Samuels en rendant compte des trois séances de travail qu'une délégation interministérielle américaine vient d'avoir avec la mission de la CEE conduite par M. Dahrendorf. "Mais il n'y a pas de doute que certains aspects de la législation ne manqueraient pas d'avoir des conséquences funestes", a-t-il ajouté.

La loi commerciale qui a déjà été approuvée par les commissions spécialisées de la Chambre et du Sénat imposerait le contingentement des importations de textiles artificiels, de textiles de laine, de chaussures et de produits pétroliers aux Etats-Unis et créerait un mécanisme de protection pour toutes les industries américaines menacées par l'accroissement des importations.

Le président Nixon n'a accepté jusqu'ici que le contingentement des importations de textiles en provenance du Japon et d'autres pays d'Extrême-Orient, et il a menacé d'opposer son veto à la loi si elle contenait d'autres mesures protectionnistes.

"Nous considérons que la loi commerciale aurait non seulement des conséquences néfastes immédiates pour la Communauté européenne mais qu'elle changerait complètement la structure du commerce mondial", a dit M. Dahrendorf en demandant aux Etats-Unis de demeurer fidèles aux principes du libre-échange dont ils se sont faits jusqu'ici les défenseurs.

Tout en admettant qu'il existe aux Etats-Unis une tendance croissante au protectionnisme, M. Samuels a expliqué que cela était provoqué par la politique protectionniste et discriminatoire parfois adoptée par d'autres pays et en particulier la Communauté européenne et le Japon. "Si nous voulons résister aux forces du protectionnisme nous devons coopérer pour faire face à nos responsabilités respectives", a-t-il dit.

Le danger représenté par les aspects les plus restrictifs de la loi commerciale américaine est le seul point sur lequel le département d'Etat et la délégation européenne se soient montrés d'accord au terme de leurs discussions. M. Samuels et M. Dahrendorf ont reconnu les profondes divergences qui séparent les Etats-Unis et la Communauté sur les points suivants:

1) Accords préférentiels avec les pays méditerranéens et africains — M. Samuels a prétendu qu'ils étaient contraires aux dispositions du GATT et constituaient une discrimination contre le commerce des pays tiers. M. Dahrendorf les a justifiés par les responsabilités politiques des pays du Marché commun envers les pays africains et méditerranéens. Il a ajouté que leurs conséqunces pour le commerce des pays tiers ne pouvaient pas se comparer avec celles qu'aurait l'application de la loi commerciale américaine.

A Melbourne, en Australie

Les recherches se poursuivent pour retrouver les cadavres des victimes

MELBOURNE (AFP) — Les équipes de secours continuent à creuser sous des tonnes de béton armé, à travers les fers tordus et les gravats, pour retrouver les 14 ouvriers portés manquants à la suite de l'effondrement du viaduc de la route de Melbourne-Geelong en construction.

Dans le chiffre de 31 morts indiqué jeudi, et qui n'a pas encore été modifié, on compte plusieurs corps que l'on aperçoit sous des amas de débris, mais qui ne sont pas encore dégagés. Plusieurs corps déposés à la morgue de Melbourne n'ont pas pu être identifiés. On pense qu'il s'agit d'émigrants, dont les familles sont éloignées ou ignorent qu'ils travaillaient en cet endroit. Plusieurs blessés sont dans un état critique.

NOUVELLE ALERTE

Une nouvelle alerte s'est produite hier à peu près à la même heure que la catastrophe de jeudi. Les ouvriers qui travaillaient sur la partie du tablier du viaduc suivant celle qui s'est écroulée ont ressenti un tremblement et se sont réfugiés sur un terrain plus sûr. Mais ce ne fut qu'une fausse alerte. Après un certain temps nécessaire aux spécialistes pour se livrer à des vérifications, la zone de travail qui avait été isolée a été rouverte aux ouvriers.

Des experts venant d'outremer sont attendus. Ils participeront aux travaux de la commission d'enquête instituée par le gouvernement de l'Etat de Victoria pour connaître les causes de la catastrophe.

Paquet

CENTRE-VILLE

Paquet porte-blason de la mode

Des styles amusants pleins d'aisance de Dubonnet

L'ensemble-pantalon a conquis la rue... Il est partout cet automne. Il se conjugue parfaitement avec la tunique ou la veste. Un atout important que l'on retrouve sur chaque ensemble: des artifices de métal remplaçant les boutons, les attaches ou les boucles. Trois versions:

a) Tunique-pantalon 100% laine. Ceinture avec grosse boucle de métal. Blanc, rouille ou chameau. 10 à 20 ans. 65.00

b) Tunique-manteau et pantalon. Tunique blanche sur pantalon couleur contrastante. Métal à la poche. Blanc/vert, blanc/gris, blanc/blanc. 10 à 18 ans. 65.00

c) Trio: tunique, veste et pantalon tout en Dubotrel, lavable. Tunique à rayures, veste midi, boutons de métal et pantalon unis. Dans le bleu, rose ou chameau. 10 à 20 ans. 85.00

Paquet, robes pour dames, rayon 74, 2e étage.

Paquet Place Laurier

INNO 70

Tous les chemins convergent vers PAQUET à PLACE LAURIER

Situé au coeur du plus grand Centre d'Achats de banlieue, Paquet grandit à Place Laurier.
Que vous veniez de la rive nord ou de la rive sud, par le pont Frontenac,
vous ne manquerez pas le nouveau magasin PAQUET.
Ultra-moderne, spacieux et complet, il est le point culminant de Place Laurier.

BAnQ
NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veuillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

Bibliothèque et Archives nationales Québec